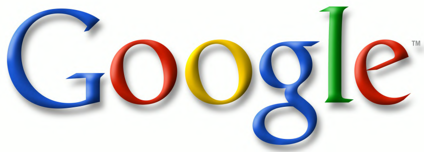
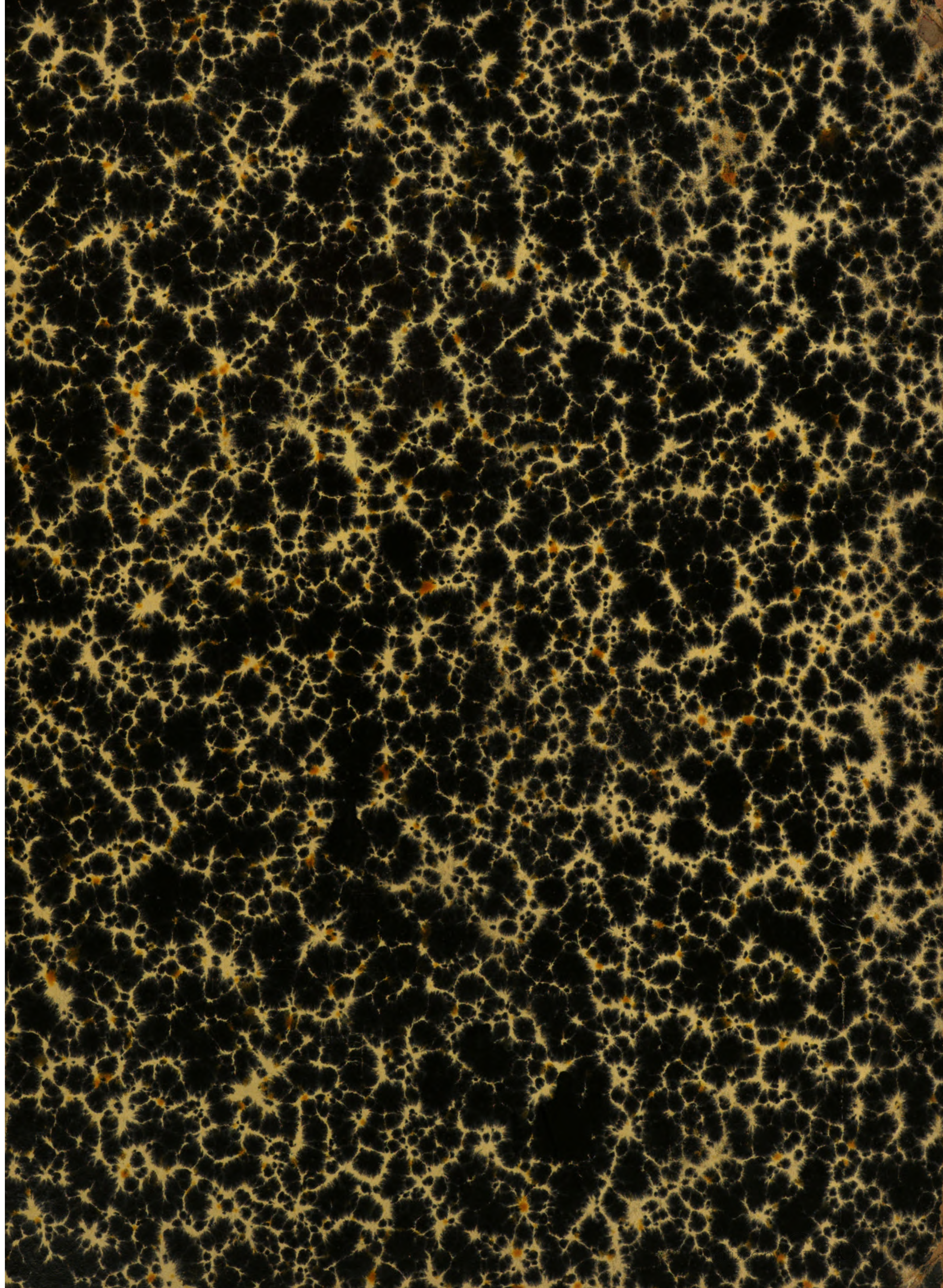





VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

SUMMARISCHES INVENTAR

DES

COMMUNAL-ARCHIVS

DER

STADT STRASSBURG

VOR 1790

VERFASST VON J. BRUCKER, ARCHIVAR

DRITTER BAND



STRASSBURG
BUCHDRUCKEREI VON G. FISCHBACH
1882

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES

DE LA

VILLE DE STRASBOURG

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR J. BRUCKER, ARCHIVISTE

SÉRIE AA

ACTES CONSTITUTIFS ET POLITIQUES DE LA COMMUNE

TROISIÈME PARTIE



STRASBOURG
TYPOGRAPHIE DE G. FISCHBACH
1882

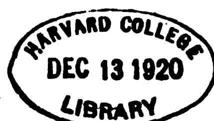

HARVARD COLLEGE
DEC 13 1920
LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES

Série AA. — Actes constitutifs et politiques de la commune.

ERRATA.

AA. 1437. Les cinq premières pièces à placer sous l'année 1428.

— 1451, ligne 7 *au lieu de* ammeister Münch, *lisez* ammeister Pfirt.

— 2046, *au lieu de* Yphoven *lisez* Iphoven.



SÉRIE AA.

ACTES CONSTITUTIFS ET POLITIQUES DE LA COMMUNE.

Correspondance des souverains, corps d'État, gouverneurs et autres personnages avec la commune.

Relations de la ville de Strasbourg avec ses évêques, princes de l'Empire.

Henri de Veringen. (1202-1223.)

AA. 1390. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 1 sceau.

1220. — Décision prise par cet évêque de limiter les dépenses excessives du grand chapitre de la cathédrale, et engagement solennel pris par lui, conjointement avec le chapitre, de ne jamais donner l'avouerie de Strasbourg en fief à aucun empereur, roi, duc ou à leur descendance, et de n'aliéner aucune des possessions de l'évêché. Le chapitre prend l'engagement d'obliger les successeurs du prélat à observer les dispositions qui précèdent, et les membres du clergé, ainsi que la bourgeoisie, promettent également de respecter les biens de l'évêché et de les défendre envers et contre tous.

Berthold de Teck. (1223-1244.)

AA. 1391. (Liasse.) 3 parchemins en bon état; 3 sceaux.

1228-1244. — Bulle du pape Grégoire IX, exhortant les bourgeois de Strasbourg à persévérer dans leur attachement à l'Église, et leur promettant, en retour, la protection spéciale du saint-siège. (1228.)

Charte par laquelle l'évêque Berthold affranchit les propriétés possédées par les bourgeois de Strasbourg, dans les quinze villages dépendant du comté fiscal, de tous impôts et corvées, à l'exception du droit de gîte. (1243.)

Déclaration solennelle faite par le grand chapitre de maintenir l'engagement pris, conjointement avec feu l'évêque Henri de Veringen, de ne conférer l'avouerie de Strasbourg à aucun illustre personnage, qu'il soit empereur, roi ou duc, et de ne jamais aliéner ladite avouerie à quelque titre que ce soit. (1244.)

Henri de Stahleck. (1244-1260.)

AA. 1392. (Liasse.) 21 parchemins en bon état; 19 sceaux.

1247-1259. — Le pape Innocent IV remercie le magistrat de Strasbourg de son attachement au saint-siège et l'exhorte à persévérer dans cette voie; — il annonce à l'évêque et à la ville de Strasbourg que si la paix est conclue entre le saint-siège et l'empereur Frédéric II, ils seront compris dans le traité; — il autorise l'évêque à donner l'absolution aux citoyens de Strasbourg qui ont rompu la trêve jurée entre eux et les partisans de l'empereur Frédéric II. — Charte octroyée par l'évêque Henri et le grand chapitre au magistrat de Strasbourg, portant qu'ils prennent l'engagement de ne pas conférer l'avouerie de la ville à un personnage de haut rang ou d'illustre naissance et de ne l'aliéner à aucun titre. — Bulle du pape Innocent IV, confirmant la charte qui précède. — Sa Sainteté fait savoir au prieur de Saint-Arbogast extra-muros et aux doyens des chapitres de Saint-Pierre et de Saint-Thomas

qu'elle a confirmé la charte octroyée par l'évêque, et les charge de veiller à ce que le magistrat ne soit pas molesté, en dépit de la confirmation papale. — L'évêque Henri relève, en vertu d'une bulle du pape Innocent IV, les Strasbourgeois de l'excommunication qu'ils ont encourue pour avoir violé la trève conclue et jurée avec les partisans de l'empereur Frédéric II. — Ratification par l'évêque Henri et les dynastes de Lichtenberg de la vente du droit de perception sur le vin (*bannum vini*) faite par la famille Beger, qui le tenait en sous-fief des seigneurs de Lichtenberg, à la ville de Strasbourg pour 400 marcs, à condition qu'il serait à jamais aboli. — Copie vidimée des pièces relatives à cette vente. — Déclaration par laquelle le grand chapitre s'en remet à la décision de l'évêque, du prévôt, du doyen et de l'archidiacre de l'église cathédrale, pour juger le différend surgi entre le clergé et les citoyens de Strasbourg au sujet de quelques statuts ecclésiastiques. — Le frère Hugues, cardinal, ordonne, au nom du pape, au prieur des dominicains et au gardien des frères mineurs de relever l'évêque, le chapitre et le clergé de Strasbourg du serment d'obéissance qu'ils ont prêté à de nouveaux statuts ecclésiastiques, établis du temps des discordes entre l'empereur Frédéric II et son fils Conrad. — Bref du pape Alexandre IV, autorisant l'évêque Henri à donner l'absolution aux Strasbourgeois qui ont incendié et détruit le monastère de Seltz. — L'évêque déclare avoir reçu le bref qui précède ; — confirme le compromis en vertu duquel les frères Henri et Louis de Lichtenberg et la ville de Strasbourg conviennent de soumettre leurs réclamations réciproques à un jugement arbitral, et fait savoir au magistrat qu'il emploiera son crédit auprès du seigneur de Rathsambausen, pour le faire consentir à prolonger la trêve qu'il a conclue avec la ville de Strasbourg. — Acte de renouvellement par l'évêque, en 1258, des privilèges accordés par le roi Dagobert au monastère de Saint-George dans la Forêt-Noire.

Walter de Géroldseck. (1260-1263.)

AA. 1393. (Liasse.) — 1 pièce papier et 25 parchemins en bon état; 44 sceaux.

1260-1262. — Plaintes formulées par les frères de Landsperg au sujet d'accusations injustes élevées contre eux par l'évêque Walter, et prière adressée au magistrat d'engager le prélat à soumettre cette affaire à un jugement arbitral. — Ordre donné par l'évêque à l'archidiacre Henri d'Ochsenstein de juger le différend survenu entre le doyen et le chapitre de Honau et quelques abbés, clercs et laïques, au sujet des dîmes, cens et autres revenus possédés par ledit chapitre. — Déclaration faite par le magistrat de vouloir s'en remettre à la décision de quatre arbitres, pour évaluer le dommage causé à l'évêque par la ville de Strasbourg pendant la dernière trêve. — Prolongation, pour une durée de quinze jours, de l'armistice conclu par le magistrat et ses alliés avec l'évêque Walter. — Protestation du magistrat de Metz contre des allégations prétendant que l'évêque de cette ville a donné de l'argent aux Strasbourgeois, pour qu'ils n'assistent pas les seigneurs de Lichtenberg contre lui. — L'évêque Walter expose à l'abbé Pierre de Neubourg et au prévôt de Truttenhausen ses griefs contre la ville de Strasbourg, et les charge de sommer le magistrat de renoncer à ses entreprises hostiles et illégales, sinon il se verra dans la nécessité de prendre des mesures pour sauvegarder ses droits et prérogatives ; — il déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de priver la ville de Strasbourg de ses privilèges et franchises, et proteste qu'il ne cherche qu'à maintenir son église dans ses anciens droits. — Sauf-conduit délivré par l'évêque aux députés de la ville qui se rendront à l'assemblée convoquée pour traiter de la paix. — Alliance conclue entre Bâle et Strasbourg contre l'évêque Walter. — Ce prélat propose au magistrat des conférences pour y traiter de la paix ; — il accorde, de concert avec l'abbé de Saint-Gall et Henri de Geroldseck un sauf-conduit aux Strasbourgeois pendant toute la journée de Saint-Thomas. — Engagement pris par Conrad de Landsperg et le burgrave Günther d'Ergersheim d'escorter les députés strasbourgeois se rendant à l'assemblée convoquée par l'évêque pour le jour de la Saint-Mathias. — Sauf-conduit délivré aux mêmes par l'évêque et Othon d'Eberstein. — Trêve conclue entre Walter de Geroldseck et la ville de Strasbourg, devant durer du 17 mars au 23 avril 1262. — Engagement pris par le prélat de ne pas fortifier le château de Nordhausen et de ne pas s'en servir au détriment des Strasbourgeois. — Préliminaires de paix débattus entre l'évêque Walter et la ville de Strasbourg. — Trêve conclue entre les belligérants, allant du 11 juillet au 8 septembre 1262. — Traités d'alliance conclus par Eberhard d'Andlau, les frères de Landsperg et le comte Henri-Sigebert de Werd avec la ville de Strasbourg contre l'évêque Walter. — Mise en liberté de Frédéric Stang contre une rançon de 50 marcs et à la condition de servir la ville de Strasbourg contre l'évêque. — Acte de caution pour Henri Durlander et Walter, fils de

Nibelungen, qui ont pris l'engagement de servir la ville contre l'évêque. — Alliance conclue par Philippe de Richenberg avec la ville de Strasbourg contre Walter de Geroldseck. — Trêves conclues entre ce prélat et la ville. — L'évêque proteste contre les faux bruits qu'on fait courir sur son compte, expose ses griefs et se plaint des empiétements commis sur les droits de l'évêché. — Traité d'alliance conclu par Rodolphe de Batzendorf, prévôt de Haguenau, et Knechtelin de Berwarstein avec la ville de Strasbourg contre l'évêque Walter. — Traité d'alliance entre Strasbourg et Haguenau.

AA. 1394. (Liasse.) — 49 parchemins en bon état; 62 sceaux.

1261-1267 (suite). — Documents relatifs à la guerre faite par l'évêque Walter de Geroldseck à la ville de Strasbourg.

Traités d'alliance conclus, pour une durée de quatre ans, par les villes de Colmar et de Neubourg avec celle de Strasbourg.

Actes de réconciliation des gentilshommes ci-après dénommés avec cette cité et engagements pris par eux, sous serment (urphède), de ne pas se venger d'elle : Frédéric de Thann ; Guillaume et Albert Beger et Rodolphe Haumesser ; Henri de Hausbergen ; Jean de Groswiller; Frédéric d'Offenheim ; Erbo Kesseler ; Simon de Hohenbourg ; Cunon de Bietenheim et ses trois fils ; Guillaume Moulich ; Hugues Walch ; Othon Kember ; Emichon de Rodesheim ; Henri de Warnesperg ; Cunon de Geispolsheim ; Hugues der Turnebolder ; Jean de Lampertheim ; Dietrich de Kœnigsheim ; Werner de Balbronn ; Volmar de Stille ; Werner Stampf; Walter Flesche ; Jean de Wilsperg ; Conrad de Lampertheim ; Gernandus et Berthold, burgraves de Werd, et consorts.

Cautions fournies et rançons payées pour des prisonniers au pouvoir des Strasbourgeois ; engagements de rentrer en prison pris par des personnes mises en liberté sous caution.

Déclaration du chevalier Jacques de Warnesperg de vouloir observer fidèlement le traité de paix conclu par Henri de Warnesperg avec la ville de Strasbourg.

Publication de la prolongation de la trêve conclue entre le magistrat de cette cité et Walter de Geroldseck jusqu'à la Saint-Martin.

Engagement pris par Berthold de Geispolsheim, par les habitants de cette commune et par plusieurs chevaliers de ne pas tolérer d'ennemis de la ville de Strasbourg sur leurs territoires.

Quittances délivrées par Othon d'Ochsenstein pour des sommes que le magistrat lui a payées en reconnaissance de secours qu'il a prêtés à la ville de Strasbourg dans sa guerre contre l'évêque Walter de Geroldseck.

Henri de Geroldseck. (1263-1273.)

AA. 1395. (Liasse.) — 24 parchemins en bon état ; 57 sceaux.

1263-1269. — Traité d'alliance conclu entre la commune de Molsheim et la ville de Strasbourg contre le sire Walter de Geroldseck et ses adhérents. — Traité pareil fait par les communes de Mutzig, de Vege et de Hermolsheim avec le magistrat de Strasbourg. — Engagement pris par Henri (de Geroldseck), chantre de la cathédrale, d'observer fidèlement, s'il est élu au siège épiscopal, les articles du traité de paix conclu entre feu l'évêque Walter de Geroldseck et la ville de Strasbourg. — Lettres réversales par lesquelles l'évêque, les chapitres de la cathédrale, de Saint-Thomas et de Saint-Pierre déclarent vouloir respecter les droits et coutumes de cette cité. — Copie du titre qui précède. — Acte par lequel l'évêque Henri et les chapitres susnommés renoncent à la répétition de tous dommages à eux causés par la guerre entre la ville et feu l'évêque Walter. — L'évêque Henri atteste la même renonciation faite par Henri, vicaire de Saint-Nabor. — Trêve conclue entre Walter de Geroldseck et la ville de Strasbourg. — Prolongation de la trêve négociée par l'évêque de Bâle entre l'évêque Henri, le magistrat de Strasbourg et leurs alliés, d'une part, et le sire Walter de Geroldseck d'autre part. — Promesse faite par l'évêque Henri de mettre ses châteaux forts et ses hommes d'armes à la disposition de la ville de Strasbourg, dans la guerre qu'elle soutient contre Walter de Geroldseck, et cela malgré la paix qu'il a conclue avec ce seigneur. — Ordre donné par le prélat aux abbés, abbesses, prévôts, doyens, chapitres et communautés religieuses de son diocèse d'apposer leurs sceaux au traité de paix qui leur sera présenté. — Confirmation par le clergé du diocèse de Strasbourg du traité de paix conclu entre l'évêque Henri et le magistrat. — Le père Rufin, premier chapelain du pape, charge l'évêque, au nom de Sa Sainteté, de relever les Strasbourgeois de l'excommunication qu'ils ont encourue pour avoir endommagé des églises pendant leur guerre avec Walter de Geroldseck. — L'évêque Henri informe le doyen du grand chapitre que, sur la requête des bourgeois de Strasbourg, il a levé l'interdit prononcé contre eux ; — atteste avoir

conclu la paix entre les seigneurs de Geroldseck et la ville de Strasbourg ; — négocie, de concert avec le magistrat, une trêve entre Nicolas Zorn et Henri Schoub. — Acte par lequel l'abbé et la communauté de Hohenforst renoncent à tout dédommagement pour les pertes subies pendant la guerre entre la ville de Strasbourg et Walter de Geroldseck. — L'évêque Henri, Bourcard de Hohenstein, Bourcard Murnhard et Günther, burgraves d'Osthofen font savoir qu'ils ont négocié une trêve entre Reinmar Schoub et les Strasbourgeois. — Les évêques de Strasbourg et de Spire, les comtes Emichon et Frédéric de Linange, Werner de Bouland et Frédéric de Fleckenstein annoncent qu'ils sont convenus avec le magistrat de Strasbourg de faire le siège de la ville de Seltz et d'en raser les fortifications. — Le comte Emichon de Linange informe l'évêque de Strasbourg qu'il a pris Seltz sous sa protection, ayant reçu cette ville en gage du chevalier de Bannacker, auquel le margrave de Bade doit de l'argent. — Alliance conclue entre le wildgrave Emichon, Louis et Simon de Frundsperg et Werner de Winestein, l'évêque et le magistrat de Strasbourg contre Frédéric de Winestein.

Conrad de Lichtenberg. (1273-1299.)

AA. 1396. (Liasse.) — 8 parchemins en assez bon état; 6 sceaux.

1273-1295. — Conrad de Lichtenberg, chantre de la cathédrale, annonce au magistrat de Strasbourg qu'il a réussi à faire mettre en liberté le bourgeois Conrad Pistor.

Bulle du pape Innocent V, chargeant l'archevêque de Trèves de régler le différend survenu entre l'évêque et les bourgeois de Strasbourg au sujet de la collation des offices de burgrave et de prévôt.

Trêve négociée par le chantre Conrad de Lichtenberg entre la ville de Strasbourg et les seigneurs Frédéric et Eberhard d'Ettendorf.

Recommandation faite par le pape Jean XXI à l'abbé du monastère d'Altorf de protéger les libertés de l'évêque, du doyen et du grand chapitre de Strasbourg.

Confirmation par l'évêque Conrad de Lichtenberg d'une sentence arbitrale, réglant les contestations entre le chapitre de Honau et la commune d'Uttenheim au sujet du droit de pacage.

Déclaration par laquelle Dietrich Hesso, Anselme der Heidene et Gœtz Vogt de Wasselonne, renoncent à toute indemnité pour le dommage causé par les Strasbourgeois au château d'Ochsenstein, dans la guerre faite auxdits avoués par l'évêque Conrad et le landvogt.

Le doyen et le chapitre de la cathédrale vendent, du consentement de l'évêque, à Walter de Mülnheim, pour 70 marcs d'argent, une maison appelée zum Bippernantz.

L'évêque accorde une dispense ecclésiastique à un clerc de Strasbourg, en vertu d'un mandat du pape.

Frédéric de Lichtenberg. (1299-1306.)

AA. 1397. (Pièces.) — 3 parchemins en bon état; 4 sceaux.

1290-1300. — Acte de réconciliation de l'évêque Frédéric avec les seigneurs de Hohenstein et conventions faites entre les deux parties.

Sentence rendue par Jean Schilt et Reimbold Reimboldelin dans le différend entre la ville et l'évêque, au sujet de la réception de nouveaux bourgeois à Strasbourg pendant la vacance de l'évêché.

Engagement pris par ceux des habitants de Molsheim qui se sont fait admettre au droit de bourgeoisie à Strasbourg, pendant la vacance de l'évêché, de payer à la commune de Molsheim un cens annuel de 70 marcs d'argent et de cinquante foudres de vin, mais seulement durant la vie de l'évêque Frédéric.

Jean de Dirpheim. (1306-1328.)

AA. 1398. (Liasse.) — 9 parchemins et 4 pièces papier en bon état; 12 sceaux.

1307-1327. — L'évêque Jean reconnaît tenir à bail de la demoiselle Catherine Kuchenmeister une maison appelée Schillingshof, avec ses dépendances, contre un loyer annuel de cent rézaux moitié froment moitié seigle. — Sentence rendue par ce prélat et le landgrave Ulric de la Basse-Alsace dans le différend entre la ville de Strasbourg et les seigneurs Henri et Frédéric Riegel, au sujet de la réduction en cendres de Lampertheim. — Conventions conclues par l'évêque, les chapitres de la cathédrale, de Saint-Thomas et de Saint-Pierre avec le magistrat de Strasbourg, touchant le jugement de délits commis par des membres du clergé et le droit d'asile à accorder dans les églises et les demeures des chanoines. — Confirmation par l'évêque des sentences que les arbitres ont prononcées dans les dissentiments entre la

ville de Strasbourg et Nicolas de La Petite-Pierre. — Bref du pape Jean XXII, ordonnant à l'abbé de Murbach et aux doyens des églises de Bâle d'instruire la cause pendante entre les autorités de Strasbourg et le prévôt de la Toussaint de Fribourg, qui a excommunié celles-ci. — Sentence arbitrale rendue par Othon d'Ochsenstein et Nicolas Zorn, et réglant les dommages occasionnés par une guerre faite aux Strasbourgeois par l'évêque Jean, les habitants de Rhinau et le bailli de Bernstein. — Traité de paix conclu par le margrave Rodolphe de Bade avec le magistrat de Strasbourg et ses alliés l'évêque Jean, le landgrave Ulric, le landvogt Sifrid de Linange et Othon d'Ochsenstein.

Berthold de Bucheck. — (1328-1353.)

AA. 1399. (Liasse.) — 25 parchemins, 12 pièces papier en assez bon état; 22 sceaux.

1330-1352. — Chartes relatives à la prolongation des traités d'alliance conclus entre l'évêque Berthold et le magistrat de Strasbourg. — Charte de fondation d'un autel, établi par l'évêque Berthold de Bucheck, en l'honneur de Ste-Catherine à la cathédrale. — Acte par lequel le landvogt Ulric d'Alsace reconnaît tenir en fief, de l'évêque et de l'église de Strasbourg, les domaines et châteaux y dénommés, au prix des servitudes stipulées. — L'archevêque Hugues de Besançon demande au magistrat son appui pour l'évêque Jean de Bâle, chargé par le pape Benoît XII de l'administration du diocèse de Strasbourg. — Donation faite à l'évêque Berthold par la demoiselle Catherine Kuchenmeister de la maison dite Schillingshof. — Acceptation de cette donation par le chapelain Jean de Wenningen, au nom de l'évêque. — Autorisation donnée par ce prélat au chanoine Walter de Mülnheim et à ses frères et sœurs de céder à la ville de Strasbourg, au prix de 1100 marcs, le péage qu'ils tiennent de l'évêché. — L'évêque Berthold recommande au tribunal ecclésiastique de renvoyer devant le juge temporel, chaque fois qu'ils le demanderont, les habitants de Haguenau cités par des laïques. — Actes passés entre l'évêque et Jean Vœltsche au sujet du Schillingshof. — Décret du magistrat mettant à la disposition du prélat une tour pour y enfermer les prêtres déréglés, et un valet pour les garder. — Le comte Henri de La Petite-Pierre adresse à l'évêque des lettres de sûreté, et fait savoir qu'il se rendra à Strasbourg, s'il le peut sans danger pour lui et sa suite. — Le prélat informe le magistrat qu'il a pris Jean de Schœneck à son service et sollicite pour lui un nouveau délai; — il demande conseil pour réprimer les entreprises du chanoine de Schauenbourg contre l'honneur de l'évêché et de l'église; — il exprime au magistrat son dévouement et celui de son clergé, s'informe si ledit chanoine lui a manqué et se déclare prêt, dans ce cas, à le réprimander sévèrement; — il prie le stettmeister Berthold Schwarber de se rendre en personne à l'assemblée qui se tiendra à Colmar, au sujet du différend pendant entre les seigneurs de Ribeaupierre et Eppe de Hadstatt; — il demande pour Elnhart, prévôt de Bernstein, la faveur d'être admis au droit de bourgeoisie à Strasbourg; — il accorde une dispense d'âge à Louis de Lichtenberg, pour lui permettre d'entrer dans la milice cléricale, de se faire conférer les ordres et être promu à un bénéfice. — Adhésion des seigneurs suivants à la ligue conclue entre l'évêque Berthold et le magistrat de Strasbourg au sujet des juifs, et engagement pris par eux d'observer les stipulations de ce traité: Jean d'Usenberg; Luthold de Créhange; Hugues de Fénétrange; Diebold de Rathsamhausen; Albert de Bisecke; Egenolf de Lützelbourg; Pierre Schaler; Rodolphe de Hohenbourg; Gœtz d'Utwiller; l'avoué et le sénat de Rothenbourg; Conrad d'Ehingen et Reinhard de Rüti; les comtes Eberhard et Ulric de Würtemberg; l'évêque Gerhard de Spire; le magistrat et la ville de Neubourg. — L'évêque et le grand chapitre vendent au magistrat et aux bourgeois de Strasbourg 155 marcs d'argent, répartis sur plusieurs villes et villages, des prés et un revenu de cinquante rézaux de blé en argent, le tout au prix de 1860 marcs. — Convention faite entre le magistrat et l'évêque Berthold et d'après laquelle le prévôt Jean de Lichtenberg devra, après la mort de ce prélat, être chargé de l'administration de l'évêché, jusqu'à l'élection de son successeur.

Minute d'un projet d'alliance entre l'évêque Berthold et le magistrat de Strasbourg.

Notice sur la captivité de ce prélat, transcrite de la Chronique de Kœnigshoven.

Rapport sur l'exhumation du corps de Berthold de Bucheck en 1547.

Jean II de Lichtenberg. (1353-1365.)

AA. 1400. (Liasse.) — 15 parchemins et 6 pièces papier en assez bon état; 21 sceaux.

1356-1365. — Traités d'alliance conclus entre l'évêque Jean et la ville de Strasbourg. — Alliance faite par

ce prélat, Jean et Louis de Lichtenberg et le magistrat de Strasbourg avec les villes de Haguenau, Colmar, Schlestadt, Obernai, Rosheim, Kaysersberg, Türckheim et Münster. — L'évêque, du consentement de son chapitre, fait don à Nicolas Bœcklin de 6 marcs d'argent et de 18 rézaux d'avoine, en récompense de ses services ; — il vend à la ville de Strasbourg 80 marcs d'argent, hypothéqués sur le bailliage de Molsheim, pour la somme de 1200 marcs. — Legs fait à l'évêque par Dietmar de Kalkofen, prêtre à Westhofen. — Accommodement, amené par Bourcard, burgrave de Magdebourg, landvogt d'Alsace, et Simon de Lichtenberg, des dissensions entre l'évêque Jean et la ville de Schlestadt. — Lettres de sauf-conduit délivrées par ce prélat et le magistrat de Strasbourg aux sujets du comte Rodolphe de Hohenbourg et aux habitants de Horwe qui font le commerce en Alsace. — L'évêque se reconnaît débiteur de la somme de 21 livres, 3 schellings et 9 petits florins de Florence, à Conrad Wisz, orfèvre à Strasbourg. — Les frères Henri et Frédéric de Hornberg reconnaissent avoir reçu de l'évêque Jean 300 livres pour services rendus et à rendre. — Ce prélat atteste avoir conféré la prêtrise à Jean Musicher. — Décompte d'après lequel l'évêque reste devoir à Jean Merswin 1142 livres, 9 schel., 6 pfen. pour les divers chefs y mentionnés. — Bourcard de Landsperg reconnaît qu'il est dû à Walter de Mülnheim 12 livres pfennings pour un cheval vendu à l'évêque. — Exposé des griefs de l'évêque contre la ville, à raison des empiétements du juge séculier sur les attributions des tribunaux ecclésiastiques, à cause des dommages que lui ont causés les expéditions des Strasbourgeois au-delà du Rhin et contre les seigneurs d'Andlau, et à la suite d'autres attaques et infractions. — Plaintes formulées par la ville contre l'évêque, au sujet d'atteintes portées à ses droits et prérogatives. — Version allemande de la supplique adressée par le magistrat de Strasbourg au pape Urbain, pour demander la nomination du doyen Jean d'Ochsenstein ou du chanoine Egon de Habsbourg au siége épiscopal de cette ville, devenu vacant par le décès de l'évêque Jean. — Le magistrat réclame à Conrad de Lichtenberg, Henri de Geroldseck, Bentz de Snellingen et à l'avoyer Rœblin le restant de la dette contractée par feu l'évêque Jean auprès de la ville de Strasbourg et garantie par eux. — Arrêté du magistrat, faisant défense à tout bourgeois d'avoir des rapports avec les chanoines ou de se mêler de leurs affaires, tant que durera la mésintelligence des membres du grand chapitre et jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque.

AA. 1401. (Liasse.) — 1 parchemin et 69 pièces papier en assez mauvais état.

XIVe siècle. — Correspondance de l'évêque Jean II de Lichtenberg avec le magistrat de Strasbourg :

L'évêque Jean prie le magistrat d'intervenir dans une contestation suscitée à Jean Zeller au sujet d'un cheval qu'il a acheté ; — il fait savoir que l'empereur l'a accueilli avec bienveillance ; — il demande la restitution d'un foudre de vin, saisi par le juge séculier au prêtre Hugues de Bischofsheim ; — il invite le magistrat à envoyer ses délégués à une conférence convoquée à Dachstein ; — il annonce qu'il fera donner l'assaut au château de Roldingen, parce qu'il n'a reçu aucune satisfaction des seigneurs de Bitche, et demande l'assistance du magistrat ; — il prie ce dernier de se faire représenter dans une réunion qui aura lieu à Rhinau, pour juger le différend entre le sieur Boelre, qui a accepté l'arbitrage du prélat, et la ville de Strasbourg ; — il l'engage à envoyer des délégués auprès de lui à Saverne, pour qu'il réconcilie la ville de Strasbourg avec son oncle Ottemann, et à Offenbourg pour recevoir communication de nouvelles venant de la Bohême ; — il demande justice pour son serviteur Scheckeman, qui a un procès pendant devant le tribunal de Strasbourg ; — il informe le prévôt de l'église cathédrale qu'il se rendra à son appel et lui indiquera la ville où il s'arrêtera, ajoutant qu'il a interdit à ses serviteurs à Molsheim et à Dachstein de commettre des actes attentatoires à la morale ; — il invite ses oncles à se rendre aux conférences qui auront lieu à Saverne au sujet de l'affaire pendante entre les villes de Bâle, de Strasbourg et de Fribourg, d'une part, et Engelbrecht de Hohenstein d'autre part ; — il prie le magistrat de ne pas entraver le péager épiscopal dans ses fonctions jusqu'à ce que, de retour en ville, il puisse s'entendre avec lui à ce sujet ; — il engage ledit magistrat à ne pas correspondre avec Jean de Geroldseck ; — il fait appel à son indulgence en faveur d'un habitant de Fegersheim, accusé d'un méfait ; — il lui écrit qu'il s'empressera de se rendre à ses désirs en ce qui touche le seigneur de Linange ; — il le prie de laisser à l'avoyer Henselin de Molsheim la latitude de s'arranger à l'amiable avec les bourgeois de Strasbourg ; — il demande l'ajournement à huitaine de la cause pendante entre Henselin zu dem Baum et le docteur Bernhart ; — il répond à Jean d'Ochsenstein, doyen du grand chapitre, qu'il n'a reçu de lettre ni du duc de Lorraine ni de l'évêque de Mayence touchant l'affaire en question, et le charge de lui procurer, suivant leurs conventions,

l'argent dont il a besoin ; — il réclame pour ses sujets la protection du magistrat contre le bourgeois Untzelin de Strasbourg ; — il approuve la convocation de conférences pour accommoder les démêlés entre les habitants de Geispolsheim et ceux de Strasbourg ; — il fait savoir qu'il accepte la trêve que Gotzman Münich et ses fils lui proposent, et prie le magistrat de convoquer, à ce sujet, une assemblée à Mulhouse et d'y envoyer ses délégués ; — il sollicite l'élargissement d'arbalétriers faits prisonniers par la ville ; — il annonce au doyen Jean d'Ochsenstein que Jean am Berge a livré, suivant conventions faites, son château aux Mülnheim, lui ordonne de contremander les secours de Strasbourg et de se rendre auprès de lui à Benfeld. — Lettre de créance donnée par l'évêque Jean à son délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Le prélat informe ce dernier de la prochaine arrivée du dauphin à Metz et de la disgrâce des seigneurs de Fénétrange auprès de l'empereur ; — il fait savoir que George de Geroldseck veut soumettre à son arbitrage ses contestations avec l'abbé de Windeck et son frère Conrad, et demande l'avis du magistrat à ce sujet ; — il se plaint des actes de violence commis par des Strasbourgeois sur la personne de Henri Erlech, avoyer à Ulm, d'une invasion, à main armée, dans ce village, de l'admission de plusieurs sujets épiscopaux au droit de bourgeoisie à Strasbourg, et demande satisfaction pour tous ces faits. — Lettre de créance d'André Wydergrin, délégué épiscopal auprès du magistrat. — L'évêque Jean demande l'intervention de ce dernier en faveur du chevalier Hartmann Waltbote, qui se plaint de ce que Guillaume et Eberlin Betzscholt, bouchers à Strasbourg, s'emparent de la dîme qui lui revient à Ottenheim ; — il mande qu'il a été informé par le roi romain que le roi et la reine de l'Apulie ont reçu de lui l'investiture de leurs fiefs, que tous les jours des seigneurs et des villes lui prêtent foi et hommage et que Sa Majesté l'a invité à son couronnement ; — il prie le magistrat de lui fournir trente ou quarante lances pour le jour que lui fixera le prévôt de Bernstein ; — il transmet des renseignements sur des affaires touchant le couvent de Neubourg ; — il promet de servir la ville auprès du conseiller du margrave ; — il prévient qu'il a fixé une audience à Benfeld, pour juger l'affaire pendante entre la ville de Schlestadt et les seigneurs de Mülnheim ; — il communique au magistrat la justification des habitants de Vendenheim, au sujet des plaintes produites contre eux pour mauvaise administration des communaux. — Lettre de créance de l'évêque Jean à l'usage de Paul et de Jean de Mülnheim, ses délégués auprès de la ville de Strasbourg. — Le prélat sollicite un sursis pour le chanoine Nicolas, son suffragant, auquel le magistrat réclame 10 livres pfennings ; — il demande des secours pour repousser les attaques dont il est menacé à Molsheim et à Mutzig ; — il engage le magistrat à envoyer des délégués auprès de lui, pour recevoir verbalement des communications qu'il est en mesure de faire sur le compte du seigneur de Werdenberg ; — il intercède en faveur du prêtre Nicolas Schenck, afin de lui faire obtenir la permission de toucher en ville les canons et les rentes qui lui sont dus, ou de lui procurer l'appui de l'autorité pour obliger ses débiteurs à le payer ; — il demande aide et conseil pour l'abbé de Schuttern ; — il prie le magistrat de lui donner l'explication du passage d'une lettre par laquelle il propose une prolongation de trêve à la ville de Bâle ; — il annonce au même qu'il fera droit à sa réclamation, demandant l'élargissement d'un valet que son échanson retient prisonnier à Ettenheim ; — il s'excuse de ce qu'il ne peut se faire représenter à l'assemblée convoquée à cause de l'abbesse de Saint-Etienne et des religieuses de Sainte-Agnès ; — il se déclare prêt à intervenir auprès du margrave et du seigneur de Hadstatt, et à s'entendre avec ce dernier conformément à la teneur de la lettre du magistrat et du sire de Schœnau ; — il annonce le baptême de la fille de l'empereur et le départ de Sa Majesté pour Nuremberg, où elle a convoqué les états de l'Empire, parmi lesquels la ville de Strasbourg devra figurer ; — il répond au magistrat qu'il écrira avec instances au seigneur de Ribeaupierre dans l'intérêt du maintien de la paix publique ; — il propose à Geoffroi de Linange Hugues de Geroldseck ou l'un des seigneurs de Lichtenberg pour arbitre dans ses contestations avec Jean de Wangen, à cause des prisonniers faits par ce dernier ; — il promet d'agir selon les vues du magistrat ; — il charge le doyen Jean d'Ochsenstein de requérir l'assistance de la ville de Strasbourg contre Gotzeman Münich, qui a attaqué Rouffach, et contre quatre seigneurs de Brandeis, qui ont servi dans sa troupe sans avoir envoyé préalablement de défi ; — il écrit d'Avignon que lui et les siens se portent bien et qu'il annoncera son retour ; — il s'excuse de ce qu'il ne peut pas assister à une entrevue que les délégués de la ville doivent avoir avec Diebold Schenck. — Postscriptum d'une lettre disant que le roi a quitté Pont-à-Mousson et poursuit sa route. — Lettre de créance donnée par l'évêque Jean à son frère Sigismond de Lichtenberg, envoyé par lui auprès du magistrat de Strasbourg. — Le prélat proteste contre l'emprisonnement de l'avoyer Jean de Molsheim ; — il écrit au magistrat que le fils

de Reinbold Liebenzeller a fait irruption dans le couvent d'Eschau et a enlevé un cheval au nommé Schwencker, que, par représailles, le receveur épiscopal de Molsheim a capturé l'avoyer de Liebenzeller à Trænheim ; en même temps l'évêque déclare qu'il élargira le prisonnier si l'on restitue le cheval ; — il demande satisfaction pour les mauvais traitements infligés à son serviteur Bolant par des bourgeois de Strasbourg ; — il invite le magistrat à suspendre toute action contre les habitants d'Obernai ; — il donne avis qu'il a écrit à tous les seigneurs et villes, à l'exception de Worms, de Spire et de Wissembourg ; — il promet de communiquer les nouvelles que lui rapportera le messager qu'il a envoyé auprès de l'empereur, et fait savoir que son cousin Louis de Lichtenberg et ses fils consentent à s'abstenir momentanément de toute entreprise contre Otteman d'Ochsenstein ; — il intervient pour accommoder les dissensions entre Strasbourg et Obernai au sujet de Diebold Schenck ; — il sollicite une sentence dans le procès du prêtre Henri de Sæssolsheim, pendant devant le magistrat ; — il prie ce dernier d'obliger le bourgeois Pfadehücher à se conformer au jugement rendu dans son procès contre le chapitre de Rhinau ; — il annonce qu'il assistera aux conférences qui auront lieu à Geudertheim entre les sous-landvogts et les délégués de Haguenau ; — il communique une lettre du comte Frédéric de Linange le Vieux, et déclare que si le magistrat en approuve le contenu, il y acquiescera également.

AA. 1402. (Liasse.) — 2 parchemins et 53 pièces papier en assez mauvais état.

XIVe siècle (suite). — L'évêque Jean de Lichtenberg demande au magistrat un sauf-conduit pour Cunon de Kolbsheim ; — il le convoque à des conférences qui auront lieu à Neuwiller avec les seigneurs de Bitche. — Le comte Eberhard de Würtemberg s'excuse de ne pouvoir se rendre à l'assemblée convoquée par l'évêque Jean et Walter de Geroldseck à Offenbourg, au sujet d'Eberhard de Werdenberg, et en demande l'ajournement. — L'évêque invite le magistrat à un conseil qui se tiendra dans la maison de l'Œuvre Notre-Dame ; — il demande, conformément au traité d'alliance conclu entre lui et la ville de Strasbourg, l'assistance du magistrat contre Reinhard de Windeck, Pfau de Rieppurg, Jean de Beckingen, Jean d'Entzberg, Conrad Glatz et Rudemberg, qui se sont rendus coupables de meurtre, d'incendie et d'extorsions envers des sujets épiscopaux; — il réclame l'élargissement d'un valet nommé Horemberg, de Gengenbach, retenu prisonnier par Henri de Lahr ; — il fait savoir qu'Albert Hunt et ses frères lui ont déclaré avoir partagé avec Catherine, femme de Jean Bertschin, selon le droit et la ustice, et que si elle croit avoir des réclamations à faire, elle devra les adresser au prévôt d'Ortenberg. — Lettre de créance donnée par l'évêque à son maréchal, envoyé auprès du magistrat à cause des démêlés entre les seigneurs de Mülnheim et le vicedom épiscopal. — Le prélat mande qu'il a conclu une trêve de huit jours avec Gotzeman Münich; — il demande qu'on respecte les droits de son prévôt à Ettenheim ; — il prie le magistrat de renvoyer devant la juridiction ecclésiastique la cause pendante entre le sacristain Pierre de Saint-Pierre-le-Jeune et Jean Zipffeler ; — il intervient en faveur de Nicolas Hegelin, en contestation avec Hugues Judenbreter ; — il fait savoir qu'il a donné plein pouvoir à Jean de Mülnheim et à Jean Merswin, son burgrave, de traiter avec le magistrat ; — il charge ledit burgrave de solliciter un délai pour son serviteur Endemann ; — il prie le magistrat de faire droit aux prétentions de Henri de Schellenberg, prébendaire du chœur de la cathédrale, contre la demoiselle Dude d'Obernai, au sujet d'une somme d'argent provenant de la prébende de cet ecclésiastique ; — il demande qu'on veuille surseoir, jusqu'à son retour à Strasbourg, au jugement de la cause de son oncle Eberhard de Kybourg et de ses frères, cités à l'hôtel de ville ; — il charge le doyen Jean d'Ochsenstein de solliciter un délai pour Louis de Hopscheit. — Sauf-conduit de l'évêque Jean à l'usage d'Arnaud de Cervole, se rendant à la cour impériale. — Le prélat prie le magistrat de terminer le plus tôt possible le procès pendant entre la ville et l'avoyer épiscopal de Kriegsheim ; — il exprime ses regrets au sujet de l'affaire des habitants de Honau, et promet de juger le litige avec Cunon de Kolbsheim au gré du magistrat ; — il demande à ce dernier un délai pour ses avoyers de Schirmeck et de Mutzig, qui se sont portés caution pour deux Lorrains. — Lettre de créance donnée par l'évêque à André Wydergrin, délégué par lui auprès du magistrat. — Le prélat prie celui-ci de lever la défense qu'il a faite à son official de juger le procès pendant entre Nicolas de Halle, chanoine de la collégiale de Haslach, et Albert de Malberg ; — il fait appel à l'assistance de la ville, pour repousser une invasion que le bailli du duc de Lorraine veut tenter en Alsace ; — il sollicite un délai pour le paiement d'une somme de 80 marcs, due par les habitants du bailliage de Molsheim à la ville de Strasbourg; — il prie le magistrat d'exiger des héritiers de Walter Cluge, de son vivant geôlier au service de l'évêché, le

remboursement du loyer de la maison que le défunt avait occupée et touché depuis son décès par Bourcard Meyer ; — il se déclare prêt à faire droit aux réclamations qu'on pourrait produire contre le prêtre Hanemann de Bâle ; — il fait savoir qu'il accompagnera le duc d'Autriche à Colmar et qu'il enverra son conseiller aux conférences convoquées au sujet du seigneur de Bitche; — il écrit au magistrat, qu'après s'être rendu à son désir en ajournant les représailles contre les habitants de Colmar, qui ont assassiné Jodoque Keller de Rouffach, il est décidé à sévir contre eux, et demande qu'on avise à ce qu'il y a à faire dans le cas donné ; — il réclame le secours de la ville de Strasbourg contre les agressions du comte Jean de Fürstenberg ; — il prie le magistrat de renoncer à l'attaque projetée contre Jean Beger de Westhofen. — Les autorités de Strasbourg signalent à l'évêque les dérèglements d'un prêtre nommé Murvogel et demandent son châtiment. — Le prélat sollicite l'intervention du magistrat auprès des Mülnheim et des Zorn, pour qu'ils restituent le bétail enlevé par eux au vicedom épiscopal et à ses cousins ; — il engage la ville à envoyer des délégués auprès de lui à Dachstein, pour de là se rendre ensemble à Dorlisheim, où il a convoqué une réunion avec les députés de Rosheim ; — il réclame l'élargissement d'un valet de Rodolphe de Scharrach, détenu par des bourgeois de Strasbourg ; — il annonce l'arrivée d'une troupe armée à Saint-Nicolas-du-Port et à Belfort, et s'informe s'il peut être utile en quelque chose au magistrat. — Lettre de créance donnée par l'évêque Jean à Ludemann d'Utenheim, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Le prélat charge son prévôt à Rouffach de s'employer à l'accommodement des contestations entre le magistrat de Bâle et le seigneur de Bollwiller ; — il transmet la réponse dudit magistrat au sénat de Strasbourg ; — il fait savoir que le doyen et l'écolâtre de Saint-Thomas ont soumis leur différend à son arbitrage ; — il intervient en faveur de Lauwelin Zappfelresze de Benfeld, cité en justice par Lutold de Mülnheim ; — il informe le magistrat qu'il a chargé Jean d'Ochsenstein de négocier la paix entre le comte Egon et la ville de Fribourg, et le prie d'empêcher que, pendant ces négociations, les habitants de Rosheim et d'autres villes de l'empire, qui sont en dissension avec le comte, ne se livrent à des actes d'hostilité contre lui ; — il demande au magistrat l'ajournement, jusqu'à son retour, de l'évocation des affaires suivantes : contestations entre les dominicains et les franciscains ; — entre le recteur et le curé de Rothenkirche, d'une part, et le couvent de ce nom d'autre part ; — entre le prévôt et plusieurs chanoines de Saint-Pierre et l'abbesse d'Erstein. — L'évêque Jean sollicite la suspension des poursuites contre l'écolâtre de Saint-Thomas pour retard de paiement de ses contributions ; — il mande que Walter de Geroldseck a conclu une trêve avec Eberhard de Werdenberg, à laquelle il n'adhérera que si le magistrat en fait autant. — Projet de conventions entre l'évêque Jean de Lichtenberg et le comte Jean de Fürstenberg au sujet de la vallée de Hammerspach.

Jean III de Lützelbourg. (1365-1371.)

AA. 1403. (Liasse.) — 9 parchemins et 3 pièces papier en assez bon état; 7 sceaux.

1366-1371. — L'évêque Jean, du consentement de Jean de Kybourg, prévôt, et du chapitre de l'église cathédrale, vend au doyen Jean d'Ochsenstein la ville de Bœrsch avec tous les domaines, droits, revenus et appartenances qui en dépendent ; — il cède à Jeckelin Nussebengel 20 livres pfennings, assis sur le péage épiscopal de Strasbourg. — Décompte établi entre l'évêque et Jean Merswin. — Communication faite au magistrat de Strasbourg des lettres de défi adressées au prélat par Jean de Blumenau le Vieux, par Jean Schantz, Lempsch, Gœtz d'Ingenheim et Nicolas de Windeberg, partisans du duc Sigismond de Deux-Ponts. — Approbation par l'évêque Jean d'Augsbourg du compte à lui présenté par Jean Merswin, burgrave de Strasbourg. — Concession faite par l'évêque Jean de Lützelbourg à Siegfried Merswin, prévôt du couvent de Saint-Arbogast, de la jouissance biennale de l'office de la custodie. — Le comte Hugues de Fürstenberg et George de Geroldseck font savoir qu'ils ont rétabli la paix entre l'évêque et la ville de Strasbourg, d'une part, et les seigneurs de Horemberg et de Falckenstein-Ramstein d'autre part. — Vidimus d'une charte par laquelle l'évêque Jean, du consentement du grand chapitre, vend à Ottemann d'Ochsenstein 350 livres pfennings, assis sur le bailliage d'Ortenberg et sur les villes d'Offenbourg, de Gengenbach et de Zell, avec leurs appartenances et dépendances. — Traité d'alliance conclu entre l'évêque Jean, Othon d'Ochsenstein, le magistrat de Strasbourg et les frères Frédéric et Cunemann Vogt de Wasselonne contre le comte Gottfried de Linange. — Alliance conclue entre l'évêque Jean, la ville de Strasbourg et le comte Eberhard de Würtemberg.

Lambert de Burne. (1371-1375.)

AA. 1404. (Liasse.) — 4 parchemins et 29 pièces papier en assez bon état.

1371-1375. — L'évêque Lambert de Spire accuse réception de la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg l'informe que beaucoup d'habitants de cette ville, munis de son sauf-conduit épiscopal, ont expédié sur le Rhin des bateaux chargés; il proteste de ses bonnes dispositions envers les Strasbourgeois et fait savoir qu'il s'est employé dans leur intérêt auprès du duc Robert et du margrave; — il annonce que les nouveaux droits de péage sur le Rhin et sur la voie de terre sont abolis; — il communique une lettre du duc Robert, affirmant que la ville de Spire est disposée à faire la paix avec Strasbourg, et promet de faire tenir au magistrat les renseignements qui lui parviendront sur Stups et les autres ennemis de cette ville. — Missive par laquelle le duc Robert informe l'évêque Lambert que la ville de Spire consent à une trêve avec Ottemann Sturm, et déclare que, celle-ci conclue ou non, la navigation du Rhin restera libre. — L'évêque Lambert exprime ses regrets de ce qu'il n'a plus trouvé les députés strasbourgeois à Nuremberg, offre au magistrat son appui auprès de l'empereur et lui annonce le mariage du margrave Othon de Brandebourg avec la duchesse d'Autriche, et celui du duc Albert d'Autriche avec une autre fille de Sa Majesté; — il prévient que la ville de Mayence ne se prononcera pas sur la conclusion d'une trêve avant le retour de ses délégués à l'assemblée provinciale.

Dissensions entre l'évêque Lambert et son compétiteur Jean d'Ochsenstein :

Lambert de Burne annonce au magistrat sa nomination au siège épiscopal de Strasbourg. — Le comte Eberhard de Würtemberg demande l'appui du magistrat pour son oncle le doyen Jean d'Ochsenstein, élu à l'évêché de Strasbourg. — Demande analogue faite par le duc de Lorraine. — Le magistrat informe les députés envoyés par la ville de Molsheim, qu'il a reçu la promesse que l'évêque Lambert ne frapperait pas la ville d'interdit, et les charge d'en obtenir autant de Jean d'Ochsenstein. — L'évêque Lambert invoque l'assistance du magistrat contre le doyen d'Ochsenstein, qui s'est emparé violemment du palais épiscopal. — Projet d'un traité d'alliance entre l'évêque Lambert et les seigneurs de Mülnheim. — Le prélat prie le magistrat d'user de son crédit auprès du doyen d'Ochsenstein, pour l'amener à restituer les chevaux que ses gens ont enlevés dans le Ried; — il demande qu'on lui cède 300 rézaux de seigle et 700 rézaux d'avoine. — Jean d'Ochsenstein accorde, sur la demande du magistrat, une trêve à l'évêque Lambert. — Hugues de Ribeaupierre, chanoine du grand chapitre, déclare qu'il ne se rendra à l'assemblée d'Altorf que si le magistrat lui envoie un sauf-conduit désignant Lambert comme évêque de Bamberg et non comme évêque de Strasbourg. — Henri de Mülnheim et les autres délégués de la ville rendent compte de leurs négociations dans le but de mettre fin aux démêlés de l'évêque Lambert et de Jean d'Ochsenstein; ils prient le magistrat d'intervenir dans les contestations entre la veuve de Jean Zorn et les habitants d'Ettlingen, et s'informent s'il est vrai que l'évêque perçoit des droits de péage sur les ponts et si on laisse entrer en ville du bois de chauffage et d'autres articles de cette nature. — L'évêque requiert le secours de la ville pour reprendre le fort sur le cimetière d'Epfig, dont Jean d'Ochsenstein s'est emparé; — il réitère cet appel; — il annonce qu'il a repris le cimetière en question et que l'ennemi est en fuite; — il prie le magistrat d'aviser à ce que Jean d'Ochsenstein satisfasse aux clauses et conditions des conventions conclues avec lui; — il insiste pour être mis en possession de l'hôtel dit « die alte Pfalz » et de la juridiction ecclésiastique; — il déclare qu'après s'être conformé aux conventions passées entre lui et Jean d'Ochsenstein, il acceptera également les décisions des délégués envoyés par la ville à Epfig. — Le chapelain de Jean d'Ochsenstein rend compte d'une mission que, de concert avec Albert de Bucheim, il a remplie pour le duc d'Autriche auprès de l'empereur. — Projet de conventions stipulant que l'évêque Lambert doit une indemnité en argent à Jean d'Ochsenstein, pour les dépenses qu'il a faites et les pertes qu'il a subies. — Projet des actes attestant la réconciliation de l'évêque Lambert avec Jean d'Ochsenstein. — Réponses de Jean d'Ochsenstein le Jeune, cellérier du grand chapitre, aux lettres d'intervention du magistrat en faveur de Nicolas Mühlstein, et revendication faite par lui des biens qui lui ont été enlevés par Hanemann Hüffelin, Thomas d'Endingen et d'autres bourgeois de Strasbourg. — Lettres réversales du doyen Jean d'Ochsenstein, par lesquelles il déclare être réconcilié avec la ville de Strasbourg. — L'évêque Lambert fait savoir au magistrat que les sujets de l'évêché sont inquiétés par Jean de Berg et Quirin de Menchhoffen, et le prie de lui envoyer dix lances à Saverne. — Actes de réconciliation entre ce prélat et Jean d'Ochsenstein. — L'évêque Lambert de Bamberg déclare avoir fait sa paix avec le magistrat de Strasbourg. (1379.)

AA. 1405. (Liasse.) — 25 pièces papier en assez bon état.

1374-1376 (suite). — Correspondance de l'évêque Lambert avec le magistrat de Strasbourg au sujet de l'invasion du duc de Lorraine et du seigneur de Blamont en Alsace, et de la reddition de Saint-Hippolyte:

L'évêque Lambert accuse réception d'une lettre du magistrat concernant le duc de Lorraine et le seigneur de Blamont, et annonce sa prochaine arrivée à Strasbourg, pour convenir avec les autorités des mesures à prendre dans le cas où le duc d'Autriche attaquerait les Waldner; — il fait savoir qu'il a mis tous ses amis d'outre Rhin sur leurs gardes contre le duc de Lorraine, et se déclare prêt à concourir de son mieux à la protection du pays; — il communique la nouvelle que de fortes concentrations de troupes se font en Lorraine et en Bourgogne; — qu'on se propose d'investir la place de Belfort et de pénétrer plus avant en Alsace; — il annonce qu'il prendra part aux conférences convoquées pour accommoder le différend entre les seigneurs de Bitche et Sigismond de Lichtenberg, dont il est sans nouvelles; — il envoie au magistrat le sauf-conduit qu'il a reçu de ce dernier seigneur et la copie de celui qu'il lui a délivré en son nom et au nom de la ville; — en même temps le prélat fait savoir qu'il a écrit au comte Rodolphe de Habsbourg au sujet de l'entrevue que celui-ci doit avoir avec les délégués de Strasbourg, à raison de l'affaire de l'ancien recteur de l'église de Châtenois; — il prévient qu'il a été avisé par son avoyer à Saverne que les seigneurs de Bitche et de Deux-Ponts sont entrés en campagne, avec le duc de Lorraine, contre la ville de Metz et menacent le territoire de Strasbourg; — il écrit que Wecker de Bitche est de retour dans ses foyers; — il communique des renseignements sur la force et les opérations de l'armée du duc de Lorraine, qui se propose de donner l'assaut à Saint-Hippolyte, et annonce son intention d'aller au secours de cette place; — il fait part des démarches qu'il a tentées auprès du duc d'Autriche en vue de la conservation de la paix et pour sauvegarder l'honneur du pays; — il indique les positions occupées par l'ennemi, auquel on suppose l'intention de donner l'assaut sur un point encore inconnu; — il met le magistrat au fait des conditions auxquelles il a rendu Saint-Hippolyte au duc de Lorraine, et mande que le seigneur de Blamont fera une expédition contre Obernai; — il annonce qu'il a dû ajourner l'assemblée à laquelle il avait convoqué le landvogt et les délégués de Colmar et de Schlestadt, pour se rendre dans le Haut-Rhin, où le duc Léopold traverse ouvertement les terres de l'évêché près de Rouffach; — en même temps il prévient que le seigneur de Blamont rassemble des troupes pour envahir le pays; — il informe le magistrat que le duc de Lorraine, à cause de la naissance d'un fils, a contremandé l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc d'Autriche.

Correspondance de l'évêque Lambert avec le magistrat de Strasbourg au sujet de l'invasion des Wallons (bandes de routiers) en Alsace:

L'évêque écrit au magistrat qu'après avoir reçu son avertissement, l'approche des Wallons lui a été signalée encore d'autre part, et se déclare prêt à associer ses efforts à ceux de la ville pour sauvegarder la sécurité du pays; — il communique des renseignements portant que l'armée des Wallons se propose d'entrer en Alsace vers la Pentecôte, qu'elle est postée sur trois points et qu'elle se renforce tous les jours; — il invite le magistrat à se faire représenter dans l'assemblée de Dachstein et l'informe que les troupes de l'évêque de Metz, sous les ordres de Conrad Beger, sont au service des seigneurs de Bitche, et que les Wallons ont pénétré dans le pays par la grande route de La Petite-Pierre; — il convoque le magistrat aux conférences qui se réuniront à Colmar, afin de délibérer sur les dispositions à prendre pour la défense du pays; — il demande l'envoi de cinquante arquebusiers à Molsheim, pour de là être dirigés sur Metz, vu qu'il ignore la direction que prendra l'armée wallonne; — il fait savoir que les Wallons sont campés autour de Saint-Dié, mais qu'on ignore de quel côté ils se dirigeront; — il rend une sentence favorable au maintien du protectorat des seigneurs de Schœnau sur l'hôpital du Saint-Esprit à Rouffach.

AA. 1406. (Liasse.) — 1 parchemin et 41 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle (suite). — Correspondance de Lambert de Burne, évêque de Bamberg et de Strasbourg, avec le magistrat de cette dernière ville sur des sujets divers:

L'évêque annonce au magistrat qu'il a été saisi par la peste dans la petite ville de Saint-Antoine, mais qu'il est en voie de guérison; — il l'engage à intervenir dans les dissensions entre Rodolphe d'Ochsenstein et les seigneurs de Lichtenberg, pour obtenir du premier l'élargissement des prisonniers qu'il a faits et la restitution des biens dont il s'est emparé; — il le prie de renoncer à connaître de la cause pendante entre Louis Bog, recteur de l'église de Gresswiller, et la sœur du prêtre Henri Legelin, réclamant un legs fait par son frère; — il lui ordonne de fournir son contingent pour le voyage de l'empereur à Rome; — il communique la nouvelle que l'empereur se rendra sous peu à Nuremberg ou à Rothenbourg en

Franconie; que l'assemblée convoquée à Wittemberg n'aura pas lieu; que Sa Majesté se prépare à faire la guerre au sujet de la Marche de Brandebourg; que les Turcs ont une forte armée devant Bude; que les Tartares font cause commune avec eux, et que l'on prête au roi de Hongrie l'intention de leur résister; que l'empereur, allié au margrave de Misnie, fait de grands préparatifs de guerre; que le pape a remporté d'éclatants succès sur les Milanais, auxquels il a fait de nombreux prisonniers et enlevé soixante-seize castels; — il détaille les conditions auxquelles l'empereur a transigé avec Othon de Brandebourg et le duc Frédéric de Bavière. — Missive indiquant les mesures prises par l'empereur après avoir établi l'union entre le royaume de Bohême et la Marche de Brandebourg, et disant que Sa Majesté, après l'accomplissement de ces soins, se rendra à Nuremberg, et que les ducs de Mecklenbourg et des Wendes, qui, pendant l'absence du monarque, ont causé de grands dommages à la Marche, ont été réduits à l'état de vassaux perpétuels du roi de Bohême. — Communication faite par l'évêque Lambert des renseignements suivants: l'empereur a conclu la paix avec le roi de Hongrie; le fils du premier de ces monarques épousera la fille du second; l'empereur aura des entrevues avec le duc Robert de Bavière, le comte Eberhard de Würtemberg et les villes impériales de la Souabe, pour chercher à mettre un terme à divers démêlés; Sa Majesté se rendra à Mayence pour conférer avec les états de l'empire sur les mesures à prendre en vue du maintien de la paix dans le pays. — Le prélat mande qu'il a pris la défense de la ville auprès de l'empereur, et rapporte la réponse que Sa Majesté a faite aux villes d'Autriche, demandant que Strasbourg soit obligé à entrer dans leur alliance et réclamant le droit d'avoir, comme cette cité, des Pfahlbürger; — il annonce que l'empereur a amené, à Würzbourg, la paix entre les comtes de Würtemberg et les villes de la Souabe, et que la duchesse de Brabant ainsi que les archevêques de Cologne et de Trèves se rendront auprès de Sa Majesté à Mayence; — il prie le magistrat de renvoyer devant le juge ecclésiastique l'affaire du legs fait par le curé de Saint-Pierre-le-Vieux, et les contestations entre Eberlin Sicke et plusieurs bourgeois de Strasbourg au sujet d'une question analogue; — il l'engage à ne pas évoquer le procès pendant entre la collégiale de Saint-Thomas et le couvent de Sainte-Agnès, vu qu'il espère arranger les choses à l'amiable; — il demande à être mis en possession de ce que l'ecclésiastique Hugues Spanner lui a légué; — il fait savoir qu'il se rendra auprès de l'empereur, offre au magistrat ses services à la cour et lui recommande l'évêché pendant son absence; — il consent à une trêve avec Hugelin de Ribeaupierre; — il charge Rodolphe Herven, trésorier de l'église cathédrale, de faire appel au secours de la ville contre ce seigneur. — Lettre de créance donnée par l'évêque Lambert à Henri de Hohenstein, son délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Le prélat écrit qu'il attend les délégués de la ville à Dachstein; — il informe le magistrat que, sur sa demande, il a fait lever la saisie mise sur les biens que plusieurs bourgeois de Strasbourg possèdent à Willgottheim; en même temps il se plaint de ce que ceux-ci ont retenu depuis en ville des sujets épiscopaux et enlevé quatre chevaux au Kochersberg; il réclame l'élargissement des uns et la restitution des autres; — il sollicite l'intervention du magistrat auprès de Thomas de Grostein, qui a l'intention d'attaquer l'évêché; — il annonce que Jean Botzheim, avoyer de Schlestadt, a rapporté la confirmation impériale de la paix provinciale en Alsace, et qu'une assemblée se réunira à ce sujet à Molsheim; — il convoque les délégués de la ville aux conférences qui auront lieu à Saverne, à propos des contestations avec la dame de Falckenstein; — il demande l'intervention du magistrat auprès de Reinbold-Hiltebrant de Mülnheim, pour qu'il garde auprès de lui le boucher Hertzen, fait prisonnier par René de Burne et Rodolphe de Bütenheim, jusqu'à ce que cette affaire soit évoquée; — il répond à la lettre qui le convoque aux assemblées qui doivent se réunir pour régler ses différends avec le seigneur de Ribeaupierre et le doyen d'Ochsenstein, et pour arranger l'affaire de la commune de Willgottheim; — il invite le magistrat à envoyer ses délégués à une assemblée qui se tiendra à Saverne; — il annonce que le castel construit par le comte Emichon devant Dagsbourg a été pris, et qu'on a fait prisonniers une quarantaine d'hommes; — il demande des saufs-conduits pour Cunon et Arbogast Rodder, Nicolas de Bach, les seigneurs de Stauffenberg et plusieurs serviteurs épiscopaux qui devront traverser Strasbourg pour se rendre dans leurs foyers; — il prie le magistrat de faire restituer à Eberlin, fermier de la cour dîmière d'Ichenheim, les chevaux et les bœufs que le fils de Tritelin et le nommé Thesselin, bourgeois de Strasbourg, lui ont enlevés; — il recommande ses sujets d'Offenbourg, qui possèdent des biens dans le ban et la juridiction des seigneurs de Windeck, à la protection du magistrat; — il réclame une réponse à son intercession en faveur de son serviteur Jean Phiffer; — il accuse réception de cette réponse, se plaint de sa teneur et des empiètements commis sur ses droits, et demande l'élargissement de Phiffer; — il correspond avec le magistrat au sujet de

la réunion fixée à Strasbourg pour régler l'affaire de Jean Erb; — il prie le comte Rodolphe d'ajourner l'assemblée convoquée à Brisach et de se rendre à celle qui aura lieu à Benfeld, pour négocier un arrangement avec le doyen du grand chapitre de Strasbourg; — il se plaint à Nicolas Marx du préjudice que le magistrat lui a causé, et exprime ses regrets de ce que Marx ne se soit pas rendu en personne auprès de lui; — il fait savoir que le roi des Romains lui a délivré un sauf-conduit pour la ville de Strasbourg, mais que n'en étant pas satisfait et espérant mieux, il retient le délégué strasbourgeois jusqu'à l'arrivée de Sa Majesté à Nuremberg; — il engage le magistrat à envoyer ses délégués à Haguenau, quoiqu'ils ne soient pas munis de saufs-conduits; — il déclare qu'il renonce à la perception des droits de péage à Seltz, et que son frère Guillaume est seul autorisé à percevoir trois gros au péage de Neubourg.

AA. 1407. (Liasse.) — 3 parchemins, 1 recueil et 7 pièces papier en assez mauvais état; 1 sceau.

1377-1380 (suite). — Titres relatifs au procès, en cour de Rome, suscité à la ville de Strasbourg par l'évêque Lambert de Bamberg:

Recueil contenant les copies suivantes: Fragment d'une pièce de procédure, exposant les dissensions entre Lambert de Burne, nommé évêque de Bamberg et administrateur de l'évêché de Strasbourg, et Jean d'Ochsenstein, doyen du grand chapitre, et relatant les efforts faits par le magistrat pour rétablir la paix entre les deux compétiteurs. — Citation donnée par l'auditeur des causes en cour de Rome à l'ammeister Henri Arge, à Jean Zorn, Henri de Mülnheim, Jean Schilt et Conrad Bock, stettmeisters, et à Jean Kantzeler à comparaître devant lui, sous la prévention d'avoir été les principaux fauteurs de la rébellion de Jean d'Ochsenstein contre l'autorité accordée par le saint-siège à l'évêque Lambert. — Copies collationnées des bulles papales suivantes, expédiées en 1378 par l'official à la cour épiscopale de Strasbourg: bulle du pape Innocent IV, confirmant tous les privilèges accordés à cette ville par les empereurs romains. — Lettres du même pontife, déclarant que l'église ne conclura pas la paix avec l'empereur Frédéric sans que l'évêque et la ville de Strasbourg n'y soient compris, exhortant celle-ci à rester attachée à l'église et l'assurant de sa protection. — Bulle du pape Alexandre IV, portant confirmation des privilèges de la ville de Strasbourg. — Bulle de Grégoire X, assurant à la ville la protection du saint-siège. — Charte de l'évêque Lambert, attestant sa réconciliation avec le doyen Jean d'Ochsenstein. — Procuration par laquelle l'ammeister Henri Arge, les stettmeisters et Jean Kantzeler donnent pouvoir à Jean de Neuwiller, Bernhard de Bugneco, Gyson Katzmann et à Jean Gewer de les représenter et de les défendre à la cour de Rome. — Procuration générale donnée par les mêmes au chanoine Jean de Neuwiller. — Lettre de remercîment adressée à ce dernier, pour les soins qu'il donne aux intérêts de la ville contre l'évêque Lambert; en même temps le magistrat lui fait savoir où il pourra toucher les fonds nécessaires à la poursuite du procès et à ses propres besoins, et le prie de persévérer dans son dévouement. — Copie des missives adressées par le magistrat à l'évêque Thomas de Nîmes, à Othon, roi de Sicile et duc de Brunswick, et à Jean Katzmann, chanoine de Sainte-Marie d'Erfurt et de l'église de Fritzlar, pour les prier de prêter leur appui au défenseur de la ville. — Le magistrat remercie Gyson Katzmann des soins qu'il donne à ses affaires, et lui recommande celles de Walter Wassicher et de l'Œuvre Notre-Dame; — il réitère ses remercîments à Jean de Neuwiller, et le prie de faire tous ses efforts pour que les trois consuls de Strasbourg, frappés d'excommunication, soient admis à se défendre. — Supplique adressée par le magistrat au pape, à l'effet d'obtenir que les poursuites exercées contre Jean Kantzeler, Henri de Mülnheim et Conrad Bock soient suspendues pendant une année, ceux-ci relevés de la peine à eux infligée et admis à se défendre comme les autres accusés. — Titre notarié, attestant que l'évêque Lambert est réconcilié avec la ville de Strasbourg. — Copie contemporaine de cet acte. — Lettres réversales par lesquelles le magistrat déclare qu'il s'est accommodé avec le prélat et tous les siens. — Réclamation faite par Gyson Katzmann d'une somme de 42 florins qu'il a avancée à Ripon, envoyé à Rome pour activer la solution des affaires de Walter Wassicher et de la fabrique de l'Œuvre Notre-Dame. — Le custode de Saint-Thomas annonce son arrivée à Rome, fait savoir qu'il a remis 20 florins à Gyson Katzmann, demande de nouveaux fonds pour le même et informe le magistrat que le pape a créé vingt-neuf cardinaux, au nombre desquels se trouvent l'archevêque de Prague et un archevêque hongrois. — Gyson Katzmann annonce qu'il a obtenu la sentence d'absolution et se recommande, ainsi que Ripon, à la générosité du magistrat. — Vidimus de la sentence prononcée par Abel Tuchs, intendant de l'évêque Lambert, dans l'affaire pendante entre Berthold Pfintzing et Jodoque Tebzel, bourgeois de Nuremberg, d'une part, et Ulrich Aufsez et Jean Styeber d'autre part.

AA. 1408. (Liasse.) — 1 parchemin et 12 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle (suite). — Correspondance de l'évêque Lambert avec le magistrat de Strasbourg, et autres pièces relatives aux différends entre cette ville et les seigneurs de Geroldseck, accommodés par le prélat :

Le magistrat prie l'évêque de renforcer de vingt hommes d'armes la garnison d'Offenbourg, pour garantir le pays pendant la guerre avec les seigneurs de Geroldseck ; en même temps il demande le libre accès des forteresses et villes épiscopales, notamment celui des places d'Offenbourg, de Gengenbach, de Zell et d'Ettenheim. — Le prélat informe Conrad Bock que George de Geroldseck n'est pas disposé à prolonger la trêve conclue avec la ville de Strasbourg ; il fait savoir qu'il a obtenu la prolongation de cette trêve ; il se met à la disposition du magistrat et propose la convocation d'une assemblée, pour régler les choses à l'amiable ; — il annonce que George de Geroldseck incline vers la paix, et qu'il fera connaître les dispositions de Henri de Geroldseck dès qu'il en sera instruit ; — il excuse ce dernier de ce qu'il ne s'est pas rendu à Strasbourg le jour fixé pour entamer des négociations, et prie le magistrat d'ajourner les choses jusqu'à la réunion des villes de l'empire à Benfeld, devant laquelle Henri de Geroldseck se présentera ; — il invite le magistrat aux conférences de Molsheim, convoquées pour traiter des questions qui déjà ont été débattues dans l'assemblée de Benfeld ; — il l'engage à recommander au comte de Salm de remplir avec zèle la mission dont il s'est chargé, et insiste pour que les représentants de la ville assistent à l'assemblée de Molsheim, où se trouveront également les délégués épiscopaux et ceux du landvogt ; — il sollicite un délai de quinze jours pour des sujets de Henri de Geroldseck, arrêtés pour avoir causé des préjudices à des bourgeois de Strasbourg ; — il prie le magistrat d'ajourner la réunion convoquée pour prononcer entre Henri et Conrad de Lichtenberg et le seigneur de Lichtenberg de Lahr ; — il notifie la conclusion de la paix entre la ville de Strasbourg et les frères George et Henri de Geroldseck, sur les bases proposées par le magistrat ; — il demande un délai pour Ruffelin Kalwe, avoyer de Henri de Geroldseck.

Frédéric de Blanckenheim. (1375-1393.)

AA. 1409. (Recueil.) — 4 parchemins et 74 pièces papier en assez bon état

XIVe siècle. — Annonce faite au magistrat par l'évêque Frédéric de sa nomination au siège épiscopal de Strasbourg, avec prière de l'assister dans l'administration du diocèse. — Le prélat demande à la ville des secours contre le comte Eberhard de Deux-Ponts ; — il écrit qu'il s'est engagé à faire observer fidèlement la trêve conclue entre les autorités de Strasbourg et les seigneurs d'Andlau ; — il réclame l'assistance de la ligue rhénane et des villes de la Souabe contre les margraves de Hochberg et leurs alliés, qui ravagent les terres de l'évêché ; — il intercède auprès de l'empereur en faveur du magistrat de Strasbourg, cité devant la cour impériale par l'évêque Lambert de Bamberg, pour obtenir qu'on respecte le privilège de *non evocando*, accordé à la ville par les prédécesseurs de Sa Majesté ; — il prie le sénat et l'ammeister de l'aider de leurs conseils et de leur appui, pour écarter de l'official épiscopal les conséquences qui pourraient résulter de son arrestation à la suite de ses altercations avec le nommé Grégoire ; — il s'informe auprès de son oncle Diebold de Neubourg s'il est vrai qu'il a l'intention de fournir des secours au sire de Vergy, dans la guerre que celui-ci fait à l'évêché, à la ville de Strasbourg et à l'Alsace, et exprime l'étonnement que lui causent les bruits répandus à ce sujet ; — il dénonce au magistrat l'agression injuste dont il est l'objet de la part du comte de Saarwerden, qui assiège le château de Zellenberg, brûle et ravage les propriétés des sujets épiscopaux ; il demande qu'on envoie, conformément au traité d'alliance qui existe entre lui et la ville, soixante hommes d'armes à Châtenois ; — il remercie le magistrat de son intervention auprès des margraves de Hochberg, regrette de ne pouvoir conclure la paix avec ces seigneurs et rappelle à la ville les obligations que lui impose le traité d'alliance qu'elle a fait avec lui. — Le magistrat invite l'avoyer Nicolas Marxer à s'engager par serment, ainsi que l'ont fait les autres officiers épiscopaux, à observer fidèlement le traité d'alliance conclu entre son maître et la ville de Strasbourg. — L'évêque Frédéric prie le magistrat de renvoyer devant le tribunal ecclésiastique l'action intentée au cuisinier Pierre par une jeune fille, à propos d'une promesse de mariage ; — il réitère cette demande ; — il désigne Rouffach pour lieu de rassemblement des hommes d'armes que le magistrat de Strasbourg a l'intention d'envoyer dans le Haut-Rhin, pour défendre le pays contre le sieur de Vergy et les Wallons ; — il prévient que ce seigneur se propose d'entrer en Alsace, et fait appel au concours du magistrat pour combattre cette invasion ; — il prie ce dernier de s'employer auprès du juif Simon, pour qu'il accorde un délai de paiement au comte de Salm ; — il sollicite la réhabilitation de feu Joseph Liebermann, banni de

la ville. — Correspondance entre l'évêque Frédéric et le magistrat au sujet des contestations de dame Gertrude de Landsperg, de son fils Henri, de Luthold de Mülnheim, de Heintzemann Kranich et de bourgeois de Strasbourg avec les habitants de Herboltzheim. — Le prélat sollicite la protection du magistrat pour deux juifs; — il recommande à son indulgence Simon, le préposé de la communauté des juifs, et son frère, détenus tous deux à Strasbourg; — il se plaint de ce que les troupes strasbourgeoises cantonnées à Schauenbourg et dirigées contre les seigneurs de Stauffenberg ont tué, près d'Oberkirch, un sujet épiscopal, et demande satisfaction; — il fait appel au secours du magistrat contre le seigneur de Kirckel; — il l'informe de l'intention du duc de Lorraine d'envahir le pays avec une forte armée, et demande à la ville vingt hommes d'armes, qui devront se rendre à Dambach; — il le prie de presser les juifs pour qu'ils acquittent l'impôt annuel de 50 marcs; — il lui dénonce l'envahissement de Küttolsheim par des Strasbourgeois, ainsi que les violences exercées par eux, et demande l'élargissement des prisonniers qui ont été faits et la restitution des objets qui ont été enlevés; — il demande qu'on mette à sa disposition le frère Jean de Prusse, détenu dans les prisons de Strasbourg sous l'inculpation d'hérésie; — il appelle les députés de la ville auprès de lui à Dachstein, pour délibérer avec eux sur des questions monétaires; — il consent à faire restituer du vin saisi par le bailli épiscopal à un bourgeois de Strasbourg; — il fait savoir que son neveu Walter de Geroldseck ne s'attend à aucune hostilité de la part de la ville de Strasbourg; — il prie le magistrat de permettre à ses administrés d'acquérir les rentes du sceau du tribunal ecclésiastique, cotées à 12 livres, au prix de 15 livres, pour faciliter l'acquittement des dettes qui pèsent sur l'évêché; — il sollicite son intervention pour obliger Schönemans, qui a enlevé des bœufs à trois habitants de Dambach, à faire droit aux plaintes de ces sujets épiscopaux. — Lettre de créance donnée par l'évêque Frédéric au doyen Jean d'Ochsenstein, délégué par lui auprès du magistrat. — Le prélat demande que le garde du sceau épiscopal soit dispensé de l'entretien d'un cheval pour le service de la ville; — il remercie le magistrat de ce qu'il a permis de faire des constructions dans le bâtiment qui est le siège du tribunal ecclésiastique, et sollicite l'autorisation pour les greffiers de continuer à y tenir les réunions de leur corporation; — il proteste contre l'atteinte portée par Jean Lentzelin à la dignité du grand chapitre, en faisant mettre saisie sur les biens des chanoines; — il demande la permission de faire enlever des fers achetés pour son compte à Strasbourg; — il prie le magistrat d'engager Walter de Mülnheim à se contenter, comme d'autres créanciers, des paiements que lui fait le préposé à l'octroi épiscopal; — il demande qu'on laisse sortir de la ville des sels qui doivent être conduits, pour son usage, au château d'Ortenberg; — il sollicite l'exemption des droits de douane et d'octroi pour les chanoines du grand chapitre; — il se plaint de ce que le magistrat a fait défense au préposé à l'octroi épiscopal de servir 200 livres de rentes dues à Stislaw de Weitenmühlen et de faire des paiements à qui que ce soit; — il demande qu'on lève cette défense et qu'on n'entrave pas davantage cet employé dans l'exercice de ses fonctions. — Lettre de créance de l'évêque Frédéric à l'usage de Nicolas de Grostein, délégué auprès du magistrat. — Le prélat fait savoir qu'il consent à être arbitre dans les contestations entre la ville et les seigneurs d'Andlau; — il engage Henri de Mülnheim, Jean Zorn et leurs alliés à suspendre les hostilités contre ces derniers jusqu'à ce qu'ils aient reçu un nouveau message du magistrat de Strasbourg. — Missives de l'évêque et du vicedom Rodolphe de Hohenstein au sujet de conférences qui doivent avoir lieu avec Wecker, seigneur de Bitche. — Instructions données aux délégués du magistrat auprès de l'évêque Frédéric. — Lettre de créance de ce prélat à l'usage de Nicolas Marx, envoyé auprès de la ville de Strasbourg. — L'évêque Frédéric sollicite pour Cleinhenselin de Heiligenstein la permission de séjourner pendant une quinzaine dans l'un des faubourgs de la ville, pour régler des affaires de famille; — il demande le renvoi devant les juridictions impériale et épiscopale de la cause de Pierre Wydergrien, cité par le magistrat au sujet d'une ferme qu'il tient à fief à Willer; — il charge son notaire Henri de s'entendre avec la ville de Strasbourg sur la conclusion de la paix entre elle et le seigneur de Bitche, et de signifier aux autorités de Sarrebourg que, dans le cas où elles accepteraient la déclaration de guerre de Henri de Linange, elles devront néanmoins observer la trêve jusqu'au jour de la Saint-George; — il sollicite pour Conrad Rebstock la permission d'entrer dans les faubourgs de la ville; — il fait appel au secours du magistrat contre le seigneur de Vergy, menaçant l'Alsace d'une invasion, et contre le comte Henri de Deux-Ponts, qui lui porte préjudice; — il communique au magistrat une déclaration de guerre qu'il a reçue; — il le prie de permettre au juif Simon de prêter 200 livres pfennings à la commune de Saverne. — Le magistrat fait savoir à l'évêque Frédéric qu'il portera devant l'assemblée d'Aschaffenbourg le différend qu'il a avec

lui, au sujet des «Erbeburger» (bourgeois établis hors la ville); quant au capital que la ville a placé sur le tribunal ecclésiastique, il accepte la caution de Hesson Pfaffenlap ou de Cleinhenselin, son frère; mais qu'à défaut de cette garantie, il entend que le garde du sceau épiscopal remplisse ses engagements. — Le prélat prie le magistrat de protéger Louis d'Alsfeld, qui jouit d'une prébende fondée par feu Nicolas de Haguenau, contre les prétentions des héritiers du défunt; — il se plaint de ce que Henselin Marley le trouble dans la jouissance de ses prébendes et fait appel à l'intervention des autorités; — il demande le renvoi devant sa juridiction des réclamations faites par Erlewin, doyen de Saint-Thomas, au sujet de redevances qu'il réclame sur la cour dîmière d'Ernolsheim; — il prie l'ammeister de s'employer auprès du petit sénat, pour qu'il renvoie devant le tribunal ecclésiastique le chapelain Conrad Trutwin, recherché par Schœttelin et Jean Cunemann de Dürningen à raison de biens appartenant à son église; — il intervient en faveur des enfants de feu le doyen de Rhinau, pour leur faire restituer par Henri Fridrich les biens qu'il détient à leur détriment; — il demande le renvoi devant la juridiction ecclésiastique des contestations entre les héritiers de feu Henri de Haslach et un chevalier de Saint-Jean, au sujet d'un legs de 200 florins fait aux pauvres par le défunt; — il sollicite l'exemption du service militaire pour son garde des sceaux, les notaires jurés et autres fonctionnaires épiscopaux. — Missive par laquelle le nommé Heilmann rend compte d'un entretien qu'il a eu avec un chevalier teutonique au sujet de Jean de Prusse, et expose les raisons qu'il a données pour justifier la conduite du magistrat de Strasbourg envers cet hérétique. — Copie d'un traité d'alliance conclu, pour une durée de cinq ans, entre l'évêque Frédéric de Blanckenheim et le magistrat de Strasbourg. — Le pape Clément VII ordonne à ce prélat de rechercher, dans son diocèse, les adhérents de Barthélemy, archevêque de Bari, élevé au siège pontifical par un soulèvement du peuple à Rome, et de sévir contre eux; — il fait remise à l'évêque Frédéric des 6000 florins dus pour sa promotion et celle de ses prédécesseurs Lambert et Jean, et le relève de l'excommunication. — Bref du pape Urbain VI, chargeant l'évêque Frédéric de juger le procès pendant entre Werner de Flaxlanden et sa fille Susanne, d'une part, et Claire Vorgassen, veuve de Conrad de Flaxlanden, d'autre part, au sujet de l'héritage laissé par ce dernier. — Traité d'alliance conclu, pour une durée de cinq ans, entre l'évêque Frédéric et la ville de Strasbourg. (1377.)

AA. 1410. (Liasse.) — 1 parchemin et 85 pièces papier en assez bon état.

XIV

XIVe siècle (suite). — L'évêque Frédéric prie le magistrat de faire rentrer son neveu Louis de Lichtenberg dans des arrérages qui lui reviennent, afin que de son côté il puisse rembourser les 400 florins qu'il doit à la ville; — il intervient pour faire relâcher les habitants de Haslach faits prisonniers par Dutschmann, en dissension avec le vicedom épiscopal; — il remercie l'ammeister d'avoir, ainsi que d'autres membres du sénat, pris la défense de son official; — il demande un délai de quinze jours pour régler la dépense faite par trois de ses cavaliers dans une auberge de Marckolsheim, et pour fournir les six hommes d'armes demandés par le magistrat; — il prie celui-ci d'accorder un sauf-conduit à son cuisinier Pierre, obligé de se rendre souvent en ville pour affaires de service; — il annonce l'approche de troupes ennemies, fait savoir qu'il s'est ligué, pour leur résister, avec les ducs de Lorraine et de Bar, la ville de Metz, des comtes et des seigneurs, et engage le magistrat à envoyer son contingent à Saverne; — il somme les frères Münich et Jean de Küttolsheim d'élargir Hanemann Golere et Henne Strouff, qu'ils ont faits prisonniers; — il fait remettre au magistrat copie des lettres qu'il a écrites relativement à cette affaire; — il le prie d'envoyer des délégués à la réunion qui aura lieu à Colmar entre lui et les représentants de Bâle; — il dénonce les persécutions exercées par Gertrude Zorn de Landsperg et consorts contre les habitants de Herboltzheim, et demande l'intervention du magistrat; — il fait savoir que le comte de Saarwerden consent à conclure une trêve, et prie les autorités de la ville de s'employer auprès de ses adversaires pour en obtenir autant; — il intercède en faveur d'un habitant d'Oberkirch, auquel on a saisi un chargement de sel sur le Rhin; — il rend compte du résultat de son intervention dans les contestations entre les seigneurs de Gersbach et Jacques de Fénétrange; — il s'adresse au magistrat pour se faire restituer un ceinturon qui lui a été pris par le nommé Isenhart et d'autres bourgeois de Strasbourg; — il sollicite pour une habitante de Benfeld la remise de 5 livres pfennings qu'elle doit à la ville de Strasbourg. — Lettre de créance donnée par l'évêque à Philippe Hanner, envoyé par lui auprès du magistrat. — Le prélat demande l'intervention de ce dernier dans les contestations entre Walter de Mülnheim et la ville d'Obernai; — il le prie de s'employer auprès de ses créanciers pour lui faire obtenir un délai; — il fait savoir que le seigneur de La Petite-Pierre signera le traité de paix quand on lui aura

renvoyé le titre par lequel il a contracté alliance avec la ville de Strasbourg, l'évêque et les villes impériales; — il exprime le désir de voir suspendre l'effet de la sommation qui lui a été faite de payer 400 florins; — il annonce que les Wallons camperont la nuit suivante entre Massevaux et Thann, mais qu'il ne saurait indiquer leur force, et appelle près de lui le contingent de la ville; — il prie le magistrat d'engager les comtes de Lichtenberg à se rendre à Saint-Arbogast, où ils le trouveront lui-même ainsi que son oncle le seigneur de La Petite-Pierre; — il intervient en faveur d'un ecclésiastique emprisonné; — il se déclare prêt à observer la trêve conclue avec les Wallons, et fait savoir qu'il a engagé le seigneur de La Petite-Pierre à y souscrire également; — il sollicite l'élargissement de deux soldats faits prisonniers; — il recommande les intérêts de Jean Ingenheim à l'ammeister; — il prie le magistrat de ne pas connaître de l'affaire touchant le fief que les Wydergrin tiennent de l'évêché, et qu'ils offrent de porter devant la juridiction épiscopale; — il annonce à Jean de Lichtenberg le Jeune, landvogt d'Alsace par intérim, que les Wallons se proposent d'envahir le pays, et qu'un corps nombreux campe à Epinal sur la Moselle; — il indique le jour où il pourra avoir des conférences avec les délégués de la ville à Dachstein, et fait savoir que Diebold de Neufchâteau et les Wallons massent leurs troupes à Epinal; — il remercie le magistrat des renseignements qu'il lui a adressés sur les Wallons, et promet de fournir les hommes d'armes qu'on lui a demandés; — il demande qu'on oblige Ottemann Baltram, bourgeois de Strasbourg, à restituer aux sujets épiscopaux ce qu'il leur a enlevé lors de son expédition contre le seigneur de Fénétrange; — il dénonce Ditzemann Setteler et Luthold de Kolbsheim, qui ont fait prisonniers des serviteurs épiscopaux et des habitants de Saverne, et demande satisfaction; — il propose des conférences avec le comte de Deux-Ponts à Neuwiller et à Ingwiller, et prie le magistrat d'envoyer quinze hommes d'armes à Saverne; — il sollicite pour le nommé Clette et consorts la remise des indemnités qu'ils doivent au comte de Fürstenberg, avec lequel ils ont fait un arrangement; — il consent à se rendre à Saverne pour régler l'affaire des prisonniers; — il intervient en faveur de ses sujets de Mutzig, de Molsheim et de Bœrsch, pour que la ville de Strasbourg ne donne pas suite aux sommations qu'elle leur a faites; — il demande justice pour son avoyer d'Achern; — il annonce qu'un fort parti de Wallons campe près de Metz et il offre son concours à toutes les mesures qui seraient prises dans l'intérêt du pays; — il envoie à Werlin Sturm des saufs-conduits de la part des comtes de La Petite-Pierre et de Fénétrange et le charge d'en obtenir un du magistrat pour ce dernier seigneur; — il sollicite pour le chanoine de Krenckingen la permission de rentrer en ville; — il informe le magistrat que la concentration de troupes faite par le duc de Lorraine, l'évêque de Metz et le seigneur de Blamont a pour but de garantir leur propre pays contre une surprise; — il se plaint de ce que Jean d'Ingwiller l'a injustement attaqué et il demande la restitution de ce qu'il lui a enlevé ainsi qu'aux sujets épiscopaux; — il annonce que la trêve conclue par lui, le comte de La Petite-Pierre et la ville avec le sire de Vergy a été prolongée, et prie le magistrat d'envoyer des délégués à l'assemblée qui se tiendra à Massevaux; — il sollicite un délai pour payer les personnes qui ont acquis des rentes assises sur le sceau épiscopal; — il prévient que le duc de Lorraine concentre de nombreuses troupes dans le but, dit-on, d'infester l'Alsace; — il fait savoir que le sire de Vergy se propose d'entrer avec cinq cents hommes dans le pays par la vallée de la Bruche, et que l'on suppose l'expédition dirigée contre les chevaliers de Grostein; — il prie le magistrat de laisser le procès de Hartmann avec sa partie adverse, pendant devant le tribunal ecclésiastique, suivre son cours; — il indique à l'évêque Lambert de Bamberg le jour où il se rendra auprès de lui; — il exprime sa reconnaissance pour les renseignements que la ville lui a transmis sur la concentration des troupes qui s'opère à Saint-Nicolas-du-Port et à Escherich; — il annonce que les Wallons continuent leurs préparatifs; — il s'informe si le magistrat a reçu la lettre dans laquelle il lui propose de tenir une assemblée à Oberkirch, pour s'entendre sur les prétentions que Conrad de Schauenbourg et Rufelin de Neuenstein font valoir envers des sujets épiscopaux; — il sollicite l'élargissement d'Eberlin de Benfeld, emprisonné pour délit; — il demande un délai pour faire le remboursement de 800 florins qu'il doit à la ville; — il intercède en faveur du prêtre Jean Grynlin, cité devant le tribunal ecclésiastique et menacé de voies de fait par Pierre Dürr; — il recommande les intérêts de son greffier Nicolas Geisser au magistrat; — il invite ce dernier à envoyer des délégués auprès de lui à Dachstein, pour conférer avec eux sur l'attitude à prendre vis-à-vis de Jacques de Fénétrange, dont il signale la conduite équivoque; — il réitère sa demande de satisfaction pour les violences commises par Ditzemann Setteler et Luthold de Kolbsheim contre des serviteurs et des sujets épiscopaux; — il proteste contre les entraves que Pierre Sunner apporte aux constructions entreprises dans le palais épiscopal. — Lettre de créance donnée par le duc

Robert le Vieux de Bavière à Stislaw de Weitenmühlen et à Volmar de Wickersheim, envoyés auprès du magistrat à la nouvelle des dissensions qui ont éclaté entre l'évêque Frédéric et la ville de Strasbourg. — Intervention du magistrat sollicitée par les autorités de Haguenau, pour obtenir que l'évêque suspende l'interdiction de célébrer les cérémonies du culte à portes ouvertes dans cette ville. — Décision portant qu'on doit accorder un sursis aux serviteurs épiscopaux pour ce qui concerne les délits qu'ils ont commis et les chevaux qu'ils ont tués, mais ne pas leur donner de délai pour le paiement des intérêts échus. — Lettre de créance des localités du Mundat supérieur à l'usage de leurs délégués auprès du magistrat de Strasbourg. — Relevé de salaires payés aux messagers épiscopaux. — Prière adressée aux autorités de Strasbourg par le magistrat de Bâle, d'engager le prévôt Jean d'Ochsenstein à renoncer aux projets hostiles qu'il nourrit contre l'évêque de cette dernière ville. — Lettre de recommandation auprès du magistrat de Strasbourg donnée par l'évêque Frédéric d'Utrecht à Guillaume de Vye, envoyé par ce prélat auprès du margrave de Bade pour régler avec ce prince l'affaire de Witken van der Mülen, auquel on a saisi un transport de vin sur le Rhin et qu'on a mis à contribution. — L'évêque d'Utrecht adresse ses remercîments au secrétaire Werlin Spatzinger pour ses bons offices dans ladite affaire et le prie de les continuer; — il adresse les mêmes remercîments au magistrat et lui recommande Étienne van Rœr, chargé de négociations relatives au même objet.

AA. 1411. (Liasse.) 106 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle (suite). — L'évêque Frédéric s'excuse de ce qu'il ne peut, ainsi que le lui demandent ses alliés dans l'intérêt de la paix provinciale, envoyer sa déclaration de guerre et son contingent à Mayence, vu qu'il est lui-même attaqué journellement; — il déclare que ses rapports avec Henri d'Otterbach ne lui permettent pas d'adresser une lettre de défi à ce seigneur, et propose, à la place de Heidelberg, Haguenau ou Seltz pour y tenir une assemblée au sujet des droits de péage; — il prie le magistrat de faire parvenir aux autorités de Sarrebourg le sauf-conduit épiscopal et celui du comte de La Petite-Pierre, et demande pour ce seigneur et sa suite des lettres de sûreté, afin qu'ils puissent se rendre à Strasbourg; — il ordonne à son collecteur de remettre 4 florins à l'inquisiteur et d'acheter de la toile et divers autres objets; en même temps il lui reproche de l'entretenir de choses insignifiantes; — il se plaint de l'agression dont il a été l'objet, à Erstein, de la part de Henri de Mülnheim et demande l'intervention des autorités; — il est d'avis qu'on peut, avec l'assentiment du magistrat et du seigneur de Mülnheim, accorder un délai à un prisonnier; — il prie Eberlin de Mülnheim et Conrad Müller d'ajourner les conférences qui doivent avoir lieu entre les seigneurs de Saarwerden et d'Ochsenstein; — il demande que le magistrat fasse payer une amende au juif Jeckelin, pour avoir prêté un faux serment devant le tribunal ecclésiastique; — il prévient qu'il a reçu avis de son oncle le seigneur de Saarbrück qu'une concentration de troupes se fait à Ortenberg. — Lettre de créance donnée par l'évêque à son secrétaire, délégué auprès du magistrat. — Le prélat demande un délai pour faire le remboursement de 80 marcs; — il intercède en faveur de Gérard Schoup; — il prie l'ammeister Heilmann de s'employer auprès de Jeckelin Karicher et de Jean Schiltach, afin que ces deux bourgeois lui accordent un délai pour les payer. — Lettre de créance de l'évêque à l'usage de Gérard Schoup, délégué auprès de la ville. — Le prélat fait savoir qu'il ne saurait prendre l'initiative de conférences à organiser entre les seigneurs de Saarwerden et d'Ochsenstein, occupé qu'il est à prendre des mesures contre les Wallons, de la part desquels on craint une invasion; — il sollicite l'intervention du magistrat auprès de Jean-Ulrich de Mülnheim, qui a attaqué Erstein à cause d'une créance en souffrance qu'il possède sur le péage épiscopal, et il demande qu'on laisse ses baillis et ses sujets en possession des chevaux qu'ils ont achetés devant le tribunal de Strasbourg; — il recommande une pauvre fille appelée Else de Mutzig; — il accepte les conférences proposées par le magistrat pour le réconcilier avec la commune de Bischheim et Jean Wolfe; — il sollicite un délai pour rembourser 1800 florins qu'il doit à la ville. — Lettre de créance donnée par l'évêque à son maréchal Hugelin, envoyé par lui auprès du magistrat; — il réitère sa demande d'un délai pour effectuer le paiement de 80 marcs; — il invite le magistrat à envoyer des délégués à l'assemblée de Gengenbach, pour y traiter avec le comte Herrmann de Fürstenberg au sujet des biens épiscopaux sis à Haslach; — il rappelle à la ville de Schlestadt ses obligations d'alliée; — il s'informe des griefs du magistrat contre le seigneur d'Ettendorf; — il sollicite un délai pour s'acquitter envers Cunon Rebstock; — il fait savoir qu'il a été attaqué par Bœldelin Mause à cause de son neveu le comte de Salm, et demande l'intervention du magistrat; — il annonce qu'il enverra des délégués à Holtzheim pour régler son différend avec la ville, et exprime le désir qu'on fasse accepter au sieur Kletten

l'arbitrage de trois ou de cinq personnes; — il s'excuse de ne pouvoir assister à des conférences qui doivent avoir lieu à Strasbourg, avec le landvogt Ulrich de Fénétrange, et promet d'y envoyer des délégués; — il fait savoir qu'il a appris par le bailli de son neveu Philippe de Nassau, revenant de France, que le duc de Bar est en marche avec de grandes forces pour attaquer le seigneur de Deux-Ponts et ses alliés; — il prie le magistrat d'accepter en monnaie dite pfenning les intérêts qu'il doit à la ville; — il intervient en faveur du fils de Jean Isenberden, pour obtenir une sentence dans son procès pendant devant le tribunal de Strasbourg; — il revendique le droit de juridiction sur un valet fait prisonnier par les Strasbourgeois près de Saverne; — il sollicite l'élargissement de son cellérier de Dachstein et d'un domestique; — il donne au magistrat l'assurance qu'il fera son possible pour la sûreté du pays, et ajoute qu'il a été informé que les Wallons préparent une invasion pour le lundi suivant; — il réclame la restitution d'une obligation dont le montant a été acquitté par lui, et demande que l'affaire de Jean Schiltach soit terminée au plus tôt; — il intervient pour obtenir l'élargissement des gens de Soultz que Berwig Rotenburg retient prisonniers à Quatzenheim; — il recherche la protection du magistrat pour les religieuses et les domestiques du couvent d'Eschau en butte aux violences de Jean et d'Itel Klobeloch; — il le prie d'employer son autorité pour que les gens de Bœrsch faits prisonniers par Hügel Silsz et Swalber soient relâchés, et se déclare prêt à répondre en justice aux prétentions de ces derniers; — il sollicite pour Kleinhenselin de Heiligenstein la permission d'entrer dans un faubourg de la ville, pour régler des affaires de famille; — il s'informe s'il est vrai que Luthold et George de Kolbsheim et Berthold Krantz n'ont pas été compris dans toutes les trêves conclues par la ville; — il annonce que le seigneur de La Petite-Pierre consent à négocier avec les délégués de Sarrebourg, en vue de l'accommodement de ses différends avec cette ville; — il défend ses baillis contre les accusations du magistrat; — il propose une réunion à Holtzheim pour régler avec les délégués de la ville des affaires d'argent et autres; — il communique au magistrat une lettre du duc de Gueldre et la copie du traité de paix conclu par ce prince avec le roi de France; en même temps il fait part de renseignements reçus de son frère Gérard, portant que le duc de Lorraine, le fils du duc de Bar, le seigneur de Coucy, le comte de Saint-Paul et le sire de Vergy se sont séparés de Sa Majesté avec quatre mille hommes, qu'ils campent sur la Moselle et qu'on ignore leurs projets; — il fixe le jour d'une entrevue avec les représentants de la ville à Dachstein; — il demande des détails sur des concentrations de troupes dans le pays, que le magistrat lui a signalées. — Lettre de créance donnée par l'évêque Frédéric à son secrétaire Henri, délégué auprès de la ville. — Le prélat communique au magistrat copie d'une lettre adressée par Ulric de Fénétrange à l'avoyer épiscopal de Saverne, annonçant que le duc de Brabant a négocié la paix entre l'évêque de Strasbourg, ses alliés, l'Alsace comprise, et le seigneur de Vergy; — il charge son intendant Nicolas de Grostein d'engager le magistrat à ne pas donner suite à la sommation qu'il lui a adressée; — il invite la ville à envoyer des délégués auprès de lui à Dachstein, pour conférer avec eux sur plusieurs messages qu'il a reçus du duc Robert le Vieux; — il manifeste l'espoir que son cousin de Salm agira selon les désirs du magistrat; — il approuve la décision prise par celui-ci d'ajourner le règlement des affaires concernant le seigneur de Vergy, et se déclare prêt à faire négocier la paix avec ce dernier par Rodolphe d'Andlau; — il fait proposer au magistrat une réunion à Benfeld, pour rendre justice au marchand dépouillé par Guillaume Store; — il annonce que celui-ci accepte ces conférences, et demande qu'on y convoque les délégués de Colmar et de Schlestadt, Henri de Lichtenberg et Walter von der Dicke; — il communique des renseignements reçus du comte de Salm sur la force des Wallons, qui menacent, plus que l'Alsace, le diocèse de Metz, où ils ont exigé de fortes contributions de guerre; — il réclame l'élargissement de l'avoyer de Küttolsheim, fait prisonnier par les Strasbourgeois; — il annonce qu'il va partir pour se rendre auprès du duc d'Autriche; — il dénonce deux bourgeois de Strasbourg, les nommés Bern et Buheler, qui détiennent en prison un sujet épiscopal avec lequel ils devaient comparaître devant le magistrat, et demande la mise en liberté du détenu; — il répond à une lettre dudit magistrat, relative à des rentes assises sur le village de Herboltzheim et acquises par Gertrude de Landsperg, Anselme Scheurœbelin et Jean d'Ettenheim et déclare qu'il reconnaîtra les prétentions des acquéreurs s'ils les justifient par des titres; en même temps l'évêque réserve ses droits, ainsi que ceux de l'abbaye de Neufchâteau, sur le village en question, qui a fait retour à l'évêché après le décès du comte Jean de Fürstenberg; — il met Nicolas Makesser à la disposition du magistrat; — il manifeste l'intention de seconder ce dernier pour réconcilier le comte de Saarwerden avec Rodolphe d'Ochsenstein, et communique des renseignements qu'il a reçus du duc de Lorraine, confirmés par Ulric de Fénétrange, et disant que

le seigneur de Vergy a rejoint les Wallons avec trois cents hommes, que d'autres secours encore portent leur nombre à mille hommes; il engage le magistrat à prendre ses mesures en conséquence. — Walter d'Ersheim, receveur épiscopal à Benfeld, prie les autorités de Strasbourg d'envoyer des délégués à l'assemblée qui se réunira à Herboltzheim au sujet du margrave Hesson de Hochberg. — L'évêque Frédéric prévient que cette assemblée est ajournée. — Le comte Jean de Salm le Jeune fait appel au secours du prélat contre la ville de Strasbourg, prenant fait et cause pour Bourcard Erbe et Widenbusch, qui, de concert avec les Wallons, ont causé de grands dommages au comte. — L'évêque prie le magistrat de ne pas connaître du procès entre les chanoines de Rhinau et Henri Ottefriederich, pendant devant les tribunaux ecclésiastiques; — il le remercie de l'avoir informé que quatre cents hommes d'armes se rendront dans la Haute-Alsace; — il ordonne à la prieure des sœurs repenties de Haguenau de délivrer à la veuve de l'architecte Ludemann un titre qu'elle lui retient; — il prie l'ammeister André Heilmann de s'employer auprès de ses créanciers pour qu'ils lui accordent des délais; — il écrit à son oncle que la ville de Strasbourg déplore le différend qui a éclaté entre lui et les habitants de Sarrebourg, et lui propose la convocation d'une assemblée pour l'accommoder; il l'informe qu'une trêve a été conclue par les Wallons avec l'évêché et les villes; il l'invite à envoyer des délégués aux conférences convoquées à Massevaux, et demande son avis à propos de rançons exigées au nom du seigneur de Vergy, ainsi qu'au sujet de l'élargissement des gens du fils du comte de Neufchâteau, faits prisonniers par Jean Wiss; — il intervient en faveur de Jean Huter de Gengenbach et de Fritsche Birsch, auxquels des maraudeurs strasbourgeois ont enlevé des vaches et de l'argent. — Missive par laquelle Ottemann d'Ochsenstein prie le magistrat de ne pas entraver la campagne qu'il va entreprendre contre l'évêque de Strasbourg pour s'en faire payer. — Ce dernier engage la ville à envoyer auprès de lui à Dachstein Jean de Mülnheim accompagné d'un autre délégué, et fait savoir qu'il parlera à Cantzeler pour le réconcilier avec elle; — il exprime son étonnement de l'ordre donné par le magistrat à Jean de Mülnheim de faire élargir Jean Keiser, sujet épiscopal, emprisonné pour cause de délit, et propose des conférences afin de régler cette affaire; — le prélat sollicite un délai de huit jours pour ses cautions, citées au sujet du remboursement d'une somme de 800 florins; — il convoque le magistrat aux conférences qui auront lieu à Strasbourg pour régler, à l'amiable, le différend entre le doyen du grand chapitre et l'évêque de Bamberg; — il fait des communications qui prouvent ses bons rapports avec Henri de Bitche; — il consent à convoquer Gœtz d'Ingenheim à l'assemblée qui devra se réunir à Dachstein; — il annonce que les Wallons ont rebroussé chemin; — il accorde, en considération de l'intercession du magistrat, un délai de trois semaines à Samson, appréhendé au corps par l'avoyer de Bernstein pour cause de délit; — il consent à soumettre son différend avec Wecker de Bitche à l'arbitrage du magistrat ou à celui de la ligue. — Charte par laquelle l'évêque Frédéric atteste que Hartmann de Massevaux était à son service au moment où les mercenaires strasbourgeois, dans une rencontre avec les troupes épiscopales au-delà du Rhin, lui ont enlevé des chevaux; attestation à la suite de laquelle ceux-ci ont été rendus audit Hartmann, qui a juré de vivre en paix avec la ville.

AA. 1412. (Liasse.) 12 parchemins et 18 pièces et recueils papier en assez bon état; 8 sceaux.

1378-1393 (suite). — Pièces diverses :

Supplique adressée au pape Urbain VI par les chapitres de Saint-Thomas et de Saint-Pierre de Strasbourg, au sujet des exactions et des entreprises illégales dont ils sont l'objet de la part de l'évêque Frédéric. — Exposé des griefs de ces deux collégiales. — Assignation à comparoir devant le prélat donnée à Jacques de Schœnau, pour répondre aux réclamations élevées contre lui par Petermann de Schœnau, au sujet d'un fief épiscopal. — Charte du cardinal-légat Guillaume, portant incorporation à la manse épiscopale de Strasbourg des églises paroissiales de Soultz et de Kippenheim, de Dambach et d'Eptingen. — Jugement rendu par Rodolphe de Hohenstein, vicedom de l'évêque, attribuant à Othon d'Ochenstein les droits d'avoyer dans la vallée de la Bruche. — Sentence arbitrale du magistrat de Strasbourg, portant accommodement à l'amiable du différend entre l'évêque Frédéric et Ottemann d'Ochsenstein. — Déclaration faite par Jacques de Fénétrange de vouloir se soumettre aux décisions de l'évêque et du magistrat de Strasbourg, quant aux indemnités que ces deux parties réclament pour les dommages que lui et ses partisans leur ont causés. — Copie des lettres échangées entre l'évêque Frédéric et le comte Eberhard de Deux-Ponts, au sujet des dommages et intérêts réclamés par ce seigneur pour les pertes qu'il a essuyées au service du prélat. — Copie du diplôme par lequel le roi Wenceslas confirme les privilèges et franchises de l'évêché de Strasbourg. — Déclarations des comtes de Fürstenberg et de l'évêque Fré-

déric, portant qu'ils acceptent l'arbitrage du magistrat de Strasbourg dans leurs contestations touchant le château de Haslach et ses dépendances. — Traités et conventions conclus entre l'évêque et le magistrat au sujet des *Usburger* (bourgeois établis hors du territoire de la ville) et des *Pfalburger* (bourgeois établis hors des murs de la ville) : fixation des droits et obligations des parties contractantes, et détermination de la position de ces deux catégories de bourgeois vis-à-vis de l'évêché et du magistrat ; réglementation du *freyen Zug* (droit de choisir son domicile). — Actes par lesquels l'évêque Frédéric se reconnaît débiteur d'un capital de 1000 florins envers la ville de Strasbourg et d'une somme de 200 florins d'or envers le comte Jean de Deux-Ponts. — Missive d'Othon d'Ochsenstein, priant le magistrat de ne pas le troubler dans ses droits d'avoyer de Molsheim, de Mutzig, de Bœrsch et de Girbaden. — Engagement pris par l'évêque Frédéric et le magistrat d'équiper un corps de troupes pour veiller à la sécurité du pays. — Convention faite entre l'évêque, le landvogt de la Basse-Alsace, le magistrat de Strasbourg et les villes de Colmar, Schlestadt, Obernai, Kaysersberg, Mulhouse, Türckheim et Munster, en vertu de laquelle la ville de Strasbourg s'engage à construire un pont sur l'Ill, près de Graffenstaden, sous la condition d'y percevoir, de concert avec l'évêque, des droits de péage. — Entente établie entre le grand chapitre et le magistrat sur l'attitude à observer au cas où l'évêque Frédéric passerait à l'évêché d'Utrecht. — Minutes et projets de traités passés entre ce prélat et la ville de Strasbourg.

AA. 1413. (Liasse.) 1 parchemin et 20 pièces papier en assez bon état.

1380-1390 (suite). — Dissensions entre Hugues de Ribeaupierre et Jean d'Ochsenstein au sujet de la prévôté du grand chapitre :

Exposé des faits relatifs à l'élection de Hugues de Ribeaupierre à la prévôté du grand chapitre. — Lettre d'installation. — Protestation de Volmar de La Petite-Pierre, chanoine du même chapitre, contre cette installation. — Instructions données par le magistrat de Strasbourg à ses délégués à l'assemblée de Spire, convoquée au sujet des compétiteurs à la prévôté du grand chapitre. — Missive par laquelle le custode Rodolphe de Hewen déclare à Bourcard de Mülnheim que si les châteaux de l'évêché doivent être engagés, il préfère qu'ils le soient à la ville plutôt qu'à des étrangers, il exprime ses bonnes dispositions envers le magistrat et fait savoir qu'il a pris part aux négociations avec les Suisses, qui font espérer le maintien de la paix. — Le comte Henri de Montfort prie le magistrat de faire rendre à son fils, que le pape Urbain VI a pourvu de la charge de portier, ses lettres d'investiture, confisquées par le grand chapitre. — Le comte Rodolphe de Montfort demande au magistrat d'intervenir en faveur du fils du comte Jean de Werdenberg, dépouillé de sa maison canonicale et de ses fiefs par le seigneur de La Petite-Pierre. — Sigismond de Lichtenberg rend compte d'une entrevue que lui et l'abbé de Neuwiller ont eue avec l'évêque, auquel ils ont donné connaissance de la marche des affaires à Strasbourg; en même temps il fait savoir que le prélat a chargé le custode de Hewen, le camérier de La Petite-Pierre et le seigneur de Kirchberg, de s'entendre avec les autorités de la ville pour accommoder leurs différends. — L'évêque Frédéric, contestant les accusations portées contre son neveu, le seigneur de La-Petite-Pierre, par le comte Jean de Werdenberg, dont le fils prétend avoir été dépouillé, prie le magistrat de laisser les parties régler cette affaire par voie de justice et de ne pas inquiéter le doyen de La Petite-Pierre. — Gérard de Schwartzbourg, prévôt de l'église de Magdebourg et cellérier de celle de Strasbourg, réclame les fiefs capitulaires dépendant de sa charge, et déclare que, si ses collègues soutiennent les prétentions de Sigismond de Geroldseck, il poursuivra ses droits devant toutes les juridictions. — L'évêque exprime à l'ammeister Kantzeler sa gratitude de ce que le magistrat veut lui aider à apaiser les dissentiments qui ont éclaté au sein du grand chapitre, et fait appel à son concours. — Hugues de Ribeaupierre, réitérant ses plaintes contre Jean d'Ochsenstein, prévient qu'il usera de la force pour se mettre en possession de ses droits, et prie le magistrat de lui conserver néanmoins ses bonnes grâces ; en même temps il proteste contre la permission accordée au doyen et aux siens d'entrer en ville, malgré la défense faite à ce sujet aux deux parties. — Eberhard de Kirchberg, doyen à Strasbourg, s'excuse de ne pouvoir se rendre à la réunion fixée par le magistrat au jour de l'Assomption, ajoutant qu'il y enverra des représentants munis de ses pleins pouvoirs. — Rodolphe de Hewen remercie le magistrat de l'avoir mis sur ses gardes contre le seigneur de Kybourg, dont il ne se défiait pas. — Ulric de Lichtenberg, camérier du grand chapitre, explique pourquoi il ne saurait s'abstenir d'agir contre l'homme en faveur duquel le magistrat est intervenu auprès de lui — Le comte Henri de Montfort recommande à ce dernier les intérêts de son fils, auquel

le pape Urbain a conféré l'office de portier, devenu vacant par le décès de Hugues de Ribeaupierre. — Le juriste Kaspar prie le stettmeister Ulric Bock, de s'employer en sa faveur auprès du magistrat et de lui donner l'assurance qu'il n'a prêté ses services au doyen du grand chapitre que dans des affaires religieuses, sans agir jamais contre la ville. — Prière adressée au magistrat par le comte Henri de Saarwerden, pour qu'il engage l'évêque Frédéric à accepter Emichon de Linange comme arbitre dans leurs différends. — Le custode Rodolphe de Hewen s'excuse de ce qu'il ne peut assister à l'assemblée convoquée pour accommoder les différends au sujet de la prévôté, et déclare souscrire d'avance aux décisions que prendront l'évêque et la ville. — Le prélat fait les mêmes excuses et prie le magistrat d'employer tous les moyens pour étouffer les divisions. — Projet de conventions entre le comte Eberhard de Kirchberg et le comte Sigismond de Lichtenberg, chanoines du grand chapitre, pour se prêter réciproquement appui dans les élections à divers offices.

AA. 1414. (Liasse.) 1 parchemin et 13 pièces papier en bon état.

1390-1393 (suite). — Pièces relatives à la nomination de Frédéric de Blanckenheim à l'évêché d'Utrecht:

Supplique adressée par le magistrat au pape Boniface IX, pour le prier de nommer Ulric de Lichtenberg évêque de Strasbourg, si ce siège épiscopal devenait vacant par suite de la démission de Frédéric de Blanckenheim ou de sa nomination à un autre évêché. — Prière faite au cardinal Philippe d'Alençon, évêque d'Ostie, d'appuyer la candidature d'Ulrich de Lichtenberg auprès du saint père. — Intervention du duc Léopold d'Autriche auprès du pape pour le détourner de conférer l'administration du diocèse de Strasbourg à l'évêque Frédéric, appelé au siège épiscopal d'Utrecht. — Requête adressée par le magistrat au saint père pour qu'il confère, en cas de confirmation de l'élection de Frédéric de Blanckenheim à l'évêché d'Utrecht, le siège épiscopal de Strasbourg à l'abbé du couvent de Reichenau (*augiæ majoris*), dans le diocèse de Constance, recommandé également par le duc d'Autriche. — Annonce faite par Jean de Rinstette et Guillaume de Parme de la nomination de l'évêque Frédéric au siège épiscopal d'Utrecht et de celle de Guillaume de Diest à celui de Strasbourg, avec indication des conditions auxquelles le premier obtiendra son investiture. — Renseignements fournis par Œrtelin Manse à l'ammeister Henri Leymer sur les prétentions manifestées par l'évêque Frédéric, résidant momentanément à Bade. — Missive du comte Othon de Thierstein, indiquant au magistrat les démarches à faire dans le cas où la nomination de Guillaume de Diest ne lui agréerait pas. — Lettre du même, exposant au duc Léopold d'Autriche que si, d'accord avec la ville de Strasbourg et le grand chapitre, il faisait des démarches auprès du saint-siège en faveur de l'abbé de Sainte-Marie-aux-Hermites (Einsiedeln), le pape révoquerait la nomination de Guillaume de Diest. — Conventions faites entre le sénat et le grand chapitre en vue de l'élection d'un évêque en remplacement de Frédéric de Blanckenheim. — Plaintes formulées par l'évêque Frédéric d'Utrecht au sujet des procédés dont le magistrat de Strasbourg a usé envers lui et ses alliés, du temps où il était en guerre avec la ville, avec prière de ne plus poursuivre ses partisans. — L'archevêque de Cologne réclame à l'évêque Guillaume les indemnités dues à son frère, le comte Henri de Saarwerden, pour services rendus à Frédéric de Blanckenheim et au grand chapitre. — Le même prie le magistrat d'appuyer sa réclamation.

AA. 1415. (Liasse.) 3 parchemins et 5 pièces papier en assez bon état; 6 sceaux.

1392. 1393 (suite). — Guerre soutenue par la ville de Strasbourg contre le landvogt Borziboy de Swinar, l'évêque Frédéric, le margrave de Bade, le comte Eberhard de Wurtemberg, le comte Henri de La Petite-Pierre, Bruno de Ribeaupierre, Henri et Jean de Lichtenberg et Henri de Geroldseck.

Traité d'alliance conclu entre le landvogt, l'évêque et les seigneurs susnommés contre la ville de Strasbourg, mise au ban de l'empire. — Acte notarié, portant transcription d'une lettre par laquelle l'évêque Frédéric promet au magistrat de lui communiquer les renseignements qui lui parviendront sur l'entrée de troupes en Alsace, ainsi que des déclarations de guerre adressées à la ville par le prélat et ses alliés. — Lettre de défi adressée par Guillaume de Juliers, le duc de Gueldre et ses adhérents au magistrat de Strasbourg. — Relevé nominatif des seigneurs allemands, lorrains, bourguignons, français, suisses et flamands qui ont déclaré la guerre à la ville de Strasbourg, prenant fait et cause soit pour Bruno de Ribeaupierre, soit pour l'évêque Frédéric, soit pour le Saint-Empire. — Missive par laquelle le magistrat dénonce aux villes de l'empire, à des princes et des prélats les hostilités commises envers la ville de Strasbourg par le landvogt, l'évêque, le margrave de Bade et leurs alliés, et demande aide et

assistance. — Lettre analogue adressée aux autorités de Metz. — Charte par laquelle le roi Wenceslas ajourne l'assemblée convoquée à Haguenau, pour juger les dissensions de la ville de Strasbourg avec des seigneurs et des princes de l'empire.

AA. 1416. (Liasse.) 13 pièces papier et un cahier en assez bon état.

1392 (suite). — Instructions données par le magistrat à ses délégués, chargés de sonder les intentions de l'évêque envers la ville. — Déclarations de guerre adressées au sénat par le prélat et ses alliés. — Exposé des griefs produits par Frédéric de Blanckenheim et les siens contre la ville de Strasbourg. — Fragment d'une énumération des griefs de cette cité contre le landvogt et l'évêque.

Bourcard de La Petite-Pierre. (1393. 1394.)

AA. 1417. (Liasse.) 8 parchemins et 7 pièces papier en assez bon état; 14 sceaux.

1393. 1394. — Pièces relatives à l'élection du prévôt Bourcard de La Petite-Pierre à l'évêché de Strasbourg par le grand chapitre, en opposition à Guillaume de Diest, nommé au même siège par le pape et soutenu par le magistrat:

Procès-verbal de l'élection de Bourcard de La Petite-Pierre à l'évêché de Strasbourg, en remplacement de Frédéric de Blanckenheim, appelé au siège épiscopal d'Utrecht. — Minute de l'accusé de réception de la lettre par laquelle Guillaume de Diest annonce au magistrat son élection au siège épiscopal de Strasbourg. — Lettre du sénat de Strasbourg, informant les autorités de Colmar qu'il a reçu la bulle du pape qui confère l'évêché à Guillaume de Diest, et les engageant à imiter son exemple, en reconnaissant cette nomination. — Missive conçue dans le même sens, adressée au magistrat de Gengenbach, lui promettant le maintien, par l'évêque Guillaume, des droits, privilèges et usages de cette ville. — Traité par lequel Bourcard de La Petite-Pierre s'engage à payer à son oncle, Eberhard de Wurtemberg 12,000 florins d'or pour l'appui qu'il lui prêtera contre Guillaume de Diest, la ville de Strasbourg et leurs alliés. — Déclaration de l'avoyer et du magistrat d'Offenbourg, portant qu'en vertu de leurs engagements vis-à-vis du grand chapitre, ils doivent reconnaître la validité de l'élection de Bourcard de La Petite-Pierre. — Ce dernier prie le magistrat d'accorder un sauf-conduit à son serviteur Eberlin de Greifenstein; — il exhorte les autorités de Gengenbach à se conduire dignement et résolument, et leur promet son concours. — Engagement pris par le duc Léopold d'Autriche de garantir l'armistice conclu entre Bourcard de La Petite-Pierre et Guillaume de Diest, ainsi que la sécurité des députés que ce dernier et la ville de Strasbourg enverront à l'assemblée de Brisach.

Convention faite entre l'évêque Bourcard, le landvogt Borziboy de Swinar, les villes de Haguenau, Schlestadt, Obernai et Rosheim, en vertu de laquelle la ville de Strasbourg est autorisée à frapper, pendant dix ans, des monnaies d'argent au coin de l'ange et du lys.

Dissentiments entre la ville de Strasbourg et les chevaliers de Grostein (1391-1393):

Déclaration faite par Gœtz et Nicolas de Grostein, attestant qu'ils se sont réconciliés avec le magistrat à raison de leur emprisonnement et de celui de leur cousin Thomas de Grostein. — Lettres réversales de l'évêque Frédéric, par lesquelles il s'engage à ne pas rechercher la ville à cause de l'emprisonnement de Thomas de Grostein, avoyer épiscopal à Bernstein. — Exposé de nouveaux griefs du magistrat contre ce dernier. — Engagement pris par le fils de feu Thomas de Grostein d'observer la promesse jadis faite par leur père, de ne pas agir hostilement envers la ville de Strasbourg.

Guillaume de Diest. (1394-1439.)

AA. 1418. (Liasse.) 14 parchemins et 15 pièces papier en assez bon état, 1 bulle et 17 sceaux.

1393-1395. — Annonce faite au magistrat par Guillaume de Diest de sa nomination, par le pape Boniface, au siège épiscopal de Strasbourg, avec prière de l'aider à soutenir ses droits. — Réponse du magistrat. — Bulle du pape, ordonnant aux autorités de Strasbourg de reconnaître comme évêque Guillaume de Diest, au lieu et place de Bourcard de La Petite-Pierre, élu par le grand chapitre. — Missives traitant de l'élection de l'évêque Guillaume, adressées à la ville de Strasbourg par le saint père et le cardinal Philippe d'Alençon, évêque d'Ostie. — L'évêque déclare que les autorités de Strasbourg lui ont accordé protection et sûreté, ainsi qu'à sa suite. — Copie d'une lettre par laquelle le magistrat prie Guillaume de Diest de consentir à la convocation d'une assemblée à Strasbourg, pour régler, à l'amiable, ses démêlés avec Bourcard de La Petite-

Pierre. — Le prélat informe l'ammeister qu'il a reçu avis de concentrations de troupes, opérées par l'évêque de Metz et le duc de Lorraine, et fait savoir qu'il a donné l'ordre au prévôt de Bernstein de se mettre à la disposition de la ville de Strasbourg. — Reconnaissance de l'évêque pour 120 florins qu'il doit à Dietrich d'Iselnheim. — Rodolphe d'Ochsenstein demande au prélat une entrevue, pour se justifier au sujet de prétendus engagements qu'il aurait contractés touchant le château de Haut-Barr, et qui lui ont valu une déclaration de guerre de la part de l'évêque. — Réponse de ce dernier, portant qu'il accepte, dans la question dont il s'agit, l'arbitrage des sept préposés à la ligue alsacienne. — Lettres réversales de l'évêque Guillaume, par lesquelles il s'engage à respecter les libertés et franchises de la ville de Strasbourg. — Articles du serment prêté par le prélat à cette cité. — Le comte Henri de Saarwerden s'adresse au magistrat pour obtenir, par son entremise, les sommes qui lui sont dues par l'évêque Guillaume. — Ce prélat demande un délai pour le remboursement d'une dette; — il atteste avoir accommodé le différend qui existait entre le magistrat et Gérard Schoup; — il délivre des reconnaissances pour des emprunts, l'un de 1000 livres et l'autre de 2200 florins, faits à la ville de Strasbourg. — Jugement arbitral prononcé entre l'évêque et Guillaume Wahsicher, au sujet de l'avocatie d'Ortenberg. — Engagement pris par le prélat de n'exiger que pendant deux années des citoyens de Strasbourg le paiement de l'impôt appelé *Pfundzoll*. — Traité passé entre l'évêque Guillaume, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, le 4 décembre 1395, réglant le mode de procédure dans tous les différends qui pourraient surgir entre le prélat et la ville.

AA. 1419. (Liasse.) 6 parchemins et 11 pièces papier en assez bon état; 7 sceaux.

1394. 1395 (suite). — Dettes contractées et aliénations des biens de l'évêché faites par l'évêque Guillaume de Diest :

Reconnaissance d'une dette de 50 florins souscrite par l'évêque au profit de Henselin de Deux-Ponts. — Intervention du magistrat de Strasbourg sollicitée par Ottemann d'Ochsenstein, à l'effet d'obtenir ce qui lui est dû par l'évêque Guillaume. — Même démarche faite par le margrave Jean de Hochberg, créancier du prélat, pour une somme de 15 florins. — Pièces relatives à la transaction conclue entre Guillaume de Diest et Rufelin Wahsicher, ancien prévôt à Ortenberg, en vertu de laquelle ce dernier devra rendre au prélat les châteaux de Fürsteneck et d'Ulenbourg, qu'il lui a engagés. — Acte par lequel le doyen Volmar de La Petite-Pierre et le grand chapitre se reconnaissent débiteurs envers la ville de Strasbourg de 1000 florins d'or. — Obligation de 1000 florins, souscrite par les avoyers et le magistrat de Saverne au profit de la ville de Strasbourg. — Reconnaissances délivrées par l'évêque à Guillaume Backerbolt, bourgeois de Bruxelles, pour prêts d'argent et fourniture de draps. — Obligation de 1000 livres pfennings dues par l'évêque à la ville. — Déclaration de plusieurs vassaux du comte Hanemann de Deux-Ponts, portant que si l'évêque ne remplit pas ses obligations envers leur seigneur, il prêteront assistance à celui-ci pour le faire payer. — Missive adressée au magistrat par le comte Jean de Salm, traitant de ses prétentions contre l'évêque Guillaume. — Réponse faite par le prélat à cette lettre. — Copie de l'obligation souscrite par l'évêque pour 2200 florins, empruntés par lui à la ville, et de l'acte de cautionnement souscrit pour cette somme par Berthold Krantz de Geispolsheim. — Consentement donné par le grand chapitre à l'engagement des bailliages de Saverne, de Molsheim, de Bernstein et d'Ortenberg au magistrat de Strasbourg par l'évêque Guillaume, pour une somme de 10,000 florins.

AA. 1420. (Liasse.) 2 parchemins et 29 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1393-1397 (suite). — Correspondance et titres relatifs aux dissensions entre l'évêque Guillaume et Bourcard de La Petite-Pierre, son compétiteur au siége épiscopal de Strasbourg. — Transaction conclue entre eux. — Missives traitant du même objet, adressées par le duc Léopold au magistrat de Strasbourg. — Charte interprétative des articles du traité de paix conclu entre les parties par l'entremise du duc.

AA. 1421. (Liasse.) 2 parchemins et 8 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1395-1398 (suite). — Démêlés entre l'évêque Guillaume et Ottemann d'Ochsenstein :

Plaintes formulées par ce seigneur de ce que l'évêque se propose de conférer la prévôté du Kochersberg aux sires de Bitche et à la ville de Strasbourg, et au sujet de l'envahissement de Hochfelden par des serviteurs épiscopaux. — Projet d'un traité de paix à conclure entre les deux parties. — Titres relatifs au contrat par lequel Ottemann d'Ochsenstein met ses châteaux à la disposition de l'évêque et du magistrat de Strasbourg, pour s'en

servir contre les seigneurs de Bitche. — Les frères Ottemann et Rodolphe d'Ochsenstein engagent à l'évêque le quart de toutes leurs possessions.

AA. 1422. (Liasse.) 8 parchemins et 24 pièces papier en assez mauvais état; 1 bulle et 9 sceaux.

1395-1400 (suite). — Pièces diverses :

Ordre donné par l'évêque Guillaume aux créanciers du curé Jean Verenbach de Dachstein, de suspendre leurs poursuites contre celui-ci jusqu'à la Saint-Martin. — Le prélat exprime au magistrat son déplaisir à propos de l'arrestation du prêtre de Girbaden. — Actes par lesquels l'évêque engage à la famille Zorn le château de Franckenbourg, avec toutes ses dépendances, pour la somme de 2200 florins. — Documents par lesquels le prélat engage le château de Fürsteneck à Jean de Mülnheim pour 500 florins.

Déclaration par laquelle Schwartz-Rodolphe d'Andlau, avoyer à Molsheim, Bourcard Humbel de Stauffenberg, avoyer à Ortenberg, Jean de Kageneck, intendant épiscopal, et le vicedom Bourcard de Landsperg s'engagent à observer les articles du traité conclu entre l'évêque Guillaume, le grand chapitre et la ville de Strasbourg.

Copie de la correspondance échangée entre l'évêque et Bourcard Schwan au sujet de leurs dissensions.

Lettre de défi adressée par Conrad de Schweinheim et d'autres nobles, dénommés dans le document, à George de Kolbsheim, pour avoir attaqué l'évêché.

Reconnaissance souscrite par l'évêque au profit de Guillaume Backerbolt de Bruxelles.

Bulle du pape Boniface IX, ordonnant au prévôt de Saint-Thomas de faire retourner à la manse épiscopale les biens qui en ont été distraits.

Instructions données par l'évêque Guillaume aux supérieurs des abbayes, monastères, collégiales, églises paroissiales et aux prêtres du diocèse relativement aux attributions des tribunaux ecclésiastiques.

Missive par laquelle François, cardinal du titre de Sainte-Susanne, charge l'évêque Guillaume, au nom du pape, de donner l'absolution à ceux qui ont pillé et saccagé les lieux saints pendant les guerres qui ont eu lieu dans l'évêché de Strasbourg.

Excuses faites par l'évêque au sujet d'une attaque dirigée par les siens contre des gens de la ville. — Reconnaissance délivrée par lui d'une somme de 500 florins d'or, qu'il doit à Ottemann d'Ochsenstein. — Intervention du prélat auprès de l'abbé d'Ebersheimmünster et du magistrat de Strasbourg, pour faire cesser des poursuites dirigées contre Hanemann de Mülnheim.

Déclarations d'hostilité adressées par Rulmann de Schalkendorf et Frédéric Rucke à George de Kolbsheim, ennemi de l'évêque Guillaume. — Prière faite par celui-ci au magistrat d'accorder libre passage à des vins destinés à Reinhard de Westerbourg. — Lettres réversales données par l'évêque au grand chapitre, qui lui a accordé la permission de faire des collectes *(subsidia caritativa)* auprès des fondations et des communautés religieuses, pour faire face aux dépenses de l'évêché, dont les revenus sont engagés par suite de la guerre.

Projet du compromis à établir par les stettmeisters et ammeister de Strasbourg dans le différend entre l'évêque Guillaume et Rodolphe de Hohenstein, au sujet de la restitution du château de Girbaden et de la ville de Bœrsch, engagés à ce seigneur l'un pour 1545 florins, l'autre pour 3300 florins.

L'évêque, le landvogt Dietrich von der Weitenmühle et le magistrat de Strasbourg s'allient contre les seigneurs de Bitche et conviennent de porter leurs forces devant le château de Lemberg. — Traité de paix conclu entre le prélat, le magistrat de Strasbourg, le landvogt d'Alsace, les villes de Haguenau et de Seltz d'une part, et les seigneurs de Bitche-Deux-Ponts, d'autre part.

Titres relatifs à la transaction passée entre l'évêque Guillaume et le grand chapitre, au sujet des attributions des tribunaux ecclésiastiques et de la part revenant à ce collège dans les collectes.

Permission demandée au magistrat pour Luthold de Kolbsheim et Rodolphe de Berge d'accompagner l'évêque à une assemblée à Lauterbourg.

Plein pouvoir donné à Henri Truchsess de Hesingen d'agir, au nom du margrave de Bade, dans les contestations de ce dynaste avec Louis de Lichtenberg.

Engagement pris par Berthold Krantz de Geispolsheim, avoyer à Molsheim, d'exécuter fidèlement, en ce qui concerne ses fonctions, le traité conclu entre l'évêque Guillaume, feu le doyen Volmar de La Petite-Pierre, le grand chapitre et la ville de Strasbourg.

Déclaration de Schwartz-Rodolphe d'Andlau, vicedom épiscopal, portant qu'il a juré d'observer les stipulations du traité conclu, relativement à son office, entre le doyen, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg.

AA. 1423. (Liasse.) 21 pièces papier en assez bon état.

1395-1418 (suite). — Pièces relatives au Mundat supérieur :

Remise du Mundat au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg par le prévôt Bourcard de La Petite-

Pierre. — Administration du Mundat par le grand chapitre et la ville. — Cession du Mundat par l'évêque Guillaume au prévôt Bourcard de La Petite-Pierre. — Différends survenus entre ce dernier et les seigneurs de Hohenstein, au sujet d'un fief à Soultz. — Contestations de ceux-ci avec le margrave Hesson de Hochberg. — Démêlés entre l'évêque et Werner Burgrave au sujet du Mundat.

AA. 1424. (Liasse.) 1 recueil et 18 pièces papier en assez bon état.

1395-1422 (suite). — Pièces relatives aux dissentiments de Guillaume de Diest avec l'évêque d'Augsbourg, le seigneur de Geroldseck, Bourcard de La Petite-Pierre, la ville de Strasbourg et le grand chapitre, avec les comtes de Deux-Ponts et l'abbé de Saint-George dans la Forêt-Noire, ainsi qu'à des engagements de domaines épiscopaux faits par ce prélat et à des dettes contractées par lui :

Copie du traité par lequel l'évêque Guillaume engage Benfeld et Ettenheim à la ville de Strasbourg. — Alliance conclue par la ville d'Oberkirch avec le grand chapitre, pour éviter de passer par engagement en des mains étrangères. — Minute de la lettre d'accompagnement de l'exposé des dissentiments survenus entre l'évêque Guillaume, l'évêque Eberhard et la ville de Strasbourg, pièce adressée au magistrat de Bâle. — Ordre donné au prévôt du château de Herrenstein de veiller à la sûreté des habitants de Dettwiller. — Modèle de la lettre circulaire à adresser aux villes de Spire, de Worms, de Mayence et de Francfort, pour porter à leur connaissance les troubles qui se sont élevés dans l'évêché de Strasbourg. — Compromis par lequel Walter de Geroldseck s'en remet à la décision de l'ammeister Jean Betscholt dans son différend avec l'évêque Guillaume au sujet du Kochersberg. — Exposé des griefs de ce prélat et de la ville de Strasbourg contre le prévôt Bourcard de La Petite-Pierre. — Lettres réversales de l'évêque, attestant que la ville de Strasbourg s'est portée caution envers Rodolphe de Hohenstein pour 4000 florins que ce seigneur a prêtés au prélat. — Enquête faite au sujet des contestations entre l'évêque et Jean Schad, à raison de 131 livres pfennings avancées par ce dernier à la ville de Saverne. — Minute de la charte par laquelle Henri de Hohenstein déclare, pour rassurer plusieurs de ses sujets à Bütenheim, qu'il n'engagera pas ce village sa vie durant. — Compromis, fixant le jour d'une assemblée à Bade et établissant une trêve entre l'évêque Guillaume et la noblesse émigrée, d'une part, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg d'autre part. — Brouillon de la charte par laquelle l'évêque vend à dame Heilka Zorn et à Jean Klobeloch le bourg d'Erstein. — Minute de la lettre patente du prélat, accordant sauf-conduit aux seigneurs de Bitche et à leur suite pour se rendre à l'assemblée de Germersheim. — Engagement pris par le magistrat, l'évêque et leurs alliés d'observer la trêve conclue entre eux et les comtes de Deux-Ponts, sous les auspices du sous-landvogt d'Alsace. — Attestation signée par ce dernier de la conclusion de cette trêve. — Minute de la décision arbitrale prononcée dans le différend entre l'évêque Guillaume et les autorités de Sarrebourg, au sujet des dommages que les deux parties se sont causés réciproquement. — Correspondance relative aux contestations entre le prélat et l'abbé de Saint-George à propos du village de Mülnheim.

AA. 1425. (Liasse.) 8 parchemins et 2 pièces papier en bon état; 28 sceaux.

1396-1399 (suite). — Obligation de 4000 florins, souscrite au profit de la ville de Strasbourg, avec le consentement de l'évêque Guillaume, par Bourcard Hummel de Stauffenberg, avoyer épiscopal à Ortenberg, et par les communes d'Oberkirch, de Renchen, de Griesheim, d'Appenweyer, d'Ulm, d'Achern et de Sasbach. — Engagement du bailliage de Molsheim à la ville de Strasbourg, pour une somme de 2000 livres pfennings, empruntée par l'évêque Guillaume. — Acte pareil passé par le prélat avec la ville pour le bailliage de Bernstein, au prix d'un prêt de 2000 florins. — Compte rendu par Jean Dutschmann, à la commission nommée *ad hoc* par le magistrat, des sommes qu'il a perçues sur ce qui est dû par Guillaume de Diest et l'évêché aux bourgeois de Strasbourg. — Cession faite par ce prélat des villages de Reichstett, de Gambsheim, de Kilstett et de Bettenhofen, avec toutes leurs dépendances, à Reinbold Hüffel et à Nicolas Merswin, pour une somme de 700 florins. — Titres de créance possédés par Rodolphe de Hohenstein sur l'évêque Guillaume. — Engagement pris par la ville de Strasbourg de payer à ce seigneur 1000 florins sur ce qui lui est dû par le prélat. — Charte par laquelle l'évêque Guillaume reconnaît que les enfants de feu Walter Schanlit sont créanciers d'une rente de 30 livres, assise sur le Zollkeller (douane épiscopale), et assignée, pour plus de sûreté, sur le village de Soultz.

AA. 1426. (Liasse.) 13 pièces papier en bon état.

1398-1403 (suite). — Dissentiments de l'évêque Guillaume avec le margrave Bernhard de Bade et Rodolphe de Hohenstein:

Lettres adressées par les parties au magistrat de Strasbourg, au sujet de la fixation d'assemblées à tenir et de trêves à conclure. — Titres concernant le château de Girbaden engagé par l'évêque au seigneur de Hohenstein, qui, à son tour, l'engage à la ville de Strasbourg.

AA. 1427. (Liasse.) 20 parchemins et 16 pièces papier en assez bon état; 16 sceaux.

1400-1407 (suite). — Pièces diverses:

Missive du magistrat de Haguenau, informant celui de Strasbourg que les hostilités entre cette première ville et l'évêque Guillaume sont suspendues.

Déclaration du comte Jean de Linange, portant qu'il accepte la trêve que le magistrat veut établir entre lui, le seigneur de Blamont, son neveu, et Dietrich de Hohenbourg, d'une part, et l'évêque Guillaume d'autre part.

Compromis établi par les délégués strasbourgeois entre le margrave Bernhard de Bade, l'évêque et Jean de Lichtenberg, dans le différend survenu à la suite de la prise, par ce dernier, du bourg et du château de Guémar et de la capture des seigneurs de Hohenstein.

Le cardinal François confère à l'évêque Guillaume, au nom du pape, le pouvoir de donner l'absolution aux Strasbourgeois qui ont pris part aux dernières guerres.

Attestation par l'évêque de la réconciliation qui s'est faite entre plusieurs de ses gens et des serviteurs de la ville, après une rencontre qui a eu lieu entre eux près de Dossenheim et d'Ernolsheim.

Déclaration de guerre faite au prélat par Henri de Blamont.

Sommation adressée par l'évêque au fils de feu Jean Fritsch zu der Kanne et au nommé Anshelm de rembourser chacun 500 florins.

Guillaume de Diest fait savoir à la curie noble de la Haute-Montée qu'il accepte l'arbitrage du margrave de Bade proposé par Henri de Gerspach, pour accommoder leur différend et déclare fausse toute allégation contraire, produite par ce seigneur; — il intervient auprès du couvent d'Obersteigen pour faire absoudre Walter Erbe et ses complices, qui ont fait prisonnier le recteur de l'église de Saint-André à Andlau.

Sommation adressée par Rodolphe d'Ochsenstein à l'évêque de réparer le dommage qu'il lui a causé.

Proposition faite par le prélat à Henri de Gerspach et à Cunemann de Neuenstein d'avoir avec lui une entrevue à Bade, pour régler leurs prétentions réciproques.

Missives traitant d'un conflit du magistrat de Strasbourg avec plusieurs vassaux du sire de Blamont, à propos de prises faites par eux dans la vallée de la Bruche, entre autres l'enlèvement de chevaux appartenant à l'évêque.

Décompte établi par Jean de Blumenau de ce qui lui est dû pour l'entretien de chevaux qu'il a pris au prélat, et que l'ammeister Heilmann lui a fait restituer.

Traité de paix conclu par l'évêque Guillaume et le grand chapitre avec la ville de Strasbourg. — Serments de fidélité prêtés à la ville et à ce collège par les baillis épiscopaux de Markolsheim, de Mutzig, de Renchen et le bailli d'Ortenberg.

Walter de Rore, intendant du Kochersberg, s'engage, suivant convention passée entre l'évêque et le magistrat de Strasbourg, à verser, pendant dix ans, les revenus perçus par lui à la Tour aux pfennings. — Transaction en vertu de laquelle les revenus de l'évêché devront, pendant une durée de dix ans, être administrés par Schwartz-Rodolphe d'Andlau au nom de l'évêque, par Hügelmann de Fénétrange au nom du grand chapitre et par Ulric Bock au nom de la ville.

Déclaration de l'évêque, portant que les collégiales de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune, qui prétendent être affranchies de tout concours aux collectes qui se font au profit de l'évêché, lui ont fait librement don de 200 florins.

Charte par laquelle le duc de Lorraine déclare avoir conclu une alliance défensive avec le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, parce que ceux-ci l'ont prévenu que l'évêque Guillaume, après leur avoir engagé les bailliages de Molsheim, de Bernstein et du Kochersberg, a donné accès à ses ennemis dans la ville de Saverne et les châteaux de Haut-Barr, de La Petite-Pierre et de Greiffenstein.

Engagement pris par le grand chapitre et la ville de Strasbourg de garder la neutralité dans la guerre entre l'évêque de Metz et le duc de Lorraine, d'un côté, les comtes de Nassau, de Salm, de Saarwerden, le seigneur de Boulay et l'évêque Guillaume de l'autre.

AA. 1428. (Liasse.) 30 pièces papier en assez bon état.

1402-1405 (suite). — Correspondance de Henri de Blamont avec le magistrat et l'évêque de Strasbourg, au sujet des dissensions soulevées entre ce seigneur et le prélat par les actes de violence que des vassaux et des serviteurs épiscopaux ont exercés envers les gens du comte Henri.

AA. 1429. (Liasse.) 6 parchemins et 13 pièces papier en assez bon état; 4 sceaux.

1402-1409 (suite). — Dettes contractées et aliénations faites par l'évêque Guillaume de Diest :

Charte par laquelle l'évêque engage à la ville de Strasbourg Ettenheim et tous les villages qui en dépendent. — Reconnaissances délivrées par le prélat à Reinold de Fénétrange pour la somme de 80 florins, et à Walter de Thann pour 521 florins d'or, prix de deux chevaux et des services qu'il lui a rendus contre Jean de Linange. — Copie du titre par lequel l'évêque concède le fief de Châtenois à Jean Gugenheim, son receveur à Bernstein, en récompense des services rendus par lui à l'évêché. — Obligation du même pour 843 1/2 florins, dus au prêtre Guillaume Kaldenberg de Francfort, laquelle somme est garantie par Rodolphe d'Andlau, Eckbrecht de Dürckheim, Henri Gerspach et Berthols Krantz. — Reconnaissance d'une dette de 46 florind d'or, souscrite par le prélat au profit de René de Renchingen. — Mandement adressé au légat du pape, aux prêtres des églises de Benfeld, de Hüttenheim, etc., à propos d'une rente de 20 livres, assise sur l'avouerie d'Ortenberg, vendue par feu l'évêque Jean et laissée en souffrance par Guillaume de Diest. — Reconnaissances souscrites par ce dernier pour 200 florins qu'il doit à Luthold de Kolbsheim, et d'une dette de 40 florins d'or revenant à Jean Kolbe de Wissembourg et à Gœtz Kesecastel. — Charte par laquelle l'évêque Guillaume reconnaît avoir vendu à Thomas zu der Megde et à Berthold de Rosheim une rente de 40 florins d'or, assise sur le cimetière et le village d'Epfig. — Cession faite par le prélat à Bernhard de Schauenbourg et Anastasie de Neueneck, son épouse, de 40 florins, hypothéqués sur la ville et le château d'Oppenau. — Minute de la lettre par laquelle Guillaume de Diest ordonne aux fonctionnaires et aux habitants du bailliage d'Ortenberg de prêter serment au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg, auxquels ledit bailliage a été engagé pour dix ans, afin d'en employer les revenus à l'extinction des dettes de l'évêché. — Lettres échangées entre le grand chapitre et le comte Philippe de Nassau-Saarbrück, au sujet de l'engagement fait à ce seigneur du village de Châtenois. — Prière adressée par l'évêque au grand chapitre d'assigner sur les revenus du Kochersberg une somme de 100 livres, due à Nicolas Merswin. — Cession faite par le prélat à Jean et à Reinbold Rebstock d'une rente de 13 livres 9 schellings pfennings, assise sur le Zollkeller, et d'une autre de 6 livres deniers, hypothéquée sur la monnaie.

AA. 1430. (Liasse.) 9 parchemins et 28 pièces papier en assez mauvais état; 1 bulle et 6 sceaux.

1405 (suite). — Documents relatifs aux dissensions qui ont éclaté entre l'évêque Guillaume, d'une part, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg d'autre part, à la suite de la dilapidation des biens de l'évêché par ce prélat :

Minute d'une lettre circulaire à l'adresse de l'archevêque de Cologne et de différentes villes d'Allemagne et de la Suisse, pour dénoncer la conduite de l'évêque Guillaume, qui, feignant l'espoir d'être appelé au siège épiscopal de Liège et le désir de se faire remplacer sur celui de Strasbourg par l'évêque d'Augsbourg, moyennant 12,000 florins à payer par ce prélat, a fait intervenir l'ammeister Metzger dans cette transaction ; mais, rompant les négociations au moment où elles devaient aboutir, a remis une partie des domaines de l'évêché entre les mains du landvogt, agissant au nom du roi romain, et a conçu le projet de faire passer le reste à des étrangers. — Prière faite à l'évêque Jean de Worms d'assister en personne à l'assemblée convoquée dans cette ville par le margrave Bernhard de Bade, pour accommoder les différends de l'évêque Guillaume avec le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg. — Lettre du roi romain Robert, engageant les autorités de Bâle, de Zurich, de Mayence et d'autres villes de l'empire à ne pas assister le magistrat de Strasbourg dans sa lutte contre l'évêque Guillaume. — Justification de Jean de Mülnheim, accusé d'avoir été au nombre de ceux qui ont pris Ortenberg et saisi les biens des Strasbourgeois à Epfig. — F. Fabri, greffier du saint-siège à Rome, informe le magistrat de l'accueil que le pape a fait à la lettre exposant les griefs de la ville de Strasbourg contre l'évêque Guillaume. — Trêve conclue entre ce prélat et le magistrat, sous les auspices de l'évêque Eberhard d'Augsbourg, du margrave Bernhard de Bade, du comte Günther de Schwartzbourg, maréchal du roi Robert, et des délégués des villes de Mayence, de Worms, de Spire, de Haguenau, de Colmar,

de Wissembourg, de Schlestadt, de Kaysersberg, d'Obernai et de Münster. — Engagement pris par l'évêque d'Augsbourg, le margrave de Bade et les députés des villes rhénanes et impériales précitées, de payer au magistrat de Strasbourg 1000 florins d'or, afin que la trêve conclue à Haguenau entre l'évêque, le grand chapitre et la ville reçoive son exécution. — Communication faite par le magistrat aux délégués qu'il a envoyés à Germersheim des lettres adressées par les villes d'Offenbourg, de Gengenbach et de Zell au grand chapitre. — Réponse dudit magistrat à une missive de l'avoyer Cunemann d'Oberkirch et de Jean Heilgosz, dénonçant une attaque dirigée contre eux par les habitants de Zell et d'Ortenberg. — Bulle du pape Innocent VII, autorisant l'évêque de Spire, le prévôt de la cathédrale et le custode de l'église Saint-André à Worms à agir, au moyen de censures ecclésiastiques, contre tous les détenteurs de châteaux ou de domaines de l'évêché de Strasbourg, ainsi que contre ceux qui élèveraient des prétentions sur ces propriétés ou molesteraient l'évêque Guillaume. — Obligation de 532 florins d'or, souscrite par le doyen et le grand chapitre au profit de la ville de Strasbourg. — Accusé de réception du duc Louis de Bavière de la lettre par laquelle le magistrat lui annonce qu'il enverra des délégués à Germersheim. — Ce prince fait savoir que l'évêque Guillaume s'y fera représenter également. — Relation des débats qui ont eu lieu dans ces conférences. — Rapport fait par les délégués strasbourgeois. — Le magistrat de Rothweil accuse réception de la lettre de convocation à l'assemblée de Germersheim. — Le même, en réponse à l'avis des autorités de Strasbourg, lui faisant savoir que cette réunion est restée sans résultat, annonce qu'il enverra des délégués à l'assemblée de Worms. — Le magistrat de cette dernière ville communique à celui de Strasbourg une lettre du roi romain, relative aux dissensions de l'évêque Guillaume et de ses adversaires, et manifeste le désir de contribuer au rétablissement de la paix. — Le magistrat de Zurich exprime la part qu'il prend aux contrariétés que font éprouver à la ville de Strasbourg ses dissensions avec le roi Robert et l'évêque Guillaume de Diest, et fait ses offres de service à son alliée. — Lettre de Schwartz-Rodolphe d'Andlau, vicedom épiscopal, traitant du mode de remboursement des créances possédées par les habitants de Strasbourg sur l'évêché. — Délai sollicité par les autorités de Molsheim pour l'acquittement d'intérêts. — Les magistrats de Rothweil et de Brisach expriment les regrets que leur font éprouver les dissensions qui existent entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg et protestent de leur dévouement pour cette dernière. — Plaintes formulées par le vicedom de l'évêque de ce que, malgré les négociations amiables entamées entre son maître et la ville, Jean de Blumeneck, bourgeois de Strasbourg, a capturé des valets et enlevé des chevaux à l'hôpital de Molsheim et à la commune de Dachstein. — Rapport des délégués strasbourgeois à l'assemblée de Worms, convoquée en vue de l'accommodement de l'évêque Guillaume avec le grand chapitre et la ville de Strasbourg; énumération des personnages qui ont assisté à cette réunion. — Missive, datée de Haguenau, par laquelle les députés de Strasbourg rendent compte de leurs négociations avec l'évêque Guillaume. — Actes d'alliance conclus entre le grand chapitre, le magistrat et la ville d'Oberkirch contre ce prélat. — Conventions conclues entre la ville et le grand chapitre, pour empêcher l'aliénation des biens de l'évêché et pour recouvrer ceux qui ont été engagés ou vendus.

AA. 1431. (Liasse.) 9 parchemins en bon état; 10 sceaux.

1406. 1407 (suite). — Documents relatifs à la remise des châteaux, villes, villages et domaines de l'évêché au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg.

Lettres réversales délivrées par les communes de Dachstein, d'Oppenau, de Mutzig, de Rhinau, d'Epfig et de Marckolsheim. — Charte par laquelle l'évêque Guillaume prolonge le délai de dix ans pour lequel il a engagé les domaines de l'évêché.

AA. 1432. (Liasse.) 1 parchemin et 10 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1406 (suite). — Titres relatifs au traité conclu entre l'évêque Guillaume, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, ainsi qu'aux arrangements faits pour le paiement des dettes de l'évêché et pour le retour de plusieurs de ses bailliages au magistrat.

Vidimus et copie de ce traité. — Cession faite par l'évêque au magistrat d'une rente de 500 livres, pour sûreté de laquelle il lui engage la ville d'Oberkirch avec ses appartenances et dépendances.

Correspondance relative au refus fait par Bourcard Hummel de Stauffenberg, bailli royal à Ortenberg, de laisser entrer l'évêque dans ce château, et à l'ordre intimé à ce prélat par le roi Robert de jurer une paix castrense applicable à Ortenberg, Offenbourg, Gengenbach et Zell.

Déclaration de l'évêque Guillaume, portant que Rodolphe de Snellingen, s'étant arrangé avec lui à

l'amiable touchant les dommages qu'il a éprouvés pendant la guerre entre l'évêché et le margrave de Bade, n'a pas le droit de rechercher à ce sujet Martin de Hammersbach.

AA. 1433. (Liasse.) 4 parchemins et 7 pièces papier en assez bon état; 3 sceaux.

1406-1408 (suite). — Chartes de serment d'hommage prêté, du consentement ou sur l'ordre de l'évêque Guillaume, au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg par la commune de Saverne; — par Jean Gugenheim, bailli de Bernstein; — par Diebold Schwarz, bailli de Sasbach; — par la commune de Dachstein; — par Nicolas Spete de Westhausen, bailli de Marckolsheim; — par la commune de Molsheim, après protestation de sa part contre cette obligation. — Exhortations adressées par l'évêque aux autorités et aux habitants du bailliage d'Ortenberg, pour qu'ils jurent foi et hommage au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg.

AA. 1434. (Liasse.) 4 parchemins et 8 pièces papier en bon état; 6 sceaux.

1407-1409 (suite). — Intervention de l'évêque Guillaume de Diest dans les dissensions entre Berthold Krantz de Geispolsheim et la ville de Spire: Projets de transactions à conclure entre les parties. — Prolongation de trêves.

Propositions faites par l'évêque Guillaume dans une assemblée composée de Schwartz-Rodolphe d'Andlau, de Frédéric de Zollern et de Hügelmann de Fénétrange, chanoine du grand chapitre, d'Ulric Bock et d'Ulric Gosse, ancien ammeister, pour se procurer l'argent nécessaire aux services de l'évêché et au paiement de ses dettes.

Compte des recettes et des dépenses de l'évêché depuis la Saint-Martin 1406 jusqu'au jour de Saint-Arbogast 1407, présenté par le chanoine Hügelmann de Fénétrange aux commissaires du grand chapitre.

Compte des recettes en vin faites par Walter de Rore, bailli du Kochersberg.

Enquête dressée par-devant notaire sur le différend existant entre Siegfried et Dietrich d'Andolsheim, d'une part, l'évêque Guillaume, le grand chapitre et la ville de Strasbourg d'autre part, au sujet des revenus du village de Kogenheim.

Titres relatifs au procès pendant entre le prébendaire de l'autel de Sainte-Catherine, à la cathédrale, et le vicaire de la paroisse de Saint-Martin, touchant la part attribuée au premier dans les oblations et revenus de l'église de Saint-Martin, incorporée à la manse épiscopale.

Ordonnance de l'évêque Guillaume, prescrivant l'exécution provisoire de l'arrêt qui a été rendu par l'official et qui condamne Jean Rudolfi, vicaire perpétuel de l'église de Saint-Martin, à délivrer la moitié de tous les revenus de celle-ci au prébendaire de la chapelle de Sainte-Catherine.

Déclaration de l'évêque, portant qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'appel interjeté par Jean Rudolfi de la sentence prononcée contre lui.

Accord fait entre le grand chapitre et le magistrat en vue du rachat des châteaux de Molsheim, de Dachstein et de Dambach, engagés par l'évêque à la ville.

Contestations entre le grand chapitre et Walter de Geroldseck, au sujet des réclamations faites par ce seigneur à l'évêché pour livraison de chevaux, pour services rendus et dommages éprouvés dans son intérêt.

AA. 1435. (Liasse.) 16 pièces papier en assez bon état.

1410. 1411 (suite). — Enquête faite, en présence de plusieurs notabilités de Strasbourg, sur la conduite de l'évêque Guillaume de Diest envers cette ville et sur les embarras qu'il a cherché à lui susciter, avec le concours de divers seigneurs. — Engagement du château de Dachstein, par l'évêque, à Jean de Mülnheim, pour une somme de 1600 livres deniers. — Charte par laquelle ce seigneur s'oblige à laisser aux bourgeois de Strasbourg le libre accès de ce gage. — Nomination de Hügelmann de Fénétrange à la dignité de doyen du grand chapitre. — Annonce de cette nomination faite au magistrat par les archevêques de Cologne et de Mayence et par le comte Jean de Salm, qui, en même temps, demandent aide et protection pour le nouveau titulaire. — Projet de procuration à donner par le prévôt Bourcard de La Petite-Pierre et maître Caspar, juge au tribunal de la prévôté, à Jean Tricht d'Utrecht et à René Ernheim de Cologne, chargés de leur défense dans la cause pendante entre eux et Frédéric de Heiligenstein, prêtre à Strasbourg, devant la cour de Rome. — Le comte Jean de Salm accuse réception de la lettre que le roi romain lui a écrite au sujet des dissensions entre le frère bâtard du comte et la ville de Strasbourg, et prie Sa Majesté d'obliger celle-ci à mettre en liberté les prisonniers faits à cette occasion. — Réponse du duc Charles de Lorraine à une missive du roi romain, qui le charge de s'entremettre pour obtenir une prolongation de la trêve conclue entre la ville de Strasbourg et le seigneur d'Haussonville. —

Ordre donné par l'évêque à Guillaume de Parme, trésorier de l'église Saint-Pierre-le-Jeune, de faire une enquête sur différentes fautes reprochées au clerc Gaspard de Seckingen. — Injonction faite par le prélat aux autorités et aux habitants de Molsheim de prêter serment au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg. — L'évêque informe le doyen et le chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux que Gaspard-Fridolin de Seckingen, contrairement à ses ordres, a fait publier les bulles qu'il a obtenues injustement contre Werner Spatzinger, chanoine audit chapitre, et que celui-ci vient d'en appeler au saint-siége; il prie, en conséquence, le chapitre de respecter cet appel et de ne pas interrompre les cérémonies du culte. — Lettre du comte Jean de Salm, engageant Hügelmann de Fénétrange, Rodolphe d'Andlau et Jean Bock, administrateurs des revenus de l'évêché, de faire droit aux justes réclamations de Simon de Castel et de Nicolas d'Ochsenstein. — Indemnités réclamées par Walter de Geroldseck pour les sacrifices qu'il a faits au service de l'évêché.

AA. 1436. (Liasse.) 1 parchemin et 17 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1412. 1413 (suite). — Démêlés entre Guillaume de Diest et Hartung de Wangen, à propos des réclamations faites par ce seigneur pour réparation des pertes qu'il a subies au service de l'évêque, et pour obtenir la jouissance des fiefs épiscopaux qui lui ont été concédés:

Missives par lesquelles Hartung de Wangen rappelle à l'évêque leurs conventions et en demande l'exécution. — Intervention du grand chapitre et du magistrat de Strasbourg pour accommoder les parties belligérantes. — Conclusion de trêves. — Lettres réversales délivrées par l'évêque. — Enquête sur les démêlés en question. — Réconciliation des parties par l'entremise du magistrat.

AA. 1437. (Liasse) 1 parchemin, 3 recueils et 13 pièces papier en assez bon état.

1412. 1413 (suite). — Intervention du pape dans le différend entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg; pièces diverses.

Version allemande du bref par lequel le saint père exhorte l'évêque à faire la paix avec la ville, alléguant la nécessité dans laquelle se trouve le clergé de réunir toutes ses forces pour résister aux nombreux ennemis qui menacent l'Église. — Prière adressée par le pape à l'évêque de Spire de chercher à mettre un terme à la guerre funeste que Guillaume de Diest a suscitée contre la ville de Strasbourg. — Défense faite par le souverain pontife au prévôt et au grand chapitre de prêter aide et assistance à l'évêque contre les bourgeois de Strasbourg. — Lettres par lesquelles le pape exprime au duc de Lorraine et à Louis de Bavière son déplaisir au sujet de la guerre qui a éclaté entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg, et exhorte ces deux princes à agir en vue du rétablissement de la paix. — Reproches adressés par le saint père à l'archevêque de Cologne de ce qu'il a pris fait et cause pour Guillaume de Diest et déclaré la guerre à la ville de Strasbourg.

Les délégués présents à Molsheim informent l'évêque que le magistrat et les habitants de cette commune refusent le serment au grand chapitre et à la ville de Strasbourg.

Le magistrat de Bâle exprime à celui de Strasbourg sa satisfaction des efforts qu'il fait pour remettre l'évêché en possession de la ville de Rouffach et du Mundat, qui avaient passé en des mains étrangères.

Le doyen et le grand chapitre rappellent aux autorités et à la commune de Saverne leurs obligations envers eux et les assurent de leurs bonnes grâces.

Projet d'une charte par laquelle le prévôt Jean d'Ochsenstein, le doyen Hügelmann de Fénétrange et le grand chapitre engagent à Léonard Schmit au Drachenfels et à sa femme des biens de l'évêché comme garantie d'un prêt de 56 florins rhénans.

Convention faite par Ulric Gosse, Jean Barpfenning et Jean Betscholt, au nom de l'évêché, avec Jean de Salmbach pour l'acquisition d'une maison sise à Lauterbourg.

L'évêque Guillaume dénonce les actes d'hostilité commis envers lui par Henri de Hohenstein; il fait savoir qu'il a déclaré la guerre à ce seigneur; il exprime l'espoir que le magistrat de Strasbourg ne lui en veut pas, et il consent à accepter son intervention dans cette affaire; — il demande l'ajournement de la date fixée pour le jugement de ses contestations avec le sieur Clomann, bourgeois de Strasbourg; — il prie le magistrat d'obliger le gendre de Nicolas Spete à délivrer à l'évêché la succession de son beau-père, qui s'est suicidé.

AA. 1438. (Liasse.) 1 parchemin et 11 pièces papier en assez bon état.

1414 (suite). — Différend entre la ville de Strasbourg et Walter de Thann; pièces diverses:

Missive par laquelle le doyen Hügelmann de Féné-

trange dénoncé au roi Sigismond l'agression que Walter de Thann s'est permise contre la ville de Strasbourg, et les ravages exercés par lui dans la Wantzenau et les villages de Honau et d'Abertzheim, avec prière d'obliger ce seigneur à réparer le dommage causé par lui. — Charte portant arbitrage de Sa Majesté dans ce différend et acceptation par les parties des conditions y stipulées. — Engagement pris par le magistrat d'observer la trêve conclue. — Rapport d'Ulric Meiger de Wasencck sur les démarches qu'il a faites auprès du roi romain. — Projet d'un traité d'alliance à conclure par le grand chapitre avec la ville de Strasbourg, pour s'opposer aux entreprises de Guillaume de Diest contre l'évêché.

Prière adressée par le comte Louis de Salm à son neveu, de consentir à la prolongation de la trêve conclue par le duc de Lorraine et l'évêque Guillaume avec la ville de Strasbourg.

Le magistrat de cette cité rappelle ses délégués d'Oberkirch, pour qu'ils se rendent à une réunion convoquée à Saverne.

Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, fait savoir qu'elle consent à conclure une trêve avec l'évêque Guillaume par considération pour le magistrat de Strasbourg

AA. 1439. (Liasse.) 23 pièces papier en assez mauvais état.

1414 (suite). — Titres relatifs à l'engagement et à la vente, par Guillaume de Diest, des propriétés suivantes de l'évêché :

Les bailliages d'Oberkirch et d'Ettenheim, cédés à la ville de Strasbourg pour dettes échues et arriérées, s'élevant à 13,502 florins 22 deniers ; — les villages de Rossfeld et de Herbolzheim et la ferme de Kolbsheim, sise dans le Ried, à dame Catherine, veuve de feu Hugues Richter, pour une somme de 2000 florins ; — la ville de Bœrsch, avec ses droits et revenus, à Rodolphe de Hohenstein, pour 3300 florins d'or ; — la ville de Mutzig et les villages de Hermolsheim, de Vege, de Geiswiller à Jean Richter dit Dütschmann, pour garantie de 1600 florins ; — le village de Suffelweyersheim à Dietrich Burggraf, pour 300 florins. — Minute d'une charte relative à l'engagement fait par l'évêque au magistrat de Strasbourg de la ville de Benfeld et du château de Kochersberg. — Protestation des délégués strasbourgeois à l'assemblée de Molsheim, contre le projet de l'évêque de faire racheter Oberkirch et Oppenau, engagés aux frères Jean et Nicolas Bœckel. — Fragment d'une charte par laquelle l'évêque Guillaume reconnaît que la ville de Strasbourg lui a prêté 6000 florins, lors du voyage qu'il a fait à Rome pour obtenir sa consécration. — Lettres réversales de Walter de Rore, receveur du bailliage du Kochersberg, s'engageant à ne verser, pendant dix ans, les revenus dudit bailliage qu'aux préposés à la monnaie de Strasbourg. — Acte par lequel les autorités et les habitants de Molsheim attestent qu'ils ont de nouveau prêté foi et hommage au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg, jusqu'à l'extinction d'une dette de 750 florins de rente annuelle, contractée par l'évêque Guillaume, qui a engagé, en garantie de cet emprunt, les villes de Dambach et de Bœrsch. — Minute de la lettre par laquelle l'évêque informe la ville de Molsheim de l'obligation que lui impose cet emprunt. — Relevé des villages épiscopaux engagés par l'évêque sans le consentement du grand chapitre ; des villes et offices épiscopaux qui ont prêté serment à ce collége et au magistrat de Strasbourg ; des villages appartenant à l'évêché et d'autres qui sont la propriété de divers seigneurs. — Autre relevé des villes et des châteaux mis en gage par l'évêque Guillaume.

AA. 1440. (Liasse.) 6 parchemins et 28 pièces papier en assez bon état ; 2 sceaux.

1414-1417 (suite). — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg et pièces diverses :

Le prélat indique le jour qu'il a fixé pour une entrevue dans cette ville avec le comte Frédéric de Linange ; — il demande l'intervention du magistrat, pour faire porter devant les tribunaux ecclésiastiques une affaire d'intérêt, pendante entre l'abbaye de Haslach et les héritiers de son sacristain décédé ; — il correspond avec lui au sujet de ses dissensions avec la duchesse d'Autriche ; — il fait savoir que pour éviter des désagréments à l'abbé de Gengenbach, qui doit rendre ses comptes, il assistera en personne à cette opération ; — il intercède pour que le magistrat fasse restituer aux métayers du couvent de Haslach les chevaux qui leur ont été enlevés par le nommé Hans, bourgeois de Strasbourg ; — il répond à des informations prises par le magistrat sur des rassemblements de troupes qu'on dit avoir lieu dans le Westrich, à Bouquenom et à Saarwerden ; — il correspond avec le magistrat au sujet de la fixation de conférences à Saverne, pour accommoder le différend soulevé entre la ville de Strasbourg et Bernhard de Lützelbourg par une agression que ce dernier a dirigée contre Dettwiller ; — il répond à une lettre du magistrat, qui l'informe des démarches tentées par les délé-

gués du margrave de Bade, pour obtenir l'élargissement des prisonniers que les Strasbourgeois ont faits au margrave Othon de Hochberg; — il demande le renvoi devant le tribunal ecclésiastique de la cause pendante entre l'abbé d'Ebersheimmünster et la veuve de Henri de Mülnheim; — il consent à conclure une trêve avec l'archiduchesse d'Autriche. — Lettre de créance donnée par l'évêque au comte Frédéric de Deux-Ponts et à Rodolphe d'Andlau, ses délégués auprès du magistrat de Strasbourg. — Convention faite, à Gugenheim, entre l'évêque, la ville et le grand chapitre pour régler leur différend. — Serment de fidélité prêté par Henri Früge, bailli de Sasbach, au grand chapitre et au magistrat de Strasbourg. - Convention par laquelle la ville s'engage à payer chaque année, pour la tenue de la foire de la Saint-Jean, 100 livres deniers à l'évêque, afin d'être affranchie du péage épiscopal. — Traité d'alliance conclu entre le grand chapitre et la ville contre l'évêque Guillaume. — Charte par laquelle ce prélat fait savoir qu'il a donné ordre au magistrat de Strasbourg de remettre entre les mains du roi Sigismond les châteaux de l'évêché que la ville tient en gage. — Engagement pris par ce souverain de restituer ces châteaux à l'évêque Guillaume ou à son successeur. — Alliance conclue par Sa Majesté avec le grand chapitre et le magistrat pour empêcher ce prélat d'aliéner les terres de l'évêché.

AA. 1441. (Liasse.) 3 parchemins et 14 pièces papier en assez mauvais état; 2 sceaux.

1414-1417 (suite). — Procès pendant devant le concile de Constance entre l'évêque Guillaume de Diest et le chantre Frédéric de Bitche, d'une part, le doyen Hügelmann de Fénétrange, le chanoine Frédéric de Zollern, les ammeisters Michel Melbrüge et Rulin Barpfenning, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg d'autre part.

L'ammeister Rulin Barpfenning informe Ulric Bock le Jeune que l'évêque remet tous ses châteaux aux mains du roi romain, et il énumère ceux dont la remise a déjà été opérée; — il fait savoir que la ville d'Offenbourg a déclaré qu'elle n'obéira qu'à celui que le grand chapitre reconnaîtra pour évêque, et qu'elle a mis les châteaux d'Ortenberg, d'Ulenbourg, de Sasbach et de Renchen à la disposition dudit chapitre. — Rapport fait par Henri de Mülnheim, Jean Bock et Rulin Barpfenning sur l'accueil gracieux qu'ils ont reçu du roi romain à Constance, sur le projet du monarque de pacifier le pays avec l'aide des villes, et sur des affaires privées dont ils ont été chargés. — Copie de la lettre que le duc Frédéric d'Autriche a adressée au roi romain, pour lui faire l'offre de soumettre leur différend au sujet du pape et leurs autres démêlés au jugement des Électeurs et des princes de l'empire. — Missive du roi Sigismond, annonçant au concile l'arrestation de Guillaume de Diest. — Conseils donnés par l'évêque Jean de Schleswig au magistrat de Strasbourg, en vue de l'accommodement de son différend avec l'évêque Guillaume. — Sauf-conduit accordé par le concile de Constance aux membres du grand chapitre, au magistrat de Strasbourg et à toutes les personnes citées dans la cause de la détention de l'évêque Guillaume, ainsi qu'à sa suite, dont le chiffre s'élève à environ cent cavaliers et gens de pied. — Mémorial sur les divers points à traiter et sur la manière de les produire devant le roi et le concile. — Avis donné au magistrat sur le risque que court la ville de se voir infliger des peines graves, selon la défense qu'elle présentera sur les quatre articles soumis aux commissaires du concile et mentionnés dans l'écrit. — Mémoire à l'adresse du roi Sigismond, faisant l'historique de l'épiscopat de Guillaume de Diest, depuis son élection jusqu'au procès porté devant le concile, et justifiant la conduite du magistrat dans cette affaire. — Copie du mandement par lequel l'évêque Simon d'Ancône, commissaire à ce spécialement nommé, ordonne à tout le clergé de publier dans les églises l'interdit prononcé par le concile de Constance contre le doyen Hügelmann de Fénétrange, le chanoine Frédéric de Zollern, les ammeisters Michel Melbrüge et Rulin Barpfenning et contre tous leurs complices. — Sentence rendue par les commissaires du concile, ordonnant d'instruire la cause pendante entre l'évêque Guillaume, le grand chapitre et la ville de Strasbourg, et de suspendre, pendant trois mois, l'excommunication prononcée contre les adversaires de ce prélat. — Ulric Meiger, procureur de la ville de Strasbourg, interjette appel au concile et au futur pape, de toutes citations, sentences et procédures intervenues, sur les ordres de Guillaume de Diest, contre Gosse Burggraf et Jean Bock, cités devant la juridiction de ce prélat pour être déclarés déchus des fiefs qu'ils tiennent de l'évêché. — Expédition notariée de la décision des commissaires du concile, accordant au doyen Hügelmann de Fénétrange, au chanoine Frédéric de Zollern et aux ammeisters Melbrüge et Barpfenning une nouvelle suspension de trois mois de l'excommunication prononcée contre eux. — Acte notarié portant une troisième suspension de cet interdit. — Instrument public contenant la sentence qui relève les excommuniés, le grand chapitre et la ville de Strasbourg de l'interdit, en les condamnant cependant aux dépens.

AA. 1442. (Liasse.) 9 pièces papier en assez mauvais état.

1416 (suite). — Documents relatifs à la mission de Henri de Chlum dit Latzembock.

Ordre donné par le roi romain au burggraf et aux employés de Haut Barr, ainsi qu'aux autorités de Saverne, de prêter le serment d'hommage à son délégué Henri de Chlum. — Mission donnée par le concile de Constance à cet ambassadeur du roi romain, de se rendre à Strasbourg pour réclamer l'élargissement de l'évêque Guillaume, du chantre et des autres captifs, ainsi que la restitution des effets confisqués. — Copie d'une lettre par laquelle Henri de Chlum fait savoir au comte de Salm, à Jean de Diest, à Wirich de Hohenbourg et aux autorités de Saverne qu'il a obtenu pour eux du magistrat de Strasbourg la permission de visiter l'évêque, et les saufs-conduits nécessaires. — Le doyen Hügelmann de Fénétrange informe le magistrat de l'inutilité de la démarche faite par le chevalier de Latzembock pour faire lever le ban prononcé contre la ville de Strasbourg; il lui donne des conseils et le tranquillise sur l'issue de ses affaires à Constance. — Projet des conventions à conclure entre le doyen Hügelmann, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, pour supporter en commun les conséquences que pourrait entraîner l'arrestation de l'évêque Guillaume. — Formule du serment prêté par ce prélat devant le concile : il s'engage à ne pas s'éloigner de Constance avant la fin de son procès, de se soumettre à la sentence des juges et de n'engager ni d'aliéner aucun des domaines de l'évêché. — Projet du traité conclu entre le magistrat et le grand chapitre, stipulant les conditions de remboursement d'une somme de 25,000 florins, avancée par la ville à ce collège, pour le mettre à même de verser au roi romain sa moitié des 50,000 florins que les deux parties se sont engagées à payer pour obtenir la protection de Sa Majesté contre l'évêque Guillaume.

Traité d'alliance conclu par ce prélat avec le comte Emichon de Linange et les villes de Haguenau, de Colmar, de Schlestadt, d'Obernai, de Mulhouse, de Kaysersberg, de Türckheim, de Rosheim et de Seltz.

Comptes rendus par Jean Barpfenning, l'un des trois préposés aux affaires de l'évêché.

AA. 1443. (Liasse.) 68 pièces papier en assez bon état.

1414-1418 (suite). — Correspondance relative au procès soutenu par le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg contre l'évêque Guillaume de Diest devant le concile de Constance.

Supplique du grand chapitre de l'église de Strasbourg, exposant au pape les pertes que l'administration de ses derniers évêques a fait subir à l'évêché, et priant le souverain pontife de confirmer quelques constitutions et statuts destinés à prévenir le retour de pareils dommages. — Missive par laquelle le roi Sigismond dénonce au concile de Constance l'attentat commis à Strasbourg par l'arrestation de l'évêque Guillaume. — Rapport d'Ulric Meiger de Waseneck sur sa mission auprès du roi romain, qu'il a rejoint à Paris, et auquel il a remis le présent des dames de Strasbourg et les lettres du magistrat et du grand chapitre. — Les délégués strasbourgeois au concile rendent compte d'une conférence secrète qu'ils ont tenue avec les députés de Bâle, pour avoir leur avis sur la conduite à tenir maintenant que le chevalier de Latzembock doit amener l'évêque Guillaume à Constance. — Le doyen Hügelmann de Fénétrange et le chanoine Thuring d'Aarbourg protestent de leur dévouement à la ville de Strasbourg, et engagent le magistrat à avoir pleine et entière confiance en eux. — Détails fournis par le doyen Hügelmann sur la présentation de l'évêque Guillaume au concile par le chevalier de Latzembock et sur la marche du procès pendant entre la ville et ce prélat ; en même temps il mentionne les garanties demandées par le concile à l'évêque de Strasbourg. — Günther Stauffer, vicaire de la cathédrale, donne avis de l'intention qu'a la maison de l'Ordre Teutonique établie à Strasbourg de porter ses contestations avec la ville devant le concile de Constance. — Sommation faite au magistrat, en vertu d'un compulsoire des juges commis par le concile, de délivrer à l'évêque certains documents, et spécialement le registre des dettes contractées par lui. — Lettre de Jean Rodolphe d'Endingen, de Gosse Burggraf, de Conrad zum Rust et de Jean Lumbart, mettant l'ammeister Nicolas Arge au fait des demandes formulées par les procureurs de la ville et du grand chapitre, ainsi que par celui de l'évêque, dans une séance des juges commis par le concile ; ces délégués demandent, en même temps, des instructions et annoncent l'intention du roi romain de faire la guerre aux ducs Ernest et Frédéric. — Les mêmes rendent compte d'une audience que Sa Majesté leur a accordée. — Rapports faits par Ulric Meiger de Waseneck sur plusieurs entretiens qu'il a eus avec le roi Sigismond, qui se montre fort bien disposé pour la ville de Strasbourg et le grand chapitre. — Reinbold Hüffelin, Gosse Burggraf, Conrad Pfaffenlap zum Rust, Ulric Bock et Jean Lumbart racontent à l'ammeister Nicolas Arge les incidents de leur voyage à Constance ; ils lui font savoir que, dès leur arrivée, ils

se sont occupés des affaires de la ville, qui paraissent vouloir se traîner en longueur; ils mandent que l'évêque veut reprendre ses châteaux pour Pâques, et communiquent les propositions d'arrangement qu'on leur a faites; ils font savoir que le roi romain veut bien, à certaines conditions, prendre les châteaux épiscopaux entre ses mains; que les fréquentes négociations ne laissent pas entrevoir de résultat; que Sa Majesté leur a demandé un prêt de 5000 florins; ils demandent des instructions et énumèrent les nombreux personnages présents à Constance. — Le protonotaire Ulric Meiger informe le magistrat que l'évêque de Riga a manifesté le désir d'être nommé au siège épiscopal de Strasbourg; que le roi romain est disposé à mettre cette ville au ban de l'empire; que Sa Majesté nourrit des projets hostiles contre elle; il conseille au magistrat de s'assurer du secours des villes de Zurich, de Bâle et d'Ulm; il le met au fait des négociations qui ont eu lieu pour régler la question de la restitution des châteaux épiscopaux à l'église et à l'évêché, ainsi que celle du versement de 50,000 florins à faire au roi romain par la ville de Strasbourg, pour qu'elle soit libérée de toute peine encourue par elle; le même annonce que, de l'avis des avocats et des chanoines, la ville de Strasbourg et le grand chapitre seront mis au ban de l'empire. — Rapport fait par les délégués strasbourgeois sur leurs conférences avec le margrave de Brandebourg touchant les intérêts de la ville de Strasbourg. — Gosse Burggraf et Ulric zum Rust rappellent leurs collègues Reinbold Hüffelin, Ulric Bock et Jean Lumbart à Constance, et leur recommandent de se procurer, à Bâle, l'argent nécessaire pour payer les sommes dues par le roi Sigismond et les siens. — Ulric Meiger annonce au magistrat qu'il a obtenu des juges une lettre qui interdit à l'évêque Guillaume toute entreprise contre le grand chapitre et la ville, tant que la procédure sera pendante devant le concile; il l'informe de ses démarches pour faire lever l'interdit; il mande que le roi romain a assigné au comte de Fribourg une somme de 4000 florins sur la ville de Strasbourg, et que Sa Majesté a fait afficher un mandat qui assure la sécurité du concile. — Rapports de Jacques Mans, d'Ulric Meiger, de Conrad Pfaffenlap et de Jean Blumenstein sur les négociations poursuivies pour obtenir l'absolution de Rulin Barpfenning et de Michel Melbrüge, la levée de l'interdit et la nomination d'un coadjuteur; les mêmes délégués renseignent le magistrat sur la marche générale des affaires de la ville au concile. — Note portant règlement pour la tenue du conclave devant élire un nouveau pape. — Annonce faite par Conrad Lupfer de l'élection du pape Martin V au doyen Hügelmann de Fénétrange. — Missive par laquelle on dénonce à ce dernier les indiscrétions commises par Ulric Meiger et on l'informe que Guillaume de Diest sera probablement privé de son siège épiscopal. — Rapport de H. Ritter sur une mission que le magistrat l'a chargé de remplir à Constance. — L'évêque Nicolas de Mersebourg informe l'ammeister Rulin Barpfenning que ses bonnes intentions envers la ville de Strasbourg ont été paralysées par les indiscrétions d'Ulric Meiger. — Henri de Mülnheim, Conrad Pfaffenlap et Jean Lumbart font part au magistrat d'un entretien qu'ils ont eu avec un personnage haut placé, qui leur a exprimé les remercîments du pape pour l'invitation qui lui a été faite d'honorer la ville de Strasbourg de sa visite, insinuant, en même temps, qu'il serait utile d'offrir au saint père un présent de 500 florins et (ajoutent les délégués) de quelques foudres de vin, afin d'obtenir un jugement favorable dans le procès contre l'évêque Guillaume; les mêmes demandent des instructions et les procurations nécessaires pour traiter de la levée du ban prononcé contre Rulin, Michel et Jean Barpfenning et Cunon Heimburg. — Rapport sur les plaidoyers des avocats de la ville et du grand chapitre, et du défenseur de l'évêque, rapport fait par Conrad Lupfer au doyen Hügelmann de Fénétrange. — Missives d'Ulric Meiger, portant à la connaissance du magistrat de Strasbourg les arguments produits contre lui par ses adversaires, et le tenant au courant de la marche de ses affaires devant le concile. — Le même se justifie des accusations portées contre lui. — Rapport de H. Ritter sur sa mission à Constance. — Renseignements fournis par Jean Lumbart sur les moyens employés par l'évêque Guillaume pour gagner à sa cause des personnages influents; sur les réformes religieuses dont il est question à Constance; sur l'arrivée, dans cette ville, des conseillers du duc Albert d'Autriche et du duc Ernest, chargés, avec le patriarche de Frioul, de négociations entre le roi romain et le duc Frédéric d'Autriche; le même délégué annonce que le bourgmestre de Constance a été fait chevalier, et que l'évêque de Passau remplacera le chancelier royal, décédé récemment. — Communications faites par Ulric Meiger sur la défection des adhérents de l'antipape; sur les dispositions peu favorables du roi envers la ville de Strasbourg et sur la tournure que prennent les contestations entre celle-ci et Walter Erb. — Rapport de Hugues Dreizehn, ancien ammeister, sur une conférence qu'il a eue avec l'avocat Augustin, au sujet des affaires de la ville pendantes devant le concile. — Missive d'Ulric Meiger, annonçant que l'absolution a été accordée

au comte de Zollern et à Bernhard Vener. — Envoi fait par le même à Conrad Pfaffenlap de l'instrument en vertu duquel le doyen du grand chapitre, Rulin, Michel et Jean Barpfenning, Michel Melbrüge et les autres bannis sont absous. — Avis d'Ulric Meiger, prévenant le magistrat que le roi a déclaré vouloir soutenir l'évêque contre la ville de Strasbourg; faisant savoir que le pape se prépare à quitter Constance et indiquant les démarches à faire auprès du pontife. — Le même annonce la conclusion d'un accord définitif avec le pape sur l'affaire principale de la ville; — il fait savoir que des négociations se poursuivent entre le roi et le duc d'Autriche à Meersbourg; — il déconseille toute tentative de faire destituer et remplacer l'évêque Guillaume, et recommande au magistrat de faire bon accueil au sieur Paul, confident du saint père, qui se rendra à Strasbourg à son retour de Heidelberg. — Rapport de Conrad zum Rust sur un entretien qu'il a eu avec le roi. — Lettre d'Ulric Meiger, informant le magistrat de la tournure favorable que prennent les affaires de la ville et du grand chapitre à la cour de Rome, et conseillant de résoudre la question du remplacement de l'évêque Guillaume avant le départ du pape pour Genève. — Protestation du chanoine Frédéric de Zollern contre tout arrangement qui aurait pour but le maintien de Guillaume de Diest sur le siège épiscopal de Strasbourg. — Lettre confidentielle, prévenant Ulric Bock que le roi Sigismond est indisposé contre la ville, parce que le magistrat s'est emparé des châteaux épiscopaux. — Avis informant le sire Reinbold, chantre du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, que l'évêque Guillaume tient des conciliabules à Saverne avec plusieurs seigneurs, et mentionnant des bruits d'après lesquels ce prélat serait incessamment remplacé. — Instructions données par le magistrat à Ulric Meiger. — Négociations de ce délégué.

AA. 1444. (Liasse.) 4 parchemins et 17 pièces papier en mauvais état; 2 sceaux.

1417-1419 (suite). — Titres relatifs au même procès et aux négociations poursuivies, en 1417, par le magistrat pour faire destituer l'évêque Guillaume, ainsi qu'aux démarches tentées par le même, en 1418 et 1419, auprès du saint-siège, pour faire maintenir ce prélat sur le siège épiscopal de Strasbourg.

Lettres traitant des négociations entamées, en cour de Rome, pour obtenir du pape Martin V une décision dans le procès soutenu par la ville et le grand chapitre contre l'évêque Guillaume. — Mémorial des délégués de la ville sur leurs conférences avec son avocat. — Projet d'une lettre à adresser par le magistrat au pape. — Délibération sur la question de savoir s'il est utile d'envoyer de nouveau des députés auprès du saint père, après l'ajournement réitéré de la décision dans le procès de la ville contre l'évêque. — Lettre de recommandation donnée par le magistrat à ses délégués auprès du saint-siège. — Supplique adressée au pape par le comte de Deux-Ponts, custode et chanoine du grand chapitre, à l'effet d'obtenir le maintien de l'évêque Guillaume sur son siège épiscopal. — Version allemande de la bulle de Martin V, ordonnant à l'évêque Raban de Spire d'imposer trêve aux hostilités commises par l'évêque Guillaume, le margrave de Bade et leurs alliés, d'une part, et la ville de Strasbourg et ses adhérents d'autre part. — Enquête dressée au sujet d'une somme de 2000 florins, réclamée au magistrat par Augustin Dellante de Pise, avocat de la ville de Strasbourg. — Recueil de lettres écrites, en 1417, au sujet du procès intenté par le magistrat et le grand chapitre à l'évêque Guillaume de Diest. — Instructions données par les préposés à la perception des revenus de l'évêché au prévôt du bailliage de Bernstein, touchant la rançon d'un soldat retenu prisonnier par le landvogt; — intervention des mêmes dans des contestations entre les communes de Dambach et d'Epfig. — Version allemande de la supplique adressée au pape par l'église de Strasbourg et ses alliés, pour qu'il fasse faire une enquête sur les actes de l'évêque Guillaume. — Copie des lettres de protection accordées par le roi Sigismond au grand chapitre et à la ville de Strasbourg, à l'occasion de leur conflit avec ce prélat. — Engagement pris par l'évêque d'observer le traité de paix qu'il a conclu avec la ville et le grand chapitre, par l'entremise du comte palatin Louis, si toutefois ce traité obtient la confirmation du pape.

AA. 1445. (Liasse.) 1 parchemin et 28 pièces papier en assez bon état.

1419-1422 (suite). — Pièces relatives au différend entre la ville de Strasbourg et Augustin Dellante de Pise, avocat du fisc apostolique, au sujet de la réclamation faite par celui-ci d'une somme de 2000 florins, à titre de solde de ses honoraires dans l'affaire de cette cité contre l'évêque Guillaume.

AA. 1446. (Volume.) 789 feuillets papier en bon état.

1416-1417 (suite). — Recueil contenant les actes de la procédure instruite, par-devant les commissaires

délégués par le concile de Constance, entre l'évêque Guillaume de Diest et le chantre Frédéric de Bitche, d'une part, le grand chapitre et la ville de Strasbourg d'autre part.

AA. 1447. (Liasse.) 21 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle. — Documents concernant diverses négociations et transactions de l'évêque Guillaume avec le grand chapitre et la ville de Strasbourg, ainsi que le traité d'alliance conclu entre ces derniers.

Offre faite par l'archevêque de Cologne d'intervenir dans les dissensions entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg. — Articles d'une convention auxquels le prélat déclare vouloir s'en tenir; résultat des délibérations du magistrat à ce sujet. — Consentement de ce dernier à la modification de quelques dispositions du traité de Spire. — Stipulations d'une alliance à conclure par le grand chapitre et la ville de Strasbourg avec le roi Sigismond contre l'évêque Guillaume. — Projet d'une transaction à passer par ce prélat avec la ville. — Fragment d'une décision arbitrale prononcée dans les contestations entre la ville et l'évêque. — Propositions et réclamations produites par les deux parties devant une commission de sept arbitres. — Délibération sur des articles à insérer dans la transaction à établir entre lesdites parties. — Fragment du traité par lequel l'évêque s'engage à maintenir la ville dans la jouissance de ses privilèges et franchises, et le magistrat, de son côté, à sauvegarder l'honneur de l'évêché et de la cité, et à rendre justice aux riches et aux pauvres. — Mémorandum traitant de diverses assemblées à tenir. — Articles à insérer dans une transaction à conclure entre l'évêque et la ville. — Brouillon des conventions intervenues entre le grand chapitre et le magistrat au sujet de la transaction à faire avec l'évêque Guillaume. — Décision annulant tout engagement pris par ce prélat de remettre au magistrat quelque ville ou château. — Extraits de différents traités conclus entre le magistrat et l'évêque. — Copie des lettres réversales par lesquelles ledit magistrat reconnaît avoir reçu du grand chapitre délivrance de la charte affirmant le traité d'alliance conclu entre eux.

AA. 1448. (Liasse.) 39 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle. — Titres concernant les différends de l'évêque Guillaume de Diest avec le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, principalement du temps de l'arrestation de ce prélat à Molsheim, et relatifs aux contestations soulevées par la violation des stipulations du traité de Spire, que les parties contractantes se reprochent réciproquement :

Copies et minutes de lettres échangées entre l'évêque, le magistrat et le grand chapitre. — Exposé des griefs formulés contre ce prélat. — Réclamations faites par lui. — Projets de transaction. — Instructions données par les parties à leurs délégués. — Propositions faites par l'évêque en vue d'un accommodement.

AA. 1449. (Liasse.) 20 pièces papier en assez bon état.

XVe siècle. — Pièces relatives à la transaction intervenue entre Guillaume de Diest et Bourcard de La Petite-Pierre, par l'entremise de l'archiduc Léopold d'Autriche; aux démêlés de l'évêque, du temps de son arrestation, avec son chapitre métropolitain; aux démarches que ce collège a faites pour éloigner ce prélat de l'évêché et aux traités d'alliance qu'il a conclus avec le magistrat de Strasbourg :

Instructions données au délégué du grand chapitre, chargé d'exposer au magistrat les besoins de ce collège et de solliciter des mesures pour l'aider à y subvenir. — Exposé des demandes à faire par le doyen et le grand chapitre. — Réponse de ce dernier aux prétentions que Frédéric de Thann fait valoir contre l'évêché. — Griefs produits par le magistrat et le grand chapitre contre l'évêque Guillaume. — Articles de la convention à établir entre ces deux parties pour agir contre le prélat. — Propositions faites par le magistrat en réponse à celles du grand chapitre. — Exposé des griefs de ce dernier contre l'évêque. — Réponse faite par le prélat aux allégations du magistrat et du grand chapitre. — Réponse de celui-ci à une lettre demandant l'élargissement de l'évêque Guillaume, du comte Frédéric de Deux-Ponts et des leurs, détenus à Molsheim. — Avis du grand chapitre sur les moyens à employer pour éloigner Guillaume de Diest du siège épiscopal de Strasbourg. — Exposé des griefs que le grand prévôt Bourcard de La Petite-Pierre et les siens ont à faire valoir contre l'évêque Guillaume, depuis la conclusion de la paix entre eux et le prélat. — Dispositions arrêtées dans les négociations sur la transaction à établir entre ces deux parties. — Projet des réclamations à faire par le grand chapitre à l'évêque, en vue d'un accommodement. — Lettres réversales, stipulant les conventions faites entre le magistrat et le grand chapitre. — Projet d'un traité à conclure entre les deux parties. — Articles sur lesquels le doyen et le grand chapitre veulent s'unir avec la ville de Strasbourg. — Ordres donnés par ce

collège au receveur de Châtenois et au prévôt de Ribeauvillé de contraindre les débiteurs de Hugues Voltsch à s'acquitter envers lui.

AA. 1480. (Liasse.) 39 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle. — Négociations entamées avec l'évêque Guillaume, le grand chapitre et la cour de Rome; transactions à conclure sur les affaires épiscopales et dans les démêlés entre le prélat, la ville et le grand chapitre :

Minutes et copies d'instructions données aux délégués du magistrat auprès de l'évêque, et à ceux qui sont chargés de suivre le procès engagé entre la ville de Strasbourg et ce prélat, et pendant devant le concile de Constance. — Mémorial du grand chapitre sur les mesures à prendre après l'arrestation de l'évêque Guillaume à Molsheim. — Exposé des causes de dissentiments entre ce prélat, la ville et le grand chapitre. — Délibérations relatives aux réclamations à faire à l'évêque et aux transactions à lui proposer, en vue d'un accommodement. — Procès-verbaux de ces délibérations. — Mémoire contenant les instructions données aux députés envoyés par la ville de Strasbourg à Rome, pour obtenir le maintien de Guillaume de Diest sur son siége épiscopal.

AA. 1481. (Liasse.) 6 parchemins et 25 pièces papier en assez mauvais état; 9 sceaux.

1415-1417. — Pièces diverses:

Originaux, vidimus et copies des chartes qui fixent les émoluments des commissaires chargés de surveiller l'administration des domaines de l'évêché qui ont été engagés, et contenant le serment prêté par les remplaçants de deux membres décédés de cette commission. — Missive par laquelle l'ammeister Léonard Münch de Bâle demande communication du traité d'alliance conclu entre le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, afin d'en tirer parti pour la conclusion de conventions analogues, projetées entre le grand chapitre et le magistrat de Bâle. — Intervention de Martin Münch de Wildsperg, pour obtenir l'élargissement de ses deux frères et d'un cousin, arrêtés avec l'évêque Guillaume à Molsheim. — Engagements réciproques pris par le magistrat et le doyen Hügelmann de Fénétrange, pour le cas où ce dernier serait appelé au siége épiscopal de Strasbourg. — Minute de l'acte par lequel l'ammeister Jean Betscholt, Ulric Gosse, Rulin Barpfenning, Jean Heilmann et Michel Melbrüge, anciens ammeisters, s'engagent à user de leur influence auprès du magistrat, afin qu'il prête son appui au doyen Hügelmann de Fénétrange dans les démarches qu'il fera pour devenir évêque de Strasbourg. — Fragment d'un relevé de personnes qui ont acquis ou qui tiennent à gage des biens ou des revenus de l'évêché. — Minute du jugement arbitral rendu par l'ammeister Jean Betscholt dans les démêlés survenus entre le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg avec Walter de Geroldseck, et soulevés par l'attaque dont les habitants du Kochersberg ont été l'objet de la part de ce seigneur. — L'évêque Guillaume engage les villages de Honau, de la Wantzenau et d'Abertzheim au grand chapitre et au grand chœur pour une somme de 1453 florins. — Le même engage les villages de Reichstett, de Gambsheim et de Bettenhofen, à Reinbold Hüffelin et Nicolas Merswin, pour un prêt de 1450 florins. — Ordre donné par l'évêque aux autorités d'Offenbourg et de Gengenbach de verser, pour le compte de chacune de ces deux villes, 86 1/2 livres deniers à Bernhard de Schauenbourg, son prévôt à Ortenberg. — Exposé des griefs du grand chapitre contre Guillaume de Diest, adressé au roi Sigismond, et annonce faite à Sa Majesté de l'arrestation de l'évêque. — Le doyen et le grand chapitre font savoir aux autorités de Mayence que l'évêque Guillaume a été arrêté à Molsheim, pour s'être rendu coupable de dilapidation des biens de l'évêché. — Exposé fait au comte palatin Louis des griefs du grand chapitre contre ce prélat. — Les autorités de Saverne informent le magistrat de Bâle que, l'évêque Guillaume ayant été fait prisonnier, elles ont refusé le serment d'hommage qui leur a été demandé par le grand chapitre et la ville de Strasbourg, et communiquent la correspondance échangée à ce sujet. — Quittance de Jean de Ripoltzkirch pour une somme de 50 florins que l'évêque lui a payée. — Ce prélat déclare que, par considération pour le magistrat, il se prêtera à un accommodement avec Henri de Hohenstein; — il intervient en faveur du nommé Læmelin et de Nicolas Klobeloch, marchands de Saverne, pour que le magistrat de Strasbourg fasse lever la saisie mise par Henri Schamess sur le produit de draps vendus par eux; — il répond à une lettre dudit magistrat, relative au droit de perception de la dîme ecclésiastique à Westhoffen, et fait valoir ses prétentions sur la succession du curé Wernher de cette commune, décédé sans avoir fait de testament; — il intercède pour obtenir la mise en liberté d'un habitant de Saverne, pris et blessé par les serviteurs de Henri de Hohenstein; — il offre ses bons offices en vue de l'accommodement du différend entre la ville de Strasbourg et Gerhard de Boulay; — il

proteste contre la prétention des autorités de Benfeld de faire payer l'impôt à Jean Bernstein, homme d'armes épiscopal. — Le comte Hanemann de Deux-Ponts demande l'élargissement de son frère Frédéric et de ses serviteurs, retenus prisonniers par le magistrat de Strasbourg. — Missive par laquelle les autorités et la commune de Saverne expriment au magistrat de Molsheim leur dévouement à l'évêque Guillaume, détenu dans cette dernière ville. — Minute de la charte par laquelle le magistrat accorde protection et sécurité dans la ville de Strasbourg à ceux qui ont pris part à l'arrestation de l'évêque Guillaume. — Ce prélat demande l'élargissement du prêtre Jean Heiden ; — il prie le curé de Sainte-Aurélie d'intervenir auprès de Nicolas Bilger et de Nicolas Klein, pour qu'ils s'acquittent envers Gosson et Werner Sturm ; — il sollicite l'intervention du magistrat auprès du prévôt de Kenzingen, pour que celui-ci empêche le prêtre Momprecht de donner suite à l'hostilité qu'il a témoignée au clergé de Strasbourg.

AA. 1482. (Liasse.) 2 parchemins et 24 pièces papier en mauvais état; 7 sceaux.

1417-1418. — Pièces diverses :

Lettre adressée à la ville de Strasbourg par le comte Guillaume de Montfort, pour réclamer le montant d'une dette provenant de l'évêque Guillaume.

Charte par laquelle ce prélat ordonne que les châteaux de l'évêché, qu'il avait remis pour une série d'années au grand chapitre et au magistrat, passent aux mains du roi Sigismond.

Plein pouvoir donné par le grand chapitre à Reinbold Hüffelin, Ulric Gosse et Pierre Blümelin, de délier des serments à lui prêtés les baillis, officiers, communautés et habitants des châteaux, villes, villages et domaines épiscopaux qui, pendant dix ans, écoulés depuis Pâques, avaient été aux mains de ce collège et du magistrat.

Demande d'intervention adressée au magistrat par Berthold Krantz de Geispolsheim, pour obtenir le paiement d'une créance sur l'évêché.

Lettre adressée par le margrave Bernhard de Bade à Ulric Bock et Jean Lumbart, touchant une somme de 2000 florins que la ville lui a versée.

Correspondance entre le magistrat et l'évêque Guillaume au sujet des plaintes formulées par celui-ci, à la suite des attaques dont il a été l'objet de la part des gens de la ville et de Strasbourgeois établis à Marmoutier.

Missive adressée par Guillaume de Diest à l'évêque Richard de Londres, traitant de négociations entamées pour le rétablissement de la paix. — Ce même prélat proteste contre la saisie faite par le petit sénat de Strasbourg de la succession d'Odile de Riedheim, qu'il réclame pour le fils de la défunte, religieux à Saverne ; — il adresse au magistrat une lettre de recommandation en faveur d'un valet nommé Grutz de Kutzelsheim.

Refus fait par un porteur de fief épiscopal de comparaître devant le tribunal de l'évêque.

AA. 1483. (Liasse.) 1 parchemin et 11 pièces papier en assez mauvais état; 1 sceau.

1418. — Arrangement conclu entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg ; négociations y relatives.

Exposé des conditions auxquelles le comte palatin Louis et ses conseillers ont accommodé, dans une réunion tenue à Offenbourg, les différends entre la ville de Strasbourg et l'évêque Guillaume. — Refus du grand chapitre de signer ces conventions. — Décision du magistrat de soumettre celles-ci à l'approbation du pape. — Rapport fait par les délégués de la ville sur leur mission auprès du saint père, auquel ils ont fait présent de deux gobelets d'or de la valeur de 660 écus. — Missive par laquelle Nicolas Liebich, procureur en cour de Rome, s'excuse auprès du garde du sceau épiscopal de Strasbourg de ce qu'il ne lui a pas encore envoyé son exécutoire; lui annonce l'envoi du rescrit papal à l'évêque de Constance; le prie d'engager Guillaume de Diest à prévenir l'effet de l'intervention des archevêques de Cologne et de Trèves et celle des ducs de Bavière en faveur de l'évêque de Mayence ; en même temps il réclame le remboursement des avances qu'il a faites aux délégués épiscopaux. — Renseignements fournis par un avocat en cour de Rome sur la marche du procès pendant entre la ville de Strasbourg et l'évêque Guillaume. — Ulric Meiger de Waseneck recommande les affaires de cette cité à l'avocat Augustin Dellante. — Minutes des lettres de créance délivrées par le magistrat et l'évêque de Strasbourg à des députés envoyés par eux auprès du saint-siége. — Missive par laquelle le chanoine Frédéric de Deux-Ponts exprime au pape son désir, d'accord avec celui de tout le pays, de voir la concorde rétablie entre l'évêque Guillaume, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg. — Charte constituant Jean Blumenstein et Jean Werder fondés de pouvoir de la ville, à l'effet de poursuivre des négociations en cour de Rome, et les autorisant à contracter des emprunts jusqu'à concurrence de 6000 florins rhénans. — L'évêque d'Ancône demande l'intervention de Guillaume de Diest en faveur du prévôt

de Saint-Michel et de Saint-Pierre de Strasbourg, incarcéré à Rome par le pouvoir temporel. — Nicolas Liebich prie Jacques de Mayence de lui aider à rentrer dans les 120 florins que lui doit l'abbé de Murbach, et le met au courant de la marche des affaires de l'évêque Guillaume. — Compte des dépenses faites par Michel Tüfel et Jean Blumenstein pendant leur mission auprès du pape, en qualité de délégués de l'évêque et de la ville de Strasbourg.

AA. 1484. (Liasse.) 31 pièces papier en mauvais état.

1419. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg.

Missives traitant des conditions auxquelles la ville consent à faire un prêt d'argent au prélat. — Celui-ci réclame à Conrad Pfaffenlap, Ulric Bock et Jean Heilmann des lettres relatives à ses contestations avec le grand chapitre; — il sollicite l'intervention du magistrat, pour faire mettre un terme aux poursuites et aux hostilités dont il est l'objet de la part de Berthold Klobeloch et de Nicolas Manss; — il fait savoir qu'il charge ses délégués d'intercéder pour lui auprès du pape à Mantoue, conformément au désir du duc Louis de Bavière; en même temps il engage le magistrat à envoyer une députation auprès du saint père et des délégués à Saverne, pour prendre connaissance de lettres venues de Rome; — il répond à une lettre des autorités de la ville, sollicitant un délai de paiement pour des tenanciers épiscopaux de Pfettisheim, et les informe qu'il ne se fait pas de concentration de troupes entre Saverne et Marmoutier; mais que le duc de Lorraine arme pour attaquer Hartung de Wangen; — il fait savoir qu'il ne saurait se rendre à Colmar en vue d'un accommodement avec la duchesse d'Autriche, et propose de choisir Schlestadt pour y tenir une assemblée dans ce but; — il prie le magistrat d'obliger le neveu de feu Barthélemi Heilmann et la demoiselle Luckel de restituer à leurs débiteurs de Gugenheim ce qu'ils leur ont fait saisir, et de leur défendre d'exiger un taux d'intérêts trop élevé; — il offre sa garantie pour une créance d'Adam Riff sur un tenancier épiscopal de Soultz; — il répond à une lettre du magistrat de Strasbourg, citant les autorités de Crastatt en justice pour avoir mis saisie sur les biens d'une habitante de cette commune, appelée Catherine; — il intercède en faveur de Catherine Löbegasse, bannie de la ville; — il promet de s'employer pour les habitants de Riquewihr, mis au ban à la requête du juif Joseph; — il rassure le magistrat au sujet d'un rassemblement de troupes; — il fait savoir qu'il accepte l'arbitrage dans les contestations entre le couvent de Saint-Nicolas aux Ondes et Bourcard Swan; — il répond à la demande du magistrat, tendant à obtenir la remise des intérêts à servir au chevalier Hacker de Landsperg pour une ferme sise à Benfeld; — il recommande à Jean Knapp, son garde des sceaux, le procès de Marguerite Münch. — Missive de l'évêque relative au compte des frais de voyage et d'entretien d'une députation envoyée à la cour par la ville de Strasbourg. — Lettre de créance donnée par le prélat à Wirich de Hohenbourg, son délégué auprès du magistrat.

AA. 1485. (Liasse.) 28 parchemins et 3 pièces papier en bon état; 24 sceaux.

1419-1425. — Obligation souscrite par l'évêque Guillaume d'une somme de 6000 florins rhénans, qu'il a empruntée au magistrat de Strasbourg, afin de poursuivre une affaire pendante à la cour apostolique.

Actes de caution souscrits, pour garantir cet emprunt, par le comte Frédéric de Deux-Ponts, Henri de Fénétrange, Louis de Lichtenberg, Jean de Fénétrange, Henri Bayer de Bopparten et Guillaume de Falckenstein.

Engagement fait par l'évêque à la ville de Strasbourg, avec le consentement du grand chapitre, des villes de Molsheim, de Bœrsch et de Dambach pour la somme de 15,000 florins.

Promesse faite par le prélat de ne pas engager les châteaux de Mutzig, de Molsheim, de Bœrsch et de Dambach sans le consentement de la ville de Strasbourg.

Relevé des fiefs épiscopaux concédés aux frères Adolphe et Jean zum Trübel.

AA. 1486. (Liasse.) 1 parchemin et 49 pièces papier en assez mauvais état; 4 sceaux.

1420-1421. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec l'évêque Guillaume et le duc Étienne de Bavière, landvogt d'Alsace, au sujet de l'arrestation de Volmar de Medelsheim, serviteur du prélat, qui a secouru les ennemis de la ville.

Pièces diverses:

Traité de paix conclu entre la ville de Strasbourg et Herrmann Doppelstein, qui renonce à toute indemnité pour les dommages que les Strasbourgeois lui ont causés pendant la guerre de la ville avec l'évêque Guillaume.

Réclamation faite par Jean de Schalckendorf des sommes que lui doit le prélat.

L'évêque se plaint de ce que le magistrat veut obliger les engagistes d'une partie du bourg d'Erstein à donner

communication de leurs titres; de ce que le margrave Bernhard de Bade veut lui enlever ledit bourg, et demande que le passage du pont du Rhin soit refusé aux troupes de ce prince; — il réclame contre les frais que le magistrat lui a faits pour retard de paiement, et indique les mesures qu'il a prises dans le but de réunir le plus d'argent possible; — il demande un délai de paiement; — il répond aux plaintes formulées à cause de l'accueil fait aux ennemis de la ville dans les châteaux épiscopaux et des fournitures de vivres que reçoit Conrad Kalbe; — il intercède pour qu'on délivre à Henri Lõbegasse, qui a établi son domicile à Saverne, la partie de son mobilier qui se trouve encore à Strasbourg; — il prévient le magistrat qu'il a convoqué la noblesse émigrée à une assemblée dans cette ville, en vue d'un accommodement avec elle, et le prie d'intervenir dans son différend avec Jean de Schalckendorf; — il ordonne à son garde des sceaux de lui faire des versements de fonds, et aux autorités de Molsheim de ne pas troubler Jean Stahel dans la jouissance des fiefs qu'il tient de l'évêché et du grand chapitre, — il répond à une lettre par laquelle le magistrat lui recommande Cunon Pfaffenlap, séjournant à Epinal; — il prie ledit magistrat d'intervenir auprès de Nicolas Merswin, pour qu'il remplisse les conventions en vertu desquelles il doit remettre le prélat en possession du château d'Eckwersheim; — il offre son intervention dans les dissensions entre la ville et la noblesse; fait connaître les démarches qu'il a tentées auprès de cette dernière et la réponse qu'il en a reçue et exhorte à la conciliation; — il demande compte du remboursement d'une dette qu'il a contractée envers feu Henri de Wiseneck, et que le magistrat et le grand chapitre doivent effectuer. — Sauf-conduit donné par l'évêque Guillaume aux députés strasbourgeois devant se rendre aux conférences fixées à Obernai, pour accommoder les différends de la ville de Strasbourg avec le prélat et la noblesse. — Lettre de créance donnée par l'archevêque Conrad de Mayence à Jean Kemmerer et à un employé de la douane, envoyés par lui auprès du magistrat de Strasbourg. — Rapport de Henri de Hergesheim sur sa mission à Heidelberg, pour informer les conseillers du comte palatin Louis des difficultés suscitées à la ville de Strasbourg par l'évêque Guillaume; détails fournis par ce délégué sur la guerre des Hussites. — Regrets exprimés par le comte palatin Louis au sujet des dissensions qui ont éclaté entre le magistrat de Strasbourg et la noblesse émigrée de la ville, et invitation faite à celui-ci d'envoyer des députés à l'assemblée de Seltz, où le prince fera tous ses efforts pour réconcilier les deux parties.

L'évêque Guillaume répond à une lettre par laquelle les autorités de Strasbourg s'informent s'il a permis à ses sujets de se réfugier dans les châteaux épiscopaux, et se plaint de ce que Cunon de Pfaffenhofen a instigué les habitants de Mutzig à prêter aide et assistance aux ennemis de la ville de Strasbourg; — le prélat demande que la cause pendante entre Nicolas Merswin et la famille Sturm, au sujet de fiefs que cette dernière tient de l'évêché, soit portée devant sa juridiction; — il s'excuse de ne pouvoir se faire représenter à la cérémonie de la prestation de serment du magistrat nouvellement élu; — il répond aux plaintes formulées au sujet des droits de douane trop élevés que l'on prélève à Matzenheim et à Hüttenheim sur les marchands strasbourgeois; — il prie le magistrat d'interdire à ses administrés l'achat d'obligations souscrites par l'évêché; — il lui soumet ses propositions d'accommodement avec le duc d'Autriche; — il exhorte Volmar d'Ochsenstein à exécuter les stipulations de la paix castrense qu'ils ont conclue ensemble à Reichshoffen; — il demande à être remis en possession du château de Bernstein, et propose au magistrat des conférences à Bade sous les auspices du margrave Bernhard, pour s'entendre à ce sujet et sur d'autres points encore.

AA. 1487. (Liasse.) — 1 parchemin et 13 pièces papier en bon état.

1420-1423. — Correspondance et titres relatifs aux contestations de Claude Bœcklin de Bœcklinsau avec l'évêque Guillaume de Diest, qui veut le déposséder de son droit de propriété sur le quart de la ville d'Ebersheimmünster.

AA. 1488. (Liasse.) — 3 parchemins et 11 pièces papier en assez mauvais état; 2 sceaux.

1421. 1422. — Nouveaux démêlés survenus entre l'évêque Guillaume de Diest et la ville de Strasbourg.

Sauf-conduit délivré aux délégués de l'évêque à une assemblée convoquée à Strasbourg. — Relevé nominatif de quatorze cent quatre-vingt-treize nobles, qui, prenant fait et cause pour l'évêque, ont envoyé des lettres de défi à la ville. — Annonce faite par le roi Sigismond au magistrat qu'il a conféré au margrave Bernhard de Bade les pouvoirs nécessaires pour apaiser les démêlés de l'évêque Guillaume avec son chapitre et la ville de Strasbourg. — Monitoire adressé à ce prélat par le cardinal de Saint-Marc, juge-commissaire des causes apostoliques, et contenant la supplique qui

expose les griefs du grand chapitre contre l'évêque. — Promesse faite par Henri de Neuenstein au magistrat, qu'il s'emploiera pour que le prélat, la noblesse et Wirich de Hohenbourg respectent la neutralité du château et de la petite ville de Bietenheim. — Quittance de l'évêque pour une somme de 6000 florins, formant la rançon des prisonniers qu'il a faits à la ville. — Transaction conclue à Spire, le jour de Saint-George 1422, sous les auspices de l'archevêque Conrad de Mayence et du margrave de Bade, entre le magistrat et la noblesse qui était sortie de la ville. — Rapport des délégués strasbourgeois sur leurs conférences avec l'archevêque de Mayence et le margrave de Bade, au sujet des questions litigieuses pendantes entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Demande d'intervention adressée aux villes de Haguenau et de Colmar par le prélat, pour amener le magistrat de Strasbourg à remplir les clauses de la transaction conclue à Spire. — Commission donnée par le pape au cardinal de Saint-Marc, portant défense à l'évêque Guillaume d'aliéner les biens de son église et lui interdisant, ainsi qu'à ses adversaires, de continuer la guerre. — Supplique adressée par le grand chapitre au saint père, à l'effet d'obtenir son approbation pour quelques nouveaux statuts devant prévenir la dilapidation des biens de l'évêché. — Réclamation faite au magistrat du montant de 10 florins, pour rédaction de titres qui ont servi dans l'affaire de la ville contre l'évêque.

AA. 1459. (Liasse.) — 1 parchemin et 21 pièces papier en assez bon état.

1421. 1422. — Accommodement des démêlés de l'évêque Guillaume, de la noblesse émigrée et de Wirich de Hohenbourg avec le grand chapitre et la ville de Strasbourg.

Pièces relatives à la conclusion de trêves entre les parties belligérantes et aux assemblées tenues à Strasbourg, à Spire et à Bade en 1421 et 1422, les dernières sous les auspices de l'archevêque Conrad de Mayence et du margrave Bernhard de Bade. — Exposé des griefs de la ville de Strasbourg contre l'évêque Guillaume. — Instructions données aux députés du magistrat. — Délibérations relatives à des prélèvements à opérer sur les droits de péage. — Transaction conclue entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg, par l'entremise de l'archevêque de Mayence et du margrave de Bade. — Copie du traité de Spire, conclu en 1422 entre l'évêque et la ville. — Acte de réconciliation opérée à Wesel, par l'archevêque de Mayence, entre l'évêque Guillaume et le chapitre métropolitain de Strasbourg. — Instructions données et renseignements communiqués par l'ammeister Nicolas Melbrüge à Jean Sturm, Nicolas Gerbott et Hugues Dreizehen, délégués de la ville de Strasbourg à Worms. — Prière adressée par l'évêque à Ulric Gosse de s'employer pour que les mercenaires de la ville ne maltraitent et ne rançonnent pas le desservant qu'ils ont fait prisonnier lors de la prise de Dachstein, et d'agir sur le magistrat pour qu'il consente à une prolongation de la trêve accordée à Gerhard Dumme et à Erhart de Steinbach. — Déclaration du prélat, portant qu'il consent, ainsi que Martin, Jean et Henri de Wildsperg, Gerhard Dumme, Erhart de Steinbach, Berthold Krantz et Berthold Münich, à conclure un armistice avec le seigneur de Blamont. — Note disant que le duc Louis a désigné Offenbourg pour y tenir des conférences amiables entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg.

AA. 1460. (Recueil.) — 201 feuillets papier en bon état.

1422-1429. — Traité de paix conclu à Spire entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg, et assurant à celle-ci ses privilèges et franchises, la libre jouissance de ses biens communaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la juridiction civile sur le clergé, le droit de battre monnaie, etc., et par lequel l'évêque s'engage à ne pas établir de nouveaux péages, à payer régulièrement les rentes que les bourgeois de Strasbourg possèdent sur les biens de l'évêché, à ne pas aliéner les châteaux et les terres qui en dépendent sans le consentement du grand chapitre et du magistrat, etc. (1422.)

Nouvelle transaction passée, à Strasbourg, entre l'évêque et le magistrat, par l'entremise du comte palatin Louis, du comte Bernhard d'Eberstein, de Henri Bayer de Bopparten et des députés des villes de Bâle, de Brisach et de Schlestadt. (1423.)

Convention conclue entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg. (1423.)

Prétentions élevées par ce dernier à l'encontre de ce prélat touchant les tribunaux ecclésiastiques, des affaires pécuniaires, de douane et autres. (1427.)

Griefs formulés par l'évêque contre le magistrat et portant sur la monnaie, la charge de Schultheis, la douane, les privilèges du vicedom épiscopal et des membres du clergé, sur les fonctions de burgrave, l'Œuvre Notre-Dame, les legs faits à cette institution, etc. (1427.)

Acceptation par l'évêque et le magistrat de l'arbitrage

du comte palatin Louis pour juger leurs griefs réciproques. (1427.)

Sentence prononcée par ce prince. (1428.)

Correspondance entre l'évêque et le magistrat au sujet de différentes stipulations du traité de Spire, remises en discussion, et touchant leurs griefs réciproques; échange de lettres aboutissant à une nouvelle déclaration de guerre faite par le prélat à la ville. (1428.)

Exposé des motifs qui ont provoqué cette déclaration de guerre. (1429.)

Serment solennel prêté par le magistrat de Strasbourg, conformément à la décision du comte palatin Louis, qu'il n'a pas eu connaissance du meurtre commis sur les personnes de deux officiaux de l'évêque, maître Heinemann et Dietrich in der Müntze, et que c'est également à son insu que le fils du bailli de Haslach a été emprisonné. (1428.)

Informations prises par le magistrat auprès du margrave Bernhard de Bade et de l'archevêque Conrad de Mayence, sur l'interprétation à donner à l'article du traité de Spire qui se rapporte à la monnaie. (1428.)

Ancien règlement de la douane. (1314.)

AA. 1461. (Liasse.) — 5 parchemins et 1 pièce papier en bon état; 18 sceaux.

1423-1428. — Originaux de traités et conventions contenus dans l'article précédent:

Traité de paix conclu à Spire en 1422.

Nouvelle convention passée en 1423.

Autre convention conclue entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg en 1425.

Sentence prononcée, en 1428, par l'électeur palatin Louis dans les différends entre la ville et l'évêque.

AA. 1462. (Recueil.) 79 feuillets papier en assez bon état.

1422-1429. — Copies de traités de paix, de conventions et d'accommodements conclus par l'évêque Guillaume de Diest avec la ville de Strasbourg et ses autres adversaires.

AA. 1463. (Liasse.) — 1 parchemin et 39 pièces papier en assez mauvais état.

1422. — Correspondance échangée entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg à la suite de l'assassinat de Cunemann Kalbe, tué, à ce que prétend l'évêque, par des gens de la ville, après la conclusion de la paix; — réclamations de l'évêque au sujet de plusieurs stipulations du traité de Spire, dont il demande l'exécution par la ville et qui se rapportent à des redditions de compte, au péage épiscopal, aux tribunaux ecclésiastiques, au droit de perception sur le vin, à la restitution à faire aux serviteurs de l'évêché de ce qui leur a été enlevé par Bernhard de Matzenheim; litiges que l'évêque consent à soumettre à l'arbitrage des deux princes qui ont présidé à la transaction de Spire, ou à la décision du duc Louis de Bavière.

Acte d'engagement de la ville de Benfeld et du château de Kochersberg, passé par l'évêque Guillaume au profit du magistrat de Strasbourg. — Ce prélat conteste une dette dont le paiement lui est réclamé par Heintzmann Selosen; — il intervient en faveur de Jean Kann de Saverne, pour le faire remettre en possession de son avoir, saisi par Nicolas Lützel et séquestré par les autorités de Strasbourg pendant la guerre; — il intercède auprès du magistrat en faveur de Jean Hartung de Scharrachbergheim, auquel la sœur de Simon Hartung et la femme de Jean Bartz contestent la propriété d'un douaire; — il demande la permission pour Wirich de Hohenbourg et Jean Wolleslaher de se rendre à Strasbourg, pour y prendre part à une assemblée; — il engage à cette ville la forteresse de Kochersberg et dispense les Strasbourgeois de payer des droits de péage à Rhinau.

AA. 1464. (Liasse.) — 1 parchemin, 26 pièces et un recueil papier en assez mauvais état; 1 sceau.

1423. 1424. — Correspondance relative à des plaintes réciproques formulées par l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg, notamment au sujet de l'inexécution de plusieurs articles du traité de Spire.

Le magistrat se plaint de l'arrestation de Jean Bœs d'Oberkirch par Cunemann Schint den Buben; — il réclame les titres d'un prêt de 800 florins de rente qu'il a fait à l'évêque, et le paiement des arrérages d'une rente de 500 florins, dus à des bourgeois de Strasbourg; — il demande l'abolition d'un nouveau péage établi à Oppenau, au grand dommage des habitants d'Oberkirch; — il proteste contre les entraves apportées par les fonctionnaires épiscopaux au droit d'établir son domicile dans cette dernière ville (*freier Zug*); — contre le refus des sujets de l'évêque de reconnaître la validité des actes émanant de la cour ecclésiastique; — contre la permission accordée à Ulric Lœsel, ennemi déclaré de la ville, d'entrer dans les châteaux de l'évêché; — contre la perception de droits de péage à Molsheim appliquée aux bourgeois de Strasbourg.

L'évêque, de son côté, demande que le magistrat cesse de le troubler dans la jouissance de son péage à Strasbourg, dans ses prérogatives et son droit de juridiction et réclame l'entière exécution du traité de Spire.

Consentement des deux parties à soumettre leurs différends à Henri Bayer de Bopparten, sous-landvogt d'Alsace.

Pièces diverses :

Décompte établi par Hugues Dreizehn, ancien ammeister, Jean Blumenstein et Jean Bemer, chargés par le magistrat, pendant la guerre dite de Dachstein, de régler la rançon des prisonniers et la dépense pour leur entretien.

Charte par laquelle l'évêque Guillaume reconnaît avoir vendu à la ville de Strasbourg une rente de 800 florins, hypothéquée sur les châteaux de Molsheim, de Bœrsch et de Dambach et rachetable au capital de 15,000 florins.

Les députés strasbourgeois envoyés auprès du comte palatin Louis à Haguenau rendent compte d'un entretien qu'ils ont eu avec ce prince, et demandent des instructions.

Rapport de l'ancien ammeister Melbrüge sur l'accomplissement de sa mission, consistant dans la remise aux délégués de l'évêque Guillaume de trois châteaux qu'il a rachetés.

Acte par lequel le comte palatin Louis renonce à toute prétention contre la ville de Strasbourg, pour le dommage que la guerre entre cette cité et l'évêque Guillaume lui a causé.

AA. 1468. (Liasse.) — 1 parchemin et 36 pièces papier en assez mauvais état; 1 sceau.

1423. 1424 (suite). — L'évêque Guillaume déclare s'en tenir, en ce qui concerne les droits à payer par les Strasbourgeois à sa cour de justice, aux stipulations du traité conclu entre lui et la ville par l'entremise de Bernhard d'Eberstein, Henri Bayer de Bopparten, Jean Riche de Reichenstein, Werlin Pforre et Nicolas Onefrowe; — il fait appel aux corporations d'arts et métiers, pour qu'elles agissent sur le magistrat, afin qu'il observe les conditions du traité de Spire; — il répond à la demande en restitution de deux voitures chargées de marchandises et d'un cheval, le tout saisi par le prévôt de Marckolsheim à des voituriers strasbourgeois, sous prétexte qu'ils n'ont pas payé les droits de douane; — il demande l'élargissement du prévôt Cunon de Kunheim, arrêté à Strasbourg par Jacques Weckel; — il répond à une lettre du magistrat, intervenant en faveur d'Anselme Erlewin, héritier de feu Kaufmann de Kriegsheim, en déclarant que, le défunt ayant été tenancier d'une cour colongère, les deux tiers de sa fortune reviennent à l'évêché, et que le tiers restant sera délivré à son héritier; — il fait savoir qu'il a convoqué une assemblée à Strasbourg, en vue de l'accommodement des différends survenus entre le prévôt et les chanoines du grand chapitre au sujet du décanat, et prie les autorités de veiller à ce qu'aucune des deux parties ne se porte à des actes de violence envers l'autre; — il exprime sa satisfaction de ce qu'on a permis à Catherine Löbegasse de rentrer à Strasbourg; — il annonce que le sire de Vergy campe avec de nombreuses troupes près de Blamont, et qu'on lui prête l'intention d'envahir l'Alsace; — il prie le magistrat de convenir avec lui des mesures défensives à prendre; — il déclare que la succession de Nicolas Spete, qui s'est suicidé, revient de droit à l'évêché et non au beau-frère du défunt; — il excuse Wirich de Hohenbourg de ce qu'il ne saurait se rendre à Strasbourg pour prendre part à des conférences; — il recommande l'évêché à la protection du magistrat pendant une absence qu'il va faire; — il intervient en faveur de Henri Keller, auquel la ville réclame des intérêts qu'il a rachetés; — il indique le jour qu'il a fixé pour régler les prétentions des héritiers de feu Nicolas Korn; — il déclare à Adam Riff qu'il ne doit rien aux héritiers de feu Henri Riff, et demande que ceux-ci produisent les titres à l'appui de leurs prétentions; — il somme le magistrat de restituer les chevaux qu'il a confisqués à des sujets de l'évêché, afin de les forcer à faire du voiturage pour le service de la ville; — il défend aux autorités de Dambach de faire payer au fils de feu Jean Gugenheim les impôts d'une ferme qu'il tient à bail de l'évêché; — il demande la restitution de tout le butin que Bernhard Mersel a enlevé à Molsheim et à Dachstein; — il réclame la mise en liberté du nommé Stalher, détenu à Strasbourg; — il répond aux lettres par lesquelles le magistrat intervient en faveur de deux voituriers, arrêtés à Marckolsheim pour avoir contrevenu au droit d'escorte du prélat, et demande la restitution de chevaux enlevés par Jodoque de Neustadt aux habitants de Quatzenheim; — il s'emploie pour obtenir l'élargissement de Jean Guder, arrêté à Strasbourg sur la réquisition de Jean Vessenheim; — il se plaint de l'empiétement commis par le magistrat sur ses droits de juridiction, en soustrayant à l'autorité du prévôt Nicolas de Grostein une femme à laquelle celui-ci avait ordonné d'appliquer la question; — il répond au magistrat, demandant la restitution de draps saisis à des voituriers strasbourgeois, sous prétexte

qu'ils ont lésé le droit d'escorte du prélat; — il lui reproche l'inexécution du traité de paix conclu entre la ville et la noblesse et de nombreuses atteintes portées aux droits du clergé, et propose de soumettre leurs griefs réciproques au jugement du roi romain ou du duc Louis de Bavière; — il prie le magistrat d'enjoindre à Jean Betscholt de ne pas troubler Reinbold Burggraf dans la jouissance des fiefs qu'il tient de l'évêché; — il fait aux corporations d'arts et métiers l'exposé des causes qui ont amené les dissentiments entre lui et la ville.

AA. 1466. (Liasse.) — 4 parchemins et 15 pièces papier en assez mauvais état.

1424. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat, la curie noble de Saint-Thomas et plusieurs tribus d'arts et métiers, touchant l'inexécution par la ville de différents articles du traité de Spire. — Offre faite par le prélat de soumettre ses propres griefs et ceux du magistrat, relatifs au même objet, à la décision de l'archevêque de Mayence et du margrave de Bade ou à celle du roi Sigismond lui-même. — Réponse du magistrat aux plaintes formulées par l'évêque.

Pièces diverses :

Le magistrat de Strasbourg prévient ses députés, Nicolas Schanlit et Cunon zum Trübel, que le chanoine de Zollern et le sire Wirich (de Hohenbourg) sont partis, avec le margrave de Bade et d'autres seigneurs, pour la Hongrie, dans l'intention de porter plainte contre la ville auprès du roi romain; il leur envoie copie des réclamations faites par l'évêque, les exhorte à défendre les intérêts qui leur sont confiés et à le tenir au courant de la marche des choses.

Les délégués Henri de Mülnheim et Nicolas Gerbott informent l'ancien ammeister Jacques de Geispolsheim qu'ils ont appris que le duc (Louis de Bavière) n'est pas à Heidelberg et que la duchesse est accouchée d'un fils, qui sera tenu sur les fonts baptismaux par l'archevêque de Mayence, l'évêque de Worms et l'abbé de Maulbronn; en même temps ils accusent réception des titres que le magistrat leur a envoyés.

Réponse aux plaintes contenues dans une lettre que l'évêque Guillaume a adressée au comte palatin Louis, et que ce prince a communiquée au magistrat de Strasbourg.

Les maîtres échevins et le magistrat de Bâle informent les autorités de Strasbourg qu'ils ont fait des démarches auprès du bourgmestre Bourcard zu Rhein, pour qu'il les assiste dans les assemblées qui auront lieu, l'une dans cette dernière ville, au sujet de leurs contestations avec l'évêque Guillaume, et l'autre à Heidelberg, à propos de leurs démêlés avec Walter Erbe.

AA. 1467. (Liasse.) — 1 parchemin, 1 recueil et 23 pièces papier en assez mauvais état.

1425. 1426. — Correspondance relative aux différends entre le magistrat de Strasbourg et Nicolas de Grostein, au sujet de l'office d'avoyer épiscopal, occupé par celui-ci.

Reconnaissance faite par l'évêque Guillaume d'une somme de 2000 florins, empruntée par lui au magistrat de Strasbourg et hypothéquée sur la ville d'Oberkirch.

Recueil contenant copie de la première transaction conclue à Spire entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg, sous les auspices de l'archevêque de Mayence et du margrave de Bade, et de deux autres arrangements faits entres lesdites parties, par les soins du comte palatin Louis, du comte d'Eberstein et du sous-landvogt Bayer de Bopparten, conjointement avec Jean Riche de Reichenstein, bourgmestre de Bâle, Werlin Pforre, bourgmestre de Brisach, et Nicolas Onefrowe de Schlestadt.

Relevé des réclamations élevées par l'évêque Guillaume contre la ville de Strasbourg. — Fragments de traités conclus entre les deux parties. — Exposé des griefs de l'évêque contre la ville.

Offre faite par Smasmann de Ribeaupierre de s'employer, de concert avec les députés qui ont assisté aux assemblées de Colmar et de Schlestadt, à l'accommodement des différends qui existent entre la ville de Strasbourg et l'évêque Guillaume.

Interdit prononcé par ce prélat contre Pierre Blümel, pour avoir tué Jean Nœrdel, vicaire du grand chapitre.

Le sénat d'Augsbourg témoigne au magistrat de Strasbourg la part qu'il prend aux tribulations et aux dommages qui résultent pour lui de ses démêlés avec l'évêque; il annonce l'envoi de ses députés aux assemblées convoquées à Worms et à Constance, et fait des protestations de dévouement.

AA. 1468. (Liasse.) — 29 pièces papier en assez mauvais état.

1425. 1426. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg:

L'évêque indique au magistrat l'époque à laquelle aura lieu la vérification du Zollkeller; — il se plaint de l'atteinte portée par le magistrat à ses droits de juridiction par l'incarcération du sous-prévôt épiscopal Bentz; — il répond à une lettre d'intercession

en faveur du voiturier Jacques Wolff, détenu pour avoir contrevenu au règlement du droit d'escorte du prélat; — il fait savoir que les Wallons n'envahiront pas le pays et s'engage, le cas échéant, à employer tous ses moyens pour les combattre; en même temps il engage les autorités de Strasbourg à s'entendre, dans ce but, avec des villes amies; — il déclare qu'il n'entend pas payer, sur la succession qui lui revient des sieurs Heynemann et Dietrich, les dettes laissées par les défunts; — il demande la restitution des chevaux et des voitures qui ont été saisis, à Strasbourg, à des habitants de Franckenheim; — il sollicite l'élargissement de Jean Konigund; — il dément la nouvelle que l'évêque Conrad de Metz a livré passage à huit cents Armagnacs; — il prie le magistrat d'enjoindre à Henri Sesterer de cesser ses poursuites contre les habitants de Saverne devant le tribunal de Rothweil, et de le forcer de les citer devant celui de Strasbourg. — Lettre de créance donnée par l'évêque à ses délégués auprès du magistrat. — Ce prélat s'excuse de ce qu'on a arrêté des serviteurs de la ville à Molsheim, et se déclare prêt à les remettre en liberté; — il propose au magistrat de lui fournir une autre caution à la place de Henri Bayer de Bopparten pour une somme de 2000 florins, et le prie d'affranchir Hansemann Saltzmutter des prétentions qu'on fait valoir contre lui, ou de permettre qu'il se rende à Strasbourg, pour s'entendre avec ceux qui ont fait mettre saisie sur son avoir; — il mande que la concentration de troupes dans le Westrich n'a pas eu de conséquences; — il demande justice contre Nicolas, fils de l'ancien prévôt de Soultz, et son beau-frère Oberlin Steinmetz, qui ont assassiné un sujet épiscopal, leur débiteur; — il annonce l'envahissement du pays par des troupes étrangères; — il demande l'ajournement d'une assemblée devant se réunir à Molsheim; — il intervient pour faire rendre à Jean zur Kanne les biens qui lui ont été saisis; — il prie le magistrat de mettre en liberté un serf de Jean-Engelhart Hummel de Stauffenberg, fait prisonnier par des Strasbourgeois.

AA. 1469. (Liasse.) — 3 parchemins et 23 pièces papier en assez mauvais état; 7 sceaux.

1427. — Différend entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg, soumis au jugement du duc Louis de Bavière.

Mémorial à l'usage des députés strasbourgeois, indiquant les griefs de la ville et les réclamations à faire valoir contre l'évêque.

Correspondance échangée entre les parties au sujet de leurs plaintes réciproques.

Lettres réversales par lesquelles l'évêque et le magistrat s'engagent à exécuter fidèlement les stipulations de la transaction conclue à Seltz par-devant le duc Louis et son conseil. — Vidimus de cette charte. — Missive du magistrat annonçant au duc Louis de Bavière l'envoi de titres. — Fixation par ce prince, du consentement des conseillers de l'évêque et de ceux du magistrat, d'une assemblée à Strasbourg, pour régler les questions litigieuses restées en suspens.

Missives échangées entre l'évêque et le magistrat au sujet du paiement de 60 marcs à faire par le bailliage de Molsheim à la ville de Strasbourg.

Nomination faite par le prélat de Guillaume Rotschilt à la dignité de burgrave.

Lettre de créance donnée par l'évêque à son délégué, chargé d'entretenir le magistrat au sujet de l'incarcération, à Strasbourg, de Philippe de Nassau et de son serviteur.

Le prélat demande au magistrat l'élargissement de Léonard de Bergarten; — il reproche à la ville sa déloyauté et ses infractions au traité de Spire; — il réclame un sauf-conduit pour ses délégués, qui doivent régler ses comptes avec le magistrat; — il intervient auprès de ce dernier en faveur de Walter Blumenstein, en contestation avec le barbier Oswald, qui l'a fait arrêter.

AA. 1470. (Liasse.) — 12 parchemins en bon état et 64 pièces papier en assez mauvais état; 1 bulle et 1 sceau.

1428-1430. — Démêlés soulevés entre l'évêque Guillaume de Diest et la ville de Strasbourg par l'inexécution du traité de Spire que les deux parties se reprochent; sentence rendue par l'évêque Raban de Spire, commissaire à ce délégué par le pape Martin V.

Acte notarié en vertu duquel le magistrat et la ville de Strasbourg sont absous de l'action dirigée contre eux par l'évêque Guillaume, à cause de l'homicide que feu Pierre Blümelin, dit Letzmann, a commis sur maître Heynemann, avocat à la cour épiscopale, et son parent Dietrich in der Müntze, diacre, les deux prébendés du grand chœur.

Vidimus d'une charte par laquelle l'évêque Guillaume accorde un sauf-conduit à des marchands de Cologne, pour les mettre à même de faire des achats de vins et de marchandises en Alsace, à condition qu'ils ne contribueront pas à ravitailler la ville de Strasbourg.

Correspondance entre l'évêque et le magistrat, se

reprochant réciproquement la violation du traité de Spire.

Copie d'une charte portant engagement, par l'évêque Guillaume, du bailliage et du château de Bernstein à Marguerite et à George de Landsperg, pour sûreté d'un capital de 1500 florins.

Déclaration de guerre faite par l'évêque Guillaume à la ville de Strasbourg, qu'il accuse de ne pas avoir exécuté les conventions conclues.

Accusé de réception de cette déclaration et protestation du magistrat contre les allégations de l'évêque.

Vidimus d'une lettre par laquelle ce prélat déclare qu'il fera saisir tous les revenus que les habitants de Strasbourg possèdent sur les terres de l'évêché.

Correspondance entre l'évêque Guillaume et le magistrat, dans laquelle les deux parties s'accusent réciproquement de mauvaise foi, de ruse et de mensonge.

Copie de la lettre du prélat proposant au magistrat de soumettre leurs différends aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne ou au pape.

Missive du même, exposant de nouveau ses griefs contre le magistrat; il lui déclare qu'il portera ses plaintes devant l'assemblée de Worms; en même temps il offre de soumettre à cette assemblée ses différends avec la ville.

Vidimus d'une lettre de l'évêque dans laquelle il repousse les accusations du magistrat, lui reproche de l'avoir retenu prisonnier à Molsheim, et l'accuse de ne pas avoir le courage d'accepter le jugement du pape.

Requête adressée par le magistrat de Fribourg en Brisgau au pape Martin V, pour qu'il empêche que les démêlés entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg ne dégénèrent en guerre.

Requêtes analogues adressées au saint père par les autorités de Nuremberg, de Lucerne, de Bâle, de Brisach et de Constance.

Modèle de lettre envoyé par le magistrat de Strasbourg aux villes amies, pour qu'elles écrivent au pape dans le sens y indiqué.

Correspondance relative aux plaintes formulées par l'évêque au sujet des empiètements commis sur les droits et prérogatives du burgrave par le magistrat et les tribus d'arts et métiers, soumises à l'autorité de ce fonctionnaire.

Missives par lesquelles le prélat somme le magistrat de remplir les dispositions du traité de Spire, et réitère ses réclamations touchant le meurtre commis par les Strasbourgeois sur Cunemann Kalbe et les deux frères Jean et Frédéric d'Odratzheim pendant une trêve.

Correspondance de l'évêque avec le magistrat pour lui demander sa protection pour des personnes attachées aux tribunaux ecclésiastiques, et le droit pour celles-ci de choisir leur domicile.

Exposé des griefs de ce prélat contre la ville de Strasbourg et justification de sa conduite envers elle.

Réfutation de ces allégations.

Enquête dressée, à la réquisition du magistrat, sur les actes de violence et de spoliation exercés par l'évêque, ses alliés et ses serviteurs sur des habitants de la ville et des corporations religieuses.

L'évêque Guillaume fait savoir aux chapitres de Saint-Thomas, de Saint-Pierre-le-Vieux, de Saint-Pierre-le-Jeune et à d'autres communautés religieuses qu'il a reçu une bulle du pape qui, sur la plainte portée au saint-siège par le magistrat de Strasbourg, lui ordonne de mettre fin à la guerre, de faire réparation des dommages causés à la ville et à ses bourgeois, et de comparaître devant les juges proposés par le magistrat; en conséquence le prélat invite lesdits chapitres à envoyer leurs délégués, baillis et receveurs à Saverne, Molsheim et Dachstein, pour arrêter le montant des réparations à leur accorder.

Engagement pris par l'évêque Raban de Spire, commissaire nommé par le pape, de juger les griefs qui subsistent entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg.

Actes de réconciliation entre les deux parties, dressés en présence de ce commissaire.

Lettre de remercîment adressée par le magistrat à l'archevêque Conrad de Mayence, pour les efforts qu'il a faits, conjointement avec le duc Louis de Bavière, à l'assemblée de Worms, en vue de la réconciliation de Guillaume de Diest avec la ville de Strasbourg.

Communication faite, par le prévôt Jean d'Ochsenstein à l'évêque Raban, du projet conçu par l'évêque Guillaume pour relever l'évêché obéré de dettes.

Rapport adressé à Henri de Hergesheim par un chargé d'affaires de la ville de Strasbourg à Rome, sur ses démarches auprès du pape et ses pourparlers avec un envoyé de l'archevêque de Mayence, agissant pour faire soumettre le litige entre l'évêque et le magistrat de Strasbourg à l'arbitrage de l'évêque de Spire.

Expédition authentique de la charte par laquelle l'évêque Raban ratifie la transaction conclue entre l'évêque et la ville de Strasbourg.

Enquête sur des contestations survenues entre cette cité et Wirich de Hohenbourg au sujet des revenus de la ville de Rhinau; contestations soumises à la décision de l'évêque de Spire.

Ordre donné par le pape Martin V à l'évêque Marc de

Chrisopolis, résidant à Strasbourg, de donner l'absolution aux habitants de cette ville qui ont pris part à la dernière guerre contre l'évêque Guillaume de Diest.

AA. 1471. (Liasse.) — 4 parchemins et 58 pièces papier en assez bon état.

1428. — Nouvelle guerre faite à la ville de Strasbourg par l'évêque Guillaume de Diest, le margrave de Bade et leurs alliés.

Les autorités de Fribourg en Brisgau s'excusent de ce qu'elles ne peuvent pas envoyer des délégués à Strasbourg, pour prendre part à l'assemblée convoquée dans cette ville au sujet des différends qui ont éclaté entre son magistrat et l'évêque Guillaume. — Charte par laquelle ledit magistrat consent à la prolongation du délai fixé pour le prononcé du jugement à rendre par le duc Louis de Bavière. — Charte analogue délivrée par l'évêque. — Le magistrat de Strasbourg écrit au duc Louis qu'il se fera représenter à l'assemblée de Germersheim et demande un sauf-conduit pour ses délégués. — Réponse du comte Louis de Lichtenberg à la sommation du magistrat de payer 400 florins, pour lesquels il s'est porté caution de l'évêque. — Bernhard Mürsel, prévôt à Oberkirch, informe l'ammeister Adam Riffe que les alliés du prélat et du margrave de Bade font des levées de troupes; il demande du seigle ; il conseille de fortifier le château de Fürsteneck, et annonce que beaucoup de personnes se sauvent et mettent leur bien à l'abri. — Le comte palatin Louis exprime ses regrets au sujet des dissentiments entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg, et engage celui-ci à envoyer des délégués à Heidelberg, où ce prince veut tenter de réconcilier les deux parties ; en même temps il prévient qu'il a également invité l'évêque à ces conférences. — Lettre de condoléance adressée par les autorités d'Ulm au magistrat de Strasbourg, au sujet des maux que l'évêque Guillaume fait subir à cette ville. — Rapport fait par les délégués strasbourgeois sur des conférences tenues à Wilstætt. — Regrets exprimés par Egenolf de Rathsamhausen et son frère au sujet des hostilités qui ont éclaté entre l'évêque et la ville de Strasbourg, et prière adressée par eux au magistrat de ne pas causer de dommage au village de Wilsesheim, leur propriété. — Les autorités de Zurich, en réponse à une lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg leur annonce que la guerre a éclaté entre l'évêque Guillaume et cette ville, et que l'ennemi a fait des tentatives inutiles pour s'emparer du pont du Rhin, expriment leur satisfaction à ce sujet et témoignent de l'intérêt qu'elles portent à leur alliée. — Informations prises par le magistrat de Rothweil sur une concentration de troupes près du territoire de Strasbourg. — Bourcard Hummel de Stauffenberg fait connaître à l'ammeister Adam Riffe les conditions auxquelles Henri de Geroldseck et George de Neueneck consentent à entrer au service de la ville et à mettre leurs châteaux à sa disposition ; — il fait valoir l'utilité du concours de ces seigneurs ; — il annonce que Bernhard Bock de Stauffenberg s'est engagé aux conditions convenues ; — il rend compte d'attaques dirigées par lui contre l'ennemi ; — il annonce que les troupes qui lui ont été envoyées sous le commandement du capitaine Sonnenschein sont arrivées à Ettenheim. — Excuses faites par les autorités d'Ulm de ce qu'elles ne peuvent, à cause de l'absence du bourgmestre et de plusieurs notables, répondre d'une manière précise à la prière que le magistrat de Strasbourg leur a adressée, de faire une démarche auprès du pape en faveur de la ville et d'envoyer des secours à ses troupes assiégées dans Oberkirch par l'évêque et ses alliés. — Le magistrat de Zurich exhorte celui de Strasbourg à la constance, lui promet son concours pour rétablir la paix et l'informe qu'il a écrit au pape dans son intérêt. — Cunon zum Trübel fait savoir à l'ammeister Adam Riffe que Cunon de Kolbsheim et ses gens ont attaqué Wœrth, où ils ont enlevé environ soixante-dix vaches, qu'ils ont mis le feu à Matzenheim et à Sand, et que Rodolphe d'Andlau réclame indûment le bétail qu'on a pris ; le même demande des ordres au sujet de l'exécution de Jean Bader à Benfeld ; il mande que les Blutzapfen (fantassins mercenaires) ont pris un habitant d'Uttenheim avec six chevaux, qui sont réclamés par Bernhard de Bolsenheim et son frère comme leur appartenant, et promet de continuer à faire de son mieux, avec l'aide de Henri Slempe et de ses amis. — Lettres de créance des archevêques Conrad de Mayence et Othon de Trèves et du comte Louis de Bavière, à l'usage de leurs délégués auprès du magistrat de Strasbourg. — Démenti donné par Conrad de Busnang aux rapports suivant lesquels lui et d'autres chanoines auraient contracté une nouvelle alliance avec l'évêque Guillaume. — Le magistrat de Haguenau, en réponse à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg l'informent de la proposition faite par les archevêques de Mayence et de Trèves de tenir une réunion amiable à Haguenau, déclare s'associer de grand cœur à cette mesure, déplore la guerre et exprime le désir d'en voir la fin. — Le magistrat de Zurich réitère ses condoléances, exprime l'espoir que la ville de Strasbourg finira par triompher de ses

ennemis, et demande à être renseigné sur la marche des événements. — Intervention du doyen et du chapitre de l'église de Saint-Dié pour obtenir l'élargissement d'un habitant de cette ville, fait prisonnier par des sujets strasbourgeois de Benfeld. — Excuses présentées par le magistrat de Lucerne de ce qu'il ne peut pas envoyer de délégués à l'assemblée de Haguenau. — Les députés d'Ulm, réunis à Heidelberg, engagent le magistrat de Strasbourg à envoyer, en vue d'obtenir des secours, un homme de confiance auprès des autorités d'Ulm. — Rapports faits par Nicolas Schanlit, chargé par l'ammeister Adam Riffe de contracter un emprunt auprès des villes suisses. — L'évêque Raban de Spire prévient le magistrat que la réunion qui devait avoir lieu dans trois semaines est ajournée. — Rapports faits par Bourcard Hummel de Stauffenberg et Cunon zum Trübel, capitaines au service de la ville de Strasbourg, sur leurs opérations, et mesures proposées par eux au magistrat. — Les autorités de Mayence s'informent de la marche des événements, et demandent si elles peuvent contribuer en quelque chose à amener la fin de la guerre entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Henri Slempe informe l'ammeister Adam Riffe qu'il ne saurait accuser Jacques Dütschmann d'aucune infidélité, et fait savoir qu'il lui a restitué, sous condition, la farine, les chars et les chevaux qu'on lui a saisis à Wœrth; — il rend compte d'une expédition qu'il a faite dans les montagnes. — Nicolas Schanlit, délégué à l'assemblée de Heidelberg, prie l'ammeister Adam Riffe de lui envoyer la lettre qu'il destine au cardinal, qu'on attend dans cette ville, ainsi que l'archevêque de Trèves, pour le vendredi suivant; il fait savoir que l'archevêque de Mayence et le margrave de Brandebourg sont arrivés le jour même et que l'on attend pour le lendemain l'archevêque de Cologne. — Minute d'une lettre par laquelle Wolfhelm Bock, Nicolas Schanlit et Adam Riffe, délégués de la ville de Strasbourg, annoncent leur arrivée à Seltz, après avoir échappé à un guet-apens, et demandent une escorte. — Barthélemi de Mülnheim, déplorant que la guerre ait de nouveau éclaté entre l'évêque et la ville de Strasbourg, prie le magistrat d'ordonner à la garnison du château de Kochersberg de respecter le village de Wintzenheim. — Wolfhelm Bock et Jaques de Geispolsheim rendent compte de leur mission à Lichteneck, pour demander la mise en liberté d'un soldat. — Réponse de l'ammeister Adam Riffe à une lettre des députés de la ville, l'informant que le chevalier Louis accuse celle-ci d'avoir fait détruire ses bateaux. — Ordre donné par ledit ammeister au prévôt du Kochersberg de recevoir dans le château les vins et les effets que des habitants de Strasbourg ont demandé la permission d'y mettre en sûreté. — Sommation faite à Bernhard Zorn de Bulach par Guillaume de Falckenstein d'obliger les fuyards qui sont rentrés à Strasbourg, après que les troupes de la ville eurent subi une défaite près de Weitbruch, à se constituer prisonniers au château de Bouxwiller. — Nicolas Schanlit porte à la connaissance de l'ammeister Adam Riffe les offres de secours qui lui ont été faites par le chevalier Henri de Morimont, Ulric de Klingen, les seigneurs de Randeck, de Blumenberg et par d'autres seigneurs et demande des instructions pour leur répondre; il se loue des prévenances dont il a été l'objet de la part du magistrat de Bâle, et il engage l'ammeister à demander des secours aux députés des villes. — Ledit magistrat s'informe si ses délégués et ceux du Brisgau pourront obtenir des saufs-conduits pour se rendre, en sûreté et sans être molestés par les troupes épiscopales stationnées à Molsheim, à l'assemblée de Haguenau, convoquée par les trois princes-électeurs du Rhin. — Copie de la lettre écrite par le magistrat de Berne au pape, pour le prier d'engager l'évêque Guillaume de Diest à cesser ses hostilités envers la ville de Strasbourg et à demander justice au saint-siège. — Le magistrat de Lucerne déplore les suites fâcheuses qu'entraînent les discordes entre la ville et l'évêque de Strasbourg; il fait savoir qu'il a écrit au pape en faveur de cette cité, et qu'il a envoyé des députés à une assemblée réunie à Bâle au sujet de ces discordes; il termine par des protestations de dévouement. — Réponse des autorités d'Obernai à une lettre du magistrat de Strasbourg, qui leur signale les dommages causés à cette ville par l'évêque Guillaume et ses alliés, et les prie d'empêcher les ennemis de vendanger les vignes que des Strasbourgeois possèdent dans la banlieue d'Obernai.

Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg, auquel il reproche la violation de divers articles du traité de Spire.

L'ammeister Nicolas Schanlit fait savoir aux délégués strasbourgeois à l'assemblée de Nuremberg que, malgré l'assurance donnée par le roi romain de vouloir rétablir la paix, le margrave de Bade n'en continue pas moins ses hostilités contre la ville de Strasbourg, qui est encore menacée par d'autres ennemis; il les informe que le duc Etienne a fixé la date d'une assemblée à Haguenau, et exprime le désir de les voir s'y rendre; il leur donne des instructions et mande que les tentatives de conciliation entre la ville et l'évêque ont échoué.

Déclaration de l'évêque Guillaume, portant qu'il accepte l'arbitrage du duc Louis de Bavière dans ses

démêlés avec la ville de Strasbourg, et, qu'à ce titre, il approuve la convocation de conférences à Haguenau.

Sentence rendue par le duc Louis.

Réponse de l'évêque à une lettre du magistrat, qui demande que le prélat se conforme au jugement prononcé par ce prince.

L'évêque propose au magistrat de soumettre au roi romain leur différend sur quelques points du jugement rendu par le duc Louis; — il demande réparation pour le meurtre commis, pendant la durée d'une trêve, sur la personne de Cunemann Kalbe, et désire que Jean et Frédéric d'Odratzheim soient affranchis du serment qu'ils ont prêté à la ville de Strasbourg; — il reproche au magistrat ses subterfuges pour ne pas exécuter les stipulations du traité de Spire, et menace de porter ses plaintes devant les princes, les seigneurs et les villes; — il repousse les accusations portées contre lui et adressées à ces dernières; — il déclare qu'en raison de son inimitié avec la ville de Strasbourg, il a saisi les revenus du village de Willgottheim; — il fait savoir au magistrat que l'assemblée de Worms est ajournée, et s'informe si les avocats et autres personnes attachées aux tribunaux ecclésiastiques peuvent séjourner en sécurité à Strasbourg.

Convention passée entre l'évêque Guillaume et le comte de Fürstenberg, au sujet du droit de souveraineté sur les habitants de Wilstætt.

AA. 1472. (Liasse.) — 6 parchemins et 87 pièces papier en bon état; 8 sceaux.

1429 (suite). — Henri de Mülnheim et les autres députés strasbourgeois préviennent l'ammeister Rulin Barpfenning que tout le pays se lève pour se joindre à l'évêque; ils engagent le magistrat à faire des préparatifs de défense, rendent compte des débats à l'assemblée de Haguenau, et informent Adam Riffe que les Blutzapfen de Louis de Lichtenberg causent des dommages aux habitants de Geudertheim. — Les mêmes interviennent en faveur d'un valet d'Altorf, auquel on a pris des porcs à Herrenstein, et annoncent la prochaine arrivée à Strasbourg des délégués des villes et de l'évêque de Spire, pour tenir des conférences amiables à Schæffolsheim. — Adam Riffe informe les députés à l'assemblée de Haguenau que le magistrat agrée l'offre faite par le chevalier Hornecke de Hochhusen d'entrer au service de la ville de Strasbourg. — Les délégués à l'assemblée de Schæffolsheim envoient à l'ammeister de Strasbourg une réclamation des chevaliers Wirich de Hohenbourg et Wolsleher, tendant à obtenir la restitution de chevaux enlevés pendant une trêve. — Prière faite par l'ammeister Adam Riffe à Henri de Mülnheim, Cunon zum Trübel, Jean Elnhart, Hugues Dreizehn et Jaques de Geispolsheim, de le renseigner sur la manière dont sont traités les gens de la ville faits prisonniers par l'évêque. — Reproches adressés par le capitaine Jean de Mülnheim à Jean d'Altorf, au sujet des tortures que les troupes stationnées à Epfig ont fait subir à Jean Uhtersheim, contrairement à la déclaration de l'évêque qu'il fera une guerre loyale. — Rapport des délégués strasbourgeois sur les débats qui ont eu lieu entre eux et Guillaume de Diest à l'assemblée de Spire. — Instructions demandées par Jean de Mülnheim pour faire aux mercenaires, en garnison à Benfeld, leur part dans la rançon des prisonniers. — Le même dénonce à l'ammeister les tortures infligées à un valet de Benfeld par les soldats épiscopaux stationnés à Epfig. — Intervention de Jean Bock, Bernhard de Matzenheim et Henri Slempe, auprès de l'ammeister et du conseil des Treize, en faveur des arquebusiers de la ville dont on veut réduire la solde. — Bernhard de Matzenheim et Jean Bock prient le magistrat de ne pas prendre en considération la requête que lui présentera le père du nommé Lazarus, aubergiste à Ebersheimmünster, tendant à obtenir la restitution d'un chariot chargé de vin, enlevé par des fantassins au service de la ville; ils dénoncent, en même temps, les accointances des habitants d'Ebersheimmünster avec l'ennemi. — Ces officiers demandent des instructions à propos du refus fait par des voituriers détenus à Benfeld d'accepter leur élargissement, à condition qu'ils payeraient leurs dépenses à l'auberge. — Rapport sur l'issue de cette affaire. — Missives de Cunon zum Trübel et de Nicolas Schanlit, informant le magistrat et l'ammeister Melbrüge de la décision prise par les villes d'envoyer une députation auprès du roi romain, pour agiter la question d'organisation des tribunaux provinciaux. — Réponse de Cunon zum Trübel à l'ordre donné par l'ammeister de ne plus enrôler de mercenaires. — Le margrave de Bade exprime au magistrat de Strasbourg le désir de voir la guerre terminée, et propose la prorogation de la trêve pour réunir une assemblée à Worms. — Les députés strasbourgeois présents à cette assemblée énumèrent les personnages arrivés sur les lieux, et engagent l'ammeister Melbrüge à profiter des circonstances pour faire des sorties et des expéditions. — Les mêmes signalent les délégués hostiles à la ville de Strasbourg et fournissent des détails sur les débats de l'assemblée. — Missive par laquelle l'ammeister Melbrüge informe les députés à l'assemblée de Worms que

les troupes strasbourgeoises ont envahi le territoire du comte de Lichtenberg, ont brûlé plusieurs villages et fait prisonniers cinq gentilshommes; qu'un corps de cavalerie, au service de la ville, a soutenu un combat contre les paysans de Bischofsheim, retranchés dans le cimetière; que quarante de ces derniers qui s'étaient refugiés dans la tour de l'église, y ont été brûlés par les assiégeants. — L'ammeister, pour prévenir les accusations des ennemis de la ville, fait savoir à ses députés qu'avant d'incendier l'église de Bischofsheim, on a eu soin d'en retirer le saint-sacrement et les autres choses sacrées. — Détails communiqués par les députés strasbourgeois sur les débats de l'assemblée de Worms. — Rapport des mêmes sur les propositions faites par l'archevêque de Mayence, en vue d'un arrangement entre l'évêque et la ville de Strasbourg; propositions que les députés n'ont pas acceptées, faute d'instructions suffisantes. — Bernhard de Matzenheim et Jean Bock demandent des instructions pour traiter avec Rodolphe d'Andlau, disposé à entrer en arrangement avec la ville. — Jean de Mülnheim et Bernhard de Matzenheim, chargés d'acheter des blés pour l'approvisionnement de la place de Benfeld, font leur rapport à ce sujet; — ils annoncent que des fantassins de la garnison de cette place ont fait prisonnier Eberhard d'Andlau. — Jean de Mülnheim prévient l'ammeister que Jean Wolsleher s'est mis en marche avec un corps de troupes, probablement pour entrer dans le Ried. — Rapport fait par Nicolas Schanlit sur des missions qu'il a remplies à Constance et à Bâle, et qui avaient principalement pour but d'obtenir que la ville d'Ulm fournît des secours au magistrat de Strasbourg. — Prière adressée par le même au magistrat d'Ulm, pour l'engager à hâter sa décision. — Cunon zum Trübel informe le magistrat que le sénat de Bâle est disposé à secourir la ville de Strasbourg; il mande que Berne n'a pas encore versé les 600 florins et communique des renseignements fournis par les autorités d'Ulm sur une concentration de troupes opérée près de cette ville et destinée, à ce que l'on suppose, à se porter contre Strasbourg ou contre le chevalier Louis. — Sauf-conduit demandé au magistrat par le doyen Henri de Howen, le chanoine Frédéric de Zollern et Frédéric de Howen, chantre du grand chapitre, afin de pouvoir se rendre à Strasbourg, pour délibérer, conformément aux prescriptions d'une bulle papale, sur les moyens propres à mettre fin à la guerre entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Correspondance de Cunon zum Trübel avec l'ammeister Melbrüge, pour convenir des mesures à prendre contre l'ennemi. — Jean de Mülnheim rend compte de la capture faite, par des mercenaires, des chevaux de Henri Vogt, aubergiste à Ebersheim, et demande des instructions pour répondre aux démarches tentées pour en obtenir la restitution. — Justification de Jean Bock, accusé d'avoir contrevenu aux ordres qui lui enjoignaient de délivrer des blés aux habitants de Northausen; — le même instruit le magistrat qu'il a fait restituer trois vaches enlevées dans cette commune par des mercenaires. — Bernhard de Matzenheim et Jean de Mülnheim annoncent à l'ammeister qu'il a été fait une commande de cent foudres de vin et d'une grande quantité de seigle pour le compte du duc de Lorraine, et indiquent les dispositions à prendre pour s'en emparer par un coup de main. — Rapport de Jean de Mülnheim sur l'emprisonnement ordonné par lui d'un valet et de cinq habitants de Barr. — Lettres du même, traitant de captures faites, tant par la garnison de Benfeld que par l'ennemi, et de l'approvisionnement de cette place, faisant savoir qu'il est attaqué journellement et demandant des armes et des bateaux. — Bernhard de Matzenheim et Jean de Mülnheim prient le magistrat de ne pas laisser enlever de farines du château de Benfeld, et communiquent des informations sur les mouvements de l'ennemi. — Invitation adressée au magistrat par les princes-électeurs de Trèves, de Cologne, du Palatinat et de Brandebourg d'envoyer des délégués à une assemblée qui se réunira à Spire, en vue de l'accommodement des différends de la ville de Strasbourg avec l'évêque Guillaume et le margrave de Bade. — L'évêque Raban exhorte le magistrat à s'arranger amiablement avec l'évêque et l'engage à envoyer des délégués à Spire. — Les députés strasbourgeois se rendant dans cette ville, adressent à l'ammeister Melbrüge des renseignements qui doivent le décider à prendre des mesures pour assurer la sécurité de Strasbourg. — Henri de Mülnheim et les autres députés communiquent audit ammeister des détails sur les mouvements de l'ennemi, l'engagent à faire mieux garder les châteaux de la ville, annoncent leur arrivée à Spire, énumèrent les personnages déjà présents et promettent de faire leurs rapports sur la marche des choses. — Les délégués de la ville à l'assemblée de Schæffolsheim appuient la réclamation de l'évêque de Spire, tendant à obtenir la restitution d'une voiture chargée de froment, qui a été enlevée à ses gens. — Jean de Mülnheim demande du renfort pour tenter une attaque contre la ville de Münster. — Rapport des députés strasbourgeois sur les débats d'une assemblée tenue à Lichtenau, au sujet de la guerre entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Lettre adressée par Jean de Mülnheim à l'ammeister, traitant d'un échange de

prisonniers. — Rapport de Cunon zum Trübel et d'Adam Riffe sur leur mission auprès du roi romain; en même temps ils indiquent à l'ammeister la conduite à tenir vis-à-vis de Sa Majesté et demandent des instructions. — L'évêque Raban de Spire annonce qu'il se rendra à Strasbourg pour présider à la transaction qui doit se faire entre cette ville et l'évêque Guillaume. — Demande adressée au magistrat par Frédéric de Schnellingen, intentionné de se mettre au service du margrave de Bade, pour obtenir copie d'une convention qui lui interdit d'agir contre la ville de Strasbourg. — Renseignements communiqués au magistrat par Bernhard de Matzenheim, bailli de Benfeld, sur une action judiciaire intentée à Frédéric de Schnellingen pour avoir attaqué l'archiduc d'Autriche. — Le comte Jean de Lupfen informe le magistrat qu'il a reçu du roi romain l'ordre de négocier la paix ou une trêve entre l'évêque et la ville de Strasbourg; en conséquence, il demande qu'on donne aux capitaines qui sont au service de Strasbourg les instructions nécessaires pour qu'il puisse, en toute sécurité, remplir sa mission auprès des belligérants. — Ordre donné par Louis de Lichtenberg à Hugues Kaltesche, bailli de Bouxwiller, de relâcher les prisonniers faits aux Strasbourgeois dans la dernière guerre. — Correspondance entre l'évêque Raban de Spire, le magistrat de Strasbourg et le margrave Bernhard de Bade, au sujet de la prorogation du délai fixé pour le prononcé du jugement de ce prélat dans les différends entre la ville et le margrave — Excuses faites par le docteur en droit Jean Kirchen de ce qu'il ne peut se charger de la défense des intérêts du magistrat de Strasbourg dans ses contestations avec l'évêque Guillaume de Diest. — Le magistrat de Brisach fait savoir qu'il est menacé d'une agression de la part de ce prélat et du margrave de Bade, et demande à être prévenu des enrôlements que ces deux alliés pourraient faire. — Cunon zum Trübel et Nicolas Schanlit, délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée de Constance, annoncent leur arrivée dans cette ville, énumèrent les députés déjà présents, fournissent des détails sur leur mission et indiquent les raisons pour lesquelles ils n'ont pas engagé d'arquebusiers à mettre en garnison à Rhinau. — Rapport des mêmes délégués sur leurs démarches auprès des villes de Bâle, de Zurich, de Berne, de Soleure et de Lucerne, pour les décider à se faire représenter aux assemblées de Worms et de Constance, et demande d'instructions adressée par eux au magistrat. — Traités de paix conclus avec la ville de Strasbourg par Jean-Henri et Rodolphe d'Andlau; — par Gaspard, Melchior et Jean-Henri Beger; — par Heinemann de Bitche et son vassal Henri de Brumsess. — Urphède jurée par Jacques Buchberger, fait prisonnier dans la guerre entre la ville et l'évêque de Strasbourg. — Engagement pris par Erhard Bock de Stauffenberg de ne donner accès dans son château de Gerstheim à aucun des partis belligérants.

Assignation donnée par l'évêque Guillaume à la mère de feu George d'Oberkirch. — Prière faite par lui au magistrat de renoncer à son inimitié envers Henri Mænchenheim.

Lettres du chanoine Frédéric de Zollern, relatives à son différend avec le prévôt Jean d'Ochsenstein, qui l'a accusé d'avoir fabriqué une fausse charte.

Pièces diverses non datées :

Henri Slempe informe l'ammeister Albert Schalck que l'évêque et les siens se proposent de serrer de près la ville de Strasbourg et d'attaquer le château de Kochersberg. — Il signale le mauvais état de ce château; il demande des vivres et des instructions.

Jean Staheler informe l'ammeister du mécontentement des artilleurs qu'il a sous ses ordres, des embarras qu'ils lui préparent et des mesures qu'il a prises pour y parer; — il demande des projectiles et engage les autorités à prendre des mesures contre une surprise de la part de l'ennemi.

Ordre donné par Nicolas Erhart au sieur Heintze d'enrôler quatre cents lances au service de la ville.

Avis donné par Nicolas Richter à Nicolas Grostein des préparatifs faits par Jean de Linange et le seigneur de Bitche pour envahir la vallée de la Bruche.

Jacques de Geispolsheim et Henri de Hergesheim informent l'ammeister Adam Riffe que le jeune margrave de Bade a porté plainte auprès du duc Louis contre la ville de Strasbourg, qu'il accuse de lui avoir saisi des vins. — L'ammeister envoie à ces délégués des pièces à décharge et les informe que l'ennemi a incendié Schiltigheim.

AA. 1473. (Liasse.) — 1 parchemin et 47 pièces papier en assez bon état.

1430 (suite). — Missive du margrave de Bade, traitant de l'élargissement des prisonniers de guerre. — Ordre donné par l'altammeister Jean Lumbart aux députés Jean de Mülnheim, Nicolas Melbrüge et Jaques de Geispolsheim d'intervenir auprès de l'évêque, pour qu'il exempte les habitants de Kriegsheim des corvées que le prévôt épiscopal exige d'eux. — Rapport fait par les délégués de la ville sur leur mission auprès de l'évêque à Molsheim. — Instructions données par l'am-

meister Nicolas Schanlit aux députés à une assemblée à laquelle assistait le roi romain; — il charge les mêmes d'intercéder, pour faire dispenser la ville de Strasbourg de l'obligation de signifier les citations de Sa Majesté à des étrangers. — Le chanoine Frédéric de Zollern remercie le magistrat des tentatives qu'il a faites pour le réconcilier avec le prévôt du grand chapitre, et témoigne de ses dispositions à accepter un jugement arbitral. — Rapport fait par Henri de Mülnheim, Jean Elnhart et Adam Riffe sur le résultat d'une assemblée tenue à Lichtenau. — Recommandation faite par l'ammeister Nicolas Schanlit à ces délégués de préciser l'époque de leur retour, pour qu'il puisse les faire escorter. — Instructions données aux mêmes. — Réponse faites par le chanoine Frédéric de Linange aux accusations portées contre lui par le comte Frédéric de Zollern. — Charte par laquelle Reinbold Wetzel atteste avoir juré l'observation du traité d'alliance conclu entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg. — Lettre de reproches écrite par le chanoine Frédéric de Zollern au prévôt Jean d'Ochsenstein. — Justification adressée par le même au magistrat. — Rapport d'Adam Riffe sur sa mission auprès du roi romain à Constance et à Ueberlingen. — Réclamation de l'évêque Guillaume, tendant à obtenir l'élargissement de plusieurs serfs du couvent de Schwartzach, faits prisonniers par les Strasbourgeois. — Intervention de ce prélat auprès du magistrat en faveur de plusieurs sujets épiscopaux, actionnés par Hansemann Saltzmuter. — Prière faite par l'évêque au magistrat d'agir sur Adam Bock; pour qu'il cesse ses poursuites contre Werner de Ramstein. — Ce prélat dénonce au magistrat une attaque, à main armée, dirigée par le custode de Bitche contre Conrad de Busnang, Jean Marx, Reinbold de Windeck, les chevaliers Bock et Heilmann et Nicolas de Dalheim, conseillers et serviteurs épiscopaux, attaque dans laquelle ce dernier et Reinbold de Windeck ont été tués; il s'informe, en même temps, s'il est vrai que les serviteurs du prévôt de la cathédrale et ceux du seigneur de Linange ont prêté main-forte à l'agresseur, et demande que l'entrée de la ville soit interdite aux coupables. — L'évêque informe le magistrat que Frédéric de Zollern et Herrmann d'Urendorf désirent établir des rapports d'amitié avec la ville de Strasbourg; — il le prie d'envoyer des délégués auprès de lui à Molsheim, pour conférer au sujet du remboursement de sommes dues par l'évêché à des Strasbourgeois; — il consent à servir d'arbitre dans des contestations entre Arnold Wisse, burgrave de Dieuze, et le magistrat de Strasbourg; — entre Alexis de Bœrsch et le comte Simon de Salm; — il fait savoir qu'il prendra des renseignements au sujet de l'arrestation de marchands de Bâle, voyageant sous son escorte, et de leur détention au château de Landeck; — il revendique son droit de juridiction dans les contestations de Conrad et de Jean-Conrad Bock avec George Berer, au sujet de leurs prétentions sur un fief épiscopal à Osthoffen; contestations portées par ce dernier devant le magistrat de Strasbourg. — Correspondance entre l'évêque Guillaume et Jean Rust, dit *lieb Sun*, au sujet d'une créance réclamée par ce dernier. — Traité de paix conclu entre le prélat et la ville. — Acte constatant que le prêtre Henri Stumpff, chapelain de l'église de Soultz, a fait à l'évêque Guillaume un legs en argent. — Le prélat demande au magistrat une pièce d'artillerie pour la défense de Dachstein. — Memorandum d'instructions à donner aux délégués de la ville.

AA. 1474. (Liasse.) — 4 parchemins et un recueil en papier en bon état; 8 sceaux.

1429. 1430 (suite). — Pièces diverses :

L'évêque Raban de Spire enjoint à Guillaume de Diest, par ordre du pape, de restituer aux Strasbourgeois les biens qu'il leur a fait saisir. — Le même prélat confirme la paix conclue entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg.

Défense faite à l'évêque par le roi Sigismond d'établir de nouveaux péages au détriment des Strasbourgeois; il lui ordonne de respecter leurs privilèges et franchises.

Convention faite entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg par l'entremise de Jean d'Ochsenstein, Henri de Hœwen, Conrad de Busnang, Henri de Hohenstein, Jean de Rathsamhausen et Rodolphe d'Andlau.

Traité d'alliance conclu entre l'évêque et la ville.

AA. 1475. (Liasse.) — 27 parchemins en bon état; 22 sceaux.

1430 (suite). — Chartes par lesquelles les seigneurs suivants, serviteurs et vassaux de l'évêché, attestent avoir juré d'exécuter fidèlement le traité d'alliance conclu par l'évêque Guillaume avec la ville de Strasbourg:

Frédéric comte de Zollern, camérier de l'église cathédrale. — Henri de Hohenstein, vicedom épiscopal. — Reinbold de Windeck, bailli de l'évêque dans ses possessions au-delà du Rhin. — Jean d'Uttenheim, bailli de Bernstein. — Bourcard et Barthélemi de Mülnheim. — Jean Zorn Lappe. — George Zorn. — Nicolas Zorn Lappe. — Jean et Sigismond Manss. — Jean-Guillaume zum Ried. — Nicolas Manss. — Conrad Bock. — Cunon

de Kageneck. — Althans de Grostein. — Erbe de Schiltigheim. — Thomas zur Megde. — Eberlin de Schœneck. — Jean Hüffel. — Louis Pfaffenlapp. — André Wirich et Jean Wirich, son fils. — Henri Engelbrecht. — Reinbold Wetzel. — Rulmann Lœsel. — Berthold Klobeloch. — Jean Marx. — Adolphe Marx, son frère. — Herrmann Ritter d'Urendorf, official de l'évêque. — Jean-Guillaume Gürteler. — Jean de Rumersheim. — Nicolas et Henri Meiger. — Lütelmann de Rathsamhausen. — Jean-Henri de Landsperg. — Egenolf de Rathsamhausen vom Stein. — Dietrich de Rathsamhausen vom Stein, avoyer à Rouffach.

AA. 1476. (Liasse.) — 1 parchemin et 42 pièces papier en assez mauvais état.

1431.1432. — Pièces diverses:

L'ammeister régent et les anciens ammeisters de la ville de Strasbourg sollicitent l'appui du magistrat de Bâle pour Frédéric Blochholtz, auquel le pape a conféré un canonicat au chapitre de Spire. — Nicolas Schanlit, envoyé en mission à Schaffhouse et à Constance, transmet à l'ammeister Jean Staheler des détails sur la proclamation du pape nouvellement élu à Rome. — Lettres échangées entre l'évêque et le magistrat de Strasbourg, relativement aux dissentiments qui ont éclaté entre la ville d'Oberkirch et les bourgs d'Oppenau et d'Ulm, au sujet de leurs droits respectifs sur les communaux, les eaux, les forêts et les pâturages. — Rapport d'Adam Riffe sur sa mission à Brisach dans l'intérêt d'un prisonnier détenu à Rhinau. — Le comte Frédéric de Zollern annonce au magistrat de Strasbourg sa promotion au siège épiscopal de Constance, et présente des excuses de ce que ni lui ni son oncle de Busnang ne peuvent assister à la réunion projetée entre l'évêque Guillaume et les représentants de la ville. — Les comtes Frédéric de Linange et Louis de Deux-Ponts réclament contre la permission d'entrer à Strasbourg, accordée au comte de Zollern et à son oncle, alors que celle-ci leur est refusée à eux-mêmes. — Les mêmes se déclarent disposés à soumettre leurs contestations avec le comte Frédéric de Zollern et le sire de Busnang au jugement du magistrat. — Déclaration analogue faite par le comte de Zollern. — Plaintes formulées par celui-ci de ce qu'on permet à ses ennemis de circuler librement à Strasbourg. — Le même demande un sauf-conduit pour se rendre à une assemblée convoquée dans cette ville, en vue de l'accommodement de ses démêlés avec Jean d'Ochsenstein et les seigneurs de Bitche et de Linange; — il informe le magistrat que Mathias Altender, prenant fait et cause pour le custode de Bitche et le comte de Linange, s'est déclaré son ennemi, et demande qu'on prévienne les dommages qui pourraient en résulter pour les habitants de Geispolsheim; en même temps il dénonce les hostilités commises envers lui par un serviteur du custode, nommé Entzberg, et prie les autorités d'interdire le séjour de Strasbourg à ses ennemis. — Convocation adressée par l'évêque Guillaume au magistrat, à Jean Zorn d'Eckerich, Nicolas-Bernhard Zorn de Bulach, Henri de Mülnheim et Ulric Lœsel à l'assemblée de feudataires qui doit se réunir à Molsheim, pour juger le différend entre la ville de Strasbourg et Nicolas de Grostein. — L'évêque s'excuse de ne pouvoir assister à la cérémonie de renouvellement du magistrat; — il fait savoir qu'il n'a pas connaissance d'une concentration de troupes dans le Westrich ou dans l'Odenwald, mais que le duc de Bar prend des mesures défensives contre une agression dont le menace le duc de Bourgogne; — il proteste contre l'intervention du magistrat dans les contestations entre le doyen du couvent de Haslach et Jean Waffeler; — il demande un délai pour faire le remboursement de 600 florins; — il déclare ne pas s'opposer à ce que Werner Sturm prenne possession d'une propriété sise à Offenbourg, provenant de la succession de son frère Jean Sturm; — il s'excuse de ce qu'il ne saurait donner de conseil au magistrat, quant à l'attitude qu'il lui convient d'observer en présence des dissentiments du comte de Zollern avec le custode de Bitche et le comte de Linange; — il intervient auprès de la ville en faveur de l'économe du couvent de Stege, en contestation avec Catherine et Marguerite d'Ichenheim à propos de la confection de chasubles. — Plein pouvoir donné par le pape Eugène IV à l'évêque de Bâle de confirmer les conventions conclues entre Guillaume de Diest et la ville de Strasbourg. — Ce prélat annonce qu'il se fera représenter à la cérémonie de la prestation du serment par le magistrat; — il prie ce dernier de ne pas relâcher ceux qui ont fait prisonnier l'archiprêtre de Bischofsheim, avant que celui-ci ait été mis en liberté; — il répond aux plaintes formulées par le magistrat de ce que Reinbold de Windeck, bailli épiscopal, a fait occuper la maison de Henri Pfotmann; — il demande l'élargissement du nommé Gredenhans, détenu par le magistrat sous l'inculpation de parjure; — il remercie ce dernier d'être intervenu auprès de ses créanciers pour lui obtenir un délai de paiement, et fait savoir qu'il a libéré les habitants de Dingsheim; — il intercède en faveur de Jean Pfettesheim, son créancier, détenu à Strasbourg; — il demande la mise en liberté de plusieurs de ses sujets faits prisonniers par Jaques

Wecker, serviteur de la ville; — il répond à une lettre adressée par le magistrat aux autorités de Marckolsheim, pour demander qu'elles lui livrent les deux valets faits prisonniers avec le bâtard de Geroldseck; — il demande pour son serviteur Cunon de Kuenheim la permission de séjourner à Strasbourg. — Donation faite par l'évêque Guillaume à l'église paroissiale de Rhinau de tous les biens provenant d'un ancien couvent, situé hors des murs de cette ville.

AA. 1477. (Liasse.) — 3 parchemins et 50 pièces papier en assez bon état; 6 sceaux.

1433. — Correspondance concernant les contestations de l'évêque Guillaume avec Petermann et Erhard d'Andlau, qui réclament à ce prélat 30 livres deniers.

Missives de l'évêque, dénonçant au magistrat de Strasbourg les actes de violence et de rapine commis par les seigneurs d'Andlau envers les sujets de l'évêché. — Lettres relatives à l'intervention du magistrat pour concilier les parties. — Accommodement de l'évêque avec les seigneurs d'Andlau.

Correspondance traitant du différend soulevé entre le prélat et Henri de Hohenstein par une question de droit de chasse.

Missives échangées entre l'évêque et le magistrat, à propos d'une saisie de vins faite par le vicedom épiscopal à Jean Heuss, sujet strasbourgeois.

Réclamation d'intérêts dus par l'évêque au magistrat.

Sentence prononcée par ce prélat dans les contestations entre la ville et Luthold Beger, au sujet du nommé Schœttel de Mænnolsheim.

Engagement souscrit par l'évêque Guillaume de s'acquitter envers la ville de Strasbourg à l'époque indiquée dans l'acte.

Convention faite par les deux parties de nommer des administrateurs des revenus que l'évêque tire des tribunaux ecclésiastiques, de la douane et du droit d'escorte, afin d'en employer le produit à l'amortissement des dettes de l'évêché.

AA. 1478. (Liasse.) — 2 parchemins et 30 pièces papier en assez bon état.

1434. 1435. — Contestations entre l'évêque et le magistrat de Strasbourg, au sujet du droit de leurs sujets de choisir leur domicile. — Correspondance entre les deux parties, revendiquant chacune ses droits sur Berthold Probst. — L'évêque fait savoir au magistrat qu'il suspendra ses poursuites contre Martin Hart de Benfeld; — il informe l'évêque Frédéric de Constance, le doyen et le grand chapitre que, leur intervention dans ses contestations avec le magistrat de Strasbourg n'ayant pas eu de résultat, il tentera un nouvel essai de conciliation, et qu'en cas de non-réussite, il portera sa cause devant l'archevêque de Mayence. — Réclamation d'une créance, faite par Jean de Geroldseck à l'évêque Guillaume. — Réponse de celui-ci. — Excuses adressées par l'ammeister Hugues Dossenheim à l'évêque de ce qu'il a brisé, par mégarde, le cachet d'une lettre à son adresse. — Ordre donné par le magistrat de proposer à Guillaume de Diest la convocation d'une assemblée à Rosheim, pour concerter les mesures défensives à prendre contre l'invasion des Armagnacs. — Rapport des délégués chargés de cette mission — L'évêque annonce au magistrat la présence de dix mille Armagnacs dans le pays messin, et propose d'organiser des moyens de résistance; — il communique des renseignements qu'il a reçus du duc de Lorraine, disant que les Armagnacs ont pris les châteaux de Montagny et de Nogent, ce dernier évacué par les Anglais. — Traité d'alliance conclu entre l'évêque Guillaume, le landvogt d'Alsace et la ville de Strasbourg pour la défense du pays. — Le prélat envoie au magistrat une missive du comte de Salm, exprimant la crainte de ce seigneur d'être attaqué par les Armagnacs et par les Français; — il annonce qu'il n'a pas connaissance d'une concentration de troupes à Frickfeld; — il déclare, en réponse à une lettre du magistrat, qu'il est disposé à conclure la paix avec le bâtard de Geroldseck; mais qu'il ne saurait prendre d'engagement dans le même sens au nom des chanoines du grand chapitre et du clergé; — il se plaint des poursuites injustes auxquelles Frédéric de Thann et Henri de Hohenstein sont en butte de la part de Nicolas de Grostein, et prie le magistrat d'interdire à celui-ci le séjour à Strasbourg et de défendre qu'on lui prête aide et assistance; — il exhorte le magistrat à respecter les attributions d'Adam Bock, maître de la monnaie; — il donne à Jean Knapp, son garde des sceaux, des instructions pour la concession d'une prébende, fondée par la famille Oertelin à Benfeld; — il cite Walter Riffe devant une assemblée de feudataires à Molsheim, pour répondre aux plaintes portées contre lui; — il communique aux autorités d'Obernai une lettre dans laquelle Bourcard de Mülnheim lui expose ses griefs contre cette commune. — Paix castrense conclue entre l'évêque Guillaume de Diest et les comtes de La Petite-Pierre. — Missives de l'évêque Frédéric de Constance, traitant d'une transaction définitive à conclure entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Lettre adressée par les autorités d'Ulm

au magistrat de Strasbourg, pour se plaindre de ce qu'Albert de Neuenstein a attaqué leurs troupes, auxquelles il a arraché des prisonniers qu'elles avaient faits, et pour demander l'intervention dudit magistrat auprès de l'évêque Guillaume, afin de leur faire obtenir satisfaction.

AA. 1479. (Liasse.) — 43 pièces papier en assez bon état.

1436. — Jugement arbitral prononcé par l'évêque Guillaume dans les démêlés soulevés entre la ville de Strasbourg et le comte Frédéric de Linange, par une invasion que ce seigneur a faite dans le village de Dorlisheim. — Correspondance d'Adam Riffe avec l'ammeister Conrad Armbruster, au sujet de missions dont il a été chargé à Bâle et à Rothweil; en même temps ce délégué demande son rappel pour pouvoir soigner ses affaires privées. — L'évêque Guillaume intercède auprès du magistrat en faveur d'un pauvre cordonnier, actionné par Jean Bitsch; — il ordonne aux juges d'Illkirch de cesser les poursuites contre la femme de Burlauwelin; — il demande l'élargissement de deux valets de dame Adélaïde de Geroldseck, détenus à Strasbourg; — il se plaint de ce que le magistrat a mis en jugement Jean Werlin, notaire ecclésiastique, et demande que sa cause soit portée devant la juridiction épiscopale; — il demande au magistrat la restitution des sommes qu'il a fait percevoir dans les villages sis sur l'Ill et dans le bailliage de Bernstein; — il le prie d'informer les frères Conrad et Jean-Conrad Bock que le comte Henri de La Petite-Pierre est disposé à traiter de son accommodement avec eux dans une assemblée à Molsheim; — il intervient pour faire rendre à la femme de Herrmann Viereck un dépôt au Zollkeller, que Jacques Lauweler a fait saisir; — il informe le magistrat que le concile de Bâle l'a chargé de convoquer une assemblée, en vue de la pacification du pays; — il lui promet d'user de son influence pour qu'Adam Hacker de Landsperg élargisse les pèlerins qu'il a faits prisonniers; — il appelle la sévérité des autorités sur un individu incarcéré à Strasbourg, pour avoir pris part à la capture d'un prêtre de l'évêché de Constance; — il prie le magistrat de recommander à ceux qui croiraient devoir attaquer le comte Frédéric de Linange, à cause de son invasion dans le village de Dorlisheim, de ménager les habitants de Hohengœft; — il répond aux plaintes portées contre l'économe Conemann, parce qu'il a fait incarcérer Pierre Bermann; — il intervient en faveur de plusieurs sujets épiscopaux, actionnés par les héritiers de feue demoiselle Lückel; — il propose de s'entendre avec les villes de l'empire et celles du pays sur les mesures à prendre contre les hordes expulsées de la France; — il prie le magistrat de ne pas inquiéter Bernhard d'Ammoltern, parce que le nommé Musenest, Jacques d'Ysenhusen et Nicolas Schwan ont pendu un mercenaire d'Obernai; — il demande qu'on lui signale ceux qui l'accusent de pressurer les habitants des terres de l'évêché engagées à des bourgeois de Strasbourg; — il fait savoir que, par le décès d'Althans de Grostein, l'office de schultheis a fait retour à l'évêché, et demande que le magistrat s'en dessaisisse; — il revendique son droit de juridiction dans le procès de Hertel Kern contre Jean et Nicolas Manss; — il ordonne aux autorités de Herbitzheim de délivrer à Adolphe zum Trübel les vins provenant de la dîme épiscopale, à servir par cette commune; — il réclame pour Jean Riff les droits dont les serviteurs épiscopaux jouissent à Strasbourg.

AA. 1480. (Liasse.) — 1 parchemin et 39 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1437-1439. — L'évêque Guillaume prie le magistrat d'agir sur Henri Swinfurt, pour qu'il cesse de troubler l'ordre des Augustins à Haguenau dans la jouissance de ses propriétés; — il demande le concours des autorités pour exécuter l'ordre qu'il a reçu du concile de réprimer les dérèglements du clergé dans le diocèse de Strasbourg; — il remercie le magistrat de son intervention dans ses contestations avec les conseillers des ducs Othon et feu Louis; — il demande pour Gall d'Ittingen la permission de se rendre à Strasbourg, afin de se justifier des accusations portées contre lui; — il prie le magistrat d'engager les bourgeois qui possèdent des créances sur la seigneurie de Lahr, d'accorder à dame Adélaïde de Geroldseck un délai pour le service des intérêts; — il intervient pour que Pierre Rollinger soit retenu à Strasbourg et obligé de justifier les propos qu'il a tenus sur le compte du schultheis de Saverne et de Jean zur Kanne; — il fait savoir qu'il n'a pas connaissance d'une concentration de troupes dans le Westrich; — il intervient en faveur d'un orfèvre, pris et dévalisé par Frédéric de Hochfelden et consorts; — il annonce que les populations de la Lorraine prennent des mesures de défense contre une invasion des Armagnacs, et qu'il ignore s'il se fait un rassemblement de troupes près de Balschwiller; — il mande que le nommé Gosselmut et George Hagemann ont pris Philippe de Grüningen, bourgeois de Strasbourg, parce que celui-ci a enlevé au premier un foudre de vin; — il demande l'élargissement de Wendelin Morssensée, s'en-

gageant à faire donner par celui-ci satisfaction au magistrat; — il intervient auprès de ce dernier, pour que Conrad Armbruster ne soit pas troublé dans la jouissance de revenus que l'évêché lui a cédés à Quatzenheim; — il prie le magistrat d'empêcher Bernhard Mürsel de molester les sujets épiscopaux dont il se prétend créancier; — il annonce que des troupes ont effectué le passage de la Meuse et de la Moselle; — il demande que les contestations entre Anne Dritzehen et le notaire Henri Bantz soient portées devant sa juridiction; — il fait savoir que le sire de Commercy a réuni de sept à huit mille chevaux pour attaquer le comte de Lupfen; — il propose de prendre des mesures de sûreté contre les Picards; — il intervient auprès du magistrat, pour faire restituer à une pauvre femme de Saverne ce que l'aubergiste Jean Gritsch lui a fait saisir; — il répond à une lettre par laquelle les autorités de Strasbourg lui signalent l'exportation de céréales; — il signale la marche du connétable de France vers l'Alsace, et communique des renseignements sur une alliance entre les Lorrains et le comte de Vaudemont. — Les autorités de Saverne prient le magistrat de Strasbourg de leur délivrer les céréales qu'il a cédées à l'évêque. — Ce prélat retire aux concessionnaires de la monnaie les libertés et les franchises qu'il leur avait concédées en 1437. — Intervention du magistrat auprès de l'évêque pour obtenir l'élargissement du chirurgien Jean d'Oberkirch, arrêté sur le grand chemin et maltraité par des gens d'Oppenau, ainsi que la restitution à Adam Kremer de sa femme et du bien que les employés épiscopaux de Molsheim lui ont enlevés. — L'évêque Frédéric de Constance demande l'ajournement de la transaction à conclure entre l'évêque Guillaume et la ville de Strasbourg.

Lettres du margrave Jaques de Bade, adressées au magistrat de Strasbourg, au sire d'Ochsenstein et à Conrad de Busnang, au sujet de la compétition de ces deux ecclésiastiques au siège épiscopal de Strasbourg.

Modèle de lettre de créance à l'usage d'un délégué de la ville auprès du pape Félix V.

AA. 1481. (Liasse.) — 1 parchemin et 14 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle. — Documents relatifs aux rapports de l'évêque Guillaume de Diest avec le magistrat de Strasbourg et aux luttes et aux différends de ce prélat avec la ville. (Pièces sans indication de date.)

Traité conclu entre l'évêque Guillaume et le magistrat de Strasbourg, au sujet des prisonniers qu'ils pourront faire dans la guerre contre les seigneurs de Bitche et leurs alliés.

Charte par laquelle Walter de Geroldseck, en désaccord avec la ville et le grand chapitre, par suite d'une attaque qu'il a dirigée contre les habitants du Kochersberg, s'en remet pour cette affaire à la décision de l'ammeister Jean Betscholt.

Minute de l'engagement pris par Henri Bayer de Bopparten et Wirich de Hohenbourg, baillis préposés à l'évêché par le roi Sigismond, de ne pas exiger des Strasbourgeois de droits au péage de Rhinau.

Réclamation faite à l'évêque par Nicolas Merswin d'annuités échues et consistant en quatre foudres de vin que la ville de Saverne doit lui servir.

Exposé des griefs de l'abbé et du couvent d'Allerheiligen dans la Forêt-Noire contre le sire de Gernspach, prévôt d'Ortenberg: incendie d'une ferme de l'abbaye, dévastation du couvent et autres violences.

Prière faite par le magistrat à l'évêque, pour qu'il ordonne au receveur de Saverne de laisser passer librement le poisson que les pêcheurs de Strasbourg amènent du Westrich.

Minute des lettres de provision délivrées à Bernhard de Matzenheim, nommé prévôt du bailliage de Bernstein.

Communication faite par le magistrat à l'évêque des raisons qui ont motivé l'arrestation d'un prêtre nommé Girbaden: dépositions de témoins.

Sentence arbitrale prononcée dans les contestations de l'évêque Guillaume avec Jean de Mülnheim, prévôt du couvent d'Allerheiligen, Berthold de Wickersheim et d'autres conventuels.

Relevé des dommages causés à divers nobles et des violences exercées contre eux pendant les guerres soutenues par l'évêque Guillaume.

Griefs du duc de Lorraine contre la ville de Strasbourg, et réclamations présentées par son bailli.

Réponse du magistrat aux plaintes formulées par l'évêque au sujet des qualifications employées dans les lettres que la ville lui adresse, des dommages qu'on lui cause et des calomnies dont il est l'objet.

Décision prise par ce prélat, le grand chapitre et les délégués du magistrat d'agir sur les paysans du Kochersberg, pour qu'ils consentent à payer l'impôt du dixième pfenning.

Rapport des chanoines Frédéric de Deux-Ponts et Hügelmann de Fénétrange sur leur mission auprès du roi romain à Heidelberg.

AA. 1482. (Liasse.) — 80 pièces papier en mauvais état.

XVe siècle (suite). — L'évêque Guillaume demande l'intervention de l'ammeister de Strasbourg auprès de Louis de Lichtenberg, en faveur de personnes retenues prisonnières par ce seigneur; — il répond à la prière faite par le grand chapitre de suspendre les poursuites dirigées contre la commune de Bischofsheim; — il avise le magistrat de l'entrée de troupes à Hochfelden; — il indique les raisons qui ont motivé la déclaration de guerre qu'il a faite à Jean de Bach; — il propose d'ajourner la reddition des comptes à demander aux baillis de l'évêché; — il réclame l'assistance des autorités pour mettre la main sur un moine qui se cache; — il prie Nicolas Merswin de lui remettre une somme de 26 livres 5 schellings, au lieu de la verser à son vicedom; — il accepte l'intervention du magistrat dans ses contestations avec le seigneur de Blamont; — il prend l'engagement pour lui, ses successeurs et le grand chapitre de respecter les privilèges et franchises de la ville de Strasbourg; — il demande pour Eberlin de Greiffenstein, qui veut s'arranger avec ses créanciers, la permission d'entrer en ville; — il affirme son droit de propriété sur des vignobles que le magistrat l'a prié de restituer à la veuve de Chrétien Rœff; — il intervient en faveur de Henri Metziger, détenu par Nicolas Baumann; — il sollicite les bons offices du magistrat auprès de Nicolas Heweschilt, pour qu'il relâche Mathias Claus, emmené prisonnier par lui à Kagenfels; — il répond à la réclamation faite par le magistrat au profit de Jean Barpfenning de la dîme de La Chapelle (Kappellen); — il déclare qu'il perçoit cette redevance parce que Bourcard Swan est son ennemi, et qu'il agira de même aussi longtemps que cette inimitié durera. — Lettre de recommandation de l'évêque à l'usage d'Elisabeth Siegler, qui a des affaires à régler à Strasbourg. — Le prélat prie l'ammeister Henri Kranich de faire ajourner le règlement de ses contestations avec Jean Schad; — il invite le magistrat à envoyer des délégués aux conférences qui se réuniront pour accommoder les dissentiments survenus entre le grand chapitre et les trois autres chapitres de Strasbourg, au sujet du droit des chanoines à porter le chapeau dit *Kugelhut* (*galerium*); — il informe Rodolphe d'Andlau du résultat de son intervention auprès du landvogt, qui a déclaré vouloir restituer les cinq cents porcs saisis à un habitant d'Epfig, contre paiement de 500 florins; — il sollicite la mise en liberté du nommé Isenhower, détenu à Strasbourg; — il prie le magistrat d'ajourner l'exécution de l'ordre donné aux seigneurs d'Oberkirch d'évacuer les châteaux épiscopaux qu'ils occupent, et d'enjoindre au nommé Berggass et consorts de laisser en paix le desservant de Dachstein; — il intervient en faveur d'un habitant de Dambach, fait prisonnier par Reinbold de Schiltigheim; — il répond à une lettre du magistrat, demandant l'élargissement d'un marchand détenu; — il fait savoir qu'il est intentionné de se rendre à Strasbourg, pour régler ses affaires avec Stislaw de Weitenmühlen; — il se plaint de ce que Hugues Duchmann actionne le curé Conrad de Wasselonne devant le tribunal séculier, et demande qu'il porte sa cause devant la juridiction ecclésiastique; — il sollicite l'élargissement du valet de Jean Vesseler; — il se déclare prêt à soumettre ses contestations avec l'archiduchesse d'Autriche au jugement du magistrat; — il répond à la lettre par laquelle celui-ci demande son assistance contre Walter de Geroldseck; — il fait savoir qu'il a reçu des communications sur les démarches que le magistrat a tentées en sa faveur auprès du margrave de Bade, et le prie de continuer à le soutenir; — il communique la nouvelle que l'évêque de Metz a pris, avec le secours des comtes de Salm et de Valsin, une ville en France; que le duc de Gueldre a l'intention d'envahir l'archevêché de Trèves, et que le comte de Meurs se rapproche du pays; — il annonce l'arrivée de huit cents chevaux près de Boulay; — il déclare ne rien devoir à Henri de Sickingen; — il refuse de s'associer au magistrat pour revendiquer le château de Schonnenfürst; — il mande que quatre-vingts chevaliers et valets sont entrés dans Diemeringen; — il s'excuse de ne pouvoir se rendre à Strasbourg, pour conférer avec le margrave Hesse de Hochberg et le prévôt de Roseneck; — il donne avis de concentrations de troupes à Bitche, dans le Westrich et à Puttelange; — il répond à une lettre du magistrat, demandant la restitution de vins enlevés à un marchand lors de la prise de Guémar; — il le remercie pour les bons offices qu'il lui a rendus auprès de ses créanciers; — il s'engage à faire restituer les vins enlevés par le sieur Gerspach à Schopfheim, et affirme son droit de propriété sur ce village; — il demande pour Antoine Claus la permission de l'accompagner à une assemblée qui se réunira à Schlestadt; — il sollicite un délai de paiement pour Rodolphe von dem Berge; — il prie le magistrat de ne pas considérer le valet Dachenstein comme son ennemi, et lui fait savoir que, malgré son intervention, les vassaux du margrave de Bade ont déclaré la guerre à l'évêché; — il exprime le désir de voir les autorités de Strasbourg agir sur Jean de Linange, pour qu'il

observe le traité de paix conclu avec lui, et pour qu'il restitue le bien qu'il a enlevé à des sujets de Henri de Fénétrange; — il recommande les intérêts de Nicolas Lousche, en contestation avec Fritsch Leibeston d'Offenbourg; — il invite le magistrat à se faire représenter aux conférences qui se réuniront à Lichtenau, en vue d'un accommodement avec le margrave de Bade; — il intercède en faveur du fils Werlin, banni du pays et de l'évêché; — il fait savoir que des malfaiteurs ont ouvert les écluses à Stollhofen et ailleurs dans le pays de Bade, pour s'emparer du poisson; — il adresse ses remercîments à l'ammeister Henri Kœnig pour les bons offices qu'il lui a rendus auprès de ses créanciers; — il annonce que le duc de Lorraine a réuni six cents hommes d'armes, et que le comte Wecker de Deux-Ponts rassemble de nombreuses troupes autour de Bitche; — que les Wallons campent à Münster dans le Westrich; — il répond à une lettre d'intervention du magistrat en faveur du prieur d'Ittenweiler et de son couvent, et se déclare prêt à faire droit aux réclamations du jeune comte de Salm; — il recommande à l'indulgence des autorités Jean zur Megde, incarcéré à Strasbourg; — il décline l'intervention du magistrat dans les contestations entre Diebold Stroseil et Jean Bisch, et répond à une demande d'élargissement de Heintzemann Bestereis.

AA. 1483. (Liasse.) — 86 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle (suite). — L'évêque Guillaume fait savoir que les dangers dont des hordes étrangères menacent Saverne l'ont empêché d'envoyer ses délégués à Strasbourg; — il remercie le magistrat des démarches qu'il a faites en sa faveur auprès du margrave de Bade, afin d'obtenir un délai de paiement; — il déclare ne pas vouloir entrer en arrangement avec Henri de Hohenstein; — il sollicite la mise en liberté d'un habitant de Mutzig, détenu à Strasbourg. — Instructions données par le prélat à Jean Knapp, son garde des sceaux, qu'il charge, entre autres choses, de contracter un emprunt de 200 florins. — L'évêque répond à une lettre écrite par le magistrat en faveur du nommé Clomann, en indiquant les raisons qui l'ont porté à l'expulser de Saverne avec sa famille; — il communique aux autorités de Strasbourg la lettre de défi que les frères Jean et Albert de Dieffenau lui ont adressée, et prie le magistrat d'intervenir auprès du margrave de Bade, pour qu'il leur défende de donner suite à cet acte d'hostilité; — il écrit qu'il n'a pas connaissance de concentrations de troupes dans le val de Liépre, mais qu'il s'en fait en Lorraine, qui cependant ne paraissent pas menacer l'Alsace; — il demande l'intervention du magistrat dans ses contestations avec Rodolphe de Hohenstein; — il le prie d'aider Conrad et Jean d'Yberg à recueillir ce qui leur revient dans la succession de feu Jean Manss, et d'enjoindre à Reinbold Kleme de se conformer à la convention qui accorde un délai de dix ans pour le service des intérêts dus par l'évêché à des bourgeois de Strasbourg; — il lui recommande Jaques Münch et Cunon Metzger, comparaissant en justice pour réclamer des chevaux qui leur ont été enlevés; — il l'informe que Gerhard Dumme consent à rendre sa part du butin fait sur le comte de Saarwerden; — il répond à la demande en restitution de ce qui a été pris à Jean Schœlder à Guémar; — il autorise son garde des sceaux à faire don d'un joyau à un cardinal; — il expose ses griefs contre les habitants de Haguenau, auxquels cependant il rend ses bonnes grâces, en considération de l'intervention des autorités de Strasbourg; — il annonce qu'on concentre des troupes en Bourgogne, pour les faire entrer en Alsace du côté de Châtenois; — il informe le magistrat qu'il a demandé au seigneur de Weinsberg son intervention dans ses contestations avec le margrave de Bade; — il prie l'ammeister Jean Meiger de prendre des informations au sujet de propos menaçants proférés contre lui par le comte Jean de Linange; — il sollicite l'élargissement de Heintzemann Sesterer; — il répond à une lettre du magistrat, demandant l'élargissement du doyen de Lutterbach contre caution; — il fournit des renseignements sur une concentration de troupes qui s'opère en France, et à laquelle les sires de Blamont ne sont pas étrangers; — il donne à ces seigneurs l'assurance qu'il s'emploiera pour amener une entente avec Berthold Krantz et Heweschilt, qui leur ont causé des dommages. — Proposition faite au margrave de Bade par l'évêque Guillaume de réunir une assemblée à Strasbourg, pour régler ses différends avec Rodolphe de Hohenstein. — Le prélat prie le magistrat de mettre dix hommes d'armes à sa disposition, et l'ammeister Ulric Gosse de l'informer s'il a connaissance de l'intention du seigneur de Lupfen et de la ville d'Andlau d'attaquer le château de Schauenbourg. — Jean de Westhausen et Eberhard Schwob demandent au magistrat l'élargissement du péager épiscopal de Lützelbourg, fait prisonnier par les troupes strasbourgeoises. — L'évêque répond à une lettre d'intercession du magistrat en faveur de l'abbé de Moyenmoûtier; — il réclame la restitution des vaches et des chevaux enlevés à des habitants de Saverne, lors de la

prise de Steinbourg par les Strasbourgeois; — il prie le magistrat de contraindre le père de Jean Heiden à lui délivrer son héritage maternel; — il demande la mise en liberté de Nicolas Studerlin, détenu à Strasbourg; — il mande qu'il fera assister le doyen du grand chapitre et Jean Barpfenning à la reddition des comptes des baillis de l'évêché; — il recommande aux soins des autorités des céréales qu'il a achetées à Strasbourg; — il annonce l'arrivée de quatre-vingts chevaux à Dabo, où l'on en attend encore davantage; — il sollicite l'élargissement de son huissier Jean Heilmann, détenu à Strasbourg, et de deux valets du chantre Frédéric de Bitche; — il exprime ses appréhensions au sujet des actes de violence qu'il pourrait avoir à subir de la part de Jean de Neuwiller et de Jean de Sickingen, qui lui réclament leurs créances; — il demande l'intervention du magistrat pour mettre un terme aux contestations de Petermann de Küttolsheim avec Jean Scholder, et pour faire élargir des sujets épiscopaux, détenus par les habitants de Heiligenstein et par Jean Kiefer; — il fait savoir qu'il donnera ordre à son économe de Châtenois de restituer les cent mesures de vin saisies à dame Elsa de Heiligenstein, et qu'il fera rendre leurs chevaux aux habitants de Sindelsberg; en même temps il demande l'admission de la fille de dame Weppfermann au droit de bourgeoisie à Strasbourg; — il répond aux plaintes élevées par le magistrat, parce que Henri de Wachenheim et Berthold Krantz ont enlevé le bétail des habitants du bailliage d'Ettenheim et des tenanciers de Reinbold Hüffel; — il déclare accepter les termes d'un arrangement que le magistrat a conclu entre lui et Ottemann d'Ochsenstein; — il prie les autorités de Strasbourg de fixer une audience pour juger le différend entre Eberlin de Saverne et le nommé Oewenheim, et d'intervenir en faveur de deux jeunes garçons faits prisonniers lors de l'attaque dirigée par Jean Schuler contre Jean de Lichtenberg; — il justifie Nicolas de Dahlenheim, accusé de molester les sujets de la ville de Strasbourg, — il annonce des rassemblements de troupes aux environs de Puttelange; — il promet satisfaction pour les violences que les habitants de Dambach ont fait subir à un messager strasbourgeois; — il indique les raisons pour lesquelles il refuse de s'allier avec le comte de Meurs et de Saarwerden contre la dame de Hohenstein; — il fait savoir que les seigneurs de Bitche ont réuni trois cents hommes et veulent envahir le pays; — il sollicite l'intervention du magistrat auprès de Jean Peterlin, pour amener celui-ci à cesser ses poursuites contre les habitants de Molsheim, et pour obtenir la restitution de deux chevaux, enlevés à un boulanger de Stotzheim par les seigneurs de Flaxlanden; — il fixe un jour d'audience pour juger le différend entre la ville de Strasbourg et Bernhard de Lützelbourg, au sujet du village de Dettwiller.

AA. 1484. (Liasse.) — 85 pièces papier en assez mauvais état.

XVe siècle (suite). — L'évêque Guillaume sollicite un délai pour ses sujets qui sont débiteurs de la ville de Strasbourg; — il recommande son serviteur Kartenspiel auprès du magistrat; — il fournit des renseignements sur un rassemblement de troupes menaçant le comte de Saarwerden; — il promet de s'employer auprès de George de Rœldingen, pour le faire renoncer à ses prétentions envers la ville de Strasbourg; — il expose au comte palatin Robert les raisons de son inimitié envers Rodolphe de Hohenstein et sollicite l'intervention de ce prince; — il mande qu'il n'a pas connaissance de concentrations de troupes dans le Westrich; — il remercie le magistrat de ses avertissements; — il consent à accorder un délai de paiement à Martin Buchgeiss, batelier de Strasbourg, et prie la ville d'en faire autant à l'égard du marchand Lienhart de Saverne; — il s'adresse à l'ammeister Ulric Gosse pour obtenir un délai de paiement d'Adam Riffe; — il indique les raisons qui l'empêchent de mettre des hommes d'armes à la disposition de la ville; — il recommande au chapitre de Rhinau d'élire son neveu Frédéric de Bitche pour son prieur; — il prend l'engagement de s'abstenir de toute hostilité envers Henri de Fleckenstein et les siens, aussi longtemps qu'ils seront au service de la ville de Strasbourg; — il prie le magistrat d'intervenir dans les dissensions entre Frédéric d'Ochsenstein et la ville de Haguenau, et d'amener un arrangement entre lui-même et le grand prévôt de La Petite-Pierre; — il répond à une lettre qui l'informe que Berthold Krantz a enlevé les bestiaux de dame Anne d'Ochsenstein à Hochfelden et à Reichshoffen; — il prie le magistrat de s'employer auprès des sieurs Wetzel pour qu'ils lui accordent un délai de paiement, et demande un sauf-conduit pour Hillinger von der Gœssen; — il somme les autorités de Haguenau de réparer les dommages qu'elles lui ont causés, et de mettre en liberté un de ses valets fait prisonnier; — il accorde un délai de paiement à Hanemann de Renchen; — il annonce que le duc de Lorraine arme; — il sollicite l'élargissement d'un valet de Pierre de Berndorf, détenu à Strasbourg; — il intervient en faveur de son serviteur Jean Mollesheim, actionné par un habitant de la ville; — il sollicite la réintégration de Jean de Bog-

heim dans ses fonctions ; — il déclare au comte Jean de Salm qu'il a autorisé Jean von dem Berge à l'attaquer, et lui indique les raisons qui l'y ont poussé ; — il fait savoir qu'il prend des mesures défensives contre une attaque dont il est menacé, et s'informe si le magistrat veut se joindre à lui ; — il prie Guillaume Metzger et Ulric Gosse de s'employer pour faire mettre en liberté un habitant de Saverne, détenu à Strasbourg ; — il demande l'intervention du magistrat dans ses contestations avec dame Ellewibel, et auprès du nommé Hesscheitzel, pour qu'il attende l'échéance des termes qui lui sont dus ; — il réclame son droit de juridiction sur Walter Schwop et son fils Bœldelin, qui ont attaqué, blessé et tué des ecclésiastiques à Molsheim ; — il accepte l'arbitrage du magistrat dans ses contestations avec Rodolphe de Hohenstein ; — il ordonne à son sommelier d'incarcérer Eberlin Bœs ; — il fait savoir aux autorités de la ville qu'il a conclu, en leur nom, une trêve avec Erhart de Steinbach ; — il demande l'élargissement de deux maîtres arquebusiers à son service ; — il expose ses griefs contre Henri de Wieseneck, qui a fait enlever des chevaux à des sujets épiscopaux et qui en retient un prisonnier ; — il taxe de mensonge les assertions de Heintzemann Sesterer, qui prétend que les habitants de Saverne lui ont pris son bien et l'empêchent de rentrer dans cette ville ; — il demande au magistrat dix hommes d'armes pour combattre les hérétiques ; — il proteste contre la citation du curé de Wasselonne devant la juridiction séculière ; — il fait savoir à son majordome Jean de Kageneck qu'il consent à avoir une entrevue avec les seigneurs de Bitche, et le charge de prier le magistrat d'y faire assister ses délégués et de s'employer auprès de Henri Kummerer, afin qu'il accepte le délai fixé pour le remboursement de ce qui lui est dû ; — il informe les autorités de la ville qu'il a donné ordre de restituer à l'abbé de Neubourg tout ce qu'on a retrouvé du bien qui lui a été enlevé ; — il s'excuse de ne pas avoir reçu Jean Peterlin, chargé de lui remettre une lettre de la part du magistrat, et prie celui-ci de s'employer auprès de Ruffelin Wassiger, pour en obtenir un délai de paiement pour lui. — Instructions données par l'évêque à Hügelmann de Fénétrange, Rodolphe-Schwartz d'Andlau et à Jean Bock, chargés du rachat de la seigneurie d'Ortenberg, engagée au duc Louis. — Le prélat informe l'ammeister Guillaume Metzger que Jean de Linange a fait prisonnier Berthold Münch, et propose de dresser, de concert avec le magistrat, une embuscade pour s'emparer du seigneur de Linange à son retour de Bade ; — il prie Guillaume Metzger et Ulric Gosse d'intercéder en faveur d'Ulin Schan, banni de l'évêché ; — il communique au magistrat une lettre du comte de Savoie, relative à la détention de serviteurs du margrave Othon de Hochberg, et demande conseil sur la réponse à y faire ; — il recommande à l'ammeister Jean Heilmann et au chanoine Hügelmann de Fénétrange deux pauvres valets poursuivis pour dettes ; — il remercie le magistrat d'avoir accepté la garantie de Rulin Barpfenning à la place de celle de Jean Pfettisheim ; — il accepte l'arbitrage proposé dans ses contestations avec Hartung de Wangen ; — il demande qu'il soit interdit au schultheis d'actionner Diebold de Worms, cité devant le tribunal ecclésiastique pour affaire matrimoniale ; — il remercie le magistrat de ses renseignements sur des concentrations de troupes et sur l'expédition du comte de Saint-Paul ; — il demande un délai de paiement pour les sujets épiscopaux ; — il fait part de ses démarches auprès de l'évêque de Spire, pour obtenir la mise en liberté de Dietrich Stappel de Strasbourg ; — il consent à comparaître à Haslach avec le comte de Salm ; — il prie le magistrat d'intervenir, pour faire cesser les poursuites dirigées par Nicolas d'Ingwiller contre un habitant de Dachstein, et expose ses griefs contre le nommé Klomann.

AA. 1488. (Liasse.) — 68 pièces papier en assez mauvais état.

XV[e] siècle (suite). — Lettre de créance de l'évêque à l'usage de Rodolphe-Schwartz d'Andlau, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Le prélat recommande au magistrat Walter Blichel, économe à Ortenberg, poursuivi par ses créanciers ; — il défend son droit de juridiction ; — il informe Henri Heicke qu'il a conclu, au nom de Berthold Krantz et de ses alliés, une trêve avec la ville de Spire ; — il prie Ulric Gosse de lui obtenir un délai de paiement ; — il demande la restitution d'une maison, sise à Erlenbach, que l'abbé de Marmoutier a cédée à la ville de Strasbourg pendant que celle-ci était en guerre avec le duc d'Autriche ; — il informe Jean Bock et Michel Melbrüge qu'il a conclu une trêve avec l'archiduchesse d'Autriche ; — il prie le magistrat d'agir sur Luthold de Kolbsheim, pour qu'il mette en liberté le fils et le valet du nommé Isenbart, qu'il a faits prisonniers, et pour qu'il rende la voiture, les chevaux et le vin qu'il leur a enlevés ; — il demande qu'on ajourne le jugement du nommé Zinskappe et de ses complices, qui ont tué un sujet épiscopal ; — il s'emploie en faveur de la nommée Gœttelinge, bannie de la ville de Strasbourg ; — il accepte l'arbitrage du magistrat

dans ses contestations avec le seigneur de Blamont; — il fait savoir qu'il a usé d'indulgence envers Martin Buchgeiss, qui a frustré la douane à Rhinau; — il écrit au magistrat qu'il a ordonné à Gerhard Dumme, schultheis à Saverne, de restituer tout ce qu'il a saisi à Gœtz Schwartz de Grostein et à ses sujets de Hattmatt; — il se déclare prêt à indemniser les Strasbourgeois auxquels on a enlevé des bestiaux à Wangen; — il présente des excuses en son nom et au nom de Berthold Krantz de ce qu'ils ne peuvent se rendre à des assemblées projetées à Cernay et à Strasbourg; — il mande qu'il a écrit au bâtard de Salm, pour qu'il mette en liberté le serviteur de la ville fait prisonnier par lui; — il prie Ulric Gosse d'intervenir auprès de Frédéric de Hochfelden, pour qu'il relâche un valet détenu par lui; — il met la ville sur ses gardes et l'engage à prendre des mesures défensives; — il sollicite un délai de paiement pour les habitants du bailliage de Molsheim; — il prescrit à son majordome les conditions auxquelles il devra faire escorter les marchands; — il justifie la capture de deux valets qui ont frustré l'octroi épiscopal. — Le comte Wecker de Deux-Ponts et l'évêque Guillaume demandent l'intervention du magistrat dans leurs contestations. — Le prélat prie ce dernier de s'employer pour faire rendre à Martin Münch de Wilsperg des biens saisis à Mutzig, et qui ont indûment passé entre les mains de Henri de Landsperg et de Luthold de Mülnheim avec la succession de feu Bourcard de Landsperg; — il déclare qu'il confirmera la sentence arbitrale qui sera prononcée dans les contestations entre les frères Dietrich et Siegfried d'Ansolsheim, au sujet du village de Kogenheim; — il adhère à la proposition du magistrat d'envoyer des délégués dans les bailliages pour signaler les maux dont souffrent les couvents; — il s'excuse de ne pouvoir se rendre à Strasbourg, parce que ses ennemis ont pris l'enceinte de l'église de Steinwircke; — il demande l'élargissement de deux fondeurs de canons, à son service, faits prisonniers par les Strasbourgeois; — il prie le magistrat d'interdire aux habitants de Neuwiller de troubler ceux de Gougenheim dans la jouissance des fiefs qu'ils tiennent de l'évêché; — il ordonne à Jean Barpfenning, prévôt de Molsheim, d'élargir Jœsel de Haslach; — il sollicite le pardon du valet Lamprecht, qui a servi contre la ville; — il fait part de l'insuccès de sa démarche auprès des frères Martin et Jean de Wilsperg, qui occupent le château de Lützelbourg, pour les faire consentir à une trêve avec la ville de Strasbourg; — il fait savoir qu'il a concédé au fils de Thomas d'Endingen un fief sis à Gougenheim, auquel prétend également la famille Manss, et il prie le magistrat de faire accepter sa décision par cette dernière; — il réclame son droit de juridiction dans les contestations entre Jean Knapp et Nicolas Bidermann, au sujet de la succession de Dietsche Kantzeler; — il intervient en faveur de Pierre de Berndorf, détenu à Strasbourg; — il réclame pour son serviteur Jean Ketzichen le prix d'un cheval qu'il a vendu à Jodoque Slempich; — il prie le magistrat d'informer les Neuf préposés à la guerre que les gens de Hanemann de Bitche ont attaqué, blessé et tué des habitants de Saverne près de Bouquenom; — il sollicite pour le moine Berthold d'Ichenheim sa rentrée en grâce auprès du magistrat; — il s'adresse à Rulin Barpfenning pour obtenir, par son entremise, qu'on oblige les jardiniers strasbourgeois à restituer les chevaux qu'ils ont enlevés à des voituriers sur les terres de l'évêché, et à remettre en liberté l'un d'eux qu'ils retiennent prisonnier. — L'abbé de Moyenmoûtier prie le magistrat de s'employer auprès de l'évêque Guillaume, pour qu'il renonce à son projet d'attaquer Diemeringen. — L'évêque demande l'entremise d'Ulric Gosse pour faire accorder un sauf-conduit à Eberlin de Greiffenstein; — il intervient en faveur d'Adolphe de Schaftolsheim, en contestation avec la ville de Zurich; — il prie le magistrat d'enjoindre à Jean Barpfenning de ne pas le troubler dans la jouissance de ses droits seigneuriaux, et de renvoyer la plainte portée par Lauwelin Bogel contre Henri Gewer devant la juridiction épiscopale; — il ordonne à Bernhard Heide de Dingsheim de donner satisfaction à sa sœur pour les violences qu'il a commises envers elle, et lui défend de l'empêcher de recueillir l'héritage de son fils Contzmann; — il répond à une lettre du magistrat, qui le prie de citer le prévôt du couvent d'Allerheiligen et le moine Berthold de Wickersheim devant le tribunal ecclésiastique. — Sentence prononcée par l'évêque Guillaume dans les différends de Berthold Krantz et ses alliés avec la ville de Spire.

AA. 1486. (Liasse.) — 47 pièces papier en assez bon état.

XVe siècle (suite). — Correspondance relative aux différends de l'évêque Guillaume avec Jean de Lichtenberg l'Aîné et Jean de Linange, et à l'accommodement des parties.

Missives traitant des contestations du prélat avec le margrave de Bade, le duc d'Autriche, les comtes de Salm et de Saarwerden, Rodolphe et Henri de Hohenstein et Ottemann d'Ochsenstein.

Délais demandés par l'évêque au magistrat pour acquitter les dettes contractées par lui.

Lettres réversales délivrées par le prélat au grand chapitre et au magistrat, qui l'ont remis en possession du château d'Ortenberg.

Relevé des sommes dues par l'évêque au grand chapitre et hypothéquées sur le bailliage d'Ortenberg.

Pièces relatives aux droits régaliens et aux fiefs impériaux conférés à l'évêque Guillaume, et à des fiefs épiscopaux tenus par Nicolas Billung et Jean Bock.

Enumération des dépenses faites et des pertes et dommages subis par le comte Jean de Salm le Jeune, en combattant les ennemis de feu l'évêque Guillaume de Diest.

Conrad de Busnang. (1439-1471.)

AA. 1487. (Liasse.) — 3 parchemins et 33 pièces papier en bon état; 3 sceaux.

1440-1471. — Correspondance de l'évêque Conrad avec le magistrat de Strasbourg au sujet d'intérêts, de canons et de rentes dus à la ville par l'évêché, et à propos d'un rassemblement de troupes fait par les seigneurs de La Petite-Pierre et de Bitche.

Missives échangées entre le margrave Jaques de Bade, l'évêque et le magistrat relativement aux différends du prélat avec le grand prévôt Jean d'Ochsenstein, son compétiteur au siége épiscopal de Strasbourg.

Engagements contractés par Robert de Bavière, nommé coadjuteur et administrateur de l'évêché de Strasbourg par Conrad de Busnang, de ne pas s'immiscer dans la succession de ce prélat, et par le magistrat de veiller à ce que cette succession soit attribuée aux héritiers légitimes. — Mesures prises, à cet effet, après le décès de l'évêque.

Correspondance entre l'évêque Conrad et Guillaume de Hattstatt, qui accuse le prélat d'avoir porté atteinte à son patrimoine. — Offres de médiation faites aux deux parties par le magistrat de Strasbourg.

Assermentation des villes et des châteaux du Haut-Mundat après le décès de l'évêque Conrad.

Robert de Bavière. (1440-1478.)

AA. 1488. (Liasse.) — 3 parchemins et 37 pièces papier en bon état.

1440. — Contestations entre l'évêque Robert et le magistrat de Strasbourg à propos de poursuites exercées par des bourgeois de cette ville, pour obtenir le paiement de rentes et canons à eux dus par des sujets épiscopaux.

Correspondance traitant des différends survenus entre l'évêque et une partie de son chapitre, relativement à la confirmation des privilèges de ce collège et aux péages nouvellement créés par le prélat, contrairement aux anciens usages.

Copie des lettres réversales par lesquelles l'évêque Robert s'engage à laisser jouir la ville et les bourgeois de Strasbourg de leurs droits et privilèges, conformément à l'usage immémorial suivi par ses prédécesseurs.

Prière faite par l'évêque au magistrat d'inviter Conrad de Busnang à se rendre en ville, pour assister à l'apposition des sceaux.

Lettres de créance délivrées par le prélat à ses délégués auprès des autorités de Strasbourg.

Lettres réversales données par l'évêque à cette ville; — promesse faite par lui d'y faire remplacer le petit sceau par son grand sceau pontifical.

AA. 1489. (Liasse.) — 3 parchemins et 37 pièces papier en assez bon état; 2 bulles; 1 sceau.

1440-1446. — Pièces et correspondance diverses:

Le pape Félix V décide la réunion de conférences à Hagenau, pour arriver à l'apaisement des différends existant entre l'évêque Robert et la ville de Strasbourg; — il exprime sa satisfaction des dispositions conciliantes du magistrat. — L'évêque délègue Jean d'Ochsenstein, Louis de Bitche et George de Geroldseck auprès de ce dernier pour demander la fixation d'une assemblée, chargée de régler la question des rentes et canons dus par l'évêché à des bourgeois de Strasbourg. — Convention faite entre le prélat et les Strasbourgeois au sujet du paiement des intérêts de capitaux placés sur le Zollkeller et sur le tribunal ecclésiastique. — Intervention du chanoine Conrad de Busnang, pour accommoder les différends soulevés entre l'évêque Robert et Jean d'Eberstein, le landgrave de Stuhlingen et consorts par des actes de violence que ces nobles ont exercés sur des serviteurs épiscopaux. — Le prélat se plaint de ce que le magistrat se permet de juger les contestations de dame Adélaïde Sturm avec ses neveux Hugues et Etienne Sturm, au sujet de fiefs que ceux-ci tiennent de l'évêché; — il répond aux plaintes formulées par le magistrat, touchant les difficultés qu'éprouvent des feudataires dans la jouissance des fiefs qu'ils possèdent sur le péage épiscopal; — il demande un sursis pour régler les rentes dues à des bourgeois de Strasbourg, et prie le magistrat d'agir sur Mathias de Haslach pour qu'il relâche les

quatre sujets épiscopaux qu'il a capturés de l'autre côté du Rhin. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat, à propos des plaintes élevées parce que le receveur d'Epfig et le péager de Matzenheim exigent des droits de péage des bourgeois de Strasbourg. — Réclamation faite par Nicolas Bidermann de ce que lui doit l'évêque. — Le prélat répond à la protestation du magistrat contre la citation de Jaques de Guntersheim devant le tribunal de Gougenheim; — il prie ledit magistrat d'accorder au maréchal ferrant Allewelt la permission de lui soigner des chevaux; — il demande à la ville un renfort de trente hommes, pour l'aider à maintenir son droit de faire escorter les marchandises qui traversent le pays; — il proteste contre la prétention du magistrat de faire payer l'impôt dit *Helblingzoll* aux employés, notaires et procureurs du tribunal épiscopal. — Correspondance du magistrat avec l'évêque Robert et les autorités de Spire, au sujet d'un différend soulevé par la teneur d'un sauf-conduit délivré à Jaques de Dachelshofen, dit Wintertur, pour se rendre à Strasbourg et y suivre un procès pendant entre lui et Werner Bernhuser. — L'évêque prie le magistrat d'obliger Jaques de Guntersheim à dédommager Siegfried Bietenheim, son débiteur, qu'il a violenté; — il répond à une lettre signalant des projets hostiles au pays; — il demande l'ajournement de la prestation du serment par les baillis épiscopaux et ceux de la ville; — il invite Bernhard de Fürdenheim à prêter serment d'obéissance au traité d'alliance conclu entre l'évêché et la ville de Strasbourg, et à fournir ses lettres réversales; — il fait savoir au magistrat, intervenant en faveur de Pierre Rondetti, serviteur du duc Louis de Savoie, et de marchands genevois, auxquels on a enlevé leurs marchandises, qu'il regrette cet acte de violence, et fera justice; — il le prie de renoncer provisoirement à faire payer le *Helblingzoll* aux vicaires du grand chœur; — il sollicite son intervention auprès du grand prévôt Jean d'Ochsenstein, afin d'en obtenir un délai pour le paiement de 4000 florins que lui doit l'évêché; — il l'informe qu'il a reçu avis que les seigneurs de Blamont, de Fénétrange et d'autres réunissent des forces considérables pour envahir le pays; en conséquence il exhorte la ville à mettre ses troupes sur le pied de guerre; — il prie le magistrat d'envoyer des délégués à l'assemblée convoquée pour juger les comtes d'Eberstein, de Lupfen et consorts, qui ont attaqué et dévalisé des marchands sur le grand chemin, et à Molsheim, pour l'assister de leurs conseils dans la création d'un nouvel impôt qu'il projette et dans d'autres questions importantes; — il expose les causes du retard apporté au paiement de rentes dues aux bourgeois de Strasbourg par les sujets de l'évêché, se plaint de l'attaque dirigée par Mathias de Haslach, l'un de ses créanciers, contre les villages de Limersheim et d'Ichtratzheim, et demande que le magistrat oblige l'agresseur à relâcher ses prisonniers et à restituer le butin qu'il a fait; en même temps il sollicite un délai pour opérer les paiements en question. — L'évêque, sommé par le magistrat d'envoyer deux écuyers avec leurs chevaux à l'auberge du Lion d'or, pour servir d'otages jusqu'à l'acquittement de 253 florins qu'il doit à la ville, demande un sursis. — Sauf-conduit délivré par le prélat à des marchands de Duisbourg, trafiquant en Alsace. — L'évêque informe le magistrat qu'il va convoquer les chanoines et les délégués de la ville, pour conférer avec eux sur les priviléges et statuts de l'hôpital de Phyna; — il indique au capitaine anglais Mattecko les conditions auxquelles il enverra Gerhard Schaub auprès de lui à Wangen; — il demande deux canons à boulets de pierre (*Steinbüchsen*) et de la poudre pour la défense de Rhinau. — Réponse faite à ce sujet par le magistrat. — Le prélat prie ce dernier de faire savoir aux autorités de Spire qu'il décline toute espèce de responsabilité quant à l'attaque dont cette ville a été l'objet de la part de Walter d'Angersheim; — il demande les bons offices d'Ulric Bock l'Aîné et de Henri Meiger, ancien ammeister, pour faire obtenir des ménagements pour les sujets épiscopaux de Dambach, de Molsheim et d'Ernolsheim.

AA. 1490. (Liasse.) 11 parchemins et 2 pièces papier, ces dernières en mauvais état; 26 sceaux.

1442. 1443 (suite). — Traité d'alliance offensive et défensive conclu par la ville de Strasbourg avec l'évêque Robert, pour toute la durée de son épiscopat.

Lettres réversales par lesquelles les vassaux de l'évêché ci-après dénommés promettent d'observer fidèlement les clauses de ce traité: Rodolphe Zorn de Bulach; Nicolas Zorn dit Lapp; Henri de Landsperg; André Wirich; Bourcard de Mülnheim; Jean de Rathsamhausen; Nicolas Bock; Bernhard de Fürdenheim; Reinbold Wetzel; Jean-Adolphe Marx; Guillaume de Mittelhausen; Reinbold de Kageneck; Adolphe zum Trübel; Jean zum Trübel; Cunemann in Obergasse; Jean Riffe le Jeune; Henri de Hohenstein; Henri de Landsperg; Bourcard d'Oberkirch; Jean et Lazare d'Andlau; Jean-Henri d'Andlau.

Conventions faites entre l'évêque Robert, le magistrat et la femme de Jaques Immeler au sujet des biens laissés par celui-ci, qui a pris la fuite après s'être rendu coupable de faux.

AA. 1491. (Liasse.) — 2 parchemins et 13 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1444. 1445. — Documents relatifs aux différends entre l'évêque Robert et Werner Hadmansdœrfer, au sujet de l'engagement fait aux aïeux de celui-ci de la moitié du château et de la ville de Sainte-Croix : Enquêtes. — Exposés des griefs des parties. — Sentences arbitrales. — Dépositions de témoins. — Relevé des titres produits dans ce litige.

Copie vidimée des lettres réversales délivrées par l'évêque Robert à la ville de Strasbourg en 1440.

AA. 1492. (Liasse.) — 16 pièces papier en bon état.

1445. — Correspondance échangée entre l'évêque Robert, le magistrat, le duc Louis de Bavière et la duchesse Marguerite de Savoie, son épouse, au sujet d'Alsaciens faits prisonniers et d'Armagnacs tenus captifs à Strasbourg, parmi lesquels le jeune Amédée de Valsperg, dont le duc et la duchesse sollicitent la liberté.

AA. 1493. (Liasse.) — 3 parchemins et 7 pièces papier en bon état; 5 sceaux

1446-1447. — Transaction conclue, par l'entremise du grand chapitre, entre l'évêque Robert et le magistrat de Strasbourg, relativement aux capitaux et aux intérêts arriérés dus par l'évêché à la ville ; paix castrense conclue entre le prélat et le magistrat.

Pièces relatives à l'aliénation, avec clause de réméré, faite par l'évêque Robert de la part avenant à l'évêché des villages de Neugartheim et d'Ittenheim.

Convention passée entre le grand chapitre et le magistrat, en vertu de laquelle celui-ci est autorisé à toucher sur les revenus du tribunal ecclésiastique et du péage les sommes qui lui sont dues par l'évêque Robert.

Acte par lequel le prélat reporte la rente payée par le Zollkeller de Strasbourg à Catherine Zuckmantel et à Agnès Engelbrecht sur le tribunal ecclésiastique de Stotzheim.

Jugement rendu par l'évêque Robert dans un litige qu'il a évoqué de la cour de Rothweil, et qui a pour objet une fourniture d'armes et de munitions faite par le magistrat de Strasbourg à celui de Marmoutier, du temps où les Armagnacs étaient dans le pays.

AA. 1494. (Liasse.) — 2 parchemins et 33 pièces papier en bon état ; 1 sceau.

1447. 1448. — Différend soulevé entre l'évêque Robert et le magistrat par les dommages que le comte d'Eberstein a causés à cinq villages du comté de Salm, engagés à Eberhard d'Andlau, bourgeois de Strasbourg, ainsi qu'à la ferme du grand hôpital de cette ville, sise à Dambach, où l'agresseur a mis son butin en sûreté.

Sentence arbitrale prononcée par Lutelmann de Rathsamhausen dans le différend en question.

AA. 1495. (Liasse.) — 3 parchemins et 40 pièces papier en bon état; 1 bulle.

1447-1449. — Correspondance et pièces diverses:

Le secrétaire du landvogt informe le magistrat qu'il se rendra à l'assemblée convoquée à Molsheim, pour traiter d'affaires pendantes entre l'évêque et la ville. — Le prélat sollicite un délai de paiement pour plusieurs de ses sujets, arrêtés sur la demande de bourgeois de Strasbourg, leurs créanciers ; — il prie le magistrat de s'employer auprès de dame Marguerite de Grostein, pour qu'elle consente à un ajournement du règlement des affaires pendantes entre elle et le comte Frédéric de Linange ; — il intervient pour qu'on intime au bourgeois Elnhart l'ordre de délivrer à Luthold de Ramstein, à ses frères, à George de Schœnau et autres des titres relatifs à la maîtrise de la pêche à Strasbourg, qu'ils tiennent à fief ; — il correspond avec le magistrat au sujet de la capture d'Albert Pfaffenlap par Adam Riff ; — il lui transmet des nouvelles d'après lesquelles il se fait des concentrations de troupes dans les pays wallons et dans le Westrich, en vue d'envahir l'Alsace, et le prie de lui faire part de ses résolutions, le cas échéant ; — il complète ces renseignements par l'avis que quatre cents hommes d'armes sont prêts à entrer dans le pays par le val de Villé et le val de Liépvre, et que, sous peu, ils seront suivis de mille cavaliers ; — il annonce un rassemblement de troupes dans le Westrich, menaçant, à ce que l'on suppose, la Suisse ; — il confirme ce renseignement, ajoute que ces troupes se trouveront le soir même à Diemeringen, pour de là entrer en Alsace, et recommande au magistrat d'être sur ses gardes ; — il fait savoir que Ludolphe de Wittisheim, dit Sachse, et George d'Uttenheim se partagent le commandement des troupes rassemblées dans le Westrich. — Correspondance relative aux démêlés de George d'Uttenheim avec les seigneurs d'Andlau et l'évêque Robert. — Lettre du

doyen Jean de Helfenstein et du grand chapitre, concernant une demande de contribution en argent adressée par l'évêque aux collégiales de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune. — Prière faite par le prélat à Ulric Bock et à Léonard Drachenfels de disposer ces deux chapitres favorablement. — Missives du margrave Jaques de Bade traitant du même objet. — Confirmation par le concile de Bâle des lettres réversales délivrées par l'évêque Robert à la ville de Strasbourg. — Le sous-landvogt Jean de Dhaun exprime au magistrat ses regrets au sujet des hostilités qui ont éclaté, à l'issue de l'assemblée de Gengenbach, entre George d'Ochsenstein et Henri de Landsperg, et fait des propositions d'accommodement. — Le magistrat de Bâle prévient les autorités de Strasbourg du projet qui se trame, d'enlever le château et la ville de Kenzingen par surprise. — Les frères Conrad et Frédéric de Wittingen et Diebold d'Echingen s'excusent de ce qu'ils se sont trouvés engagés, par hasard, dans la querelle entre Jean d'Ochsenstein et Henri de Landsperg. — Compromis établi par le comte palatin Louis entre Jean d'Ochsenstein, d'une part, la ville de Strasbourg et Henri de Landsperg d'autre part. — L'évêque Robert avise le magistrat de l'entrée prochaine en Alsace des troupes du duc Jean de Calabre, dont on ignore la destination; — il l'informe de préparatifs, menaçants pour l'Alsace, faits dans le Westrich, et propose des mesures de précaution; — il le prie de faire renoncer Jean Schint den Buben à ses prétentions sur des biens appartenant à son père et sis à Sasbach et à Appenweyer. — Le comte Louis de Wurtemberg promet, en réponse à une lettre du magistrat, d'user de toute son influence pour mettre fin à la guerre faite aux villes par les princes et la noblesse; en même temps il énumère les démarches déjà tentées par lui dans ce but. — L'évêque communique des renseignements d'après lesquels le comte de Salm aurait réuni des forces considérables pour envahir l'Alsace, et appelle les délégués de la ville au Kochersberg; — il prie le magistrat de permettre au procureur Laurent d'assister les habitants d'Ettenheim et de Dierlingbach à l'assemblée de Rhinau; — il l'informe qu'André de Porroy a l'intention d'entrer en Alsace à la tête de trois cents hommes, et propose, à ce sujet, une entrevue au Kochersberg; — il constate l'exactitude des renseignements fournis par le magistrat sur la prise des châteaux de La Petite-Pierre et de Phalsbourg par le duc de Bourgogne, et fait savoir que ce prince s'est emparé également du château de Wangenbourg.

AA. 1496. (Liasse.) — 4 parchemins et 5 pièces papier en bon état; 3 sceaux.

1448. — Correspondance de l'évêque Robert avec le magistrat de Strasbourg, au sujet de dommages causés par celui-ci à Gottfried de Thann, pupille du prélat, notamment par la destruction du château de Wasselonne.

Charte par laquelle l'évêque Robert met le magistrat en possession des villes et des châteaux de l'évêché. — Paix castrense conclue entre ces deux parties et le grand chapitre. — Vidimus des lettres réversales de l'évêque, garantissant à la ville de Strasbourg le respect de ses privilèges et franchises.

AA. 1497. (Liasse.) — 4 parchemins et 9 pièces papier en assez bon état; 5 sceaux.

1448-1470. — Pièces et chartes relatives au traité d'alliance et à la paix castrense conclus, en 1448, par l'évêque Robert avec le grand chapitre et la ville de Strasbourg.

Confirmation par le roi romain Frédéric de toutes les conventions faites entre le prélat et cette cité.

AA. 1498. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1449. — Documents relatifs: à la première entrée solennelle de l'évêque Robert à Strasbourg; — aux mesures de précaution prises par les autorités lors de l'arrivée en ville de ce prélat, du margrave de Bade et d'autres seigneurs, avec une suite de neuf cents chevaux, pour conférer sur des affaires concernant le comte de Helfenstein, doyen du grand chapitre; — à des intrigues pratiquées par ce collège et le magistrat pour éloigner Robert de l'évêché, et enfin au nouvel engagement d'Oberkirch et d'Oppenau par ce prélat et aux garanties qu'il fournit à ce sujet, en exécution du traité d'alliance et de la convention conclue relativement aux châteaux, villes et domaines de l'évêché.

AA. 1499. (Liasse.) — 39 pièces papier en bon état.

1450-1454. — Correspondance diverse:

Réponse de l'évêque Robert à une lettre d'intervention du duc Philippe de Bourgogne en faveur du marchand Gauthier, auquel le comte de Lupfen a enlevé trois cent quinze moutons sur le territoire de l'évêché. — Le prélat prie le magistrat d'envoyer auprès de lui Cunon Nope, l'un des arbitres nommés pour juger le

différend existant entre les communes de Dachstein et de Bœrsch et les habitants de la vallée de la Bruche, afin de s'entendre avec ses collègues sur cette affaire; — il fait savoir que des troupes étrangères sont arrivées à Épinal, où elles attendent du renfort pour envahir la vallée de la Bruche; il ajoute que les commandants de ces troupes ont eu une entrevue avec le seigneur de Blamont, qui nourrit des sentiments peu favorables à l'Alsace; — il recommande au magistrat de défendre aux gardiens d'un Armagnac, emprisonné au couvent de Saint-Marc, de renouveler les excès commis par eux envers les nonnes; — il le prie d'engager Arbogast de Kageneck à attendre l'issue des contestations entre Jean et Antoine de Hohenstein, au sujet du village de Schiltigheim, avant d'exiger le serment d'hommage des habitants de cette commune; — il mande que les Armagnacs ont reçu des renforts, qu'ils se proposent d'envahir l'Alsace et l'évêché, et qu'ils arriveront sous peu à Wissembourg; — il demande au magistrat de faire subir un interrogatoire à un individu arrêté pour avoir été impliqué dans une batterie, à laquelle ont pris part des prêtres et d'autres personnes justiciables de l'évêché, et de lui en communiquer le résultat; — il convoque les délégués de la ville à une assemblée qui devra se réunir pour juger les dissensions entre le clergé de Strasbourg et les quatre ordres mendiants; — il informe le magistrat qu'il veut attendre l'issue de l'assemblée de Spire, avant de recevoir les délégués de la ville et ceux du grand chapitre; — il communique des renseignements sur des concentrations de troupes, menaçantes pour l'Alsace, qui s'opèrent dans le Westrich, les pays wallons et près de Blamont, et propose des mesures défensives; — il consent à accepter l'intervention du magistrat dans ses différends avec le seigneur de Créhange; — il exprime le désir d'obtenir le concours des délégués de la ville, pour rétablir la paix entre les comtes de Lichtenberg et de Linange; — il demande au magistrat l'envoi de cavalerie au Kochersberg, pour résister à des troupes qui menacent l'Alsace; — il le prie d'intervenir dans les contestations entre Rodolphe Barpfenning et la commune de Marlenheim, au sujet du droit de pâturage; — il prend des informations sur la guerre entre le comte palatin et les comtes de La Petite-Pierre; — il s'excuse auprès du magistrat de ce qu'il n'a pas encore satisfait à sa demande d'élargissement des pèlerins des Pays-Bas, conduits comme prisonniers à Kagenfels, et promet d'y faire droit; — il sollicite en faveur de la commune de Molsheim un délai de paiement et l'exemption des droits de péage pour son hôpital. — Missives informant l'évêque que des hommes suspects ont exploré les environs de Saverne. — Le prélat, en raison de cet avis et vu les conjonctures dangereuses, demande au magistrat des secours, pour mettre les villes et les châteaux de l'évêché en état de défense. — L'évêque atteste que, par considération pour la ville, Jaques et Antoine de Hohenstein se sont entendus à l'amiable avec les chevaliers de Saint-Jean, au sujet du butin fait par eux dans la maison des Templiers d'Oberbergheim et des membres de cet ordre qu'ils ont capturés; — il demande la réintégration de canons au palais épiscopal. — Le doyen Jean de Helfenstein et le grand chapitre prient l'évêque Robert de convoquer les baillis épiscopaux à Molsheim, pour leur faire prêter serment et délivrer des lettres réversales, par lesquelles ils s'engagent à remettre les châteaux et les villes de l'évêché entre les mains du magistrat et dudit chapitre, en cas d'absence ou de décès de leur maître. — Intervention de l'évêque pour faire garantir à son serviteur Jean Meyer une somme de 1000 florins, dont Hedwige Happenmacher lui a légué la jouissance viagère par un écrit. — Le prélat, averti d'une concentration de troupes dans le Westrich, prie le magistrat d'envoyer le plus de forces possible au Kochersberg, pour résister à une invasion éventuelle; — il convoque les députés de la ville à une assemblée qui devra débattre les mesures à prendre pour assurer la sécurité des routes. — Lettre patente par laquelle l'évêque promet que si parmi les gens qu'il fait enrôler, par mesure de précaution contre les troupes étrangères qui infestent le pays, il s'en trouvait qui fussent hostiles à la ville de Strasbourg, ils ne causeront aucun dommage ni à celle-ci ni à l'évêché, aussi longtemps qu'ils seront à son service. — Le prélat demande un sauf-conduit pour le juif Ruben, qui a des affaires à régler à Strasbourg. — Le magistrat, en réponse à une lettre de l'évêque, déclare n'avoir aucune connaissance de concentrations de troupes dans le Westrich. — Intercession du prélat en faveur de son valet Léonard d'Augsbourg, banni de la ville.

AA. 1800. (Liasse.) — 7 pièces papier en assez mauvais état.

1452. 1453. — Édit de réformation du clergé du diocèse de Strasbourg, rendu par l'évêque Robert en 1453; démêlés suscités par cet édit entre le prélat et les ecclésiastiques et aboutissant à un procès en cour de Rome.

Acte d'accusation et réquisitoire du procureur fiscal, enjoignant à l'official de la cour épiscopale, sur l'ordre

de l'évêque, de poursuivre Luthold Beger, chanoine de Saint-Étienne, pour méfaits commis par lui.

AA. 1801. (Liasse.) — 1 parchemin et 43 pièces papier en assez bon état.

1454. 1455. — Différends entre l'évêque Robert et la ville de Strasbourg, parce que le prélat accuse le magistrat d'avoir tenu des propos injurieux sur son compte; — contestations soulevées entre les deux parties par l'assermentation des baillis et employés épiscopaux; par les dommages que des sujets et des serviteurs de Louis de Lichtenberg ont causés aux habitants du village de Sessolsheim; par la violation du traité de Spire et du traité d'alliance, reprochée au magistrat.

Sommation faite par ce dernier à l'évêque de ne pas prêter secours à Jean d'Albe et à ses alliés, ennemis de la ville de Strasbourg.

Procès-verbal d'une séance du conseil des Treize, dans laquelle les délégués de l'évêque Robert, annonçant qu'un corps de cavalerie de deux mille chevaux menace d'envahir l'Alsace, engagent le magistrat à oublier ses griefs et à se joindre à leur maître pour la défense du pays.

Titres et correspondance concernant l'assemblée de Gœppingen, et les points de contestation y débattus entre l'évêque et le magistrat.

AA. 1802. (Liasse.) — 2 parchemins et 62 pièces papier en bon état, 1 sceau.

1455-1456. — Pièces relatives à l'attaque dirigée par Valentin de Neuenstein, Walter de Thann et Antoine de Hohenstein, à la tête d'une centaine d'hommes, contre Michel Würmlin de Colmar et le cortège d'amis qui l'accompagnait, quand il allait à la rencontre de sa fiancée pour célébrer ses noces — Correspondance traitant du différend soulevé par cette échauffourée entre le comte palatin, l'archiduc d'Autriche et la ville de Colmar, d'une part, l'évêque Robert et le magistrat de Strasbourg d'autre part.

Convention faite entre ces derniers au sujet de quelques hommes d'armes, prisonniers de l'évêque, qui ont attaqué et dévalisé des serviteurs du prélat et des bourgeois de la ville à Valff et à Gresswiller.

AA. 1803. (Liasse.) — 2 parchemins et 40 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1455-1459. — Correspondance diverse:

L'évêque Robert convoque les délégués de la ville à Molsheim, pour conférer avec eux au sujet du droit de prédication des ordres religieux et des droits payés par les bourgeois de Strasbourg aux péages épiscopaux; — il intervient en faveur des chevaliers Jean Bœckel et Jean-Louis de Mülnheim, auxquels l'entrée de la ville a été interdite, parce qu'ils avaient été à son service. — Le prévôt de Mutzig invite le magistrat de Strasbourg à faire assister l'un de ses anciens ammeisters à la délimitation des banlieues de Mutzig et de Gresswiller, ainsi qu'à l'audience qui se tiendra au sujet de l'arrestation de deux habitants de cette première localité. — Le doyen Jean de Helfenstein, le grand chapitre et le magistrat demandent à l'évêque une entrevue à Strasbourg ou à Dachstein. — Le landvogt Pierre de Morimont écrit qu'il a publié la demande faite par le magistrat et le grand chapitre d'une prolongation de la trêve; il annonce, en même temps, que le comte Alwig de Soultz refuse d'accéder à cette demande; que toutes les mesures ont été prises pour prévenir les hostilités de ce seigneur contre l'évêché et les possessions autrichiennes; que Jaques de Bolsenheim et Jean de Landeck sont consentants. Le landvogt termine en exprimant l'espoir que Jean Münch sera mis en liberté. — L'évêque prie le magistrat d'envoyer trois hommes honorables à Molsheim pour juger, avec les trois qu'il y enverra de son côté, le litige pendant entre lui et Jean Eckstein, son garde des sceaux. — Lettre de créance donnée par le prélat à Jean de Helfenstein et à Eberhard Hoffwart, ses délégués auprès du magistrat. — L'évêque informe ce dernier que le pays est menacé d'une invasion, et le prie d'envoyer le plus de forces possible au Kochersberg; — il accepte son intervention dans ses contestations avec plusieurs écuyers de Walter de Thann, et fait savoir que ceux-ci sont reçus dans les châteaux de Louis de Lichtenberg; en même temps le prélat répond aux plaintes élevées parce que les agents épiscopaux à Marckolsheim et à Kochenheim ont perçu des droits d'habitants de Strasbourg; — il convoque les délégués de la ville à Molsheim, pour conférer avec eux sur des mesures d'utilité publique; — il prie le magistrat de notifier aux personnes intéressées. la fixation d'une audience à Molsheim, pour régler les contestations entre ceux qui possèdent des fiefs sur le péage épiscopal et les bourgeois de Strasbourg auxquels il est dû des rentes sur ce péage; — il demande des garanties de sûreté pour ceux des hommes d'armes envoyés au secours de l'évêché qui seraient en hostilité avec la ville. — Citation donnée par l'évêque à plusieurs gentilshommes, pour un attentat commis par eux dans le couvent de Sainte-Agnès. — Charte par laquelle les habitants d'Utelnheim font cession, avec le consentement de

l'évêque, d'une rente à Marguerite Twinger et à son fils. — L'évêque prie le magistrat de permettre aux autorités de Saverne d'enlever des céréales achetées à Martin de Lupstein; — il intervient en faveur de son serviteur Jean Messer, banni de la ville; — il demande réparation pour des propos injurieux tenus sur son compte par l'ammeister, en plein tribunal ecclésiastique; — il s'emploie auprès du chapitre de Würzbourg en faveur d'Ulric Hünner, de l'ordre des frères prêcheurs, persécuté parce qu'il n'a pas pris parti pour les ordres mendiants dans les dissensions au sujet de *l'ultimum vale;* — il fait savoir au magistrat que Cunon Pfil, Jean de Wachenheim et Philippe Snydeloch rassemblent des troupes dans la Hart, et l'engage à prendre des mesures en conséquence; — il intervient pour faire dédommager et mettre en liberté le fils de Nicolas Lutz, arrêté à Strasbourg, en temps de foire, à la demande de l'aubergiste Ulric zur Wanne, et recommande les intérêts des habitants de Lupstein, de Leutenheim et de Truchtersheim, molestés par Jaques de Hohenstein. — Les vassaux épiscopaux, possédant des fiefs sur le péage épiscopal, réclament le paiement d'intérêts échus. — L'évêque prie le chanoine Conrad de Busnang de négocier sa réconciliation avec le magistrat; — il ordonne à ses fonctionnaires de prêter serment à ce dernier et au grand chapitre. — Correspondance du prélat avec le magistrat, au sujet du renouvellement des cautions fournies pour l'engagement du bailliage de Molsheim à la ville de Strasbourg. — L'évêque, averti que le diocèse est menacé d'hostilités, demande que le magistrat remplisse, le cas échéant, les obligations stipulées par le traité d'alliance et lui fournisse le secours convenu en hommes et en munitions; — il accuse réception de la réponse faite à ce sujet et demande l'envoi de délégués à Saverne, pour conférer avec eux sur les mesures à prendre. — Le magistrat, considérant que rien n'annonce l'imminence du danger prévu par le prélat, émet l'avis qu'un redoublement de surveillance de la part des gens de l'évêché suffira pour le moment, et se déclare prêt à aider celui-ci de son mieux, si ses places étaient menacées. — L'évêque, réitérant sa sommation, demande que la ville l'aide, sans plus de retard, à garder Saverne, Molsheim, Dambach et Marckolsheim. — Plein pouvoir donné par le magistrat à Jaques Wurmser de recevoir, au nom de la ville, le serment des fonctionnaires épiscopaux. — Correspondance échangée entre l'évêque, le magistrat et le bailli de Molsheim, au sujet de la saisie faite des biens possédés par Cunon Lauwel, bourgeois de Strasbourg, à Altorf, et opérée contrairement aux privilèges et franchises de la ville.

AA. 1804. (Liasse.) — 20 parchemins et 22 pièces papier en assez bon état; 10 sceaux.

1456-1458. — Procès intenté à la ville de Strasbourg, devant la cour aulique, sous l'inculpation d'avoir empêché l'archiduc Albert d'Autriche et la ville de Colmar de tirer vengeance des auteurs du crime commis, le dimanche avant la fête de la Purification 1455, contre Michel Würmlin et consorts, et d'avoir prêté assistance aux malfaiteurs, retirés à Marckolsheim, lorsqu'on a voulu mettre le siège devant le château de cette place.

Poursuites exercées pour obtenir réparation du préjudice causé aux parties intéressées.

AA. 1805. (Liasse.) — 2 parchemins et 30 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1457-1461. — Pièces et correspondance relatives à une saisie de vins opérée par le bailli de Molsheim, à Rosenwiller et à Wolxheim, sur dame Marguerite, femme de Jaques Bocherer, et le peintre Martin Ernst, les deux jouissant du droit de bourgeoisie à Strasbourg.

AA. 1806. (Recueil.) — 28 pièces papier en bon état.

1458-1461. — Conflit soulevé entre le magistrat et l'évêque Robert par la prétention de ce prélat de se faire délivrer la succession de l'hérétique Frédéric (Reiser), exécuté à Strasbourg. — Intervention du comte Louis de Lichtenberg pour régler cette question à l'amiable.

AA. 1807. (Liasse.) — 2 parchemins, un recueil et 22 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1460-1470. — Dissensions et démêlés entre l'évêque Robert et la ville de Strasbourg, au sujet d'exactions et d'injustices reprochées aux baillis, employés et officiers épiscopaux, et par rapport au tribunal ecclésiastique, au péage épiscopal, aux créances de la ville sur l'évêché et aux prêts d'argent faits à l'évêque : instructions données à des députés; délibérations du magistrat et des commissions nommées par lui; projets de transactions; notes diverses.

Charte par laquelle l'évêque consent à ce que la ville de Strasbourg consacre 600 livres pfennings à la reconstruction des fortifications de Benfeld. — Fragment d'une bulle du concile de Bâle, relative aux dissensions entre l'évêque Robert et la ville de Strasbourg. — Traités d'alliance conclus entre ces deux parties. — Charte émanant de l'évêque et constatant que les chapitres de

Saint-Thomas, de Saint-Pierre-le-Vieux et de Saint-Pierre-le-Jeune ont contribué à l'achat d'armes et de munitions pour la défense du territoire de l'évêché. — Modèle des lettres réversales à fournir par les autorités des localités qui ont reçu ces armes et ces munitions. — Fixation par l'évêque, le grand chapitre et le magistrat du mode de jugement des différends qui pourraient s'élever entre deux parties. — Traité d'alliance conclu entre l'évêque et la ville. — Engagement pris par le prélat de faire prêter le serment d'hommage au grand chapitre et au magistrat par les habitants des villes et des châteaux épiscopaux compris dans la paix castrense.

AA. 1508. (Liasse.) — 27 pièces papier en bon état.

1460. — Correspondance diverse :

L'évêque Robert prie l'official Arbogast Elnhart de seconder Laurent Coci, chanoine de la collégiale de Haslach, qui se rend à Strasbourg pour faire dresser enquête sur la dernière inspection qui a eu lieu dans ce couvent; — il prévient qu'il fera assister ses conseillers à la cérémonie de la prestation du serment des membres du sénat nouvellement élus; — il prie le magistrat d'agir sur Henri Eckstein, pour qu'il renonce à ses poursuites contre Pierre Streube, garde des sceaux épiscopal; — il demande la fixation d'une audience au sujet des propos offensants que Henri Meyer a tenus contre lui; — il intervient pour faire restituer à Jeckelin de Gougenheim les trois chevaux que Jean Rudolf lui a enlevés. — Réponses justificatives du bailli de Molsheim aux plaintes élevées par le magistrat de Strasbourg contre l'enlèvement des barrages sur la Bruche, au détriment des communes de Wolfisheim et d'Eckbolsheim. — Prière faite par l'évêque au magistrat de ne pas troubler le chevalier Jean de Bergheim dans la jouissance de l'avocatie d'Erstein, qu'il tient à fief de l'évêché. — Le prélat proteste contre la capture de Gosson Gossmar, bailli épiscopal de Bernstein, par Gœtz d'Adelsheim, sous-landvogt d'Alsace. — Ledit bailli sollicite l'intervention du magistrat, pour arranger le différend soulevé par sa capture entre son maître et le sous-landvogt. — L'évêque convoque les délégués de la ville à Saverne, pour conférer avec eux sur des choses qu'il ne saurait confier au papier; — il prie le magistrat de faire protéger par la force armée les Strasbourgeois qui se rendent à la foire de Saverne; — il répond aux plaintes provoquées par l'accès accordé au comte Alwig de Soultz, en hostilité avec la ville de Strasbourg, dans plusieurs places et châteaux de l'évêché, et déclare que si cela a eu lieu, c'est parce qu'on l'a assuré qu'il y avait trêve entre les deux parties; — il exprime sa surprise de ce que le magistrat veuille priver Pierre Streube, garde des sceaux épiscopal, des avantages et libertés dont jouissent ceux qui résident à Strasbourg. — Réponse du magistrat. — Louis de Lichtenberg prévient ce dernier que le duc Louis de Bavière et le comte Alwig de Soultz font des préparatifs de guerre contre la ville de Strasbourg, et l'engage à se tenir sur ses gardes. — Jean Hüne, bailli épiscopal à Molsheim, s'informe s'il est vrai qu'il s'expose à être appréhendé au corps en paraissant à Strasbourg. — L'évêque, répondant à une lettre qui l'informe que la ville est devenue l'ennemie de son frère, le duc Louis, exprime son étonnement de cette rupture et ses regrets, si cette inimitié devait porter préjudice à l'Alsace; — il demande l'élargissement du receveur épiscopal d'Epfig, fait prisonnier, près de Kogenheim, par le landvogt de Haguenau et des gens de Strasbourg; — il écrit au magistrat en vue du rétablissement de la paix entre le comte palatin et le duc Louis, et lui envoie copie de la lettre qu'il a écrite, dans ce but, à ce dernier prince; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour des vins qu'il veut faire acheter en Alsace.

AA. 1509. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1461. — Pièces relatives à une prise de bétail faite à Osthausen par des gens de l'évêque.

Plaintes formulées par Nicolas Zorn de Bulach, aux sujets duquel on a enlevé 262 têtes de bétail. — Intervention du magistrat de Strasbourg pour faire restituer ces bestiaux à leurs propriétaires. — Réponse de l'évêque Robert à cette démarche.

AA. 1510. (Liasse.) — 3 parchemins et 34 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1461-1463. — Correspondance diverse :

L'abbesse Susanne d'Eptingen prie le magistrat d'être l'organe de ses plaintes auprès de l'évêque Robert, qui prétend imposer de nouveaux droits de péage au couvent d'Andlau, et détient une rente revenant à des nonnes. — Pleins pouvoirs donnés aux délégués chargés de représenter la ville de Strasbourg dans les assemblées convoquées à Molsheim, en vue de l'accommodement des dissensions entre celle-ci et l'évêque. — Relevés des sommes dues par l'évêché à des bourgeois de Strasbourg. — Proposition faite au magistrat par Jean de Fénétrange de prêter 10,000 ou 12,000 florins au duc

de Lorraine, et de consentir au remboursement, par annuités de 200 florins, du prêt de 1000 florins fait à Jaques de Lichtenberg. — L'évêque somme le magistrat d'obliger Jean Rudolf, si celui-ci est réellement devenu bourgeois de Strasbourg, ainsi qu'on le prétend, de reconduire à Dürningen ce qu'il y a enlevé, contrairement aux us et coutumes de ce village, et de lui faire payer l'amende de 100 livres pfennings qu'il a encourue pour ce fait. — Le magistrat réclame à l'évêque le remboursement de deux créances sur le tribunal ecclésiastique, et demande que le prélat fasse assister ses délégués à la vérification des troncs du sceau et du péage de l'évêché, afin que la ville perçoive les intérêts qui lui sont dus. — L'évêque insiste pour qu'on oblige les directeurs de l'Œuvre Notre-Dame à faire procéder incontinent à la réconciliation et à la purification de l'église cathédrale, profanée par des bourgeois de la ville. — Détails sur cette cérémonie. — Missives échangées entre le magistrat et le comte Jean de Fénétrange et traitant de l'intervention de ce seigneur pour accommoder des différends entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Le prélat propose de soumettre la question de la succession délaissée par l'hérétique Frédéric au jugement du pape ou de l'empereur. — Le bailli Gossmar informe l'évêque qu'il a reçu avis de l'arrivée de quinze cents Suisses aux environs de Bâle, et qu'on leur suppose l'intention de se faire enrôler, sans qu'on sache par qui; il demande des instructions. — Louis de Lichtenberg promet de prendre des informations sur la concentration de troupes opérée par ordre du roi de France, et offre sa médiation dans des contestations entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — George d'Ochsenstein remercie Henri de Mülnheim et Frédéric zum Rust de leur concours pour arriver à l'accommodement d'un différend entre l'évêque et le magistrat, et offre de se rendre à Strasbourg pour atteindre ce but. — Lettre de créance délivrée par le prélat à Arbogast Elnhart et Jean Ud, ses délégués auprès de la ville. — L'évêque fait savoir qu'il a reçu avis de la concentration de corps de cavalerie en France, destinés à opérer contre l'évêché de Metz; — il demande la liberté de Jean Nussbengel et de son serviteur George Eberstein, emprisonnés par le magistrat; — il proteste contre la défense faite à plusieurs fonctionnaires épiscopaux d'habiter les maisons et hôtels qu'ils possèdent à Strasbourg. — Le magistrat demande que l'évêque le mette en possession de Dambach et qu'il fixe un jour pour la prestation du serment par les autorités et les habitants de cette commune. — Correspondance entre l'évêque et le magistrat au sujet de Jaques Heudorf, dont le prélat avait demandé l'extradition et que les autorités de la ville avaient fait exécuter pour faux-monnayage. — Arrêts du magistrat relatifs à Jean Armbruster, dit in Brantgasse, qui, par ambition, a quitté le service de la ville pour se mettre à celui de l'évêque. — Délibération du sénat et du conseil des XXI, portant qu'une députation sera envoyée auprès du grand chapitre pour réclamer les arrérages dus à la ville sur le tribunal ecclésiastique. — Lettres réversales par lesquelles l'évêque Robert atteste avoir concédé à André Hirtz un fief, consistant en 8 livres 16 schellings de rente annuelle sur la monnaie de Strasbourg. — Jean de Fénétrange offre sa médiation dans des différends entre l'évêque et la ville. — Minute de la missive par laquelle le magistrat déclare accepter le jour fixé par Jean de Fénétrange pour le jugement du différend entre la ville et Louis de Bavière. — Ordre donné par l'évêque à Henri Eckstein de faire, de concert avec Albert-Jean de Rick, les démarches nécessaires pour pouvoir enlever des vins de Strasbourg sans en payer les droits.

AA. 1811. (Liasse.) — 9 parchemins, 76 pièces papier et un recueil en bon état; 7 sceaux.

1462-1465. — Pièces et correspondance relatives à la saisie faite par la justice de Renchen, à la réquisition de Jaques Monch, du douaire de la veuve de Jaques de Renchen, bourgeois de Strasbourg, et au procès qui s'en est suivi entre cette ville, d'une part, l'évêque Robert et la commune de Renchen d'autre part; procès porté devant la cour impériale de Rothweil, qui a condamné la partie adverse de la ville au ban de l'empire, pour violation des privilèges de celle-ci, interdisant la citation d'un Strasbourgeois devant un tribunal étranger. — Renvoi de l'appel de l'évêque Robert par devant l'évêque de Bâle.

AA. 1812 (Liasse.) — 50 pièces papier en assez bon état.

1462-1465. — Contestations entre le grand chapitre et Jaques de Hohenstein au sujet du rachat, par ce collège, de Franckenbourg, de Châtenois et du Grafenbau, qui avaient été engagés à ce seigneur.

AA. 1813. (Liasse.) — 2 parchemins et 59 pièces papier en bon état.

1463-1477. — Correspondance d'Adam Kemmerer zu Dalburg, de Jean de Thann, de Philippe Snydeloch de Kestenbourg, de Jean et d'Erhard de Rambourg, de

Hugues vom Stein, d'Emyas vom Oberstein et de Hartmann Bayer de Bopparten avec le magistrat de Strasbourg, pour obtenir qu'il oblige son bourgeois Richard de Hohenbourg à mettre en liberté Nicolas de Thann.

Revendication faite par Richard de Hohenbourg du revenu de plusieurs fiefs épiscopaux à Strasbourg: missives échangées, à ce sujet, par ce seigneur avec le magistrat. — Lettres et chartes impériales ordonnant de faire droit aux réclamations en question.

Correspondance relative à la transaction passée entre l'évêque et Richard de Hohenbourg touchant des fiefs autrefois possédés par son père, Wirich de Hohenbourg, et concédés au chancelier Quincker de Sarrebourg et à Reinhard de Hergesheim.

Accusation de sodomie portée devant le conseil des XIII contre Richard de Hohenbourg.

AA. 1814. (Liasse.) — 1 parchemin et 37 pièces papier en bon état.

1464. — L'évêque Robert se plaint de ce que des Strasbourgeois ont fait prisonniers plusieurs de ses serviteurs nobles et roturiers; — il sollicite la remise des charges imposées à ces personnes après leur mise en liberté; — il demande qu'on lui désigne ceux qui l'ont accusé de recevoir des ennemis de la ville à Saverne et dans d'autres places et châteaux de l'évêché; — il déclare au magistrat, demandant la remise de Dambach et d'Ebersheimmünster, qu'il ne saurait se rendre à son désir qu'avec le consentement de ces communes, et que, quant à la prestation du serment par les fonctionnaires épiscopaux, ceux-ci sont prévenus et prêts à s'exécuter; — il répond à la réclamation d'intérêts échus, dus à la ville par le tribunal ecclésiastique. — Le bailli de Molsheim somme le magistrat de relâcher, sans rançon, les serviteurs épiscopaux, nommément Adolphe et Bernhard zum Trübel, que des Strasbourgeois ont pris et maltraités. — Même demande formulée par l'évêque et correspondance échangée, à ce sujet, entre lui et le magistrat. — Le prélat annonce que le duc de Lorraine rassemble des troupes. — Correspondance échangée entre lui et le magistrat touchant la surveillance à exercer sur les routes, et à propos d'attaques et de violences subies réciproquement par des habitants de Strasbourg et des sujets épiscopaux: récrimination des deux parties; demandes en réparation de dommages; proposition d'accommodement; dépositions de témoins; intervention du roi de France Louis XI. — Missive annonçant que le duc Louis de Bavière a prévenu l'évêque Robert de l'ajournement d'une réunion qui devait avoir lieu entre eux. — Le wildgrave Jean de Dhaun prévient le magistrat du jour d'audience qu'il a fixé à Strasbourg, pour juger l'affaire pendante entre la ville et l'évêque, et exprime son déplaisir des dissensions existant entre les deux parties. — Le comte Jean d'Eberstein écrit à son gendre, Martin Glatz, que plusieurs gentilshommes lui ont manifesté leur mécontentement de ce que l'évêque doive jurer, la main sur le cœur, d'observer fidèlement les clauses et conditions de la transaction conclue entre lui et la ville, et que ces seigneurs se sont offerts de se porter caution pour le prélat, afin de lui éviter ce qu'ils considèrent comme une humiliation. — Charte par laquelle Bourcard Münch de Wilsperg et Michel Henn, avoyer à Hochfelden, attestent l'investiture d'un fief donnée par l'évêque à Wolf de Kuenheim.

AA. 1815. (Liasse.) — 125 pièces papier en assez bon état.

1464. 1465. — Documents relatifs aux différends provoqués, par des questions d'intérêt, entre l'évêque Robert et Werner Hadmansdœrfer, Henri de Rathsamhausen, Wirich Bock de Staufenberg, Jean-Frédéric vom Huse et Pierre de Regesheim. Négociations poursuivies par l'évêque et la ville de Bâle, le grand chapitre et le magistrat de Strasbourg, pour arriver à l'arrangement de ce conflit.

Correspondance échangée par l'évêque Robert avec Jean et Wirich Hofwart, au sujet de ravages exercés par ces gentilshommes dans la commune de Sessolsheim.

AA. 1816. (Liasse.) — 49 pièces papier en bon état.

1465. — Correspondance diverse:

L'évêque Robert prie le magistrat de lui faire savoir si le jour fixé pour la prestation du serment, exigée par les clauses de la paix castrense, est à sa convenance, et accrédite auprès de lui Berthold de Hergesheim et Conrad Pfil d'Ulnbach; — il communique les renseignements qu'une députation envoyée par lui en France a pu recueillir. — Les frères Wirich et Jean Hofwart de Kirchheim font savoir qu'ils sont devenus les ennemis de l'évêque Robert, et s'informent si, en raison de l'alliance qui existe entre lui et la ville de Strasbourg, ils ont à craindre quelque chose de celle-ci. — L'évêque demande l'intervention du magistrat dans les contestations entre Jean Jœrger et le receveur de Dachstein; — il fixe une audience à Strasbourg, pour régler les questions litigieuses pendantes entre lui et la ville; —

il convoque les délégués du magistrat à Saverne, pour y recevoir des communications importantes ; — il accrédite Jean Hüne, bailli de Molsheim, auprès de lui ; — il annonce des concentrations de troupes opérées par le jeune duc de Calabre ; — il convoque l'ammeister et les Treize à Saint-Arbogast, pour conférer avec eux sur des affaires très graves ; — il prie le magistrat de faire lever la saisie apposée par Nicolas Boden sur des rentes appartenant à Reinbold de Kageneck ; — il l'informe que les chevaliers de Marmoutier ont de nouveau remonté le pays avec quarante-cinq cavaliers; — il demande trois jours de réflexion avant d'accepter une entrevue pour accommoder son différend avec Martin de Balleshofen ; en même temps il prie le magistrat de décider Frédéric de Fleckenstein à s'arranger avec Jean de Dirmstein ; — il annonce l'entrée dans le Sundgau d'un corps de six cents hommes, qu'il suppose être des Suisses, et l'avise de la concentration de troupes à Wissembourg, Landau et les châteaux du voisinage ; — il convoque les délégués de la ville à Saverne, pour y recevoir des communications importantes. — L'évêque, répondant à une lettre du magistrat en faveur d'Ulric Meiger, qui fait valoir des prétentions sur un vignoble appartenant à la dame de Lampertheim, déclare que celle-ci est prête à répondre devant qui de droit. — Le prélat intercède pour la sage femme Elisabeth Bürckel, bannie de la ville de Strasbourg ; — il s'excuse de ne pouvoir assister à une assemblée convoquée à Molsheim, étant obligé de se rendre auprès du comte palatin ; — il convoque les délégués du magistrat à Dachstein, pour y apposer leur sceau sur l'acte de transaction qu'il a passé avec la ville; — il exprime ses regrets de ne pouvoir envoyer ses conseillers à Strasbourg, pour traiter de questions litigieuses pendantes entre lui et cette cité ; — il répond au magistrat, qui l'informe que Frédéric de Fleckenstein accuse Michel d'Adolsheim et d'autres serviteurs épiscopaux de l'avoir attaqué et dévalisé dans le Ried ; — il invite le grand chapitre et le magistrat à envoyer des délégués, munis de pleins pouvoirs, auprès de lui à Saverne, pour conclure une paix castrense avec la ville de Strasbourg, renouvelable de dix en dix ans et assurant à celle-ci le libre accès des domaines et châteaux de l'évêché. — Lettre autographe de l'évêque Robert, priant l'ammeister d'envoyer deux délégués auprès de lui à Dachstein. — Le prélat intervient afin de faire délivrer à Pierre Streube des actes dont celui-ci a besoin pour régler ses contestations avec Henri Eckstein ; — il demande communication des nouvelles que les députés de la ville ont rapportées de France ; — il remercie le magistrat des renseignements qu'il lui a fait parvenir, et lui écrit qu'il fera prendre des informations à Lützelbourg et à Neubourg ; — il prévient Walter Riffe qu'il a concédé à André Hirtz le fief tenu autrefois par Jean et Wendelin Schilt, et le prie de payer, à l'avenir, au nouveau concessionnaire les 2 livres pfennings qu'il a l'obligation de servir ; — il ordonne à son intendant, Cunon Pfile d'Ulnbach, de solliciter un délai pour les sujets épiscopaux de Dambach, d'Epfig et d'autres lieux, sommés de fournir des prestations à la ville de Strasbourg ; — il communique au magistrat une lettre traitant des événements en France, et lui fait savoir qu'il a expédié un émissaire pour s'enquérir du véritable état de choses dans ce pays ; — il mande que son messager a rapporté la nouvelle certaine qu'il se fait d'actifs préparatifs à Saarwerden, où les troupes du comte de Linange sont attendues ; — il demande un sursis dans la procédure instruite contre Reinbold de Kageneck ; — il convoque les délégués du magistrat à Dachstein ; — il informe celui-ci que plusieurs chevaliers rassemblent des troupes dans le pays, et le prie d'envoyer, par mesure de précaution, du monde au Kochersberg ; — il s'excuse de ne pouvoir envoyer de délégués à Strasbourg ; — il communique des nouvelles que son émissaire a rapportées de France ; — il informe le magistrat qu'il se fait dans ce pays et dans le Westrich des concentrations de troupes menaçantes pour l'Alsace, ce qui empêche la fréquentation de la foire de Saverne.

AA. 1817. (Liasse.) — 1 parchemin et 12 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1465-1467. — Documents relatifs au renouvellement des traités d'alliance conclus entre le grand chapitre et la ville de Strasbourg, à l'engagement réitéré des domaines épiscopaux et aux sûretés fournies par l'évêque Robert pour l'accomplissement de ses obligations.

Transaction passée entre l'évêque et le magistrat, pour lever les difficultés survenues entre eux à propos de l'observation des clauses de traités d'alliance et de paix castrenses. — Lettres réversales par lesquelles le prélat autorise le magistrat à faire des constructions dans des villes et des châteaux de l'évêché, à nommer et à destituer des péagers épiscopaux, et reconnaît avoir remis aux mains du grand chapitre et du magistrat les châteaux de Saverne et de Haut-Barr, la ville et le château de Dachstein, la ville et le château de Molsheim, la ville de Bœrsch, le château d'Epfig, les châteaux de Renchen et de Sasbach ; en outre l'évêque s'engage à faire prêter le serment d'hommage aux engagistes par

les habitants de ces lieux et les fonctionnaires épiscopaux. — Pleins pouvoirs donnés par le magistrat de Strasbourg à Jaques Wurmser et à Jaques Ammelung de recevoir le serment des autorités et des habitants du Mundat supérieur, c'est-à-dire de Rouffach, Soultz et Eguisheim, ainsi qu'à Saverne et dans les autres villes et châteaux engagés par l'évêque au grand chapitre et au magistrat, et à se faire délivrer les chartes qui règlent les paix castrenses de Dambach et d'Ebersheimmünster. — Lettres réversales attestant les obligations que le prélat a contractées envers la ville, et stipulant les avantages qu'il fait à celle-ci, ainsi que le mode de remboursement des sommes qu'elle lui a prêtées. — Traité d'alliance conclu, pour dix ans, entre le grand chapitre et la ville de Strasbourg.

AA. 1518. (Liasse.) — 4 parchemins et 54 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1466.1467. — Dissentiments survenus entre l'évêque Robert et le magistrat de Strasbourg, à la suite d'une saisie pratiquée par Frédéric Bœckel sur les sujets épiscopaux de Rohr, Willgottheim et Kuenheim, pour arrérages dus sur le péage et l'umgeld à Saverne et faisant partie du douaire de son épouse. Négociations poursuivies pour arriver à l'arrangement de ce conflit.

AA. 1519. (Liasse.) — 14 pièces papier en assez bon état.

1466.1467. — Pièces relatives à la capture et à l'emprisonnement du comte Jean de Helfenstein, doyen du grand chapitre, par l'évêque Robert, et aux démarches et négociations qui ont eu lieu à ce sujet.

Différend entre l'évêque et Barthélemi, chantre de la collégiale de Bade, à cause d'une saisie de vins, appartenant à ce dernier, faite par des agents épiscopaux.

AA. 1520. (Liasse.) — 4 parchemins et 20 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1466-1469. — Pièces et correspondance diverses:

Lettre de créance de l'évêque Robert à l'usage de son chancelier et de son frère, le duc Etienne, ses délégués auprès du magistrat de Strasbourg. — Pleins pouvoirs donnés par ce dernier à ceux de ses membres chargés de le représenter à l'audience fixée, pour juger les contestations entre la ville de Strasbourg et les autorités de Saverne, au sujet de la forêt dite Fahlberg. — Note contenant deux dépositions sur des propos tenus par Arbogast Elnhart contre l'abbesse d'Andlau. — Pleins pouvoirs donnés par le magistrat à ses délégués à l'assemblée de Molsheim, convoquée au sujet de contestations entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Le prélat promet à Louis de Mülnheim de le servir contre Henne de Francfort, qui a attaqué son valet et lui a enlevé son cheval; — il prévient qu'il fera ouvrir le tronc du péage, et invite le magistrat à faire assister ses délégués à cette opération; — il communique des nouvelles qu'il a reçues du duc Louis. — Obligation souscrite par l'évêque Robert pour une somme de 900 florins. — Réclamation faite au prélat de 200 florins dus par lui au magistrat. — L'évêque propose aux conseillers du duc de Calabre une entrevue à Dieuze ou à Sarrebourg; — il communique au magistrat une lettre adressée au margrave de Brandebourg, relatant les efforts faits pour conclure une trêve entre l'empereur et les seigneurs révoltés de la Bohême; — il répond à une missive des autorités de la ville, ayant pour objet des questions relatives à Oberkirch et à Mutzig, la prestation du serment d'hommage par la commune de Dambach, le paiement de 200 florins, réclamés au prélat, une saisie faite à la foire de Saverne et l'ouverture du tronc du péage épiscopal. — Le magistrat insiste pour se faire délivrer par l'évêque la charte stipulant les conditions de la paix castrense de Mutzig et de Dambach. — Lettre de créance donnée par l'évêque à son vicaire Jean Wegeraufft, chargé de s'entendre avec les autorités au sujet de la succession d'un ecclésiastique, décédé à Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Compromis passé par l'évêque avec George d'Ochsenstein par rapport à plusieurs litiges pendants entre eux. — Le prélat demande que le magistrat déclare comment il entend se conformer à la charte impériale qui ordonne de punir Wecker de Linange et Gérothée de Rathsamhausen, pour avoir commis des agressions sur les routes; — il fait savoir que Hanemann de Linange rassemble des troupes à Réchicourt. — Le magistrat prie l'évêque de fixer un jour d'audience, pour régler le différend entre la ville et Diebold de Geroldseck au sujet de l'incarcération d'une femme à Ettenheim, dont ce seigneur demande la mise en liberté. — Réponse du prélat, qui, en même temps, fait s'avoir qu'il s'occupe de régler la question du libre accès (Oeffnung) dans Oberkirch et Oppenau. — Instructions données aux délégués de la ville auprès de l'évêque.

AA. 1821. (Liasse.) — 31 pièces papier en bon état.

1468.1469. — Traité d'alliance conclu entre l'évêque Robert, le duc de Lorraine, le duc Sigismond d'Autriche, le margrave Charles de Bade et le comte Louis de Lichtenberg contre Gérothée de Rathsamhausen zum Stein et ses alliés, qui ont fait prisonnier Henri de Schœnau, voyageant sous escorte épiscopale. — Destruction du château de La Roche par les confédérés.

AA. 1822. (Liasse.) — 2 parchemins et 18 pièces papier en assez mauvais état ; 1 sceau.

1468-1470. — Revendication faite par le magistrat de Saverne des anciens droits, privilèges et franchises de cette cité, en vertu d'assurances données, dans ce sens, par les députés du grand chapitre et de la ville de Strasbourg, lorsqu'ils ont reçu le serment conférant à ces deux parties le droit d'entrée dans Saverne.

Charte de 1446, constatant la promesse dont il s'agit.

Documents relatifs aux démarches faites par le magistrat de Strasbourg, pour obtenir de ceux auxquels l'évêque venait d'engager Oberkirch et Oppenau délivrance de la charte lui assurant le libre accès de ces localités.

AA. 1823. (Liasse.) — 1 parchemin et 36 pièces papier en assez bon état.

1470-1473. — Députations envoyées par la ville de Strasbourg auprès de l'empereur : rapports faits par les députés Philippe de Mülnheim, Conrad Riffe et Jean-Rodolphe d'Endingen sur leurs missions auprès de Sa Majesté.

Correspondance relative à des menaces proférées contre la ville de Strasbourg par Pierre de Hagenbach, préfet du duc de Bourgogne, après sa sortie du château de Schauenbourg, où il avait été retenu prisonnier. — Missives concernant des dissensions entre les comtes Berthold de Henneberg et Frédéric de Linange, chanoines du grand chapitre, et les négociations qui eurent lieu pour arranger ce conflit, qui avait dégénéré en voies de fait.

AA. 1824. (Liasse.) — 1 parchemin et 69 pièces papier en bon état ; 1 sceau.

1470-1478. — Pièces et correspondance diverses :

Réponse faite par l'évêque Robert au magistrat de Strasbourg, qui exprime le désir de prendre connaissance des titres d'engagement d'Oberkirch et d'Oppenau, demande que le prélat ordonne à ses baillis et officiers de prêter serment à la ville et au grand chapitre et réclame l'exécution des clauses de la paix castrense, en ce qui concerne Mutzig, Dambach, Ebersheimmünster et Greiffenstein. — Mandement adressé par le prélat au clergé du diocèse. — L'évêque exprime son étonnement de ce que le magistrat, pour une affaire de peu d'importance, consistant dans la réclamation de la mise en liberté d'un sujet de Nicolas Zorn de Bulach, détenu par le bailli épiscopal Bernhard Wurtzgart, ait cru devoir lui adresser une sommation basée sur le traité de paix ; — il fait savoir qu'il avait connaissance de ce que le magistrat lui a mandé sur les mouvements d'une armée dans la Forêt-Noire et le Hegau, devant passer le Rhin pour entrer en Alsace ; mais, en même temps, il assure que ces troupes ne feront que traverser le territoire de l'évêché, sans causer de dommage à celui-ci ou à la ville de Strasbourg ; — il annonce que le corps de cavalerie du comte palatin, qui se trouvait devant Wachenheim, s'est mis en marche vers l'Alsace, et prie le magistrat de faire occuper les villes et les châteaux de l'évêché ; — il informe celui-ci que le comte Oswald de Thierstein réunit des troupes près de Bâle, pour descendre le Rhin. — Missives traitant des dissentiments entre l'évêque et Louis de Lichtenberg : exposé des griefs ; propositions d'accommodement. — Le prélat communique aux autorités de la ville des renseignements sur les opérations des troupes du comte palatin et du seigneur de Lichtenberg, et demande des secours en hommes et en munitions pour la ville de Saverne. — Memorandum portant les réclamations suivantes, faites par le magistrat à l'évêque : expédition de la charte qui stipule le droit de libre accès dans Oberkirch et Oppenau, et de celle posant les conditions de la paix castrense de Mutzig et de Dambach ; prestation de serment par les officiers épiscopaux remplaçant ceux qui avaient garanti une obligation de 800 florins ; fixation d'audience pour juger l'affaire du Fahlberg et le différend entre la ville de Strasbourg et Diebold de Geroldseck ; paiement de 600 florins à ladite ville. — Note indiquant les sommes à payer par le grand chapitre au portier, au roi du chœur et aux thuriféraires de la cathédrale. — L'évêque engage le magistrat à envoyer, de concert avec le grand chapitre, des délégués auprès de lui à Saverne, pour l'accompagner auprès de son frère, le duc Louis, afin de prendre des informations sur les causes de dissentiment entre ce prince et le comte palatin ; en même temps il fait savoir que le comte Emichon de Linange,

à la tête de l'armée du duc Louis, poursuit celle du palatin. — Le magistrat informe l'évêque qu'il a fait arrêter un individu qui s'est réfugié dans l'hôtel épiscopal avec le cheval qu'il avait enlevé sur la grande route à un habitant de Kientzheim. — Le prélat exprime sa réprobation de l'acte de violence qui lui est signalé, mais exige que le coupable soit ramené à son lieu de refuge. — L'évêque manifeste sa surprise au sujet des réclamations élevées contre lui par le chanoine Frédéric de Linange, et écrit au magistrat que, par considération pour lui, il consent à des conférences amiables, pour examiner les prétentions du comte; — il intervient en faveur de son serviteur Gaspard Heudorffer, emprisonné pour dettes à Strasbourg; — il intercède pour Henri Eberhard, destitué avec d'autres employés de la Tour aux pfennings. — Acte par lequel les sénateurs Jean Bœrsch et Pierre Rebstock, délégués du magistrat, constatent que le grand chapitre a racheté, en vertu d'une transaction établie par eux et en leur présence, le bourg d'Erstein, engagé autrefois par feu l'évêque Guillaume à Jean Bœckel, Marx d'Eckwersheim, Etienne d'Uttenheim, Mathieu Marx, Gaspard de Mülnheim et Jean d'Erstein dit Armbruster. — Le grand chapitre demande qu'il soit interdit aux employés de la ville de percevoir des chanoines ou de leurs serviteurs des droits de péage au pont de Graffenstaden. — L'évêque déclare accepter les conséquences de la démarche que le magistrat a tentée, sans son aveu, pour obtenir l'intervention du comte palatin dans les contestations du prélat avec Jaques de Hohenstein, et fait connaître l'objet du litige. — Minute du traité d'alliance conclu entre l'évêque Robert, le grand chapitre, la ville de Strasbourg et la noblesse de l'évêché. — Consentement du magistrat de payer les arrérages réclamés par Richard de Hohenbourg, et provenant de fiefs jadis possédés par son père, concédés par l'évêque à son chancelier, contre une quittance de Richard et contresignée par le prélat. — L'évêque prie le magistrat de mettre son chancelier en possession de deux jardins qui font partie des fiefs que Richard de Hohenbourg lui a cédés; — il demande son intervention auprès de dame Jacobée de Mülnheim, pour qu'elle ne trouble pas Henri de Beyern dans la jouissance des vignes, situées à Bischofsheim, qu'il tient à fief de l'évêché; — il l'engage à se faire représenter dans une conférence qu'il a convoquée à Offenbourg; — il le prie de tenir prêt le contingent qu'en vertu de la paix castrense la ville a l'obligation de lui fournir; — il le remercie de la communication d'une lettre du duc de Lorraine, et fait savoir qu'il ordonnera aux baillis de Marckolsheim et d'Epfig de jurer l'observation de la paix castrense; — il assigne Reinhard de Schauenbourg et Jean de Morimont devant le grand chapitre, pour faire droit à leurs prétentions sur le château de Jungholtz; — il sollicite le pardon du joueur de luth Talheimer, accusé d'un méfait; — il demande un délai pour Jean de Landsperg, qui doit payer pour lui 400 florins à la ville, et que le magistrat a sommé de remplir son obligation ou de se constituer otage avec un écuyer; — il enjoint à Bechtold Manss de se tenir prêt, avec deux chevaux, pour la campagne contre le duc de Bourgogne; — il demande une escorte pour se rendre à Strasbourg; — il fait savoir qu'il a mis son contingent à la disposition du landvogt; — il informe le magistrat qu'il a reçu un mandat impérial, qui lui enjoint de juger le procès en appel pendant entre Jean Erhart de Bouquenom et Germann de Dehlingen; — il répond à la lettre que les autorités de la ville lui ont écrite au sujet de Jean de Kageneck, et à celle par laquelle elles lui proposent une conférence pour mettre fin à son différend avec Reinhard de Schauenbourg et Jean de Morimont, au sujet du château de Jungholtz; — il prie le magistrat d'envoyer des délégués auprès de lui à Saverne, pour conférer sur les moyens de conserver Sarrebourg et d'empêcher que cette ville ne tombe au pouvoir du duc de Bourgogne; — il sollicite un délai de paiement, et expose les mesures qu'il prendra pour satisfaire à ses engagements envers la ville. — Réclamations adressées au magistrat par Henri Beger de Geispolsheim, au sujet d'innovations introduites dans la paix castrense du château d'Ortenberg, qui comprend également le val de Villé. — Jugement du tribunal de Schirmeck, attestant que Luc d'Esslingen a cédé le premier rang à l'évêque Robert dans la saisie faite des biens d'Antoine de Hohenstein. — Le prélat demande que le magistrat ne paye à personne qu'au chancelier épiscopal les revenus d'un fief cédé par Richard de Hohenbourg à Jean Waldener. — Exposé des raisons pour lesquelles le magistrat ne saurait accéder à ce désir de l'évêque. — Le prélat convoque les héritiers de feu Rodolphe Barpfenning à une réunion, qui aura lieu en vue de la rectification des limites de la Russlach et de ses dépendances, situées dans la Wantzenau et appartenant à l'évêché; — il exprime le désir de voir la ville de Strasbourg représentée à l'assemblée qui se réunira à Bâle, pour accommoder ses dissensions avec Arnold de Cléebourg; — il recommande au magistrat un de ses sujets, en contestation avec Walter d'Oberschæffolsheim; — il demande que les florins d'or du Rhin aient cours en ville; — il constate avoir acquis les pièces d'artillerie et la provision de poudre

qui se trouvaient à Oberkirch, lorsqu'il a fait le rachat de cette ville; — il prie le magistrat de s'employer auprès de Melchior Knobloch, pour qu'il cesse ses poursuites, devant le tribunal de Rothweil, contre Gérothée de Rathsamhausen zum Stein; — il intervient en faveur de Rodolphe Andlo, détenu par suite d'une action que Veit de Dalheim lui a intentée. — Transaction établie par Frédéric Bock et Conrad Riffe entre l'évêque Robert et Adam Koit, curé de Rosenwiller, et ses cohéritiers au sujet des créances sur l'évêché réclamées par eux. — Copie d'une lettre de l'empereur Frédéric, interdisant à l'évêque Robert et à tous ses successeurs de percevoir un droit de 4 schellings deniers par foudre de vin. — Plaintes adressées par le magistrat au duc de Bourgogne contre le prélat et l'archevêque Dietrich de Mayence, avec prière de ne plus tolérer dans ses états des enrôlements dirigés contre la ville de Strasbourg. — Déclaration des habitants de Wickersheim, portant qu'il ne leur convient pas d'agir par voie de saisie contre le duc Albert, prévôt de la cathédrale et recteur de leur église. — L'évêque Robert signale au magistrat une contravention aux droits de douane épiscopaux, et le prie de ne pas le troubler dans leur perception; — il l'informe qu'il enverra ses conseillers à Strasbourg pour régler son différend avec la famille Hüffel au sujet des colons de Behlenheim; — il lui fait savoir que Jean, son trompette, a relâché le schultheis de Schnersheim, et le prie de rendre ses bonnes grâces à ce serviteur épiscopal; — il demande l'intervention du magistrat auprès de Veit de Dalheim, pour qu'il mette en liberté Rodolphe Andlo, préposé aux vignes à Molsheim, et pour qu'il n'inquiète pas les habitants de cette ville; — il prévient qu'il enverra ses conseillers à Strasbourg pour travailler, de concert avec ceux de la ville, à l'accommodement du différend existant entre les administrateurs de l'Œuvre Notre-Dame et les héritiers de feu Henri Joham. — Le chancelier de l'évêque prie l'altammeister Pierre Schott de faire parvenir à son maître les 100 florins qui restent dus sur la cession de la cour de Sainte-Vaubourg à l'hôpital de Sainte-Barbe. — Les conseillers épiscopaux de Saverne prient le magistrat de Strasbourg de ne pas inquiéter Walter Vogt. — Copie du traité d'alliance conclu entre l'évêque Robert, le duc Sigismond d'Autriche, l'évêque de Bâle et les villes de Strasbourg, Bâle, Colmar et Schlestadt (fragment). — Le comte Jaques de Lichtenberg promet au magistrat son concours pour faire le choix du successeur de l'évêque Robert, décédé.

AA. 1525. (Liasse.) — 2 parchemins et 15 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1471-1474. — Pièces et correspondance relatives au projet d'un traité d'alliance à conclure entre l'évêque Robert, le grand chapitre, la ville de Strasbourg et la noblesse du pays, pour la défense de l'Alsace et de l'évêché, et à l'admission des villes de Kaysersberg, d'Obernai, de Türckheim, de Münster et de Rosheim dans la confédération formée entre l'évêque, le duc Sigismond d'Autriche, l'évêque Jean de Bâle et les villes de Strasbourg, Bâle, Colmar et Schlestadt.

Traité d'alliance conclu entre l'évêque Robert, le grand chapitre, la ville de Strasbourg et la noblesse de la Basse-Alsace.

AA. 1526. (Liasse.) — 9 parchemins en assez bon état; 8 sceaux.

1474. — Chartes et lettres réversales relatives à l'acquisition faite, avec l'argent fourni par le clergé, de pièces d'artillerie, réparties dans les villes de Molsheim, Saverne, Marckolsheim, Dambach, Ebersheimmünster et Mutzig, pour servir à la défense du pays.

Albert de Bavière. (1478-1506.)

AA. 1527. (Recueil.) — 50 pièces papier en bon état; 7 parchemins; 12 sceaux.

1478.1479. — Documents relatifs:

A la cérémonie funèbre célébrée à la cathédrale de Strasbourg en l'honneur de feu l'évêque Robert;

A l'élection du grand prévôt Albert de Bavière au siège épiscopal de Strasbourg, et aux démarches faites par le magistrat auprès du pape et du collège des cardinaux pour obtenir la confirmation de la nomination d'Albert;

Aux fêtes célébrées à l'occasion de la première entrée solennelle de cet évêque dans la métropole, le lundi avant la Saint-Michel 1479.

Lettres réversales délivrées par Albert au magistrat de Strasbourg et par lesquelles ce prélat, conformément à l'ancien usage, s'engage, par serment, à laisser jouir la ville de Strasbourg de ses droits et privilèges. — Paix castrenses conclues entre les deux parties. — Acte par lequel l'évêque met le magistrat en possession des châteaux de Haut-Barr, d'Epfig, de Renchen et

de Sasbach, des villes et des châteaux de Saverne, Dachstein, Molsheim et des villes de Bœrsch, Marckolsheim et Rhinau.

AA. 1828. (Liasse.) — 5 parchemins et 42 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1478-1482. — Correspondance et documents divers : L'évêque Albert remercie le magistrat de ce qu'il lui a fait savoir que les Suisses se sont mis en campagne contre le seigneur de Bellinzona. — Le magistrat prie l'évêque de mettre à sa disposition son chancelier Gotfried, ainsi que Bernhard Wurtzgart. — Le pape Sixte IV autorise les habitants du diocèse de Strasbourg à manger du beurre pendant le carême. — L'évêque Albert investit Jean Jœrger de l'office du schultheis à Strasbourg. — Énumération des biens donnés en fief par ce prélat à Rodolphe de Blumeneck et possédés auparavant par Frédéric de Stauffenberg. — Fiefs épiscopaux concédés à Bernhard et Adolphe zum Trübel. — Copie de la missive adressée par l'évêque Albert aux villes de Colmar et de Bâle, ainsi qu'à l'évêque de cette dernière cité, relativement à la rançon du comte de Nassau, fait prisonnier à la bataille de Nancy et conduit au château de Bilstein. — Demande d'intervention adressée au magistrat par l'évêque, pour décider Frédéric Missebach à consentir au rachat des villages de Lipsheim et de Hindisheim, qui lui avaient été engagés par l'évêque Robert. — L'évêque annonce au magistrat qu'il enverra ses conseillers à Strasbourg pour régler le différend entre le chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune et Reinbold Vœltsch ; — il lui demande de l'aider à purger le pays des aventuriers qui le désolent ; — il le prie de lui envoyer un secours de vingt-quatre hommes à Pforzheim, pour les opposer à une troupe armée qui menace les terres de l'évêché ; — il demande satisfaction à l'altammeister Marx Kerling pour les mauvais traitements que ses serviteurs ont fait subir à un juif de Wangen ; — il répond à la lettre que le magistrat lui a écrite au sujet de Zorn de Duntzenheim et de Henri Martin ; — il propose de fixer une audience à Strasbourg pour juger l'affaire de Jean-Adolphe Elnhart, qui a violé le sauf-conduit donné par l'évêque au juif Nason, sujet de l'évêché ; — il recommande Jean de Siwerberg et d'autres nobles, qui désirent se mettre au service de la ville de Strasbourg ; — il sollicite l'élargissement de Conrad-Nicolas Wendling, incarcéré à Strasbourg ; — il prie le magistrat d'envoyer des ingénieurs à Rhinau pour remédier aux débordements du Rhin ; — il lui communique une lettre du comte palatin Philippe, exprimant ses regrets au sujet des procédés de la ville de Zurich envers celle de Strasbourg ; — il le prie d'engager Arnold Rintfleisch à ne pas donner suite à l'action qu'il a intentée au médecin Richard de Bouvines ; — il prévient qu'il se tiendra prêt à entrer en campagne ; — il répond à une lettre du magistrat relative aux pâturages d'Utelnheim ; — il lui écrit au sujet de Frédéric Lannoy, qui refuse d'acquitter les droits de douane pour les blés qu'il achète et revend ; — il demande son intervention auprès de Véronique Sturm, pour en obtenir la restitution des titres concernant l'office de burgrave ; — il émet son avis sur la marche à suivre pour régler le différend qui existe entre l'abbé de Schuttern et le seigneur de Geroldseck ; — il prie le magistrat de lui envoyer à Oberkirch des arquebusiers et de la poudre ; — il consent à suspendre la procédure contre Henri Martin et sa femme ; — il engage le magistrat à augmenter les armes et les munitions du château d'Ebersheimmünster ; — il le remercie d'avoir fait grâce à Jean de Waltenheim de la peine du bannissement, et le prie de lui faire également remise de l'amende qu'il a encourue ; — il fait savoir qu'il a chargé son vicaire de s'occuper de l'affaire des nonnes de Sainte-Claire-en-l'île ; — il dénonce les violences commises par Jean Pfuser envers des sujets épiscopaux ; — il annonce que ce dernier lui a déclaré la guerre et communique la liste de ses adhérents. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat au sujet de cette guerre. — Missives échangées entre les autorités de Strasbourg et de Bâle au sujet de la permission demandée par ces dernières d'enlever du blé qu'elles ont acheté sur les terres de l'évêché. — L'évêque demande l'intervention du magistrat auprès de Lienhard Ammeister, pour qu'il délivre à Herrmann Schmid l'argent que feu son frère Jean Schmid a déposé entre ses mains. — Correspondance du prélat avec le magistrat au sujet de la guerre entre les habitants de Zug et l'archiduc Sigismond d'Autriche.

AA. 1829. (Recueil.) — 1 parchemin et 16 pièces papier en bon état.

1478-1492. — Correspondance entre l'évêque Albert et le magistrat de Strasbourg, touchant le serment de fidélité que doivent prêter à ce dernier les officiers et les fonctionnaires nouvellement installés, notamment les baillis et les gardiens des villes et des châteaux de l'évêché dont les Strasbourgeois ont le libre accès, en vertu de paix castrenses.

AA. 1830. (Liasse.) — 1 parchemin et 17 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1479-1484. — Documents divers :

Procuration donnée par l'évêque Albert à Nicolas Cune, prébendier du grand chœur, envoyé près du saint-siège pour toucher une somme de 2000 florins.

Correspondance entre l'évêque, le magistrat et Mathieu de Schauenbourg au sujet des contestations de ce dernier avec Philippe Wetzel, par lequel il se prétend lésé dans ses droits ; négociations pour accommoder ce différend.

Invitation faite par l'évêque à George de Wangen et à Antoine de Fegersheim de se rendre à Strasbourg, pour conférer sur le rachat du village de Soultz, que l'évêché leur a donné en gage.

Correspondance et pièces relatives à une contestation entre l'évêque et le magistrat, au sujet de la prise faite par les gens de la ville d'un valet nommé Etienne, et au sujet d'une échauffourée qui eut lieu, à cette occasion, entre les mercenaires strasbourgeois et des habitants de Dambach et des environs, qui voulaient délivrer le prisonnier.

Charte par laquelle l'évêque Albert autorise Ulric Wald, chanoine de Saint-Michel et de Saint-Pierre, à disposer librement de ses biens, lui promettant de protéger ses héritiers.

AA. 1831. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1480.1481. — Correspondance entre l'évêque Albert et le magistrat de Strasbourg relativement aux difficultés opposées par Gaspard Ritter d'Urendorf, le Jeune, et Erhard Wurm au rachat du village de Vendenheim, à eux engagé par l'évêché; difficultés aboutissant à un procès entre l'évêque et les engagistes et à des contestations entre le prélat et la ville, sommée de faire accepter le rachat.

Correspondance entre l'évêque et le magistrat au sujet de la prétention du prélat de se faire prêter le serment d'hommage par les habitants d'Osthoffen, et relativement au différend survenu entre l'évêque et plusieurs bourgeois de Strasbourg, parce que ceux-ci font valoir des droits sur ledit village.

Compromis établi à Bâle entre l'évêque Albert et le chevalier Jean de Neuenstein, au sujet d'une rente de 30 florins réclamée par ce dernier et des actes de violence qu'il a exercés sur des sujets de l'évêché.

Protestation du magistrat contre l'arrestation d'un laïc, opérée par les gens de l'évêque contrairement aux us et coutumes de la ville, sous prétexte que le prisonnier a été saisi à l'abbaye de Saint-Etienne en flagrant délit avec une chanoinesse.

AA. 1832. (Recueil.) — 11 pièces papier en bon état.

1481-1501. — Correspondance entre l'évêque Albert et le magistrat de Strasbourg, concernant :

La mise en liberté de deux hommes d'armes, détenus par le bailli de Geroldseck ;

Le rachat du quart du village de Weyersheim à la haute tour, échu par héritage à Nicolas Wurmser ;

Jacques Walter, emprisonné par Henri de Huntingen, bailli du Kochersberg.

Correspondance entre l'évêque et Pierre Vœltsch, au sujet des contestations qui se sont élevées entre le prélat et le magistrat de Strasbourg, à cause de leurs droits sur Zell et Friedesheim.

AA. 1833. (Recueil.) — 29 pièces papier en bon état.

1481-1486. — Correspondance entre l'évêque Albert et le magistrat de Strasbourg, au sujet des contestations existant entre eux à raison de l'emprisonnement d'un habitant de Herboltzheim par les autorités de Kenzingen, et des droits de juridiction dans cette première commune, revendiqués par le magistrat pour la ville de Kenzingen et par l'évêque, en sa qualité de seigneur immédiat pour moitié à Herboltzheim.

Contestations au sujet de l'emprisonnement de plusieurs habitants de Kenzingen à Rhinau, pour contravention en matière de péage.

AA. 1834. (Liasse.) — 2 parchemins et 34 pièces papier en bon état.

1482-1506. — Correspondance diverse :

L'évêque Albert blâme le prévôt et le chapitre de Saint-Arbogast de ce qu'ils ont institué de nouveaux administrateurs sans son consentement, et leur ordonne de les révoquer ; — il prie le magistrat de renvoyer devant la juridiction épiscopale deux colons de l'évêché, cités, pour délit, devant le tribunal de Strasbourg. — Le magistrat se plaint de la défense faite aux colons de l'évêché de cultiver les terres que les Strasbourgeois y possèdent. — Réponse faite à ce sujet par l'évêque. — L'évêque répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur des héritiers du curé de Rhinau. — Le roi romain Maximilien ordonne au landvogt Wolfgang de Fürstenberg de se rendre à Strasbourg, afin de récon-

cilier l'évêque et le magistrat, en désaccord au sujet d'un privilège que Sa Majesté a accordé au prélat et qui lèse les franchises de la ville. — Le roi Maximilien accorde à l'évêque le privilège de recueillir la succession des personnes décédées sans laisser d'héritiers, celle des suicidés et le droit de confisquer le bétail égaré. — Le seigneur de Ribeaupierre enjoint à la comtesse Sophie de Tübingen, à Jaques Beger de Bliberg et à son cousin, ainsi qu'à Jean de Kintspach de délivrer à l'évêque l'héritage des personnes qui se sont suicidées à Pfulgriesheim, Mundolsheim et Schaffhausen. — L'évêque annonce qu'il veut racheter les villes, bourgs et châteaux de l'évêché, engagés par son prédécesseur à la ville de Strasbourg pour 8000 florins, fixe le jour où le magistrat pourra toucher cette somme et demande que les fonctionnaires épiscopaux soient relevés de leurs devoirs envers lui. — Le roi Maximilien prie le magistrat de faire trêve à ses contestations avec l'évêque au sujet de la monnaie, jusqu'à son propre retour de la cour de France. — Correspondance relative à l'incarcération de Hildegarde Ziegler de Gundelfingen par le bailli de Bernstein, parce que cette femme, après avoir quitté son mari, a acquis le droit de bourgeoisie à Strasbourg. — L'évêque proteste contre l'atteinte portée à la juridiction ecclésiastique et au tribunal criminel dit Stockgericht par une nouvelle ordonnance du magistrat, concernant les saisies. — Mandat impérial nommant une commission pour juger le différend soulevé entre l'évêque et le magistrat par une ordonnance de ce dernier, portant qu'on ne pourra saisir les biens des Strasbourgeois en vertu d'un jugement du tribunal ecclésiastique et du Stockgericht qu'avec l'assentiment de l'ammeister. — L'évêque se plaint de la démolition de l'hôtel de la monnaie, propriété de l'évêché ; — il conteste au magistrat toute espèce de droit sur ce bâtiment, et demande qu'on arrête les travaux de démolition. — Correspondance entre l'évêque et le magistrat au sujet de la permission accordée par celui-ci aux habitants de Dossenheim de couper dans la forêt dite Fahlberg le bois nécessaire à la construction d'un poêle (Trinkstube).

AA. 1838. (Liasse.) — 37 pièces papier en bon état.

1483-1505. — Correspondance diverse :

Missive de l'évêque Albert, relative au procès soutenu par Barthélemi Mewart contre Jean-Ulric Stœr et Henri Pyrein, et dans lequel le magistrat de Strasbourg a rendu un jugement en qualité de commissaire impérial. — L'évêque communique au magistrat une lettre de George d'Ochsenstein, annonçant une invasion de Lorrains ; — il lui recommande le procès de Jean Sigelin de Molsheim ; — il fait appel à sa sollicitude pour les affaires de l'évêché pendant son absence ; — il sollicite la mise en liberté, sans rançon, de Louis Kaisersperg, incarcéré à Strasbourg ; — il prie le magistrat, de concert avec le comte palatin Frédéric, de ne pas infliger de punition corporelle à Jean de Hochfelden ; — il écrit au magistrat touchant le différend qui s'est élevé entre les ganerbiens du château d'Ortenberg et les habitants du val de Villé, au sujet de l'impôt sur la consommation, dit umgeld ; — il propose de fixer une audience à Saverne pour régler ce différend ; — il correspond avec le magistrat au sujet de la saisie faite, à Rhinau, du bien de quelques Strasbourgeois, en vertu du droit de bris et de varech. — Lettre de créance donnée par l'évêque au schultheis de Soultz, son délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Le prélat annonce qu'il a fait occuper le château de Wasselonne ; — il propose des moyens pour accommoder les contestations qui existent entre Hanemann Dürck et les colons de Neugartheim ; — il répond à une lettre du magistrat ayant pour objet la réglementation de la pêche. — Correspondance relative aux dissentiments entre l'évêque Albert et Diebold de Haut-Geroldseck. — Missives concernant Jean Stahel, incarcéré par l'évêque, et dont le magistrat a demandé la mise en liberté. — Le prélat se plaint de ce que les voituriers strasbourgeois n'acquittent pas les droits de péage, et indique l'itinéraire suivi par eux pour éluder cette obligation ; — il prie le magistrat de lui envoyer l'acte d'engagement de Benfeld. — Procuration donnée par l'évêque à André Zobell, chargé de défendre ses intérêts contre le comte Frédéric de Bitche et de Deux-Ponts. — Le prélat demande au magistrat un secours de vingt cavaliers avec un capitaine ; — il le remercie de son concours, lui fait savoir que le comte Frédéric de Bitche est au nombre de ceux qui rassemblent des troupes, et le prie de venir à son aide si l'évêché était menacé ; — il demande son intervention pour empêcher les habitants de Wangen d'élever des travaux de défense sur le territoire de l'évêché ; — il prie le magistrat de prononcer sa sentence arbitrale dans son différend avec le comte de Bitche ; — il demande l'ajournement de la procédure dans l'affaire pendante entre Marc Kerling et les habitants de Marlenheim ; — il intervient pour faire renoncer Jaques Elnhart à son intention de poursuivre Dietrich Bernhart devant le tribunal de Rothweil ; — il prévient le magistrat que Jean Wack, admis au droit de bourgeoisie à

Strasbourg, a subi une condamnation pour parjure à Marmoutier ; — il le prie d'envoyer des conseillers à Saverne, pour prendre part au jugement des contestations qui ont surgi entre le chapitre de la cathédrale et les habitants de Scherwiller ; — il fixe l'audience pour juger un différend entre les communes de Weyersheim et de Gambsheim ; — il remercie le magistrat de ses communications sur les affaires néerlandaises ; — il lui communique des nouvelles politiques reçues du comte de Hanau-Lichtenberg ; — il lui envoie le mandat impérial qui ordonne de juger, en appel, le procès pendant entre la commune de Bernwiller et Nicolas Gutjor ; — il informe le magistrat que le curé de Saint-Etienne se plaint de ce que les fossoyeurs enterrent les morts à leur convenance et sans son assentiment, et le prie de remédier à cet abus ; — il sollicite en faveur du nommé Jean, mis au ban de la ville ; — il demande l'intervention du magistrat pour faire retirer par Nicolas de Mummenheim la citation à comparoir devant le tribunal de Rothweil qu'il a fait signifier au chancelier épiscopal ; — il fait savoir qu'il consent à un surcroît d'allocation pour les besoins de Sa Majesté ; — il mande que Henri Riffe a été remplacé dans sa charge de prévôt de Strasbourg par Jean de Winterthur ; — il exprime le désir de faire parvenir, par l'entremise de la ville, 200 florins au capitaine qui recrute des troupes pour lui dans les Pays-Bas ; — il informe le magistrat que Jean Werner de Ramstein rencontre de l'opposition à la prise de possession de la succession de Conrad de Rathsamhausen de la part des sieurs Mey, et le prie d'obliger ceux-ci à justifier leurs prétentions devant qui de droit ; — il demande que le magistrat s'emploie auprès de Jean-Louis de Mülnheim, pour qu'il fasse lever la saisie apposée en son nom sur de l'argent déposé à la monnaie par le prélat et le grand chapitre, en vertu d'un jugement du tribunal de la ville (Riffengericht) ; — il reporte la rente de 15 florins que Louis de Mülnheim possède sur la douane, sur les revenus des villages de Renchen, d'Ulm et de Sasbach.

AA. 1536. (Liasse.) – Un cahier et 24 pièces papier en bon état; 1 parchemin; 5 sceaux.

1491-1501. — Pièces diverses :

Décision arbitrale, portant que les tribunaux ecclésiastiques et les tribunaux séculiers ne doivent plus se troubler dans l'exercice de leurs juridictions respectives.

Exposé des mesures concertées entre les délégués de l'évêque et ceux de la ville, pour assurer la sécurité des routes.

Fragment du procès-verbal des débats soutenus par le rhingrave Jean et le comte Henri de Thierstein contre l'évêque Albert, leur refusant l'investiture des fiefs de Wolfisheim et de Dahlenheim.

Réponse faite par le prélat à l'ordre impérial lui enjoignant de se rendre à Rheinfelden avec le contingent de l'évêché.

Plaintes formulées par les marchands de poissons de Strasbourg au sujet des vexations qu'ils ont éprouvées à Saverne, où l'on a voulu les forcer à vendre au marché des poissons qu'ils conduisaient dans le Westrich, et à propos des droits qu'on leur a fait payer.

Pièces relatives à une contravention commise par des bouchers strasbourgeois au péage épiscopal de Gougenheim,

L'évêque communique au magistrat copie du règlement contre les braconniers, mis en vigueur dans les domaines de l'évêché, dans ceux de la préfecture de Haguenau et du comté de Hanau-Lichtenberg, et lui en recommande l'adoption.

Consultation sur les droits incorporels de l'évêque de Strasbourg, écrite à l'occasion de différends entre l'évêque Albert et le magistrat.

Minutes et notes diverses sans dates.

AA. 1537. (Liasse.) — 29 pièces papier en bon état.

1491-1496. — Correspondance diverse :

L'évêque Albert remercie le magistrat des nouvelles qu'il lui a communiquées, et lui fait savoir qu'il a reçu ordre du landvogt d'Alsace de se tenir prêt à entrer en campagne contre les Français, qui tentent de s'emparer du monastère de Lucelles ; — il déclare qu'il fera restituer le cheval enlevé à l'aubergiste Jodoque Treger à Erstein ; — il communique au magistrat la lettre par laquelle le baron de Morimont l'instruit du résultat des conférences que Lazare d'Andlau et Jean-Erhart de Reinach ont eues à Zug avec les Suisses ; — il le prie d'engager les habitants de Dettwiller à reconstruire un pont qu'ils ont démoli ; — il exprime le désir de faire juger par le magistrat le différend qui s'est élevé entre les frères Guillaume et Smasmann de Ribeaupierre, au sujet du rachat de Marmoutier. — Correspondance relative au procès soutenu par Rincleisel et Charles Lymer contre les habitants de Kienheim, au sujet de quelques rentes. — L'évêque invite le magistrat à envoyer des délégués à Colmar, afin de se concerter avec

les conseillers épiscopaux avant de se rendre à Zurich pour conclure un traité d'alliance avec les Suisses ; — il le prie de fixer une audience aux ganerbiens du château d'Ortenberg. — Plein pouvoir donné par l'évêque à Georius Huet, pour agir dans son procès contre Jean-Werner Drytzehn. — Plein pouvoir du prélat à l'usage de Jean de Mittelhausen. — Le doyen et le grand chapitre convoquent les délégués du magistrat au Bruderhof, pour délibérer sur les moyens d'accommoder les différends entre l'évêque et la ville. — Missives du prélat relatives à une querelle qui s'est élevée, près de Marlenheim, entre quelques Strasbourgeois et des gens de l'évêché. — L'évêque demande l'intervention du magistrat auprès du bailli du Kochersberg, pour qu'il ne trouble pas les sujets épiscopaux dans la jouissance des pâturages d'Utelnheim ; — il signale les manœuvres des accapareurs de vins et de céréales ; — il communique une lettre du baron de Morimont, relative à des conférences tenues au sujet de demandes formulées par le roi de Sicile et de Jérusalem ; — il convoque les délégués de la ville à une réunion qui se tiendra au palais épiscopal. — Le duc Reinhart de Lorraine offre sa médiation pour rétablir la paix entre l'évêque Albert et la ville de Strasbourg. — Réponse de l'évêque à la lettre que le magistrat lui a écrite au sujet d'une saisie de vins faite, au détriment d'Arnold Pfau, par ordre de Melchior de Schauenbourg, bailli d'Oberkirch. — L'évêque prie le magistrat de lui faire connaître le résultat de ses délibérations au sujet de la mise en état des digues du Rhin ; — il accrédite son garde des sceaux Jean Engelhard auprès de la ville ; — il convoque les délégués du magistrat au palais épiscopal ; — il répond à une lettre de ce dernier, traitant de l'accaparement du blé ; — il donne des détails sur l'attaque subie par le bailli de Dachstein de la part de George Retz, serviteur de la ville de Strasbourg ; — il prie le magistrat d'ajourner le bornage de la banlieue de Steinwircke jusqu'à ce que le baron de Morimont ait pris une décision à ce sujet ; — il demande l'intervention du magistrat pour faire cesser les poursuites dirigées par Henri Schaffner, devant la cour de Rothweil, contre le comte Henri de Deux-Ponts, bailli de La Petite-Pierre ; — il déclare vouloir faire droit aux réclamations élevées par les échevins, à l'occasion du différend qui a surgi au sujet de l'avouerie et de la juridiction du burgrave ; — il informe le magistrat que Jaques de Rathsamhausen a emmené prisonnier au château de Lützelbourg Ambroise Brascha, maître de cérémonies de la reine, et le prie de lui faire savoir comment il agira en cette circonstance ; — il fait savoir qu'il ne pourra se prononcer sur le mandat impérial portant fixation de l'impôt, qu'après avoir consulté le grand chapitre.

AA. 1538. (Liasse.) — 39 pièces papier en bon état.

1497-1499. — Correspondance diverse :

L'évêque Albert remercie le magistrat d'avoir joint son ambassade aux conseillers épiscopaux envoyés auprès de l'empereur ; — il intervient pour concilier le différend entre le magistrat et Henri de Haslach, bailli de Rhinau, au sujet de quelques terrains sis dans la Robertsau ; — il répond par un refus à la réclamation du magistrat ayant pour objet le versement de la moitié de l'impôt dit denier royal, levé par le bailli de Gougenheim sur les habitants de Friedesheim ; — il demande que les contestations entre les héritiers de feu Albert Müller et Jeckel Spar soient portées devant sa juridiction, réglées à l'amiable par ses conseillers et ceux de la ville ou soumises au tribunal de Worms ; — il prie le magistrat d'engager Jean de Schmierheim à ne pas actionner Burkard d'Eichelberg devant le tribunal de Rothweil, et à défendre au péager du faubourg Blanc d'exiger des droits d'entrée et de sortie de la voiture de l'hôpital de Molsheim ; — il lui communique copie de la lettre qu'il a écrite au landvogt Gaspard de Morimont au sujet de la confédération des villes et des états ; — il annonce l'apparition de troupes aux environs de Balschwiller et recommande l'évêché à la sollicitude du magistrat pendant son absence ; — il le prie d'empêcher ses administrés d'actionner les sujets épiscopaux devant la cour de Rothweil et d'autres tribunaux étrangers ; — il annonce qu'il se rendra auprès de l'empereur, et recommande l'évêché au magistrat ; — il communique copie de sa correspondance avec Jaques de Rathsamhausen, qui réclame l'élargissement de deux valets incarcérés ; — il fait savoir qu'une troupe ennemie menace d'envahir le pays ; — il remercie le magistrat de lui avoir donné avis de l'entrée d'un corps de Français en Alsace, entre Barr et Lützelbourg ; — il l'invite à s'associer aux offices qui seront célébrés, dans tout l'évêché, pour le repos de l'âme de son frère, le comte palatin Othon ; — il fait appel à son assistance contre le rhingrave Jean et le comte Henri de Thierstein, avec lesquels il est en discussion ; — il justifie son péager Alexis Spirer, accusé de contrevenir aux anciens us et coutumes de la ville dans la perception des droits de douane ; — il indique les raisons qui s'opposent à l'acquisition du droit de bourgeoisie à Strasbourg par Jean

Scherer de Willgottheim; — il prie le magistrat de s'informer si le comte Henri de Bitche s'est arrangé avec Nicolas Jœrger, et d'intervenir auprès du comte pour qu'il fasse lever le ban royal prononcé contre les habitants de Marlenheim; — il sollicite l'élargissement de Hugues Zahnbrecher, incarcéré à Strasbourg; — il convoque les députés de la ville de Saverne pour conférer avec eux au sujet du Fahlberg; — il explique la cause des rassemblements de troupes autour de Bouxwiller; — il demande la mise en liberté du chevalier Jean Marx d'Eckwersheim, que des soldats ont emmené prisonnier à Strasbourg; — il se plaint de ce que le maître de la tribu des charpentiers exige, du préposé aux ponts, un pfenning par jour pour chaque homme employé aux constructions; — il prie Philippe d'Eberstein, prévôt de la cathédrale, de réintégrer Ulric Strœmær dans la charge de notaire épiscopal, qu'il occupait autrefois. — Réponse faite à ce sujet. — L'évêque remercie le magistrat de lui avoir fait part des négociations qui ont eu lieu à propos des derniers troubles; — il demande que le procès pendant entre Véronique d'Eichelberg et Laurent Drytzehen soit porté devant la juridiction épiscopale; — il revendique la succession d'un homme qui s'est suicidé à Pfulgriesheim; — il consent à remettre au tailleur Barthélemi la peine qu'il a encourue; — il mande que les faits signalés par les capitaines du camp d'Altkirch n'ont pas l'importance qu'ils leur ont attribuée.

AA. 1839. (Liasse.) — 2 parchemins et 35 pièces papier en bon état.

1492-1495. — Correspondance et titres relatifs aux démêlés entre l'évêque Albert et Oswald Franck, que le prélat a fait capturer par Henri Hunt, prévôt épiscopal à Gougenheim, qui a fait subir la question à son prisonnier et lui a saisi 350 florins; relation des actes de vengeance exercés par ce dernier, notamment en brûlant le village de Bischofsheim.

AA. 1840. (Liasse.) — 33 pièces papier en bon état.

1497. 1498. — Documents relatifs : 1° aux démêlés entre l'évêque Albert et Reinhard et Nicolas de Schauenbourg, causés par le refus de ces seigneurs de rendre à la liberté un tuilier de Wuenheim qu'ils ont fait prisonnier; 2° à la prise de Soultz par le landvogt Gaspard de Morimont, pour délivrer Nicolas de Schauenbourg, détenu dans cette ville, et aux négociations suivies pour accommoder ces différends.

AA. 1841. (Liasse.) — 31 pièces papier en bon état.

1500. 1501. — Correspondance diverse :
L'évêque Albert demande que le magistrat empêche Henri Schafner de poursuivre les colons de Hindesheim devant la cour de Rothweil; — il répond à la protestation du magistrat contre la saisie faite par le schultheis de Pfettisheim de biens appartenant à Conrad Wile; — il prie le magistrat de s'employer auprès de Colomb de Fontannes, pour qu'il fasse lever la saisie apposée par lui sur les biens des frères Schurstabe; — il recommande le porteur de sa lettre, dont la femme a été enlevée par un prêtre d'Obernai et cachée chez un nommé Balthasar à Strasbourg; — il demande la levée du séquestre que la femme de Pierre Wilch a fait mettre sur l'avoir de son mari, parce qu'il veut quitter Strasbourg pour s'établir à Rouffach; — il prie le magistrat de faire délivrer à Nicolas Dossenheim, schultheis à Truchtersheim, des actes dont il a besoin pour soutenir un procès; — il fixe un jour pour conférer avec le magistrat sur la manière d'accommoder des différends survenus entre eux au sujet des droits de douane et du Zollkeller. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat touchant le procès pendant entre Nicolas Dossenheim avec son beau-frère Jaques Fuchs, à cause de l'héritage laissé par feu Rul de Dossenheim; — il fixe un jour d'audience à Saverne pour juger le procès soutenu par le magistrat de Strasbourg et la commune de Graffenstaden contre l'abbé d'Ettenheimmünster; — il remercie le magistrat de ses renseignements sur un corps de cavalerie qui campe en Franconie et sur le territoire de Bamberg; — il écrit qu'il fera prendre des renseignements sur Guillaume Kleinrotlin; — il demande que le procès pendant entre Nicolas Renner, vicaire à Saint-Pierre-le-Vieux, et un étranger soit porté devant le tribunal ecclésiastique; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat demande que la saisie apposée par le schultheis de Dürningen sur les biens de Paul Stempfer soit levée; — il prie le magistrat d'envoyer une députation à Colmar; — il demande son intervention auprès de Nicolas Jœrger, pour l'amener à faire juger ses prétentions contre Daniel de Mülnheim et George de Hœnstein par les tribunaux de la ville, afin de ne pas causer de frais inutiles à ses débiteurs; — il explique les raisons pour lesquelles le serviteur de Henri Blick de Lichtenberg et deux habitants de Dossenheim ont été incarcérés; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat réclame pour les enfants de feu Conrad Leuw le tiers de la succession laissée par Eberhart d'Uttwiller; — il demande l'intervention du magistrat

auprès de Christine de Heringen, dame de Landsperg, pour l'engager à ne pas apporter d'entraves au flottage du bois à travers la vallée de la Bruche; — il engage le magistrat à prendre des mesures pour qu'Erhart Kochersperger, autorisé par un jugement du tribunal de Rothweil à saisir les biens de Bechtold Simon de Marlenheim, ne puisse pas porter préjudice aux prétentions de la ville et de l'évêché contre ce dernier; — il demande que Jean Gyger soit tenu de cesser ses poursuites contre Veit Færber et de faire valoir ses prétentions devant le tribunal de Saverne; — il prie le magistrat d'obliger le schultheis qu'il a installé à Herboltzheim à prêter serment aux engagistes de ce village. — Correspondance relative à la vérification à faire du Zollkeller.

AA. 1842. (Liasse.) — 1 parchemin et 53 pièces papier en bon état.

1502-1505. — Correspondance diverse:

L'évêque recommande au magistrat les intérêts de Louis-Jean de Nancy, en procès avec Hedwige Knebel au sujet d'un héritage; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat demande l'élargissement de Jean Lutz, incarcéré sous l'inculpation d'avoir commis un meurtre à Dahlenheim; — il prie le magistrat de s'employer auprès de la veuve de Jean Nicolas, pour qu'elle s'abstienne de poursuivre Mathis Diebold de Neugartheim devant le tribunal de Rothweil; — il l'informe que Nicolas Voltz d'Otterswiller a envoyé une lettre de défi à Lienhard de Schiltigheim; — il le prie d'agir auprès de Jean Gyger pour qu'il renonce à poursuivre Veit Færber devant la cour de Rothweil; — il demande que Jean Dieler soit puni pour avoir maltraité Gall Gengenbach, quand celui-ci lui a signifié une citation à comparoir devant le tribunal ecclésiastique; — il recommande les intérêts de Jean Ludwig de Wickersheim, qui réclame la part revenant à sa femme dans l'héritage de feu Ulric Kurbel; — il accrédite Jaques Han auprès du magistrat, pour le renseigner sur le procès pendant entre Nicolas Mesung et Walter Schwend de Dambach; — il annonce que les Bâlois et la confédération helvétique font des préparatifs pour envahir le Sundgau, et prie le magistrat d'envoyer des délégués à Schlestadt pour conférer avec eux sur les mesures défensives à prendre; — il dénonce les violences auxquelles le schultheis de Niedersultz a été en butte de la part de gens au service de la ville; — il ordonne aux habitants de Nonnenweiler de se faire représenter à une conférence convoquée à Strasbourg au sujet des plaintes formulées par eux; — il investit George Marx d'Eckwersheim et Aurélie Burggraf, épouse de Luc Marx d'Eckwersheim, des fiefs possédés jadis par Jaques Marx d'Eckwersheim; — il prie le magistrat d'obliger Jean Geys de Wangen à payer l'amende qu'il a encourue pour délit forestier; — il réfute les assertions produites par le nommé Rincleisel à l'appui de ses plaintes contre le bailli du Kochersberg, au sujet du moulin de Rorach et d'une rente assise sur Meinolsheim; — il signale les difficultés qui s'opposent au rachat d'une rente possédée par Jaques Beger de Geispolsheim sur le bailliage de Gougenheim; — il demande que le magistrat oblige Nicolas Zehnacker à payer Jean Armbruster de Saverne, qui a obtenu jugement contre lui; — il recommande au magistrat le procès d'Ulric Dahlheim, incarcéré à Strasbourg, et sollicite son élargissement. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat au sujet de son procès avec les héritiers du docteur Jean Stein de Schorndorf. — Le prélat prie le magistrat de lui faire obtenir ce qu'il a à prétendre d'Ulric Meyer; — il intervient en faveur de Jaques Pfaffenlapp, afin de lui faire délivrer des titres dont il a besoin pour soutenir son procès contre Blick de Lichtenberg; — il s'emploie en faveur de Daniel de Mülnheim et George de Hohenstein, pour qu'ils ne soient pas cités devant la cour de Rothweil par George Nicolas; — il se plaint de ce qu'on a laissé sortir de la ville du drap et des étoffes de soie, achetés par Lutemann de Rathsamhausen, sans en percevoir les droits de douane; — il réclame la restitution des objets que la femme du boucher Jean-Jaques de Gueberschwihr a emportés, lorsqu'elle a quitté le domicile conjugal pour se réfugier à Strasbourg; — il demande justice pour les enfants de Jaques-Jean de Neugartheim, assassiné par le chevalier Jaques Beger; — il intercède en faveur des habitants de Pfettisheim, de Truchtersheim, de Kriegsheim et de Dürningen, qui ne peuvent payer leurs redevances à cause de la mauvaise récolte; — il prie le magistrat de faire payer à Nicolas Schwend ce qui lui est dû par Nicolas Berer; — il demande que la saisie faite des biens de Henri Mosung, au profit de Diebold Mauler, ait son effet; — il intervient pour faire obtenir à Louis Vetter de Saverne ce qui lui est dû par Jean Holderbaum de Strasbourg; — il met le magistrat au fait de ses négociations avec le sous-landvogt Jaques de Fleckenstein, au sujet de l'application de l'ordonnance qui oblige les juifs de quitter Marlenheim dans un délai de trois mois; — il sollicite pour Jean Grass l'emploi de péager à la porte de Pierres; — il intervient en faveur du schultheis de Gougenheim, que Jean-Louis de

Mülnheim a fait injustement mettre au ban par le tribunal de Rothweil; — il annonce son intention de faire surveiller les routes par des patrouilles; — il se plaint de ce que les habitants de Wasselonne coupent du bois dans la banlieue de Cosswiller; — il propose à la veuve de Jean Hammelburg, qui s'est suicidé, un arrangement au sujet de la succession du défunt. — Le magistrat s'excuse auprès de l'évêque de ce qu'il ne peut envoyer des délégués à Saverne.

AA. 1843. (Liasse.) — 1 parchemin et 20 pièces papier en bon état.

1502-1505. — Correspondance entre l'évêque Albert et le magistrat au sujet du rachat de la vallée de la Bruche, que le prédécesseur de ce prélat avait engagée à la ville de Strasbourg pour la somme de 12,000 florins de Florence.

Ordre donné par le roi Maximilien aux arbitres nommés pour juger les différends entre l'évêque et la ville de suspendre leur action.

Guillaume de Hohenstein. (1506-1541.)

AA. 1844. (Liasse.) — 4 recueils papier en bon état.

1506-1509. — Relation de l'élection, du sacre, de la prestation de serment et de la première entrée solennelle de l'évêque Guillaume à Strasbourg, suivie d'un aperçu historique des premières années de son épiscopat.

AA. 1845. (Liasse.) — 1 parchemin et 8 pièces papier en assez bon état.

1506-1509. — Pièces diverses:

Confirmation par le pape Jules II de l'élection de l'évêque Guillaume.

Copie des lettres réversales par lesquelles ce prélat s'engage à laisser jouir la ville de Strasbourg de ses anciens droits et privilèges.

Formule du serment prêté par l'évêque au grand chapitre.

Pièces relatives au conflit soulevé entre le clergé du diocèse et l'évêque Guillaume par un édit de ce prélat, cassé en cour de Rome, portant atteinte à la liberté ecclésiastique et au pouvoir du saint-siège.

AA. 1846. (Liasse.) — 48 pièces papier en bon état.

1506-1508. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg.

L'évêque fait savoir que ses délégués assisteront à la vérification de la caisse du Zollkeller; — il demande l'exemption des droits de douane pour des vins à son usage personnel; — il répond à la lettre du magistrat relative à Obrecht Wolf et à la succession de Volmar de Schauenbourg; — il prie le magistrat de remettre à son vicaire les 1500 florins que la ville veut lui prêter, et prévient qu'il enverra les clefs des troncs des péages de Matzenheim et de Gougenheim dès qu'il sera de retour à Saverne; — il annonce le meurtre de Jaques Pfaffenlapp à Still, et demande qu'on sévisse contre ceux qui sont soupçonnés d'avoir pris part à ce crime; — il fixe une audience pour juger l'affaire pendante entre Materne Rebmann et Martin Lehr. — Plein pouvoir donné par l'évêque à son vicaire André Hartmann pour traiter avec le magistrat. — Post-scriptum d'une lettre du prélat, relatif à des droits de succession à payer par le nommé Bertsch de Strasbourg au schultheis de Rouffach. — Réponse de l'évêque au mandat royal et à la lettre du magistrat concernant la prévôté de Nordhausen. — Le prélat fait savoir qu'il enverra un délégué pour assister à la vérification de la caisse du Zollkeller; — il intercède en faveur du nommé Bonaventure, banni de la ville pour six mois; — il intervient dans les contestations entre les habitants de Cappel et ceux de Rhinau, au sujet de contraventions commises par les premiers; — il recommande au magistrat le trompette Nicolas Wolf; — il indique au chevalier Jean Bock le jour de son entrée solennelle en ville, et lui ordonne de se joindre à la cavalcade avec quatre chevaux; — il écrit au magistrat au sujet de la succession de feu Volmar de Schauenbourg, et lui envoie copie du rapport qu'il a reçu sur cette affaire du schultheis d'Oberkirch; — il se plaint de ce que les habitants de Cappel commettent des délits forestiers et autres dans la banlieue de Rhinau et refusent de payer les amendes encourues; — il demande que les regrattiers qui débitent du poisson salé soient tenus de payer le droit appelé *Wassergeld;* — il dénonce au magistrat la contravention commise par un serviteur de la ville, qui a coupé du bois dans les domaines de l'évêché et enlevé des feuilles mortes; — il le prie de s'employer auprès de Jean Zorn, pour qu'il fasse lever la saisie apposée, en son nom, sur les biens de Jean Kurin de Knœrsheim; — il demande son intervention pour faire cesser les poursuites dirigées par Anna Claus contre

Laurent Zorn de Franckenheim devant le tribunal de Rothweil; — il écrit au magistrat touchant les contraventions commises par les habitants de Cappel dans la banlieue de Rhinau, et au sujet de son différend avec Gabriel Mœrdel à propos de la perception de la dîme dans l'Otterslhal. — Mandat épiscopal, déclarant George Beck, curé de Ringsheim, innocent du délit de vol pour lequel il a été incarcéré. — L'évêque proteste contre de faux bruits qu'on a fait courir; — il demande que la ville envoie des députés à Saverne pour recevoir son serment ainsi que ses lettres réversales, et pour conférer avec eux sur son entrée solennelle à Strasbourg; — il annonce l'ouverture des troncs du Zollkeller; — il fait des reproches à Frédéric de Schauenbourg de ce qu'il ne l'a pas prévenu des mesures prises pour accommoder les contestations des communes de Kenzingen et de Herboltzheim avec le magistrat de Strasbourg; en même temps il se plaint du beau-frère du seigneur de Schauenbourg, qui, sans son assentiment, a entamé un procès ayant pour objet des propriétés de l'évêché; — il prie le magistrat d'intervenir auprès de Nicolas Cleinlauwel, pour qu'il restitue à Lux de Gundesheim trois chevaux qu'il détient à titre de gage; — il demande que les habitants de Dossenheim soient tenus d'indemniser le chapitre de Neuwiller du dommage qu'ils lui ont causé, en pêchant dans les eaux de l'Eichmühl; — il reproche au bailli du Kochersberg sa conduite, et lui défend de pousser ses subordonnés au mépris de l'autorité épiscopale; — il demande l'exemption des droits de douane en faveur d'Antoine Münch de Wilsperg; — il prévient qu'il ne peut pas fixer d'audience pour l'affaire de Gabriel Mœrdel. — Missive par laquelle l'évêque fixe cette audience. — Le prélat promet son concours pour arranger les contestations qui ont surgi entre le magistrat de Strasbourg et les habitants de Kenzingen, le chevalier Henri de Haslach et son gendre, au sujet du droit de pâturage à Herboltzheim; — il demande l'exemption des droits de douane pour du vin et des meubles qu'il fait venir de Mayence; — il consent à faire assister ses délégués aux délibérations qui auront lieu en vue des constructions qui doivent être entreprises à Benfeld et à Ettenheim; — il enjoint au schultheis de Strasbourg de cesser toute procédure contre Jean Leyfried, poursuivi pour dettes par Jean Mensler; — il demande que le magistrat lui désigne ceux des habitants de Willgottheim qu'on accuse d'avoir molesté des gens de Wintzenheim, afin qu'il puisse sévir contre eux; — il se fait l'interprête des plaintes élevées par les habitants de Nordheim, au sujet de la taxe que leur font payer les messagers de la ville; — il recommande à la sollicitude du magistrat les villes et les châteaux de l'évêché pendant une absence qu'il est obligé de faire; — il mande qu'une lettre de la régence d'Inspruck l'informe que l'assemblée qui devait se réunir au sujet de la ligue dite *Niederer Verein* n'aura pas lieu.

AA. 1847. (Recueil.) — 25 pièces papier en bon état.

1507-1537 (suite). — L'évêque proteste contre la saisie, par les agents du tribunal de police, du bétail abandonné ou égaré; — il demande que ce tribunal s'abstienne de juger les personnes qui relèvent de l'autorité ecclésiastique; — il réclame son droit de juridiction sur un clerc cité devant le tribunal de police; — il consent à une entrevue avec le magistrat, pour s'entendre au sujet des ecclésiastiques qui se sont compromis; — il déclare qu'il n'entend pas soustraire à de justes châtiments les membres du clergé qui se rendent coupables, mais qu'il veut les faire punir par les tribunaux ecclésiastiques; — il demande que les regrattiers soient tenus à payer au schultheis l'impôt dit *Wassergeld*: — il envoie au magistrat la liste de ceux qui refusent de payer cet impôt. — Correspondance et documents concernant la saisie de vins, appartenant à Marc Meyer, opérée par le bailli de Rhinau, en vertu du droit de bris et de varech. — L'évêque intercède en faveur de Barthélemi Weber, banni de la ville; — il se plaint de ce que, à l'occasion d'une citation à comparoir devant le tribunal de Saverne signifiée au curé de Saint-Laurent par le procureur fiscal, on a affiché à la porte de ce fonctionnaire un écrit contenant des menaces; — il fixe une audience à Saverne pour juger le procès pendant entre George Kerner et Jean de Hochstett.

AA. 1848. (Recueil.) — 81 pièces papier en bon état.

1509-1535 (suite). — L'évêque prie le magistrat de relever Diebold d'Ittenheim de la mise au ban prononcée contre lui pour avoir maltraité Veit d'Iffezheim; — il sollicite la mise en liberté d'Urbain Baumann, incarcéré à Strasbourg; — il intercède en faveur de Jaques de Wintzenheim, banni de la ville pour avoir frappé et blessé un bourgeois nommé Arbogast; — il remercie le magistrat d'avoir répondu à son intercession pour ledit Jaques; — il requiert sa sévérité contre Nicolas Thierlin, qui, avec l'aide de quelques complices, a dévalisé, sur la grande route, son oncle Ulric Thierlin,

curé à Eckendorf. — Les conseillers épiscopaux de Saverne répondent à la lettre par laquelle le magistrat demande que Jaques Weber ne soit pas troublé dans l'exploitation de ses terres. — L'évêque fait savoir qu'Othon Schlosser, condamné à quatre semaines de prison pour avoir pris part à la révolte des paysans, s'est échappé ; — il intervient en faveur de Pierre Menleck, chapelain de Saint-Pierre-le-Jeune, dont les biens ont été saisis par George Fründ ; — il convoque le chevalier Bernhard Wurmser à une assemblée de feudataires (*Mannlag*) à Molsheim. — Les conseillers épiscopaux engagent ledit chevalier à suspendre toute action, jusqu'à ce que son différend avec Philippe de Heringen ait pu être éclairci. — L'évêque prie le magistrat de le seconder pour arranger à l'amiable les contestations existant entre Thomas Loser et les habitants d'Ernolsheim ; — il lui explique pourquoi il a renvoyé Jean Ulric de son service. — Les conseillers épiscopaux se plaignent de ce que les forgerons exigent que la messe fondée par leur confrérie soit célébrée en allemand, le jour de Saint-Éloge, à l'hôpital de Sainte-Barbe ; — ils fournissent des éclaircissements sur l'action judiciaire intentée à Thomas Kauffer et à Jean Schneider ; — ils prient le magistrat de faire restituer par la veuve de Jean Letsch, de son vivant procureur fiscal, quelques meubles appartenant à l'évêque ; — ils préviennent Bernhard Ottfriederich qu'ils ne pourront pas assister à la prestation du serment par les habitants de Marlenheim. — Le prévôt de Dachstein déclare que c'est par suite des instructions qu'il a reçues du magistrat que le foin acheté au curé de Hangenbieten n'a pas été payé. — Renseignements fournis par le bailli de Dachstein touchant une promesse de mariage faite par une nommée Madeleine à un jeune homme. — Intervention de Wolf Krantz, schultheis à Saverne, pour obtenir la mise en liberté de l'aubergiste à la Couronne de cette ville et de sa femme, incarcérés à Strasbourg. — Réponse de Wolf de Windeck, bailli d'Ortenberg, à la lettre par laquelle le magistrat le prie de lever la saisie qu'il a fait apposer, au nom du prieur d'Allerheiligen, sur les biens de Jean Brun. — André Smerlin, avoué du bailliage d'Oppenau, déclare avoir vendu un cheval à Pierre Geiger d'Oberkirch, et que c'est à tort qu'un paysan le revendique. — L'évêque prie le magistrat de faire sceller le contrat qu'il a passé avec la veuve et les héritiers d'Adolphe de Mittelhusen pour le rachat de Herboltzheim. — Renseignements fournis par les conseillers épiscopaux sur le tanneur Henri Meyburn, impliqué dans la révolte des paysans. — Mémoire justificatif adressé par ce dernier aux autorités de Strasbourg. — L'évêque prie le magistrat de régler à l'amiable le différend entre Diebold Falck et Melchior Held ; — il annonce qu'il a fait mettre en liberté Gall Weer de Wickersheim ; — il répond à l'intercession du magistrat en faveur de Jean Ruter d'Epfig. — Itel-Jean Rehberger réclame la délivrance d'une obligation qu'il possède sur l'hôpital de Strasbourg. — Samson de Rathsamhausen zum Stein, bailli de Molsheim, atteste que Nicolas Schneider a été reconnu, au lieu et place de sa femme Catherine, héritier de Rodolphe Nessen, dont la succession est l'objet de contestations entre lui et Jean Hus. — Wolf Krantz, schultheis de Saverne, fixe une audience pour juger le différend entre Wolf Kannengieser et Vincent, le serviteur de Glyssentaler. — Le bailli de Dachstein informe le magistrat que Roman Lentz s'est injustement plaint d'un déni de justice. — L'évêque adresse ses remercîments pour l'envoi de bois servant à la fabrication de crosses d'arquebuses. — Les conseillers épiscopaux sollicitent l'élargissement d'Ehrhard Wurmser, bailli de Marckolsheim, incarcéré à Strasbourg. — Dietrich Cremer, bailli de Dachstein, fournit des renseignements sur les contestations entre Ludemann Martzolf et le nommé Bless, au sujet de la location d'une maison avec grange. — Le même indique les raisons pour lesquelles Adam Wolf est incarcéré à Flexbourg. — L'évêque prie le magistrat de permettre à la veuve de feu Antoine Münch de Wilsperg de faire enlever à Strasbourg des blés qui lui appartiennent. — Les conseillers épiscopaux remercient le magistrat de ses renseignements sur des enrôlements de troupes qui se font aux environs de Rummelsberg (Remiremont) et de Blumenheim (Fleury?) — L'évêque demande que le magistrat ajourne la mise en vigueur de l'ordonnance qui enjoint aux habitants de Marlenheim de faire dresser une liste de leurs biens communaux, et un relevé nominatif de ceux auxquels ils les donnent en location ; — il indique les raisons pour lesquelles il a fait saisir les biens de Sixte Koberer. — Déposition de Wolf d'Ingenheim, touchant un délit de braconnage commis sur les terres de l'évêché. — L'évêque dénonce au magistrat le nommé Valentin, qui a braconné à Wangenbourg et qui accuse, contrairement à la vérité, le bailli de Marmoutier de l'avoir maltraité ; — il fait savoir que, par considération pour le magistrat, il remet audit Valentin la peine qu'il a encourue. — Les conseillers épiscopaux prient le magistrat d'ajourner, jusqu'au retour de l'évêque, toute action relativement à des rentes arriérées et à l'engagement d'Ettenheim. — Le prélat annonce l'envoi du

recès des conférences tenues à Schlestadt au sujet des riverains de l'Ill; — il demande l'ajournement de l'audience fixée à Strasbourg, pour arriver à une entente au sujet d'arrérages et de frais de constructions exécutées à Ettenheim, réclamés par le magistrat. — Barthélemi de Kippenheim, bailli d'Ettenheim, prie le magistrat d'engager Conrad Frys à s'arranger avec Euchaire Wurtzer, auquel il réclame le prix d'un habit qu'il lui a vendu. — Le schultheis et les habitants d'Ettenheim envoient au magistrat des intérêts échus, et le prient de leur permettre d'effectuer ce paiement conformément à l'ancien usage et aux termes convenus. — L'évêque sollicite l'abrogation de l'ordonnance du magistrat, qui refuse aux habitants de Wangenbourg la jouissance des pâturages de l'Oedenwald. — Réponse du bailli du Kochersberg à la lettre par laquelle le magistrat enjoint aux habitants de Zeinheim de faire lever la saisie apposée par eux sur les biens de Jean Jeckel de Quatzenheim. — Barthélemi de Kippenheim sollicite la remise de l'amende encourue par Michel Schiff, se réservant de le punir. — Le bailli d'Epfig fournit des renseignements sur les contestations de Pierre-Henri Zix avec George Rübel et Jean Hensel. — L'évêque excuse l'erreur commise par le péager de Saint-Jean, qui a perçu des droits trop élevés; — il consent à remettre les peines encourues par deux bouchers, qui, pour éviter le péage de Gougenheim, ont passé avec leurs porcs sur les terres labourées; — il intercède en faveur de Catherine d'Offenbourg, bannie de la ville de Strasbourg pour cause d'adultère. — Le schultheis de Dahlenheim donne des explications sur un dépôt d'argent fait entre ses mains et appartenant à Jean Vix. — L'évêque communique au magistrat une supplique des chanoines de Saint-Pierre-le-Vieux, protestant contre les prétentions de leur collègue Daniel Zweyenbrück, qui demande qu'on lui délivre les revenus de son canonicat; — il s'oppose à la démolition de l'église de Saint-Martin; — il prie le magistrat de renoncer au projet de faire enlever les autels et les statues des saints des églises de l'évêché.

AA. 1849. (Liasse.) — 1 parchemin et 68 pièces papier en bon état; 3 sceaux.

1509-1514 (suite). — L'évêque annonce qu'il fera procéder à l'ouverture des troncs du Zollkeller; — il manifeste le désir de s'entendre avec le magistrat avant de se rendre à l'assemblée convoquée à Schlestadt par le landvogt; — il demande qu'on rende justice à Bernhard Schnyder, en instance pour avoir été insulté par Ulric Mürsel; — il consent à ne pas sévir contre deux paysans de Landersheim, qui lui ont manqué de respect; — il prie le magistrat d'engager l'épouse de l'ammeister Gottfried de Hohenbourg à déposer dans le procès pendant entre Nicolas Schnyder et Sigismond Claus de Dahlenheim; — il intervient en faveur de deux gardiens des tours, incarcérés et privés de leur emploi pour cause de négligence dans le service; — il prie le magistrat d'envoyer deux de ses conseillers à Saverne; — il fournit des éclaircissements sur les prétentions que Diebold Husen fait valoir contre Jean Brun de Kriegsheim; — il dénonce au magistrat une rixe à main armée entre les prêtres de l'église de Saint-Martin; — il le prie de défendre au bailli du Kochersberg de molester les habitants de Neugartheim qui ont des droits usagers dans la banlieue d'Ittelnheim; — il fait présent d'un sanglier au magistrat; — il sollicite l'admission de Hilaire Herebaucker à l'hôpital de Strasbourg; — il demande l'ajournement de l'audience fixée pour juger le différend entre Jean de Mittelhausen et Bernhard Armbruster; — il réclame pour Véronique de Ramstein, supérieure du couvent de Saint-Jean près de Saverne, la part qui lui revient dans la succession laissée par la femme de Jaques Zorn, née Schan; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat le prie de mettre Jean Jœrger en possession des fiefs dont il a reçu l'investiture de l'évêque Albert de Bavière, en même temps que son cousin Nicolas Jœrger; — il se plaint de ce que Daniel de Mülnheim a fait incarcérer le schultheis de Thalheim, parce qu'il est son débiteur, et demande que cette affaire soit arrangée à l'amiable; — il confère le droit de patronage de la chapelle de Saint-Jaques dans la maison appelée *zum grossen schultheisen Walter*, sise dans la rue des Hallebardes, à Jean Martin; — il déclare vouloir laisser libre cours à la justice dans l'affaire de Martin Bauer, pour lequel le magistrat est intervenu; — il accrédite son garde des sceaux auprès de ce dernier; — il intercède en faveur de Dorothée Huss, bannie de la ville de Strasbourg; — il exprime sa reconnaissance de ce que les députés strasbourgeois ont bien voulu se charger de remettre à l'empereur la part de subsides à payer par lui; — il accrédite deux de ses conseillers auprès du magistrat; — il intercède en faveur d'Urbain Bonn, incarcéré à Strasbourg; — il prie le magistrat de ne pas apporter d'obstacle à l'accommodement des différends entre le margrave de Bade et Albert de Berwangen; — il consent à l'ajournement de l'audience dans laquelle devra être jugé le différend entre Jean Egel et Nicolas Meurer de Soultz; — il intercède en faveur d'un trompette

banni de la ville; — il recommande les intérêts de Jean Ulric, en contestation avec Laurent Kornkeuffel; — il demande que les Strasbourgeois paient les droits au péage de Mutzig; — il intervient en faveur de Jean de Mülnheim, qui réclame à son père son héritage maternel; — il accrédite son vicaire Jean Sigrist auprès de la ville; — il demande la fixation d'une audience pour accommoder le différend entre Arbogast Zyle et Pierre Trumme; — il répond aux plaintes élevées par Claude Bœcklin, de ce que le bailli d'Epfig a fait prisonnier des tenanciers de ce gentilhomme à Ebersheimmünster; — il se plaint des violences commises par Urbain Bonn sur des ecclésiastiques, et demande qu'on lui interdise les actes de cette nature; — il sollicite un délai pour le paiement d'arrérages de rentes; — il promet son concours pour arranger, à l'amiable, le procès pour injures pendant entre Jaques de Ramstein et le préposé aux vignes de Molsheim; — il prie le magistrat de lui fournir vingt mille tuiles; — il demande l'exemption des droits de douane pour des bois qu'il fait conduire à Saverne; — il intercède en faveur de plusieurs boulangers de Marlenheim, qui ont commis des délits dans l'Oedenwald; — il répond à une lettre du magistrat relative à l'héritage échu à la femme de Pierre Kunrer; — il écrit à Jaques de Fleckenstein, landvogt de Haguenau, afin qu'il fixe une audience pour juger ses contestations avec la ville de Strasbourg; — il avise le magistrat de l'envoi prochain de la copie des titres que Walter d'Uttenheim possède sur Benfeld, et donne des explications au sujet de la défense faite par les autorités de Dambach à leurs administrés de travailler pour les Strasbourgeois qui possèdent des biens dans cette commune; — il annonce que des Suisses, venant de France, passeront probablement par l'Alsace; — il intercède en faveur de Gall Strohschneider, banni de la ville de Strasbourg; — il communique au magistrat copie de la lettre impériale qui transfère la diète de Worms à Francfort; — il le prie d'envoyer Henri Nicolas et Thomann Tyss à Marlenheim, pour déposer dans le procès pendant entre les communes de Rangen et de Zehnacker. — Jean-Jaques de Berckheim demande l'ajournement de l'audience fixée pour accommoder le différend existant entre l'évêque et la ville de Strasbourg, au sujet des colons de Rangen et de Zehnacker. — L'évêque intercède en faveur de Laurent Lotter, banni de la ville; — il répond à la protestation du magistrat contre le transport, à travers la banlieue de Strasbourg, d'un charpentier, arrêté par le schultheis de Dahlenheim; — il intercède pour faire obtenir justice à Arbogast Zyle contre George de Schwindratzheim; — il invite le magistrat à envoyer des délégués à Saverne, pour se joindre aux députés épiscopaux qui se rendront à la cour de Lorraine; — il demande une réduction de prix sur des tuiles; — il réitère son intercession en faveur de Dorothée Huss, bannie de la ville. — Le baron de Stauffen et Rodolphe de Blumeneck sollicitent l'élargissement de Jean de Falckenstein, incarcéré à Strasbourg. — L'évêque informe Walter Spender et Diebold Pfaffenlap qu'il a fixé une audience pour juger les contestations pendantes entre l'héritier de feu Jaques Pfaffenlap et Huna de Wangen; — il prie le magistrat de délivrer à Walter Schwend des pièces dont il a besoin pour soutenir son procès contre Jaques Mosung; — il réclame les revenus de la chapelle de Cosswiller que l'avoué de Marlenheim a perçus.

AA. 1880. (Liasse.) — 4 cahiers et 2 pièces papier en bon état.

1515. 1516. — Pièces relatives aux contestations de l'évêque Guillaume et de son chapitre avec le magistrat au sujet de l'avouerie épiscopale, des tribunaux séculiers de Strasbourg dépendant de l'évêché, au sujet de l'office de burgrave, des tribunaux ecclésiastiques et de l'exercice de leur juridiction.

AA. 1881. (Liasse.) — 57 pièces papier en bon état.

1515. 1516. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg:

L'évêque répond à une lettre du magistrat traitant des intérêts de Nicolas Jœrger; — il défend à Jaques Wurmser de poursuivre Jean Schlemmer devant des tribunaux étrangers; — il sollicite l'admission d'un prêtre épileptique à l'hôpital de Strasbourg; — il informe le magistrat qu'il se fait des enrôlements dont il ne connaît pas le but; — il annonce que François de Sickingen a concentré un corps de cavalerie autour de Worms; — il mande qu'il a fait arrêter l'individu que le magistrat lui a signalé; — il sollicite pour ses colons la remise d'une partie des frais résultant du procès entre les communes de Rangen et de Zehnacker; — il intercède en faveur d'Antoine Rulmann, condamné à une amende et au bannissement; — il demande que l'héritage laissé par la femme de Jean Strelemacher soit partagé entre celui-ci et Valentin Pflüger, et que la saisie y apposée par Brigitte Beumer soit levée; — il prie le magistrat de mettre le maître paveur George à sa disposition. — Les conseillers épiscopaux demandent l'ajournement des conférences fixées

pour accommoder un différend entre l'évêque et la ville de Strasbourg. — Le prélat fait appel à l'intervention du magistrat auprès de Jean de Gottesheim, pour que celui-ci n'actionne pas devant le tribunal de Rothweil les habitants de Saverne avec lesquels il est en procès ; — il écrit en faveur de Diebold Guck, en procès avec le messager Wagner de Strasbourg ; — il recommande au magistrat le nommé Wolf de Schwytz ; — il le remercie de ses renseignements sur la ligue de Souabe, et fait savoir qu'il enverra ses délégués à l'assemblée de Schlestadt, convoquée pour délibérer sur cet objet ; — il convoque les députés de Strasbourg à Saverne ; — il annonce qu'un corps d'armée s'est dirigé sur Bitche, après avoir campé à Sarreguemines ; — il répond à une lettre du magistrat qui lui signale des enrôlements de troupes ; — il intercède en faveur de Barthélemi Kugelbach, menacé du bannissement pour s'être battu avec un Strasbourgeois ; — il prie le magistrat de lui céder des tuiles ; — il annonce la vérification des caisses du Zollkeller ; — il recommande George Wundshart, qui désire entrer au service de la ville ; — il intervient au sujet du procès pendant entre Werner Gruninger et Nicolas Rebstock ; — il demande la permission de faire recueillir les témoignages dont il a besoin pour soutenir son procès contre le margrave de Bade ; — il intercède en faveur de Diebold Scheydenmacher, banni de la ville pour meurtre ; — il annonce l'arrivée prochaine de son chancelier à Strasbourg ; — il demande l'exemption des droits de douane pour des vins qu'il veut expédier à l'évêque de Munster ; — il fait savoir qu'il enverra des délégués à Strasbourg, pour conférer avec ceux de la ville au sujet de l'assassinat commis à Marlenheim ; — il annonce la présence de deux mille hommes de troupes à Cappel, et fait savoir qu'il y a en tout cinq mille hommes qui demandent à passer le Rhin ; — il remercie le magistrat de l'avis qu'il lui a donné du passage de troupes par Fribourg et la vallée de la Kinzig ; — il mande que le duc de Lorraine a concentré ses troupes à Sarrebourg ; que le seigneur de Geroldseck s'est rendu avec ses gens de Saverne à Saint-Jean, et, qu'après y avoir campé, il s'est mis en route pour Neuwiller ; — il annonce que le chevalier Jean de Hadstatt s'est emparé de Saint-Hippolyte ; — que le seigneur de Geroldseck et les Lorrains se trouvent en présence et qu'on s'attend à une bataille ; — qu'on fait de grands préparatifs dont on ignore le but. — L'évêque demande l'ajournement de l'audience fixée pour accommoder son différend avec Claude Bœcklin ; — il déclare ne vouloir accepter l'héritage du chanoine Conrad Egell qu'à condition que les créanciers renoncent à la moitié de leurs prétentions ; — il demande réparation des violences commises par Jean Koch contre le curé de Friedesheim ; — il prie le magistrat d'ajourner l'abornement de l'Œdenwald ; — il cite Jean Jœrger devant le tribunal des feudataires ; — il intercède en faveur de Wolf Heyn, banni de la ville pour coups et blessures. — Les conseillers épiscopaux font appel à la sévérité du magistrat contre un individu soupçonné d'avoir commis un meurtre à Avolsheim.

AA. 1882. (Liasse.) — 61 pièces papier en bon état.

1517. 1518 (suite). — L'évêque intercède en faveur du capitaine Jean, banni de la ville de Strasbourg ; — il sollicite un délai pour les habitants de Nordheim, qui ne peuvent acquitter les rentes en vin qu'ils doivent à des Strasbourgeois ; — il annonce l'ouverture des troncs du Zollkeller. — Les conseillers épiscopaux demandent des renseignements sur Gaspard Lochmüller, arrêté à Saverne et soupçonné de faire partie de la ligue des paysans dite *Bundschuh* ; — il intercède en faveur du forgeron Jean Wiss, condamné à mort ; — il prie le magistrat de faire délivrer à la femme de George Gunthram les 50 florins que feu Daniel Spirer lui a légués ; — il demande son intervention pour accommoder le différend qui a surgi entre Blaise de Mülnheim, maître de la corporation des pelletiers de Saverne, et des bourgeois de Strasbourg, au sujet du commerce des peaux ; — il ordonne à son vassal Martin Sturm de le rejoindre avec toutes les forces dont il dispose, parce qu'il redoute une invasion ennemie ; — il intercède en faveur de Jean Fröhlich, de Jaques Kran et de Nicolas Birkel, bannis de la ville de Strasbourg ; — il convoque les délégués de cette dernière ville à Saverne, pour concerter les mesures nécessaires à la défense du pays ; — il demande pour le tailleur de pierres Castorius la permission de se mettre à sa disposition ; — il se plaint de ce qu'on a obligé son garde des sceaux à payer les droits de péage au pont du Rhin ; — il donne des renseignements sur les contestations entre Bastien Erb et Wolf Duchscherer, au sujet d'une dette pour laquelle ce dernier a fourni caution ; — il demande l'intervention du magistrat, pour que George Kerner ne soit pas troublé dans la jouissance d'un bien rentier qu'il cultive à Ostwald ; — il intervient dans le procès soutenu par son secrétaire George Kerner contre Jaques Baumgartner et Batt de Duntzenheim, à la suite de la saisie mise sur des biens sis à Kleinfranckenheim et appartenant à ces derniers ; — il indique les raisons pour lesquelles les biens de Luc Schnyder de Dossenheim ont

été saisis à Saverne ; — il intercède en faveur de Pancrace de Wilsperg, de Michel Villinger et de Jean Scheublin, bannis de la ville de Strasbourg ; — il écrit au magistrat qu'il ordonnera une enquête sur la conduite de son péager à Hermolsheim ; — il lui communique une lettre du chanoine Sigismond d'Obernai, qui se plaint des procédés dont il a été l'objet de la part des autorités de la ville, à l'occasion d'un différend survenu entre lui et un bourgeois de Strasbourg au sujet d'un cheval ; — il intercède en faveur de Wirich Demut et de Jean Wilther, bannis de la ville ; — il fait présent au magistrat d'une pièce de gibier ; — il recommande les intérêts de Simon Kürsner de Saverne, en procès avec un bourgeois de Strasbourg. — Pièces relatives au procès pendant entre Adolphe Erlin et le chanoine André Wolf. — L'évêque informe le magistrat qu'il fait un prêt de 50 florins aux habitants de Kirchheim ; — il intercède en faveur de Jean Wuestenbecher, banni de la ville ; — il sollicite la remise des peines encourues par Gaspard Westermann pour menaces faites à un concierge de la ville ; — il se plaint de ce que les habitants d'Illwickersheim réclament la dîme d'un bien rentier que son secrétaire George Kerner possède dans cette commune ; — il communique au magistrat une supplique de Diebold Gut, accusé d'avoir excité les habitants de Marlenheim contre l'autorité ; — il annonce l'ouverture des troncs du Zollkeller ; — il intervient en faveur de son chancelier, qui réclame un titre de rentes ; — il recommande George Gross, qui désire entrer au service de la ville ; — il sollicite la remise de la peine du bannissement prononcée contre Laurent Ersam ; — il s'emploie auprès de Frédéric de Gottesheim, pour qu'il accorde des délais de paiement aux habitants de Dambach ; — il prévient que Laurent-Jean Rebich de Soultz a été placé sous tutelle ; — il sollicite en faveur du cuisinier Valentin Semer, banni de la ville.

AA. 1883. (Liasse.) — 58 pièces papier en bon état.

1519-1521 (suite). — L'évêque demande la mise en liberté du messager de Rhinau, retenu prisonnier par les habitants de Grevenhausen ; — il communique au magistrat une lettre de l'avoué de Marmoutier, dénonçant les mauvais procédés de Nicolas Meyer, bailli du Kochersberg, à l'égard des sujets de l'évêché, et demande qu'on y mette fin. — Les conseillers épiscopaux se plaignent également des procédés de Nicolas Meyer envers Frédéric Lebell, curé de Duntzenheim. — L'évêque se plaint d'empiètements commis par les habitants d'Illwickersheim sur des terres de l'évêché ; — il fixe une audience pour entendre la réponse de Bernhard Fidler aux accusations portées contre lui par Jaques Wetzel de Marsilly ; — il intercède en faveur d'Etienne Volck, banni de la ville ; — il demande la livraison d'une chaîne, commandée à feu Jean de Haguenau, et saisie par les créanciers du défunt ; — il sollicite la grâce de Marguerite de Durlach, condamnée à une amende et au bannissement ; — il fixe une audience pour juger le conflit entre le comte Philippe de Hanau et Jean Rybell et consorts. — Le comte Philippe annonce au magistrat que Jean de Braubach et Jean Rybell ont incendié le village de Hattmatt. — L'évêque adresse au magistrat les renseignements fournis par Blaise de Mülnheim, bailli de Benfeld, sur les contestations de Bernhard Fidler avec les habitants de Sand ; — il correspond avec le magistrat au sujet d'infractions commises par le tisserand Balthasar Minderer au jugement rendu contre lui ; — il prie le magistrat de défendre à Mathias Landvogt et à Jean Lentz de poursuivre Jean Wintz devant des tribunaux étrangers ; — il demande la délivrance de pièces dont la veuve Hélène Grins a besoin pour soutenir son procès contre Jaques Helwig, vicaire de Saint-Thomas ; — il annonce la prochaine vérification des troncs du Zollkeller ; — il demande une expédition des conventions passées entre Wendelin de Mülnheim et son cousin George de Mülnheim, à l'usage du premier ; — il fixe une audience pour juger l'affaire du nommé Wendling de Saint-Jean ; — il intercède en faveur de Jean Gold, banni de la ville ; — il prie le magistrat de faire expédier les tuiles commandées pour la couverture de l'église de Bischofsheim ; — il en demande cinq mille cinq cents pour la couverture de l'église d'Ergersheim ; — il sollicite la remise de la peine du bannissement prononcée contre Michel Schill et Gaspard Wuestenberger ; — il se plaint de ce que Diebold Pfaffenlap a fait une coupe de bois dans la forêt appelée *Struet* et appartenant à l'évêché ; — il intercède en faveur d'Adolphe Winter et de Lienhart Burger, bannis de la ville ; — il demande l'intervention du magistrat dans le procès pendant entre Jaques Mosung et les héritiers de feu Jaques Hebdenschilt ; — il prie le magistrat de mettre à sa disposition le conducteur des travaux de la ville ; — il le remercie de lui avoir annoncé l'arrivée du roi romain à Strasbourg ; — il fait savoir qu'il a chargé le bailli du Kochersberg de faire une enquête sur les différends entre les communes de Crastatt et de Wasselonne ; — il dénonce au magistrat l'usure pratiquée par le messager Steub envers Marc Jerg ; — il annonce qu'une troupe de cavaliers est sortie de Vergaville, et qu'on suppose qu'elle rejoindra le duc de Wurtemberg ;

— il donne des renseignements sur la valeur des prétentions que fait valoir Madeleine Bannwart; — il prie le magistrat de mettre à sa disposition des hommes de l'art, pour diriger des travaux qu'il veut faire exécuter au moulin de Wickersheim à la haute tour; — il mande qu'il a donné ordre aux habitants de Wiwersheim de seconder ceux qui sont chargés du renouvellement des limites du bien rentier que la ville de Strasbourg possède dans cette commune; — il fait savoir que, sur l'intercession du grand chapitre, il a renoncé à poursuivre le fermier de Westhofen, qui a commis un délit de pêche; — il annonce que François de Sickingen rejoindra l'empereur avec les troupes qu'il a rassemblées; — il recommande les intérêts de la femme de Jean Behem d'Eckartswiller; — il intercède en faveur du boucher Michel et de Jean Menwyler, bannis de la ville; — il prie le magistrat de laisser passer franche de droits une cloche fondue à Strasbourg pour la commune de Dachstein; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour des vins qu'il veut expédier à Worms; — il recommande Bernhard Lucke de Lubeck; — il convoque les délégués de la ville à Eberheimmünster pour inspecter le cours de l'Ill; — il repousse l'accusation portée contre lui et ses gens d'avoir chassé dans les vignobles de Marlenheim, de Nordheim et de Kirchheim.

AA. 1884. (Liasse.) — 67 pièces papier en bon état.

1522-1526 (suite). — L'évêque sollicite la mise en liberté de Denys Entringer, procureur du tribunal ecclésiastique, emprisonné à Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux accusent réception d'une lettre du magistrat relative à un prêtre atteint de la lèpre. — L'évêque intercède en faveur de Gaspard Westermann, banni de la ville; — il dénonce au magistrat les menaces proférées par Nicolas Meyger contre Nicolas Zorn, desservant de la chapelle de Wiwersheim; — il sollicite l'admission du chapelain Gabriel Rasp à la léproserie de l'Eglise rouge; — il prie le magistrat d'obliger Jean Conrad à dédommager Diebold Pfetz, qu'il a fait condamner devant le tribunal de Rothweil; — il intercède en faveur de la fille de la veuve de Jean de Metz, incarcérée à Strasbourg sous la prévention d'avoir incendié une maison; — il demande la délivrance de pièces nécessaires à Louis Sattler pour soutenir son procès contre Jean Meyer; — il prie le magistrat de faire mettre la fille de Bastien Joham en possession d'un héritage qui lui est dû par Frédéric de Gottesheim et Philippe de Duntzenheim. — Les chanoines Guillaume de Bitche et Arnold de Manderscheid intercèdent en faveur de Catherine Butenheimer, condamnée au bannissement. — L'évêque prie le magistrat de faire délivrer, par le gendre du nommé Schlegel, à Nicolas Metzger des papiers dont celui-ci a besoin pour soutenir son procès contre la commune de Willgottheim; — il proteste contre l'arrestation de Veit Kegler, relevant de la juridiction épiscopale, et demande sa mise en liberté; — il intercède en faveur de Gaspard Murer, banni de la ville; — il fait savoir qu'il communiquera au grand chapitre la lettre du magistrat traitant des vices de construction des églises de Benfeld et d'Ettenheim; — il intercède en faveur de l'aubergiste Jacob, banni de la ville; — il intervient dans le procès pendant entre Thomas Lœser et plusieurs habitants d'Ernolsheim, pour obtenir la cessation des poursuites dirigées contre ces derniers devant la cour de Rothweil et leur mise en liberté; — il prie le magistrat de refuser à l'imprimeur Wœlfflin la permission de publier la traduction allemande du livre de Martin Luther intitulé « *de abroganda missa* »; — il se fait l'organe des plaintes de Catherine Brunck au sujet des procédés de son beau-frère, qui, malgré un procès en matière de succession pendant entre eux, s'est emparé du contenu d'une maison qu'elle possède à Strasbourg; — il sollicite une commutation de peine pour Jean Hammerer; — il signale la présence de cinq cents cavaliers et de six compagnies de piétons à Wœrth; — il prie le magistrat d'engager les personnes dont il lui adresse la liste nominative, à déposer dans le procès qu'il soutient contre les seigneurs de Mülnheim; — il mande que le margrave Philippe de Bade l'a informé de l'intention des Français d'envahir le pays de Luxembourg, et prie le magistrat d'envoyer quelques maîtres arquebusiers à Saverne, pour qu'il puisse les mettre à la disposition de ce prince; — il communique au magistrat une supplique de Henri Wurm, à l'effet d'obtenir l'élargissement de Wolf Hundt, condamné par l'official à la prison pour avoir mangé de la viande en carême, et recommande qu'on agisse de façon que cette affaire ne fournisse pas matière à scandale; — il intercède en faveur de Jaques Keck, banni de la ville; — il intervient dans les contestations entre Valentin Lutz et les habitants de Dahlenheim, au sujet de réclamations d'argent réciproques; — il écrit au magistrat touchant les contestations entre la femme de Benoît Steinmetz et la veuve de feu Conrad Wœlfflin, à cause de l'héritage de ce dernier. — Protestation des autorités de Strasbourg contre un acte d'appel à elles signifié au nom de l'évêque, à propos de prétendues innovations introduites par

elles. — Le prélat fait savoir qu'il a été informé que les troupes licenciées du duc de Lorraine ont l'intention de se joindre aux paysans révoltés. — Les conseillers épiscopaux fournissent des renseignements au sujet de prétendues menaces proférées par le schultheis de Soultz contre Jean Grün. — L'évêque renseigne le magistrat sur la marche du procès pendant entre Ursule Keyser et Jaques Ruel; — il demande qu'on oblige Jean Conrad à désigner la personne qui a rédigé la lettre injurieuse qu'il a adressée à l'official. — Les conseillers épiscopaux écrivent au magistrat au sujet d'une réclamation d'argent faite par Jaques Beck à la veuve de feu Pierre Grieneisen. — Sauf-conduit donné par lesdits conseillers à Wendelin Murer. — Les mêmes interviennent en faveur du curé de Dachstein, poursuivi et injurié par le cordonnier Béat Schwab; — ils demandent un sauf-conduit pour Étienne Scheudenbogen, désirant visiter la foire de Strasbourg; — ils répondent aux lettres du magistrat relatives à Jean Purpner et Pierre Wolff; — ils le prient de faire payer à Jean Quinckner ce que lui doit Bernhard Straub; — ils demandent que l'action intentée aux habitants de Bischofsheim, en vue de la restitution de bestiaux appartenant à des Strasbourgeois, soit suspendue. — L'évêque fait savoir que la famille de feu Louis Lorentz refuse de se prêter à un arrangement amiable avec le meurtrier du défunt, George Ludemann; — il intervient en faveur de l'abbé de Marmoutier, poursuivi par ses créanciers. — Missive adressée au magistrat par Jaques d'Oberkirch, relativement au conflit survenu à la suite d'une saisie de bestiaux faite par les habitants de Bischofsheim à ceux de Krautergersheim. — L'évêque demande la convocation du conseil des XXI pour lui soumettre la missive qu'il a adressée au magistrat. — Les conseillers épiscopaux écrivent à ce dernier au sujet de la fixation des audiences pour le jugement des affaires de Jean Herder, de la veuve et des héritiers de George Lusch; — ils demandent que les contestations entre Jaques Quinckner et André Boner, touchant l'emploi de péager à Sarrebourg, soient portées devant la juridiction épiscopale; — ils interviennent dans les contestations des habitants de Bischofsheim avec Luc Lauffenburger, Diebold Pfaffenlap et George de Neueneck, au sujet d'une saisie de bestiaux faite au détriment de ces derniers.

AA. 1888. (Liasse.) — 48 pièces papier en bon état.

1527-1530 (suite). — L'évêque et ses conseillers déclarent au magistrat qu'ils ne sauraient permettre à George Ludemann, le meurtrier de feu Louis Lorentz, de cultiver les terres qu'il possède à Dahlenheim. — Le prélat demande un sauf-conduit pour Étienne Scheudenbogen, désirant se rendre à la foire de Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux fournissent des renseignements sur des Strasbourgeois fugitifs. — L'évêque refuse de faire lever la saisie mise sur les biens de Henri Gerber, qui a quitté Saverne pour acquérir le droit de bourgeoisie à Strasbourg; — il sollicite l'élargissement du schultheis de Dahlenheim, emprisonné sur la requête de Médard Runckel; — il réclame pour Philippe de Kageneck et les jeunes seigneurs de Wilsperg le droit de nommer le curé de Saint-Oswald; — il recommande les intérêts d'Étienne Usinger, vicaire de la cathédrale, en procès avec Gaspard Baldung; — il ordonne à l'abbesse de Sainte-Catherine de se rendre auprès de lui pour recevoir des communications émanant de l'empereur; — il communique les plaintes de Philippe de Kageneck, de Henri et George de Rothenbourg, Conrad Bechthold et Jaques Münch de Wilsperg, au sujet de la nomination faite par le magistrat d'un curé à Illkirch, sans égard pour leurs droits; — il répond à l'intercession du magistrat en faveur de Mathias Wurm, accusé de participation à l'insurrection des paysans; — il ordonne au prieur des franciscains d'envoyer un délégué à Molsheim pour recevoir des ordres de l'empereur; — il répond à une lettre du magistrat, relative à la délimitation des banlieues de Marlenheim et de Wasselonne; — il demande qu'on active le procès soutenu par Nicolas Schlosser contre Fritsch Metzger et pendant devant la chambre des XIII; — il ordonne au prieur des dominicains d'envoyer un délégué à Saverne pour recevoir des communications venant de l'empereur. — Même ordre donné à l'abbesse de Saint-Nicolas et au prieur des Augustins; — il fixe le jour d'une audience à Catherine Balburn; — il justifie la saisie apposée sur les biens de la veuve de feu Henri Frauendienst, qui a quitté Saverne afin de se soustraire aux poursuites dont elle était menacée pour avoir injurié les femmes Zimmermann et Pfeffer; — il signale l'apparition de cinq cents cavaliers à Vergaville dans le Westrich. — Les conseillers épiscopaux informent le magistrat que la connaissance du procès pendant entre l'abbé de Marmoutier et Hammann d'Olwisheim ne saurait lui être attribuée, vu que cette cause est du ressort du tribunal ecclésiastique; — ils fournissent des renseignements sur les contestations entre Barbe Neu et les héritiers de feu Jean Durchschuss. — L'évêque sollicite la mise en liberté du schultheis de Dahlenheim, incarcéré sur la requête de Médard Runckel; — il annonce qu'il fera prendre des renseignements sur la

défaite subie par Frédéric Prechter; — il communique le rapport fait à ce sujet par deux de ses serviteurs; — il demande la suspension des conférences entre le magistrat et les vicaires du grand chœur, au sujet de la nomination des pasteurs; — il fait savoir qu'il enverra un de ses conseillers à Strasbourg, pour régler avec le magistrat la question des dettes contractées par l'évêché envers la ville; — il s'informe des motifs de l'incarcération de Fridolin Meyer, notaire du tribunal ecclésiastique; — il informe André Rothenbourg, curé de Wasselonne, qu'il a fixé le jour de l'audience pour accommoder ses contestations avec le curé de Crastatt; — il convoque les députés de la ville à Molsheim; — il fait savoir qu'il a abandonné sa part de glandée dans la forêt de Cosswiller aux habitants de cette commune et à ceux de Rumolsweiler, et prie le magistrat de leur accorder la même faveur; — il ajourne des conférences fixées à Molsheim au sujet d'affaires ecclésiastiques; — il informe le magistrat qu'il a donné ordre de cesser les poursuites contre George Ulric, débiteur du couvent d'Eschau; — il se déclare prêt à satisfaire aux prétentions du couvent des franciscains, dès qu'il sera assuré de leur validité; — il demande la levée de la saisie mise par Henri de Neueneck sur des arrérages revenant à la supérieure du couvent de Saint-Jean; — il fixe un jour pour conférer avec le magistrat sur des affaires d'argent; — il lui écrit au sujet de chevaux pris à Jean Mausser et à Étienne Vogt; — il recommande Jean Püttlinger à Reinbold et Louis Vœltsch pour la cure de Stützheim. — Les conseillers épiscopaux font valoir les droits de l'évêque sur la succession de Pierre Rabynolt, vicaire de Saint-Thomas. — Le prélat prie le magistrat de mettre l'ingénieur Diebold à sa disposition, pour diriger des travaux d'endiguement du Rhin près de Rhinau; — il répond au magistrat, intervenant en faveur de George Ludemann, en procès avec Jaques Mülmeyer.

AA. 1556. (Liasse.) — 1 parchemin et 17 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1529-1536. — Correspondance relative au différend soulevé entre l'évêque Guillaume de Hohenstein et Jaques de Dettlingen à la suite de la revendication faite par ce seigneur, pour lui et ses sujets de Scharrachbergheim, du droit de couper du bois dans la forêt épiscopale dite *Struth*. — Convention passée entre le magistrat et le grand chapitre au sujet des droits de péage à percevoir au pont du Rhin et à Graffenstaden.

AA. 1557. (Liasse.) — 62 pièces papier en assez bon état.

1531-1533. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg:

L'évêque prie Daniel de Mülnheim de sonder les intentions du magistrat à l'égard des habitants de Holtzheim; — il promet de donner satisfaction aux prétentions élevées par Jean Jœrger contre Pierre Elnhart; — il fixe une audience pour le jugement du procès pendant entre l'abbé d'Altorf et le nommé Bürklin de Strasbourg; — il promet de s'occuper de l'affaire de Jean Klingenberger dès son arrivée à Mayence; — il demande un délai pour le paiement des rentes à servir à la ville par le bailliage de Bernstein; — il correspond avec le magistrat au sujet du remboursement des sommes qu'il doit à la ville; — il convoque les délégués de la ville à Molsheim, afin de s'entendre avec eux sur la répartition à faire entre les villages qu'ils possèdent en commun, de l'impôt voté par la diète d'Augsbourg pour faire la guerre aux Turcs; — il fait savoir que Jaques Mülmeyer exige 50 florins pour renoncer à ses poursuites contre Jean Ludemann; — il prie le magistrat de s'employer auprès de Martin de Bade, chanoine de Saint-Thomas, pour qu'il délivre à l'intendant d'Obersteigen quelques documents concernant ce couvent; — il demande une copie de l'acte par lequel l'évêque Guillaume de Diest a vendu à la ville de Strasbourg une rente annuelle de 800 florins, assise sur les villes de Molsheim, Dambach et Bœrsch; — il demande qu'Augustin Rulmann soit obligé de rembourser à Mathias Wolf les frais de procédure qu'il lui a occasionnés par ses poursuites devant la cour de Rothweil; — il intervient dans le procès pendant entre Conrad Reyff et Laurent Scher, au sujet de la dette contractée par celui-ci envers le premier; — il fournit des renseignements, avec pièces à l'appui, sur les contestations entre Catherine Balburn et Jaques Schmidt et consorts de Saverne; — il intercède en faveur de la femme Travel, bannie de la ville; — il donne des explications sur l'action intentée par le schultheis de Saverne à Agnès, veuve de feu Jean Schmidt, parce que celle-ci a nié un contrat passé par elle avec son fils devant ce fonctionnaire; — il fait des observations sur le recès des conférences qui ont eu lieu au sujet de différentes affaires, notamment touchant des arrérages de rentes et d'autres dettes que la ville lui réclame; — il convoque des conférences à Molsheim pour procéder à la révision de l'ordonnance qui règle le commerce des grains; — il prie le magistrat de ne pas grever d'impôts la succession de feu Nicolas Kilian, son official; — il demande

que la ville réduise à trois hommes le contingent à fournir par le bailliage de Marlenheim; — il dénonce les contraventions commises par les habitants de Gerstheim, d'Obenheim et de Boftzheim aux ordonnances qui règlent le commerce des grains. — Les autorités d'Offenbourg sollicitent l'intervention du magistrat de Strasbourg pour amener un accommodement entre les héritiers de feu Jaques Gysebrecht et l'évêque Guillaume. — Ce prélat prie le magistrat de lui vendre une parcelle de terre attenante au Münchhof à Still, où il veut établir un étang; — il demande une expédition authentique du testament de Jaques Gysebrecht; — il fixe la date de conférences à Molsheim pour prendre des mesures contre l'accaparement des grains; — il demande que certaines dispositions du règlement pour la vente des grains soient mieux précisées, et que le magistrat tienne la main à leur observation; — il propose de s'entendre sur l'application de moyens propres à empêcher l'enchérissement des grains; — il fait savoir qu'il a convoqué les créanciers de feu Jean Hertz; — il adresse au magistrat ses observations sur le recès de conférences tenues au sujet de questions litigieuses pendantes entre lui et la ville; — il s'informe de la manière dont le droit d'escorte a été pratiqué dans le bailliage d'Ettenheim du temps où celui-ci était engagé à la ville de Strasbourg; — il intervient dans les contestations entre son conseiller François Pauwel et les administrateurs de l'ancien couvent de Saint-Guillaume, qui lui réclament une redevance pour une maison qu'il possède en ville; — il intercède en faveur de Laurent Diemann, condamné au bannissement; — il prie le magistrat d'intervenir, afin de faire accepter par Melchior Hertzog les propositions qui lui ont été faites pour l'extinction de la dette que feu Jean Hertz a contractée envers lui; — il répond à l'intercession du magistrat en faveur de George Bamberger, par l'exposé des raisons qui ont motivé la destitution de celui-ci des fonctions de schultheis à Molsheim; — il dénonce des actes de violence commis par le garde forestier Valentin; — il sollicite l'élargissement de Sixt et de Hammann de Rumolsweiler, incarcérés à la suite d'une rixe avec le prédicant de cette localité. — Conditions de paiement faites à l'évêque par le magistrat lors du rachat d'Ettenheim, engagé à la ville.

AA. 1888. (Liasse.) — 50 pièces et cahiers papier en assez bon état.

1532. — Documents relatifs au différend du magistrat avec l'évêque Guillaume, le grand chapitre et les autorités de Molsheim, au sujet du droit des habitants d'une localité de changer de lieu de domicile (*freier Zug*), différend soulevé à l'occasion du départ de Martin-Jean Stephan, aubergiste de l'Ours, parti de Molsheim pour se fixer à Strasbourg :

Correspondance de l'évêque avec le magistrat, instructions à l'usage des délégués de ce dernier auprès du prélat et du grand chapitre, copies de privilèges, mémoires, délibérations, décisions prises.

AA. 1889. (Liasse.) — 58 pièces papier en bon état.

1534-1537. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg:

L'évêque fait valoir ses droits sur la succession de feu Nicolas Brumat, de son vivant vicaire à la cathédrale; — il prie le magistrat de faire restituer aux habitants de Bischofsheim les pièces qu'ils ont déposées à la chancellerie de Strasbourg, à l'occasion de leur procès qu'ils avaient engagé avec la commune de Krautergersheim au sujet de la *Schœnmatten ;* — il accorde un sauf-conduit à George Bamberger; — il fixe une audience à Saverne pour procéder au partage des biens délaissés par la femme de Jean Cremer; — il demande que la corporation des pelletiers soit tenue à l'observation des dispositions relatives aux fonctions de maître de la tribu; — il se plaint des infractions commises, au détriment de ses sujets, aux ordonnances qui règlent le commerce des grains; — il répond à une lettre d'intercession du magistrat en faveur de Nicolas Bader, en désaccord avec le bailli de Marlenheim ; — il fixe le jour d'une audience aux pêcheurs de Strasbourg, pour qu'ils répondent aux réclamations produites contre eux par Philippe de Ramstein, qui tient à fief la pêche dans la Bruche; — il demande que les contestations de Catherine, fille de Jean Hügel, avec Gaspard, fils de Diebold Nol, soient portées devant la juridiction ecclésiastique; — il demande réponse à la lettre qu'il a écrite au magistrat touchant les arrérages de rentes dus par la commune d'Ittenheim à feu Jean Hertz; — il sollicite la remise partielle de l'amende infligée à Nicolas Küffer; — il accorde la remise des droits de douane pour des céréales achetées par la ville de Strasbourg dans le Westrich ; — il demande un sauf-conduit pour les frères Jean et Michel Dolen de Dingsheim ; — il prie le magistrat de permettre à Jaques Sockel, juge d'instruction épiscopal, de recevoir la déposition des habitants de Strasbourg dans le procès pendant entre Jean Franck et Michel Heu ; — il intercède en faveur du nommé Wolf de Bebelnheim, incarcéré à la requête

de l'intendant de Saint-Jean; — il fixe une audience pour régler les contestations entre les habitants de Nordheim et ceux de Fessenheim, au sujet de la construction d'un presbytère ; — il demande que les administrés du magistrat paient leur part contributive aux frais de renouvellement des membres du tribunal de Nonnenweyer; — il prie le magistrat d'agir pour que les habitants d'Ittenheim acquittent les arrérages dus à feu Jean Hertz et provenant de la chapellenie de Saint-Michel; — il réclame son droit de juridiction sur le curé de Kirchheim, poursuivi pour s'être rendu coupable de voies de fait sur la personne de Michel Blanck, greffier de Marlenheim; — il donne des détails sur les contestations entre Henri Beheim et Jean Feist, au sujet de leur droit de propriété sur des terres; — il refuse aux Strasbourgeois l'exemption des droits de douane à Oberkirch et Oppenau, et demande que le nommé Büttel soit tenu à acquitter ceux qu'il doit; — il mande qu'il a fait lever, par considération pour le magistrat, la saisie mise sur des vins appartenant à Mathias Thomann de Thalheim. — Correspondance et pièces relatives à la captivité de Nicolas Sauer de Dambach, qui s'est fait recevoir bourgeois à Strasbourg après avoir participé à la révolte des paysans. — L'évêque fixe une audience pour juger les contestations entre le schultheis et le bailli de Marlenheim; — il prie le magistrat d'envoyer deux hommes de l'art à Rhinau, pour diriger les travaux d'endiguement du Rhin ; — il sollicite la grâce de Béat Storck, qui, à la suite d'une rixe, a pris la fuite pour échapper à l'emprisonnement; — il demande la permission pour Thomas Vischer de s'établir à Saverne; — il intervient dans le procès pendant entre Jaques Pfister et Michel Blanck, au sujet de la succession délaissée par Vaubourg Muffler, femme de ce dernier; — il dénonce les actes de violence commis par Gabriel Rebstock, avoué de Fürsteneck, envers les habitants d'Ortenberg, et demande satisfaction ; — il communique des renseignements sur l'apparition de troupes françaises aux environs de l'abbaye de Senones près de Saales. — Correspondance et pièces relatives aux accusations portées contre Melchior Horneck de Hornberg, abbé de Gengenbach, au sujet de son administration et de ses mœurs. — Mémoire justificatif de ce prélat. — L'évêque intercède en faveur de Diebold Karcher et de sa femme, bannis de la ville; — il intervient pour faire obtenir à Bastien Tuchscherer et à son beau-frère la part d'héritage qui leur revient de leur mère et belle-mère; — il intercède en faveur de Jean Ungerer, condamné au bannissement; — il s'informe si le cavalier arrêté à Rumolsweiler, pour avoir voulu prendre du service en France, s'y trouve encore ou s'il a été relâché; — il demande que le magistrat fixe un jour pour délibérer sur le sort d'un soldat français fait prisonnier et pour faire prêter serment à Jean Schæffer, péager au pont du Rhin.

AA. 1860. (Liasse.) — 1 parchemin et 86 pièces papier en bon état; 3 sceaux.

1537. — Documents relatifs au conflit survenu, en 1537, entre l'évêque Guillaume de Hohenstein et le magistrat de Strasbourg au sujet du rachat de Benfeld et du Kochersberg, engagés à la ville depuis 1394, et notamment à propos du remboursement des sommes que celle-ci y avait dépensées en constructions :

Missives échangées entre le magistrat et l'évêque, entre les autorités de Benfeld et le landvogt Conrad de Rechberg. — Instructions données aux délégués. — Rapports. — Procès-verbaux des délibérations. — Recès. — Pièces de comptabilité.

Conventions passées entre l'évêque Guillaume de Hohenstein, le grand chapitre et le magistrat au sujet du rachat de Benfeld et du Kochersberg.

AA. 1861. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1537.1538. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat au sujet de Lienhard Simon de Soultz, qui, en 1525, avait été l'un des chefs des paysans révoltés et avait été gracié par le prélat, sous condition de ne jamais quitter Soultz pour transférer son domicile ailleurs, mais qui a rompu son engagement en se faisant recevoir bourgeois de Strasbourg.

AA. 1862. (Liasse.) — 35 pièces papier en bon état.

1538-1541. — Correspondance de l'évêque Guillaume avec le magistrat de Strasbourg.

L'évêque réclame pour lui et les siens l'exemption des droits de douane au pont du Rhin. — Correspondance et pièces relatives à la captivité de Guillaume Walbach, emprisonné par l'évêque pour offenses et voies de fait envers le curé de Mackenheim. — Le prélat adresse au magistrat un relevé d'incendies récents qui ont eu lieu dans différentes parties de l'empire; — il le prie d'accommoder les contestations entre les communes de Bischofsheim, de Blæsheim et d'Ergersheim; — il demande que Henri Batt soit tenu de remplir ses obligations de tuteur envers ses frères et sœurs; — il propose de fixer la date d'une audience à Oberkirch, pour concilier le différend entre Gabriel Rebstock

et la commune d'Eschenbühl ; — il intervient en faveur de la veuve de Simon Kremer, qui réclame 16 florins à Benoît Messerschmidt. — Jean-George de Rathsamhausen demande l'ajournement des conférences qui devaient avoir lieu avec les tuteurs des enfants de feu Wolf de Rathsamhausen. — L'évêque écrit au magistrat au sujet de la part contributive aux secours contre les Turcs, demandés par l'empire, à imposer aux communes de Friedolsheim, Marlenheim, Kirchheim, Nordheim et Rumolsweiler ; — il demande que Michel Schultheis, tuteur de la fille de feu Oswald Kessler, soit tenu de délivrer à celle-ci l'héritage paternel. — Correspondance relative à la contravention que Jaques de Dettlingen a commise en chassant sur les terres de l'évêché. — L'évêque prie le magistrat d'enjoindre à l'économe de l'Œuvre Notre-Dame de cesser ses injustes poursuites contre Jaques Grav. — Le magistrat demande la mise en liberté de deux Strasbourgeois, capturés contrairement aux stipulations des paix castrenses. — L'évêque consent à l'élargissement d'André Vogt contre caution ; — il proteste contre la défense faite par le magistrat à ses administrés de faire des dépositions devant le tribunal ecclésiastique.

AA. 1863. (Liasse.) — 32 pièces et cahiers papier en bon état.

1538-1540. — Documents relatifs aux débats qui ont eu lieu, en 1538 et 1539, à Haguenau, par-devant le sous-landvogt d'Alsace, arbitre nommé dans l'affaire du rachat de Benfeld et du Kochersberg, au sujet des trois points suivants, formant litige entre l'évêque et la ville de Strasbourg :

1° Anciens frais de constructions, entreprises dans les domaines épiscopaux qui avaient été engagés à la ville sous l'épiscopat de Frédéric de Blanckenheim, et s'élevant à la somme de 2000 livres ;

2° Dépenses faites par la ville pour bâtisses dans le bailliage même de Benfeld, formant le montant de 1459 livres ;

3° Paiement des sommes arriérées dues à la ville par l'évêché, d'un total de 2578 1/2 florins.

Copies de titres et conclusions produites par les deux parties.

AA. 1864. (Liasse.) — 21 pièces papier en bon état.

1540 (suite). — Correspondance de Conrad de Rechberg, arbitre dans l'affaire du rachat de Benfeld et du Kochersberg, avec le magistrat de Strasbourg. — Compromis arrêté entre ce dernier et l'évêque Guillaume. — Correspondance du magistrat avec Daniel Mueg, Martin Betscholt et le docteur Wendelin Bittelbronn, chargés de la défense des intérêts de la ville. — Instructions données à ces députés. — Jugement arbitral prononcé par le sous-landvogt le 22 décembre 1540.

AA. 1865. (Liasse.) — 21 pièces papier en bon état.

1541-1552. — Documents et correspondance concernant les démêlés de Gebhard Rohart de Neuenstein avec les évêques Guillaume de Hohenstein et Erasme de Limbourg, à la suite d'injures et de voies de fait que ce gentilhomme s'est permis envers des bourgeois d'Oberkirch, méfaits pour lesquels il a été arrêté par le bailli Wolf de Windeck, et ensuite relâché sur l'intercession du comte Guillaume de Fürstenberg.

Pièces relatives au droit de chasse dans les vallées d'Oppenau, d'Oberkirch et de Cappel, revendiqué par les familles de Schauenbourg et de Neuenstein.

AA. 1866. (Liasse.) — 4 pièces papier en assez bon état.

XVIe siècle. — Pièces diverses :

Contestations au sujet de la navigation entre Rust, Cappel et Strasbourg et d'un déversoir nouvellement construit sur l'Elzach. — Inventaire d'objets précieux possédés par les évêques Robert, Albert et Guillaume.

AA. 1867. (Recueil.) — 14 cahiers et pièces papier en bon état.

1541. 1542. — Délibérations du conseil des XXI en vue de l'éventualité de la nomination d'un coadjuteur par l'évêque Guillaume de Hohenstein, ou de la vacance du siège épiscopal par suite du décès de ce prélat.

Mémoires traitant la question de l'attitude à prendre par le magistrat, si le grand chapitre nommait le duc de Brunswick ou le comte Jean d'Isenbourg au siège épiscopal de Strasbourg.

Messages adressés par le magistrat au grand chapitre après le décès de l'évêque Guillaume, et délibérations tenues par lui pour amener les chanoines à faire un choix agréable à la ville.

Erasme de Limbourg. (1541-1568.)

AA. 1868. (Recueil.) — 1 parchemin et 73 feuillets et pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1541 - 1568. — Documents concernant l'élection d'Erasme de Limbourg à l'évêché de Strasbourg. Déli-

bérations et mesures prises à ce sujet par le magistrat.

Démêlés et négociations entre ce dernier et le prélat touchant le serment à prêter par lui, garantissant à la ville ses anciens privilèges et usages.

Relation de la cérémonie qui a eu lieu à Saverne, en présence des députés de la ville, à l'occasion de la prestation du serment par l'évêque.

Lettres réversales délivrées par le prélat, pour attester qu'il s'est engagé par serment à maintenir les anciens droits, us et coutumes de la ville de Strasbourg.

Copie de la charte par laquelle l'évêque Erasme autorise la commune de Stotzheim à affecter les revenus des biens de sa banlieue au paiement de ses contributions.

Lettre par laquelle l'intendant et les conseillers de feu l'évêque Erasme font part au magistrat du décès de ce prélat.

AA. 1869. (Liasse.) — 48 pièces papier en bon état.

1541-1544. — Pièces relatives à l'abbaye de Saint-Étienne à Strasbourg.

Correspondance de l'évêque Erasme et du magistrat avec Adélaïde d'Andlau, abbesse de Saint-Étienne, au sujet de la réformation de ce couvent, de ses biens et revenus, des contributions de guerre contre les Turcs à fournir par lui et de l'avouerie de Wangen.

AA. 1870. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1541. 1542. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat de Strasbourg.

L'évêque intercède auprès du magistrat en faveur de Blaise Muntsching, pour lui faire obtenir le paiement du vin qu'il a vendu à Ulric Jæckling; — en faveur des habitants de Matzenheim, dont la récolte a été détruite par la grêle; — de Christmann Meyger, tombé en disgrâce auprès du magistrat pour avoir proféré des paroles imprudentes; — de Wolf Ruess, condamné à une amende; — de Thomas Schachinger et de ses frères et sœurs, qui demandent que leurs biens à Wissembourg soient placés sous tutelle dans cette ville et non à Strasbourg; — du procureur fiscal Jean Rudolf, incarcéré à Strasbourg; — d'un capitaine au service du comte Guillaume de Fürstenberg, sous le coup de poursuites pour avoir tué un habitant de Schiltigheim. — L'évêque prie le magistrat d'agir auprès des scolarques pour qu'ils ajournent toute action contre George Altheimer, nommé au canonicat de Saint-Étienne; — il annonce qu'il a fait mettre en liberté Adam-Jean Hartz, et délivrer à l'économe de l'hôpital de Strasbourg l'avoine achetée par lui; — il demande l'élargissement de Dietrich Crœmer, avoué de Bergbieten; — il prie le magistrat de réconcilier les conjoints Jean Rudolf et de tenir compte au mari du temps qu'il a passé en prison; — il ajourne la vérification des troncs du Zollkeller; — il sollicite pour Jean Lemle un emploi à la douane; — il recommande les intérêts de Mathias Kremer, en procès avec Materne Günther, et ceux de la veuve de Wolf Ott, en contestation avec André Vogt; — il intercède en faveur de Marcel Krop, banni de la ville; — il instigue Nicolas Zorn zum Riet et Jean-Mathieu Museler à se faire indemniser pour des biens qu'ils ont tenus à fief et dont le magistrat s'est emparé; — il intercède en faveur d'Ursule de Pforr, chanoinesse de Saint-Étienne, bannie de la ville; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat demande que les habitants de Marlenheim lui prêtent le serment de foi et hommage; — il prie le magistrat de donner plein pouvoir à des délégués pour traiter avec lui de cette affaire; — il intervient en faveur d'Agathe Museler, qui réclame 8 livres deniers à Valentin Gesell et à Henri Pfister; — il envoie au magistrat copie du mandat impérial prorogeant la diète de Nuremberg; — il le prie de lui indiquer le jour et le lieu où il pourra faire rejoindre par son délégué la commission que la diète de Spire a nommée, pour négocier avec les Suisses au sujet des secours à fournir contre les Turcs; — il correspond avec le magistrat à propos de conférences qui auront lieu à Molsheim en vue des réformes à introduire dans l'église; — il lui adresse le rapport des autorités de Molsheim sur la saisie de vins opérée par le schultheis de cette localité sur l'aubergiste Martin-Jean Steffan, en réponse à la supplique de ce dernier; — il le prie d'engager Jean Fürst à se conformer aux prescriptions qui ordonnent aux propriétaires d'arbres plantés dans les champs et les vignes de les abattre, et demande une réponse aux plaintes élevées à ce sujet par la commune d'Ergersheim contre ledit Fürst; — il fait savoir que c'est au comte Jean d'Isenbourg, custode du grand chapitre, qu'il appartient de confirmer la concession de la chapellenie que le magistrat a faite à Wolfgang Dachstein dans la cathédrale; — il intervient pour faire rapporter un jugement rendu par la tribu des charpentiers de Strasbourg, au détriment de ceux de Saverne, dans les contestations de Jean Hofrichter avec Nicolas Blaise de Saverne et Lienhard de Molsheim, tous charpentiers.

AA. 1871. (Liasse.) — 58 pièces papier en assez bon état.

1543. 1544 (suite). — L'évêque Erasme prie le magistrat d'envoyer un délégué à Guémar pour assister à l'inspection de l'Ill et des autres cours d'eau ; — il intercède en faveur de Lienhard Nox, de Michel Huck et de Jean Peter, condamnés au bannissement; — il répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur de conducteurs de bestiaux, auxquels, sur leur refus d'acquitter les droits de douane, le bailli d'Epfig a fait saisir quelques têtes de bétail; — il intercède pour Adam Zimmermann, banni de la ville; — il propose d'attendre la décision de la diète de Nuremberg pour faire revenir les pièces d'artillerie que la ville et l'évêché ont envoyées à Linz ; — il demande l'ajournement de l'audience fixée pour juger la cause de Diebold Ol ; — il communique les lettres par lesquelles l'abbé d'Altorf et le comte Engelhart de Linange demandent que les communes de Marlenheim, Kirchheim et Nordheim soient tenues d'indemniser l'abbaye d'Altorf des pertes qu'elle a subies, par suite de pillage, lors de la révolte des paysans; — il fait savoir qu'il a l'intention de fixer la date d'une audience pour accorder les parties à l'amiable, et demande l'avis du magistrat. — Correspondance relative au même objet. — L'évêque communique au magistrat l'exposé des motifs qui ont engagé l'abbesse de Saint-Étienne à acquérir le droit de bourgeoisie à Strasbourg; — il sollicite pour Conrad Münch de Wilsperg la permission d'entrer en ville ; — il fait savoir qu'il remet à Conrad Zwyfel les peines qu'il a encourues pour braconnage. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat au sujet de la défense faite par le bailli de Benfeld à Nicolas Clossner d'habiter cette commune. — Le prélat recommande au magistrat les intérêts de Gaspard Busch, intendant du couvent d'Eschau, en instance contre Bernhard Müller, bourgeois de Strasbourg ; — il charge George Hattstein, avoué de Dachstein, de porter à la connaissance du schultheis de Wolxheim les réclamations faites par le notaire André Heid ; — il convoque les conseillers de la ville à Marlenheim, pour concourir à l'accommodement du différend qui s'est élevé entre cette commune et celle de Wangen ; — il écrit au sujet de la procédure à suivre contre Louis Vœlsch, qui a tué Conrad Müller de Rumolsweiler ; — il demande l'exemption des droits de douane pour des vins qu'il fait venir du Mundat. — Lettres d'investiture de fiefs données par l'évêque à Jaques de Windeck, à Jean et Bechthold Krantz et consorts. — L'évêque annonce la prochaine vérification des troncs du Zollkeller et demande que le préposé continue à y demeurer ; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour de l'avoine qu'il veut expédier à Spire ; — il prie le magistrat de permettre au schultheis de Rhinau d'approvisionner la cour épiscopale de Strasbourg de bois de chauffage, sans lui appliquer la nouvelle ordonnance sur cet objet de consommation ; — il intercède en faveur d'André-Nicolas Lux, de Quirin Trœscher et de Jean Aberlin, condamnés au bannissement; — il prie le magistrat d'envoyer l'inspecteur des eaux à Marckolsheim ; — il communique au grand chapitre un exposé des griefs de l'évêché contre la ville, et manifeste l'intention d'entamer des négociations à ce sujet ; — il correspond avec le magistrat à propos du différend qui a surgi entre les habitants de Bischofsheim et les seigneurs de Ramstein, par suite du refus d'un fermier de ces derniers de payer l'impôt et de fournir les corvées ; — il intervient pour arranger des contestations entre Christmann Hepperlin et Bernhard Walther au sujet de plusieurs parcelles de terre.

AA. 1872. (Recueil.) — 118 feuillets et une pièce papier en bon état.

1543-1548. — Pièces relatives aux négociations poursuivies entre l'évêque Erasme et le magistrat, à la suite de l'offre faite par ce prélat de vendre à la ville de Strasbourg les péages épiscopaux, l'office et les tribunaux de l'avouerie et du burgraviat, ainsi que l'office du préposé à la monnaie avec tous les droits qui en dépendent.

Liste des archidiacres et des chanoines de l'église de Strasbourg et des fonctionnaires (*officiati*) attachés aux cours ou tribunaux de cette église.

AA. 1873. (Liasse.) — 52 pièces papier en bon état.

1545. 1546. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat de Strasbourg:

Missives de l'évêque et autres documents relatifs aux conférences convoquées à Molsheim pour prendre des mesures contre l'accaparement des grains. — Pièces et correspondance concernant les contestations entre Jean-Jaques Thomas de Strasbourg et Jean Martzolf de Soultz, au sujet d'un héritage. — Correspondance relative au différend entre George Geyer, curé de Rosheim, et Jean Durst, accusé par cet ecclésiastique d'actes de violence à son égard. — L'évêque envoie au magistrat copie d'une lettre du comte de Salm, annonçant le passage probable de troupes espagnoles par la landvogtei ou sur le territoire de l'évêché ; — il déclare ne pas

vouloir tolérer le séjour de François Meyer à Eichhofen, parce que celui-ci, se fondant sur sa qualité de bourgeois de Strasbourg, refuse de fournir les corvées ; — il intercède en faveur de Barthélemi Knecht, d'Anne Widersterffer et de Jean Vix, bannis de la ville ; — il sollicite un délai de paiement pour Luc Anstett de Wolxheim ; — il demande qu'on réclame à l'économe du couvent d'Eschau un registre de comptabilité, pour faire rentrer des arrérages restant dus après le décès du titulaire de la chapellenie du mont Saint-Michel près de Strasbourg ; — il répond à la lettre du magistrat ayant pour but de faire rentrer Bastien Hammerer dans ce qui lui est dû par la femme du nommé Roman, mercier à Saint-Blaise ; — il dénonce les conventicules nocturnes tenus par les anabaptistes au Murrhof près de Lingolsheim ; — il prie le magistrat d'agir sur Laurent Schmid, pour qu'il acquitte le cens dont est grevé un bien qu'il possède dans la banlieue de Kriegsheim, et cesse toute action contre Jean Veltin ; — il demande que le magistrat empêche Laurent Haller d'inquiéter Jean Stroschneider et l'oblige à satisfaire le juif auquel il a vendu sa créance sur ce dernier ; — il demande la restitution du bétail enlevé aux habitants de Renchen par des mercenaires au service de la ville de Strasbourg ; — il fait savoir que la vérification des troncs du Zollkeller aura lieu prochainement ; — il sollicite pour André Heyd, notaire à la cour épiscopale, l'autorisation de séjourner à Strasbourg pendant la durée d'un procès qu'il soutient contre Luc Anstett et Jean Lang ; — il demande au magistrat une lettre de recommandation pour la veuve et les enfants de feu Jean Welsinger, pour qu'ils puissent réclamer la succession de Jean-Jaques Welsinger, leur fils et frère, mort au service de la France ; — il fait savoir, en réponse à une lettre du magistrat, qu'il prendra des informations sur les causes de l'incarcération, à Rhinau, du schultheis de Bischofsheim ; — il s'informe des raisons qui motivent la détention du sous-avoué Pierre Awer à Strasbourg ; — il délègue à ce sujet George Ubelhœr auprès du magistrat ; — il s'informe des conditions auxquelles le détenu pourrait être mis en liberté ; — il correspond avec le magistrat au sujet de la revendication faite par Veit Starck d'un bien rentier, sis à Epfig, dont il prétend avoir été dépossédé ; — il fait savoir, en réponse à la lettre d'intercession du magistrat en faveur de Jean Rüd, qu'il ne saurait renouveler le bail du bien rentier cultivé par celui-ci, le bailli d'Epfig l'ayant loué à un autre ; — il annonce l'adhésion du comte Jaques de Bitche à la nouvelle ordonnance sur les céréales ; — il écrit au sujet du différend survenu entre le curé de Steinbourg et les habitants de Dettwiller à propos d'un champ.

AA. 1874. (Liasse.) — 52 pièces papier en bon état.

1547-1549 (suite). — L'évêque convoque des conférences à Molsheim pour traiter des affaires du village de Booftzheim. — Missives par lesquelles le prélat, Bastien et Dietrich de Landsperg, Schwickard de Sickingen, Walter de Haut-Geroldseck et Jean Rhor, bailli d'Ortenberg, demandent la restitution des bestiaux enlevés aux usagers du Schutterwald et conduits à Strasbourg. — L'évêque fait savoir qu'il veut attendre le retour d'Engelhard de Linange avant de répondre à la lettre du magistrat, relative au conflit entre les habitants de Weyersheim et les bouchers de Strasbourg au sujet du pacage ; — il prie le magistrat de faire délivrer à Jean Pfratzer, schultheis de Benfeld, son cheval et ses effets, détenus par l'aubergiste du Lœwenstein, et de lui permettre de se rendre à Strasbourg pour se justifier des accusations portées contre lui ; — il se plaint de ce que les lansquenets envahissent les maisons des ecclésiastiques et y causent des dommages ; — il proteste contre la défense faite à son sous-avoué de recevoir des bourgeois dits *Schultheisenburger* ; — il fait savoir qu'il a sollicité auprès de Sa Majesté la nomination d'une commission chargée de régler les différends qui subsistent entre lui et le magistrat ; — il indique les raisons pour lesquelles ses serviteurs ont saisi l'arquebuse d'Egmont Reiseissen ; — il écrit au sujet des dissensions entre les communes de Wangen et de Marlenheim ; — il prie le magistrat de faire assister ses délégués à l'ouverture des troncs du Zollkeller ; — il intercède en faveur de Laurent Lantz, banni de la ville ; — il demande que Diebold Lienhart soit tenu de faire valoir ses prétentions envers Germann Bieth devant qui de droit ; — il fait savoir qu'il a donné les ordres nécessaires pour remédier, autant que possible, à l'oppression que les lansquenets maraudeurs exercent sur le pauvre peuple ; — il demande l'intervention du magistrat dans les contestations soulevées entre l'abbesse de Saint-Jean, près de Saverne, et Wolf Meyer, par suite du refus de ce dernier d'admettre son frère Michel à l'exploitation d'un bien rentier sis à Thanvillé et dépendant de l'abbaye ; — il déclare à Gaspard Ritter qu'il soutiendra les droits des habitants d'Ernolsheim sur la forêt de la Bruche, située dans leur banlieue ; — il prie le magistrat d'empêcher Nicolas Würmlin d'actionner Diebold Bannwart devant une autre juridiction que celle de Truchtersheim ; — il répond aux

plaintes formulées par le magistrat de ce que le péager épiscopal de Stotzheim demande des droits de péage aux Strasbourgeois.— Les conseillers épiscopaux prient le magistrat de faire procéder à l'audition des personnes en présence desquelles Barbe Streler s'est répandue en invectives contre le fils de George Korner, secrétaire de l'évêque, et de leur envoyer le procès-verbal des dépositions faites. — L'évêque fixe le jour d'une audience pour accommoder le différend qui a surgi entre les habitants de Wangen et ceux de Marlenheim, au sujet de la délimitation des banlieues de ces deux communes; — il demande l'exemption des droits de douane pour du bois destiné au notaire du tribunal ecclésiastique; — il indique le jour de l'ouverture des troncs du Zollkeller et invite le magistrat à se faire représenter à cette opération; — il prie ce dernier de s'employer pour que les contestations entre la veuve de Diebold Weyersheim, débitrice de Jean Clossner, et celui-ci soient arrangées à l'amiable; — il recommande les intérêts du fils de Wolf Lutz, auquel les censitaires de la chapellenie de l'autel de Sainte-Catherine à Küttolsheim refusent de payer leurs redevances; — il proteste contre la défense faite par le magistrat d'opérer des arrestations les jeudis et les vendredis, jours de marché; — il lui envoie l'ordonnance impériale concernant les imprimeurs, avec prière de la faire publier; — il répond à la lettre par laquelle le magistrat le prie de ne pas user du droit de bris et de varech à l'égard du batelier Diebold Rote. — Les conseillers épiscopaux demandent copie des aveux faits par des malfaiteurs, incarcérés à Strasbourg pour avoir violé et pillé des églises. — L'évêque sollicite pour son procureur fiscal Jean Hessmann l'autorisation de séjourner à Strasbourg; — il demande la même faveur pour le schultheis de Benfeld; — il prie le magistrat d'obliger Diebold Jung à faire droit aux prétentions élevées contre lui par la commune de Stotzheim; — il demande communication des noms des marchands de cuirs qui ont été incarcérés à Strasbourg; — il propose des conférences pour fixer l'impôt à lever sur les communes de Marlenheim, Kirchheim et Nordheim.

AA. 1878. (Liasse.) – 8 cahiers et pièces papier en bon état.

1547-1559. — Contestations de l'évêque Erasme avec le magistrat de Strasbourg, au sujet d'atteintes portées par ce dernier à ses droits et prérogatives, avec pièces à l'appui :

Exposé des griefs et réclamations produits par l'évêque. — Copie du diplôme par lequel l'empereur Charles-Quint confirma, en 1521, les privilèges du chapitre métropolitain de Strasbourg. — Supplique adressée par le magistrat à l'empereur, contenant la réfutation des griefs et réclamations de l'évêque. — Spécification des questions litigieuses agitées entre le prélat et la ville. — Instructions données par le comte palatin du Rhin Frédéric, le duc Christophe de Wurtemberg et le margrave Charles de Bade à leurs délégués, chargés d'intervenir dans le conflit entre l'évêque et le magistrat.

AA. 1876. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1547-1565. — Plaintes adressées par l'évêque au magistrat, au sujet des dispositions onéreuses du règlement pour l'admission des bourgeois de l'avoyer (*Schultheisenburger*), des atteintes portées à l'office et aux droits du sous-avoyer, et de l'incarcération de plusieurs ecclésiastiques par l'autorité séculière.

AA. 1877. (Liasse.) — 63 pièces papier en bon état.

1550-1553. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat de Strasbourg :

L'évêque demande le châtiment d'un boulanger qui s'est rendu coupable d'injures et de voies de fait envers l'official Wolfgang Tucher; — il sollicite pour le procureur fiscal Jean Hessmann la permission de se fixer à Strasbourg et de se justifier des méfaits qu'on lui reproche; — il fait savoir que les drapiers de Saverne se conformeront à l'ordonnance impériale qui réglemente leur industrie; — il prie le magistrat d'accommoder le différend qui existe entre Blaise Dirmann et Melchior Held et ses héritiers; — il demande deux experts en bâtiments, pour juger les contestations survenues entre Laurent de Ruxleben et George Kœrner; — il intercède en faveur de Bernhard Grav, banni de la ville pour huit ans, et pour Jean Münzenberg, condamné à une amende pour avoir émigré en France; — il recommande les intérêts du charpentier Jean Abel, en procès avec Conrad Zenglin au sujet de l'héritage laissé par Jean de Dangolsheim; — il annonce qu'il fera mettre en liberté Henri Füll, détenu à Benfeld. — L'évêque, le comte François de Deux-Ponts et Philippe de Hanau-Lichtenberg prient le magistrat de nommer des experts pour inspecter un fossé appelé *Schwingraben*, objet d'un litige entre les communes de Weyersheim à la tour, de Herrlisheim et d'Offendorf. — Le prélat demande l'intervention du magistrat auprès de Hilaire Hertwege, qui avait rempli les fonctions de *Schuldvogt*

(huissier) au tribunal du prévôt, pour qu'il mette son successeur au courant de ses fonctions; — il convoque des conférences à Strasbourg pour s'occuper des réformes à introduire dans l'abbaye de Saint-Étienne; — il met le schultheis de Kirchheim au fait des griefs produits contre lui par le couvent de Haslach; — il sollicite la remise de l'amende encourue par Jaques Scharzenburger, pour avoir manqué aux devoirs de sa charge; — il annonce son départ pour le concile de Trente, et recommande l'évêché à la sollicitude du magistrat pendant son absence; — il prie ce dernier de faire délivrer à Arbogast Jeckel la succession de son frère Bastien; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour du bois destiné à la cour épiscopale et au prédicateur Gebwyler; — il proteste contre les atteintes portées par Guillaume de Walbach au droit de pacage de la commune de Mackenheim; — il demande la permission pour Barthélemi Wyss de fréquenter de nouveau l'auberge à la Corne de cerf, dont l'entrée lui a été interdite; — il intercède en faveur de George Herbst, banni de la ville; — il répond à une lettre du magistrat, accompagnée d'une supplique de Jaques de Duntzenheim, relative à la succession laissée par feu Jaques Schmidheuser, de son vivant prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune. — Les conseillers épiscopaux correspondent avec le magistrat au sujet du meurtre commis par Fritsch Marzolf sur le mari de Madeleine Bischof. — L'évêque Erasme sollicite pour son procureur fiscal la permission de résider à Strasbourg; — il fait savoir qu'il a ordonné une enquête au sujet des paroles injurieuses pour le magistrat prononcées par des habitants de Weyersheim; — il répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur du tuilier de Dorlisheim; — il l'invite à des conférences ayant pour but de s'occuper des mesures à prendre pour prévenir la disette; — il fait savoir qu'il a reçu un mandat impérial, ordonnant aux états d'Alsace de se concerter sur les moyens propres à maintenir la paix dans le pays, et fixe un jour pour délibérer sur cette question; — il remercie le magistrat de ses avis et l'informe qu'il a fait ordonner aux sujets de l'évêché de mettre leurs céréales en sûreté, après avoir acquitté leurs rentes en grains; — il le prie d'obliger Henri Würmlin à rembourser les frais du procès qu'il a perdu contre Diebold Butt; — il proteste contre la violation du droit d'asile qui a été commise en arrachant Arbogast Boss du Bruderhof, où il s'était réfugié; — il prie le prévôt de Seltz et le docteur Varnbüler d'ajourner l'audience fixée pour juger son différend avec la ville de Strasbourg; — il fait savoir qu'il a donné ordre de fournir au magistrat les renseignements demandés sur le procès pendant entre la veuve de Jean Guldin et la veuve d'Othon Tuchscherer; — il recommande les intérêts de Wolf Kæuffer et de Jean Thoman, en procès avec Jean Fürst et les administrateurs de l'hôpital; — il fixe la date de l'audience pour juger l'affaire pendante entre Martin-Jean Steffan et Bastien Wagner; — il intercède en faveur de ce dernier; — il prie le magistrat d'autoriser Henri Walter, secrétaire du petit sénat, de fonctionner en qualité de commissaire dans un procès qu'il soutient contre les nommés Hertenstein; — il se plaint de ce que les voituriers strasbourgeois refusent de payer les droits de péage à Saint-Ludan; — il demande l'intervention du magistrat pour arriver à un accommodement entre George Lentz et Adolphe Ziegler; — il convoque les délégués de la ville à l'inspection des troncs du Zollkeller.

AA. 1878. (Liasse.) — 12 pièces papier en bon état.

1550-1564. — Correspondance et documents relatifs au braconnage exercé dans les forêts de l'évêché, notamment par Valentin Stozinger, bourgeois de Strasbourg, Jean Sonntag de Dossenheim et les fils d'Erasme de Biblenheim.

AA. 1879. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1550-1566. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat pour le prévenir qu'il se propose de faire inspecter le tronc du péage épiscopal (*Zollkeller*).

AA. 1880. (Liasse.) — 16 pièces papier en bon état.

1550-1568. — Correspondance de l'évêque avec le magistrat pour le prier de laisser passer, sans prélever des droits, le bois de chauffage destiné à divers officiers et fonctionnaires épiscopaux.

AA. 1881. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1552. 1553. — Correspondance relative à la demande en restitution du couvent de Saint-Arbogast faite à la ville par l'évêque Erasme.

AA. 1882. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1552-1566. — Correspondance diverse:

L'évêque Erasme correspond avec le magistrat au sujet d'une contestation ayant pour objet des travaux

de serrurerie, et le prie d'envoyer deux experts de Strasbourg pour juger le litige; — il demande son avis sur une supplique qu'il a reçue de la tribu des serruriers de Saverne, pour le dissuader d'introduire le règlement appliqué par l'empire aux corporations d'arts et métiers. — Les conseillers épiscopaux répondent aux plaintes formulées par le magistrat de ce qu'on exige des tonneliers strasbourgeois des droits de péage à Molsheim. — L'évêque demande l'intervention du magistrat, pour faire lever la défense faite aux compagnons par la tribu des potiers d'étain de Strasbourg de travailler chez Jean-Ulric Schwartz à Saverne, parce que son père a subi une condamnation infamante.

AA. 1583. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1553-1556. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat au sujet de la dépréciation des monnaies lorraines.

AA. 1584. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

1554. — Correspondance et pièces relatives aux poursuites exercées contre André Schütz de Strasbourg, emprisonné pour avoir proféré des menaces contre George Ubelhœr, secrétaire de l'évêque, et contre la ville de Dambach.

AA. 1585. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1554-1565. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat au sujet du contingent militaire à fournir à l'empire par le cercle rhénan, au sujet de la fonte de deux pièces d'artillerie à Strasbourg et de l'exécution de la mise au ban prononcée contre le margrave Albert de Brandebourg par la haute cour impériale.

AA. 1586. (Liasse.) — 83 pièces papier en bon état.

1554-1556. — Correspondance de l'évêque Erasme avec le magistrat de Strasbourg :

L'évêque envoie au magistrat copie d'un mandat impérial adressé aux Électeurs du Palatinat, de Mayence et de la Saxe, et lui fait part du bruit d'après lequel le duc Henri de Brunswick aurait dispersé les troupes du margrave de Brandebourg; — il lui communique l'avis par lequel la régence d'Ensisheim prévient que le margrave Albert campe près de Saint-Dié, dans l'intention d'envahir l'Alsace; — il intercède en faveur de Conrad Streyt et de sa femme, bannis de la ville de Strasbourg; — il prie le magistrat de ne pas augmenter les corvées des habitants de Kirchheim; — il demande communication de la déposition faite par Jean Jolinger dans l'affaire pendante entre Éric Grave et Adolphe Gilg, pour que ses conseillers puissent rendre leur sentence; — il recommande les intérêts de Jaques Kœrner, qui a engagé un procès avec Diebold de Fessenheim; — il intervient pour accommoder les dissentiments soulevés entre le chanoine Paul Grave et Jaques Rysshover, par des propos injurieux que celui-ci a tenus sur le compte de cet ecclésiastique; — il mande que les troupes campées à Baccarat doivent se diriger sur Saint-Nicolas-du-Port, pour se porter de là à Toul et à Mézières; — il prie le magistrat d'excuser l'acte de vivacité commis par Paul Hortulus, vicaire du grand-chœur; — il fait savoir que Paul Grave a consenti à la levée du ban prononcé par le tribunal de Rothweil contre plusieurs habitants de Strasbourg; — il demande que Paul Ficker et sa femme, pensionnaires à l'hôpital de Sainte-Barbe, soient dispensés de l'obligation d'acquérir le droit de bourgeoisie à Strasbourg; — il remercie le magistrat de ses renseignements sur les mouvements du margrave de Brandebourg; — il lui communique le rapport d'un émissaire revenant de France; — il annonce que des cavaliers au service du margrave parcourent les environs de Sarrebourg et fait part des nouvelles suivantes: deux cents lansquenets, concentrés à Bar, se sont dirigés vers Châlons pour rejoindre les troupes françaises; le roi de France a licencié les Suisses et réparti l'armée dans les garnisons; Sa Majesté a donné ordre aux sires de Rogendorf et de Reiffenberg de se rendre à Metz; ces seigneurs, arrivés aux environs de Mézières, ont rebroussé chemin, parce que dans l'intervalle l'empereur s'était emparé d'Arlon; le margrave se trouve aux environs de Lunéville; il a fait alliance avec l'évêque de Metz et il est bien disposé pour le France. — L'évêque sollicite en faveur de Jaques Schretter la remise des droits d'héritage que lui réclame la commune de Rosheim, pour sa part dans la succession délaissée par Jaques Thebs; — il fait savoir qu'il a donné ordre à la cour épiscopale de juger le différend de Lienhard Wunderer avec Conrad Marx et Bernhard d'Olvisheim, au sujet de l'acquisition d'un pré faite par ces derniers; — il défend à Diebold Olter de poursuivre Laurent-Jean Wanger devant le tribunal de Rothweil, et fait savoir au magistrat que si Olter obtempère à cet ordre, il lui sera permis de retourner à Soultz; — il fixe une audience à Saverne pour juger cette affaire; — il répond aux plaintes élevées par George Irsing, meunier à Dettwiller, parce que les sujets de l'évêché

pêchent dans la Mossel ; — il prie le magistrat de faire inspecter les travaux de réparation faits à l'église de Bischofsheim par Alexandre d'Andlau ; — il intercède pour que Nicolas Molinari ne soit pas inquiété à cause de propos inconsidérés qu'il a tenus ; — il demande la fixation d'une audience pour juger ses prétentions aux successions délaissées par feu Simon Wüst, Veit Storck et Samuel Kegel, de leur vivant prêtres à Strasbourg. — Missives adressées par l'évêque au magistrat au sujet de ces successions, et requêtes par lesquelles les héritiers des défunts protestent contre les prétentions du prélat. — Ce dernier se plaint de la défense faite par le magistrat de jouer les orgues dans la cathédrale ; — il demande la suppression des grandes balances et des lourds poids dont on se sert à la douane, au détriment de la balance épiscopale, dite *Fronwage* ; — il prie le magistrat de consentir à une diminution de l'impôt à payer par la commune de Marlenheim. — Requête par laquelle les habitants de Kirchheim demandent que le fermier de la cour colongère de Haslach soit tenu de payer l'impôt. — L'évêque se déclare d'accord avec le magistrat sur l'assiette de l'impôt dans les communes de Marlenheim et de Rumolsweiler, mais demande pour le village de Friedesheim l'application de celle qui fut en vigueur en 1548 ; — il fixe une audience pour juger les contestations entre les habitants de Marlenheim et ceux de Wangen. — Les conseillers épiscopaux prennent des informations sur le compte de Nicolas Bers et de Jean Brid ; — ils font savoir au magistrat qu'ils garderont Nicolas Bers en prison jusqu'à plus amples renseignements ; — ils annoncent le décès de Jean Brid et manifestent l'intention de mettre Nicolas Bers en liberté. — L'évêque mande que deux cents cavaliers campent aux environs de Sarrebourg et de Lixheim, après avoir pillé la petite ville de Baccarat ; — il refuse à Michel Hütter la permission de séjourner à Molsheim ; — il proteste contre l'incarcération de Michel Betsch, en instance devant le tribunal ecclésiastique, pour obtenir l'exécution d'une promesse de mariage que lui a faite la fille de feu Jean Klein ; — il prie le magistrat de faire juger le procès pendant entre Jean Reublin et André Schütz ; — il demande son intervention, pour empêcher que Diebold Olter poursuive Etienne Hebner devant la cour de Rothweil ; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour des bois destinés à la reconstruction des habitations détruites à Wickersheim par un incendie. — Les conseillers épiscopaux prient le magistrat de fournir aux autorités de Schlestadt les renseignements qu'elles demandent sur le compte d'un ferblantier détenu à Strasbourg. — L'évêque demande que le boucher Hess, auquel les seigneurs de Rathsamhausen ont affermé des prairies appartenant à l'abbaye d'Eschau, se désiste de toute prétention sur celles-ci ; — il fixe des conférences devant se tenir à Strasbourg, afin de s'entendre sur les mesures à prendre pour prévenir les nombreux incendies qui éclatent dans le pays ; — il répond aux plaintes élevées par les habitants de Kirchheim au sujet des prérogatives dont jouit le fermier de la cour colongère de Haslach ; — il prévient George Dreitzehn qu'il a l'intention de faire renouveler l'abornement de la cour colongère de Bischofsheim ; — il prie le magistrat de prévenir Michel Chune que Jodoque de Seebach et son frère ne consentent pas à la levée de la saisie mise sur ses biens ; — il fait savoir que Bernhard Wunderer se rendra à Strasbourg pour s'arranger avec le magistrat ; — il demande l'intervention de ce dernier, pour obliger Guillaume de Walbach à se soumettre au jugement qui le condamne à rouvrir le fossé qui amène l'eau dans le vivier du presbytère de Mackenheim. — Il conseille de laisser Louis Völtsch en possession des prairies qu'il tient à bail à Rumolsweiler.

AA. 1587. (Liasse.) — 57 pièces papier en bon état.

1557-1559 (suite). — L'évêque informe le magistrat qu'il fera ouvrir prochainement les troncs du Zollkeller ; — il intercède en faveur de Marguerite Eichelberger, bannie de la ville de Strasbourg ; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour du bois de chauffage à l'usage de la cour épiscopale, du garde des sceaux de l'évêché et de l'hôpital Sainte-Barbe ; — il demande des tuiles et du bois de construction pour faire réparer la toiture de la résidence épiscopale ; — il sollicite l'exemption des droits de douane pour du bois destiné aux députés du grand chœur ; — il consent à la suppression du tribunal du burgrave, à condition qu'on adjoindra deux échevins suppléants au tribunal du prévôt. — Les conseillers épiscopaux se déclarent d'accord avec le magistrat sur les peines à infliger à Jean Bick, pour son commerce incestueux avec sa belle-fille ; — ils informent l'avoué Diebold Bütt qu'ils sont convenus avec le magistrat d'élargir Jean Bick, mais de lui défendre le séjour à Marlenheim, de lui faire payer les frais de sa détention et une amende de 10 livres. — L'évêque fait savoir au magistrat qu'il a écrit au baron Nicolas de Pollweiler au sujet de l'inspection d'un régiment de lansquenets que celui-ci doit passer à Horw, et fixe des conférences pour se concerter sur les mesures à prendre dans le cas où ces troupes traverseraient l'Alsace ; — il mande

que le baron de Pollweiler lui a écrit que ses enrôlements se font pour le compte du roi d'Espagne et de la reine d'Angleterre, et qu'il veillera à ce que ces troupes traversent l'Alsace sans causer de dommage; — il demande des renseignements sur la force de la cavalerie arrivée dans l'évêché de Spire; — il annonce que deux cents cavaliers sont campés aux environs de cette ville et que, avec des renforts attendus, il doivent remonter la rive droite du Rhin pour se rendre à Strasbourg; — il demande que les députés du grand chœur puissent, conformément à un ancien usage, joindre leurs secours pour la guerre contre les Turcs à la contribution épiscopale; — il fixe un jour pour l'abornement des banlieues de Marlenheim et de Wangen; — il ordonne à Jean Burckhart de révoquer le greffier du tribunal correctionnel (*Stockgericht*); — il répond à la lettre par laquelle le magistrat défend aux habitants de Marlenheim de prendre du service militaire; — il correspond avec le magistrat au sujet de l'incarcération de Laurent Hült de Wickersheim, pour s'être fait recevoir bourgeois à Strasbourg sans avoir, au préalable, dénoncé son droit de bourgeoisie dans sa commune; — il demande l'intervention du magistrat pour faire restituer à Marc Bastian un cheval que Bastien Wagner lui a saisi, pour se dédommager des dégâts que les chevaux de Bastian ont causés dans la Rustlach à la Wantzenau; — il sollicite la permission de faire passer par la ville des céréales qu'il a fait acheter, parce que les provisions amassées à Benfeld menacent de se gâter; — il sollicite une prolongation de la durée du sauf-conduit accordé à Fridolin de Kageneck; — il convoque les délégués de la ville à une assemblée, pour délibérer sur les mesures à opposer aux incursions que des cavaliers de la garnison de Thionville font dans le pays. — Les conseillers épiscopaux prennent des informations sur les nommés Claude de Dattenried et Richard de Blamont, incarcérés à Saverne; — il correspond avec le magistrat au sujet du délit de fraude que Samuel Vogelmann a commis, en jaugeant un tonneau au-dessous de sa capacité; — il répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur des enfants de feu Martin Lauffenberger, et fait savoir qu'il a ordonné au schultheis de Berghieten de leur rendre ses comptes dans le délai d'un mois; — il prie le magistrat de faire essayer par ses arquebusiers les deux canons qu'il a fait fondre à Strasbourg, et de les placer à l'arsenal jusqu'à nouvel ordre; — il demande de la chaux et des briques pour des constructions entreprises dans la résidence épiscopale; — il sollicite une diminution des peines encourues par Jean Schwingsmesser, exécuteur des hautes œuvres à Saverne; — il intervient dans le procès intenté par Jean Wendling à la fille de Diebold Nesen, parce qu'elle a rompu la promesse de mariage qu'elle lui avait faite; — il prie le magistrat de relever de leurs serments Jean Beck et Diebold Herbst, qui se sont établis à Nonnenweiler; — il demande que le magistrat punisse le vicaire de Saint-Pierre-le-Vieux, mais de façon qu'il n'en résulte pas de scandale; — il le prie de faire juger le procès soutenu par Laurent Rumel, Lienhard Wœlflin et consorts contre Bastien Wagner; — il intervient en faveur d'Augustin Gilgmann, incarcéré à Strasbourg sous l'inculpation d'avoir commis un meurtre sur une jeune fille dans le Cronthal. — Pièces constatant que cette dernière a été assassinée par Mathieu Riedler, l'ermite de Himmelsheim près de Fessenheim; aveux faits par la femme et le fils de ce dernier. — L'évêque répond aux plaintes formulées par Adolphe de Mittelhausen au sujet d'actes de violence que les serviteurs épiscopaux du Kochersberg ont commis sur des habitants de Schnersheim, auxquels le prélat reproche de son côté de faire paître leurs bestiaux et de chasser sur les terres de l'évêché; — il prie le magistrat d'obliger les héritiers de feu Jean Erhard de Rothweil, de son vivant huissier du tribunal dit *Manngericht*, de remettre à son successeur les registres et colligendes tenus dans cet emploi; — il demande le consentement du magistrat à la mesure qu'il veut prendre pour assurer à Louis Vœltsch, moyennant un bail emphytéotique, la jouissance de la partie d'un pré qui lui a été enlevé par le nouvel abornement de la banlieue de Cosswiller; — il prie le magistrat de faire examiner les murs de l'église de Weyersheim à la tour, restés debout après un incendie, pour savoir s'ils peuvent supporter une nouvelle construction. — Lettre de l'évêque et autres pièces relatives à la réclamation faite, au nom de Charles de Scherwiller et de sa femme Marguerite, d'une somme d'argent et de divers objets déposés entre les mains d'un aubergiste de Saverne.

AA. 1588. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1558. — Correspondance et pièces relatives à l'enlèvement opéré, dans le bourg épiscopal de Schirmeck, de cinq voitures chargées de marchandises par des cavaliers de la garnison de Thionville, au service de la reine d'Angleterre et du roi d'Espagne.

AA. 1589. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1559-1565. — Correspondance relative à des contestations entre l'évêque Érasme et le magistrat de Stras-

bourg, au sujet d'une saisie de vins faite à Adolphe Riel de Bergbieten, auquel on conteste, en outre, ainsi qu'à Valentin Gross, le droit d'habiter cette commune. — Différend entre les mêmes à propos du conflit des autorités d'Altenheim avec Jean André, auquel elles refusent l'autorisation de s'établir dans cette localité, après qu'il s'est fait recevoir bourgeois de Strasbourg.

AA. 1890. (Liasse.) — 47 pièces papier en bon état.

1560. 1561. — Correspondance de l'évêque Érasme avec le magistrat de Strasbourg :

L'évêque demande une réponse à la lettre qu'il a écrite au sujet d'un canon qu'il a fait fondre à Strasbourg ; — il correspond avec le magistrat à propos de l'assassinat commis, entre Saverne et Phalsbourg, sur la personne du fils d'Auguste Fahrnberger de Nuremberg ; — il convoque des conférences à Marlenheim, pour délibérer sur la question des créances possédées par les juifs sur les habitants de cette commune, et sur celle de la pêche dans le cours d'eau de Rumolsweiler ; — il fait savoir qu'il enverra ses délégués à Strasbourg pour traiter avec Anne Ebel et son tuteur, au sujet de leurs prétentions envers la famille de Mülnheim ; — il intercède en faveur de Nicolas Kueffer, qui a quitté la ville par crainte d'être incarcéré ; — il correspond avec le magistrat au sujet des actes de violence commis par Philippe de Gültlingen envers les habitants de Marlenheim ; — il répond à la lettre du magistrat, intervenant en faveur du vitrier Samuel Rebstock, qui réclame le paiement des travaux qu'il a exécutés à l'église de Weyersheim ; — il prie le magistrat de réconcilier Bastien Wagner avec les habitants de la Wantzenau, qui sont en contestation avec lui au sujet du prix de vente de terres provenant de Jaques Füllen. — Correspondance relative au désaccord de Sigismond Ruch, huissier du petit sénat, et de George Geier, curé de Rosheim, au sujet d'un vignoble.

AA. 1891. (Liasse.) — 28 pièces papier en bon état.

1562-1564 (suite). — L'évêque prie le magistrat d'accorder l'emploi de trompette de la ville au nommé Jaques, fils du trompette Conrad de Saverne, et une place de fifre à Jaques Wannenmeyer ; — il intervient pour faire obtenir à Jean-Gangolf Lienhart un délai de paiement de la part de ses créanciers ; — il demande que le magistrat oblige les bouchers Jean Has et Mathis à payer les moutons qu'ils ont achetés à son berger ; — il fait savoir qu'il a donné ordre de délivrer de l'avoine aux habitants de Dossenheim et de Dettwiller ; — il répond à l'intercession du magistrat en faveur de Jean Lienhard, coupable d'un meurtre, et à ses plaintes de ce que le bailli de Schirmeck a exigé des droits de péage de Henri Meyer de Strasbourg ; — il prie le stettmeister Jaques Wurmser et l'ammeister Charles Mueg de mentionner les seigneurs de Pollweiler parmi ceux qui ont adhéré à l'ordonnance concernant les céréales. — Correspondance et pièces relatives à la saisie faite, par le bailli de Bischofsheim, de terres sises dans la banlieue de cette commune et acquises par Philippe Ingold de Nicolas Zeringer. — L'évêque convoque les délégués de la ville à des conférences, pour convenir des mesures de sûreté à prendre dans le cas où des troupes étrangères passeraient par l'Alsace ; — il engage Valentin Strüffler à consentir au rachat des terres qu'il a acquises de l'abbaye d'Altorf, et de les prendre à bail aux conditions avantageuses que lui fera l'abbé Bernhard ; — il intervient dans le procès pendant entre le magistrat de Haguenau et les héritiers de feu Morand Schweblin, de son vivant péager à Ulm ; — il sollicite pour Frédéric Mueg la permission de rentrer en ville. — Instructions données par le prélat à ses délégués, chargés de protester contre l'immixtion du magistrat dans l'exécution du testament laissé par feu Jaques Eichelberger, de son vivant chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux. — L'évêque prie le magistrat d'envoyer des ingénieurs à Rhinau, pour se rendre compte de la nécessité de faire des travaux d'endiguement du Rhin ; — il demande son intervention pour faire acquitter par les habitants de Flexbourg leurs arrérages de la dîme.

AA. 1892. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1565-1568 (suite). — L'évêque indique les conditions auxquelles il autorise George Plieninger et Jean Ostermann à aliéner des biens sis dans les banlieues de Marlenheim et de Nordheim ; — il prie le magistrat de fixer une audience pour juger son différend avec les héritiers de Jean Nussler, de son vivant doyen de Saint-Pierre-le-Jeune, au sujet de l'héritage laissé par le défunt ; — il intercède en faveur de David Lutz, banni de la ville, de Mathias Degen, incarcéré pour inconduite, et de George Han, qui s'est rendu coupable en prenant du service militaire en France ; — il demande l'intervention du magistrat pour décider Lazare Berner à faire renouveler l'abornement d'un bien rentier qu'il cultive, afin d'établir le droit de propriété sur un champ qui

est l'objet d'un litige entre les communes de Meinolsheim et de Kleingœft; — il prie le magistrat de permettre qu'on lui expédie un foudre de bière. — Les conseillers épiscopaux écrivent au magistrat qu'ils porteront à la connaissance de l'évêque ses plaintes au sujet de la conduite scandaleuse de quelques membres du clergé de Strasbourg. — Le prélat demande que les autorités fassent procéder à l'audition des témoins appelés à déposer dans son procès avec les héritiers de Jean Nussler; — il se plaint de ce que les habitants de Wasselonne coupent du bois dans la forêt de Cosswiller; — il prie le magistrat de faire assigner Gaspard Busch, vicaire de la cathédrale, devant le tribunal ecclésiastique pour vider son différend avec George Messerschmidt; — il intervient en faveur des héritiers de Diebold Nickel, pour leur faire obtenir ce qu'ils ont à prétendre d'Isaac Conrad; — il correspond avec le magistrat au sujet du procès soutenu par Jaques Engelhardt, Nicolas Zorninger et consorts contre Jean Zorninger, qui leur réclame une somme d'argent et qui a fait mettre le séquestre sur un héritage qui leur est échu en commun avec lui; — il conteste au magistrat le droit de juridiction en matière matrimoniale, à l'occasion des poursuites dirigées contre Jean Boseck, pour avoir séduit Anne Hirschmann, après lui avoir promis le mariage; — il le prie de s'associer à la députation qui devra se rendre auprès des commandants des troupes françaises, pour prévenir les dégâts que celles-ci pourraient causer en traversant l'Alsace; — il correspond avec le magistrat, au sujet du remboursement demandé par la femme de Diebold Erb du prix de la place qu'elle a achetée dans l'hôpital de Strasbourg pour son mari, qui, atteint d'aliénation mentale, refuse de rester dans cet établissement.

AA. 1893. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1566. 1567. — Correspondance de l'évêque Érasme avec le magistrat au sujet du règlement sur les céréales établi par ce dernier, et pour le prier d'autoriser la vente des grains déposés par l'évêché à l'hospice de Sainte-Barbe et leur enlèvement, franc de droits, par les sujets épiscopaux qui les achèteront.

Jean IV de Manderscheidt. (1568-1592.)

AA. 1894. (Liasse.) — 56 pièces papier en bon état.

1569-1573. — Correspondance et pièces relatives aux contestations qui se sont élevées entre le magistrat de Strasbourg et l'évêque Jean de Manderscheidt au sujet de la prestation du serment, à laquelle, selon les anciens usages, les évêques se soumettaient après leur avènement pour garantir à la ville ses privilèges et franchises; mais à laquelle ce prélat se refuse sous prétexte d'avoir, en raison des innovations introduites à Strasbourg par la Réformation, besoin de l'assentiment de l'empereur, et à laquelle il ne consent que le 18 novembre 1578, après de longs démêlés.

Débats, négociations, pièces à l'appui.

AA. 1895. (Liasse.) — 28 pièces et cahiers papier en bon état.

1573-1578 (suite). — Documents concernant les plaintes portées par l'évêque Jean devant l'empereur Maximilien II en 1573; la justification du magistrat et ses griefs au sujet du serment épiscopal; les débats engagés à cette occasion par-devant la commission impériale, composée des seigneurs Othon-Henri de Schwartzenbourg, Lazare de Schwendi, de deux conseillers impériaux et des autorités de Spire, jusqu'à ce que l'empereur Rodolphe II eût rendu un décret sanctionnant la décision des commissaires. — Procès-verbaux des séances tenues.

AA. 1896. (Liasse.) — 46 pièces papier en bon état.

1574-1578. — Suite des documents qui précèdent.

AA. 1897. (Liasse.) — 3 parchemins et 35 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1575-1578. — Suite des documents qui précèdent. — Sentence des commissaires nommés par l'empereur pour juger le différend entre le magistrat de Strasbourg et l'évêque Jean de Manderscheidt, au sujet du serment à prêter par le prélat. — Lettres réversales délivrées par ce dernier à la ville. — Relation des solennités célébrées à Saverne lors de la prestation du serment par l'évêque Jean.

AA. 1898. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1568-1570. — Nouvelles politiques communiquées au magistrat de Strasbourg :

Les conseillers épiscopaux de Saverne remercient le magistrat de ses renseignements sur des cavaliers allemands revenant de la France, et l'informent que l'évêque a pris des mesures de précaution pour le cas où ces troupes traverseraient l'Alsace; — ils annoncent que les corps du duc d'Aumale, qui campaient dans la seigneurie de Türckenstein, se sont mis en marche pour rejoindre son Altesse à Vic, et que le prince d'Orange, après avoir mis à sac la petite ville de Vaucouleurs, a établi ses quartiers près de Toul. — Nouvelles datées de Genève et de Bourgogne, se résumant ainsi qu'il suit : le troisième siège de Vezelai a échoué également, les papistes ayant perdu quinze cents hommes, au nombre desquels le sire de Toissy; — le colonel de Sansac est mort de la peste à Avallon; — la garnison de Vezelai s'est bravement comportée; elle a repoussé six assauts et perdu cent vingt hommes; le jeune Briquemaut est arrivé dans la ville avec trois cents hommes, et Briquemaut aîné a établi un camp à la Charité; — le sire de Bourry a fait prisonnier le gouverneur de Blois dans un faubourg d'Orléans; — l'amiral se trouve à Montauban et cause beaucoup d'inquiétude aux habitants de Toulouse; — le sire de Saint-Romain a fait exécuter le gouverneur de Nîmes nommé Saint-André; — le roi a levé le siège de Saint-Jean d'Angeli; — des cavaliers sortis de Lyon, dans le but de surprendre Viviers, ont été défaits, le sire de Rochebonne fait prisonnier et le capitaine Peyrat blessé; — Martigues et le capitaine Larivière ont été tués devant Saint-Jean d'Angeli; — il est question de la conclusion de la paix; — le parlement de Dijon a fait exécuter en effigie le sire de Traves, le capitaine Besansent et plusieurs autres personnes qui ont accompagné le prince d'Orange quand il a quitté la France; — la levée du siège de Vezelai et les pertes subies par les papistes se confirment; — l'amiral campe près de Toulouse et occupe les deux rives de la Garonne. — Cruautés exercées sur les huguenots par les habitants de Toulouse. — Communication faite des nouvelles suivantes : il n'est plus guère question de la conclusion de la paix, parce que les huguenots craignent d'être trompés; — on fait le procès au défunt seigneur d'Andelot ainsi qu'à l'amiral son frère; — la reine d'Angleterre a battu les rebelles; — les Suisses assiègent Vezelai; — le roi de France a licencié les reîtres allemands du jeune rhingrave, du comte de Westerbourg et du landgrave, et l'on approvisionne Sainte-Menehould de vivres et de munitions; — le bruit court que les huguenots ont pris la ville de Macon. — Les conseillers épiscopaux font savoir que les trois régiments de reîtres allemands qui se trouvent à Châlons quitteront la France pour se diriger sur Saverne, en passant par Langres, et que le comte Pierre-Ernest de Mansfeld doit également rentrer en Allemagne par le Luxembourg. — Le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg communique au magistrat copie d'une lettre disant qu'on réunit des approvisionnements à Sainte-Menehould pour les reîtres licenciés qui rentrent dans leur pays. — Les conseillers épiscopaux font savoir que ces troupes campent aux environs de Langres, où elles attendent leur paie, pour se diriger ensuite sur l'Allemagne par Neufchâteau, Charmes, Baccarat, Sarrebourg et Saverne. — Autres détails sur l'itinéraire suivi par les reîtres licenciés, qui ont manqué de s'emparer de la petite ville de La Marche en Lorraine. — Bernhard de Lützelbourg annonce au stettmeister Wolf-Sigismond Wurmser que le comte de Westerbourg a passé la Moselle avec ses reîtres et ne tardera pas à paraître à Sarrebourg; que le rhingrave Frédéric et le seigneur de Dietz traverseront Charmes, Rambervilliers et Baccarat pour se diriger sur Blamont; que les reîtres ont reçu deux mois de solde et qu'ils toucheront le reste à Coblence. — Renseignements analogues fournis par les conseillers épiscopaux. — Le bailli de Herrenstein fait savoir que les cavaliers allemands s'approchent de la montée de Saverne, et qu'une partie se dirigera sur Bitche. — Nouvelles communiquées par Jaques Dilman de Maestricht et l'enseigne Florent d'Ingenheim, se résumant ainsi qu'il suit : la bataiſſe a été perdue par trahison; — l'amiral, après avoir été renforcé par trois mille arquebusiers français, a pris Marseille; — la reine de Navarre se trouve à La Rochelle, qui est fortement approvisionné en vivres et en munitions; — la reine d'Angleterre fait de grands préparatifs de guerre et a ordonné l'exécution de trois cents papistes; — le comte de Dolhey croise près d'Embden; — le comte Jean d'Embden enrôle des troupes pour son propre compte; — le prince d'Orange se trouve chez le comte de Schwartzenbourg; — l'évêque de Münster ne laisse pénétrer personne dans cette ville; — le duc de Brunswick a réuni quatre mille chevaux, mais manque d'infanterie, et le duc de Juliers lui a refusé le passage; — on dit que le duc d'Albe est devenu fou, et qu'il a fait exécuter un lieutenant au château d'Anvers parce qu'il a un frère en Angleterre.

AA. 1599. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1569-1573. — Correspondance de l'évêque Jean avec le magistrat, afin d'obtenir l'exemption des droits de douane pour le bois de chauffage destiné à l'usage des députés du grand chœur et des fonctionnaires ecclésiastiques.

AA. 1600. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1569-1573. — Missives par lesquelles l'évêque informe le magistrat du jour de l'ouverture annuelle des troncs du Zollkeller ou péage épiscopal de Strasbourg.

AA. 1601. (Liasse.) — 40 pièces papier en bon état.

1569. 1570. — Correspondance de l'évêque Jean de Manderscheidt et de ses conseillers avec le magistrat sur des sujets divers :

L'évêque fait savoir qu'il a donné les ordres nécessaires pour faire rechercher, sur le territoire de l'évêché, les personnes soupçonnées d'avoir participé à un vol commis au détriment des préposés au suif à Strasbourg; — il se plaint de ce que le magistrat a empiété sur ses droits de juridiction en faisant incarcérer Gaspard Busch, vicaire de la cathédrale. — Les conseillers épiscopaux prient le magistrat d'intervenir auprès de Jean Müller de Wasselonne, pour qu'il mette la femme de Jean Feuer en possession des biens qu'elle a achetés; — ils s'emploient en faveur de la veuve de feu Adam Hartz, pour lui faire obtenir le remboursement d'une somme d'argent que son mari a prêtée à Guillaume Metzger de Strasbourg. — L'évêque intercède en faveur de Nicolas Meyer de Hindesheim, qui a engagé un procès avec son beau-frère Vix Lienhard de Strasbourg au sujet de son héritage maternel; — il prie le magistrat de décider Abraham Held à remettre Jaques Ross, Nicolas Capp et Jean-Jaques George en possession, contre paiement de 10 livres deniers, d'un bien rentier qui, sans leur consentement, lui a été engagé par leur tenancier; — il fait savoir qu'il a donné ordre au bailli d'Epfig de remettre, contre délivrance de lettres réversales, George Siffermann entre les mains des envoyés de la ville; — il se plaint de ce que le magistrat a fait lever une saisie apposée par son official sur l'hôtel dit Schwartzacherhof à Strasbourg; — il prie le magistrat de rapporter l'ordonnance portant défense aux sujets de la seigneurie de Barr de reconnaître la juridiction ecclésiastique. — Missives échangées à ce sujet entre les conseillers épiscopaux et le magistrat. — L'évêque sollicite la remise de l'amende encourue par Laurent Bastian, pour avoir blessé Mathis de Dorlisheim. — Les conseillers épiscopaux envoient au magistrat le rapport du bailli de Dachstein sur une rixe entre Adolphe Winter, Nicolas Meyer et Vix Lienhard, et le prient d'engager ce dernier et Adolphe Winter à s'arranger à l'amiable avec Nicolas Meyer; — ils intercèdent en faveur d'Étienne Kistner et de sa parente, en procès avec Jean Wurmser de Strasbourg au sujet d'un héritage; — ils se plaignent de ce que le magistrat a infligé une amende au chanoine Nicolas Bonin, pour n'avoir pas fait inventorier la succession délaissée par feu Jean Rason, de son vivant vicaire de la cathédrale; — ils font savoir qu'ils ont donné ordre de remettre entre les mains du magistrat Frédéric Bapst, incarcéré à Oberkirch. — L'évêque Jean s'informe des motifs de l'incarcération ordonnée, en 1568, de Melchior Stoltz, schultheis de Bischofsheim; — il intervient en faveur de Diebold Scher, en contestation avec l'intendant des héritiers de feu Jean-Gaspard Ritter d'Urendorf, au sujet d'une prairie. — Les autorités de Saverne interviennent auprès du magistrat de Strasbourg pour faire délivrer à la femme de George Pfister sa part d'héritage.

AA. 1602. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1571. 1572 (suite). — L'évêque Jean et ses conseillers répondent à la proposition faite par le magistrat de tenir une conférence pour élaborer une réglementation des monnaies; — le prélat fait savoir qu'il a fixé un jour d'audience à Abraham Held et à Pierre Matheis devant la cour épiscopale, ainsi qu'à George de Seebach et aux administrateurs de l'hôpital de Strasbourg, en contestation au sujet de quelques biens sis à Osthofen; — il enjoint à Henri Haller de vider dans la quinzaine le logement qu'il occupe près du Zollkeller, pour que le nouveau péager Jean Bart puisse en prendre possession; — il correspond, ainsi que ses conseillers, avec le magistrat à propos du différend existant entre Melchior Stoltz et Philippe Ingold au sujet d'un champ. — George de Wangen, seigneur de Geroldseck, fait savoir au stettmeister Wolf-Sigismond Wurmser que l'évêque est disposé à recevoir la députation qui doit lui présenter les condoléances du magistrat à l'occasion du décès de sa mère. — Les conseillers épiscopaux ordonnent au péager du Zollkeller de les prévenir de l'arrivée à Strasbourg de tonneaux de vin venant d'Ettenheim. — L'évêque sollicite la mise en liberté d'Étienne Schott, incarcéré pour contravention au règlement qui interdit l'exportation des céréales. — Les

conseillers épiscopaux intercèdent en faveur de Pierre Mast, qui réclame à son beau-frère Isaac Conrad la part d'héritage paternel revenant à sa femme; — ils font savoir qu'ils ont donné ordre au bailli de Dachstein de procéder à l'interrogatoire des témoins appelés à déposer dans le procès fait à Henri Ebel; — ils demandent l'exemption des droits de douane pour des céréales mises à la disposition des habitants d'Ettenheim et de Ringsheim par l'intendant de l'hôpital de Sainte-Barbe; — ils réclament la remise entre les mains du bailli de Dachstein de George de Griesheim, incarcéré pour vol à Dorlisheim. — Correspondance de l'évêque Jean avec le magistrat au sujet de son procès avec la famille Ingold, dont il est le créancier. — Le prélat prie le magistrat de permettre l'exportation des céréales que le monastère d'Eschau a encore en dépôt à Strasbourg, le marché intérieur n'étant pas assez actif; — il correspond avec lui au sujet de la revendication faite par George de Seebach de la succession délaissée par feue Marguerite d'Uttenheim de Ramstein, veuve Bœcklin de Bœcklinsau; — il s'informe des mesures que le magistrat compte prendre pour assurer la sécurité du pays; — il demande aux autorités de Wasselonne leur concours pour la délimitation d'un bien rentier que l'Œuvre Notre-Dame de Saverne possède dans leur commune; — il fait valoir son droit de juridiction dans l'action intentée par Pierre Wentz à un de ses colons devant le magistrat; — il prie ce dernier de faire connaître à George de Landsperg ses intentions quant à la saisie apposée sur les papiers de Gaspard de Ruxleben, déposés à Strasbourg; — il lui communique une lettre de la régence de l'Alsace supérieure, ajournant la convocation des états; — il prévient qu'il permet aux sujets de l'évêché de transporter des matériaux pour le compte de la ville; — il propose des conférences au sujet de l'exportation des céréales.

AA. 1603. (Liasse.) — 25 pièces papier en bon état.

1573. 1574 (suite). — L'évêque Jean annonce au magistrat qu'il fera assister ses délégués à la cérémonie de la prestation du serment; — il fait savoir qu'il a donné ordre de verser la contribution mise à sa charge par l'assemblée des cercles tenue à Worms, et s'élevant à 616 florins; — il communique des détails sur l'itinéraire suivi par des cavaliers licenciés du régiment de Mansfeld; — il demande la protection du magistrat pour l'abbé de Schwartzach, qui craint que les serviteurs du margrave de Bade ne s'emparent de l'hôtel que son couvent possède à Strasbourg; — il sollicite la permission pour l'économe de l'hôpital de Sainte-Barbe de vendre cent rézaux de céréales à l'étranger; — il fixe des conférences à Strasbourg pour délibérer sur les mesures propres à empêcher l'introduction de monnaies prohibées dans le pays, sur le remède à apporter au renchérissement des céréales et pour élaborer un règlement applicable aux bouchers; — il intervient auprès du magistrat pour faire restituer au comte de Neuwenar 200 écus qu'il a payés à George Schütterlin pour des planches que celui-ci n'a pas livrées; — il demande que Michel Kornkauf, économe de l'aumônerie de Saint-Marc, soit tenu de faire valoir ses prétentions contre Michel Ott à Ottersweiler, lieu d'habitation de ce dernier, et non à Strasbourg; — il fixe des conférences pour élaborer une nouvelle ordonnance réglant le commerce des grains. — Les conseillers épiscopaux informent le magistrat qu'ils feront appliquer la question à Jean Thenger, incarcéré sous l'inculpation de meurtre, et communiqueront les aveux obtenus; — ils consentent à livrer ce malfaiteur au magistrat contre délivrance de lettres réversales et remboursement des frais de détention. — L'évêque annonce au magistrat l'arrivée à Nancy du roi de Pologne, avec son frère le duc d'Alençon, la reine-mère, le duc de Nevers, les cardinaux de Lorraine, de Guise et de Bourbon, et indique l'itinéraire que ces personnages suivront pour se rendre en Pologne; — il demande l'abolition de la taxe appliquée aux céréales, vu que les états signataires des conventions y relatives ne les observent pas; — il fixe à Nicolas Hammann la date d'une audience devant le tribunal ecclésiastique; — il intervient en faveur du tailleur Michel Basch, condamné à une amende et au bannissement.

AA. 1604. (Liasse.) — 1 parchemin et 30 pièces papier en bon état.

1573. — Documents relatifs à l'occupation du château de Bischheim près de Rosheim par l'évêque Jean, pour se couvrir moyennant cet immeuble, dépendant de la masse de la faillite de Philippe Ingold, d'un prêt de 118,000 florins que l'évêque Érasme avait fait en 1557 à George et Philippe Ingold. — Pièces se rapportant à la reprise de ce château par les Strasbourgeois, pour maintenir leur privilège *de non evocando*. — Contestations du prélat avec les autres créanciers de cette faillite et la ville de Strasbourg.

AA. 1605. (Liasse.) — 16 pièces papier en bon état.

1574. — Correspondance de l'évêque Jean, des baillis d'Oberkirch et de Bernstein et des conseillers épis-

copaux de Saverne avec le magistrat au sujet du règlement sur les céréales et leur transport, et relative à la permission de s'approvisionner de grains à Strasbourg.

AA. 1606. (Liasse.) — 3 parchemins en bon état; 1 sceau.

1576-1578. — Conflit soulevé entre l'évêque et le magistrat par le refus de ce dernier de comprendre le prélat dans le serment prêté par ses membres nouvellement élus :

Déclaration du magistrat de Strasbourg, portant que l'évêque Jean n'est pas compris dans le serment prêté par le nouveau conseil.

Acte de protestation dressé, à la requête du prélat, contre cette innovation portant atteinte aux antiques droits et privilèges de l'église de Strasbourg.

Titre relatif à l'accommodement des parties, amené par l'entremise de l'archevêque de Cologne.

AA. 1607. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1577-1590. — Documents relatifs au procès intenté par l'évêque Jean au magistrat pour rupture de la paix établie entre eux.

AA. 1608. (Liasse.) — 53 pièces papier en bon état.

1579-1591. — Correspondance de l'évêque Jean, de ses conseillers et du grand chapitre avec le magistrat de Strasbourg sur divers sujets:

L'évêque répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur de Luc Schæffer, poursuivi pour injures proférées contre le bailli de Marlenheim. — Réponse de Mathias Imbsheimer, directeur de Stephansfeld, à la lettre par laquelle l'évêque le prévient de la visite générale des couvents et établissements religieux du diocèse. — L'évêque indique au grand chapitre les conditions auxquelles il consentirait à l'exploitation des mines de fer par le comte palatin Jean; — il refuse d'augmenter les charges contributives de ses sujets aux dépenses à faire pour assurer la sécurité du pays, et fait savoir qu'il s'occupera de l'affaire de Burckhard Hoffwart; — il propose des conférences et annonce qu'il y enverra des délégués. — Correspondance de Jaques Pfaffenlap de Still avec l'ammeister Mathias Wicker, au sujet du désir manifesté par l'évêque Jean de faire son entrée dans la ville de Strasbourg sans apparat. — Le prélat intervient pour faire obtenir à Lienhard Knecht de Benfeld ce qui lui est dû par le seigneur de Barr. — Le magistrat informe l'évêque qu'il a entamé des négociations pour obtenir que les troupes françaises ménagent le pays, et qu'il a offert de leur fournir des vivres contre paiement. — L'évêque se plaint de délits de chasse commis par le seigneur de Landsperg dans la banlieue de Kirchheim, et demande la fixation d'une audience dans laquelle Pancrace de Landsperg devra justifier ses prétentions sur ladite banlieue. — Réponse des conseillers épiscopaux aux propositions faites par Charles et Veit Bentz, pour acquérir les bains dits *Sultzbad*, propriété de l'évêque. — Ce dernier indique à Jean et Gabriel zum Trübel et à Werner Sturm les causes qui ont empêché le service régulier des rentes qu'ils possèdent sur le Zollkeller ; — il répond à la lettre d'intercession du magistrat en faveur de Gaspard Heim, en contestation avec les habitants de Renchen et d'Ulm au sujet de la glandée ; — il proteste contre l'allégation du magistrat d'Ulm, qui prétend que sa monnaie est de mauvais aloi ; — il fait savoir qu'il a donné ordre de remettre entre les mains du magistrat Wolf Helck, incarcéré à la Wantzenau pour coups et blessures suivis de mort. — Les conseillers épiscopaux annoncent qu'un parti ennemi a pillé le bourg de Dossenheim et une ferme appartenant au comte Philippe de Hanau ; ils font savoir, en même temps, que les troupes qui stationnent en Lorraine doivent prendre leurs quartiers d'hiver en Alsace, et ils convoquent le magistrat à une conférence, pour délibérer sur les moyens d'empêcher cette invasion. — Les mêmes informent le magistrat qu'ils n'ont reçu de la régence d'Ensisheim et de la préfecture de Haguenau qu'un simple accusé de réception en réponse à leur convocation des états d'Alsace, pour délibérer sur les mesures à prendre contre les incursions ennemies dans le pays ; mais que par contre le comte de Hanau a signifié son adhésion ; — ils consentent à régler différentes questions litigieuses dans une conférence avec le magistrat, et font savoir qu'ils ont donné leurs instructions au bailli de Benfeld en ce qui concerne la saisie apposée sur les biens de feu Barthélemi Schneider ; ils demandent la permission de procéder à la saisie de la maison de Gaspard Wied, ancien intendant du Gürtlerhof, pour le forcer à rendre compte de sa gestion. — Le grand chapitre demande à être représenté par un délégué à la confection de l'inventaire des biens délaissés par feu Gaspard Wied, décédé à Offenbourg. — Le même prie le magistrat d'engager Jaques Wurmser de Vendenheim et Jaques Wurmser de Schaftolsheim à acquitter les rentes dues par eux au Bruderhof. — Les conseillers épiscopaux demandent qu'on maintienne en état d'arrestation un soldat lorrain, qui prétend avoir

été au service de l'évêque et envoyé par lui auprès du duc de Lorraine, jusqu'à ce que la fausseté de son assertion ait été prouvée. — L'évêque proteste contre les bruits qui tendent à le rendre suspect, en l'accusant d'être de connivence avec le duc de Lorraine; — il demande la mise en liberté de quatre bateliers de Rhinau, incarcérés à Strasbourg, et s'informe du motif de leur détention. — Le grand chapitre justifie sa prise de possession des bâtiments appartenant à ce collège. — Inventaire des objets déposés dans la maison de Robert Schwenck par l'intendant du comte Eberhard de Manderscheidt-Blanckenheim. — L'évêque annonce la conclusion d'une trêve entre le duc de Lorraine et la ville de Metz, qui licenciera ses corps francs; en même temps le prélat convoque le magistrat à une conférence pour arrêter les mesures à opposer à une invasion de ces troupes. — Copie de la trêve conclue entre le duc de Lorraine et la ville de Metz. — Christophe-Ladislas de Nellenbourg et le comte de Manderscheidt se plaignent de ce qu'on a envahi le domicile des chanoines et des vicaires catholiques, dont les personnes mêmes ne sont pas en sûreté dans la ville, et demandent au magistrat une déclaration catégorique de ses dispositions, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir. — Le grand prévôt repousse les accusations portées contre les chanoines catholiques et demande des explications sur la violation de leurs domiciles. — Le comte de Thengen se plaint également de cette violation. — Le doyen et le grand chapitre prient le magistrat de faire incarcérer Sébastien Frührer, pour avoir brisé les scellés apposés sur les meubles d'une maison du grand chœur, et pour avoir détourné des objets appartenant à Marguerite Spengler. — Le grand chapitre intercède en faveur de Jean Faber, banni de la ville, et demande une diminution de la peine encourue par le fils de Thomas Ottino. — Plaintes formulées contre l'évêque Jean par la noblesse de la Basse-Alsace pour atteintes portées à ses droits et prérogatives.

AA. 1609. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1580. 1581. — Correspondance relative au différend entre l'évêque Jean et le grand chapitre au sujet des contributions de guerre à fournir par ce collège, d'obligations souscrites par ses membres, du rachat des biens de l'évêché à lui engagés, du manque de zèle des chanoines à observer leurs statuts, des abus commis par les tribunaux ecclésiastiques dans les bailliages de l'évêché, de la capitulation de ce collège et de sa participation aux mesures ayant pour but la défense du pays.

AA. 1610. (Liasse.) — 44 pièces papier en bon état.

1580. — Nouvelles politiques provenant de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de la Turquie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la France et des Pays-Bas, communiquées au magistrat de Strasbourg par l'évêque Jean de Manderscheidt et ses conseillers, et se résumant ainsi qu'il suit :

Un envoyé de l'archiduc Mathias est arrivé à Prague pour demander une audience à l'empereur; — le roi de Danemark fait de grands préparatifs de guerre; — à la cour de Prague on n'espère plus la pacification des Pays-Bas; — le roi a convoqué les états de Bohême pour chercher à remédier à la détresse financière du pays; — la bourgeoisie de Vienne est fort mécontente de ce que le libre exercice de la confession d'Augsbourg a été refusé; — une pétition réclamant cette concession a été remise à l'archiduc Ernest; — les Turcs ont fait une invasion en Croatie; — on mande de Constantinople que Mohammed-Pacha a été étranglé, parce qu'il était devenu suspect au sultan, et que Mustapha-Pacha a reçu l'ordre de se porter avec ses troupes vers le camp des Persans; — les Turcs ont tenté de s'emparer d'un castel près de Comorn, mais ont été repoussés par la garnison; — on mande de Cracovie que la rigueur de la température a forcé les Polonais et les Moscovites à rentrer dans leurs quartiers; — le roi de Pologne a néanmoins pris huit forteresses et détruit la ville de Pollozka; — ce souverain se trouve en ce moment à Varsovie, où sont réunis les états de Pologne, auxquels assistent l'abbé Cyrus de Breslau et les délégués de l'Ordre Teutonique, qui demande à être réintégré dans ses droits en Prusse et en Livonie, s'engageant, à cette condition, à défendre ces provinces contre les Moscovites; — la guerre recommence en France; — la Bretagne, la Normandie et la Picardie ont conclu une alliance. — Copie de ce traité. — On a nommé un commandant pour opérer contre la Picardie; — il sera établi dans cette province une nouvelle place pour l'inspection des troupes; — le duc d'Alençon est arrivé à Dijon; de Troyes à Paris le pays regorge d'hommes d'armes; — le duc Casimir et le comte de La Petite-Pierre recrutent douze mille chevaux et huit mille lansquenets; — on a l'intention de rappeler les cavaliers allemands des Pays-Bas; — la paix conclue entre Mons et le Hainaut a été rompue par les malcontents; — on prétend que M. de Champené a été averti de l'intention des Français de s'emparer de Schlestadt ou de Colmar. — Relevé des rues, des maisons, des habitants et de la garnison de Mæestricht

avant et après la prise de cette ville, le 29 juin 1579. — Les Turcs ont brûlé un grand village dans la Styrie; — on les dit en pourparlers avec les Russes pour conclure la paix; — les garnisons turques établies sur les frontières persanes ont été massacrées et les forts qu'elles occupaient rasés; — les généraux turcs refusent de marcher contre les Persans; — l'archiduc Maximilien préside une assemblée à Prague; — les Hongrois sont fort mécontents de ce que leur territoire est plus pillé en temps de paix que pendant la guerre; — l'assemblée de Varsovie tient toujours ses séances; — le roi Bathori a très bien reçu l'orateur Cyrus; — des marchands juifs disent que les Moscovites se sont mis en campagne contre les Lithuaniens; — on prétend que la guerre n'est pas terminée dans les Pays-Bas; — beaucoup de princes intercèdent pour le duc Frédéric; — le Portugal et l'Espagne sont réconciliés; — le duc de Ferrare est de retour après avoir inspecté le pont jeté sur le Pô; — Mustapha-Pacha s'est rendu à Erzeroum avec cinquante mille chevaux; — la Perse refuse de faire la paix; — la nouvelle de la mort de Mustapha-Pacha et de la défaite de son armée n'est pas confirmée; — on écrit de Paris que le prince de Condé s'est emparé, par surprise, de la ville de La Fère, et que le roi a fait demander quels étaient les motifs de cette agression; — le duc d'Alençon a été à Paris pour conférer avec le roi et la reine-mère; — le roi a donné ordre de lever six mille chevaux; — la peste a diminué à Genève; — des galions espagnols chargés d'or sont arrivés à bon port; — les rois d'Espagne, de France et la reine d'Angleterre ont envoyé des ambassadeurs auprès du souverain de Fez pour négocier la succession du roi d'Espagne au trône du Portugal; — onze hérétiques ont été condamnés au bûcher à Rome; — le pape a donné des ordres pour la destruction des bandits. — L'évêque Jean de Manderscheidt mande que le régiment de Pollweiler a été licencié et que les troupes italiennes et espagnoles ont franchi la Moselle et se dirigent vers l'Alsace; — il communique les nouvelles suivantes : le prince de Condé et le duc d'Alençon se rendront en Gascogne pour avoir une entrevue avec le roi de Navarre; — les favoris du roi de France sont absents de la cour pour quelque temps, et chacun d'eux a offert à Sa Majesté 100,000 couronnes, pour être employées à des armements contre les ennemis du pays; — la noblesse de Lorraine se montre rebelle à l'autorité; — on mande de Spolète qu'un chef de brigands a surpris cette ville la nuit et que le pape a mis sa tête à prix; — les galions du duc de Florence sont arrivés, après avoir beaucoup souffert en mer; — les Portugais déclarent illégales les dispositions par lesquelles leur souverain nomme le roi d'Espagne son successeur sans l'assentiment du peuple; — on écrit de Constantinople que Mustapha-Pacha y est attendu pour être nommé grand vizir ou avoir la tête tranchée; — le plus jeune fils de Mohamed-Pacha a été reçu en audience par le sultan, auquel il a remis sept cents prisonniers et de riches présents; — les Persans ont fait éprouver de grandes pertes aux Tartares; — le sultan n'accordant les grands commandements qu'au plus offrant, il en résulte de fâcheux désordres dans l'armée; — les Tartares abandonnent le duc de Moscovie et se rangent du côté du roi de Pologne; — ce souverain a pénétré sur le territoire moscovite, et le grand-duc, au reçu de cette nouvelle, est devenu fou; — son fils aîné a été proclamé son successeur par les grands dignitaires, tandis que le peuple a choisi le fils cadet, qui fait demander au roi de Pologne des secours contre son frère; — les ambassadeurs du duc de Clèves sont arrivés à Prague afin de demander à l'empereur l'investiture pour ce prince et pour intercéder en faveur du duc Frédéric, retenu prisonnier; — on opère secrètement des concentrations de troupes en France, et l'on prétend que ces préparatifs sont dirigés contre l'Allemagne et principalement contre l'Alsace; — la Provence et le Languedoc se sont soulevés de nouveau; — le roi de France a l'intention de se rendre aux bains de Plombières; mais on craint que ce prétexte ne couvre d'autres projets; — on assure que les Espagnols évacuent les Pays-Bas; — on mande de Pologne que le roi a l'intention de se mettre en campagne contre les Moscovites et de prendre lui-même le commandement des troupes; — que Samuel Sporowsky, noble polonais, a fait une invasion en Valachie, à la tête d'un ramassis de déserteurs et de gens sans aveu; — que le roi de Pologne a envoyé un de ses serviteurs auprès de Sporowsky, qui l'a fait mettre à mort, ainsi qu'un envoyé du bey qui l'accompagnait, et qu'à la suite de cet acte Sa Majesté a proscrit le coupable et mis deux mille Hongrois à sa poursuite; — on écrit d'Anvers que les malcontents ont pris Courtrai et évacué Mortagne, Saint-Amant et d'autres localités; — on assure que six mille Français, détachés des corps placés sous les ordres du prince de Condé et de M. de La Noue, sont arrivés à Dunkerque et à Nieuport, tandis que ces deux chefs se trouvent encore à Cambrai; — le bruit court que les troupes hollandaises ont pris la ville de Ninove; — le prince d'Orange a quitté Amsterdam et s'est rendu à Kampen dans la Frise; — on arme des vaisseaux dans les provinces de Hollande et de Zélande, et la reine d'Angle-

terre fait également des armements; — Schenck, à la tête de troupes espagnoles, a fait lever le blocus du château de Blybeck, et l'on craint que la forteresse de Wehl ne soit reprise aux états de Hollande; — des nouvelles venant de Lisbonne disent que les Portugais ont levé l'étendard de la révolte, et que dom Antonio tient la campagne avec dix mille hommes; — on mande de Cologne que les Espagnols évacuent le pays, mais que les Albanais et les Italiens restent, et que le régiment de Pollweiler a été licencié; — on écrit de Rome que deux canonicats de l'archevêché de Cologne, ainsi que quatre autres charges ecclésiastiques ont été réservés à l'évêque de Freysingue; — qu'on a accordé à l'archevêque de Cologne un délai de deux mois pour acquitter une somme de 6000 couronnes, formant le montant des frais d'expédition des bulles; — que le cardinal Farnèse est arrivé à Rome, amenant le jeune prince Edouard de Parme; — que l'épidémie qui désole Avignon est en décroissance; mais qu'elle sévit à Marseille et à Arles; — que l'échanson du cardinal de Sens, Alphonse Carlatino de Modène, a été assassiné dans son lit par son propre père, arrêté à Sermoneta; — que les Portugais refusent de reconnaître le roi d'Espagne pour leur souverain, parce qu'il a conclu une alliance avec le roi de Fez et l'a poussé à garder le fils du duc de Bragance en captivité; — on croit que le marquis de Santa-Cruz se trouve encore dans le détroit de Gibraltar, où il achève la construction des fortifications commencées, et que l'armée espagnole est moins forte qu'on ne le suppose; — on mande de Genève qu'une seule personne y est morte dans deux jours, mais que la peste a éclaté à La Spezzia et à Lerici; — on écrit de Venise que M. de Bellegarde a été nommé gouverneur de Carmagnola et M. de La Valette aux mêmes fonctions dans le marquisat de Saluces; — des troubles ont éclaté dans le Dauphiné, où les catholiques ont enlevé quelques places aux huguenots; — les habitants de la Picardie refusent d'accepter le prince de Condé pour leur gouverneur. — Nouvelles datées de Rome et de Venise, se résumant comme suit: un évêque d'Irlande a été déclaré hérétique et dépossédé de son siège; — on charge dans le port de Naples beaucoup de navires de vivres et d'autres provisions destinées à l'Espagne; — un navire marchand s'est perdu corps et biens à Tarente; — le seigneur Ridolfo Baglione s'est rendu auprès du duc de Pise pour le décider à envoyer six mille Italiens en Espagne; — l'ambassadeur du Portugal à Rome a reçu ordre de rester à son poste et a été informé que le peuple portugais demande l'avènement de dom Antonio au trône, tandis que le clergé et la noblesse s'y opposent vivement, et que les cinq gouverneurs du royaume font de grands préparatifs, surtout dans les ports; — le procureur de la vieille duchesse de Parme est mort frappé d'apoplexie; — le duc de Savoie a chargé le seigneur Ferrante Vitelli d'assiéger les forteresses de Saluzzo et de Carmagnola. — Le navire Graforola apporte les nouvelles suivantes: les communications commerciales sont rétablies entre la Perse et Alep; — l'armée persane a été répartie entre Castro Argieron et Estro, pour des motifs de subsistance; — Mustapha-Pacha se plaint de ses officiers et de ses troupes, qui ont porté des accusations contre lui auprès du sultan; — le duc Ernest de Bavière restera à Venise jusqu'après Pâques, pour se rendre ensuite à Lorette; — on mande que les Espagnols se disposent à gagner la Bourgogne, pour se rendre de là en Espagne, et que les villes de Malines et de Cambrai ont été prises par trahison; — on écrit de Rome et de Venise: l'armada espagnole a capturé quatre vaisseaux sortis du port de La Rochelle pour secourir les Portugais; — le pape a envoyé le cardinal Riario en Portugal en qualité de légat; — la ville de Lisbonne est protégée par cinquante galères, et les abords du pays sont partout bien gardés; — l'archevêque de Coïmbre et dom Emmanuel di Mello négocient, au nom des états portugais, avec le roi d'Espagne au sujet de la succession à la couronne du Portugal; — Sa Majesté espagnole a ordonné des recrutements pour remplir les vides que les maladies ont causés parmi les troupes de l'armada; — Sinam-Pacha n'avancera pas vers la Perse; — Mustapha-Pacha est attendu à Constantinople; — la duchesse Catherine de Bragance a été proclamée reine du Portugal, ce qui a provoqué une déclaration de guerre de la part du roi d'Espagne; — une épidémie qui sévit dans l'armée espagnole a enlevé le seigneur Fabricius Colonna et dix autres personnages de distinction; — on évalue les forces du roi d'Espagne, y compris les troupes de l'armada, à quarante mille hommes, et l'on fait des recrutements pour remplacer les Allemands et les Italiens, qui ont été presque tous enlevés par des maladies. — L'évêque Jean de Manderscheidt annonce au magistrat que le roi de France se rendra aux bains de Plombières et lui promet de le tenir au courant des nouvelles; — il lui communique une pièce de vers sur l'entreprise de Malroy contre Strasbourg; — il demande son avis sur l'opportunité de la convocation des états d'Alsace à l'occasion du voyage du roi de France à Plombières; — il lui fait part des nouvelles suivantes: la reine-mère et une suite nombreuse accompagneront Sa Majesté dans ce voyage; — le maréchal de Damville

assiége Montpellier ; — la Provence et le Languedoc sont fort remuants et font de l'opposition au roi, qui ne paraît pas s'en préoccuper. — Nouvelles datées de Prague : le 17 mars a eu lieu l'enterrement de la reine Éléonore, dont le corps a été déposé dans le caveau impérial de Prague ; — le 18 a été jugé le différend entre la ville de Trèves et l'électeur, qui a obtenu gain de cause contre cette cité ; — on mande de Pologne que Samuel Sporowsky, à la tête de ses partisans, a dévasté la Valachie, dépossédé le woïwode que le sultan y avait établi et mis à sa place un successeur qui lui a payé 30,000 ducats ; — que le sultan a énergiquement protesté contre ces violences auprès du roi de Pologne et envoyé des troupes dans la Valachie, qui ont été battues par Sporowsky ; — que celui-ci s'est retiré en Silésie, léguant au roi une situation embarrassante ; — on communique de Rome des renseignements sur les démarches faites par le roi d'Espagne auprès des Portugais pour s'en faire accepter comme souverain, sur la nomination des commandants des forces de terre et de mer, et sur le concours que les grands du royaume ont offert à Sa Majesté ; — on écrit de France que le prince de Condé s'est emparé des villes de Noyon, de Montdidier, de Chauny et de Roye et se dirige sur Sainte-Menehould ; — que le roi de Navarre a déclaré la guerre au roi de France et qu'il a pris la ville d'Avesnes, dans laquelle le prince de Condé avait des intelligences ; — que le voyage du roi à Plombières est remis en question, et que le duc de Lorraine ainsi que la ville de Metz ont suspendu les préparatifs pour la réception de Sa Majesté ; — que M. de Mandelot, gouverneur de Lyon, s'est emparé d'une ville du Dauphiné, dont il a fait raser les murs et passer les habitants au fil de l'épée ; — que le roi de Navarre et les huguenots occupent plusieurs villes dans la Gascogne, la Provence, le Languedoc et le Dauphiné ; — que le duc d'Alençon a échoué dans ses recherches matrimoniales à la cour d'Angleterre et se trouve grièvement malade à Angers ; — que les états d'Alsace, supposant aux Français l'intention de s'emparer de cette province et surtout de Strasbourg, prendront probablement ombrage du voyage du roi à Plombières, voyage que Sa Majesté effectuera, si l'état des choses le permet, pour se rendre de là à Nancy et à Metz. — Détails sur la prise de la ville de Malines, à laquelle on a retiré tous ses privilèges. — Nouvelles se résumant ainsi qu'il suit : M. de La Noue se trouve avec ses troupes près d'Alost, où il a été rejoint par deux compagnies d'infanterie et deux escadrons de cavalerie, formés de malcontents ; — la ville de Grœningue a été livrée aux états des Provinces-Unies ; — on attend le prochain retour de Zélande du prince d'Orange, et il est question de nommer le duc d'Alençon protecteur des Pays-Bas ; — le tremblement de terre qui s'est fait sentir à Bruges, en Flandre et en Zélande s'est également produit en France et en Angleterre ; — le cardinal Riario a été envoyé par le pape en Portugal ; — le gouverneur de Lyon est de retour d'une incursion dans le Dauphiné, où il a fait massacrer quinze cents huguenots ; — le roi de France a donné ordre de mettre l'embargo sur tous les vaisseaux qui se trouvent dans les ports de la Normandie ; — le pape a décidé que le cardinal archiduc d'Autriche a le pas sur tous les autres cardinaux d'Espagne ; — le roi d'Espagne a quitté Guadalupe pour se rapprocher des frontières du Portugal ; — Sa Majesté a reçu deux ambassadeurs, pour négocier avec eux au sujet de la succession au trône de ce pays ; — on dit que le roi accordera la main d'une infante d'Espagne au duc de Bragance, qui sera nommé vice-roi du Portugal avec une dotation de 600,000 couronnes ; — dom Antonio sera nommé cardinal ; — la peste règne à Lisbonne ; — le commissaire papal Grimaldi a été massacré avec sa suite près d'Avignon ; — le cardinal Armignace s'est également trouvé en danger en quittant cette ville pour se porter au-devant du grand prieur de France ; — une trêve d'un an a été conclue entre la France et l'Espagne ; — l'ambassadeur espagnol Marigliani a quitté Constantinople ; — les gens de Mustapha étant arrivés dans cette ville sans lui, on craint qu'il n'ait été exécuté ; — on doute de la conclusion de la paix avec la Perse ; — le sultan a fait mettre à mort son grand vizir ; — il arme deux cents galères ; — il est question de conventions d'après lesquelles le duc de Florence consent à faire un prêt de 500,000 couronnes au roi d'Espagne et à lui fournir quinze mille hommes, contre remise de Porto-Ercole, Zalamone et Orbizetto ; — le roi de Navarre veut tenter une entreprise contre Fontarabie ; — il meurt journellement vingt-cinq personnes à Gênes ; — les rebelles du Dauphiné ont pris la forteresse de Briançon ; — les Turcs ont livré un combat aux habitants de Nettuno ; — des préparatifs de guerre se font en Espagne et en Portugal ; — les armements avancent lentement à Constantinople ; — on écrit d'Anvers et de Cologne : les troupes qui ont pris Malines, surtout les Anglais, ont mis cette ville au pillage ; on dit que le prince d'Orange s'y rendra en personne pour mettre fin au désordre ; — il ne se confirme pas que la ville de Grœningue a fait prisonnier son gouverneur et s'est rangée du côté des états généraux ; — les troupes de ces états ont pris le château d'Oldenzyl, d'où elles inquiètent les habitants de Grœningue ; — la

ville de Bois-le-Duc s'attend à recevoir en garnison des troupes du prince de Parme; — M. de La Noue assiège Auterive pour pouvoir, après la prise de cette ville, secourir Tournai; — des soldats ont tenté de piller les églises de Bruxelles, mais en ont été empêchés par les habitants; — les troupes réunies par les malcontents campent près de Kerpen et ont reçu des munitions de guerre; — les délégués de l'électeur de Saxe, du duc de Wurtemberg, du comte palatin et du landgrave de Hesse sont arrivés à Cologne pour affermir la paix religieuse.

AA. 1611. (Liasse.) — 36 pièces papier en bon état.

1580 (suite). — On écrit de Londres: l'envoyé du duc d'Alençon est arrivé dans cette ville, et il est de nouveau question du mariage de ce prince avec la reine d'Angleterre; — la guerre a éclaté en France; — le fils de l'amiral, M. de Châtillon, a pris la ville de Mantes que le roi détenait; — des caravelles sont arrivées des Indes à La Rochelle, portant de l'argent destiné à payer les troupes du comte palatin Jean-Casimir; — le prince de Condé se trouve à La Fère avec de nombreux corps d'infanterie et de cavalerie; — les troupes anglaises ont évacué Malines et ont été remplacées par quatre cents bourgeois d'Anvers, qui, avec trois compagnies d'Écossais et les hommes sous les ordres de M. d'Etampes, font le service de la place; — les habitants de Bois-le-Duc se sont déclarés contre le prince d'Orange et ses adhérents, et ont eu leur territoire ravagé par les troupes des états généraux, sorties de Heusden; — la proposition de nommer le duc d'Alençon protecteur de ces états rencontre de l'opposition; — les malcontents sont désunis; ils manquent d'argent et la mortalité sévit dans leurs rangs; — le maréchal du Hainaut cherche à réconcilier cette province avec les états généraux; — la ville de Grœningue est bloquée; — le prince de Parme doit se trouver à Mons, et l'on dit que sa mère est arrivée à Namur; — un jubilé a été proclamé à Rome; — on dit que dom Antonio ne veut pas reconnaître l'autorité des gouverneurs du Portugal et que les Portugais refusent énergiquement de se soumettre au roi d'Espagne; — quatorze vaisseaux et dix galères montés par des troupes espagnoles ont péri dans le golfe du Lion; — on mande de France que les huguenots ont pris plusieurs villes importantes dans le Languedoc, et qu'ils forment un corps d'armée de près de dix mille hommes; — que le roi de France a envoyé 200,000 couronnes au comte palatin Jean-Casimir et que le roi de Navarre a pris l'île de Jordan; — vingt galères sont arrivées dans le port de Gênes pour embarquer des troupes venant des Pays-Bas et dirigées vers le Milanais; — la peste est en décroissance à Gênes; — le roi de Navarre a manqué d'être fait prisonnier par les troupes françaises; — on a découvert un complot tramé contre le prince de Condé et la ville de La Rochelle; — les Turcs se tiennent tranquilles depuis leurs derniers désastres; — une ambassade portugaise est arrivée à Prague, probablement pour solliciter l'intervention de l'empereur auprès du roi d'Espagne; — le pacha de Bude a refusé un sauf-conduit à un courrier impérial, dépêché à Constantinople; — la paix est conclue entre la Perse et la Turquie; — le roi de Pologne a quitté Varsovie pour entrer en Lithuanie; son armée se trouve sur les frontières de la Russie; — la guerre a éclaté entre le roi de France et les huguenots; — le prince de Condé a envoyé M. de Valcourt à Londres et M. de Gutry auprès du comte palatin Jean-Casimir pour demander des secours; — tous ceux de la religion en Picardie vont rejoindre le prince de Condé à La Fère, où il a déjà réuni un assez grand nombre de troupes; — on prétend que le duc d'Alençon a été emprisonné; — les troupes des états généraux ont pris trois châteaux dans le Brabant, et les malcontents ont évacué la petite ville de Gersberg, après l'avoir incendiée; — la ville de Malines a beaucoup souffert du pillage et doit payer une contribution de guerre de 50,000 florins; — les états généraux ont fait occuper Oldenzyl, d'où ils inquiètent Grœningue, et lèvent deux mille chevaux et deux régiments d'infanterie, pour opérer en Flandre contre les malcontents; — les envoyés de ces états sont en majeure partie arrivés à Anvers; — la peste règne à Paris; le roi et la reine-mère se trouvent à Saint-Germain; Sa Majesté a l'intention de négocier un mariage entre le duc d'Alençon et une princesse de Lorraine, et veut se rendre à Lyon pour apaiser les troubles qui ont éclaté dans le Dauphiné; — le légat Riario a quitté Rome pour se rendre en Portugal avec d'autres personnes de distinction; — le roi d'Espagne fait des offres brillantes aux Portugais pour les gagner; — M. de La Valette restera gouverneur du marquisat de Saluces; — la peste augmente à Gênes; — la ville de Metz est occupée par dix-huit compagnies d'infanterie; — le bruit court que le roi a fait la paix avec les huguenots; — le prince de Condé déclare que ses armements sont la conséquence de ceux que fait le duc d'Aumale; — l'entreprise préparée par M. de Saint-Luc contre La Rochelle a échoué, et les bourgeois de la ville qui ont trempé dans le complot ont été décapités; — M. de Rohan a pris Nantes et fortifie cette ville; — le roi de Navarre est entré en campagne et s'est rendu à Montauban; —

le comte de Montgommery a rassemblé des troupes à Beaulieu pour les amener à Sa Majesté ; — le mariage du frère du roi avec la princesse de Navarre est chose résolue; — on a pris le château de Lassay dans la Basse-Normandie; — la reine-mère s'est rendue auprès du roi de Navarre; — détails sur l'état des choses au Portugal par suite des prétentions du roi d'Espagne au trône de ce pays; — il règne une grande mortalité à Lisbonne, où l'on enterre journellement de trois à quatre cents personnes; — on se prépare de nouveau à la guerre en France; — les huguenots ont pris les villes de Poitiers, de Niort, de Châtellerault et d'autres places encore; — détails sur la défaite infligée à M. de La Noue en Flandre par le marquis de Richebourg; — on attribue aux Français des intentions hostiles contre l'Alsace; — renseignements sur les opérations des armées dans les Pays-Bas; — les Anglais se sont emparés de tous les forts d'Irlande, en ont passé les garnisons au fil de l'épée, ont détruit trois vaisseaux espagnols et cerné vingt-sept autres qui s'étaient montrés sur les côtes de ce pays; — des corsaires, favorisés par un temps brumeux, ont débarqué près de Naples et emmené une centaine de personnes en captivité; — détails sur un engagement entre des hussards de Raab et des troupes turques; — le duc de Florence fait des approvisionnements d'armes, et Jean-André Doria requiert des troupes à Naples pour secourir l'Espagne; — la ville d'Avignon a envoyé un délégué auprès du pape pour lui exposer la mauvaise situation de ses finances; — le roi d'Espagne concentre son armée sur les frontières du Portugal; — le roi de France ne se rendra pas en Lorraine et la reine-mère a été rappelée à la cour; — détails sur la cour de Constantinople; — négociations pour le rétablissement de la paix entre la Turquie et la Perse; — l'ambassadeur portugais a remis ses lettres de créance à l'empereur et prié Sa Majesté d'intervenir auprès du roi d'Espagne, pour qu'il n'emploie pas la force contre le Portugal; — le projet du roi de France de se rendre aux bains de Plombières avec une nombreuse suite, et les manœuvres du duc d'Alençon dans les Pays-Bas inspirent des inquiétudes à la cour impériale; — on annonce que les états des Pays-Bas ont reconnu le roi de France pour leur souverain, que l'administration est déjà entre les mains des Français et que l'archiduc Mathias d'Autriche attend à chaque instant l'invitation de quitter le pays; — après sa défaite M. de La Noue a été conduit prisonnier à Mons en Hainaut; — les malcontents se sont montrés devant la petite ville de Nivelles, mais ont été repoussés par la garnison de Bruxelles; — les troupes du comte d'Egmont se sont mutinées; — la ville de Malines a une forte garnison et se trouve suffisamment approvisionnée; — Grœningue refuse de se rendre; — les habitants de Bois-le-Duc se sont déclarés pour l'Espagne; — le marquis de Berges recrute trois cents chevaux; — les députés des états généraux sont réunis à Anvers, mais ne laissent rien transpirer au dehors de leurs délibérations; — les troupes frisonnes campées autour de Cologne, ne pouvant obtenir le libre passage pour retourner dans leur pays, se répandent dans les campagnes, au grand détriment des paysans; — le jeune prince de Juliers a été nommé coadjuteur de l'évêque de Münster; — le général du pape s'est rendu à Rome pour chercher du renfort contre les huguenots, qui menacent Avignon et son territoire; — la peste sévit à Aix, Marseille et Nice ainsi qu'en Provence; — les Turcs ont capturé la frégate qui fait le service entre la Turquie et l'Espagne; — dom Pedro de Médicis est arrivé avec de nombreuses troupes à Guadalupe et se dispose à faire voile vers le Portugal; — des escarmouches ont journellement lieu sur les confins de ce pays; — le provéditeur de Venise a eu un engagement avec les Turcs; — une frégate vénitienne, allant à Candie, s'est emparée d'une galiote turque; par contre une galère vénitienne a été prise; — il meurt en moyenne huit personnes par jour à Gênes et des milliers souffrent de la famine; — on suppose que la guerre contre le Portugal n'est qu'un prétexte pour cacher les préparatifs contre les Pays-Bas; — le roi de France, informé que le prince de Condé avait l'intention de recommencer la guerre, a demandé des secours au comte palatin Jean-Casimir et établi deux camps, l'un en Champagne, sous les ordres du duc de Guise, et l'autre en Dauphiné, sous les ordres du duc de Mayenne; — le duc de Guise doit tenir tête aux Allemands; — on assure que la ville de La Fère est assiégée; — il n'est plus question d'une expédition à faire en Flandre par le frère du roi de France, qui devait être nommé protecteur des états généraux; — on dit que Sa Majesté, forcée de faire la guerre malgré ses dispositions pacifiques, est résolue à la mener énergiquement; — un corps de troupes formé par le prince de Condé près d'Apremont a été détruit; — Mgr. Grimaldi a été remplacé à Avignon par l'évêque de Carpentras; — le pape a mis 15,000 couronnes à la disposition du sieur Molvezzi, pour renforcer les garnisons de l'état d'Avignon; — le duc de Mantoue continue les travaux de régularisation du Pô; — détails sur la marche des affaires en Portugal; — le grand vizir est mort à Constantinople et Mustapha-Pacha doit le remplacer; — le sultan a envoyé Sinam-Pacha, à la tête d'une grande armée, contre la Perse, où

les Turcs ont été battus par les Géorgiens et forcés de lever le siège de Tiflis; — renseignements sur les événements dans les Pays-Bas; — mesures prises pour éloigner les troupes qui désolent les environs de Cologne; — le duc d'Albe, son fils naturel le prieur dom Hernando, Sancho de Avila et beaucoup d'autres capitaines se sont rendus à Badajoz, pour de là envahir le Portugal; — les ambassadeurs portugais ont été reçus par le roi d'Espagne, qui a donné ordre à sa cour de le suivre à Badajoz; — le duc Éric de Brunswick a quitté cette cour fort mécontent; — détails sur les opérations des Turcs en Hongrie; — on prête au roi de Pologne l'intention d'assiéger Bude; — le sultan, ne pouvant fournir au pacha de Bude les secours qu'il a demandés, lui a donné l'ordre d'évacuer le pays, après avoir exterminé la population chrétienne; — démarche faite par le grand duc de Moscovie auprès du roi de Pologne, en vue du rétablissement de la paix; — on a appliqué la torture à Adam Reissberger, soupçonné d'être l'auteur d'incendies qui ont éclaté dans plusieurs bourgs aux environs de Vienne; — données fournies sur les dispositions prises par le roi de France pour combattre les huguenots et empêcher qu'il ne leur arrive des secours d'Allemagne; — on dit que les Turcs enverront deux cents galères au secours des Portugais, qui ont dépêché un envoyé en France pour solliciter l'appui du roi et faire savoir à Sa Majesté que l'armée espagnole est décimée par la peste; — le lieutenant Du Jeune dit La Valette est arrivé à Metz pour emmener huit compagnies de troupes, qu'on croit destinées à coopérer au siège de La Fère; — le maréchal de Biron opère en Guyenne contre le roi de Navarre; — le Dauphiné est en feu; — M. de Thoré, son fils et le maréchal de Damville sont réconciliés avec le roi; — le frère de Sa Majesté reste inactif à Tours.

AA. 1612. (Liasse.) — 57 pièces papier en bon état.

1580 (suite). — Détails sur la trahison de M. de Heess, sur la rencontre entre Jean Rarus et M. de Mortingen, sur la prise de Diest et la tentative faite pour surprendre la ville de Courtrai; — la garnison de Grœningue a fait une sortie et pris douze étendards à l'ennemi, dont le colonel Barthélemi Lentz a été grièvement blessé; — les habitants d'Anvers ont fait disparaître les insignes du roi d'Espagne et reconnu le duc d'Alençon pour chef de l'état; — on a promulgué un décret royal mettant à prix la tête du prince d'Orange et promettant 25,000 couronnes à son meurtrier; — une émeute a éclaté à Naples parce que les Grimaldi et d'autres familles nobles ont voulu acheter au vice-roi le monopole des banques de change; — détails sur les opérations dirigées par le roi d'Espagne contre le Portugal; — on écrit que des personnes ont été atteintes de la peste à Gênes pendant qu'elles suivaient une procession, qui parcourait les rues de la ville pour remercier le ciel de la décroissance de ce terrible fléau; — le prince de Parme a été avisé de l'approvisionnement de Grœningue et de la prise du comte Jean de Nassau; — la ville de La Fère est assiégée et huit mille Français occupent la frontière pour donner la main au palatin Jean-Casimir; — le prince d'Orange a pris les villes de Diest et de Sichem; — renseignements sur les opérations des belligérants dans les Pays-Bas; — après le départ des troupes frisonnes de Cologne, plusieurs bâtiments de guerre hollandais se sont embossés devant cette ville, avec mission de purger le Rhin et d'assurer la sécurité de la navigation; — les soldats frisons, rentrant dans leur pays, ont battu les troupes sous les ordres du comte Philippe de Hohenlohe et secouru la ville de Grœningue, dont le siège a été levé après cette défaite des troupes des états généraux; — la garnison de Louvain a tenté de s'emparer de Vilvorde, mais a été repoussée; — les Bruxellois ont ravitaillé Nivelles et défait trois escadrons albanais; — la garnison de Menin, attaquant Bruxelles, a été battue et a eu son colonel tué; — les Écossais ont massacré soixante malcontents à Iseghem; — le prince de Condé s'est embarqué à Flessingue pour l'Angleterre; — les malcontents ont eu l'avantage dans une rencontre avec les troupes des états généraux, et se sont vu refuser l'entrée de Grœningue; — les vaisseaux de guerre stationnent toujours sur le Rhin; — le cardinal Granvelle informe son auditeur à Rome que le duc de Bragance, le clergé et une grande partie de la noblesse portugaise sont gagnés à la cause du roi d'Espagne, et qu'on espère également vaincre la résistance de dom Antonio; — le cardinal Morone a conseillé au pape de rappeler le cardinal d'Este de l'exil, pour éviter des froissements avec la France; — le cardinal d'Autriche a été nommé coadjuteur de l'archevêque de Brixen en Tyrol; — les huguenots ont pris la forteresse de Cars en Gascogne; — Pompée Colonna a fait prisonniers cent cinquante Turcs qui sont descendus à terre pour se livrer au brigandage. — Sinam-Pacha a été chargé de négociations avec la Perse; — le pacha turc a refusé l'autorisation demandée par le roi de Pologne d'achever la construction d'une forteresse sur la frontière de la Valachie et d'enrôler des Valaques à son service; — des galères turques faisant voile vers Tripoli se sont emparées d'un

navire marchand vénitien ; — Marco-Antonio Colonna a été nommé vice-roi de Sicile, et le duc d'Ossuna gouverneur du Milanais ; — le cardinal d'Este est arrivé à Padoue et de là se rendra à Muro. — Aperçu du mouvement commercial du port de Venise en 1580. — Nouvelles se résumant ainsi qu'il suit: le pape a été avisé que des dissensions se sont de nouveau élevées entre les patriciens de Bologne, et que les deux partis protègent les bandits; — mesures ordonnées par le saint père pour l'extirpation du brigandage ; — on rapporte qu'un des chefs des bandits, Petreno de Spolète, a surpris la petite ville de Castia, rançonné le gouverneur et les principaux habitants et fait un grand butin ; — le légat du pape n'est pas encore arrivé chez le roi d'Espagne; — les Portugais ont choisi dom Antonio pour leur roi, à condition qu'il resterait célibataire, afin qu'après sa mort le duc de Bragance hérite de la couronne; — Mustapha a été nommé grand vizir ; — huit mille janissaires sont partis pour la Perse ; — la peste sévit à Alep en Syrie ; — renseignements sur la marche des événements dans les Pays-Bas ; — mesures prises par la reine d'Angleterre contre la révolte en Irlande ; — détails sur les opérations militaires du roi d'Espagne contre le Portugal ; — le grand conseil d'Anvers ne s'est pas encore décidé à offrir le protectorat des états généraux au duc d'Alençon ; — les vaisseaux hollandais sont toujours à l'ancre devant Cologne, et prélèvent un droit de douane de 20 florins par deux cents sacs de sel ; — un bateau en destination de Cologne a été attaqué près de Thielt et le batelier, fait prisonnier, a été obligé de payer une rançon de 700 florins ; — on mande de la Frise que la levée du blocus de Grœningue ne fera que prolonger la guerre, au grand détriment du peuple de la campagne ; — le prince de Condé a quitté Anvers pour se rendre en Hollande ; — le duc d'Arschot a négocié, pendant son séjour à Aix-la-Chapelle, un mariage entre son fils, le prince de Chimay, et la comtesse de Meghem ; — renseignements sur la marche des événements au Portugal ; — le duc de Savoie a quitté Turin, fuyant une maladie contagieuse qui a éclaté dans cette ville après avoir fait des milliers de victimes à Nice ; — le soulèvement des villes de Grenade, Cordoue et Valence a vivement irrité le roi d'Espagne ; — les galères du pape sont arrivées à Marseille ; — la France est en armes ; mais aucun parti n'a encore remporté un avantage signalé sur l'autre, si ce n'est le duc d'Aumale, qui a défait un corps de huguenots ; — le duc de Mayenne attend l'arrivée de troupes à Lyon pour entrer dans le Dauphiné ; — la maladie contagieuse qui règne à Venise ne fait pas beaucoup de victimes dans cette ville, mais cause de nombreux décès à Ferrare et à Mantoue ; — détails sur les mouvements opérés par les armées dans les Pays-Bas ; — le maréchal de Matignon a sommé La Fère de se rendre ; — l'ambassadeur espagnol Jean de Vargas est mort à Paris ; — les malcontents ont été battus par le comte de Hohenlohe et forcés de lever le siège de Delfzyl ; — ils ont dévasté les environs d'Anvers ; — M. de La Motte, décédé à Gravelines, a été remplacé par un abbé dans ses fonctions de gouverneur ; — on a publié à Anvers un édit qui enjoint aux ecclésiastiques de se revêtir des habits de leur état ; — l'archiduc Mathias a protesté contre l'attribution au duc d'Alençon du protectorat des états généraux ; — copie de cette protestation ; — la garnison de Menin brûle les moulins autour d'Anvers ; — les Portugais implorent le secours de la France et de l'Angleterre contre le roi d'Espagne ; — la peste a éclaté parmi les équipages des vaisseaux hollandais qui stationnent sur le Rhin ; — le prince de Chimay est arrivé à Aix-la-Chapelle pour célébrer son mariage avec la comtesse de Meghem ; — la ville de Delfzyl s'est rendue ; sa garnison a pu se retirer sous serment de ne pas servir pendant trois mois contre le roi, mais les officiers ont été emmenés prisonniers à Grœningue ; — le prince de Hohenlohe campe avec ses troupes près de cette ville ; — la duchesse de Parme a reçu des instructions du roi d'Espagne pour traiter de la paix avec les états généraux ; — on prétend que le duc d'Albe est mort en Portugal et que son fils naturel l'a remplacé dans le commandement de l'armée ; — les troupes qui campent autour de Cologne depuis six mois, et qui sont à la charge du peuple, n'ont pas encore été inspectées ; — détails sur l'état des choses en Portugal ; — la garnison de Menin a brûlé deux cent cinquante maisons dans les faubourgs d'Anvers ; — la reine d'Angleterre a envoyé des vaisseaux de guerre en Irlande ; — l'ambassadeur espagnol en Angleterre a annoncé l'avènement du roi d'Espagne au trône du Portugal ; — les électeurs du Rhin et le duc de Clèves ont résolu de se débarrasser par la force des vaisseaux hollandais stationnés sur ce fleuve ; — les troupes des états généraux se sont emparées du château de Diesenbeck dans le pays de Liège ; — détails sur les mouvements exécutés par l'armée du roi de Navarre et les troupes placées sous les ordres du maréchal de Biron ; — la Guyenne et la Gascogne sont en armes ; — la ville de Toulouse a été frappée d'une contribution de guerre de 50,000 couronnes ; — la ville de Mantes est assiégée par les catholiques ; — le Dauphiné doit payer une contribution de

guerre de 40,000 couronnes; — on mande des Pays-Bas qu'une trêve a été conclue en France entre les catholiques et les huguenots; — que le roi a l'intention d'envoyer une armée au secours du Portugal; — on croit que les Portugais auront le dessous dans leur guerre avec l'Espagne; — le prince d'Orange ira à Gand pour faire remplacer le magistrat de cette ville, et de là se rendra à Bruges et en Zélande; — les vaisseaux hollandais stationnés sur le Rhin ont jeté l'ancre devant Bonn; — détails sur la marche des affaires au Portugal; — deux des gouverneurs du marquisat de Saluces se sont ligués contre le troisième et lui ont enlevé une forteresse; — la guerre des Turcs contre les Persans ne se fait pas dans des conditions favorables aux premiers, l'armée refusant l'obéissance à Sinam-Pacha et le manque de vivres se faisant sentir; — le roi de France opère des économies sur sa cour, afin de se procurer l'argent nécessaire pour faire la guerre aux rebelles; — La Fère est canonné par vingt grosses pièces d'artillerie et fait bonne contenance; — le duc d'Alençon a proposé, dans le cours des négociations entamées pour rétablir la paix entre le roi et ses adversaires, d'envoyer Philippe Strozzi avec huit mille hommes au secours des Portugais, et a manifesté l'espoir de rentrer à de bonnes conditions dans les Pays-Bas; — le duc de Mayenne est entré dans le Dauphiné, le grand prieur en Provence et le maréchal de Biron dans la Guyenne, où il se trouve en face du roi de Navarre; — détails sur les hostilités exercées par les Turcs en Hongrie; — le pacha de Bude a été noyé dans le Danube par ordre du sultan; — des troubles religieux ont éclaté à Vienne; — les Hongrois demandent des secours contre les Turcs; — l'archevêque de Trèves, l'évêque de Bamberg et l'archevêque de Prague sont décédés; — renseignements sur la marche des événements en Portugal; — le sultan s'est rendu à Andrinople à la rencontre de l'envoyé du schah de Perse, chargé de traiter de la paix avec lui; — détails sur l'assaut donné par les Turcs a la ville de Canischa; — le capitaine Michel a pris sa revanche de la défaite infligée par les malcontents à des troupes des états généraux; — après cette défaite les vaincus se sont retirés dans la ville de Grœningue, où se fait sentir le manque de vivres; — les paysans de la Frise ont battu un corps de cavalerie albanaise qui désolait le pays; — une trève a été conclue entre le roi de France et le prince de Condé; — le prince d'Orange s'est rendu en Zélande, où il aura probablement une entrevue avec le délégué du duc d'Alençon; — quatre mille Gascons sont partis de Nantes pour se porter au secours de dom Antonio en Portugal; — l'ambassadeur portugais à Paris prétend que ce prince garde les frontières du côté de Lisbonne et a battu les Espagnols; — les malcontents ont été obligés d'évacuer Delfzyl et se sont retirés sous le canon de Grœningue; — on mande de Mons que le roi d'Espagne fait de tels progrès en Portugal qu'on croit qu'il aura soumis ce pays avant le mois d'août; — le prince de Parme répand le bruit que la flotte des Indes avec ses richesses est arrivée à bon port; — les vaisseaux hollandais se sont retirés de devant Cologne, en descendant le Rhin, et ont échangé quelques boulets avec le fort de Kaiserswerth; — M. de La Noue a été transporté de Mons à Namur; — le roi de Pologne refuse de conclure la paix avec les Moscovites, à moins qu'ils ne rendent tout le territoire conquis par eux; — les Tartares, au nombre de vingt mille hommes, ont ravagé les possessions des Moscovites et battu les troupes qui leur ont fait résistance; — les Lithuaniens ont offert des secours au roi de Pologne; — offre analogue faite par le sultan et déclinée par le roi; — le roi d'Espagne a conquis six villes en Portugal et mis à prix la tête de dom Antonio; — on mande que l'armée espagnole se renforce tous les jours et que le duc de Savoie est mort; — La Fère a été pris d'assaut et livré au pillage; — Jean-Frédéric de Wormbs a eu le bras traversé par une balle et a perdu trois à quatre cents de ses Allemands; il s'est rendu à Rambervillers pour lever de nouvelles troupes; — le roi de France réside à Fontainebleau et a l'intention d'assiéger Nîmes; — le fils aîné du duc de Lorraine doit épouser l'infante d'Espagne; — le duc a traversé Bar-le-Duc pour se rendre en France; — le duc d'Alençon a été repoussé par les malcontents; — relation de la prise de Setubal et de Zamora par les Espagnols; — la garnison de La Fère, qui, en vertu d'une capitulation, avait pu sortir de la ville avec armes et bagages, a été massacrée par les paysans, exaspérés à cause des dégâts que la longue résistance de la place leur a causés; — le duc de Mayenne opère dans le Dauphiné pour réduire les rebelles; — le maréchal de Biron a pris plusieurs villes en Guyenne et serre de près le roi de Navarre; — le parlement de Toulouse a déclaré ce souverain coupable de lèse-majesté et confisqué ses biens; — le roi de France s'est retiré à Moncaut pour fuir la peste, qui augmente de jour en jour à Paris, et se rendra de là à Fontainebleau, où il attendra sa fiancée; — renseignements sur les opérations de l'armée espagnole en Portugal; — l'ambassadeur français a demandé au pape 50,000 couronnes pour mettre le duc de Mayenne en état de soutenir la guerre dans le Dauphiné contre les huguenots; — on a entamé en France des négociations

en vue du rétablissement de la paix ; — on mande que le duc de Savoie est dangereusemeut malade ; — que Mustapha-Pacha est mort et qu'un ambassadeur persan est arrivé à la cour du sultan ; — détails sur les événements politiques en Portugal et dans les Pays-Bas ; — la ville de Bouchain s'est rendue au comte de Mansfeld ; — l'armée du prince d'Orange a été mise en déroute dans la Frise ; — on annonce le décès du duc de Savoie ; — on écrit de Rome que le roi d'Espagne s'est emparé de tout le Portugal, à l'exception de Lisbonne, où dom Antonio, descendant d'une branche illégitime, s'est fait proclamer roi ; — les Turcs fortifient Alger, de crainte de l'arrivée d'une flotte espagnole en Afrique ; — les Persans ont battu les Tartares, alliés des Turcs ; — le sultan a révoqué le commandant de ses troupes en Perse et nommé à sa place Sinam-Pacha, auquel il a promis la dignité de grand vizir ; — ce général a trouvé l'armée fort abattue par les revers ; — les troupes de l'empereur ont également remporté des avantages sur les Turcs ; — Sa Majesté a convoqué les princes-électeurs à Nuremberg pour se concerter avec eux sur les moyens propres à étouffer les troubles en Belgique, et a chargé son ambassadeur d'agir auprès des Belges pour qu'ils déposent les armes et acceptent l'arbitrage impérial ; — le prince de Condé est revenu dans les Pays-Bas de son voyage en Angleterre, sans avoir obtenu de la reine les secours qu'il a sollicités, et s'est rendu à Anvers, où il a eu plusieurs entrevues avec le prince d'Orange ; — le roi de Pologne assiège Smolensk ; — l'Italie est pacifiée, mais elle est désolée par une maladie contagieuse qui a enlevé à Rome, du 5 au 26 août, dix mille personnes ; — on signale un fait miraculeux qui se passe à Malines, d'où les ecclésiastiques et les catholiques ont été expulsés : on entend tous les jours, aux heures accoutumées, chanter des cantiques en l'honneur de l'Éternel dans le chœur de l'église des clarisses, sans qu'on voie personne ; — les Bourguignons ont fait appel au secours des Suisses, qui eux-mêmes prennent des mesures défensives.

AA. 1613. (Liasse.) — 57 pièces papier en bon état.

1580 (suite). — Détails sur la marche des événements en Portugal et dans les Pays-Bas ; — on dit que le duc d'Alençon n'a pas pu amener le roi à conclure la paix avec les huguenots ; — des lettres de don Pietro, frère du duc de Florence, annoncent la prise de Lisbonne par les Espagnols et la capture de dom Antonio, et font savoir que cette ville a dû payer 700,000 couronnes pour se racheter du pillage, que le duc d'Albe a fait exécuter dom Diego de Meneses, le défenseur de Sétubal, et que le prince Marc-Antoine Colonna a été appelé en Espagne pour prendre la vice-royauté du Portugal ; — le roi de France négocie la paix avec le roi de Navarre et a l'intention d'envahir les Pays-Bas, pour chercher une compensation à l'augmentation de la puissance du roi Philippe par la conquête du Portugal ; — un courrier a été dépêché à Naples pour faire opérer le versement des sommes mises à la disposition du roi d'Espagne ; — ce même courrier a apporté la nouvelle que Sa Majesté est atteinte de la fièvre et qu'elle a exilé les trois gouverneurs du Portugal aux Indes et en Afrique ; — la ville de La Fère s'est rendue aux troupes du roi, qui font beaucoup de mal aux huguenots dans le Dauphiné et la Guyenne ; — on a fait découvrir au sultan une cachette dans laquelle Mustapha-Pacha avait enfoui pour près de deux millions d'or et de bijoux ; — on prétend que dom Antonio se trouve à Coïmbre et espère rentrer en grâce auprès du roi d'Espagne ; — une trêve a été conclue entre les Persans et les Turcs, malgré une défaite subie par Sinam-Pacha ; — le prince d'Orange s'est rendu en Hollande pour régler la question de nouveaux droits de douane à établir ; — il a reçu l'annonce que le duc d'Alençon accepte les articles proposés par les états généraux ; — ce prince a fait solliciter l'assistance de la reine d'Angleterre ; — le gouverneur de Tournai a fait proclamer la guerre contre l'Artois et le Hainaut ; — les malcontents sont maîtres de la campagne ; — ils ont assiégé Oldenzyl et se sont portés devant Nivelles, qui, n'ayant pu être secouru à temps, tombera probablement entre leurs mains ; — les routiers de la Gueldre qui ont voulu passer le Rhin près de Wesel ont été défaits par les troupes hollandaises ; — les malcontents ont levé le siège de Zwolle ; — la garnison de Vilvorde s'est mutinée ; — les troupes écossaises, anglaises et françaises ont été retirées d'Anvers et réparties sur différents points ; — des Espagnols jetés par une tourmente sur les côtes de La Rochelle ont été faits prisonniers ; — le régiment qui a été levé à Kerpen a défait quatre compagnies de troupes hollandaises ; — le gouverneur de Grœningue et Schenck de Blyenbeck avec ses cavaliers se sont portés à sa rencontre ; — le roi d'Espagne est atteint, à Badajoz, d'une maladie catarrhale qui a enlevé près de trois mille personnes dans cette ville et a été suivie de la peste ; — le duc d'Albe organise le gouvernement à Lisbonne et a envoyé des troupes à Coïmbre, qui s'est révolté après avoir fait sa soumission au roi d'Espagne ; — dom Antonio campe avec six mille hommes entre le Minho et le Tage, près de Coïmbre, et a fait

exécuter plusieurs gentilshommes portugais qui avaient déserté son parti ; — une flotte chargée de huit millions est arrivée à Séville ; — les villes de Nivelles et d'Oldenzyl ont été obligées de se rendre aux malcontents faute de vivres ; — les provinces de Hollande et de Zélande sont en désaccord au sujet des droits de douane ; — on poursuit les négociations avec le duc d'Alençon ; — on a signalé sept vaisseaux de guerre faisant voile vers l'Irlande, et qu'on suppose montés par des Espagnols ou des troupes du pape ; — la reine d'Angleterre a mis l'embargo sur tous les vaisseaux en partance pour l'Espagne ; — trois bâtiments ont été pillés près de Wesel ; — l'électeur de Cologne a institué une régence pour la durée de son voyage en Westphalie, d'où il se rendra à Nuremberg pour assister à des conférences ; — le duc d'Alençon a accepté les propositions des états généraux, et demandé au roi son consentement pour emmener les troupes qui occupent La Fère et ses environs dans les Pays-Bas ; — le duc d'Uzès a surpris le camp du roi de Navarre à Nîmes et y a trouvé des lettres par lesquelles Sa Majesté appelle le fils de l'amiral (Coligny) à son secours, pour ne pas être obligé d'évacuer la Guyenne devant les forces supérieures du maréchal de Biron ; — on construit des forts en Portugal, principalement à Lisbonne ; — le vice-roi de Naples a présenté au syndic de la ville une lettre du roi d'Espagne réclamant les sommes accordées par le pape pour soutenir la guerre contre le Portugal ; — on écrit d'Otrante qu'un météore a paru au firmament et a jeté la consternation parmi la population, qui s'est répandue dans les églises pour implorer la protection divine ; — on mande que l'état de santé du roi d'Espagne et de son fils inspire des inquiétudes ; — la conclusion de la paix entre la Perse et la Turquie paraît douteuse, à cause du dernier revers subi par Sinam-Pacha ; — le roi de France s'efforce de pacifier son royaume ; il a fait venir la reine-mère et le duc d'Alençon à Blois, pour engager ce dernier à renoncer à ses vues sur les Pays-Bas ; — le roi de Navarre s'est retiré à Montauban ; — le maréchal de Retz, envoyé du roi de France auprès du duc de Savoie, est arrivé en Piémont ; — le roi d'Espagne a l'intention de nommer sa sœur gouvernante des Pays-Bas, en lui adjoignant Marc-Antoine Colonna et le duc de Terra-Nova ; — avis sur les mouvements des troupes françaises ; — copie du manifeste adressé par le duc d'Alençon aux députés des états généraux réunis à Anvers ; — exposé des mesures prises par le roi d'Espagne en Portugal ; — le duc d'Urbin tient quelques centaines de bandits si étroitement bloqués dans la montagne, qu'ils sont réduits à se nourrir de châtaignes; — l'ambassadeur français a été chargé de décider le cardinal d'Este à retourner à Rome ; — un envoyé anglais est arrivé dans cette ville pour traiter d'affaires religieuses avec le saint père ; — les Irlandais ont chassé les Anglais de leurs positions et espèrent être secourus par le roi d'Espagne, fortement influencé en ce sens par le légat du pape ; — le duc d'Albe a fait décapiter plusieurs rebelles portugais et confisquer leurs biens ; — le gouvernement vénitien a envoyé des galères à Chioso pour purger le pays des brigands ; — l'archiduc Mathias et le prince d'Orange ont l'intention de convoquer les états généraux ; — les malcontents cherchent à entraîner la ville de Cambrai dans leur parti avant l'arrivée des Français ; — la reine d'Angleterre a envoyé des troupes en Irlande, où des Espagnols ont débarqué ; — les Hollandais ont l'intention d'établir un nouveau tarif de douane, ce qui excite le mécontentement de plusieurs villes ; — le colonel Brentenson, au service de l'électeur de Cologne, a été tué près de cette ville ; — les gens de Schenck de Blyenbeck ont pris un délégué anglais se rendant à Nuremberg ; — des députés envoyés auprès du duc d'Alençon à Tours ont été faits prisonniers par des Albanais et conduits à Namur ; — le pacha de Bude a envoyé une délégation à la cour de Vienne pour se plaindre des dégâts causés par les troupes impériales sur les frontières, et pour exprimer son désir d'entretenir de bons rapports avec l'empire ; — le bey de Weissenburg a fait enlever, près de Raab, deux cents personnes occupées à vendanger, et près de Polaca deux nobles Hongrois, dont il a fixé la rançon à 29,000 écus ; — le roi de Pologne et les Tartares causent de grands dommages aux Moscovites ; — les négociations entre la France et les Pays-Bas sont en bonne voie ; — le roi de Navarre cherche à établir un accord entre le roi de France et les huguenots avant la mise à exécution de l'expédition en Flandre ; — il se trouve beaucoup de Français à Cambrai qui combattent les entreprises des malcontents ; — le prince d'Orange et l'archiduc Mathias se rendront en Hollande pour réformer le personnel administratif de plusieurs villes ; — les troupes des états généraux ont inondé le pays en ouvrant les écluses près de Grœningue, et n'ont pas réussi dans leur entreprise contre Maestricht ; — renseignements sur les levées de troupes faites au nom du duc d'Alençon, campées en partie autour de Langres ; — Saint-Jean d'Angely est assiégé par l'armée du roi, et Livron s'est rendu au duc de Mayenne ; — les troupes tirées de Metz, Toul et Verdun, qui ont coopéré au siège de La Fère, sont rentrées dans leurs garnisons ; — le duc d'Alençon a échoué dans

une tentative faite contre Dijon et a pris Calais par trahison; — liste nominative des officiers au service de ce prince; — mesures prises par le gouverneur de la Bourgogne pour la défense de cette province; — le duc se rendra à La Haye auprès des états généraux, qui ont fixé sa liste civile à 20,000 carolus, à tirer des revenus de l'évêché d'Utrecht; — on a fait des visites domiciliaires à Anvers et expulsé beaucoup de personnes suspectes; — la reine d'Angleterre a expédié des troupes en Irlande; — les Hollandais renoncent à l'application de leur nouveau tarif douanier; — le prince de Parme espère un résultat important de l'assemblée des princes-électeurs à Nuremberg; — les troupes cantonnées dans la Frise et qui ont débloqué Grœningue doivent rejoindre les malcontents devant Cambrai, parce qu'on appréhende que le roi de France ne vienne au secours du duc d'Alençon avec dix mille Suisses; — on craint un conflit entre la France et l'Espagne, au sujet de la régence du duché de Savoie; — le magistrat d'Anvers veut établir un impôt sur le revenu pour payer les dettes, et décline la responsabilité des arrestations opérées dans cette ville; — détails sur la marche des événements dans les Pays-Bas et en Portugal; — on prête aux Français l'intention de s'emparer d'une place sur le Rhin; — l'assemblée des princes-électeurs à Nuremberg est restée sans résultat, l'empereur ayant dû se rendre à Presbourg, parce que les Turcs menacent les Hongrois; — on espère la conclusion d'une trêve ou de la paix entre Henri III et les huguenots; — le comte palatin Jean-Casimir a payé ses troupes et doit rejoindre les Français en Bourgogne; — le duc de Savoie s'est rendu à Chambéry pour traiter avec le maréchal de Retz, ambassadeur français, de son mariage avec une princesse de la maison de Lorraine et au sujet du marquisat de Saluces; — on mande que dans l'espace de sept semaines six mille personnes sont mortes à Madrid; — le duc d'Albe a fait exécuter des officiers et des soldats espagnols et italiens qui avaient assassiné des marchands portugais pour les dévaliser; — le légat du pape a décidé Sa Sainteté à envoyer des secours aux catholiques d'Irlande; — le roi de France ne veut pas consentir au départ du duc d'Alençon pour les Pays-Bas avant la pacification du royaume; — l'approche du duc de Mayenne du marquisat de Saluces provoque des appréhensions en Savoie; — on annonce que le roi d'Espagne est malade et que ses troupes ont pris des forts de la Barbarie qui dépendent de la couronne du Portugal; — détails sur les opérations du duc d'Alençon près des frontières de la Bourgogne, et avis mettant l'Alsace sur ses gardes contre les Français; — nomination du cousin de l'évêque de Salzbourg à la dignité de coadjuteur de ce prélat; — on prépare des logements dans le Milanais pour des troupes venant d'Espagne sous le commandement de Marcello Doria: — le nouveau doge de Gênes a été installé le jour de la Toussaint, prenant le titre de sérénissime que l'empereur lui a conféré; — le duc de Mayenne a pris d'assaut La Mure dans le Dauphiné et passé la garnison au fil de l'épée; — le duc d'Alençon est fort irrité de ce que la ville de Poitiers ne lui a pas ouvert ses portes; — le roi a envoyé le duc de Nemours auprès du duc de Savoie à Turin, pour s'assurer l'alliance de ce prince; — le cardinal d'Este refuse de retourner à Rome, parce qu'il existe un refroidissement entre le pape et le roi de France, par suite de la publication à Paris de la bulle *in cœna domini* sans le consentement de Sa Majesté; — la cour d'Espagne est indisposée contre le saint père, qui prétend que Philippe II n'avait aucun droit au trône de Portugal et que ce souverain, ainsi que le roi de France, se proposent de convoquer un concile national pour discuter le principe d'autorité du pape et d'autres articles aussi pernicieux; — le duc d'Alençon fait de fortes levées de troupes pour envahir les Pays-Bas; — le duc de Mayenne a levé le siège de Livron et s'est porté devant La Mure, qui s'est rendu; après cette opération le prince a licencié son armée; — les troupes françaises qui avaient été cantonnées autour de Langres campent sur les frontières de la Bourgogne, au grand détriment des populations; — on dit que les Espagnols rentrent dans les Pays-Bas, et que le roi d'Espagne déclarera la guerre à l'Angleterre dès que le Portugal sera pacifié; — la paix n'est pas conclue en France; — le roi de Pologne a fait prisonnier le fils du grand duc de Moscovie; — l'ambassadeur anglais Roger Asham a été arrêté dans la principauté de Juliers; — détails sur la marche des événements dans les Pays-Bas; — on signale l'arrivée de galères espagnoles à Civita Vecchia; — les affaires de la ville de Bologne se compliquent, parce que le duc de Ferrare a refusé au légat du pape l'extradition du comte Geronimo Pepoli, l'un des principaux fauteurs des derniers troubles qui ont éclaté dans cette ville; — le pape a congédié son camerlingue intime le comte Pepoli; — le mariage entre le prince de Mantoue et la princesse de Parme, que l'évêque de cette ville ramènera des Pays-Bas, est chose résolue; — il est question d'un mariage entre le prince de Parme et la sœur du duc d'Urbin; — démarches faites par le duc de Nemours pour entrer en possession des places qui lui ont été enlevées par feu le duc de Savoie; — les Français qui se trouvaient à La Fère ont tenté de sur-

prendre la ville de Troyes, appartenant au duc de Wurtemberg, qui a paré au danger par des mesures énergiques ; — le duc d'Alençon réunit des forces pour débloquer Cambrai, assiégé par le duc de Parme ; — M. de Malroy, à la tête de quatre cents cavaliers armés de longues carabines, bat les environs de Metz et de Toul ; — on dit que les états généraux ne sont plus favorables au prince d'Orange et qu'ils inclinent vers le duc d'Alençon ; que le roi de France est malade et que les ducs de Lorraine et de Guise doivent se rendre sous peu à Vic auprès de l'évêque de Metz ; — avis mettant la Bourgogne et l'Alsace sur leurs gardes contre les projets du duc d'Alençon ; — les Français campés sur les frontières de la Bourgogne, sous le commandement de M. de Montfort, ont été battus près d'Auxerre ; — la ville de Condé a été surprise par les troupes françaises, mais reprise par le duc de Parme, qui a taillé l'ennemi en pièces lorsque celui-ci est sorti de la place chargé de butin ; — les Français qui se trouvaient autour de Cambrai sont allés rejoindre les troupes qui s'amassent sur les frontières des Pays-Bas, et auxquelles le duc de Parme disputera l'entrée du pays ; — on dit que les affaires du roi d'Espagne sont en bonne voie, que les Hollandais commencent à faire de l'opposition au prince d'Orange et qu'ils ont massacré les percepteurs de l'impôt qu'il a établi ; — mesures prises par Philippe II en Portugal ; — la guerre étant rallumée dans le Dauphiné et le Languedoc, le roi a donné ordre au duc de Mayenne de renforcer son armée et au maréchal de Biron de le rejoindre ; mais le duc d'Alençon et sa sœur, la reine de Navarre, sont portés à la paix ; — détails sur la marche des événements en Portugal ; — la ville de Cambrai est étroitement bloquée et souffre beaucoup du manque de vivres ; — M. de Heess a été décapité après avoir avoué sa trahison ; — renseignements sur les opérations des troupes réunies sur les frontières de la Bourgogne ; — relation de la prise d'une bande de brigands par le barigello di Campagna ; — la ville de Bologne est fort agitée par suite des nombreuses arrestations que le légat du pape y a fait opérer ; — la paix en France est conclue, et on rassemble beaucoup de gens de guerre en Normandie pour s'en servir contre les Pays-Bas ; — on dit que malgré la présence du maréchal de Retz à Turin pour attirer le duc de Savoie dans l'alliance française, il est fort question d'un mariage entre Son Altesse et la seconde fille du roi d'Espagne ; — détails sur la marche des événements dans les Pays-Bas ; — défaite infligée par les troupes anglaises aux Italiens et aux Espagnols qui sont allés au secours des révoltés irlandais ; — contestations entre le prince d'Anhalt et le duc de Clèves au sujet de marchandises pillées par les malcontents.

AA. 1614. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1581-1586. — Renouvellement de l'abornement des biens rentiers appartenant à l'évêché.

AA. 1615. (Liasse.) — 7 pièces et cahiers papier en bon état.

1584. 1585. — Pièces relatives à l'incarcération, par ordre de l'évêque Jean de Manderscheidt, de Joseph Bittner, notaire impérial et bourgeois de Strasbourg, pour s'être comporté avec violence dans l'exercice de ses fonctions.

AA. 1616. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1584-1587. — Correspondance et pièces relatives aux contestations élevées par l'avoyer et le tribunal de Bergbieten au sujet d'une saisie que Samuel Vogelmann, bourgeois de Strasbourg, agissant au nom de la confrérie des baigneurs, a fait apposer sur les biens de Valentin de Besançon.

AA. 1617. (Liasse.) — 1 recueil contenant 27 feuillets et 9 pièces papier en bon état.

1588-1590. — Négociations entre l'évêque Jean et le magistrat de Strasbourg au sujet :

de la perception des contributions à Bergbieten;

d'un bien sis à Marlenheim, appelé Stadelhof, dont la ville revendique la propriété exclusive et le droit de juridiction y attaché ;

de l'emplacement occupé par le gibet de Molsheim;

de procès soutenus par Barthélemi Schneider, Nicolas Schwend, Martin Hartmann et Barthélemi Wœrlin.

Procès-verbaux des délibérations qui ont eu lieu à Marlenheim entre les délégués de la ville et les conseillers épiscopaux. — Rapports sur les informations prises auprès de particuliers. — Missives échangées entre l'évêque et le magistrat.

AA. 1618. (Liasse.) — 5 parchemins et 33 cahiers et pièces papier en bon état.

1588-1590. — Correspondance et titres relatifs aux violences exercées contre Veit Ziegler, prébendier du grand chœur, doyen du chapitre de Saint-Léonard et recteur de l'église de Düppigheim, arrêté le 17 mars

1588 par ordre de l'évêque, incarcéré pendant quinze semaines à Saverne et transféré ensuite à Ettenheim, sous l'inculpation de s'être soustrait à l'autorité épiscopale par l'acquisition du droit de bourgeoisie à Strasbourg et en se plaçant par là sous une autorité temporelle, contrairement à ses obligations ecclésiastiques; d'avoir promis le mariage à sa gouvernante; de vouloir apostasier et devenir prédicant luthérien; d'avoir demandé un diaconat et de vouloir imiter Mathieu Frey; d'être en relation avec l'abbé de Schwartzach et d'autres apostats, etc.

Intervention du magistrat en faveur de Ziegler, qu'il a couvert de sa protection après que celui-ci se fut échappé du couvent d'Ettenheim pour se réfugier à Strasbourg.

AA. 1619. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1590. — Documents relatifs à un complot tramé par l'Italien Paul Pestalozzi, se disant serviteur du roi de France et de Navarre, complot ayant pour but de s'emparer de la ville de Saverne et du château de Haut-Barr, en même temps qu'il menaçait la vie de l'évêque Jean, auquel il a été dénoncé par Philippe Pulian, capitaine à son service, que Pestalozzi avait voulu entraîner dans son entreprise.

AA. 1620. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1590. — Pièces et correspondance relatives à l'arrestation de Barthélemi Wœrlin, bourgeois de Blienschwiller, opérée par l'avoyer épiscopal de Dambach, sous prétexte qu'il est débiteur d'une amende de 50 livres.

AA. 1621. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 2 sceaux.

1591. — Traité d'alliance conclu par le magistrat de Strasbourg avec les chanoines protestants du grand chapitre de la cathédrale.

AA. 1622. (Pièce.) — Cahier contenant 15 feuillets papier en bon état.

XVI[e] siècle. — Exposé des griefs de l'évêque Jean contre le magistrat, au sujet des innovations qu'il a introduites à Strasbourg sous l'épiscopat de Guillaume de Hohenstein, d'Érasme de Limbourg et sous le sien, au grand détriment des anciens droits et privilèges de l'église et de l'évêché.

Charles de Lorraine, élu évêque par les chanoines catholiques, et Jean-George, margrave de Brandebourg, administrateur de l'évêché, élu par les chanoines protestants. (1592-1607.)

AA. 1623. (Liasse.) — 1 parchemin et 3 imprimés en bon état.

1592. — Proclamations du margrave Jean-George de Brandebourg, annonçant son élection à l'administration de l'évêché de Strasbourg, exhortant les vassaux épiscopaux à remplir fidèlement leurs obligations, dénonçant le projet des chanoines catholiques, résolus à employer la force pour assurer l'évêché au cardinal Charles de Lorraine, et invitant tous ses officiers et fonctionnaires à déjouer ces visées et à empêcher que la maison d'Autriche ne s'empare des domaines épiscopaux dans la Haute-Alsace.

Procuration donnée par le margrave Jean-George au comte Jean-Albert de Solms, chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg, au docteur Jean Weiss et au notaire Martin Hartmann, pour prendre possession en son nom de toutes prélatures, canonicats et prébendes qui pourraient lui être conférés. (1588.)

AA. 1624. (Liasse.) — 14 cahiers et pièces papier en bon état.

1592-1602. — Articles de la capitulation signée par le margrave Jean-George, administrateur de l'évêché de Strasbourg.

Conventions établies par une commission impériale entre le cardinal Charles de Lorraine et le margrave Jean-George de Brandebourg, réglant de la manière suivante la répartition des possessions de l'évêché : le cardinal de Lorraine possédera Saverne, le Haut-Barr, le Kochersberg, Epfig, Dambach, la prévôté de Hilsenheim, Benfeld, Schirmeck, le Mundat supérieur, Soultz et Rouffach, y compris les couvents, prévôtés et appartenances, et la ville de Molsheim; — l'administrateur possédera Oberkirch, Ettenheim, la Wantzenau, la moitié de Weyersheim à la tour, Marckolsheim, Rhinau, Reichshoffen, le bailliage, la ville et le château de Dachstein, le droit de tirer des forêts de Schirmeck le bois nécessaire au service dudit château, Marlenheim et les couvents, prévôtés et appartenances, ainsi que l'abbaye d'Eschau. Les mêmes conventions attribuent au grand chapitre de Strasbourg les revenus de Haguenau et de la noblesse, à l'exception de ceux des seigneurs de Landsperg, les revenus dans la ville de Strasbourg et son

territoire, à Lampertheim, Geispolsheim, Bœrsch et en général tout ce dont il a eu la jouissance; au chapitre de Molsheim les revenus autrichiens et ceux de la landvogtei de Haguenau; aux seigneurs de Landsperg les revenus d'Erstein, de Châtenois, d'Ebersheim, de Küttolsheim et du château de Franckenbourg.

Les stipulations concernant Strasbourg portent que le cardinal de Lorraine remettra cette ville en possession de Wasselonne avec son artillerie, qu'il n'apportera pas d'entraves à la perception des revenus que l'hôpital, les fondations et les couvents possèdent dans l'évêché, et qu'il ne troublera pas ces établissements dans leurs anciens droits, qu'il ne s'opposera pas à la reconstruction de Barr et de Dorlisheim et respectera la juridiction ecclésiastique.

Articles du traité passé à Sarrebourg entre le cardinal de Lorraine et le margrave Jean-George de Brandebourg.

Réclamations adressées par le magistrat de Strasbourg à M. Miron, conseiller du roi, pour être soumises au duc de Lorraine et à Mgr. le cardinal, et plaintes formulées par le même au sujet de la non-exécution de certaines stipulations du traité de Sarrebourg.

Conventions passées à Obernai entre le cardinal de Lorraine et le duc Frédéric de Wurtemberg, stipulant les conditions auxquelles ce prince et son fils Louis-Frédéric renonceraient aux prétentions qu'ils font valoir contre l'évêché de Strasbourg.

Mandat de l'empereur Rodolphe II, enjoignant aux officiers et fonctionnaires de l'évêché de reconnaître le cardinal de Lorraine pour évêque et de refuser obéissance au margrave de Brandebourg.

Articles du traité passé à Molsheim entre le cardinal Charles, l'administrateur Jean-George et la ville de Strasbourg et pièces y relatives. — Conventions faites également à Molsheim entre les chanoines catholiques et le magistrat.

AA. 1625. (Pièce.) — Cahier contenant 11 feuillets papier en bon état.

1593. — Exposé fait devant le sénat et les XXI par Guillaume-Rodolphe Meckbach, docteur en droit et conseiller intime du margrave Jean-George de Brandebourg, des causes et effets des dissensions au sein du grand chapitre.

AA. 1626. (Liasse.) — 1 parchemin et 3 cahiers papier en bon état.

1593-1595. — Minute des négociations qui eurent lieu pour l'établissement de l'acte de pacification entre le cardinal Charles de Lorraine, le margrave Jean-George de Brandebourg et leurs chapitres respectifs, d'une part, et le margrave Ernest-Frédéric de Bade et de Hochberg et la maison de Lorraine d'autre part. — Rédaction de cet acte de pacification par les commissaires impériaux, suivi de l'acte de publication de la paix. — Caution offerte par le magistrat au cardinal de Lorraine, évêque de Metz, pour en obtenir le retrait de la défense faite aux fonctionnaires du bailliage de Bernstein de délivrer aux bourgeois de Strasbourg les revenus qu'ils possèdent dans leur ressort.

AA. 1627. (Liasse.) — 2 parchemins et 4 cahiers papier en bon état; 2 sceaux.

1597. — Correspondance et négociations entre le magistrat et le margrave Jean-George de Brandebourg, au sujet de la prestation par l'administrateur de l'évêché du serment garantissant le maintien des privilèges et franchises de la ville de Strasbourg.

Lettres réversales portant cette garantie, délivrées par le margrave et le grand chapitre.

Correspondance relative au droit qu'ont les conseillers épiscopaux d'assister à la prestation par le magistrat nouvellement élu du serment annuel à l'hôtel de ville (*Pfalz*).

Libelle en vers sur la guerre épiscopale.

AA. 1628. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1597-1603. — Correspondance de l'évêque Charles de Lorraine et de ses conseillers avec le magistrat de Strasbourg.

Les conseillers épiscopaux font savoir qu'ils prendront des informations auprès du bailli du Kochersberg touchant les corvées imposées aux Strasbourgeois, et qui ont provoqué les plaintes du magistrat; — ils annoncent le prochain envoi d'une convocation à l'assemblée qui devra se réunir à Mittelbergheim; — ils répondent à l'intercession du magistrat en faveur des habitants de Friedolsheim, qui se plaignent d'avoir été trop imposés lorsqu'il s'est agi de couvrir les frais d'entretien des troupes wallonnes qui ont traversé le pays pour se rendre en Hongrie. — Acte par lequel les chanoines protestants adhèrent à la convention conclue, avec le concours des délégués des princes et des Électeurs, au sujet des frais de guerre supportés par la ville de Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux préviennent le magistrat de la prochaine tenue de conférences dont ils fixeront ultérieurement le lieu et le jour; — ils le prient

de faire payer par André Handwercker la somme à laquelle le tribunal du schultheis l'a condamné en faveur de Jean Schwalmen, prévôt de l'abbaye de Neuwiller. — Copie de l'indult par lequel l'empereur Rodolphe II accorde au cardinal Charles de Lorraine la jouissance des droits régaliens et des fiefs impériaux de l'évêché de Strasbourg, à condition d'en demander l'investiture. — Missive par laquelle l'évêque Charles de Lorraine repousse l'intervention du magistrat en faveur des seigneurs de Rathsamhausen et d'Andlau, qui se plaignent de la réinstallation de prêtres catholiques dans les communes de Fegersheim et de Valff, et déclare que si les autorités de Strasbourg empêchent les processions de Valff de passer par la banlieue de Burgheim, il interdira aux sujets de la ville le passage sur le territoire de l'évêché.

AA. 1629. (Pièces.) — 2 parchemins en bon état; 4 sceaux.

1598. — Traité d'alliance conclu par le margrave Jean-George de Brandebourg, administrateur de l'évêché de Strasbourg, le grand chapitre et le magistrat de cette ville avec le margrave Ernest-Frédéric de Bade et de Hochberg, stipulant les conditions auxquelles ce prince fournira ses troupes pour assister ses alliés dans la guerre que leur fait le cardinal Charles de Lorraine.

Lettres réversales, portant sur trois articles de ce traité, délivrées par le margrave de Bade.

AA. 1630. (Liasse.) — 1 parchemin contenant 14 feuillets, 4 cahiers et 2 pièces papier en bon état; 11 sceaux.

1604. 1605. — Conventions faites à Haguenau entre le cardinal de Lorraine et le margrave Jean-George de Brandebourg, pour rétablir la paix entre les chanoines des deux confessions du grand chapitre de l'église cathédrale de Strasbourg. (Original et quatre copies.)

Minute d'un projet de confirmation de ce traité par l'évêque Léopold Ier d'Autriche.

Lettres réversales données à la ville de Strasbourg par l'évêque Charles de Lorraine.

Missive par laquelle le comte palatin Ferdinand prie le magistrat de Strasbourg de lui faire délivrer les revenus dépendant de la prévôté de la cathédrale.

Léopold Ier d'Autriche. (1607-1625.)

AA. 1631. (Liasse.) — 1 parchemin et 4 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1608. — Pièces relatives à la prestation du serment par l'évêque pour garantir à la ville de Strasbourg le maintien de ses privilèges et franchises. — Lettres réversales délivrées à la ville par l'évêque Léopold Ier. — Minute de la lettre par laquelle le magistrat exprime au comte Ernest de Mansfeld son désir de vivre en bonne harmonie avec le nouvel évêque, et déclare vouloir se conformer strictement au traité de Haguenau.

AA. 1632. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1608. 1609. — Acte par lequel l'évêque Léopold s'engage à observer les clauses du traité de paix conclu, en 1604, à Haguenau.

Brevet de colonel délivré par l'évêque, au nom de l'empereur, à Guillaume-Saladin de Salm-Reifferscheidt.

AA. 1633. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1609. — Missives échangées entre les conseillers épiscopaux et le magistrat de Strasbourg, au sujet des prétentions que le curé de Hindisheim fait valoir sur les revenus que le couvent de Moyenmoutier possède dans cette commune et qui sont engagés à l'ancien stettmeister Hugues Sturm.

AA. 1634. (Liasse.) — 39 pièces papier en bon état.

1612-1620. — Correspondance de l'évêque Léopold Ier d'Autriche avec le magistrat de Strasbourg.

Le magistrat accrédite le syndic de la ville Joseph Jundt auprès de l'évêque. — Ce fonctionnaire prie le docteur Bilonius de lui faire savoir si le prélat est à Saverne. — Réponse affirmative. — Le magistrat invite l'évêque à se rendre à Strasbourg pour recevoir ses hommages. — Joseph Jundt s'informe auprès du docteur Bilonius si l'évêque, à son arrivée en ville, descendra au palais épiscopal ou si le magistrat doit faire préparer un logement. — L'évêque remercie le magistrat de son invitation; — il annonce que l'archiduc Charles passera à Strasbourg incognito et qu'il logera dans la maison des chevaliers de Saint-Jean. — Le magistrat se plaint auprès du secrétaire de l'évêque des formules d'une lettre. — L'évêque fait savoir qu'il donnera ses instructions pour la tenue de conférences en vue de l'accom-

modement des différends entre la ville et le grand chapitre. — Le chancelier George Düsling prie le docteur Jean Leitersperger d'envoyer à l'évêque des actes déposés à la cour épiscopale. — Acquiescement du magistrat à cette demande. — Observations de ce dernier sur le délai trop rapproché fixé pour les conférences de Friedolsheim. — Adam Mechler prie le magistrat de l'excuser auprès de l'évêque de ce qu'il a remis à la chancellerie de la ville, lorsqu'il s'est fait recevoir bourgeois de Strasbourg, des actes et des protocoles de l'évêché qu'il avait sous sa garde. — Le magistrat demande à l'évêque des copies et des extraits des registres qu'il a mis à sa disposition. — Le prélat fait savoir qu'il a élargi le Hollandais Vindler, détenu à Innsbruck. — Remercîments exprimés à ce sujet par le magistrat. — Les conseillers du grand chapitre réclament des revenus que la prévôté de la cathédrale possède en ville. — Plaintes formulées par le magistrat au sujet des mauvais traitements que des sujets épiscopaux du Kochersberg ont fait subir à un messager de la ville. — Plainte adressée par ce dernier au magistrat. — Les conseillers épiscopaux font savoir qu'ils ont donné ordre de punir le paysan qui a maltraité le messager Joseph Schmierer. — Le magistrat prie le landvogt et la régence d'Ensisheim de lui faire parvenir les renseignements qu'ils pourraient se procurer sur les mouvements des troupes levées par le baron d'Anholt et le seigneur de Herbersdorf, et qu'on suppose destinées à envahir l'Alsace ; — il adresse la même prière aux conseillers épiscopaux. — L'évêque Léopold accrédite Jean Reinhard de Schauenbourg, landvogt de l'Ortenau, auprès du magistrat de Strasbourg. — Réponse de ce dernier aux ouvertures faites par l'envoyé épiscopal relativement à la défense de l'Alsace. — Minute de la réponse faite par le magistrat à la lettre dans laquelle l'évêque se plaint de la destitution du sacristain et du maître d'école de Marlenheim, ainsi que de l'arrestation de Philippe Buchenauer. — Réponse du magistrat à l'intercession de l'évêque en faveur de Martin Schell, administrateur de la monnaie de l'abbaye de Murbach, qui, ayant été mis en liberté sous caution, s'est obligé de se reconstituer prisonnier après la foire, pour répondre de contraventions commises par lui ; — intercession des conseillers épiscopaux en faveur d'Élie Valsch, réclamant sa part d'héritage maternel, que ses cohéritiers ont fait saisir. — Missives échangées entre l'évêque et le magistrat, accusé par le prélat de s'occuper des affaires d'intérêt de l'électeur palatin Frédéric et d'exiger qu'on donne à ce prince le titre de roi de Bohême. — Le magistrat remercie le comte Herrmann-Adolph de Salm de ce qu'il lui a fait parvenir une lettre de l'archiduc Albert ; il se plaint des calomnies qu'on répand pour mettre la désunion entre la ville de Strasbourg et l'évêque, et fait savoir qu'il s'attend à l'invasion de l'Alsace. — Le comte de Salm dément le bruit qui prête à l'évêque l'intention de faire venir des troupes en Alsace.

AA. 1638. (Liasse.) — 63 pièces papier en bon état.

1620-1623 (suite). — L'évêque prie le magistrat de livrer les personnes accusées de sorcellerie qui se sont réfugiées à Strasbourg pour se soustraire aux poursuites dirigées contre elles dans les domaines de l'évêché. — Minutes des missives par lesquelles le magistrat annonce au prélat l'arrestation des personnes signalées et ses dispositions à les livrer contre délivrance de lettres réversales. — L'évêque exprime sa reconnaissance à ce sujet et autorise ses commissaires Rodolphe de Neuenstein, Jean Gless et Lucas Brenneisen à délivrer les lettres réversales demandées. — Correspondance du prélat et de Jean-Louis Felsch, officier à son service, avec le magistrat au sujet de l'extradition d'Adam Kueffer, soldat de la garde épiscopale, réfugié à Strasbourg. — L'évêque accrédite André Kœnig auprès du magistrat pour négocier un emprunt de 80,000 florins, destinés à l'empereur. — Excuses faites par le magistrat de ce qu'il ne saurait couvrir cet emprunt. — La régence d'Ensisheim prie le magistrat de faire mettre en liberté Henri Mördinger, enlevé par des cavaliers du corps de Mansfeld, qui demandent 400 florins pour sa rançon. — Réponse faite à ce sujet. — Convocation par la régence de l'Ortenau de conférences à Offenbourg, pour délibérer sur les mesures propres à réprimer les excès de la soldatesque. — Refus du magistrat d'envoyer des délégués à cette assemblée. — Le même demande à la régence d'Ensisheim la permission pour les marchands de bestiaux de s'approvisionner sur le territoire de l'évêché et dans la Haute-Alsace, et le passage en franchise de droits du bétail qu'ils tirent de la Bourgogne. — Refus opposé à cette demande. — Missives échangées entre l'évêque et le magistrat au sujet de l'autorisation demandée par ce dernier pour les bouchers de Strasbourg d'acheter du bétail sur le marché de Cernay. — L'évêque se plaint de ce que des personnes non autorisées ont vendu du vin et des céréales appartenant à des couvents, au grand détriment des communautés. — Le magistrat demande au bailli de Kenzingen le passage par le margraviat pour des mèches qu'il a fait acheter. — Ledit bailli se justifie des calomnies répandues sur son compte. — Le magis-

trat écrit à la régence d'Ensisheim qu'il interviendra auprès des bouchers strasbourgeois pour qu'ils débitent la viande aux prix qui ont cours dans la Haute-Alsace; il la remercie de ce que, revenant sur son refus, elle permet le passage en franchise des bestiaux provenant de la Suisse, de la Bourgogne et du pays de Montbéliard, et lui fait savoir qu'il permet l'enlèvement de quatre cents rézaux de céréales emmagasinés à Strasbourg par Jean Pétri de Ribeauvillé. — L'évêque prévient qu'il fera enlever les céréales appartenant à l'abbaye de Marmoutier, et décharge le magistrat de toute responsabilité à ce sujet. — Ce dernier accrédite Jean-George Marbach auprès du landvogt de l'Ortenau, pour négocier la mise en liberté d'un messager de la ville, incarcéré à Ottersweiler. — Correspondance relative à l'extradition de Gerhard de Ballinghem demandée par l'évêque et refusée par le magistrat. — Le prélat demande le passage en franchise pour des céréales destinées à la cour épiscopale de Strasbourg; — il s'engage à faire son possible pour débarrasser le pays des troupes étrangères qui l'infestent. — La régence d'Ensisheim se plaint de ce que les bouchers strasbourgeois achètent les bestiaux dans les étables et sur les pâturages, au lieu de s'approvisionner au marché de Cernay. — Réponse faite à ce sujet. — L'évêque et ses conseillers protestent contre les bruits qui les accusent de faire des recrutements de troupes à l'étranger; ils mettent le magistrat en garde contre les pratiques des officiers de l'armée de Mansfeld et le prient de leur interdire l'entrée en ville, ainsi qu'aux autres personnes suspectes. — Réponse du magistrat à la lettre d'intercession de l'évêque en faveur de Jean Monhoffer, curé à Holtzheim, auquel on a saisi son mobilier parce qu'il a tenu des propos inconvenants. — Le magistrat écrit au comte Herrmann-Adolphe de Salm que le comte de Tilly a l'intention d'établir ses quartiers d'hiver en Alsace, et le prie de lui communiquer les renseignements qu'il pourrait se procurer sur un corps de cavalerie venant de la Wetteravie pour envahir l'Alsace. — Le comte de Salm demande la restitution de 45 florins, indûment perçus par la ville pour des céréales représentant des rentes en nature de l'abbaye d'Eschau. — Réponse faisant droit à cette réclamation. — Le magistrat fait savoir qu'un paquet de lettres a été enlevé au messager de Saverne, et que quelques-unes de celles-ci ont été retrouvées en différents endroits de la ville; — il prend des informations auprès du comte de Salm touchant l'établissement d'un camp près de Hochfelden. — Réponse faite à ce sujet. — L'évêque mande au magistrat qu'il a fait punir les auteurs de la collision qui a eu lieu à Scharrachbergheim entre des soldats épiscopaux et des bourgeois de Strasbourg, et se plaint des procédés dont les prêtres sont l'objet dans cette ville. — Réponse du magistrat, qui, en même temps, fait des propositions touchant la cérémonie de la prestation du serment (*Schwœrtag*) et l'exportation des céréales. — Rapport sur l'affaire de Scharrachbergheim. — Le magistrat informe les autorités épiscopales qu'il a permis aux bouchers de vendre la viande un kreuzer plus cher que le prix fixé par la taxe.

AA. 1636. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1624. 1625 (suite). — Les conseillers épiscopaux demandent l'avis du magistrat sur une augmentation de la taxe de la viande sollicitée par les bouchers. — Réponse faite à ce sujet. — L'évêque prie le magistrat d'accorder le passage sur le pont du Rhin à des troupes qui doivent se rendre à Germersheim. — Réponse favorable. — Le magistrat proteste contre l'impôt perçu sur les bourgeois de Strasbourg qui visitent le marché d'Oberkirch. — L'évêque se plaint des innovations introduites dans le village de Flexbourg et de l'arrestation de George de Landsperg. — Missives échangées entre le magistrat et le comte de Salm au sujet de l'intention prêtée à l'empereur d'envoyer le régiment de Schauenbourg en Alsace. — L'évêque demande qu'on délivre aux habitants du Palatinat tout ce qu'ils ont mis en sûreté à Strasbourg pendant la guerre, et exprime au magistrat l'espoir que l'empereur accueillera favorablement la justification de la ville à propos d'insinuations faites contre elle; — il annonce la prochaine arrivée à Strasbourg du cardinal Eitel-Frédéric de Zollern. — Les conseillers épiscopaux prient le magistrat de leur faire parvenir les revenus attachés à la charge d'écuyer de bouche de l'évêque. — Relevé de ces revenus. — Les mêmes s'informent du prix auquel les bouchers strasbourgeois débitent la viande. — Réponse, disant que les bouchers seront astreints à se conformer aux stipulations faites par l'assemblée de Haguenau relativement au prix de la viande. — L'évêque demande le passage en franchise pour des céréales qu'il tire de l'Ortenau, et intercède en faveur de Morand Gunser, qui réclame la valeur d'objets qu'il a perdus à Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux remercient le magistrat de les avoir informés qu'il a refusé aux troupes du général de Tilly le passage sur le pont du Rhin, et font savoir qu'ils engageront l'évêque à l'imiter en ce qui concerne le territoire de l'évêché; — ils intercèdent en faveur de Jean Hollinger, en procès avec Paul Hol-

linger au sujet d'une succession. — Réponse. — Le magistrat proteste auprès des conseillers épiscopaux contre le logement de troupes à Brechlingen. — Réponse du magistrat à la lettre par laquelle l'évêque convoque les états d'Alsace à Saverne, pour délibérer sur les mesures propres à assurer la défense des frontières. — La régence d'Ensisheim intervient pour faire obtenir aux ingénieurs des mines du val de Liépvre une somme de 2000 florins qui leur est due par des bourgeois de Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux communiquent au magistrat la réfutation des accusations portées contre le schultheis de Steinbourg par Jean-Frédéric Hecht, pasteur à Dettwiller. — Le magistrat se plaint d'excès commis à Wasselonne par des soldats sous le commandement d'Emmanuel Reich. — Réponse faite à ce sujet. — L'évêque demande l'intervention du magistrat auprès des bateliers de Strasbourg, pour que ceux-ci n'inquiètent pas George Bollenbach, leur débiteur. — Le magistrat proteste contre le logement de troupes dans le bailliage de Wasselonne. — Le comte Herrmann-Adolphe de Salm fait savoir que la cavalerie signalée se trouve sur le territoire de La Petite-Pierre, prendra ses quartiers à Dossenheim et de là se dirigera vers Fribourg. — Le même prend des informations sur la provenance de trente ballots de papier, saisis par le péager de Châtenois. — La régence d'Ensisheim signale au magistrat les enrôlements de troupes qui se font en Alsace pour le compte de puissances étrangères, et recommande spécialement le nommé Eichelberger à sa surveillance. — Le magistrat écrit à la régence de Saverne au sujet des mesures à prendre pour purger le pays des pillards et y ramener la sécurité. — Réponse faite à ce sujet.

AA. 1637. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

1614-1617. — Pièces diverses :

Documents relatifs au service d'intérêts arriérés dus par l'évêché à l'hôpital, à l'Œuvre Notre-Dame, à l'Église rouge et à l'hospice des pauvres voyageurs (*Elendenherberge*).

Procès-verbal des délibérations qui ont eu lieu, le 7 avril 1614, à l'hôtel épiscopal, entre les délégués de l'évêché et ceux de la ville au sujet de la surabondance des espèces en argent et d'une requête faite par les marchands de bois de construction, ainsi que d'affaires litigieuses pendantes entre des particuliers.

Ordre donné par l'évêque Léopold à Adam Mechler, secrétaire de la ville d'Offenbourg, de réintégrer à leur place les volumes de protocoles qu'il a livrés au magistrat de Strasbourg, et de lui faire parvenir sans retard les actes qu'il a demandés.

AA. 1638. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1616-1618. — Conflit soulevé entre le magistrat de Strasbourg et la régence épiscopale, à la suite du refus fait par le schultheis de Dambach d'ouvrir les portes de cette ville aux cavaliers strasbourgeois chargés, à l'occasion de la foire de Saint-Jean, de battre le pays pour assurer la sécurité des routes.

AA. 1639. (Liasse.) — 20 pièces papier en bon état.

1616-1650. — Pièces et correspondance concernant les félicitations respectives échangées entre les évêques Léopold Ier et Léopold II d'Autriche et le magistrat de Strasbourg au nouvel an, ainsi que le droit du prélat et de son chapitre d'assister à la prestation du serment annuel du magistrat, droit revendiqué également par les chanoines protestants en 1650.

AA. 1640. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1619. — Réclamation faite au magistrat de Strasbourg par le prévôt Eitel-Frédéric de Hohenzollern au sujet de différents revenus appartenant à la prévôté de la cathédrale.

AA. 1641. (Liasse.) — 1 parchemin et 8 pièces papier en bon état; 5 sceaux.

1620. — Acte de prolongation du traité de Haguenau pour une durée de sept ans, et correspondance y relative échangée par le magistrat avec les chanoines protestants du grand chapitre, les comtes de Hanau-Lichtenberg, Herrmann-Adolphe de Salm et le palatin Frédéric. — Copie du traité de Haguenau.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche. (1625-1662.)

AA. 1642. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1626. — Correspondance relative aux difficultés surgies entre le grand chapitre, succédant aux droits de la ci-devant abbaye de Niedermünster, et les héritiers de feu Joseph Jundt, de son vivant secrétaire de la ville de Strasbourg, au sujet de la jouissance du rapport des

vignes dépendant de la ferme franche de la butte Saint-Michel à Barr.

AA. 1643. (Liasse.) — 30 pièces papier en bon état.

1626. 1627. — Correspondance échangée entre les chanoines protestants du grand chapitre, le comte et la régence de Hanau, le magistrat de Strasbourg et la noblesse de la Basse-Alsace au sujet d'une nouvelle prolongation du traité de Haguenau et de la rétrocession de la maison chapitrale appelée *Bruderhof*.

AA. 1644. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1626-1630. — Correspondance du comte Herrmann-Adolphe de Salm, gouverneur épiscopal, et de ses conseillers avec le magistrat de Strasbourg, au sujet des empêchements apportés par celui-ci à la libre disposition par la régence épiscopale des céréales qu'elle a fait emmagasiner à Strasbourg.

AA. 1645. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1626-1631. — Correspondance entre le magistrat et la régence épiscopale au sujet des indemnités demandées par l'hôpital des lépreux à Saverne à des bourgeois de Strasbourg, qui ont effectué des rachats de capitaux empruntés à cet établissement à un moment où la valeur des espèces était fort élevée, lui causant ainsi un grand préjudice.

Réclamation analogue faite par Laurent Siefried à Jaques Schmied, qui lui a vendu une maison dans les mêmes conditions.

AA. 1646. (Liasse.) — 67 pièces papier en bon état.

1626-1651. — Correspondance diverse :

La régence d'Ensisheim se plaint de ce que le magistrat de Strasbourg tolère les enrôlements faits par le capitaine Aichelstein pour le compte de la république de Venise ; — elle sollicite un délai de paiement pour George Bollenbach, débiteur de Simon Krieck et consorts, bateliers à Strasbourg ; — elle prie le magistrat d'abaisser la taxe de la viande ; — ce dernier intervient auprès de ladite régence en faveur de Jean Baumann, menacé de persécutions pour cause de religion ; — le comte Herrmann-Adolphe de Salm recommande les intérêts de Mathias Axaeus, vicaire du grand chœur, en procès avec Pierre Camehl de Strasbourg ; — les conseillers épiscopaux informent le magistrat que, le maraudage continuant malgré le départ des cavaliers de Widenhorst, ils ont résolu d'organiser une expédition chargée de battre le pays et d'arrêter les personnes suspectes. — Missives adressées par le magistrat aux conseillers épiscopaux traitant des contestations soulevées entre Rodolphe Ingold et George Kurtz, au sujet des espèces monnayées avec lesquelles ce dernier doit rembourser un emprunt contracté auprès d'Ingold. — Réponse du magistrat à la demande faite par la préfecture de Haguenau, tendant à obtenir, par le ministère du bailli de Barr, le relevé des biens possédés par des habitants de Rosheim qui se sont enfuis après avoir commis un méfait. — Intercession des conseillers épiscopaux en faveur d'André Lorentz, en procès avec Henri Trausch de Strasbourg. — Le comte Herrmann-Adolphe de Salm informe le magistrat que les troupes campées près de Phalsbourg ont été recrutées par le colonel Dufour pour le compte du duc de Friedland. — Le même demande une indemnité pour le procureur de la chartreuse de Molsheim, auquel Égidius Weitz de Strasbourg a enlevé deux chevaux. — Réponse faite à ce sujet par le magistrat. — Ce dernier communique à la régence de Saverne le résultat d'un essai de divers monnaies de billon. — Mandat impérial, remettant le grand chapitre en possession de tous les biens qui avaient été distraits de l'évêché, et déclarant nulle et non avenue toute aliénation faite des domaines épiscopaux. — Le magistrat informe le comte de Salm qu'il consent à faire un prêt de 8000 écus à l'évêque et lui indique les raisons qui l'y ont décidé. — Remercîments faits à ce sujet par le comte de Salm. — Le magistrat se plaint auprès de la régence de Saverne des actes de brigandage qui se commettent sur les routes. — Réponse de la régence. — Le même intercède en faveur de Pierre Metel, poursuivi pour contravention aux prescriptions monétaires. — Le comte de Salm demande la remise à la commune d'Ottrott de deux cloches mises en sûreté à Strasbourg pendant l'occupation du pays par le comte de Mansfeld. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat exprime à l'évêque Léopold-Guillaume le plaisir que lui cause sa résolution de visiter Strasbourg pendant les fêtes de Noël. — Le comte de Salm fait savoir qu'il ne peut dispenser Gaspard Belgius, qui occupe une maison attenante au Bruderhof, de donner chaque année des lettres réversales. — Intervention des conseillers épiscopaux dans les contestations entre Michel Thebis, aubergiste au Saumon à Strasbourg, et Jean Gutkind de Bœrsch, au sujet d'une somme de 100 écus que celui-ci prétend lui avoir été extorquée par ledit Thebis. — Le grand chapitre se plaint des difficultés

faites par l'ammeister George Mueg pour quitter le Pfauenhof, qu'il occupe contrairement aux dispositions du mandat impérial qui ordonne la restitution des maisons chapitrales. — Réponse faite par le magistrat. — Le comte de Salm communique à ce dernier les plaintes que lui a adressées Charles Pistorius, curé de Beinheim, au sujet des injures dont il a été l'objet de la part de la populace de Strasbourg. — Réponse du magistrat. — La régence de Saverne intervient pour obtenir la levée de la saisie apposée par Jean Bürcklin sur les biens de Michel Burner; — elle annonce l'envoi de délégués pour assister à la cérémonie de la prestation du serment à la constitution de la ville. — Le magistrat mande à l'administrateur de l'évêché qu'on a arrêté deux brigands à Hürtigheim; — il avise le même qu'il accorde le passage sur le pont du Rhin à des troupes impériales. — La régence autrichienne prie le magistrat d'attendre la réponse de l'archiduc Léopold-Guillaume à sa lettre d'intercession en faveur des bateliers qui réclament le règlement de frais de transport. — Le magistrat prie l'archiduchesse Claude de laisser libre cours à la justice dans le procès intenté par Martin-André Kœnig à Philippe-Nicolas de Linange, qui lui a donné en gage une cassette contenant de l'argenterie et 707 ducats contre un prêt de 2000 rixdalers, dans lequel le dépositaire veut rentrer; — il se plaint auprès de l'archiduchesse de ce que le bailli de Germersheim réclame des documents concernant le couvent d'Eusersthal et qui sont déposés à Strasbourg. — Les conseillers de la landvogtei de l'Ortenau demandent au magistrat une escorte pour des bateliers; — ils sollicitent l'admission de George Weber à l'hôpital de Strasbourg. — L'évêque Léopold-Guillaume prend les bailliages de l'évêché sous sa protection et les place sous la sauvegarde du roi. — Les conseillers épiscopaux accréditent Gaspard d'Ampringen auprès du magistrat. — Récépissés de lettres.

AA. 1647. (Liasse.) — 2 recueils et 1 pièce papier en bon état.

1627. — Relation historique, composée d'après les documents déposés aux archives, des dissensions éclatées au sein du grand chapitre de Strasbourg en 1583, et qui, connues sous le nom de « Guerre des évêques », ont duré jusqu'en 1627.

Mandat de l'empereur Ferdinand II, ordonnant au comte palatin Frédéric-Casimir de renoncer au titre d'administrateur du décanat et de restituer toutes les possessions de l'évêché de Strasbourg.

AA. 1648. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1627. 1628. — Correspondance échangée entre le magistrat et la régence épiscopale au sujet des décisions prises par les états d'Alsace interdisant l'exportation des grains, et relativement aux tentatives faites par l'évêché pour détacher les sujets de Boofzheim des héritiers de feu le stettmeister Sébastien Mueg pour se les incorporer.

AA. 1649. (Liasse.) — 29 pièces papier en bon état.

1628. — Comptes des dépenses faites par le magistrat pour la réception de l'archiduc Léopold d'Autriche, de son épouse et de sa suite, le 2 janvier 1628.

Rapport fait à Son Altesse par son camérier George-Dietrich de Wangen sur des négociations entamées par lui avec les autorités de la ville.

AA. 1650. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1628-1632. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le comte de Salm, gouverneur de l'évêché, ses conseillers, le grand chapitre, le comte de Hanau, divers fonctionnaires et particuliers au sujet de mouvements de troupes et de leur passage à travers l'Alsace, et notamment de l'enrôlement et de l'approche des corps lorrains.

AA. 1651. (Liasse.) — 16 pièces papier en bon état.

1629. — Pièces et correspondance relatives aux démarches faites auprès du gouverneur épiscopal à Saverne et du grand chapitre par Conrad Tilger, gendre de feu Michel Conrad, pour rentrer dans un prêt de 800 florins que le défunt avait fait au grand chapitre, en 1597, et qui fut hypothéqué sur un corps de biens dit *Busenau*, et garanti par le traité de Haguenau.

AA. 1652. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1629. 1630. — Intervention du magistrat auprès du gouverneur de l'évêché en faveur de Robert Kœnigsmann, bourgeois de Strasbourg, en contestation avec les autorités épiscopales au sujet du droit de pâturage dans les banlieues de Bischheim et de Hœhnheim.

Différend surgi entre le docteur en droit Walter Didenay, conseiller épiscopal, et Jean Grasmann et André Ernst, à cause de la prétention de ces derniers de faire convertir en rente perpétuelle le faible loyer qu'ils

payaient pour une maison que ledit docteur tenait à fief du grand chapitre.

AA. 1683. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1632. — Correspondance du magistrat avec le comte Herrmann-Adolphe de Salm au sujet des mouvements de l'armée française, qui se rapproche de l'Alsace.

AA. 1684. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1632. 1633. — Correspondance entre le magistrat et la régence épiscopale touchant le renouvellement de l'investiture de plusieurs maisons sises au faubourg de Pierres et appelées à l'Étoile rouge *(zum rothen Stern)*, tenues à fief du grand chapitre par Henri Bock d'Erlenbourg.

Missive par laquelle la régence épiscopale accuse le magistrat d'être l'auteur de la guerre et la cause de la ruine du pays. — Protestation de ce dernier contre cette accusation.

AA. 1685. (Liasse.) — 1 parchemin et 3 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1632-1634. — Documents concernant la cession faite par la couronne de Suède à la ville de Strasbourg des biens de l'évêché, de l'église, du grand chapitre et des autres collégiales, des couvents et établissements religieux, ainsi que des bailliages du Kochersberg et de la Wantzenau. — Lettres patentes délivrées par le chancelier Oxenstiern pour assurer l'exécution de cette donation.

AA. 1686. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1638-1662. — Correspondance du magistrat avec les conseillers épiscopaux :

Le magistrat prie les conseillers de ne pas apporter d'obstacle à l'approvisionnement de la ville ; — il déclare aux mêmes qu'il ne songe pas à leur retirer sa protection, demande le rétablissement de la libre circulation et les engage à revenir à leurs anciens rapports avec la ville. — Les conseillers épiscopaux font leurs offres de service au magistrat, le prient de leur continuer ses bonnes grâces et promettent de faire leur possible pour obtenir la réouverture du passage fermé par le colonel Bamberger ; — ils communiquent à l'évêque les plaintes du magistrat au sujet de l'arrestation par cet officier, à Philippsbourg, de céréales destinées à la ville de Strasbourg ; — ils prient le magistrat de faire saisir les neuf cloches que Jaques Karcher a achetées à Haguenau, où des paroisses de l'évêché les ont mises en sûreté ; — ils intercèdent en faveur de Christophe Meister, en procès avec les autres héritiers de feu Gaspard Kœnig, au sujet de la succession laissée par le défunt ; — ils communiquent leur avis sur l'annulation des contrats de vente passés pendant la guerre ou en temps de disette ; — ils interviennent en faveur de Jean Geist, schultheis à Neugartheim, qui demande l'annulation d'une vente de terres qu'il a faite à Robert Reichard pendant la guerre ou un supplément de prix ; — ils prient le magistrat d'activer le procès pendant entre Nicolas Gugelmann et Jean-Geoffroi de Rathsamhausen, bailli de Dachstein. — Le magistrat fait savoir aux conseillers épiscopaux que le margrave Frédéric de Bade a convoqué une conférence à Offenbourg, pour y vérifier les plaintes produites contre les gens de métier et les journaliers.

AA. 1687. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1652. 1653. — Intercession de la régence épiscopale auprès du magistrat, pour obtenir la rétrocession d'une cloche au prix que les habitants de Reichshoffen en reçurent lorsqu'ils la vendirent, en 1636, à Strasbourg.

Missives échangées entre le magistrat et le percepteur de Molsheim au sujet d'une rente possédée par le grand chapitre à la Robertsau, rente dont la perception avait été suspendue temporairement, sur la demande des chanoines protestants, et autorisée ensuite par le magistrat du consentement de ces derniers.

AA. 1688. (Liasse.) — 1 parchemin et 21 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1657. 1658. — Conflit de juridiction soulevé entre la régence épiscopale et le magistrat de Strasbourg à l'occasion de contestations qui se sont élevées entre Jean-Michel de Marlenheim et Jean-George Würmel, aubergiste au Cygne à Saverne, parce que celui-ci a surmené un cheval que le premier lui avait prêté.

Conventions faites entre la ville et le grand chapitre pour la perception des droits de douane au pont du Rhin ainsi qu'au pont établi sur l'Ill à Graffenstaden.

François-Egon de Fürstenberg. (1662-1682.)

AA. 1659. (Liasse.) — 36 pièces papier en bon état.

1662. 1663. — Documents relatifs à l'élection d'un nouvel évêque après le décès de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche.

Annonce du décès de l'évêque faite au magistrat de Strasbourg par Jean Gross, agent de la ville à Vienne.

Indication sommaire des premières délibérations du magistrat sur les mesures à prendre pour l'élection d'un nouvel évêque.

Lettres de condoléance adressées par le magistrat à l'empereur et à l'archiduc Charles-Joseph. — Remercîments faits par le souverain et le prince.

Correspondance du magistrat avec le grand chapitre au sujet de l'élection du nouvel évêque.

Négociations entamées par l'envoyé impérial, le comte Léopold-Guillaume de Kœnigsegg, avec le secrétaire de la ville, Jean-Gaspard Bernegger, pour empêcher l'élection d'un personnage sympathique à la France, notamment celle du comte François-Egon de Fürstenberg, et assurer l'élévation de l'archiduc Sigismond au siège épiscopal de Strasbourg.

Lettres de félicitation adressées par le magistrat au nouvel évêque François-Egon de Fürstenberg. — Remercîments faits par le prélat.

AA. 1660. (Liasse.) — 26 pièces papier en bon état.

1663-1665. — Correspondance relative aux prétentions que l'évêque fait valoir sur les villages d'outre-Rhin, Almansweiler, Nonnenweiler et Wittenweyer, autrefois engagés à la ville de Strasbourg et vendus par elle au colonel Jean-Christophe von der Grün.

AA. 1661. (Liasse.) — 73 pièces papier en bon état.

1663-1667. — Conflit soulevé entre le magistrat et l'évêque François-Egon à la suite des difficultés faites par le prélat de prêter le serment auquel ses prédécesseurs, d'après les anciens usages, étaient tenus à leur avènement, et son refus de délivrer les lettres réversales qui attestaient l'accomplissement de cette obligation.

Correspondance du magistrat avec l'évêque et son chapitre, l'archevêque de Mayence, les margraves Guillaume et Frédéric de Bade et le duc Eberhard de Wurtemberg, pour obtenir du prélat l'accomplissement de cette antique formalité.

Actes et pièces relatifs aux réclamations adressées par le magistrat au conseil impérial dans le même but.

Notes, extraits et copies de documents concernant les conventions et transactions arrêtées dans les anciens temps entre les évêques et la ville de Strasbourg touchant la prestation du serment.

AA. 1662. (Liasse.) — 62 pièces papier en bon état.

1663-1681. — Correspondance diverse échangée entre l'évêque François-Egon, son conseil, le grand chapitre, le vicaire général Jean Pleister, François-Christophe de Wangen et le magistrat de Strasbourg :

Le magistrat exprime au vicaire général ses remercîments au sujet des honneurs rendus aux députés strasbourgeois, envoyés à Molsheim pour féliciter l'évêque. — Le vicaire général remercie le magistrat de sa lettre et de l'envoi d'une mesure de vin rouge. — Les conseillers épiscopaux s'excusent de ce qu'ils ne peuvent faire remise à Henri Volbundt, garde au service de la ville, des droits de succession à payer pour un héritage. — L'évêque confère à Jean-Charles Zwanger un canonicat au chapitre de Saint-Thomas. — La régence autrichienne de Fribourg demande au magistrat la permission pour Christophe Hagenbach d'amener du salpêtre à Strasbourg, pour en faire fabriquer de la poudre destinée au service de l'empereur. — Le magistrat prie l'évêque, ses conseillers, la régence de Hanau et la noblesse immédiate d'aviser à ce que leurs sujets paient les redevances qu'ils ont à servir à la ville de Strasbourg; — il indique aux conseillers épiscopaux les raisons qui empêchent la communication des documents demandés par Charles Rheinecker, secrétaire de la ville de Saverne; — il accrédite auprès de l'évêque George-Dietrich Zorn de Plobsheim, André Brackenhoffer et Jean-Jaques Frid. — L'évêque demande l'exemption des droits pour la poudre destinée à son usage particulier. — Le magistrat avise l'évêque de l'apparition de troupes lorraines dans le pays, et lui demande conseil sur les mesures de sûreté à prendre. — Le prélat accrédite son frère Guillaume-Egon et le baron de Wangen auprès de la ville. — Les conseillers épiscopaux sollicitent le remboursement des droits de douane payés pour des avoines à destination de Bade. — François-Christophe de Wangen s'informe si les sujets de la ville ont été indemnisés par M. de Colbert des frais que leur a causés le passage des troupes françaises par l'Alsace. — Réponse par laquelle le magistrat fait savoir que ses administrés n'ont absolument rien reçu. — L'évêque demande le passage sur le territoire de la

ville pour des troupes qu'il envoie au secours de la république de Venise. — Le magistrat accorde le passage aux troupes en question, mais déclare qu'il ne saurait permettre qu'elles passent la nuit sur le territoire de la ville. — L'évêque certifie que les bois expédiés par Gaspard Fletner à Cologne, et pour lesquels il a payé 60 florins de droits à la douane de Strasbourg, étaient destinés au prince-électeur, et demande la restitution de cette somme ; — il accrédite le baron de Wangen auprès de la ville de Strasbourg. — Les conseillers épiscopaux proposent d'adresser des plaintes au duc de Lorraine au sujet des excès commis par ses troupes dans le pays ; — ils engagent le magistrat à concourir aux mesures qu'ils prendront pour réprimer ces excès et assurer la sécurité des routes. — Le magistrat avise les conseillers épiscopaux qu'il accorde le passage en franchise de l'avoine à destination de Bade, sans entendre toutefois créer par là un précédent préjudiciable aux droits de la ville ; — il propose à l'évêque une compensation des arrérages de rentes que l'évêché et la ville se doivent réciproquement ; — il félicite le prélat de son retour dans le pays, et annonce qu'il enverra une députation à Saverne. — L'évêque écrit qu'il fera savoir quand il pourra recevoir les députés de la ville ; — il invite ces derniers à se rendre auprès de lui et leur délivre des lettres de récréance à leur retour. — Le magistrat recommande aux baillis de Barr et de Wasselonne de prendre des mesures pour mettre un terme aux vexations dont les troupes lorraines accablent le pays. — Les conseillers épiscopaux demandent l'exemption des droits de douane pour des céréales destinées à l'évêque. — Réponse faite à ce sujet par le magistrat. — Le grand chapitre nomme le docteur Sébastien Ulrich vicaire général en remplacement de Jean Pleister. — Le magistrat ordonne aux baillis de Barr et de Wasselonne de faire arrêter les déserteurs. — Les conseillers épiscopaux prient le magistrat de faire arrêter les déserteurs du régiment de Fürstenberg, dont l'uniforme se compose d'un habit bleu et de culottes rouges. — Le magistrat félicite l'évêque de son heureux retour dans le pays. — Le prélat fait ses remercîments et exprime le désir d'entretenir de bonnes relations avec la ville. — Le magistrat remercie le grand chapitre de ce qu'il lui a notifié l'élection du comte Philippe-Saladin de Manderscheidt à la dignité de doyen, et félicite le nouvel élu ; — il prie l'évêque d'aviser à ce qu'ils puissent juger de concert, et le plus tôt possible, en qualité de juges délégués par l'empereur, le différend qui s'est élevé entre la commune de Plobsheim et les tenanciers de ce village. — L'évêque accrédite Jean Pleister et le baron de Wangen auprès de la ville. — Le magistrat se réfère aux anciens usages pour justifier auprès de l'évêque et de ses conseillers les formules employées dans sa correspondance avec eux. — Jean Pleister demande au magistrat la confirmation de la cession qui lui a été faite de l'usufruit de l'immeuble dit cour de Neuwiller. — Le magistrat demande à la régence autrichienne la permission pour les cordiers de Strasbourg d'acheter des mèches et de l'étoupe dans ses possessions. — Le grand chapitre propose au magistrat de faire des démarches auprès du maréchal de Turenne, pour en obtenir la répression des excès commis par la soldatesque et la permission d'arrêter les maraudeurs. — Le magistrat demande au landvogt de l'Ortenau le passage pour des mèches achetées par des cordiers de Strasbourg. — Le doyen du grand chapitre sollicite pour les conseillers épiscopaux et les membres de la chancellerie épiscopale, placés sous la protection de la ville, l'exemption d'un impôt extraordinaire décrété par le magistrat. — Réponse faite à ce sujet. — Le comte de Manderscheidt demande une réduction de cet impôt. — Le magistrat prie le grand chapitre de contribuer aux frais de construction des nouvelles fortifications de Kehl ; — il indique au même les causes qui ont motivé la condamnation de Médard Eber à une amende. — Pièces relatives au procès soutenu par l'évêque François-Egon, devant la chambre royale de Metz, contre les prétentions du roi de France sur les comtés de La Petite-Pierre, Dabo et Lichtenberg. — Ordre donné par le grand chapitre aux sujets de l'évêché qui ont pris du service à l'étranger de rentrer dans leurs foyers.

AA. 1663. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1664. — Correspondance de l'évêque François-Egon avec le magistrat de Strasbourg, exprimant les plaintes du prélat contre le docteur Marc Otto, conseiller et avocat de la ville, qu'il accuse d'exciter à la révolte les habitants de la vallée de Hammerspach, engagée à l'évêché par l'empire.

AA. 1664. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1664-1667. — Correspondance du magistrat avec la régence épiscopale pour faire cesser la crise industrielle, suite des entraves apportées par les deux parties à l'écoulement de leurs produits.

Prière adressée au magistrat par le grand chapitre de lui prêter son concours pour faire rentrer des rentes

arriérées, dues par des habitants du bailliage de Barr à l'ancienne abbaye de Niedermünster, devenue la propriété de ce collège.

Lettre par laquelle l'évêque François-Egon annonce son prochain retour en Alsace, et exprime l'espoir que le magistrat s'entendra avec lui sur sa première entrée solennelle à Strasbourg.

Copie de la lettre adressée à l'évêque par le comte de Ribeaupierre au sujet du meurtre commis, dans la forêt dite Illwald, sur la personne du grand veneur épiscopal, et à propos des rumeurs accusant de ce méfait le receveur du comte et ce seigneur lui-même.

AA. 1665. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1665. — Rapport fait par les délégués de la ville sur leurs négociations avec l'évêque, pour en obtenir qu'il prête le serment d'usage et délivre les lettres réversales y relatives, et sur les pourparlers qui ont eu lieu en vue de la conclusion d'une alliance entre les états de la Basse-Alsace, dans l'intérêt de la sûreté et de la défense du pays. — Correspondance relative à ces questions échangée entre le magistrat, l'évêque et son vicedom François-Christophe de Wangen.

AA. 1666. (Liasse.) — 22 pièces papier en bon état.

1665-1680. — Correspondance de l'évêque François-Egon avec le licencié en droit François-Michel Laurbusch.

Nomination du licencié Laurbusch aux fonctions de conseiller épiscopal, avec un traitement de 300 florins, quinze rézaux de froment, autant de seigle et d'orge, deux foudres de vin et six cordes de bois. — Jean-Antoine d'Egen, secrétaire de l'évêque, informe le licencié Laurbusch qu'il a écrit à son maître pour savoir s'il a l'intention de se rendre dans son diocèse, afin de connaître le pays et ses habitants. — L'évêque donne audit licencié des instructions pour constater la valeur des plaintes produites contre les seigneurs de Landsperg par leurs vassaux, et pour obtenir de l'empereur l'indemnité accordée à ses prédécesseurs ; — il écrit au même qu'il payerait 100 ducats et plus pour connaître l'auteur des feuilles volantes répandues dans le pays ; — il lui fait savoir qu'il laisse à chacun le choix de rester à Saverne ou de le quitter, et exprime l'espoir que M. de Turenne saisira toutes les occasions pour faire le plus de bien possible aux sujets de l'évêché ; — il accuse réception d'une lettre de change de 5000 florins ; — il s'informe si les approvisionnements faits ont été mis en sûreté à Strasbourg et si on a délivré des reçus pour les fournitures de vivres faites aux troupes, et il estime qu'il serait utile de constater, par des visites domiciliaires, qu'elles sont au juste les réserves en vin et en grains ; — il exprime l'espoir qu'on n'imposera pas de nouveau à la ville de Saverne la charge du logement militaire, et adresse le conseiller Laurbusch à son intendant pour se faire délivrer son traitement en nature ; — il lui indique la voie à suivre pour obtenir que la seigneurie de Dabo soit tenue de contribuer à l'entretien de la garnison de Saverne ; — il le remercie du zèle qu'il a déployé dans l'intérêt des sujets du bailliage d'Ettenheim, et l'informe qu'il donnera ordre à ses employés de dresser un relevé exact des revenus de l'évêché en vin et en céréales. — M. d'Egen fait savoir au conseiller Laurbusch que l'évêque a chargé le greffier Mayerhoffer de lui procurer de l'argent. — L'évêque exprime audit conseiller l'espoir que la cour palatine n'élèvera pas de prétentions sur les bailliages du Kochersberg, de Saverne, de Schirmeck ou d'autres, lui fait savoir qu'il a écrit à ce sujet au maréchal de Créqui et au marquis de Ruvigny, et que l'empereur a offert, par l'organe de son plénipotentiaire à Nimègue, de réintégrer la famille de Fürstenberg dans ses possessions ; — il l'appelle à Saverne, où il a l'intention d'établir sa résidence, parce qu'il espère que la paix ou au moins une trêve sera conclue. — Cartel envoyé par le sieur Zindel, intendant du Kochersberg, au conseiller Laurbusch. — Déposition du maréchal de la cour, portant contre ledit intendant l'accusation d'avoir proféré des invectives contre le conseiller Laurbusch. — L'évêque prévient ce dernier qu'il lui enverra sa procuration pour recueillir, en son nom, les fiefs de Marmoutier, lui annonce que son frère se rendra probablement bientôt à Saverne et exprime ses doutes sur la possibilité pour la France de prouver que les évêchés de Metz et de Strasbourg étaient jadis réunis ; — il lui demande un rapport sur son conflit avec l'intendant Zindel, et répond à ses plaintes au sujet des pertes qu'il prétend avoir éprouvées pendant la guerre, qu'on l'a assuré du contraire ; — il lui donne sa procuration ; — il ordonne aux conseillers épiscopaux et au maréchal de la cour de suspendre l'intendant Zindel de ses fonctions et d'instruire son procès ; – il rappelle Laurbusch de Metz et lui fait savoir qu'il a donné ordre de régler la question de ses émoluments.

AA. 1667. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

1671. — Documents relatifs au traité d'alliance proposé par l'évêque à la ville de Strasbourg en 1671.

Négociations poursuivies entre le frère de l'évêque, Guillaume-Egon de Fürstenberg, et Jean-Jaques Frid, syndic et conseiller de la ville, pour arrêter les bases du traité projeté, dont les deux derniers articles, tendant à obtenir l'autorisation d'exercer le culte catholique à Strasbourg, alors seulement toléré, et à la restitution de la cathédrale, qui depuis plus d'un siècle servait au culte protestant, indiquent le véritable but poursuivi par l'évêque.

AA. 1668. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1672-1676. — Pièces diverses:

Missives concernant l'intercession du grand chapitre auprès du magistrat, afin d'obtenir pour les censitaires de la ville à Geispolsheim la remise d'un tiers de leurs redevances pour l'année 1672.

Correspondance entre la régence épiscopale et le magistrat au sujet de l'approche de bohémiens et des mesures à prendre pour les empêcher d'entrer dans le pays.

Mandement de l'évêque François-Egon, réglant les conditions du service des femmes auprès des prêtres et dans les établissements ecclésiastiques.

Lettres échangées entre la régence épiscopale et le magistrat à propos du chargement d'une cargaison de grains, d'eau-de-vie et de vinaigre à la Wantzenau et destinée à l'évêque, opération tolérée sous réserve du droit de la ville interdisant l'établissement de tout nouvel entrepôt à un mille de Strasbourg.

Pièces relatives à l'immixtion de l'évêque dans la succession délaissée par feu George Bender, de son vivant curé à la Wantzenau.

AA. 1669. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1674. 1675. — Correspondance traitant de la mise à exécution du rescrit impérial qui prive l'évêque François-Egon des revenus de l'évêché et les attribue au grand chapitre; — de l'application du décret rendu le 23 novembre 1674 par la diète de Ratisbonne, qui prive temporairement le prélat de son droit de vote et de session au collège des princes de l'empire, pour s'être placé sous la protection de la couronne de France; — des difficultés que suscite la mise sous séquestre des grains et des vins déposés à Strasbourg et que l'évêque avait engagés à la maison de Lorraine.

AA. 1670. (Liasse.) — 12 pièces papier en bon état.

1674-1681. — Correspondance de l'évêque et du grand chapitre avec le magistrat de Strasbourg:

L'évêque demande la protection du magistrat pour ses conseillers, si, par suite des événements de la guerre, ceux-ci ne pouvaient plus résider à Saverne.

Le grand chapitre proteste contre la contribution frappée sur le bailliage de la Wantzenau par le général français, au profit de la ville de Strasbourg, pour la dédommager des charges de guerre qu'elle a supportées.

Remise faite par l'évêque d'une partie de l'amende encourue par des bourgeois de Strasbourg pour ne pas avoir acquitté les droits de péage à Eichhoffen.

L'évêque invite le magistrat à envoyer des délégués aux conférences convoquées à Mutzig. — Lettres de créance et de récréance délivrées à cette occasion.

AA. 1671. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1675. — Documents relatifs à un projet d'alliance entre l'évêque François-Egon et la ville de Strasbourg, en vue de la défense du pays pendant la guerre entre les Français et les impériaux.

AA. 1672. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1678-1680. — Pièces diverses:

Lettre de l'empereur Léopold, ordonnant au magistrat de Strasbourg de concourir à la punition de Pierre Thomas, conseiller de l'évêque, à cause de la correspondance qu'il a entretenue avec le prélat pendant le séjour de celui-ci à Paris et de la rédaction d'un manifeste injurieux pour Sa Majesté et l'empire.

Plaintes formulées par le grand chapitre de ce que le magistrat l'intitule toujours encore administrateur de l'évêché. — Excuses faites à ce sujet.

AA. 1673. (Liasse.) — 1 recueil et 8 pièces papier en bon état.

1680. 1681. — Protocole des délibérations des délégués de la chambre des XIII *(verordnete Herren)* sur l'attitude à observer en présence des propositions de l'évêque, renouvelées de celles de 1672, concernant l'exercice du culte catholique à Strasbourg, la restitution de la cathédrale à ce culte, et de sa résolution d'atteindre cette fois son but, même à l'aide de violences et avec l'appui de la France.

Anciens rapports sur divers droits et revenus dont jouissaient les évêques et sur la juridiction appliquée par le magistrat aux ecclésiastiques.

AA. 1674. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1681. — Protestation du magistrat contre les allégations contenues dans une relation publiée sur l'entrée solennelle de l'évêque François-Egon de Fürstenberg à Strasbourg.

Exposé de la manière dont se faisait jadis l'entrée des évêques quand ils prenaient possession de leur résidence.

AA. 1675. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1682. — Correspondance du grand chapitre et du prince Guillaume-Egon de Fürstenberg avec le magistrat de Strasbourg à l'occasion du décès de l'évêque François-Egon de Fürstenberg.

Missives annonçant ce décès. — Lettres de condoléance.

Guillaume-Egon de Fürstenberg. (1682-1704.)

AA. 1676. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1682. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le marquis de Louvois au sujet de l'élection d'un nouvel évêque, et principalement pour demander au ministre des règles de conduite relativement à la question des lettres réversales que, d'après les anciens usages, les prélats avaient à délivrer pour assurer à la ville la jouissance de ses privilèges et franchises.

Délibération du conseil des XIII touchant les félicitations à présenter par le magistrat au nouvel élu et les présents à lui offrir.

AA. 1677. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1682-1687. — Pièces relatives à la remise faite par le magistrat à l'évêque et à son chapitre des ornements d'église qui étaient déposés au *Neubau* (hôtel de ville, de nos jours hôtel du commerce). — Lettres réversales attestant cette remise.

Minute d'une relation sur le mode suivant lequel les délégués de l'évêque et du grand chapitre étaient autrefois invités à assister à la prestation de serment du sénat nouvellement élu.

Arrêté du conseil d'état, du 8 juillet 1656, prescrivant des mesures pour obvier à la dissipation ultérieure des revenus du grand chapitre et du grand chœur par les chanoines, et pour arriver à une meilleure administration, avec ordre à la ville de Strasbourg de laisser prendre copie par le grand chapitre des divers titres et documents que ce collège avait perdus par suite des guerres et des vicissitudes des temps.

Mémoire pour le chapitre métropolitain de Strasbourg, démontrant que c'est contre toute espèce de droit que quelques princes luthériens se sont emparés du Bruderhof, de la moitié du village de Lampertheim et d'autres biens du grand chapitre.

AA. 1678. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1682-1702. — Pièces diverses :

Confirmation par le roi des privilèges de l'évêque de Strasbourg.

Passeport délivré par l'évêque Guillaume-Egon au licencié François-Michel Laurbusch.

Protestation adressée par le magistrat à l'intendant M. de la Grange contre la révision générale des terres de l'évêché, ordonnée par la régence épiscopale de Saverne.

Lettre de créance de l'évêque à l'usage de M. de Wetting, envoyé auprès des autorités de la Westphalie.

Ordre donné au même par le prélat de faire l'inspection de trois compagnies stationnées à Brüel et de se rendre compte des désordres qui ont éclaté parmi la garnison de Bedbourg.

Procuration donnée par Armand-Gaston de Rohan, coadjuteur de l'évêque Guillaume-Egon, au sieur Monmerque pour percevoir et gérer les revenus de l'évêché.

AA. 1679. (Liasse.) — 20 pièces papier en bon état.

1684-1688. — Pièces diverses :

Lettres patentes de l'évêque, portant convocation des vassaux de l'évêché pour le renouvellement de l'investiture de leurs fiefs et la prestation du serment d'hommage et de fidélité.

Minute de la supplique présentée à l'évêque par les marguilliers de l'église de la Confession d'Augsbourg, à l'effet d'obtenir le service annuel des 600 florins dus par les députés du grand chœur, en vertu du traité de Haguenau, pour l'entretien du culte luthérien.

Mandement du vicaire général de l'évêché de Strasbourg, annonçant au clergé du diocèse que l'évêque l'a

chargé de le convoquer en synode à la cathédrale, rendue au culte catholique, pour aviser aux moyens de rétablir partout l'évêché, le culte et la discipline ecclésiastique dans leur ancien état.

Indictions du vicaire général Martin de Ratabon, docteur en théologie de la faculté de Paris, baron de Saint-Laurent, portant convocation de deux synodes, pour le 3 juillet 1686 et le 18 juin 1687, à la cathédrale de Strasbourg, en exécution des dispositions du concile de Trente.

Mandements du vicaire général pour la célébration d'un *Te Deum* à l'occasion de la naissance du duc de Berry et du rétablissement de la santé de Louis XIV.

Missive par laquelle Jean de Bodeck, bailli épiscopal à Oberkirch, demande que le magistrat de Strasbourg lève la défense faite aux voituriers qui transportent de l'eau minérale, de conduire à l'avenir des voyageurs et de se charger de lettres et de bagages, un service de poste ayant été établi entre Strasbourg et Petersthal.

Correspondance échangée entre le magistrat et le conseil épiscopal, au sujet des plaintes formulées par les fermiers de l'impôt dit *Umgeld* de ce que, contrairement aux privilèges de la ville, il se fait à la Wantzenau des chargements de vin et d'autres marchandises, pour être expédiés sur le Rhin.

Lettres de félicitation adressées par le magistrat à l'évêque Guillaume-Egon de Fürstenberg à l'occasion de sa nomination au cardinalat, en 1687, et ensuite, en 1688, lors de son élévation à la coadjutorerie de l'archevêché de Cologne et plus tard à ce siège épiscopal et à l'électorat. — Réponse du prélat à la seconde de ces lettres.

AA. 1680. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1686-1700. — Conflits de juridiction surgis entre le magistrat et l'évêque, au sujet de successions laissées par des prêtres et des officiers épiscopaux décédés à Strasbourg et de l'apposition des scellés, contestations soulevées notamment par la succession de Jaques Zoller, de son vivant receveur du grand chœur, et par celle de l'un de ses fils, François-Gaspard Zoller, receveur du grand chapitre à la Wantzenau, les deux bourgeois de Strasbourg.

AA. 1681. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

XVIIIe siècle. — Extraits de divers traités conclus entre les évêques et la ville de Strasbourg, traduits en français :

Traité conclu entre l'évêque Érasme et la ville, le 21 novembre 1549, au sujet de l'exécution de l'Interim.

Traité passé entre le magistrat et le grand chapitre le 12 juin 1561.

Traité provisionnel conclu par le cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg, et son chapitre avec le magistrat en 1602.

Armand-Gaston de Rohan-Soubise. (1704-1749.)

AA. 1682. (Liasse.) — 12 pièces papier en bon état.

1704-1714. — Lettres de félicitation adressées par le magistrat au prince de Rohan-Soubise lors de son avènement au siége épiscopal de Strasbourg, à l'occasion de sa nomination au cardinalat et plus tard à la dignité de grand aumônier de France. — Lettres de remercîment du cardinal. — Vœux adressés par le magistrat à Son Éminence à l'occasion du nouvel an. — Réponse.

AA. 1683. (Liasse.) — 14 pièces papier en assez bon état.

1708-1715. — Pièces diverses :

Décrets de la chambre des XIII, interdisant aux sujets de la ville, sous peine de 20 livres d'amende, de faire moudre leurs grains ailleurs qu'à Strasbourg ou dans les moulins établis sur le territoire de la ville, pour parer aux effets d'une ordonnance rendue par la régence épiscopale, astreignant ses sujets à faire moudre dans les moulins de l'évêché.

Mandat épiscopal fixant le prix du sel.

Mémoire sur une question de droit soulevée par la saisie qu'un prêtre a fait opérer, en vertu d'un jugement de l'officialité, d'une dîme inféodée appartenant au magistrat d'une ville de l'évêché.

Mémoire traitant du rétablissement des maisons religieuses dans l'évêché de Strasbourg.

AA. 1684. (Pièces.) — 1 cahier et une pièce papier en bon état.

1723-1726. — Lettres patentes du roi en faveur du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et de ses successeurs, portant confirmation des droits de l'évêché et du grand chapitre.

Mandement de l'évêque, ordonnant la célébration d'un service divin solennel à la cathédrale, à l'occasion de la prise des rênes du gouvernement par Louis XV.

AA. 1685. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1727. — Documents relatifs aux contestations entre le magistrat et le grand chapitre, au sujet de l'exemption prétendue par ce dernier des droits de péage et de pontenage aux ponts du Rhin et de l'Ill près de Graffenstaden.

AA. 1686. (Liasse.) — 1 parchemin et 25 pièces papier en bon état.

1728-1748. — Pièces relatives à la prétention du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, d'exercer la juridiction dans le palais épiscopal qu'il a l'intention de faire bâtir dans cette ville. — Acte portant consentement du magistrat.

Extrait des protocoles de la chambre des XIII relatif à la requête du cardinal de Rohan, tendant à obtenir le droit de juridiction sur la maison appelée Cour de Bade, achetée par Son Éminence pour être incorporée à l'évêché.

Louis-Constantin de Rohan et Louis-Réné-Edouard de Rohan. (1756-1785.)

AA. 1687. (Pièces.) — 1 parchemin et 2 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1756-1762. — Investiture d'un bien rentier sis à Eckwersheim donnée par l'évêque à Antoine L'Écuyer.

Réponse du prélat à la lettre de félicitation que le magistrat lui a adressée à l'occasion du nouvel an.

Lettre du duc de Choiseul traitant de la réglementation des cultes en Alsace.

AA. 1688. (Liasse.) — 20 pièces papier en bon état.

1768. — Pièces et correspondance relatives au conflit surgi à l'occasion du service funèbre célébré à la cathédrale en l'honneur de la reine décédée, à la suite du refus fait par M. le cardinal de Rohan d'accorder aux trois chefs de l'état-major, du magistrat et du directoire de la noblesse les fauteuils auxquels ils avaient droit.

AA. 1689. (Liasse.) — 20 pièces papier en bon état.

1777-1785. — Pièces diverses:

Lettres de félicitation adressées par le magistrat au cardinal Louis-Constantin de Rohan, à l'occasion du nouvel an et lors de sa nomination au cardinalat, avec les réponses de Son Éminence.

Invitation faite au magistrat d'assister au service funèbre célébré à la cathédrale pour feu le cardinal Louis-Constantin. — Description de cette cérémonie.

Lettres de condoléance adressées par le magistrat au cardinal de Rohan-Guéménée à cette occasion. — Réponse de Son Éminence.

Pièces relatives à l'arrêt de saisie provisionnelle obtenu par les héritiers de feu Mgr. le cardinal de Rohan contre le sieur Hannong, fabricant de faïences et de porcelaine à Strasbourg.

Lettre de condoléance adressée au cardinal de Rohan-Guéménée par le magistrat à l'occasion du décès de sa mère. — Réponse de Son Éminence.

Imprimé intitulé « Lettre à l'occasion de la détention de S. E. M. le cardinal de Rohan à la Bastille ». (Affaire du collier.)

Vide Concile de Constance **AA.** 165. 166. 167. 168. 169.
Guerre de Dachstein **AA.** 171. 172.
Concile de Bâle **AA.** 179. 180.
Troubles au sein du grand chapitre **AA.** 743 et seq.

Relations de la ville de Strasbourg avec les dynastes de Lichtenberg et les comtes de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1690. (Liasse.) — 2 parchemins; 2 sceaux.

1249-1259. — Engagement pris par Louis de Lichtenberg et ses deux fils de ne jamais aliéner l'avouerie de Strasbourg, sous peine de perdre leurs fiefs épiscopaux. (1249.)

Caution de 500 marcs d'argent fournie par Henri et Louis de Lichtenberg, à titre de garantie pour le maintien de la paix entre eux et la ville de Strasbourg. (1259.)

AA. 1691. (Liasse.) — 28 parchemins et 1 pièce papier en bon état; 27 sceaux.

1277-1374. — Actes de cession des revenus provenant des bacs établis sur le Rhin à Hundsfelden et au passage *zu den Hunden*, passés par les sires de Lich-

tenberg et leurs copropriétaires. — Titre constatant l'acquisition faite de ces bacs par le magistrat de Strasbourg, lors de la construction du pont du Rhin.

AA. 1692. (Liasse.) — 4 parchemins; 10 sceaux.

1343-1349. — Actes de donations faites par Hanemann de Lichtenberg à ses deux filles Cunégonde et Agnès.

AA. 1693. (Liasse.) — 11 parchemins et 4 pièces papier en assez bon état; 14 sceaux.

1357-1399. — Pièces diverses :

Reconnaissance pour 125 florins, dus par Ludemann de Lichtenberg à Gosse Sturm de Strasbourg. (1357.)

Obligation pour une somme de 65 livres, souscrite par Hanemann de Lichtenberg au profit de Jean Merswin de Strasbourg. (1360.)

Reconnaissance pour 60 florins, dus par un seigneur de Lichtenberg à Jean Vœltsch de Strasbourg. (1363.)

Vente d'un pré passée entre Louis de Lichtenberg et Jean Pfudertzen de Westhofen. (1367.)

Obligation pour 242 florins, souscrite par Ludemann et Henri de Lichtenberg au profit de Simon et d'Élie Dreyer, juifs de Haguenau. (1367.)

Reconnaissances souscrites par Henri de Lichtenberg pour 36 florins d'or au profit de Cuntzelin Blumenau, et pour 53 florins d'or au profit de Jean de Steinbach. (1368.1374.)

Copie du jugement prononcé par l'évêque Lambert et le magistrat de Strasbourg dans les contestations de Henri et Conrad de Lichtenberg avec Henri de Haut-Geroldseck, au sujet de leurs fiefs et du douaire de feu l'épouse de Henri de Lichtenberg, née de Geroldseck. (1373.)

Missive par laquelle Simon de Lichtenberg informe le magistrat de Strasbourg de ses préparatifs de guerre contre les seigneurs de Bitche. — Plaintes formulées par le magistrat de Haguenau au sujet d'atteintes portées par Simon de Lichtenberg aux droits des habitants de Hatten, de Rittershofen et de Betschdorf. (1373.)

Acte par lequel Jean de Lichtenberg renonce à toutes espèces de prétentions envers la ville de Strasbourg. (1396.)

Protestation d'Adélaïde de Lichtenberg contre l'engagement de la ville et du château de Lichtenau. (14e siècle.)

Mandat du roi Wenceslas, retirant à Louis de Lichtenberg le privilège de percevoir des droits sur les marchandises qui descendent ou remontent le Rhin. (14e siècle.)

AA. 1694. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

1399. — Engagement fait au magistrat de Strasbourg, par les sires Jean et Louis de Lichtenberg, du château et de la moitié de la ville de Lichtenau, avec leurs dépendances, pour la somme de 14,000 florins.

AA. 1695. (Pièces.) — 1 parchemin et 2 pièces papier en bon état.

1400. — Compte de gestion rendu par Gosse Sturm, avoué de Lichtenau.

Lettres réversales données par Louis de Lichtenberg au magistrat de Strasbourg, qui lui a accordé l'exemption des droits de péage au pont du Rhin.

AA. 1696. (Liasse.) — Recueil contenant 57 pièces papier en bon état.

1400-1525. — Correspondance relative à l'engagement du château et de la ville de Lichtenau au magistrat de Strasbourg, ainsi qu'à la paix castrense conclue entre celui-ci et les seigneurs de Lichtenberg. — Contestations dudit magistrat avec Adelaïde de Veldenz et Élisabeth de Hohenbourg, veuves de Lichtenberg, refusant de reconnaître l'engagement de Lichtenau.

AA. 1697. (Liasse.) — Recueil contenant 34 pièces papier en bon état.

XVe siècle. — Copies et minutes des contrats passés et des conventions faites entre les sires de Lichtenberg et le magistrat de Strasbourg, au sujet de l'engagement de Lichtenau, de l'administration et de l'entretien de ce gage. — Relevé nominatif des personnes qui ont fourni caution pour l'exécution des clauses et conditions. — Paix castrense conclue entre les parties contractantes.

AA. 1698. (Liasse.) — 7 parchemins en bon état; 22 sceaux.

1402-1413. — Obligations souscrites par les seigneurs de Lichtenberg au profit de fondations et de diverses personnes de Strasbourg. — Engagement de Neuwiller et de Herrenstein.

AA. 1699. (Liasse.) — 23 parchemins et 1 pièce papier en bon état.

1406-1463. — Sentences du tribunal de Rothweil mettant les seigneurs de Lichtenberg au ban de l'empire.

AA. 1700. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1416. — Copie du contrat de mariage passé entre Louis de Lichtenberg et sa fiancée, fille du margrave Bernhard de Bade.

Cession faite, pour une durée de dix ans, par ledit sire Louis de toutes ses possessions entre les mains du margrave Bernhard, pour mettre ordre à ses affaires.

AA. 1701. (Pièces). — 3 pièces papier en bon état.

1437-1441. — Exposé des conditions auxquelles le magistrat de Strasbourg a acquis le droit d'entrée dans la ville de Lichtenau *(jus aperturæ)*.

Reproduction de l'acte d'engagement du château ainsi que de la moitié de la ville de Lichtenau. — Déclaration par laquelle les seigneurs Jaques et Louis de Lichtenberg consentent à laisser la ville de Strasbourg pendant deux ans encore en possession de ce gage, même après son complet rachat.

AA. 1702. (Liasse.) — 1 parchemin et 4 pièces papier en assez bon état; 1 sceau.

1445-1459. — Accommodement des dissensions soulevées entre le magistrat de Strasbourg et Jaques de Lichtenberg, à la suite de l'assassinat du juge de Kork par Adam Bock.

Contestations entre les mêmes à cause de la confiscation des biens de Jean Otte et de Nicolas Wissenburger, bourgeois de Strasbourg.

Privilège dispensant les seigneurs de Lichtenberg de répondre à des juridictions autres qu'à celle des cours impériales.

AA. 1703. (Liasse.) — 4 parchemins et 7 pièces papier en bon état; 8 sceaux.

1450-1459. — Engagement pris par le comte Jaques de Lichtenberg envers le magistrat de Strasbourg, qui lui a prêté 100 florins sans en exiger d'intérêts, de ne rien aliéner de ses propriétés pendant sept ans.

Le comte Geoffroi de Linange fait valoir auprès de Jaques et de Louis de Lichtenberg ses droits sur Nimhofer, Dambach, la moitié du village d'Entzheim et sur le château de Hohenfels; il demande, en outre, satisfaction pour les violences exercées envers plusieurs de ses sujets.

Mandat impérial relatif aux contestations entre Louis de Lichtenberg et la ville de Haguenau relativement au droit domanial sur une forêt.

Accommodement des dissensions soulevées entre Diebold de Haut-Geroldseck et les seigneurs de Lichtenberg au sujet du droit de propriété sur la ville de Bouxwiller.

Mandat par lequel l'empereur Frédéric admet Jaques de Lichtenberg au nombre de ses serviteurs.

AA. 1704. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1460. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec Jaques de Lichtenberg pour obtenir l'élargissement de Jean Bilger, emprisonné pour délit forestier.

Accommodement du différend soulevé entre le magistrat et Jaques de Lichtenberg par l'incarcération du fils de Henri Wetzel, bourgeois de Strasbourg.

Contestations entre les mêmes à cause d'illégalités subies par des habitants de Dossenheim.

AA. 1705. (Liasse.) — 20 pièces papier en bon état.

1461. — Missive par laquelle le comte Jaques de Lichtenberg demande que la ville de Strasbourg contribue, en sa qualité de copropriétaire de Willstett, au dédommagement des pertes que le seigneur de Stauffenberg a fait éprouver aux habitants de cette localité.

Reconnaissance pour une somme de 1000 florins, souscrite par le comte Jaques au profit du magistrat de Strasbourg. — Correspondance relative au remboursement de ce prêt.

Plaintes formulées par Jaques de Lichtenberg au sujet des violences dont son messager, Eberhard de Breitenbach, a été l'objet à Strasbourg.

AA. 1706. (Liasse.) — 5 parchemins et 95 pièces papier en bon état.

1462. — Correspondance et pièces relatives aux dissensions qui ont éclaté entre les frères Louis et Jaques de Lichtenberg au sujet de leur patrimoine, et par suite des excès et des actes de violence commis par la maîtresse de ce dernier, appelée la belle Barbe, qui s'était emparée du gouvernement de la seigneurie.

AA. 1707. (Liasse.) — 3 parchemins et 45 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1462-1468. — Suite des documents qui précèdent.

AA. 1708. (Liasse.) — 1 parchemin et 14 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1463-1466. — Correspondance relative au remboursement d'une somme de 200 florins, demandée à Jaques de Lichtenberg par le magistrat de Strasbourg. — Médiation de ce dernier dans les dissensions entre les frères Louis et Jaques de Lichtenberg. — Accommodement fait entre ces deux frères par le comte palatin Frédéric. — Arrangement, par l'entremise de ce prince, des contestations de Jaques et Louis de Lichtenberg avec Frédéric Ritter, Wursich et Georges Bock de Stauffenberg, au sujet d'une rente annuelle de 60 florins, réclamée par ces derniers.

AA. 1709. (Liasse.) — 3 parchemins et 40 pièces papier en bon état.

1466. 1467. — Correspondance et pièces relatives au différend surgi entre le magistrat de Strasbourg et le comte Jaques de Lichtenberg, parce que ce seigneur a troublé des habitants de Strasbourg dans la jouissance des biens qu'ils possèdent dans la banlieue de Kork. — Jugement du tribunal de cette localité, attribuant ces biens au comte Jaques, à titre de fiefs épiscopaux. — Annulation de ce jugement.

AA. 1710. (Liasse.) — 2 parchemins et 13 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1468-1471. — Jugement arbitral prononcé par le magistrat de Strasbourg dans les contestations entre Louis de Lichtenberg et Gaspard de Windeck, Jean Clœffeler et Adolphe Schriber.

Proclamation de Jaques de Lichtenberg lors de son avènement à la régence.

Correspondance de Jean-Rodolphe d'Endingen avec le magistrat de Strasbourg, au sujet de la prise du château et de la ville de Neuwiller par Jaques de Lichtenberg, avec le concours des troupes strasbourgeoises.

AA. 1711. (Liasse.) — 3 parchemins et 66 pièces papier en bon état; 5 sceaux.

1471-1477. — Dissensions soulevées, au sujet de la succession de feu le comte Louis de Lichtenberg, entre son frère Jaques, appelé au gouvernement, et Simon Wecker, comte de Deux-Ponts, le comte Philippe de Hanau et les comtesses Anne et Élisabeth, leurs épouses et filles du comte Louis.

AA. 1712. (Liasse.) — 5 parchemins et 6 pièces papier en bon état; 5 sceaux.

1472-1479. — Accommodement, par l'entremise du magistrat de Strasbourg, des contestations entre les seigneurs de Lichtenberg et les juges de la cour de Rothweil.

Avertissement donné par ledit magistrat au communes d'outre-Rhin, faisant partie de la seigneurie de Lichtenberg, pour qu'elles acquittent les intérêts arriérés d'un capital de 600 florins.

Négociations entre le magistrat de Strasbourg et le comte de Montfort, époux d'Élisabeth de Lichtenberg, née de Hohenlohe, pour fixer les conditions auxquelles ce seigneur pourra occuper le château de Lichtenau.

Consentement de Jaques de Lichtenberg à une cession de rente faite par la commune de Hangenbieten.

AA. 1713. (Liasse.) — 2 parchemins et 2 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1487-1492. — Missives par lesquelles le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg demande justice au magistrat de Strasbourg contre Nicolas Stoll, et intercède en faveur de Jean Reichart et de Jean Messner, condamnés au bannissement.

Procès entre la ville de Strasbourg et le juge de Bischofsheim (outre-Rhin), pour atteinte portée par celui-ci aux privilèges de cette cité, en mettant le séquestre sur les biens de Pantaléon Hœn, parce que celui-ci a acquis le droit de bourgeoisie à Strasbourg.

AA. 1714. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

XVe siècle. — Dissensions entre les seigneurs de Hanau-Lichtenberg et Rodolphe Barpfenning, à cause de délits commis par les habitants de Westhofen dans une forêt appartenant à ce dernier et située près de Marlenheim.

AA. 1715. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

XVe siècle. — Arrangement fait par Jean et Louis de Hanau-Lichtenberg avec leurs créanciers Jean Rebstock, Jean Stephan et les héritiers de Jean Karlen, pour le paiement d'intérêts arriérés.

Accommodement fait par le magistrat de Strasbourg entre les seigneurs de Haut-Geroldseck et ceux de Lichtenberg, en contestation pour une somme de 4500 florins d'or.

Convention faite entre le seigneur de Lichtenberg et la comtesse de Montfort, touchant le douaire de celle-ci.

Compte de gestion rendu par Jean Blumstein, administrateur, pour le magistrat de Strasbourg, de la moitié de la ville de Lichtenau.

AA. 1716. (Liasse.) — 2 parchemins et 12 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1502. — Correspondance et actes relatifs au procès pendant entre le magistrat de Strasbourg et les autorités de Ringendorf, parce que celles-ci refusent à Arbogast Wolf le droit d'habiter cette commune.

AA. 1717. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 1 sceau.

1503. — Jugement rendu par la cour de Rothweil dans le procès pendant entre les baillis de Bouxwiller et de Neuwiller et le magistrat de Strasbourg, pour cause de séquestration de biens appartenant à des bourgeois de cette dernière ville.

AA. 1718. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1519. — Dissensions des comtes de Hanau-Lichtenberg avec Jean de Braunbach et Jean Riebel, à cause de l'envahissement par eux du bailliage de Bouxwiller. — Demandes de secours adressées par les comtes au magistrat de Strasbourg.

AA. 1719. (Liasse.) — 1 parchemin et 31 pièces papier en bon état.

1519. 1520. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg au sujet de l'emprisonnement, par la régence de Bouxwiller, du juge de Flexbourg et de Quirin Kœpffel, accusés d'avoir tué le bailli de Balbronn, mis au ban de l'empire.

AA. 1720. (Liasse.) — 1 parchemin et 5 pièces papier en assez bon état.

1520. — Correspondance et pièces relatives aux dissensions entre le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg et Nicolas Holdermann de Niederlauterbach.

AA. 1721. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1524-1583. — Exemptions des droits de douane et d'octroi demandées au magistrat de Strasbourg par les comtes Louis et Philippe de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1722. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

1525-1533. — Contestations soulevées entre le magistrat et les comtes de Hanau-Lichtenberg par l'admission au droit de bourgeoisie à Strasbourg de Wolf Schütterlin, accusé d'avoir été un des instigateurs de la révolte des paysans, et de s'être soustrait aux peines encourues par lui en changeant de domicile.

AA. 1723. (Volume.) — 153 feuillets imprimés et 6 pièces papier manuscrites en bon état.

1526-1539. — Recueil des actes du procès intenté par le magistrat au comte Philippe de Hanau-Lichtenberg, à cause de l'incarcération, par le bailli de Willstett, de George Hœrder, qui a acquis le droit de bourgeoisie à Strasbourg, après avoir quitté la commune d'Eckbrechtsweiler. — Expédition armée faite par les Strasbourgeois contre Willstett, pour maintenir le droit de libre établissement. — Correspondance du docteur Frédéric Reiffstock relativement à cette affaire.

AA. 1724. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1528-1531. — Procès intenté par les comtes de Hanau-Lichtenberg à Pierre Brunn, pour avoir acquis le droit de bourgeoisie à Strasbourg.

AA. 1725. (Liasse.) — 88 pièces papier en bon état.

1530-1539. — Documents relatifs aux contestations entre le magistrat de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg au sujet du droit de chasse dans le canton dit *Glashalden*, près de Dorlisheim. — Correspondance relative aux impôts demandés par les comtes aux habitants de ce village, à la défense faite à ces derniers de mener paître leurs troupeaux dans le *Zellebann*, à la nomination par le magistrat d'un curé à Wolfisheim et au droit de chasse près du *Hœrder Hof*.

Missives concernant l'engagement à la ville de Strasbourg du bailliage de Willstett et du fief de Wolfisheim.

Intervention du magistrat auprès de la dame de Zorn, pour l'amener au partage amiable d'une maison sise à Wolfisheim entre elle et les seigneurs de Hanau-Lichtenberg.

Contestations relatives au droit de changer de domicile; — à la perception des droits de douane et d'octroi à Neuwiller; — au droit de chasse et de pâturage dans le bailliage de Herrenstein.

Assemblée tenue à Offenbourg pour accommoder un différend entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1726. (Liasse.) — Un cahier et 52 pièces papier en bon état.

1530-1589. — Correspondance et actes relatifs aux contestations entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg, au sujet de la perception des droits de navigation à la douane dite *Grauelsbaumer Zoll*.

AA. 1727. (Liasse.) — 91 pièces papier en bon état.

1590-1668. — Suite des documents qui précèdent.

AA. 1728. (Liasse.) — 35 pièces papier en bon état.

1537-1544. — Extraits des protocoles relatifs aux procès pendant entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1729. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1538-1545. — Missives de Frédéric Reifstock, traitant de procès pendant entre le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg et la ville de Strasbourg.

Pièces concernant les contestations entre les mêmes parties au sujet de la perception des droits de douane et d'octroi à Willstett, Lichtenau et Grauelsbaum.

AA. 1730. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1538. — Procès pour rupture de paix intenté par le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg à la ville de Strasbourg, qui a dirigé une attaque contre Neuwiller, dans laquelle Henri Mogk a été blessé mortellement.

AA. 1731. (Liasse.) — 1 parchemin et 85 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1540-1549. — Correspondance des comtes de Hanau-Lichtenberg avec le magistrat de Strasbourg au sujet des questions suivantes, formant litige : délimitation des banlieues de Neuwiller et de Dossenheim; — droits de juridiction sur le Hœrder Hof; — impôts exigés des habitants de Dossenheim à Neuwiller; — liberté de ceux-ci de changer de domicile; — perception des droits de douane et d'octroi à Willstett et à Lichtenau.

Conventions faites entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg pour fixer les limites entre Neuwiller et Dossenheim.

Intercession desdits comtes auprès du magistrat de Strasbourg en faveur de Jean Adam de Hangenbieten, incarcéré; — d'un habitant d'Auenheim, auquel on a saisi cheval et voiture; — de Wolf dit *Jud*, juif de Neuwiller, dont le fils a été arrêté par le bailli de Willstett.

AA. 1732. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1540-1544. — Contestations du magistrat de Strasbourg avec les comtes de Hanau-Lichtenberg relativement à la perception des droits de péage à Willstett : requêtes adressées à ce sujet par les comtes à l'empereur; exposé des conditions auxquelles ils consentiraient à un arrangement.

AA. 1733. (Cahier.) — 44 feuillets papier en bon état.

1545. — Recès d'une assemblée tenue à Haguenau pour régler, à l'amiable, des contestations soulevées entre les comtes de Hanau-Lichtenberg et la ville de Strasbourg à propos de droits de propriété et de questions de douane et d'octroi.

AA. 1734. (Liasse.) — 1 parchemin et 13 pièces papier en bon état.

1547-1549. — Pièces relatives au procès pendant entre le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg et le magistrat de Strasbourg, au sujet du droit de juridiction sur deux fermes appelées *Hœrder Hof* et *Niederweyer Hof*.

AA. 1735. (Liasse.) — 1 parchemin et un cahier contenant 17 feuillets papier en bon état; 4 sceaux.

1547. — Transactions passées entre le magistrat de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg au sujet des questions litigieuses suivantes : perception des droits de douane et d'octroi à Willstett, Lichtenau et Grauelsbaum ; — pêche du saumon dans la Kinzig ; — revenus d'une cour colongère à Dettwiller ; — établissement d'un chemin par le châtelain de Herrenstein ; — violences commises par des Strasbourgeois sur la personne de Jean Muck, forestier des comtes de Hanau-

Lichtenberg; — droit de changement de domicile; — liberté de commerce entre Dossenheim et Neuwiller; — application d'impôts aux Strasbourgeois possédant des propriétés dans la seigneurie de Lichtenberg.

AA. 1736. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1547-1550. — Contestations entre le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg et Sébastien de Landsperg au sujet du droit de protection à exercer sur Molsheim et Wolfisheim.

AA. 1737. (Liasse.) — 34 pièces papier en bon état.

1551-1597. — Procès entre le magistrat de Strasbourg et le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg, à cause de l'arrestation de plusieurs habitants de Trænheim et de Westhoffen par le bailli de Wasselonne, arrestation motivée sur ce qu'ils ont enlevé du bois mort dans la forêt d'Œdenwald.

AA. 1738. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1555-1557. — Réclamation d'intérêts faite par le comte Philippe de Hanau - Lichtenberg au comte d'Œttingen.

Dissensions soulevées entre le seigneur de Hanau-Lichtenberg et les sires de Linange par l'emprisonnement de Geoffroi de Linange et de ses serviteurs à Hatten.

AA. 1739. (Liasse.) — 1 parchemin et un cahier contenant 16 feuillets papier en bon état; 4 sceaux.

1559. — Convention faite entre le magistrat de Strasbourg et le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg au sujet du droit de pâturage dans le canton dit *Glashalden*, près de Neuwiller.

AA. 1740. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1573. — Dissensions entre le comte Philippe de Hanau-Lichtenberg et le duc de Lorraine au sujet du droit de propriété sur les châteaux de Bitche et de Lemberg.

AA. 1741. (Liasse.) — 5 pièces papier en assez bon état.

1575-1579. — Intercession du comte Philippe de Hanau-Lichtenberg en faveur de Michel Rœsch, condamné par les tribunaux de Strasbourg pour avoir provoqué Ambroise Schmidt.

Plaintes adressées au magistrat de Strasbourg par Nicolas Braun, économe de l'hôpital, de ce qu'un employé du comte de Hanau-Lichtenberg a saisi ses revenus à Geudertheim.

Renseignements demandés à la régence de Hanau-Münzenberg sur une succession échue à Jean Stumpf à Strasbourg.

AA. 1742. (Liasse.) — 2 parchemins et un cahier contenant 12 feuillets parchemin; 1 sceau.

1581-1588. — Contestations de l'évêque de Metz avec les comtes de Hanau-Lichtenberg, au sujet du rachat du château de Herrenstein et de la ville de Neuwiller, avec leurs dépendances, engagés à ces seigneurs par le prédécesseur du prélat. — Procuration donnée par l'évêque au docteur Reifstock.

AA. 1743. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 1 sceau.

1587. — Reconnaissance du comte Philippe de Hanau-Lichtenberg pour une somme de 600 florins, empruntée par lui à la ville de Strasbourg.

AA. 1744. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1590-1602. — Renseignements sur la marche des procès pendant entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg, transmis par Jean-Jaques Wagner au docteur Sébastien Leitersperger, syndic et avocat de la ville.

AA. 1745. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1594. — Plaintes formulées par les comtes de Hanau-Lichtenberg de ce qu'on veut imposer à l'hôtel qu'ils possèdent à Strasbourg les charges supportées par les communaux.

AA. 1746. (Liasse.) — 97 pièces papier en bon état.

1595-1618. — Procès pour rupture de paix, intenté par les comtes de Hanau-Lichtenberg au magistrat de Strasbourg devant les tribunaux impériaux: Correspondance de ce dernier avec le comte de Fürstenberg, le margrave George-Frédéric de Bade, le comte palatin Jean et Jean Lœcken, agent de la ville à la cour impériale. Renseignements sur la marche de ce procès transmis à Jean Hartlieb et Étienne Bechthold, avocats de la ville, par le licencié Martin Khun et un correspondant anonyme de Prague. — Poursuites pour injures

exercées par le magistrat contre Jean-Reinhard de Lichtenberg.

AA. 1747. (Liasse.) — 1 parchemin et 70 pièces papier en bon état; 4 sceaux.

1619. — Suite des documents qui précèdent, parmi lesquels l'acte d'accommodement passé entre les parties.

Transaction en vertu de laquelle les bois du canton dit *Leutersheimer Kœpf*, formant l'objet d'un litige entre les comtes de Hanau-Lichtenberg et la ville de Strasbourg, sont partagés entre les deux parties.

Conventions faites au sujet des sommes dues par lesdits comtes à la ville et à des fondations.

Emprunt de 40,000 florins contracté par les seigneurs de Hanau-Lichtenberg auprès de la ville de Strasbourg, et garanti par les bailliages de Lichtenau et de Willstett.

AA. 1748. (Pièces.) — 1 parchemin et 2 pièces papier en bon état.

1607-1610. — Pièces diverses :

Ordonnance nommant Jérémie Jaquemin bottier de la cour de Bouxwiller.

Convention établissant les droits respectifs de la ville de Strasbourg, du comte Reinhard de Hanau-Lichtenberg et de la commune d'Auenheim sur les îlots dits *Kriegerwœrth* et *Engelbrechtswœrth*.

Acte par lequel le comte Reinhard concède à Jean-Philippe Flach de Schwartzenbourg, en récompense de ses services, la jouissance d'une ferme dite *Ebelshof*, sise à Freystæt.

AA. 1749. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1617. — Procès pour injures intenté par le magistrat de Strasbourg au comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1750. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1618. — Projet d'un acte d'engagement des bailliages de Willstett et de Lichtenau à la ville de Strasbourg.

AA. 1751. (Recueil.) — 25 feuillets papier en bon état; 1 sceau.

1619. — Obligation pour 40,000 florins de capital et 2000 florins de rente annuelle, souscrite par le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg et les communes de Lichtenau et de Willstett au profit de la ville de Strasbourg.

AA. 1752. (Cahier.) — 25 feuillets papier en bon état; 1 sceau.

1619. — Relevé des capitaux et intérêts dus par les seigneurs de Hanau-Lichtenberg à la Tour aux pfennings et aux fondations de la ville de Strasbourg.

AA. 1753. (Cahier.) — 62 feuillets papier en bon état.

1619. — Abornement des îlots appelés *Engelbrechtswœrth et Kriegerwœrth*, à l'occasion des contestations entre le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg et le magistrat de Strasbourg au sujet de ces terrains.

AA. 1754. (Pièces) — 2 pièces papier en bon état.

1620. — Obligation souscrite par le bailliage de Bouxwiller pour la somme de 6000 florins, empruntée au capitaine Tenhover.

Missive par laquelle le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg demande un délai pour remplir ses obligations envers Gaspard de Plato de Janisfeld.

AA. 1755. (Liasse.) — 8 cahiers et pièces papier en bon état.

1620. — Documents concernant l'emprunt de 40,000 florins fait auprès de la ville de Strasbourg par les comtes de Hanau-Lichtenberg et les bailliages de Lichtenau et de Willstett.

Relevé des capitaux et intérêts dus par les comtes à la Tour aux pfennings et aux fondations de Strasbourg.

AA. 1756. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1624-1627. — Correspondance diverse :

Missive adressée, au nom du comte de Hanau-Lichtenberg, au général de Tilly pour obtenir l'éloignement des troupes occupant la seigneurie de Babenhausen. — Requête de Jean Meurer à l'effet d'être nommé porte-drapeau par le comte. — Rapport adressé au fils de feu le comte Jean-Reinhard par son agent à la cour impériale sur les soins donnés à ses affaires. — Proposition faite par la régence de Hanau-Lichtenberg de provoquer des mesures répressives

contre les excès commis par la jeunesse des campagnes à l'occasion des fêtes patronales. — Lettre par laquelle le général don Verdugo informe le comte Philippe-Wolfgang de Hanau-Lichtenberg qu'il a avisé à la répression de la licence des troupes. — Réponse faite par la régence de Babenhausen à une lettre d'intercession de la comtesse Agathe-Marie de Ribeaupierre, née de Hanau-Lichtenberg, en faveur de Christophe Reutter, pour lui faire délivrer de l'argent mis sous séquestre.

AA. 1757. (Liasse.) — Cahier de 109 feuillets et 42 pièces papier en bon état.

1625. 1626. — Documents relatifs à l'incarcération d'Élie de Hausen, orfèvre à Strasbourg, et aux poursuites judiciaires exercées contre lui par le comte Philippe-Wolfgang de Hanau-Lichtenberg, à cause d'une lettre injurieuse adressée à feu le comte Jean-Reinhard.

Réclamation faite par Élie de Hausen d'un capital de 10,000 florins, prêté par lui au défunt.

AA. 1758. (Liasse.) — 6 pièces papier en assez bon état.

1628-1632. — Procès intenté par Samuel Hugwart, l'un des trois préposés à la monnaie de Strasbourg, au comte Philippe-Wolfgang, pour l'avoir troublé dans la jouissance d'une ferme que feu le comte Jean-Reinhard lui a vendue.

AA. 1759. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1629. 1630. — Mandat impérial, cassant les jugements prononcés par la cour de Rothweil contre le comte Philippe-Wolfgang de Hanau-Lichtenberg. — Lettre adressée à ce sujet par le magistrat de Rothweil au docteur en droit Arnold Nagel.

AA. 1760. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1630. — Minutes de lettres adressées par le magistrat de Strasbourg au comte de Hanau-Lichtenberg, pour s'entendre avec lui au sujet des réclamations à adresser à l'empereur et au collège des électeurs contre la perception, près de Truchtersheim, de droits de douane nouvellement établis.

AA. 1761. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1630. — Procès pendant entre le comte Philippe-Wolfgang de Hanau-Lichtenberg et Christophe Merckelbach, réclamant à ce seigneur un capital de 70,000 florins et 20,000 florins d'intérêts.

AA. 1762. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1632. — Contestations entre le comte Philippe-Wolfgang et les héritiers de Daniel Reichshofer, demandant le paiement de 1000 florins, dus pour une fourniture de mousquets et de poudre.

AA. 1763. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

1632-1654. — Règlements promulgués par le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg, le magistrat de Strasbourg et les autorités de Kehl et de Suntheim pour le curage des fossés établis entre la Kinzig, la Schutter et Goldscheuer, servant de déversoirs, et l'entretien des barrages.

AA. 1764. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1633. — Documents concernant la dîme de Kork et de Legelshurst, revenant à la ville de Strasbourg.

AA. 1765. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1633-1637. — Lettres réversales données par les comtes de Hanau-Lichtenberg à la ville de Strasbourg, en échange de l'exemption des droits de péage au pont du Rhin à eux accordée.

Accommodement, par l'entremise du comte de Hohenlohe, des seigneurs de Ribeaupierre et de Fleckenstein, des dissensions entre la ville de Strasbourg et le comte Philippe-Wolfgang de Hanau-Lichtenberg à cause de propos injurieux tenus par ce seigneur sur le compte du magistrat.

AA. 1766. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1634-1709. — Exemption des droits de douane et d'octroi sollicitée auprès du magistrat de Strasbourg par les comtes Philippe-Wolfgang, Jean-Reinhard et la régence de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1767. (Liasse.) — 1 parchemin et 67 pièces papier en bon état.

1634. 1635. — Contestations entre le magistrat de Strasbourg et le comte Philippe-Wolfgang, au sujet du droit de propriété sur une ferme sise à Westhoffen et comprise dans les donations faites à la ville par la couronne de Suède.

AA. 1768. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1637. 1638. — Dissensions soulevées entre le comte Philippe-Wolfgang et l'évêché de Strasbourg, par les prétentions que celui-ci fait valoir sur les bailliages de Willstett et de Lichtenau.

Convention faite entre ledit comte et la ville de Strasbourg pour la perception des droits de douane à Grauelsbaum.

AA. 1769. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1640-1643. — Contestations et négociations entre le magistrat de Strasbourg et la régence de Hanau-Lichtenberg, au sujet du servage dans les bailliages de Hatten, Bouxwiller, Lichtenau et Ingwiller, et des conditions auxquelles les sujets de ladite régence peuvent s'affranchir et s'établir sur le territoire de la ville de Strasbourg. — Listes nominatives des serfs du bailliage de Hatten et relevé du produit des impôts payés par eux.

AA. 1770. (Liasse.) — 1 parchemin et 3 pièces papier en bon état; 2 sceaux.

1651-1659. — Intercession du comte Frédéric-Casimir de Hanau-Lichtenberg auprès du magistrat de Strasbourg en faveur de la corporation des potiers de Brumath.

Mandat impérial fixant un jour d'audience aux créanciers des comtes de Hanau-Lichtenberg.

Déclaration des comtes Frédéric-Casimir et Jean-Reinhard, portant qu'ils consentent à ceque les marchand strasbourgeois qui se rendent aux foires traversent leurs territoires avec des escortes armées.

Lettre de créance donnée par le comte Jean-Reinhard aux sieurs Hüffel et Kirmann, délégués auprès du magistrat de Strasbourg pour le remercier des honneurs rendus au comte lors de son passage par cette ville, ainsi que de l'exemption des droits de péage au pont du Rhin accordée pour ses bagages.

AA. 1771. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1665. — Correspondance et pièces relatives aux dettes contractées par les comtes de Hanau-Lichtenberg envers la ville de Strasbourg.

AA. 1772. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

1665-1669. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le comte Casimir-Frédéric et la régence de Hanau-Lichtenberg, au sujet de capitaux et d'intérêts dus par cette maison à la ville et à plusieurs fondations.

AA. 1773. (Liasse.) — 14 pièces papier en bon état.

1665. — Extrait d'une enquête faite au sujet de violences exercées par le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg sur le baron Othon de Stubenberg, et de la résistance opposée par les domestiques du comte à la force publique.

Correspondance du magistrat avec le comte Jean-Reinhard à propos du refus fait par ce seigneur de permettre aux marchands strasbourgeois, qui se rendent à la foire de Francfort, le passage sur son territoire avec une escorte armée.

AA. 1774. (Liasse.) — 14 pièces papier en bon état.

1666. 1667. — Procès entre le comte Frédéric-Casimir et la ville de Strasbourg au sujet des droits usagers dans l'Œdenwald.

AA. 1775. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1666-1673. — Correspondance du docteur Erhart de Spire, relative au procès pendant entre le comte Frédéric-Casimir et la ville de Strasbourg au sujet des droits usagers dans l'Œdenwald. — Propositions d'accommodement faites par la régence de Bouxwiller.

AA. 1776. (Liasse.) — 14 pièces papier en bon état.

1669. 1670. — Procès intenté par la comtesse Anne-Madeleine de Hanau-Lichtenberg et le comte palatin Chrétien au comte Frédéric-Casimir et à ses conseillers, pour cause de mauvaise administration de la seigneurie.

AA 1777. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1672. — Convention conclue entre le magistrat et les comtes de Hanau-Lichtenberg pour liquider les prétentions de la ville de Strasbourg contre ces seigneurs.

AA. 1778. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1672. — Copies d'obligations souscrites par les comtes de Hanau-Lichtenberg, adressées par le magistrat de Strasbourg à la régence de Bouxwiller, en vue d'un règlement de comptes.

AA. 1779. (Liasse.) — 2 cahiers papier en bon état.

1673. — Consultation de la faculté de droit de l'université de Strasbourg sur la question : « le jugement « prononcé le 15 mars 1538 par la chambre de justice « impériale, prive-t-il les habitants de Strasbourg du « droit de posséder des biens dans les banlieues de « Westhoffen et de Ballbronn et d'habiter leurs maisons « sises dans ces communes ? »

AA. 1780. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1675. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le bailli de Wasselonne, au sujet de la proposition faite par ce fonctionnaire de retirer les droits usagers dans la forêt de l'Œdenwald aux habitants de Trænheim et de Westhoffen, parce qu'ils n'ont pas payé leurs impôts.

AA. 1781. (Pièces.) — 2 pièces papier en assez bon état.

1682. — Convention faite entre la ville de Strasbourg et les seigneurs de Hanau-Lichtenberg pour le remboursement des sommes dues par eux à diverses fondations.

AA. 1782. (Liasse.) — 9 pièces papier en bon état.

1683. — Réclamation élevée par le magistrat de Strasbourg contre les droits considérables perçus par la régence de Hanau-Lichtenberg sur les chanvres qui passent par Willstett.

AA. 1783. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1687. — Contestations entre le magistrat de Strasbourg et le bailli de Willstett, au sujet du droit de pâturage dans les dépendances de cette commune et celles d'Eckartsweyer.

AA. 1784. (Liasse.) — 6 pièces papier en bon état.

1688. — Réclamation faite par la régence de Hanau-Lichtenberg aux jardiniers de Strasbourg d'une redevance appelée *reitlehen* (fief masculin), assise sur soixante arpents de terre, situés dans la banlieue de Kœnigshofen, et que les comtes de Hanau-Lichtenberg ont hérités de la famille de Mülnheim-Rosenberg.

AA. 1785. (Liasse.) — 8 pièces papier en bon état.

1692. — Différend soulevé entre le magistrat de Strasbourg et le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg par la construction d'un déversoir au moulin de Wolfisheim.

AA. 1786. (Liasse.) — 26 pièces papier en bon état.

1726-1738. — Contestations entre le magistrat de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg, au sujet de la perception des droits de navigation à la douane de Grauelsbaum.

AA. 1787. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

1756. — Plaintes adressées par Tobie Gundelwein au magistrat de Strasbourg de ce que les employés des comtes de Hanau-Lichtenberg exigent des droits pour le passage des trains de bois flotté par cette seigneurie ; correspondance relative à cette affaire.

AA. 1788. (Liasse.) — 7 pièces papier en bon état.

XVIIIe siècle. — Pièces concernant les droits de suzeraineté prétendus par les comtes de Hanau-Lichtenberg sur les fermes appelées *Niederweyer Hof* et *Hœrder Hof*.

AA. 1789. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

XVIIIe siècle. — Contestations entre le magistrat de Strasbourg et la régence de Hanau-Lichtenberg, au sujet d'une saisie mise sur les biens de deux habitants de la Robertsau.

Relevés de céréales appartenant aux comtes de Hanau-Lichtenberg.

AA. 1790. (Recueil.) — 30 feuillets papier en bon état.

XVIIIe siècle. — Extraits des conventions faites entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg pour accommoder des différends qui ont surgi entre eux.

AA. 1791. (Volume.) — 93 feuillets papier en bon état.

XVIIIe siècle. — Recueil contenant la copie des traités et conventions faits entre la ville de Strasbourg et les comtes de Hanau-Lichtenberg, pour régler des questions litigieuses pendantes entre eux.

AA. 1792. (Liasse.) — 14 parchemins et 6 pièces papier en bon état; 14 sceaux.

1357-1524. — Traités de paix et d'alliance :

Alliances conclues entre la ville de Strasbourg et Jean de Lichtenberg contre Walter de Geudertheim (1357). — Entre la ville et Sigismond de Lichtenberg contre Geoffroi de Linange (1364). — Paix castrenses, appliquées à la ville et au château de Lichtenau, conclues entre le magistrat de Strasbourg et les frères Jean et Louis de Lichtenberg (1357-1399.) — Lettres réversales délivrées par Jean et Louis de Lichtenberg, le margrave Bernhard de Bade, Elisabeth, née comtesse de Hohenlohe et de Ziegenhayn, veuve de Lichtenberg, Simon Wecker de Deux-Ponts, Philippe de Hanau et Jaques de Lichtenberg pour affirmer la validité de la paix castrense qui a pour objet la ville et le château de Lichtenau (1413-1529). — Copie des paix castrenses, appliquées au bourg et au château de Willstett, conclues par le margrave Jaques de Bade et le comte Jaques de Lichtenberg avec la ville de Strasbourg (XV[e] siècle). — Paix castrense, ayant pour objet le bourg et le château de Willstett, conclue entre Jaques de Lichtenberg et la ville de Strasbourg (1453-1464). — Trêve conclue entre les seigneurs de Lichtenberg et ceux de Stauffenberg (1464). — Cession faite au magistrat de Strasbourg par les comtes Jean et Louis de Lichtenberg des droits prétendus par leur mère, Adélaïde de Veldenz, sur la ville et le château de Lichtenau (XV[e] siècle). — Renouvellement de la paix castrense appliquée à cette ville et ce château (1524).

(Vide AA. 121. 176. 177. 250. 265 281. 628. 629. 630. 631. 692. 952. 1174. 1255 1378. 1379. 1380. 1381. 1382. 1383.)

Relations de la ville de Strasbourg avec les margraves de Bade.

AA. 1793. (Liasse.) — 1 parchemin et 18 pièces papier en bon état.

1541-1623. — Relation historique établissant les droits des margraves de Bade et de Hochberg sur le Brisgau, dont la propriété leur est contestée par la maison d'Autriche.

Correspondance de la régence badoise et des margraves George-Frédéric et Guillaume avec George, Jean, Élie-Habacuc et François Rodolphe Ingold pour leur demander des services de vasselage.

Pièces relatives au conflit survenu entre le margrave Ernest-Frédéric de Bade et le duc de Lorraine au sujet des revenus de la seigneurie de Bitche. — Traité d'alliance conclu par le margrave avec le grand chapitre et la ville de Strasbourg contre le cardinal de Lorraine, évêque de Metz.

AA. 1794. (Liasse.) — 50 pièces papier en bon état.

1622-1637. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec le margrave Guillaume de Bade-Hochberg:

Réponse du margrave aux plaintes portées devant le magistrat par Mathieu Bachstad au sujet de persécutions religieuses qu'il a subies. — Intervention de Son Altesse en faveur de l'abbaye de Schwartzach, à laquelle Elie de Hausen, bourgeois de Strasbourg, a fait saisir, dans la maison qu'elle possède en cette ville, des vins et des céréales. — Le magistrat se plaint auprès du margrave des actes de violence commis par ses troupes contre les sujets strasbourgeois d'outre-Rhin, et demande la mise en liberté du pasteur Schmid. — Le margrave prie le magistrat de céder des céréales aux habitants de Lahr et de Mahlberg ; — il accrédite Conrad Walter, chargé de notifier au magistrat la décision prise relativement aux marchandises confisquées à Philippsbourg ; — il fait savoir qu'il emploie son crédit pour préserver la Wantzenau de l'occupation par des troupes impériales. — Réponse faite à ce sujet. — Le margrave demande au magistrat la fourniture, contre paiement, d'effets d'habillement pour la troupe et celle de céréales à l'usage de ses sujets. — Réponse du magistrat. — Ce dernier indique les raisons qui l'ont porté à refuser au comte d'Altheim la permission de faire des recrutements sur le territoire de la république. — Le margrave Guillaume se fait l'organe des plaintes formulées à ce sujet par le comte. — Le magistrat demande à la régence badoise un ordre de réquisition, qui lui permette d'appeler cent cinquante hommes pour travailler aux fortifications de Kehl ; — il prie le margrave de renseigner le trompette de la ville sur le lieu où il pourra trouver le lieutenant général de Gallas. — La margrave Marguerite-Ursule recommande Fré-

déric Wenger, chargé de faire des achats de sucre et d'épices à Strasbourg. — Relevé des sujets badois qui résident dans cette ville. — Le magistrat intervient en faveur du docteur Mollinger, qui sollicite l'exemption des charges qu'on veut imposer aux propriétés qu'il possède à Durlach; — il accrédite Marc Otto auprès du margrave Guillaume. — Recréditif donné à ce délégué. — Son Altesse promet de porter à la connaissance de l'empereur l'empressement mis par le magistrat à fournir quinze mille rations de pain aux troupes, et fait savoir qu'elle a chargé Jean-Guillaume Rost d'en faire la réception. — Le margrave accrédite auprès de la ville de Strasbourg Guillaume de Reinach et Jean-Christophe Brantz; — il demande le châtiment d'Adam Weissenburger, qui a transporté cent quarante Suédois, par bateau, de la Wantzenau à Hügelsheim, où ils ont débarqué pour s'emparer ensuite de Seltz, faire prisonniers plusieurs soldats impériaux, piller un fourgon et commettre d'autres hostilités. — Réponse du magistrat. — Le margrave s'informe, au nom de l'empereur, si le major général Schaffelitzky a fait l'acquisition de bateaux à Strasbourg. — Le magistrat répond qu'il n'a aucune connaissance d'un pareil achat, et dénonce au margrave les violences commises par les troupes impériales envers les habitants de Gambsheim et de Willstett. — Le margrave promet de remédier aux inconvénients causés par les troupes échelonnées le long du Rhin, et communique la lettre par laquelle l'électeur de Bavière fait défense à la soldatesque de molester les sujets de la ville de Strasbourg. — Le magistrat sollicite l'intervention de Son Altesse auprès du lieutenant général de Gallas, pour lui faire accepter la neutralité de cette cité. — Jaques Cron, vice-chancelier du margrave Guillaume, prend des informations au sujet de l'acquisition par les ennemis de l'empire de cinq bateaux à Strasbourg. — Protestation du magistrat contre l'accusation d'infidélité à l'empereur qu'on veut faire peser sur lui. — Remercîments adressés au margrave pour avoir pris la défense de la ville en cette circonstance. — Son Altesse reproche au magistrat ses accointances avec les ennemis de l'empire. — Celui-ci se justifie à ce sujet, et se plaint du traitement qu'on a fait subir, à Offenbourg, au trompette de la ville, envoyé à la recherche de six chevaux, enlevés près de Kehl par des soldats impériaux à un sujet strasbourgeois; — il réclame contre les exigences non justifiées du feld-maréchal-lieutenant Jean de Werth; — il accrédite Jean-Ulric Frid auprès du margrave Guillaume. — Ce prince énumère les griefs de Jean de Werth contre la ville de Strasbourg.

AA. 1798. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

1638-1687 (suite). — Les conseillers badois prient le magistrat de Strasbourg d'obliger Anne Seybold, en instance contre Louis Eisenheim et Achior Baltzer, représentant leurs femmes, à fournir caution. — Lettres de créance données à Jaques Crantz, délégué par le margrave Guillaume auprès du magistrat. — Celui-ci sollicite un passeport pour des marchandises appartenant à Jean Wilhelm. — Le margrave informe le magistrat qu'il a fait droit à ses réclamations contre l'imposition de charges de guerre aux habitants de Gambsheim; — il requiert l'application de la peine de mort à cinquante bateliers qui ont déserté pour se mettre au service du duc Bernhard de Saxe; — il demande que les personnes qui se rendent aux bains de Griesbach se munissent de passeports; — il refuse de faire remise de la rançon exigée du batelier André Geissel pour avoir été au service de l'ennemi. — Minute de la lettre de créance délivrée au docteur Imlin, délégué par le magistrat auprès du margrave Guillaume. — Recréditif donné à ce délégué. — Intercession de la margrave Catherine-Ursule en faveur de Hélène de Hornberg, à l'effet de lui faire délivrer les meubles que, dans le temps, elle a mis en sûreté à Strasbourg. — Le margrave Guillaume fait savoir qu'il renouvellera ses démarches auprès des autorités bavaroises, pour faire restituer au boucher George Hebding le cheval qui lui a été enlevé par un quartier-maître. — Le magistrat donne au margrave l'assurance que, le cas échéant, il s'opposera au passage des bateaux français sous le pont du Rhin. — Le margrave demande la restitution d'un cheval enlevé à Nicolas Bernhardt de Bade et vendu au conseiller Engelhart de Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Le margrave désapprouve les procédés du colonel Bamberger envers les sujets de la ville de Strasbourg, et proteste de ses bonnes dispositions à l'égard de celle-ci. — Le magistrat recommande à Son Altesse le courrier expédié par lui à Ratisbonne; — il adresse ses remercîments de ce que le margrave a permis le passage de céréales transportées sur le Rhin, et se plaint du commandant de Lichtenau, qui a arrêté des bateaux et fourni par là à la garnison de Benfeld la possibilité de les piller, tout en faisant enlever trente sacs de grains pour son propre compte; il demande à Son Altesse la punition des coupables et réparation du dommage. — Intervention du margrave dans les contestations de François Schütz et de la veuve de Balthasar Werckmann avec Érasme Knœrer leur créancier: rapports, attestations et extraits de comptes relatifs à

cette affaire. — Le margrave accrédite le docteur Jean Kiefer auprès du magistrat; — il remercie le magistrat de l'empressement qu'il a mis à fournir des céréales à ses sujets. — Le margrave Guillaume-Christophe réclame la restitution de quatorze rézaux de grains que les conseillers Camel et Treitel de Strasbourg ont fait saisir, en qualité de créanciers de feu Vigile Mock, de son vivant vicaire de la paroisse de Weyersheim à la haute tour. — Le margrave Guillaume remercie le magistrat de ce qu'il lui a fourni des céréales et transmis des renseignements sur la marche des régiments allemands. — Le margrave Ferdinand-Maximilien prie le magistrat de mettre quarante hommes d'armes à sa disposition ou de lui permettre de faire des recrutements. — Réponse favorable faite à ce sujet. — Instructions données au capitaine Stœr, chargé de recruter des soldats pour le margrave. — Le margrave Herrmann recommande au syndic Frid l'officier qu'il a chargé de faire des enrôlements. — La margrave Marie-Madeleine prie ledit syndic d'obtenir la permission du magistrat de faire conférer à son fils Charles-Bernhard la *prima tonsura* par l'évêque suffragant de Strasbourg. — Le magistrat expose au prince Ferdinand les raisons pour lesquelles il ne saurait permettre des recrutements sur le territoire de la ville. — Le margrave Ferdinand-Maximilien demande la permission de faire opérer des enrôlements à Strasbourg. — Recréditif donné par le margrave Guillaume au syndic Frid. — Le cardinal de Bade remercie ce dernier de ses congratulations à l'occasion de sa nomination au cardinalat et de l'envoi de cartes géographiques des Pays-Bas. — Lettre de créance délivrée à Jean-Henri Plickern, délégué par le margrave Guillaume auprès du magistrat de Strasbourg. — Recréditif donné à ce délégué. — Le magistrat exprime à la margrave douairière de Bade ses regrets de ce qu'il ne saurait permettre à Son Altesse d'acquérir la maison que la baronne de Wangen possède à Strasbourg. — Instructions données à ce sujet au docteur Stœsser. — Le prince Herrmann informe le magistrat des raisons qui ont motivé l'arrestation de bateaux à Hügelsheim. — Le magistrat s'excuse de ce qu'il a importuné le prince par ses réclamations et lui recommande ses bateliers. — Décision prise par le margrave Louis-Guillaume dans cette affaire. — — Lettre de créance délivrée au docteur Stœsser, chargé de présenter au margrave de Bade les félicitations du magistrat sur son retour dans ses états.

AA. 1796. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1677-1712 (suite). — Correspondance du margrave Frédéric-Magnus de Bade-Durlach avec le magistrat de Strasbourg:

Le margrave demande l'expédition, par la chambre des contrats, de l'acte de vente d'une maison, passé entre lui et Jean-George Jæger; — il proteste contre l'obligation que le magistrat veut imposer à Jean-Christophe von der Grün, bailli de Lahr, de prêter à la ville de Strasbourg le serment dit *Schirmeid*. — Exposé des raisons pour lesquelles le magistrat maintient cette ancienne coutume. — Le magistrat demande la permission de tirer de la forêt d'Altenheim du bois pour faire des palissades. — Autorisation accordée par le margrave de faire la coupe nécessaire pour la confection de deux mille pièces, à condition d'user des précautions voulues pour ne pas endommager la forêt. — Le magistrat adresse à Son Altesse ses souhaits de nouvel an et ses félicitations à l'occasion de la naissance d'un prince. — Le margrave prie le magistrat de mettre à sa disposition l'architecte de la ville, pour inspecter et donner son avis sur un emplacement destiné à être surbâti. — Réponse faite à ce sujet. — Le margrave recommande Jean-Mathieu Denninger, qui désire entrer au service de la ville de Strasbourg en qualité de mercenaire. — Le magistrat intervient en faveur de Jean-Christophe Geissler, pour lui faire obtenir le paiement de travaux de reliure qu'il a fournis au margrave. — La régence badoise demande la permission de faire sur le territoire de la ville de Strasbourg des travaux de canalisation du Rhin, pour préserver le village de Goldscheuer de la destruction dont il est menacé.

(Vide **AA.** 84. 85. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 131. 142. 173. 187. 244. 260. 265. 300. 361. 366. 370. 381. 385. 386. 580. 618. 669. 694. 704. 817. 847. 875. 919. 945. 946. 1027. 1044. 1076. 1080. 1163. 1204. 1209. 1259. 1308. 1310. 1328. 1357. 1368.

Relations de la ville de Strasbourg avec les Pays-Bas et divers princes étrangers.

AA. 1797. (Liasse.) — 20 pièces papier en assez bon état.

XIII° siècle. — 1582. — Missive par laquelle le duc Gérard de Juliers prie le magistrat de Strasbourg de faire indemniser le sieur Arnold des pertes qu'il a subies, par suite de dommages causés à des terres qu'il possède sur le territoire de la ville. (XIII° siècle.)

Prière adressée par le duc de Gueldre au magistrat de Strasbourg, pour qu'il engage Louis de Lichtenberg à mettre en liberté un serviteur du duc qu'il retient prisonnier. (XIV° siècle.)

Intervention du comte de Flandre auprès de la ville de Strasbourg pour faire indemniser Jean de Hofstaden et Jean de Heyenbeck, bourgeois de Malines, des dommages que leur ont causés le seigneur de Ribeaupierre et ses adhérents. (XIV° siècle.)

Lettre de recommandation adressée par le duc Reinhold de Gueldre au magistrat de Strasbourg en faveur du docteur Tremoia. (XIV° siècle.)

Le maréchal du duché de Luxembourg prie le magistrat de Strasbourg de faire restituer par Frédéric de Geroldseck les 200 florins qu'il a extorqués à Thielmann de Renchen. (XIV° siècle.)

Le duc de Brabant intervient auprès de la ville de Strasbourg, pour qu'elle ne s'associe pas à la guerre que Louis de Bavière et d'autres princes font à Catherine d'Autriche. (XIV° siècle.)

Missives par lesquelles le duc Charles de Gueldre et la ville de Nimègue font appel au magistrat de Strasbourg pour les soutenir contre le roi Philippe à l'assemblée de Cologne. (1505.)

Intervention de la duchesse Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, auprès du magistrat de Strasbourg en faveur de son sommelier Claude Bitsch, qui réclame aux héritiers Prechter les remises auxquelles il a droit sur les opérations commerciales qu'il a soignées, pendant vingt-huit ans, pour le compte de feu Balthasar Kœnig et son gendre Guillaume Prechter. (1565.)

Missives par lesquelles la duchesse Marguerite prie le magistrat de Strasbourg de lui faire expédier des vins. (1566.)

Autographe de Guillaume de Nassau, recommandant son fils Maurice à Messeigneurs de Hollande et de Zélande. (XVI° siècle.)

Instructions données par les états généraux aux délégués chargés de solliciter le concours des villes d'Augsbourg, de Nuremberg, d'Ulm, de Strasbourg et autres, pour réunir les fonds nécessaires au paiement de la solde des troupes licenciées par les Pays-Bas. — Missives adressées, dans le même but, par le magistrat de Bruxelles et le docteur Rodolphe Halwer à la ville de Strasbourg. (1577.)

Exposé des raisons qui ont engagé les états généraux à confier le gouvernement des Pays-Bas au duc d'Alençon. — Annonce faite par ce prince au magistrat de Strasbourg de son avènement, avec l'assurance qu'il maintiendra les bons rapports avec cette ville. (1582.)

AA. 1798. (Liasse.) — 29 pièces papier en assez bon état.

1332-1614. — Correspondance des comtes de Montbéliard :

Le comte Henri prie le magistrat de Bâle de demander l'intervention des autorités de Strasbourg pour obtenir l'élargissement de plusieurs bourgeois de Montbéliard, faits prisonniers par des hommes au service du duc de Bavière. (XIV° siècle.)

Le comte Étienne demande au magistrat de Strasbourg une escorte pour ses sujets délivrés de la captivité dans laquelle les tenait Luc Baselewin, afin qu'ils puissent rentrer en sécurité dans leurs foyers. (1395.) — Le même intervient auprès dudit magistrat, pour faire rembourser au porteur de sa lettre une somme de 100 florins que celui-ci avait confiée à Jaques Arg pour la remettre à son fils Henri, servant dans l'armée de Hongrie, et qui ne lui a pas été remise. (1396.)

Correspondance des ducs de Lorraine:

Missive par laquelle la princesse Christine de Suède, veuve de François-Marie Sforza, duc de Milan, prie le magistrat de Strasbourg de faire disperser les bandes de Bohémiens qui se sont rassemblées sur le territoire de la ville, pour qu'elles ne pénètrent pas dans les possessions de son fils, le duc de Lorraine. (1566.)

Lettre de créance donnée par le duc Charles à Claude Mengin, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Missive par laquelle le duc informe le magistrat des mesures qu'il a prises pour faire rembourser à la ville ce que lui doit l'évêque de Metz; en même temps il fait savoir qu'il sera donné suite à l'acte d'appel interjeté

par les héritiers de feu Jean et Michel Bermann, débiteurs des héritiers Prechter, contre le jugement qui les a condamnés.

Lettre du duc Henri de Lorraine, priant le magistrat de Strasbourg de lui délivrer l'original d'un titre qui se trouve dans le trésor des chartes de la ville, et dont il a besoin pour régler un différend qui a surgi entre lui et l'archiduc de Bourgogne au sujet de limites territoriales. (1614.)

Correspondance avec les ducs de Bourgogne :

Marie de Bourgogne, comtesse de Savoie, justifie Michel de Picardie, auquel on a prêté des propos blessants pour le magistrat de Strasbourg, et donne à celui-ci l'assurance que le comte, son époux, n'a jamais suspecté la loyauté des autorités de la ville. (XVe siècle.)

Lettre de recommandation du duc de Bourgogne auprès du magistrat en faveur de Jaques Russen, chargé de recueillir à Strasbourg la succession de feu Henri Hergebrecht. (XVe siècle.)

Le duc Philippe de Bourgogne écrit au duc Étienne de Bavière qu'il s'est joint à l'armée victorieuse du roi de France, auquel le duc de Juliers et son fils ont fait leur soumission ; que Sa Majesté est entrée ensuite dans le duché de Gueldre, dont le souverain lui a fait également foi et hommage, et qu'elle a l'intention de rentrer en France. (XVe siècle.)

Réponse du duc Jean aux plaintes formulées par la ville de Bâle, touchant les actes de violence et de brigandage exercés par le comte Jean de Lupfen, landvogt de la duchesse d'Autriche, et Herrmann de Soultz, landvogt du prince Frédéric d'Autriche. (XVe siècle.)

Catherine de Bourgogne, archiduchesse d'Autriche, prie le magistrat de Strasbourg de s'employer auprès du comte Herrmann de Soultz pour qu'il remette en liberté un habitant de Neubourg qu'il retient prisonnier, et pour qu'il n'inquiète pas les villes de Brisach, Rheinfelden et Schaffhouse. (1404.)

Le duc Jean remercie le magistrat des services qu'il a rendus à sa sœur l'archiduchesse d'Autriche, et le prie de persévérer dans ses bonnes dispositions (1407) ; — il fait appel au secours de la ville de Strasbourg contre les ennemis de l'archiduchesse : le duc Louis de Bavière, les chevaliers de Saint-George, l'évêque Guillaume de Diest et le comte de Lupfen. (1412.)

La duchesse Marguerite de Bourgogne prie le magistrat de délivrer les biens délaissés par feu le duc Albert de Pologne et légués par le défunt à l'abbé et au monastère de Sainte-Bénigne à Langres. (XVe siècle.)

Lettre de menaces adressée par le roi Sigismond au duc Philippe de Bourgogne. — Communication faite de cette lettre au magistrat de Strasbourg, auquel le duc demande conseil et des saufs-conduits pour ses sujets. — Réponse du magistrat. — Le duc Philippe fait savoir au magistrat que le pape a autorisé la création d'une université à Dôle ; — il lui expose ses griefs contre l'empereur romain ; — il intervient en faveur d'un de ses sujets, réclamant à Henri Tesch de Strasbourg le montant de draps qu'il lui a vendus à la foire de Francfort ; — il demande que le comte de Lupfen soit tenu d'indemniser Gauthier du Varne, auquel il a enlevé trois cent quinze moutons ; — il intercède en faveur de Denis Ysnard et consorts, marchands bourguignons, dévalisés par les frères Burckard et Jean Münch. (XVe siècle.)

Remercîments faits par le duc Richard de Suffolk pour l'accueil qu'il a reçu à Strasbourg. (1512.)

Version allemande de la réponse que l'empereur Léopold a faite à la lettre par laquelle le roi Jaques II sollicite son assistance pour remonter sur le trône d'Angleterre. (1689.)

Relations de la ville de Strasbourg avec la Confédération helvétique.

AA. 1799. (Liasse.) — 18 parchemins et 11 pièces papier en assez bon état ; 4 sceaux.

1346-1399. — Engagement pris par la ville de Bâle d'observer la paix conclue entre elle et le chevalier Jean de Schamaley, par l'entremise du magistrat de Strasbourg. (1346.)

Reconnaissance d'une rente annuelle de 20 marcs, délivrée par le duc Albert d'Autriche à Jean de Walspach, bourgeois de Bâle, qui en avait perdu le titre dans un incendie. (1350.)

Déclaration d'Ulric Elibach, landvogt d'Argovie et de Thurgovie, portant qu'il observera les stipulations de l'alliance conclue par le duc Albert d'Autriche avec les villes de Strasbourg, Bâle et Fribourg. (1351.)

Le frère Pierre, abbé du couvent de Triensperg, et Diebold, prêtre séculier à Berne, attestent avoir lu dans le traité d'alliance conclu entre le duc d'Autriche et la ville de Berne un article portant qu'en cas de conflit entre le duc et les Waldstetten, cette cité ne doit pas assister ces dernières. (1355.)

Le magistrat de Strasbourg dénonce aux autorités de Bâle les actes d'hostilité commis envers lui par Jean de Waltenheim et son frère Ludemann, les signale à leur vindicte et fait appel à leurs secours en cas de besoin. (1365.)

Le magistrat de Bâle propose la convocation de conférences à Brisach, au sujet de la concession faite par l'empereur à Stislaw zu der Weitenmühlen de droits d'octroi à percevoir à Lintberg. (1376.)

Le même convoque les délégués de Strasbourg à une assemblée de villes qui devra se réunir à Brisach, à propos des vexations auxquelles celles-ci sont en butte de la part des tribunaux ecclésiastiques. (1376.)

Gozon Müller, landvogt du duc d'Autriche en Argovie, en Thurgovie et dans la Forêt-Noire, signale au magistrat de Strasbourg les actes de violence commis par Hansemann Heilmann envers des habitants de Bâle, et le prie d'accommoder les parties. (1377.)

Intervention du magistrat de Petit-Bâle auprès des autorités de Strasbourg en faveur de Cunon Hassencleve, poursuivi par Hansemann Heilmann pour contravention en matière de douane. (1377.)

Acte de réconciliation, passé à Colmar, entre la ville de Bâle et les préposés à la paix en Alsace. (1380.)

Le magistrat de Bâle reconnaît que cette ville doit aux sœurs de la communauté dite à la Tour (*zum Turne*) à Strasbourg une rente annuelle de 12 livres deniers. (1383.)

L'ammeister Walter de Wissenhorn de Bâle demande à l'ammeister André Heilmann de Strasbourg des renseignements sur la guerre entre les seigneurs et les villes d'Allemagne. (1388.)

Le magistrat de Fribourg déclare, en réponse à une lettre des autorités de Strasbourg, ne pas avoir à se mêler des dissensions de Jean de Schæffolsheim et de la veuve de feu Jean Erb avec la famille d'Endingen. (1388.)

Le magistrat de Fribourg promet de répondre à la lettre des autorités de Strasbourg relative à Henri Hübschmann dès que le bourgmestre, momentanément absent, sera de retour; — il recommande Clewin Tantz, chargé de recueillir à Strasbourg un héritage échu à Henri Grosskopf (1396. 1398.)

Le magistrat de Lucerne intervient en faveur de Jean de Gesteln, poursuivi par Ulric Keller et sa femme devant la juridiction ecclésiastique, et demande que les témoins cités pour déposer dans cette affaire puissent remplir leur obligation à Constance au lieu de se rendre à Strasbourg. (1398.)

Le magistrat de Bâle demande qu'on applique à ses administrés les mêmes droits de navigation sur le Rhin qu'aux sujets de la ville de Strasbourg; — il déclare que tous les chargements faits dans son ressort sont passibles des droits de douane; — il communique au magistrat de Strasbourg le tarif en usage dans les deux dépôts de marchandises qu'il a établis; — il fait savoir qu'en raison du délai trop rapproché fixé pour la convocation d'une assemblée à Worms, en vue de la conclusion d'une alliance entre Strasbourg et les villes de la Basse-Saxe (*niedern Stetten*), il ne saurait donner l'assurance qu'il se fera représenter à cette réunion. (XIVe siècle. 1399.)

Le magistrat de Lucerne se plaint de ce que Marquard Vogelsang a dévalisé et fait prisonnier un marchand de cette ville, et demande l'intervention des autorités de Strasbourg pour obtenir sa mise en liberté et la restitution de ce qui lui a été pris. (XIVe siècle.)

Jean de Büren, dit Schriber, bourgmestre de Lucerne, informe l'ancien ammeister Jean Heilmann des tentatives qu'il a faites auprès des membres les plus influents du magistrat, pour les rendre favorables à la conclusion d'une alliance de cette ville avec Strasbourg, Bâle, Fribourg, Zurich et Berne, et l'engage à seconder le bon vouloir qu'il a rencontré. (XIVe siècle.)

Les autorités de Füssen répondent au magistrat de Strasbourg, qui, dans l'intérêt du barbier Hermann, a pris des informations sur l'orfèvre Walter. Celui-ci a fait un héritage, consistant en argent, meubles et immeubles, dont l'importance leur est inconnue; il a vendu ces derniers et emporté le reste. (XIVe siècle.)

Le magistrat de Bâle propose aux autorités de Strasbourg une entrevue des délégués des deux villes, afin de s'entendre au sujet du contingent à fournir au roi romain pour son voyage à Rome, en vue du couronnement; — il fait savoir qu'il accepte l'arbitrage de la ville de Strasbourg dans ses contestations avec Théobald de Neubourg; — il expose au magistrat de Strasbourg l'utilité d'admettre la ville de Brisach dans leur alliance. (XIVe siècle.)

AA. 1800. (Liasse.) — 14 parchemins et 12 pièces papier en assez bon état.

1403-1418. — Le magistrat de Berne prie les autorités de Bâle de lui communiquer ce qu'elles pourraient apprendre sur les préparatifs de guerre faits par le duc d'Orléans, et sur les mesures défensives prises par le duc d'Autriche. — Le magistrat de Bâle demande l'intervention de la ville de Strasbourg pour obtenir la restitution des marchandises que Henri de Labr, par application du droit de bris et de varech, a fait saisir à des marchands bâlois sur le Rhin; — il s'informe si l'alliance de Strasbourg avec les villes de la Souabe est un fait accompli, et si cette cité n'est pas inquiétée par les garnisons des châteaux épiscopaux; en même temps il proteste de son dévouement à sa fidèle alliée; — il mande que le landvogt Schwarz-Reinhard de Sickingen lui a donné connaissance des débats que le roi romain a soutenus, dans l'assemblée de Mayence, contre l'évêque de cette ville, le margrave de Bade, le comte de Wurtemberg et les villes de la Souabe, et communique la réponse qu'il a faite à Sa Majesté lui demandant aide et assistance en cas de guerre; — il félicite la ville de Strasbourg et les autres membres de la ligue de Marbach d'avoir refusé de se dissoudre, ainsi que cela a été demandé à l'assemblée d'Andernach, et promet de la tenir au courant des négociations entamées pour rétablir la paix entre le duc d'Autriche et le canton d'Appenzell; — il proteste contre la perception des droits appliqués à ses marchands hors de l'enceinte de la ville de Strasbourg. — Clauses et conditions de l'accommodement, opéré par l'entremise de Thuring de Ramstein, des dissensions qui s'étaient élevées entre la ville de Bâle et les comtes de Thierstein par suite de la guerre que ceux-ci avaient faite à l'archiduc d'Autriche. — Copie d'une missive par laquelle la ville de Bâle proteste de son dévouement au roi Robert. — Correspondance relative aux dissensions soulevées par la sommation que Frédéric vom Huse, Henri Beger et Nicolas Zorn de Bulach ont adressée aux villes de Zofingen, d'Aarau et de Lenzbourg de s'acquitter envers eux; missive par laquelle le magistrat de Strasbourg offre aux autorités de Berne son intervention pour accommoder le conflit, et fait savoir qu'il ne saurait exercer d'autre action sur les gentilshommes précités, qui ne sont pas ses bourgeois. — Plaintes exprimées par le magistrat de Strasbourg, de ce qu'une fausse interprétation de sa conduite a poussé les Suisses à des actes d'injustice envers des marchands strasbourgeois, et lettre circulaire faisant l'exposé du véritable état des choses, adressée aux états de Zurich, de Schwyz, de Zug, de Glaris, d'Unterwalden et d'Uri. — Le magistrat de Bâle fait savoir qu'il enverra des délégués aux conférences convoquées à Strasbourg, en vue d'une alliance à conclure avec le roi romain et son fils le duc Louis; — il déclare que ses dissensions avec le margrave de Bade au sujet de l'emprisonnement des nommés Phaffluken et Rudin Reyder, auxquels, en outre, on a saisi des marchandises, ont été acommodées par l'entremise du magistrat de Strasbourg; — il manifeste l'intention de ne pas apporter d'entraves à la guerre faite au margrave par le duc d'Autriche, pourvu que celui-ci n'attaque personne sur le territoire bâlois, et promet de ne pas empêcher ledit margrave de rechercher ses ennemis en dehors de ce territoire. — Le magistrat de Zurich adresse aux autorités de Strasbourg la relation de l'expédition faite par les cantons d'Uri et d'Unterwalden contre les habitants de la vallée de l'Adige, qui avaient attaqué et pillé la commune de Levina. — Günther Marschalk, bourgmestre de Bâle, recommande au magistrat de Strasbourg les intérêts de son beau-frère Dietrich Vitzdum, en contestation avec Ulin Apt. — Le magistrat de Bâle rappelle à la ville de Strasbourg les obligations réciproques qui découlent de leur alliance, et l'invite à déclarer la guerre au duc Reinhold d'Urselingen et à Brunon-Werner de Hornberg, qui ont capturé des Bâlois; — il demande que son alliée envoie une députation auprès des troupes de la Confédération dite de Saint-George (*St-Georgenschild*), campées, sous le commandement du duc d'Urselingen, dans le margraviat de Bade, pour les engager à respecter le territoire bâlois. — Lettre de créance donnée par le comte palatin à son délégué chargé de dénoncer au magistrat de Bâle les entraves apportées à la navigation du Rhin par le margrave de Bade, ainsi que ses actes de rapine envers les marchands voyageant par terre. — Le magistrat de Bâle annonce que le landvogt Bourcard de Morimont à donné ordre à Fribourg et à d'autres villes de poursuivre et d'incarcérer Eberlin Keller, signalé par les autorités de Strasbourg comme ayant enlevé neuf chevaux à Tengen près du Schutterwald; — il se fait l'organe des plaintes formulées par les marchands de harengs au sujet de la diminution de la contenance des caques, et demande le concours des autorités de Strasbourg pour faire obtenir droit aux réclamants; — il informe ces dernières que le roi Sigismond lui a transmis l'ordre de faire arrêter le pape Jean XXIII partout où l'on pourra le saisir, et de déclarer la guerre à l'archiduc Frédéric d'Autriche, qui a favorisé la fuite du pontife; en même temps il donne des renseignements sur les

dispositions des villes de Suisse à l'égard du roi romain. — Jean Weber, altammann de Bâle, déclare au magistrat de Strasbourg qu'il ne saurait ajourner l'audience fixée pour juger les contestations de cette dernière ville avec la commune de Grünberg. — Le magistrat de Bâle demande communication du tarif appliqué aux laines par la douane de Strasbourg et du règlement sur le change en usage dans cette ville. — L'évêque Hartmann de Bâle prie le magistrat de Strasbourg d'envoyer des délégués à l'audience qui aura lieu au château de Münchenstein, pour juger le différend entre le margrave Rodolphe de Hochberg et la ville de Bâle.

AA. 1801. (Liasse.) — 11 parchemins et 8 pièces papier en assez bon état.

1424-1448. — Copie de la lettre d'investiture du pays de la Marche en Suisse, octroyée par le roi Sigismond à Itel Reding, landammann de Schwyz. — Le magistrat de Bâle soumet à l'appréciation des autorités de Strasbourg la demande présentée par l'abbé de Murbach, pour être admis dans l'alliance conclue entre Catherine de Bourgogne et les villes de Suisse; — il signale les inconvénients et les dangers qui pourraient en résulter si Smasmann de Ribeaupierre sortait de l'alliance des villes, et prie les mêmes autorités d'employer leur action pour l'y faire rester; — il informe le magistrat de Strasbourg que le duc Frédéric refuse de consentir à la durée de l'alliance conclue par Catherine de Bourgogne et les villes du Sundgau et de l'Alsace avec celles de la Suisse, dans le cas où la duchesse viendrait à décéder; il lui adresse un écrit relatif à ce refus et le prie de le renvoyer muni de son sceau. — Correspondance concernant le conflit qui a surgi entre les autorités de Lucerne et celles de Constance, par suite du refus de ces dernières de faire mettre saisie sur des marchandises appartenant à des Milanais. — Relation de la révolte des sujets du couvent d'Interlaken et des habitants de Ringenberg contre cette abbaye. — Le magistrat de Bâle se plaint des empiètements du tribunal provincial de Nuremberg, à l'occasion d'une ordalie ordonnée par celui-ci entre Nicolas Murer et Conrad Lyrimann, et invite les autorités de Strasbourg à se faire représenter aux conférences que les villes tiendront à ce sujet; — il communique des lettres de Constance et des villes de la Souabe qui annoncent que la défense de visiter la foire de Francfort est levée. — Reconnaissance délivrée par Heintzemann Murer de Bâle pour des intérêts d'argent que le magistrat de Strasbourg lui a servis. — Le magistrat de Bâle répond aux informations prises par la ville de Strasbourg sur son attitude vis-à-vis des tribunaux provinciaux, qu'il en a toujours repoussé la compétence, se fondant sur ses privilèges et franchises; — il fait des communications relativement au conflit surgi entre Jean de Hohenstein et Dietrich zu der Weitenmühlen, à propos d'une question de douane, transmet une lettre du roi Sigismond relative à cette affaire et prie le magistrat de Strasbourg de le tenir au fait de ce qu'il pourra en apprendre de son côté; — il indique les raisons pour lesquelles la ville de Berne ne saurait prendre part à l'assemblée convoquée à Brisach pour délibérer sur les questions précédemment débattues par les princes, les seigneurs et les villes à Francfort; — il répond à la demande de dommages et intérêts faite par Jean de Mülnheim le Jeune; — il annonce que le roi Albert II lui a donné l'ordre de faire foi et hommage entre les mains du chambellan Conrad de Winsperg et de fournir un contingent pour la guerre faite par Sa Majesté au roi de Pologne, et il prie les autorités de Strasbourg de l'informer de leur décision si pareilles demandes leur étaient adressées. — Rapport des délégués bâlois sur l'élection du pape Félix V par le concile de Bâle. — Les autorités de Genève remercient le magistrat de Strasbourg de la protection accordée à leurs concitoyens pillés dans son ressort, et recommandent à sa sollicitude ceux d'entre eux qui n'ont pas encore recouvré leurs marchandises. — Le magistrat de Bâle, en réponse à des réclamations faites par la ville de Strasbourg au sujet de la perception des droits de douane, propose de s'en tenir réciproquement à ce qui est établi d'ancienne date; — il demande des renseignements sur une concentration de troupes qui s'opère sur les bords du Rhin près de Strasbourg.

AA. 1802. (Liasse.) — 6 parchemins et 10 pièces papier en bon état.

1446-1451. — Correspondance relative à la prise et au sac de Rheinfelden.

Le magistrat de Rheinfelden prie la ville de Strasbourg de se faire représenter à l'audience fixée à Spire par l'archevêque Dietrich de Mayence et le comte palatin Louis, pour juger le conflit entre la ville de Rheinfelden et l'archiduc Albert d'Autriche. — Le magistrat de Bâle annonce aux autorités de Strasbourg la prise et le sac de Rheinfelden par les chevaliers Jean de Rechberg, Balthasar de Blumeneck, Jean de Bolsenheim et autres, relate les horreurs commises à cette occasion et fait appel à leur secours; — il les prie d'envoyer leurs délégués à l'assemblée de Lindau, convoquée pour

s'entendre sur les moyens de secourir les habitants de Rheinfelden. — Recès de cette assemblée. — Kenzingen informe le magistrat de Strasbourg que Thuring de Hallwyl l'a sommé de prendre fait et cause pour le duc Albert d'Autriche contre les villes de Bâle et de Rheinfelden, et demande des instructions à ce sujet. — Le magistrat de Bâle se plaint auprès du stettmeister Frédéric zum Rust, de ce que le messager strasbourgeois Fritchi a faussement répandu le bruit d'une défaite subie par les troupes bâloises devant Rheinfelden; — il envoie aux autorités de Strasbourg copie du recès de l'assemblée de Lindau, les prie d'en méditer les dispositions et d'envoyer ses délégués, munis des pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions prises, à la prochaine réunion qui aura lieu dans la même ville; — il demande un prêt de 5000 florins pour soutenir la guerre contre les détenteurs de Rheinfelden. — Lettre par laquelle le duc Albert d'Autriche désavoue, auprès du magistrat de Strasbourg, les agresseurs de Rheinfelden et condamne leurs actes de violence et de cruauté. — Le magistrat de Bâle convoque les délégués strasbourgeois aux conférences qui se réuniront à Saint-Gall au sujet des affaires de Rheinfelden. — Rapport de Bourcard de Mülnheim et de Jaques Wurmser sur la marche des négociations entre le duc d'Autriche et les détenteurs de Rheinfelden, au sujet de l'évacuation de cette place. — Propositions d'accommodement faites par Thomann de Falckenstein, Jean de Rechberg, Balthasar de Blumeneck et Jean Thom de Neubourg le Jeune en réponse à la sommation du duc d'Autriche. — Jean Lœsel, commandeur de l'Ordre de Saint-Jean, se plaint auprès du magistrat de Strasbourg de ce que Jean de Rechberg et consorts ont incendié une maison que cet Ordre possédait à Rheinfelden, et se recommande à sa protection. — Le magistrat de Bâle envoie à la ville de Strasbourg copie d'une lettre du roi romain Frédéric, ordonnant le maintien et le respect des privilèges et franchises de la ville de Rheinfelden, lettre qui a été adressée par le comte Jean de Thierstein et les autres membres de la régence autrichienne, avec prière de tenir la main à l'exécution des prescriptions y contenues; — le même annonce qu'il a fixé le jour pour une réunion à Strasbourg, où l'on s'occupera des mesures de répression à employer contre le brigandage; — il communique le jugement obtenu contre le chevalier Adam d'Andolsheim et ses alliés, qui font la guerre à la ville de Bâle. — Liste nominative de ces alliés.

AA. 1803. (Liasse.) — 8 parchemins et 6 pièces papier en assez bon état.

1450-1453. — Correspondance échangée entre Strasbourg et Bâle au sujet de difficultés qui ont surgi entre les bateliers des deux villes.

AA. 1804. (Liasse.) — 24 parchemins et 12 pièces papier en bon état.

1452-1469. — Le magistrat de Zurich intervient pour faire payer à la veuve de Conrad Wüst et à Jaques Meyger ce qui leur est dû par Lienhard Bergouwer. — Communication faite par les autorités de Bâle des missives qu'elles ont adressées, au sujet de cette affaire, aux conseillers de l'évêque Érasme et au comte de Linange. — Le magistrat de Bâle demande qu'on délivre à son messager une somme d'argent destinée à un étudiant et déposée à Strasbourg; — il sollicite l'intervention du magistrat de cette ville pour faire obtenir à l'abbesse du couvent de Gnadenthal ce qui lui est dû par Jean Schneider pour achat de draps; — il charge les délégués strasbourgeois de l'excuser de ce qu'il ne peut prendre part aux conférences convoquées à Mayence, pour s'occuper de la rédaction d'un règlement applicable aux corporations d'arts et métiers, avec prière de lui en faire parvenir une copie. — Accommodement, par l'entremise de Conrad de Busnang, du chevalier Jaques de Trapp et de l'évêque Arnold de Bâle, des dissensions du comte Alwig de Soultz avec la ville de Strasbourg et la Confédération suisse. — L'évêque Jean de Bâle atteste que, de concert avec les délégués de cette ville et le margrave Charles de Bade, il a fait l'arbitre dans le conflit de la ville de Strasbourg et de Henri Beger avec Berne et Lucerne. — Copie des missives par lesquelles ces dernières villes avisent le prélat qu'elles se feront représenter à l'assemblée convoquée par lui. — Le magistrat de Bâle demande l'intervention des autorités de Strasbourg pour faire mettre en liberté six Bâlois détenus au château d'Ortenberg par Jaques de Hohenstein, et transmet copie de la lettre qu'il a écrite à ce seigneur au sujet de cette affaire; — il fait savoir qu'il remettra la missive adressée par la ville de Strasbourg à l'évêque de Bâle, dès que ce prélat sera de retour d'un voyage à Berne et à Soleure, entrepris pour provoquer des mesures répressives au sujet de troubles éclatés dans la Confédération; — il remercie les autorités de Strasbourg de leurs renseignements sur les graves événements qui se sont accomplis près de Mayence (bataille de Seckenheim); — il déclare accepter l'arbitrage de la ville de

Strasbourg dans ses contestations avec Jean vom Weyer, au sujet de la détention de Brigitte Palmoser; — il annonce qu'il réunira ses troupes à celles de la ville de Berne pour la secourir contre la régence autrichienne et faire le siège de Lauffenbourg; en même temps il prie le magistrat de Strasbourg de l'aviser des tentatives hostiles à cette entreprise qui parviendraient à sa connaissance; — il donne des détails sur le siège de Lauffenbourg et la capture de Nicolas Mueg. — Les députés suisses, réunis en assemblée à Lucerne, interviennent pour faire restituer à Jean Tœppy et Spielhoffer ce qui leur a été enlevé par des brigands, qui cachent leur vol à Strasbourg et dans ses dépendances. — Réponse du magistrat. — Les autorités de Fribourg demandent copie du règlement autrefois appliqué par les villes aux mercenaires, afin de pouvoir donner au magistrat de Strasbourg les éclaircissements qu'il désire sur cette question. — Le magistrat de Bâle fait savoir qu'il a reçu une convocation à la diète de Nuremberg, et prie les autorités de Strasbourg, qu'il suppose avoir également été convoquées, de lui communiquer la décision qu'elles auront prise à ce sujet; — il transmet une missive de la ville de Zurich et exprime ses appréhensions de voir éclater prochainement des troubles; — il annonce que les Suisses ont envahi le territoire de la régence autrichienne, et prie le magistrat de Strasbourg de joindre ses efforts aux siens pour mettre un terme à cette lutte; — il donne des détails sur les événements de la guerre entre la Confédération helvétique et le duc d'Autriche. — Remercîments adressés par la ville de Zurich à l'évêque et au magistrat de Bâle, ainsi qu'aux autorités de Strasbourg, pour les preuves d'amitié qu'elle en a reçues. — Le magistrat de Bâle informe la ville de Strasbourg qu'il se fera représenter à l'assemblée d'Ulm; — il annonce l'impignoration du Sundgau et des villes de la Forêt-Noire, faite par le duc Sigismond d'Autriche au duc de Bourgogne pour la somme de 50,000 florins; — il mande que les villes de Rheinfelden, de Seckingen, de Lauffenboug et de Waldshut ont fait leur soumission au duc de Bourgogne, ce qui lui a permis de jeter trois ponts sur le Rhin; — il fait ses remercîments de ce que le magistrat de Strasbourg lui a annoncé l'arrivée de troupes à Ribeauvillé.

AA. 1808. (Liasse.) — 18 parchemins et 22 pièces papier en assez bon état.

1471-1479. — Le comte palatin Albert indique au magistrat de Zurich les raisons qui l'obligent à ajourner la fixation d'une audience pour juger l'affaire de l'aventurier Dietrich. — Le magistrat de Bâle invite la ville de Strasbourg à se faire représenter aux conférences qui se réuniront à Brisach au sujet de la fabrication du vin. — Le magistrat de Strasbourg certifie que Henri Eggstein a donné procuration à son serviteur Ulric Satteler, pour percevoir la créance qu'il possède sur Michel Wenser, imprimeur à Bâle; — il fait savoir que, n'ayant pas le droit d'escorte en dehors de la ville, il a recommandé les marchands de Malines, en faveur desquels ses alliés suisses sont intervenus, aux princes et seigneurs, ses voisins, qui jouissent de cette prérogative. — L'évêque de Bâle demande l'ajournement de l'audience fixée par le magistrat de Strasbourg au cousin du chevalier Herrmann Waldner. — Le magistrat de Fribourg intervient en faveur de Jaques Dachs, créancier de Jean de Sarrebourg, et de Martin d'Odratzheim, qui a négligé de comparaître à l'audience fixée à Strasbourg pour juger son différend avec sa mère. — La ville de Bâle demande aide et assistance pour son évêque. — Le schultheis de Bâle informe le magistrat de Strasbourg qu'il fait droit à sa demande, en ajournant l'audience fixée pour juger l'affaire pendante entre Ursule Bapst et Bourcard de Ramstein. — Exposé fait par le magistrat de Strasbourg des causes de ses dissensions avec le seigneur de Geroldseck, pour se justifier des accusations que celui-ci a portées contre lui auprès de la Confédération helvétique. — Les délégués de celle-ci, réunis en assemblée, convoquent le magistrat de Strasbourg aux conférences qui auront lieu à Schaffhouse, en vue de l'accommodement des dissensions soulevées par la compétition de Louis de Freyberg et du comte Othon de Sunnenberg au siège épiscopal de Constance. — Le magistrat de Strasbourg communique à l'ammeister Pierre Schott, son délégué auprès de l'empereur Frédéric III, la justification adressée par la ville de Bâle à Sa Majesté et lui donne ses instructions. — Correspondance des autorités de Lucerne et des délégués réunis en assemblée dans cette ville avec le magistrat de Strasbourg, au sujet d'une somme de 350 florins réclamée à l'évêque Robert par Adam et Quirin Koyten. — Missives du prélat relatives à cet objet. — Lettre de recommandation auprès de la ville de Strasbourg donnée par le magistrat de Zurich au chanoine Bernhard Mercklinger. — Le magistrat de Bâle annonce une assemblée fédérale à Lucerne pour le jour de Saint-Michel 1476, fait savoir que le duc de Bourgogne campe à Besançon avec seize cents chevaux, et qu'on lui suppose l'intention d'envahir le comté de Ferrette; — il émet l'avis qu'il serait utile de connaître le contenu des dépêches trouvées sur des messagers chargés de les

remettre au duc. — Le magistrat de Berne mande qu'il attend la réponse du comte palatin, auquel il s'est adressé afin d'en obtenir une escorte pour ses marchands qui se rendent à Strasbourg, et recommande ceux-ci à la sollicitude des autorités. — Le magistrat d'Uri fait ses remercîments pour les facilités procurées à ses délégués chargés d'acheter des céréales à Strasbourg. — Les autorités de Lucerne attestent avoir pris connaissance du vidimus d'un acte, portant que le magistrat de Strasbourg en fonctions en 1471 n'a pas cité devant lui Henri Beger à la requête de George Beck. — Correspondance du magistrat de Bâle au sujet de la saisie apposée par Conrad Ingold sur les biens de Jean-Guillaume de Rothweil et du conflit qui en est résulté. — Le magistrat de Berne demande l'assistance de la ville de Strasbourg pour le margrave Rodolphe de Hochberg contre George de Stauffenberg et consorts. — Le magistrat de Bâle réclame les honoraires dus à son secrétaire par Henri Beger, pour les services qu'il lui a rendus dans ses contestations avec George Beck. — Lettre de créance donnée aux délégués de Zurich, de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Unterwalden, de Zug, de Glaris et d'Appenzell, chargés de recommander au magistrat de Strasbourg les intérêts de George Beck, de nationalité suisse, en contestation avec Henri Beger de Geispolsheim. — La ville de Bâle demande au magistrat de Strasbourg aide et assistance contre le comte Oswald de Thierstein, avec lequel elle est en contestation. — Les autorités de Berne et de Fribourg remercient le magistrat de Strasbourg de l'accueil qu'il a fait au chevalier Pierre de Wabern et à l'ancien schultheis Laugt, et lui recommandent le conseiller Jean Wanner. — Le magistrat de Lucerne demande l'intervention des autorités de Strasbourg, afin d'obtenir justice et satisfaction pour le meurtre commis par des sujets de l'évêché sur la personne d'un soldat suisse nommé Jean Sunnenberg. — Le magistrat de Bâle fait savoir que Jean-Bourcard de Mülnheim ne s'est pas encore adressé à sa juridiction pour régler ses contestations avec la ville de Strasbourg ; — il prie cette cité de se joindre à lui pour châtier Heimbrand Trube, ennemi des villes de la Souabe, pour avoir fait deux prisonniers, qu'il détient à Échery.

AA. 1806. (Liasse.) — 19 parchemins et 8 pièces papier en assez bon état.

1480-1499. — Le magistrat de Bâle demande satisfaction pour son serviteur Jean Klein, attaqué dans son honneur par un mercenaire au service de la ville de Strasbourg ; — il porte à la connaissance des autorités de cette ville les efforts faits par Guillaume de Ribeaupierre, délégué à cet effet par l'archiduc Sigismond, pour accommoder les contestations entre l'évêque Gaspard et la ville de Bâle. Elles ont surgi à propos du rachat opéré par ce prélat de l'office du schultheis qui avait été engagé à ladite ville, et au sujet d'autres questions litigieuses. — Les autorités de Saint-Gall recommandent les intérêts de Rudin Yselin, dont les contestations avec la ville de Cologne sont portées devant la juridiction du magistrat de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle relate les détails d'une conjuration dont les fauteurs avaient l'intention de le surprendre en séance, de tuer quelques-uns de ses membres et de faire prisonniers les autres, pour s'emparer ensuite du pouvoir ; en même temps il dénonce le boucher Jean Bischof, l'un des complices, qui, après avoir pris la fuite, a capturé plusieurs Bâlois et a trouvé un refuge auprès de Louis de Thann, et demande la permission de poursuivre le coupable sur le territoire de la ville de Strasbourg ; — il écrit qu'il n'a connaissance d'aucun soulèvement dans le Hegau ; — il répond à une lettre des autorités de Strasbourg en indiquant les motifs de la saisie, par les employés de la douane, des cuirs expédiés par Nicolas Lederferver. — Les autorités de Fribourg prient le magistrat de Strasbourg de garder par devers lui, jusqu'à nouvel ordre, la succession délaissée par Martin d'Odernheim, décédé dans cette dernière ville. — Le magistrat de Bâle donne des explications sur la procédure judiciaire appliquée à Veit Varwenburner de Strasbourg, en procès avec Michel Wensler et Arbogast More, qui lui ont loué, au prix de 25 florins, des matrices, des caractères d'imprimerie et deux presses ; — il fait savoir qu'il a reçu un mandat du roi romain, lui ordonnant de verser sa part contributive aux secours alloués à Sa Majesté par la diète de Nuremberg, et invite les autorités de Strasbourg à convoquer une assemblée de villes à Colmar, afin de s'entendre sur les moyens à employer pour s'affranchir de pareilles charges ; — il prie le magistrat de Strasbourg de le tenir au courant des débats de la diète de Nuremberg, au sujet des secours demandés par Frédéric III pour soutenir ses droits à la couronne de Hongrie, et de lui faire connaître la teneur du recès de cette assemblée ; — il réclame ses droits de juridiction dans les contestations de Guillaume Schor de Strasbourg, devenu bourgeois de Bâle, avec ses créanciers, qui ont fait mettre saisie sur ses biens ; — il offre de fixer une audience pour vérifier cette affaire ; — il intervient pour faire restituer aux négociants Nicolas et Mathieu de Lucques des marchandises qui leur ont été enlevées ;

— il remercie le magistrat de Strasbourg de lui avoir fait connaître ses dispositions relativement au mandat royal qui décrète un impôt dit *der gemeine pfenning*, et déclare qu'il s'y soumettra; — il prie le même de le faire représenter par ses délégués auprès de l'électeur de Mayence, jusqu'à ce qu'il puisse envoyer ses députés auprès de ce prince. — L'assemblée de Bade en Argovie annonce la prochaine arrivée à Strasbourg des délégués qu'elle envoie à la diète de Worms. — Le magistrat de Bâle adresse à la ville de Strasbourg une lettre des députés suisses assemblés à Zurich, avec prière de la faire circuler parmi leurs alliés; — il prie les autorités de Strasbourg de se faire représenter aux conférences convoquées à Colmar et à Bâle pour délibérer sur les moyens d'étouffer la guerre qui a éclaté entre la Ligue grise, l'Engadine et les populations de la vallée de l'Adige. — Relevé des forts et des châteaux pris et des prisonniers faits par les gens d'Appenzell et leurs alliés de Schwyz dans la guerre contre le canton de Thurgovie. — Copie du traité de paix conclu à Bâle, le 22 septembre 1499, entre l'empereur Maximilien Ier et la Confédération helvétique. — Intervention des autorités de Morat en faveur du marchand Hugonet Rotillé, retenu prisonnier par un Strasbourgeois parce qu'il est le vassal du duc de Savoie. — Le magistrat de Fribourg demande des renseignements sur des concentrations de troupes qui se font dans le pays. — Articles proposés par les députés de Zurich, de Berne, de Bâle, de Soleure et de Schaffhouse, réunis à Bâle, pour concilier les droits et les prétentions réciproques de la régence d'Ensisheim, de la noblesse, des prélats et des habitants du Sundgau et de la Haute-Alsace.

AA. 1807. (Liasse.) — 15 parchemins et 10 pièces papier en bon état.

1501-1528. — Le magistrat de Bâle fait savoir qu'il ne saurait envoyer des délégués à l'assemblée de Spire, à cause des vols et des actes de brigandage auxquels le pays est journellement exposé. — Lettre de recommandation de l'évêque de Bâle auprès du magistrat de Strasbourg donnée à Humbert Dietzschenat. — Copie d'un traité de paix conclu entre François Ier et la Confédération helvétique. — Conventions faites entre les commissaires du roi romain Charles V et les délégués à l'assemblée tenue à Bade en Argovie le 12 juillet 1519. — Le magistrat de Berne fait savoir, en réponse à des informations prises par les autorités de Strasbourg, que l'ouvrier vitrier Christmann d'Esslingen s'est noyé dans l'Aar. — Le magistrat de Bâle demande l'intervention de la ville de Strasbourg auprès des autorités de Francfort, pour qu'elles délivrent à Euchaire Rich les draps que Jean Bacharrach lui a fait saisir; — il écrit qu'il a fait appliquer la question à Marguerite Brieffer, veuve du tanneur Kundwiler, accusée par la rumeur publique de vols dans les églises, et qu'il ne l'a pas trouvée assez coupable pour la condamner à des peines corporelles; — il demande l'intervention des autorités de Strasbourg pour faire payer à Pamphile Gengenbach ce qui lui est dû par l'imprimeur Wolff; — il requiert le maintien de l'ecclésiastique Stœr en état d'arrestation jusqu'à nouvel ordre; — il intervient en faveur du serrurier Paul Pœll, banni de la ville de Strasbourg. — Acte notarié contenant l'interrogatoire que Wolfgang Harnascht et Théodore Brand, à ce commis par le magistrat de Bâle, ont fait subir aux habitants de Liestal et d'autres communes, pour découvrir les auteurs d'un écrit adressé aux corporations d'arts et métiers lors de la guerre des paysans. — Le magistrat de Bâle mande qu'il jugera incessamment la cause d'Étienne Stœr, qui, sur sa demande, a été incarcéré à Strasbourg, et qu'il fera connaître l'issue de cette affaire. — Le magistrat de Strasbourg indique aux autorités de Bâle le jour de l'audience fixée pour juger leur différend avec Marie Jungmann, veuve de feu Jean Gallitran. — Le magistrat de Bâle promet de sévir contre Valentin Beck, auquel il n'a accordé le droit de bourgeoisie qu'à condition qu'il se mettrait, dans le délai prescrit, en règle vis-à-vis des autorités de Strasbourg. — Certificat de bonnes mœurs délivré par le magistrat de Bâle au prêtre Veit Herrenberg. — Le magistrat de Constance informe celui de Zurich que les délégués d'Ulm, de Memmingen, de Lindau, de Kempten, de Biberach et d'Ysni se sont présentés devant lui et ont exprimé le désir de voir conclure une alliance entre les villes de l'empire et celles de la Suisse, pour la défense de la foi. — Le magistrat de Bâle sollicite la mise en liberté d'Erhard Schwartz, détenu à Strasbourg; — il sollicite le pardon d'Antoine Gropp, condamné pour méfait il y a dix-huit ans; — il exprime sa reconnaissance pour la sollicitude témoignée à ses administrés qui ont visité la foire de Strasbourg; — il informe les autorités de cette ville, en réponse aux renseignements demandés par elles sur l'aubergiste Maurice Wurtz, que celui-ci s'occupe de recrutement en remplacement de son frère, qui avait été chargé de cette mission par son maître le duc de Guise, et qui est tombé malade. — Mandat impérial interdisant à Philippe Volschleger, Wirich de Thun, Oswald von der Bissenburg et consorts tout acte d'hostilité contre la ville de

Bâle. — Le magistrat d'Appenzell prend des informations sur Ulric Schedler, établi à Strasbourg, auquel est échu la succession de ses sœurs. — Le magistrat de Zug se déclare prêt à délivrer le patrimoine d'Adélaïde Meyer, qui a épousé Philippe Ergeler, à condition que celui-ci délivrera un acte portant renonciation à toute espèce de secours de la part de la ville natale de sa femme, en cas d'appauvrissement, acte qui devra être scellé par les autorités de Strasbourg. — Le magistrat de Constance offre de juger les contestations entre Jean Kempter et Conrad Sutter, et fait part des dispositions qu'il a prises au sujet d'une succession échue à la femme de Jaques Cran de Strasbourg.

AA. 1808. (Liasse.) — 3 parchemins et 15 pièces papier en assez bon état.

1524-1530. — Négociations pour la conclusion d'un traité d'alliance entre la ville de Strasbourg et les cantons protestants de la Suisse, en vue de la défense de la foi (*Burgrecht*).

Le magistrat de Bâle accrédite son secrétaire Gaspard Schaller auprès de la ville de Strasbourg; — il indique les causes qui jusqu'ici ont paralysé ses efforts pour arriver à la conclusion d'une alliance entre les villes de Strasbourg, de Bâle, de Zurich, de Berne, de Soleure et de Schaffhouse. — Minute de la lettre par laquelle l'ammeister Martin Herlin engage Gaspard Schaller à agir en faveur de cette alliance. — Ce dernier annonce à Pierre Butz, secrétaire de la ville de Strasbourg, l'envoi du traité d'alliance conclu entre Zurich et Berne. — Instances faites par Gaspard Schaller pour que le magistrat de Strasbourg envoie des délégués à Bâle. — Ordonnance promulguée par les autorités de cette dernière ville, prescrivant l'enseignement du pur Évangile et abolissant la célébration de la messe. — Relation de l'émeute éclatée le 12-13 février 1529 à Bâle, pour des motifs religieux et autres, et de son apaisement par le magistrat. — Gaspard Schaller informe Pierre Butz des tentatives qu'on fait auprès des cinq cantons pour les détacher de leur alliance avec l'Autriche, et exprime l'avis que ceux-ci agiront probablement auprès des autres cantons pour qu'ils ne contractent pas d'alliances avec l'étranger; en même temps il se plaint des peines et des embarras que lui causent les affaires religieuses; — il fait savoir que le roi de Bohême et de Hongrie a ordonné qu'une commission réglât les contestations entre le magistrat et le clergé, qui a quitté cette ville et transféré le grand chapitre à Fribourg; — il fournit des renseignements sur la marche des négociations poursuivies pour conclure une alliance entre Strasbourg et les cantons protestants, et annonce qu'une assemblée se réunira, à ce sujet, à Aarau et que la ville de Soleure demande son admission. — Adhésion des villes de Zurich et de Berne à la convocation d'une assemblée à Bâle pour y traiter de l'alliance en question. — Avis défavorable à toute alliance pour la défense de la foi émis par Conrad de Duntzenheim. — Gaspard Schaller informe Pierre Butz que le magistrat de Bâle a accueilli favorablement les ouvertures faites pour la conclusion d'une alliance religieuse ; — il mande que les dangers dont Vienne est menacé par les Turcs ont vivement impressionné les Suisses, qui cependant n'ont pas envoyé des secours qu'on ne leur a pas demandés, que, par contre, beaucoup de leurs nationaux prennent du service chez les Vénitiens. — Le magistrat de Bâle remercie les autorités de Strasbourg de ce qu'elles ont fait pour découvrir les agresseurs des serviteurs de deux bourgeois bâlois, et les prie d'envoyer leurs délégués à Bâle, où se rendront également ceux de Zurich et de Berne pour conférer au sujet de l'alliance religieuse; — il fait savoir que ces deux villes agissent sur toutes les communes qui en dépendent pour les faire entrer dans cette alliance, et que Schaffhouse y a également adhéré. — Le magistrat de Berne informe la ville de Bâle que la proposition de conclure une alliance religieuse a eu un plein succès auprès de ses sujets. — Rapport fait aux échevins de la ville de Strasbourg pour obtenir la ratification de l'alliance religieuse conclue avec Bâle, Berne et Zurich. — Copie de l'acte d'alliance.

AA. 1809. (Liasse.) — 4 parchemins et 23 pièces papier en bon état.

1530. 1531 (suite). — Correspondance et pièces relatives à l'alliance conclue, pour la défense de la foi, entre les cantons protestants de la Suisse, la ville de Strasbourg et le landgrave de Hesse.

Recès de l'assemblée tenue à Bâle, le 16 juin 1530, par les délégués de cette ville et ceux de Berne, de Zurich et de Strasbourg.

Recès de l'assemblée tenue à Zurich, le 21 juillet 1530, par les délégués de cette ville et ceux de Berne, Glaris, Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall, Mulhouse et Bienne.

AA. 1810. (Liasse.) — 4 parchemins et 29 pièces papier en bon état.

1529-1532. — Guerre de la ville de Zurich avec les cantons catholiques.

Lettre de créance donnée à Gaspard Schaller, délégué par les villes de Bâle, de Berne et de Zurich auprès du magistrat de Strasbourg. — Les autorités de Bâle annoncent que les Zurichois se sont mis en campagne contre les cinq cantons catholiques, et qu'ils répondront à leur appel en renforçant leurs troupes. — Le magistrat de Soleure remercie la ville de Strasbourg de ses efforts pour rétablir la concorde au sein de la Confédération helvétique, et exprime l'espoir que sa médiation sera accueillie favorablement par les belligérants. — Ordre donné par le magistrat de Strasbourg à Jaques Sturm et Conrad Joham de s'employer au rétablissement de la paix. — La ville de Berne remercie le magistrat de Strasbourg de son offre de médiation et accepte son intervention avec reconnaissance. — Les villes de Zurich et de Lucerne écrivent dans le même sens, et cette dernière annonce que les affaires sont en voie d'accommodement. — Renseignements sur les mouvements des belligérants, transmis par Gaspard Schaller à Pierre Butz. — Jaques Sturm annonce à ce dernier son arrivée en Suisse et donne des détails sur les positions occupées par les troupes, leur force et les tentatives faites pour amener une conciliation ; il mentionne les dispositions pacifiques de Berne, que les cinq cantons ne partagent pas. — La ville de Bâle transmet aux délégués strasbourgeois des renseignements sur les mouvements des troupes catholiques et sur les secours amenés aux cinq cantons. — Jaques Sturm donne à Pierre Butz des détails sur la marche des événements. — Les conseillers du roi romain, réunis à Waldshut, exhortent les députés strasbourgeois à faire tous leurs efforts pour rétablir la paix, et déclarent qu'en cas d'échec Sa Majesté se portera au secours des cinq cantons, ses alliés. — Les délégués strasbourgeois annoncent au magistrat la conclusion d'un accord entre les belligérants. — Gaspard Schaller adresse à Pierre Butz une copie du traité de paix conclu par la ville de Zurich et ses alliés avec les cantons de Lucerne, de Schwyz, de Zug, d'Uri et d'Unterwalden. — Lettre de créance donnée par le magistrat de Bâle à son secrétaire, délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Gaspard Schaller informe Pierre Butz que les députés strasbourgeois ne sont pas encore de retour de Berne et de Zurich, où on leur a fait de grandes ovations, et mande que le magistrat de Bâle a reçu l'avis que Strasbourg est menacé par des troupes lorraines.

Reprise des hostilités par les cantons des deux confessions de la Suisse.

Relation d'actes agressifs commis par des habitants des cinq cantons envers des sujets de la ville de Zurich, et de propos injurieux tenus sur le compte du réformateur Zwingli et contre le protestantisme. — Convocation à une assemblée qui devra se réunir à Aarau, au sujet des dissensions éclatées entre les cantons des deux confessions, adressée au magistrat de Strasbourg par la ville de Bâle. — Excuses faites par la ville de Berne de ce qu'elle n'a pas encore convoqué le magistrat de Strasbourg à cette assemblée. — Recès de l'assemblée d'Aarau. — Recès de l'assemblée tenue à Zurich le 15 mai 1531. — Frédéric Reifstock mande, en réponse à une lettre du magistrat de Strasbourg, qui lui donne des détails sur la guerre entre les cantons de la Suisse, qu'il n'a connaissance d'autres armements que de ceux faits ouvertement par l'empereur près du lac de Constance et à Cologne. — Le magistrat de Constance manifeste ses appréhensions au sujet des dangers qui menacent la Suisse par suite de ses dissensions, et prie les autorités de Strasbourg de le tenir au courant de ce qui, à leur connaissance, pourrait se tramer contre ce pays. — Lettre de créance donnée par le magistrat de Zurich à Jean Edlibach, chargé de contracter un emprunt de 10,000 florins auprès de la ville de Strasbourg pour soutenir la guerre contre les cinq cantons. — Le magistrat de Berne demande un prêt de la même somme. — La ville de Constance fait savoir qu'elle a été informée que le magistrat de Zurich rompt toutes ses alliances, après avoir été forcé de faire la paix ; en même temps elle annonce sa mise au ban de l'empire, et prie le magistrat de Strasbourg de l'aider de ses conseils et de porter sa condamnation à la connaissance du landgrave de Hesse et de l'électeur de Saxe. — Le magistrat de Zurich fait ses remercîments pour un prêt de 5000 livres, consenti par la ville de Strasbourg, et demande que cet argent soit remis à son délégué Rodolphe Stall. — Délibération relative à cet emprunt. Le même proteste contre les calomnies qui l'accusent d'apostasie et lui prêtent l'intention de rétablir la messe.

AA. 1811. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1530. — Dissensions entre la ville de Zurich et l'abbé de Saint-Gall.

Exposé des raisons pour lesquelles Zurich et Glaris, protecteurs du couvent de Saint-Gall, en contestent l'administration et le gouvernement à l'abbé Kilian Kouffi.

Instructions données aux députés de Berne, Bâle, Strasbourg, Constance, Schaffhouse, Mulhouse et Bienne, chargés de se rendre à Zurich pour chercher à prévenir le conflit qui pourrait résulter de cette affaire.

Réponse faite par la ville de Zurich aux observations de ces délégués.

Renseignements donnés par Gaspard Schaller à Pierre Butz sur l'attitude de la ville de Zurich dans son conflit avec l'abbé de Saint-Gall.

AA. 1812. (Liasse.) — 37 pièces papier en bon état.

1530-1536. — Guerre des villes de Berne et de Genève contre le duc de Savoie.

Le magistrat de Berne fait savoir que ses troupes s'avancent vers Genève et ont incendié plusieurs châteaux dans leur marche, et que ses délégués, ainsi que ceux de Strasbourg, négocient la paix avec la Savoie ; — il remercie la ville de Strasbourg de ses avis et de ses offres, déclare ses forces suffisantes sans le secours de ses alliés, annonce que le siége de Genève est levé, les ennemis dispersés et que le duc de Savoie demande la paix ; il exprime l'espoir de pouvoir terminer rapidement la guerre et se loue des dispositions des cinq cantons, de Lucerne et du Valais à son égard. — Le magistrat de Bâle s'informe si réellement Strasbourg est menacé d'un siége, et annonce que les troupes du duc de Savoie ont vainement tenté trois assauts contre la ville de Genève. — Berne dément la fausse nouvelle d'un échec subi par ses troupes, et exprime l'espoir de voir la paix prochainement conclue. — La même ville annonce que l'ennemi n'a pas attendu l'arrivée des troupes bernoises pour lever le siége de Genève, et que la paix est conclue. — Le magistrat de Bâle fait ses remercîments pour la communication du recès de la diète d'Augsbourg, et transmet les renseignements qu'il a reçus de la ville de Berne sur sa situation vis-à-vis du duc de Savoie. — Les autorités de Berne renseignent la ville de Bâle sur la situation réciproque de Genève et de la Savoie, ainsi que sur leur propre intervention. — Le magistrat de Bâle annonce que le comte de Neufchâtel a cédé ce comté au roi de France, qui a l'intention d'en prendre possession et de se porter ensuite devant Genève ; que l'évêque de Lausanne a également abandonné son évêché à Sa Majesté, qui fait des enrôlements ; en même temps il prie les autorités de Strasbourg de lui faire savoir si le comte Guillaume de Fürstenberg lève des troupes ; — il mande que, d'après des renseignements sûrs, le duc de Savoie a cédé ses prétentions contre Genève au châtelain de Musso, qui s'apprête également à faire la guerre à cette ville ; — il communique une missive par laquelle la ville de Berne annonce qu'elle se portera avec cinq mille hommes au secours de Genève, et s'informe si le comte de Fürstenberg a réellement reçu l'ordre de secourir cette cité. — Déclaration de guerre faite par la ville de Berne au duc de Savoie. — Rapport d'un émissaire sur les opérations des troupes bernoises. — Le magistrat de Berne fait à celui de Bâle un court exposé des événements de la guerre, et l'informe que l'empereur lui a défendu toute hostilité contre le duc de Savoie et l'évêque de Genève, tous deux princes de l'empire. — Rapport de Capiton sur ce qu'il a appris à l'assemblée des églises protestantes touchant les mesures prises par la Confédération helvétique, par rapport à la guerre de la ville de Berne contre le duc de Savoie. — Renseignements sur l'insuffisance des préparatifs de guerre faits en Savoie, puisés dans des lettres interceptées et adressées à l'évêque de Lausanne. — Le magistrat de Bâle envoie à la ville de Strasbourg copie des rapports faits par les commandants bernois sur leurs opérations ; — il communique également copie des lettres adressées par les mêmes commandants à leurs autorités, et de celles par lesquelles les Valaisans assurent la ville de Berne de leur concours ; — il transmet le recès d'une assemblée tenue à Lucerne par les délégués des cantons, en vue du rétablissement de la paix entre les belligérants, et signale l'attitude des cinq cantons en ces circonstances ; — il prie les autorités de Strasbourg de l'informer des hostilités qui, à leur connaissance, pourraient se tramer contre Berne ; — il envoie des rapports faits par les commandants bernois, et annonce que Fribourg a renforcé leurs troupes de deux mille hommes ; — il remercie la ville de Strasbourg des nouvelles qu'elle lui a communiquées, et dont l'une mentionne l'intention des Bernois d'assiéger Yverdun ; — il transmet des renseignements sur les événements de la guerre ; — il communique copie des articles proposés à Saint-Julien, par les délégués des dix cantons et ceux du Valais, pour base d'un traité de paix, fait savoir qu'une assemblée a été convoquée, dans le même but, à Lausanne, envoie copie des lettres écrites du camp sur les événements de la guerre et de missives dans lesquelles le magistrat de Berne expose ses négociations avec l'empereur et le roi de France, pour le rétablissement de la paix ; il fait connaître la réponse que ledit magistrat a donnée au délégué impérial ; — il annonce la prise du château de Chillon près de Genève par les Bernois ; — il fournit des renseignements sur les négociations entamées entre Berne et la Savoie, sous les auspices de l'empereur, pour la conclusion de la paix, ainsi que sur les résolutions prises par les représentants de la Confédération, réunis en assemblée à Bade, le 24 juin 1536, au sujet des dissensions entre l'empereur et le roi de France.

AA. 1813. (Liasse.) — 23 parchemins et 36 pièces papier en bon état.

1530.1531. — Correspondance diverse avec le magistrat de Strasbourg :

Le magistrat de Bâle communique une lettre des autorités de Berne, annonçant la convocation d'une assemblée pour concerter les moyens de résistance à opposer aux entreprises de l'empereur contre le protestantisme ; — il accuse réception d'un envoi de poudre expédié par la ville de Strasbourg, et fait savoir qu'il en enverra la moitié à Berne. — Renseignements demandés par les autorités de Strasbourg sur l'intention prêtée à l'empereur de faire la guerre au comte de la Frise orientale, pour des motifs religieux. — Le magistrat de Soleure acquitte des intérêts d'argent dus à la ville de Strasbourg, et s'excuse du retard qu'il y a apporté. — Le magistrat de Bâle fait ses remercîments de ce que les autorités de Strasbourg ont mis à sa disposition des hommes de l'art pour inspecter des bâtisses et des redoutes, et atteste leur zèle dans l'accomplissement de cette mission ; — il demande la permission de faire examiner des constructions récemment élevées à Strasbourg ; — il répond à des informations prises sur Henri Altbeck ; — il intervient en faveur de Jean Busman, auquel on a volé 40 florins d'or à l'auberge dite *zum Spanbett* à Strasbourg ; — il recommande le docteur Bernhard Wœlfflin à l'indulgence du magistrat ; — il demande la permission pour Henri-Rodolphe Frig d'enlever des céréales qu'il a achetées à Strasbourg ; — il recommande Louis de Ruschach aux soins des autorités de cette ville ; — il prie celles-ci de mettre Bernhard Meyer et ses cohéritiers dans la possibilité de recueillir l'héritage de feu le docteur Werner Wœlfflin, en établissant les droits éventuels de Jean Lœw, beau-fils du défunt, absent de Strasbourg ; — il fait savoir que Jean Schlosser a été expulsé de la ville de Bâle. — Pièces relatives à la guerre qui a éclaté entre Bâle et Soleure, parce que cette dernière ville a fait dresser, en signe de souveraineté, une potence près du village de Gempen dans le domaine de Sisikon : exposé fait par le magistrat de Bâle des causes de ce conflit ; — remercîments adressés par ce dernier aux autorités de Strasbourg pour leurs offres de médiation ; — relation de Gaspard Schaller sur l'intervention des cantons dans le but d'étouffer les hostilités. — Le magistrat de Constance relate que, par suite de réformes introduites dans le couvent des moines prêcheurs de cette ville, quelques-uns de ceux-ci se sont séparés de la communauté et ont fondé une nouvelle maison à Stüsslingen, sous la protection d'Adam de Honbourg, où ils perçoivent une partie des revenus de l'ancienne communauté ; il prie les autorités de Strasbourg de le guider par ses conseils, si pour la ville de Constance le procès qui est résulté de ces faits devait aboutir à la mise au ban de l'empire. — Le même accuse réception de l'apologie rédigée par le magistrat de Strasbourg au sujet de la profession de foi produite à la diète d'Augsbourg par les quatre villes adhérentes aux doctrines de Zwingli ; — il approuve cette défense de la Confession tétrapolitaine répondant à la réfutation que celle-ci a provoquée, exprime en même temps la satisfaction des villes de Memmingen et de Lindau et demande l'impression de cet écrit ; — il consent à ce que Jean Meyer entre au service de la ville de Strasbourg et lui délivre un certificat de bonne conduite. — Le magistrat de Bâle intervient en faveur de plusieurs sujets de l'évêque de cette ville, poursuivis par Michel Hagenbach de Strasbourg devant la cour de Rothweil, et demande que la cause soit vidée devant sa juridiction, où elle est pendante. — Le landvogt de Bade en Argovie s'emploie en faveur de Jean Nœtling de Sindelfingen, pour qu'il obtienne, en sa qualité de conventuel de l'ordre de Saint-Guillaume, la pension accordée aux autres frères par le magistrat de Strasbourg après que ce couvent eut passé entre ses mains. — Le magistrat de Bienne prie les autorités de Strasbourg d'obliger Jean de Cologne à régler ses comptes avec Jérôme Thy. — Le magistrat de Saint-Gall signale Conrad Gotti, qui a volé de la toile expédiée par Barthélemi Schowinger, et demande son arrestation s'il paraissait à Strasbourg. — Rapport du receveur Henri de Dachstein, délégué auprès du magistrat de Bâle pour demander livraison de poudres déposées dans cette ville par les autorités de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle demande un maître arquebusier capable ; — il intervient en faveur du petit-fils de feue Barbe Nas, pour qu'il puisse recueillir sa part de la succession de son aïeule ; — il fait savoir que Jean-Erhard Reinhard a déclaré ne rien devoir à Laurent Schwicker. — Les délégués des huit cantons, réunis en assemblée à Bade en Argovie, dénoncent au magistrat de Strasbourg les menaces proférées par Crépin de Solbruggen, qui, pour se venger d'une saisie apposée sur ses biens, veut attaquer les marchands suisses qui se rendront à la foire de Francfort ; ils le prient d'empêcher que ces intentions hostiles soient secondées. — Le magistrat de Bâle indique le jour fixé pour le partage de la succession de feu Valentin Bucherer, et prie les autorités de Strasbourg d'en prévenir les intéressés ; — il s'informe si effectivement le comte palatin Louis refuse de faire escorter

ceux qui veulent se rendre à la foire de Francfort, parce que des mercenaires ont maltraité deux cordonniers à Haguenau ; — il demande l'assistance du magistrat pour Rodolphe Frig, qui a des comptes à régler avec les Prechter au nom de son beau-frère Henri David ; — il fournit des explications pour répondre à la réclamation d'un reliquat de compte sur le prix de vente de céréales faite par l'économe de Saint-Thomas à George Wislemlin ; — il demande l'intervention du magistrat de Strasbourg dans les contestations qui ont surgi entre les frères François et Michel Hagenbach, au sujet d'une dette de 200 florins qu'ils ont contractée envers feu Louis Rothschuh ; — il fait savoir qu'il n'est pas en possession des pièces demandées par Michel Hagenbach ; — il demande des renseignements sur la formule de concorde établie par les théologiens du Wurtemberg, exprime ses remercîments pour les nouvelles qui lui ont été transmises sur les troubles à Munster, et mande que le roi de France sévit cruellement contre les huguenots ; — il communique les nouvelles suivantes : une assemblée de gentilshommes, parmi lesquels cinquante officiers impériaux, s'est réunie à Waldsee ; Max d'Eberstein, Gaspard de Frundsperg et le seigneur de Damitz ont reçu chacun la mission d'enrôler dix mille hommes, pour être employés contre les protestants, principalement contre ceux du Wurtemberg ; la paix entre Genève et la Savoie n'a pu être conclue, parce que le duc, empêché par la maladie, n'a pas pu assister aux conférences convoquées à cet effet ; — il transmet des détails sur des contestations auxquelles le couvent de Kœnigsfelden a donné lieu entre Berne et l'empereur ; sur les dissensions de cette ville avec Soleure et les cinq cantons ; sur le conflit entre Genève et la Savoie ; — il prie le magistrat de Strasbourg de lui faire savoir quand le comte Guillaume de Fürstenberg se mettra en mouvement avec ses troupes, et le charge d'expédier une lettre à l'adresse du landgrave de Hesse ; — il communique un avis qu'il a reçu de Berne, signalant une trame ourdie par les cinq cantons contre les protestants ; — il dénonce de nouveau les desseins hostiles formés par les cinq cantons contre la ville de Berne, et exhorte le magistrat de Strasbourg à la circonspection, vu les armements faits de tous côtés. — Le magistrat de Berne prend des informations sur une concentration de troupes ordonnée, à ce que l'on prétend, par le duc de Guise. — Le schultheis de Bâle cite Barthélemi Oug de Strasbourg devant sa juridiction, pour vider son différend avec Théodore Plattner. — Le magistrat de Berne fait ses remercîments pour les renseignements reçus sur la guerre dans le Wurtemberg. — Le magistrat de Bâle recommande Jean Scharer dont le fils est en instance pour obtenir une prébende à Strasbourg ; — il intervient pour provoquer une décision dans l'affaire pendante entre Jean Aschenberg et Martin Stœr. — Engagement souscrit par la commune de Buch, dans le canton de Zurich, pour une somme de 200 florins, montant d'une fourniture de céréales que doit lui faire Jean Buchenheim de Strasbourg. — Plainte adressée par ladite commune au magistrat de Strasbourg de ce que les céréales en question n'ont pas été livrées, avec prière de faire fournir la marchandise ou rendre le titre. — Le magistrat de Soleure fixe une audience pour juger le différend entre Balthasar Kœnig et le nommé Tubenesser ; — il exprime son étonnement de ce que Jean et Rodolphe Roggenbach, Henri d'Arx, Jean Heller et consorts, ses ennemis déclarés, ont été accueillis à Strasbourg, et prie le magistrat de ne pas les tolérer plus longtemps. — Le magistrat de Zurich invite les autorités de Strasbourg à joindre leurs efforts aux siens, pour réconcilier la ville de Soleure avec ses ennemis. — Lettre de créance donnée par la ville de Bâle à son secrétaire, délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle demande à soumettre des contestations au jugement de Capiton ; — il remercie la ville de Strasbourg d'avoir autorisé ce savant à se charger d'une mission, qu'il a remplie consciencieusement ; — il s'excuse de ce qu'il ne saurait consentir à une plus longue absence de Grynæus, qui, sur la demande du duc de Wurtemberg, s'est chargé de la réforme des écoles à Tubingue.

AA. 1814. (Liasse.) — 18 pièces papier en bon état.

1531. — Guerre entre les Grisons et le seigneur de Musso, châtelain près du lac de Côme.

Le magistrat de Zurich informe la ville de Strasbourg des hostilités exercées par le seigneur de Musso contre les Grisons, fait savoir qu'il se portera au secours de ceux-ci et demande aide et assistance en cas de besoin. — Le magistrat de Berne dénonce les armements et les recrutements faits dans les pays autrichiens et à Stuttgard au profit du seigneur de Musso, et le refus des cinq cantons de marcher contre ce dernier ; il demande le concours de Strasbourg et prie le magistrat de faire parvenir une lettre au landgrave de Hesse. — Remercîments adressés par le magistrat de Zurich à la ville de Strasbourg, de ce qu'elle s'est déclarée prête à remplir ses devoirs d'alliée en se portant à son secours. — Rapport de George Goldlin, commandant des troupes zurichoises, sur ses opérations, sur les conventions

qu'il a faites avec le duc de Milan et le secours que ce prince lui a prêté. — Lettres de créance et instructions données par le landgrave de Hesse à son délégué auprès des villes de Strasbourg et de Bâle. — Gaspard Schaller adresse à Pierre Butz copie de rapports faits par George Goldlin et lui communique diverses nouvelles politiques. — Relation de la défaite infligée par le seigneur de Musso aux troupes de Zurich et des Grisons faite par le magistrat de Coire. — Le magistrat de Bâle communique à la ville de Strasbourg un rapport de Bernhard Schütz et de Thomann Spiegelberg, capitaines au service du duc de Milan, sur un traité qu'ils ont conclu avec le comte Alexandre de Bentivoglio, et sur les difficultés que leur crée la question de la solde des troupes.

AA. 1818. (Liasse.) — 18 parchemins et 27 pièces papier en bon état.

1536-1539. — Correspondance diverse avec le magistrat de Strasbourg :

Le magistrat de Bâle intervient en faveur de Henri dit Kloster-Heintz, tombé en disgrâce auprès des autorités de Strasbourg ; — il sollicite un secours pour Henri Walter, employé au petit sénat de Strasbourg, qui a perdu tout son avoir dans un incendie. — Requête adressée, dans le même but, par Bernhard Meiger à l'ammeister Daniel Mueg. — Le magistrat de Bâle sollicite la grâce de Jaques Zimmermann, qui s'est enfui de Strasbourg pour se soustraire à des peines encourues par lui ; — il s'emploie en faveur de l'imprimeur Henri Petri, qui réclame des dommages et intérêts au batelier Nicolas Bircker ; — il demande l'appui des autorités de Strasbourg pour faire obtenir au docteur Jean Huber la dot promise à sa femme par son frère Onofrius Brant ; — il fait ses remercîments à la ville de Strasbourg de ce qu'elle a délégué Capiton et Butzer à une assemblée des églises protestantes ; — il annonce que Lucerne a envoyé deux corps de troupes au secours des Français, et demande des renseignements sur l'expédition en Picardie ordonnée par la régente des Pays-Bas ; — il annonce l'envoi de dépêches fait par le roi de France à ses émissaires en Suisse, et fait savoir qu'une attaque dirigée par le comte de la Mirandole contre la ville de Genève a échoué ; — il mande que l'empereur a perdu beaucoup de gentilshommes, parmi lesquels Antoine de Lucques, le duc de Brunswick, Max d'Eberstein, Gaspard de Frundsperg et autres ; — il envoie copie d'un écrit que le comte Guillaume de Fürstenberg lui a adressé, et demande de lui faire parvenir les nouvelles qui pourraient l'intéresser par les délégués strasbourgeois qui se rendront aux conférences convoquées à Bâle, au sujet de l'établissement d'une formule de concorde religieuse ; — il recommande des serviteurs de l'empereur à la sollicitude des autorités de Strasbourg ; — il fait savoir que le roi Ferdinand lui a demandé de l'artillerie et de la poudre pour soutenir ses prétentions au duché de Milan, et dans la supposition que pareille demande lui a été adressée, il prie le magistrat de Strasbourg de l'informer de l'accueil qu'il y a fait ; — il écrit qu'on ignore encore si Lucerne et d'autres villes prendront fait et cause pour la France, mais qu'il se manifeste, à ce sujet, deux courants contraires dans les cinq cantons. — Le magistrat de Berne demande l'autorisation pour le docteur en théologie Sébastien Meyer d'accepter la place de prédicateur devenue vacante dans cette ville par le décès de G. Bechthold. — Le magistrat de Bâle se fait l'organe des plaintes de l'imprimeur Walder, qui accuse Jean Schott de Strasbourg de publier des contrefaçons de ses livres ; — il demande délivrance du patrimoine de Jean de Berckheim, qui s'est marié à Bâle ; — il prie le magistrat de Strasbourg de faire subir un interrogatoire à Michel Hagenbach et de lui en communiquer le résultat. — Le magistrat de Constance recommande Conrad Bosch pour un emploi à Strasbourg. — La régence du comté de Toggenbourg prend des informations au sujet du meurtre commis à Strasbourg sur la personne du maréchal ferrant Ulin Nütschy, et prie le magistrat de faire parvenir à sa famille l'argent que la victime aurait pu laisser. — En réponse à une lettre par laquelle les autorités de Strasbourg le prient d'empêcher Jean-Henri Krafft de citer Diebold Arge et consorts devant des juridictions étrangères, le magistrat de Soleure fait savoir que ledit Krafft a quitté cette ville. — Le magistrat de Bâle présente ses remercîments pour les communications relatives au prochain concile et aux débats qu'il provoquera à l'assemblée de Smalkalde ; — il mande qu'il a expédié à Berne les instructions de la ville de Strasbourg concernant les huguenots de France ; — il communique les nouvelles suivantes : le sultan a entamé des négociations avec la république de Venise, dans le but d'en obtenir le libre passage pour ses troupes et sa flotte au cours de la guerre qu'il veut faire à l'empereur ; les impériaux ont capturé un navire français portant des dépêches qui dévoilent une action commune de la France et de la Turquie contre l'empire ; François Ier et Barberousse ont fait des conventions réglant leurs droits réciproques sur les vaisseaux pris par eux ; le duc de Florence a été assassiné par ses serviteurs ;

cette ville, voulant conserver son indépendance, refuse d'ouvrir ses portes aux troupes impériales. — Le même magistrat fait ses remercîments pour l'envoi du recès de l'assemblée de Smalkalde; — il communique des nouvelles politiques qu'il a reçues de l'ambassadeur français en Suisse; — il indique les mesures appliquées par les différents cantons à ceux qui prennent du service en France; — il fait savoir que les délégués de la Confédération se réuniront en assemblée à Lucerne, pour délibérer sur les peines à appliquer à ceux qui, au mépris de la défense faite par leurs autorités, s'enrôlent au service de la France; — il annonce que l'empereur a levé, sans autorisation, dix à douze mille hommes dans le canton de Lucerne, et que ces troupes sont destinées à combattre les Turcs, contre lesquels se sont ligués le pape, l'empereur et les Vénitiens; — il donne des détails sur les rapports entre le roi de France et le sultan, ainsi que sur les opérations de l'armée impériale en Italie et en Piémont; — il communique copie d'une missive qu'il a reçue de l'ambassadeur français et qui renferme des détails sur les événements de la guerre en Piémont; en même temps il transmet copie d'une lettre d'excuses adressée par des officiers suisses à leurs autorités de ce qu'ils ont, sans autorisation, pris du service en France, excuses suivies du récit de leurs aventures et de renseignements sur la guerre en Italie. — Copie de la lettre par laquelle le maréchal de Montmorency informe l'ambassadeur français en Suisse des faits d'armes de l'armée française dans la Haute-Italie. — Le magistrat de Bâle signale l'attaque dirigée, près de cette ville, par Guillaume Arstrunt, contre trois étudiants français, dont l'un, nommé de Rochefort, a été tué, et prie les autorités de Strasbourg de le seconder dans la recherche du coupable et de ses acolytes; — il indique la procédure à suivre dans l'affaire pendante entre Egmont Reisseissen et Cosmann Ertzberg au sujet de la vente d'une maison. — Plaintes formulées par Reisseissen au sujet des procédés dont il a été l'objet de la part des autorités bâloises. — Le magistrat d'Aarau transmet le résultat des informations qu'il a prises sur cette affaire. — Le magistrat de Bâle fait savoir, en réponse à une lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Frédéric Rissler, qu'il a recommandé celui-ci à l'ambassadeur impérial; — il demande l'admission de plusieurs enfants de Bâle au collége de Strasbourg et les recommande à la sollicitude des autorités; — il accuse réception de la copie de la réponse que la ville de Zurich a faite à Martin Luther au sujet de la formule de concorde à établir, et assure son concours à cette œuvre de conciliation; — il fait ses remercîments pour les soins donnés aux enfants de Bâle en pension à Strasbourg.

AA. 1816. (Liasse.) — 12 parchemins et 25 pièces papier en bon état.

1540-1557 (suite). — Le magistrat de Bâle prend des informations au sujet de l'intention que l'on prête à Christophe de Landenberg et à Guillaume de Fürstenberg de mettre le siége devant Rothweil; — il demande communication des négociations entamées entre cette ville et Christophe de Landenberg, s'informe des forces de ce dernier et fait savoir au magistrat de Strasbourg que la Confédération a décidé de secourir la cité menacée. — Recès de l'assemblée tenue, le 25 août 1542, à Bade en Argovie à propos de l'enrôlement de sujets suisses par la France. — Le magistrat de Bâle écrit aux autorités de Strasbourg qu'il ne possède pas la sentence royale prononcée dans un conflit entre les villes de l'empire et la noblesse d'Alsace, au sujet des droits sur les serfs, et communique copie d'un contrat indiquant les usages suivis en cette matière à Bâle; — il fait des remercîments pour les avis qui le mettent sur ses gardes contre les anabaptistes, mande que quelques-uns d'entre eux se sont établis à Bâle et que leur conduite est irréprochable; il appelle l'attention des autorités de Strasbourg sur Daniel Jonas; — il demande la permission pour la ville de Berne de faire des achats de céréales à Strasbourg. — Lettre de créance donnée par le magistrat de Berne à son délégué chargé de faire ces achats. — Les villes de Bâle et de Berne demandent l'intervention du magistrat de Strasbourg en faveur du frère du prédicateur Guillaume Farel, incarcéré en France. — Les autorités de Strasbourg adressent au landgrave de Hesse copie d'une lettre du magistrat de Bâle, relative à la déclaration par laquelle le pape signifie aux treize cantons que les préparatifs de guerre qu'on fait sont dirigés contre ceux qui refusent d'accepter les décisions du concile de Trente. — Le magistrat de Bâle renseigne la ville de Strasbourg sur l'alliance conclue à Rome, le 26 juin 1546, entre le pape et l'empereur et sur leurs enrôlements dans les cinq cantons; — il fait savoir que Beat Frieg et Frédéric de Riffenberg ont déclaré ne rien devoir à Wendelin Weyprecht de Strasbourg; — il intervient en faveur de l'aubergiste George Golli, pour le faire payer des dépenses faites chez lui par des lansquenets; — il demande la délivrance du patrimoine de Mathias Gerner, qui s'est marié à Bâle. — Le magistrat de Mulhouse s'emploie en faveur de Nicolas Stocker et de son épouse Richarde d'Andlau, à

laquelle sa sœur Adélaïde, abbesse du couvent de Saint-Étienne à Strasbourg, détient son patrimoine. — Le magistrat de Zurich propose des mesures pour assurer l'exécution des dispositions testamentaires faites par Jean Kleeberger en faveur des villes de Berne, d'Augsbourg, d'Ulm, de Zurich et de Strasbourg, que le défunt a instituées héritières de son fils et de ses parents en ligne ascendante et descendante. — Rapport sur les contestations entre le fils du tailleur Jonas de Strasbourg et ses compagnons à Bâle, qui refusent de travailler avec lui parce qu'il n'a qu'une oreille. — Lettre de recommandation du magistrat de Bâle en faveur de Philippe Genser, qui a des réclamations à faire valoir contre David Suntighan, dit Lump. — Intervention dudit magistrat pour faire obtenir à Jaques Grienagel le prix d'un cheval qu'il a vendu à Daniel Sesler. — Le gouverneur de Zurich prie Mathias Pfarrer et Jaques Sturm de s'employer pour que Gebhard Erb, qui a quitté la ville de Strasbourg sans autorisation, soit réintégré dans ses fonctions d'échevin. — Requête adressée par Lienhard Steinmüller à la tribu des serruriers de Strasbourg, pour qu'elle oblige Adam Christiner à comparoir devant la justice de Bâle. — Le magistrat de cette ville consent à faire escorter ce dernier, pour qu'il puisse s'entendre avec Steinmüller, et à le remettre ensuite de nouveau aux autorités de Strasbourg. — Les autorités de Lucerne prient le magistrat de Strasbourg de prendre des renseignements auprès de Jaques de Botzheim sur un ecclésiastique régulier du nom de Jean Henn, et que celui-ci a recommandé à l'aubergiste Beat Pfiffer, qu'il a quitté sans le payer. — Les délégués à l'assemblée de Bade en Argovie interviennent auprès du magistrat de Strasbourg pour faire obtenir à Gotthard Richermut, bourgeois de Zurich, l'argent que devait lui remettre de la part de son fils, au service de la France, le voiturier Wolf Ritter, assassiné et dévalisé par les habitants de Weyersheim à la tour. — Le magistrat de Berne se plaint d'une contravention en matière de presse commise par l'imprimeur Friess de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle accuse Balthasar Herlin d'accaparer les grains dans les dépendances de cette ville, et prie les autorités de Strasbourg de mettre un terme à ce commerce illicite; — il intervient auprès des mêmes, pour qu'elles obligent le compositeur d'imprimerie Jean de Næckingen à prendre soin de son enfant, qu'il avait en pension chez Élisabeth Mentz, et à payer celle-ci; — il demande communication du règlement appliqué par la ville de Strasbourg aux mendiants, et des renseignements sur une maladie contagieuse sévissant dans cette cité. — En réponse à une lettre d'intervention du magistrat de Strasbourg en faveur de Martin Hug, créancier de l'apothicaire Michel Klenk, les autorités de Soleure font savoir que celui-ci est mort insolvable. — Le magistrat de Fribourg en Suisse répond aux informations prises sur Guillaume Frost que celui-ci a quitté le pays. — Le magistrat de Bâle intervient en faveur de Jean-Henri Meiger, et transmet la supplique par laquelle celui-ci demande que les héritiers de son parent, feu Conrad Meiger, soient obligés à lui servir les intérêts d'un capital que le défunt a placé, pour son compte, à Francfort; — il refuse d'interdire la publication de la version allemande de l'ouvrage de Sleidan faite par Pantaleon; — il demande que la veuve de Martin Bauer soit dispensée à l'avenir de payer un florin d'impôt par an à Strasbourg.

AA. 1817. (Liasse.) — 4 parchemins et 43 pièces papier en bon état.

1560-1579 (suite). — Correspondance relative à divers emprunts contractés par le magistrat de Berne auprès de la ville de Strasbourg. — Ledit magistrat remercie les autorités de Strasbourg du délai accordé pour le remboursement d'un capital emprunté par lui, et fait savoir que le duc de Guise a demandé des secours contre le prince de Condé et les huguenots, mais que la Confédération, au lieu d'alimenter les troubles en France, cherchera à les apaiser par une intervention pacifique. — Le magistrat de Bâle envoie copie du sauf-conduit mis par le concile de Trente à la disposition des députés protestants qui voudront se rendre à cette assemblée, et prie les autorités de Strasbourg de lui faire connaître la décision que prendront, à ce sujet, les délégués réunis à Ulm; en même temps il annonce que le duc de Guise et les siens sont entrés dans Paris; qu'ils ont fait prisonniers le roi et la reine; qu'on brûle les chaires et qu'on use de tous les moyens pour détruire le protestantisme; que le prince de Condé est à Orléans, où il organise la résistance; — il fait savoir que les cantons alliés à la France ont demandé à l'assemblée de Soleure quatre mille hommes pour la garde du roi, et qu'on prendra une décision à ce sujet dans une prochaine réunion; que le comte palatin du Rhin a exhorté les quatre villes protestantes de la Confédération à secourir le prince de Condé, et que celles-ci, de leur côté, ont invité Son Altesse à exercer, de concert avec d'autres princes allemands, une action conciliatrice pour apaiser les troubles religieux en France; — il mande que quinze compagnies de Suisses ont traversé Soleure pour se rendre à Dijon, que les huguenots

se sont emparés de plusieurs villes, qui leur ont été reprises par le duc de Guise, et que l'on s'attend au rétablissement de la paix par l'entremise des princes allemands; — il annonce l'apaisement des troubles en France. — Le magistrat de Berne demande un délai pour le remboursement du capital de 12,000 florins qu'il doit à la ville de Strasbourg. — Le magistrat de Genève prie les autorités de Strasbourg et de Bâle de procurer à la ville de Lyon une garantie pour 400,000 livres, destinées à la solde de troupes. — Le magistrat de Bienne demande des renseignements sur le coutelier Michel Stürmer, qui, après avoir contracté mariage dans cette ville, a abandonné femme et enfant, et est soupçonné d'être également marié à Strasbourg. — Le magistrat de Berne demande que Jérôme Mouck de Strasbourg soit obligé à faire droit aux prétentions élevées contre lui par Wigand et George Schott. — Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden, Zug et Glaris relatent les causes et les effets des démêlés survenus entre Pilgrim Hoïdorf et Jean et Conrad Tulach, d'une part, et la ville de Schaffhouse d'autre part, au sujet de la possession du château de Lauffen, et prient le magistrat de Strasbourg de ne pas secourir Pilgrim Hoïdorf. — Les expéditeurs de Bâle se plaignent d'une augmentation des prix de transport demandée par les bateliers strasbourgeois. — Le magistrat de Bâle prie les autorités de Strasbourg d'agir auprès de leurs bateliers, pour les faire renoncer au projet d'élever les prix de transport; — il demande la permission pour la ville de Genève de s'approvisionner de céréales à Strasbourg. — L'ambassadeur français Bellièvre annonce au magistrat de Berne des succès remportés par le roi sur ses ennemis et la soumission de la ville de Metz à Sa Majesté. — Le magistrat de Berne communique des renseignements sur l'organisation, la force et les mouvements de l'armée espagnole. — Le magistrat de Bâle intervient en faveur de la veuve de feu Chrétien Millio, à laquelle Théobald Dietrich de Strasbourg doit payer 56 florins pour le compte de Henri Petri. — Les autorités de Zurich interviennent en faveur de Félix Synn et de ses parents, afin de leur faire délivrer la succession de feu Jean Günder, décédé à Strasbourg. — La ville de Bâle demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg. — Le magistrat de Berne fait savoir qu'il a reçu les remercîments du prince d'Orange pour les avis le mettant en garde contre ses ennemis. — Copie d'une relation faite par le conseil secret de Bâle du différend de la Ligue grise avec le docteur en droit Jean Planta; celui-ci s'étant procuré subrepticement une bulle du pape le mettant en possession de tous les revenus ecclésiastiques de l'évêché de Coire, a été condamné à mort et exécuté. — Le magistrat de Berne remercie les autorités de Strasbourg des nouvelles qu'elles lui ont communiquées sur une victoire remportée par le prince d'Orange et sur les massacres de la Saint-Barthélemi, et fait savoir, de son côté, que les mêmes horreurs ont eu lieu à Lyon, où l'on a tué trois mille huguenots; — il s'informe si un ouvrier serrurier, nommé Léonard Schreiber, soupçonné d'avoir commis un vol au détriment de la corporation des charpentiers de Berne, a subi une condamnation à Strasbourg; — il indique les raisons pour lesquelles Isaac Lichtenhan, créancier de Gaspard Högger, a été payé, tandis que les frères Mathias et Isaac Wecker et Jaques Lauterer de Strasbourg n'ont pas encore touché ce qui leur revient. — Le magistrat de Zug demande la levée du séquestre mis sur une somme de 4600 florins, appartenant à Oswald Vogt. — Le conseil secret de Bâle annonce le départ d'une députation, envoyée par la Confédération auprès du roi de France pour négocier le rétablissement et la sécurité de la religion protestante. — Le magistrat de Mulhouse intervient en faveur d'Anne Burger, veuve de feu Balthasar Marstaller, pour lui faire obtenir le remboursement des sommes que les créanciers strasbourgeois du défunt restent devoir après avoir obtenu satisfaction. — Lettre de recommandation des autorités de Zurich en faveur d'Adrien Ziegler, en procès avec la maison Wolf et Prechter parce que celle-ci a accepté, à titre de gage pour des prêts d'argent faits à un courtier de Bâle, des marchandises confiées à celui-ci par des négociants italiens. — Le magistrat de Bâle intercède pour Jaques Hechtmeyer, qui réclame le remboursement de 106 florins qu'il a prêtés à Werner Franck de Strasbourg. — Les autorités de la Marche en Suisse répondent à une lettre d'intervention du magistrat de Strasbourg en faveur de Melchior Werner, qu'elles ne peuvent autoriser le tuteur de ce dernier à entamer son petit patrimoine pour lui envoyer l'argent qu'il demande, qu'après constatation de l'exactitude des faits qu'il avance. — Le magistrat de Berne donne des détails précis sur un attentat tramé contre la vie du prince d'Orange. — Le magistrat de Mulhouse demande que Mathieu Meyer, fondé de pouvoir de dame Marie Schärler, soit autorisé à recueillir à Strasbourg un héritage échu à celle-ci. — Rapport de la députation suisse qui s'est rendue auprès du roi de France.

AA. 1818. (Liasse.) — 1 parchemin et 41 pièces papier en bon état.

1584-1589 (suite). — Le magistrat de Bâle témoigne sa satisfaction des remercîments que lui a valus l'accueil fait aux députés strasbourgeois et annonce que, sur leur intercession, il a gracié les condamnés au banissement. — Lettre de créance donnée par le même à Jean-Louis Weyer, chargé de payer deux mille rézaux de céréales achetés à Strasbourg. — La ville de Bâle transmet les nouvelles suivantes : il se fait des préparatifs de guerre en France et en Lorraine, qu'on suppose avoir pour objet le Palatinat ou l'Alsace; mais parce que Strasbourg est une place trop forte, on se contentera d'attaquer Colmar, Schlestadt, Guémar ou Benfeld; l'évêque ne se fait pas défaut de susciter des ennemis à la ville de Strasbourg, et le roi de France favorise ces agissements; l'Alsace est menacée de grands troubles; les ducs de Guise sont les principaux promoteurs de ces intrigues; ils ont réuni six mille cavaliers et deux régiments de lansquenets, qui prendront leurs quartiers à Saint-Nabor ou à Bouquenon; le roi de France s'adonne aux plaisirs, ne veut pas de guerre et reçoit d'une manière brillante les ambassadeurs des puissances étrangères; le duc de Guise se portera en Champagne, ce qui dénote son intention d'envahir l'Alsace. — Le magistrat de Berne donne des renseignements sur des préparatifs de guerre qui se font, dit-on, dans la Lorraine et la Haute-Bourgogne, et qu'on suppose dirigés contre la France, la ville de Genève ou l'Alsace. — Le magistrat de Bâle transmet les nouvelles politiques suivantes : on prétend que la guerre a été déclarée au roi de France par la Ligue chrétienne, dont Mgr. le cardinal de Bourbon est le chef et qui a pour adhérents MM. de Guise, le duc de Mayenne, le marquis d'Elbœuf, le duc de Mercœur, les maréchaux de Damville, de Biron et d'autres grands seigneurs, qui occupent déjà cent quatre-vingts villes; font partie, en outre, de cette ligue le pape, le roi d'Espagne, l'empereur, plusieurs princes italiens, une partie des évêques d'Allemagne et le duc de Bavière, ainsi que la plus grande partie de la noblesse de Lorraine; on dit que les troupes du duc de Mercœur, gouverneur de la Bretagne, et celles du roi de Navarre en sont déjà venues aux mains. — Les corps qui occupaient Bruxelles ont quitté cette ville, qui a reçu, par ordre du duc de Parme, une garnison de six compagnies; — la ville de Nimègue, qui tenait pour les États, s'est déclarée pour le roi. — Les noces du duc de Savoie ont été célébrées avec grande pompe, le 10 mars, à Saragosse, d'où Son Altesse amènera une belle armée en Flandre. — Détails sur les opérations du duc de Guise; — indication des villes prises par lui et des griefs qu'il fait valoir. — Mesures ordonnées par les rois de France et de Navarre. — Déclaration de Henri III, portant maintien des concessions qu'il a faites à ceux de la religion. — La reine-mère, accompagnée des comtes de Retz et de Lenoncour, s'est rendue auprès du duc de Guise, à Épernai, pour essayer un accommodement. — Énumération des sommes versées au duc de Guise par le pape et le roi d'Espagne. — Le duc prend Châlons; il s'empare d'un million d'écus, appartenant au roi, et de toutes les munitions amassées en Champagne. — Renseignements sur les opérations des ligueurs. — L'ambassadeur français Fleuri demande six mille Suisses pour le service du roi. — Le magistrat de Berne recommande Abraham Schneider, qu'il a envoyé à Strasbourg pour y acheter du plomb et du soufre, et signale la présence ou la prochaine arrivée dans cette ville d'un français expulsé de son pays pour méfaits, et dont on veut se servir dans de mauvaises intentions; en même temps il fait savoir que le roi de France a enrôlé six mille Suisses, qui partiront incessamment. — Le magistrat de Genève communique des renseignements qu'il a reçus sur un complot tramé contre cette ville par la maison de Lorraine. — Le magistrat de Bâle annonce le départ d'une compagnie levée par le roi de France, et fait savoir que les cantons catholiques ont envoyé une députation auprès de Sa Majesté pour intercéder en faveur du duc de Guise; — il lui adresse ses remercîments pour des communications sur les événements en France; — il donne des détails sur les mesures prises par le gouverneur Mandelot pour conserver au roi la citadelle de Lyon, et fait savoir que la tranquillité règne autour de Genève; — confirmation de ces nouvelles par le magistrat de Berne. — Le magistrat de Bâle prévient que le capitaine Vœgelin passera par Brisach et Strasbourg avec des troupes enrôlées au service de la France, et fait savoir que des corps suisses, ayant la même destination, ont traversé la Savoie sans encombre; — il communique les nouvelles suivantes : la situation dans les Pays-Bas est telle que les Espagnols ont besoin d'user de beaucoup de prudence; ils ont perdu leurs meilleures troupes; on craint une révolution dans le royaume d'Aragon, où l'on demande l'abolition de l'inquisition, établie pour la durée d'un siècle, qui est écoulé; les ligueurs de France ont remis au roi l'exposé de leurs prétentions; ce manifeste ne s'inspire pas de l'amour de la paix; — il annonce que, sur la demande faite par l'ambassadeur français à l'assemblée de Soleure, les troupes suisses,

sous le commandement du colonel Pfeiffer de Lucerne, se sont rendues par bateau à Uri, pour de là gagner la France, en passant par le mont Saint-Gothard; on suppose qu'elles seront employées au siège de Macon. — Le magistrat de Berne accuse réception des communications faites par le comte palatin Jean-Casimir sur les événements en France; il écrit qu'il s'entendra à ce sujet avec Zurich, Bâle et Schaffhouse et proteste de son dévouement à la cause des protestants persécutés. — Les autorités de Genève répondent aux informations prises par le magistrat de Strasbourg sur le capitaine Balthasar Kocher, qui a quitté cette ville sans permission, et communiquent des détails sur la conclusion de la paix entre les partis belligérants en France et sur la signature de l'édit de pacification. — Le magistrat de Bâle communique des renseignements sur les conciliabules tenus à Saint-Maur entre la reine-mère, le cardinal de Bourbon et les Guise, pour décider la guerre contre les huguenots; détails sur les mesures prises à cet effet, sur les ressources pécuniaires et la force de l'armée catholique, ainsi que sur les préparatifs faits par le roi de Navarre, auquel la reine d'Angleterre a offert son secours, qu'il a accepté avec empressement; organisation par M. de Bouillon des huguenots de la Bourgogne, de la Champagne, de la Picardie et de la Normandie; nouvelles portant qu'il règne une grande mortalité à Bordeaux et que Saint-Jean d'Angeli est abandonné. — Le même magistrat transmet les nouvelles suivantes: le prince d'Orange a été assassiné, le 10 juillet, à Delft; on a découvert des complots contre la vie de la reine d'Angleterre et celle du roi de France; le prince de Parme campe avec quatorze mille hommes à trois milles d'Anvers, dont la situation est critique; les Espagnols ont l'intention d'élever deux forts à proximité de cette ville; le prince de Parme a perdu plus de trois mille hommes devant Lille; — il adresse ses remercîments pour l'exemption des droits de douane accordée à l'occasion d'un achat de céréales fait par lui à Strasbourg, et communique des renseignements sur les événements de la guerre dans les Pays-Bas; il sollicite la permission pour Jean-George Zentgraf de faire des achats de blé dans les dépendances de la ville de Strasbourg; il fait savoir que, de concert avec les autorités de Berne, il a décidé le départ de six mille hommes enrôlés au service de la France, mais que les cantons catholiques veulent s'y opposer et menacent de faire des levées pour le roi d'Espagne et le duc de Savoie. — Le magistrat de Genève recommande aux autorités de Strasbourg le général de Sancy, auquel cette ville a de grandes obligations; — il annonce à la ville de Zurich la prise du château de Ternier par le duc de Savoie, et une défaite qui lui a été infligée près du pont de l'Arve.

AA. 1819. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1584. — Compte des sommes versées par le banquier Sébastien Stocki de Zurich à l'archevêque Gebhard de Cologne, au comte palatin Jean-Casimir et aux cinq cantons protestants de la Suisse.

AA. 1820. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1585 1587.—Correspondance des autorités de Genève avec le magistrat de Strasbourg pour obtenir la permission de s'approvisionner de céréales dans cette ville, afin de parer aux difficultés résultant de la défense faite par le duc de Savoie d'exporter des grains de ses états. — Requêtes présentées par les délégués génevois. — Intercession des villes de Zurich et de Berne.

AA. 1821. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1587. — Correspondance relative au versement d'une somme de 4000 florins, fait par la ville de Strasbourg aux commandants des troupes bâloises enrôlées au service du roi de Navarre.

AA. 1822. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1589. 1590. — Correspondance relative aux emprunts contractés par Zurich et Berne auprès de la ville de Strasbourg, pour soutenir leur guerre contre le duc de Savoie. — Détails sur les événements de cette guerre, ainsi que sur la conclusion de la paix.

Le magistrat de Zurich accepte le terme fixé par la ville de Strasbourg pour lui fournir des céréales.

AA. 1823. (Liasse.) — 3 parchemins et 15 pièces papier en bon état.

1590-1597. — Correspondance diverse avec le magistrat de Strasbourg:

Les autorités de Genève sollicitent l'exemption des droits de douane pour des céréales qu'elles ont fait acheter à Strasbourg; — elles accréditent M. Maillot, leur délégué, auprès de cette ville. — Acte par lequel le conseil et le syndic de Genève s'engagent à rembourser la somme de 20,000 florins, prêtée par la ville de Strasbourg à Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy; remercîments pour ce prêt. — La régence autrichienne in-

forme les treize cantons des ravages exercés dans la landvogtei de Haguenau, à la suite des troubles régnant dans l'évêché de Strasbourg. — Requête par laquelle Pierre Ihwer de Berg prie le magistrat de Strasbourg de faire parvenir à destination le prix de la rançon de son fils, fait prisonnier par les troupes lorraines, et de le protéger après sa libération. — La régence d'Ensisheim informe les treize cantons de la triste situation faite à l'évêché de Strasbourg par les troupes lorraines. — Le conseil secret de Bâle avise le magistrat de Strasbourg du passage probable de troupes espagnoles par l'Alsace, et le remercie de l'annonce de la prise de Calais. — Le magistrat de Bâle intervient pour faire payer à l'aubergiste Jaques Bellens la dette contractée par Philippe de Mittelhausen de Strasbourg; — il demande que l'imprimeur Lazare Zetzner soit obligé de verser à l'économe du couvent de Saint-Pierre la somme de 62 florins, déposée entre ses mains; — il réclame pour Sébastien Sorin un dédommagement pour la perte de trente sacs de riz que lui a causée le batelier Meiger de Strasbourg; — il prie les autorités de cette ville de lui faciliter le rachat de dettes hypothécaires qu'il y a contractées. — Note par laquelle le magistrat de Strasbourg est prié de faire parvenir des lettres qui lui sont adressées aux deux évêques et aux trois villes alliées, et d'expédier leurs réponses à Zurich.

AA. 1824. (Liasse.) — 3 parchemins et 16 pièces papier en bon état.

1604-1624 (suite). — Le recteur et l'université de Bâle prient le magistrat de Strasbourg d'intervenir pour faire rentrer Jaques Heintz dans une créance. — Le magistrat de Berne manifeste l'intention de rembourser une somme de 30,000 florins, empruntée à la ville de Strasbourg. — Acceptation de la part de celle ci. — En réponse aux plaintes formulées par plusieurs bourgeois de Strasbourg, de ce qu'on les a obligés à vendre une partie du beurre fondu qu'ils avaient acheté dans le canton de Lucerne, le magistrat de Bâle déclare qu'il est d'usage chez eux de faire vendre aux habitants de la ville le tiers de la graisse achetée en Suisse par des marchands étrangers. — Minute de la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg promet à la ville de Zurich de la secourir dans son conflit avec les cantons catholiques, lui annonce la prise de Dachstein, de Mutzig et de Molsheim par les troupes des princes et des Électeurs, et lui fait savoir que les délégués du duc de Lorraine et ceux des états de la Basse-Alsace se sont réunis à Haguenau pour intervenir entre les belligérants (guerre des évêques). — Le même exprime sa satisfaction de ce que le différend entre Zurich et les cantons catholiques a été accommodé, et donne des détails sur la marche des événements en Alsace. — Le magistrat de Bâle mande que Jaques Gambs a déclaré vouloir s'en tenir, quant à ses obligations envers Jean Kæs de Strasbourg, aux conventions faites entre eux; — il fait savoir qu'il est intervenu auprès du nonce du pape, du gouverneur de Milan et de l'inquisition, siégeant dans cette ville, pour obtenir l'élargissement d'Abraham Galera, fils d'un bourgeois de Strasbourg. — Correspondance entre Strasbourg et Zurich au sujet d'une saisie mise sur du métal de cloche acheté par David Werdmüller pour le compte de cette dernière ville. — Le magistrat de Zurich se fait l'organe des plaintes élevées par les marchands de cette ville de ce qu'on leur a fait payer 2 % de leurs recettes à la foire de Strasbourg, et sollicite l'abolition de cet impôt. — Lettre de recommandation donnée par le magistrat de Genève à M. Rosa, procureur fiscal de cette ville, se rendant à Strasbourg pour régler des affaires d'intérêt de dame veuve Rigaud. — Les autorités de Zurich, Berne, Glaris, Bâle et Schaffhouse prient le magistrat de Strasbourg d'intervenir pour faire cesser les poursuites dirigées par les héritiers de feu Antoine Flach contre la ville de Mulhouse.

AA. 1825. (Liasse.) — 37 parchemins en bon état.

1628-1661. — Missives par lesquelles le magistrat de Bâle réclame pour des personnes et des établissements de cette ville soit le remboursement de capitaux placés à la tour aux pfennings de Strasbourg, soit le service d'intérêts échus.

AA. 1826. (Liasse.) — 5 parchemins et 37 pièces papier en bon état.

1632-1639. — Correspondance diverse avec le magistrat de Strasbourg :

Le magistrat de Strasbourg intervient auprès des autorités d'Oberkirch, pour faire rembourser au boulanger Michel Breuninger les 18 écus qu'il a prêtés aux deux meuniers de cette localité; il réclame auprès de la ville de Mulhouse le remboursement des 800 florins que Guillaume Schmaltz a dû déposer lors de la dernière foire de Saint-Jean. — Les autorités de Genève transmettent au magistrat de Strasbourg copie de deux décrets de l'archiduchesse douairière d'Autriche, à l'adresse de la régence d'Ensisheim, ordonnant le règle-

ment à l'amiable des contestations entre Sébastien Truchsess et des négociants de Genève, et le prient de déléguer quelqu'un auprès de ladite régence pour terminer cette affaire. — Lettre de recommandation donnée par les mêmes à MM. Tremblay et Dupan, délégués auprès de la ville de Strasbourg. — Le magistrat de Genève écrit qu'il fera droit à l'assignation qu'il a reçue de la régence autrichienne. — La ville de Bâle demande une indemnité pour André Meyer, auquel des soldats de la garnison de Benfeld ont enlevé trente bœufs ; — il indique les raisons pour lesquelles des porcs achetés, sur son territoire, pour le compte de Marc Schedler ont été saisis et vendus. — Le magistrat de Strasbourg intervient auprès de la ville de Bâle pour faire rembourser à André Sauer 2000 rixdalers qu'il a prêtés à Abel Sozin. — Correspondance entre les villes de Strasbourg, Berne et Zurich, la régence autrichienne et le commandant de Philippsbourg, au sujet de l'ordre donné par l'empereur d'intercepter le passage en amont et en aval du Rhin, et à propos d'une saisie de céréales opérée à Brisach, au détriment d'Étienne Roguin, bourgeois de Berne. — Le magistrat de Strasbourg intervient auprès des autorités de Bâle en faveur de Marc Schedler, auquel on a saisi soixante porcs ; — il prie les autorités de Lucerne de faire délivrer à l'envoyé muni des pouvoirs nécessaires les dépôts faisant partie de la succession de feu le capitaine Philippe-Louis Wurmser. — Lettre de recommandation délivrée à Paul Mœrschheusser, délégué auprès de la ville de Zurich. — Le magistrat de Strasbourg exprime ses regrets aux autorités de Berne de ne pouvoir faire droit à la requête d'Étienne Roguin, qui demande l'apposition d'une saisie sur des effets mobiliers appartenant à M. de Reinach, gouverneur de Brisach, pour se couvrir des pertes que celui-ci lui a causées par la séquestration d'un bateau chargé de céréales.

AA. 1827. (Liasse.) — 9 parchemins et 13 pièces papier en bon état.

1640-1648. — Le magistrat de Bâle demande l'autorisation pour Frédéric Flach de travailler pendant quelque temps dans la monnaie de cette ville ; — il prie les autorités de Strasbourg de permettre le passage du plomb qu'il a fait acheter à Francfort ; — il notifie que tous les marchands de bestiaux devront, à l'avenir, être munis d'un certificat de leurs autorités respectives, qui les autorise à faire leurs achats ; — il réclame le paiement des intérêts dus par la ville de Strasbourg à Jean-Rodolphe Fæsch. — Le magistrat de Zurich demande des renseignements sur le legs de 8000 florins fait au gymnase de cette ville par feu Claude Pitot de Strasbourg. — Le magistrat de Berne fait savoir qu'il a chargé son délégué à l'assemblée de Bade d'intercéder, auprès de l'ambassadeur impérial, en faveur des habitants de Strasbourg auxquels on a saisi des marchandises à Philippsbourg ; en même temps il sollicite pour les villes de Berne et de Genève la remise des droits de succession applicables au legs que leur a fait feu Claude Pitot. — Le magistrat de Zurich prie les autorités de Strasbourg de délivrer à Bernhard Kœnig la succession de feu Joseph Wolf, qui ne laisse qu'un fils dont on ne sait plus rien depuis quinze ans, et envoie l'acte de garantie exigé en pareil cas ; — il exprime l'espoir que les démarches faites à propos des marchandises saisies à Philippsbourg auront eu un résultat favorable, et offre ses services ultérieurs ; — il fait ses remercîments pour la remise accordée sur les droits de succession à payer par les légataires de feu Pitot, et demande des renseignements sur les legs faits par le défunt, qui se composent en partie de marchandises. — Le magistrat de Bâle demande la permission pour Albert Fesch d'enlever des grains qu'il a mis en dépôt à Strasbourg ; — il intervient pour que les prétentions des personnes et des établissements religieux de Bâle, qui ont des intérêts à Strasbourg, soient satisfaites ; — il demande le passage libre pour des céréales achetées dans le Palatinat par Melchior im Hof, Claude Passavant, André Meyer et David Steiger. — Les cantons protestants se plaignent auprès du magistrat de Strasbourg de la publication d'un libelle dirigé contre Théodore Zwinger, pasteur à Bâle, et en demandent la suppression. — Le magistrat promet satisfaction, et exprime en même temps son déplaisir des attaques violentes dont le calvinisme est l'objet de la part du docteur Schmidt de Bâle. — La ville de Zurich demande le versement aux héritiers de feu Jean-Rodolphe Stückhi d'une somme de 1600 florins, à titre d'acompte, sur ce qui leur est dû par la ville de Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat de Berne réclame la restitution d'un manuscrit de Tacite, prêté au professeur Bernegger.

AA. 1828. (Liasse.) — 2 parchemins et 48 pièces papier en bon état.

1652-1668 (suite). — Le magistrat de Genève demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg. — Pièces et correspondance relatives aux contestations entre les villes de Berne et de Soleure au sujet des droits de juridiction à exercer au Bucheggberg,

à Kriegstetten, dans le landgraviat de Bourgogne, le comté de Wangen et le bailliage de Zollikoffen. — Le magistrat de Berne demande un inspecteur d'artillerie entendu et quelques bons arquebusiers. — Les autorités de Strasbourg s'excusent de ce qu'elles ne sont pas en mesure de satisfaire à ce désir. — Recréditif donné au syndic Frid, envoyé à Bâle pour traiter, par l'entremise du magistrat de cette ville, avec les créanciers de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle intervient en faveur de ses bateliers, qui se plaignent de ce que Simon Knoll, préposé à l'octroi au Rhin, leur a fait payer des droits supplémentaires et a répondu par des injures à leurs réclamations. — Négociations poursuivies par l'avocat consultant Frid, pour faire admettre Strasbourg dans l'alliance renouvelée entre les villes protestantes de la Suisse et le roi de France. — Le magistrat de Zurich invoque le secours de la ville de Strasbourg pour le cas où le conflit qui a éclaté entre lui et les cinq cantons catholiques, par suite de la condamnation prononcée contre plusieurs habitants de Wilgodingen, dégénérerait en guerre. — Exposé des faits. — Correspondance entre le syndic Frid et le secrétaire Ulrich de Zurich au sujet du désir de la ville de Strasbourg d'entrer dans l'alliance renouvelée entre le margrave Frédéric de Bade et les cantons protestants de la Suisse. — Le magistrat de Zurich intervient en faveur de la famille Büel de Stein, qui fait valoir des prétentions à la succession de feu le baron de Schwendi. — Correspondance relative aux démarches faites par la ville de Strasbourg pour se faire admettre dans l'alliance existant entre la Confédération helvétique et la maison d'Autriche.

AA. 1829. (Liasse.) — 2 parchemins et 54 pièces papier en bon état.

1670-1674 (suite). — Correspondance du syndic Frid avec le secrétaire Ulrich de Zurich au sujet de l'enrôlement de troupes suisses au service de la ville de Strasbourg. — Le magistrat de Bâle prie les autorités de Strasbourg de repousser les innovations proposées par Nicolas Klingenfuss, maître de poste à Schaffhouse, qui vise à se faire attribuer le transport des lettres et colis expédiés des Pays-Bas. — Copie de la lettre par laquelle le magistrat de Schaffhouse, répondant aux plaintes produites par les autorités de Bâle contre le maître de poste Nicolas Klingenfuss, déclare qu'il ne saurait s'immiscer dans une affaire purement commerciale et industrielle dépendant des convenances d'un chacun. — Le magistrat de Zurich proteste contre le procédé du maître de poste Kraut, qui n'a pas expédié les lettres provenant de cette ville, parce qu'elles lui sont parvenues par l'entremise de son collègue de Schaffhouse, et prie les autorités de Strasbourg de rappeler ledit Kraut à son devoir. — Pièces et correspondance relatives au conflit survenu entre la ville de Berne et l'évêque de Bâle, parce que ce prélat veut réintégrer dans l'abbaye de Munster, dans le Grünfeld, les chanoines qui en ont été expulsés par suite de la Réformation. — Les autorités de la Confédération prient le marquis de Saint-Romain, ambassadeur français en Suisse, de s'employer pour que le nouvel impôt perçu à Philippsbourg sur les marchandises expédiées par eau soit aboli. — Les délégués suisses, réunis en assemblée à Bade en Argovie, informent le magistrat de Strasbourg des mesures décrétées, pour que la tenue de la foire de Zurzach n'amène pas l'introduction dans le pays de monnaies de mauvais aloi. — Correspondance avec Zurich et Berne au sujet de l'enrôlement de troupes suisses au service de la ville de Strasbourg. — Capitulations passées avec ces troupes. — Pièces et correspondance relatives à l'ambassade suisse envoyée en Franche-Comté pour négocier un traité de neutralité : instructions données aux délégués; rapport fait par eux; réponse du gouverneur espagnol à leurs ouvertures. — Mémoire sur les anciens traités entre la France et la Suisse. — Copie des traités de neutralité conclus entre ces deux puissances en 1580 et en 1611, avec pièces y relatives. — Le magistrat de Strasbourg remercie les autorités de Zurich, de ce qu'elles ont mis le maître arquebusier Michel Maul au courant du procédé avec lequel on peut fabriquer une grande quantité de poudre en peu de temps, et demande qu'elles lui cèdent vingt mille grenades. — Le magistrat de Berne fournit les renseignements demandés sur Jean Dübel de Burgdorf, qui a déserté le service de la ville de Strasbourg. — L'ambassadeur français, M. de Saint-Romain, demande que le magistrat de Zurich retire ses troupes qui sont au service de la ville de Strasbourg. — Réponse par laquelle ledit magistrat déclare avoir donné à ses troupes l'ordre de ne se laisser employer qu'à la défense de la ville et du territoire de Strasbourg. — Déclaration du magistrat de Strasbourg, portant que les troupes suisses n'ont jamais été employées que conformément à leur capitulation.

AA. 1830. (Liasse.) — 4 parchemins et 86 pièces papier en bon état.

1674-1689 (suite). — Correspondance relative à l'acquisition faite par la ville de Strasbourg de vingt

mille grenades auprès de la Confédération helvétique. — Le magistrat de Bâle proteste de son désir de contribuer à la liberté et à la sécurité du commerce, et assure avoir fait à ses administrés des recommandations dans ce sens. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec l'évêque de Bâle, le sieur Jean-George Ochs de cette ville et le lieutenant général de Vaubrun, pour obtenir le passage de quatre compagnies de Suisses, enrôlés au service de la ville de Strasbourg. — Le magistrat, en réponse à des informations prises par les autorités de Zurich sur l'organisation des taillandiers de Strasbourg, fait savoir que ceux-ci ne forment pas un corps de métier spécial, et qu'il faudrait se renseigner sur leur compte à Nuremberg. — Correspondance relative au licenciement des quatre dernières compagnies de Suisses au service de la ville de Strasbourg. — Les autorités de Zurich et de Berne communiquent au magistrat de Strasbourg la réponse qu'elles ont faite à l'ambassadeur français, demandant qu'elles retirent leurs troupes de cette ville, et recommandent de n'employer celles-ci qu'à la défense de la cité et de ses fortifications. — Le magistrat de Bâle consent à garder les grains qu'il avait cédés à la ville de Strasbourg. — Conventions faites entre les représentants des treize cantons, pour maintenir leur honneur et leur réputation auprès des puissances étrangères. — Relevé des actes et documents qui ont servi dans un procès entre la ville de Bâle et son évêque. — Poésie célébrant le renouvellement de l'alliance entre Strasbourg, Zurich et Berne.

AA. 1831. (Liasse.) — 10 parchemins et 5 pièces papier en bon état.

1700-1787 (suite). — Le magistrat de Bâle transmet la réponse de ses bateliers à l'accusation portée contre eux d'être contrevenus au règlement de la douane de Strasbourg ; — il intervient pour faire obtenir à Sébastien Mieg une diminution de l'amende de 1000 rixdalers, qu'il a encourue parce qu'il a fraudé les droits de douane. — Diplôme délivré par les habitants de la vallée de Blegnio à Joseph-Antoine Reding de Biberegg, en reconnaissance de sa bonne administration. — Le magistrat de Bâle demande communication du règlement appliqué aux bouchers de Strasbourg ; — il intervient dans les contestations entre le tanneur Jean-Henri Fuess de Bâle et la corporation des tanneurs de Strasbourg ; — il prie les autorités de cette ville de renoncer aux innovations récemment introduites dans leur système douanier, pour ne pas entraver les relations commerciales entre Bâle et Strasbourg. — Décret rendu par le magistrat de Bâle pour empêcher l'invasion de la maladie contagieuse qui sévit en Valachie, en Transylvanie, en Hongrie, en Serbie et dans le Banat. — Remercîments adressés par le même pour la communication du règlement appliqué aux marchands de farine à Strasbourg. — Réponse des autorités de Bâle à la prière que le magistrat de Strasbourg leur a adressée, de veiller à ce que des billets de loterie confiés à Martin Stæhelin ne soient pas perdus par suite de sa faillite. — Déclaration du magistrat de Zurich, accordant aux Strasbourgeois intéressés dans des faillites les mêmes droits qu'à ses administrés, à condition de réciprocité. — Le magistrat de Bâle communique la taxe de la viande de cette ville à la chancellerie de Strasbourg. — Convention conclue entre Berne et Strasbourg, et stipulant pour leurs sujets le droit d'établissement réciproque sur leurs territoires. — Relevé des intérêts produits par des capitaux que la ville et des habitants de Bâle ont déposés à la tour aux pfennings de Strasbourg.

TRAITÉS DE PAIX ET D'ALLIANCE CONCLUS ENTRE LA VILLE DE STRASBOURG ET LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

AA. 1832. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 3 sceaux dont 2 brisés.

1330. — Traité d'alliance conclu entre les villes de Strasbourg, Bâle et Fribourg, fixant la durée pendant laquelle elles se devront réciproquement aide et assistance, déclarant cette convention sans effet contre les évêques de Strasbourg et de Bâle, ainsi que contre le comte de Fribourg, et stipulant les conditions dans lesquelles elles peuvent s'allier avec leurs évêques.

AA. 1833. (Pièces.) — 2 parchemins en bon état; 6 sceaux.

1342. — Traité d'alliance conclu entre les villes de Strasbourg, Bâle et Fribourg, pour une durée de deux ans, et imposant aux contractants l'obligation de se fournir réciproquement un secours de quarante lances.

Convention en vertu de laquelle la ville de Brisach est admise dans cette alliance, à condition d'observer la neutralité en cas de guerre entre les ducs d'Autriche et ses alliés.

AA. 1834. (Liasse.) — 4 parchemins dont 3 en bon état; 12 sceaux dont 2 bien conservés.

1344-1348. — Acte d'admission de Brisach dans l'alliance des villes de Strasbourg, Bâle et Brisach, avec

obligation de fournir, en cas de demande, vingt lances à ses alliés.

Convention prolongeant cette alliance.

AA. 1835. (Pièce). — 1 pièce papier en bon état.

1350. — Copie d'un traité d'alliance conclu par la ville de Zurich avec les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden.

AA. 1836. (Pièces.) — 2 parchemins en bon état; 2 sceaux.

1396-1399. — Traité d'alliance conclu entre Strasbourg et Bâle, pour une durée de trois ans, et imposant à la première de ces villes l'obligation de fournir, en cas de guerre, quarante hommes d'armes, et à la seconde celle d'en fournir trente ; il est, en outre, stipulé que cette alliance n'a pas d'effet contre l'empire, ni contre les évêques des deux villes, ni contre le margrave Bernhard de Bade.

Prolongation de cette alliance pour une durée de quatre ans.

AA. 1837. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 1 sceau.

1405. — Traité conclu entre Strasbourg et Bâle, et stipulant que pendant sa durée aucune des deux villes ne pourra, à l'insu de l'autre, s'allier à la maison d'Autriche.

AA. 1838. (Pièce.) — 1 parchemin en bon état; 2 sceaux.

1405. — Alliance conclue entre les villes de Strasbourg et de Bâle pour maintenir et sauvegarder leurs libertés, privilèges et franchises.

AA. 1839. (Pièces.) — 2 parchemins en bon état; 4 sceaux.

1407. — Traité d'alliance conclu entre Strasbourg et Bâle, et stipulant qu'aucun des contractants ne pourra, à l'insu de l'autre, s'allier à la maison d'Autriche durant dix ans.

AA. 1840. (Pièces.) — 2 parchemins et 1 pièce papier en bon état; 9 sceaux.

1474. — Traité d'alliance conclu par les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden, Zug et Glaris avec les évêques et les villes de Strasbourg et de Bâle, ainsi qu'avec Colmar et Schlestadt. (Guerre contre Charles le Téméraire.) Copie de cette alliance.

AA. 1841. (Pièces.) — 1 parchemin et 2 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1475. — Vidimus et copie du traité d'alliance conclu entre le duc René de Lorraine, l'évêque Robert de Strasbourg, l'évêque Jean de Bâle, le duc Sigismond d'Autriche, les villes de Strasbourg, Bâle, Colmar, Schlestadt, Obernai, Kaysersberg, Münster dans la vallée de Saint-Grégoire, Rosheim et Türckheim. — Extraits d'une alliance conclue entre la ville de Strasbourg et le comte palatin Philippe.

AA. 1842. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1493. — Traité d'alliance conclu par l'évêque Albert de Strasbourg, l'évêque Gaspard de Bâle, les villes de Strasbourg, Bâle, Colmar et Schlestadt avec les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden, Zug, Glaris, Fribourg et Soleure.

AA. 1843. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1501. — Copie de l'alliance perpétuelle conclue par les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Zug, Unterwalden, Glaris, Fribourg et Soleure avec la ville de Bâle.

AA. 1844. (Pièces.) — 2 pièces papier en bon état.

1511. — Copie de l'alliance perpétuelle (*Erbeinigung*) conclue par la maison d'Autriche avec la Confédération helvétique.

AA. 1845. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1584. — Copie d'un traité d'alliance conclu entre les villes de Zurich, de Berne et de Genève.

AA. 1846. (Liasse.) — 36 pièces papier en bon état.

1587. 1588. — Négociations de Paul Hochfelder, secrétaire de la ville de Strasbourg, en vue de la conclusion d'une alliance entre cette cité et les villes de Zurich et de Berne. — Intervention de l'empereur Rodolphe II pour empêcher cette alliance. — Rapport fait par les délégués strasbourgeois, chargés de recevoir l'acte d'adhésion de Zurich et de Berne au traité d'alliance avec Strasbourg.

AA. 1847. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1588. — Copies du traité d'alliance conclu, en 1588, entre les villes de Strasbourg, de Zurich et de Berne, portant, entre autres stipulations, que le magistrat de Strasbourg devra, dans le cas où ses deux alliés enverraient des troupes à son secours, fournir tous les mois 5000 florins de subsides pour chaque millier d'hommes, officiers compris, et déposer, tant à Zurich qu'à Berne, à titre de fonds de réserve, 30,000 florins et 5000 sacs de grains. — Reconnaissances souscrites par ces deux villes après réception de ce dépôt.

AA. 1848. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1590. — Copie d'un projet d'alliance à conclure entre la république de Venise et la Confédération helvétique.

AA. 1849. (Liasse.) — 16 pièces papier en bon état.

1631. — Pièces relatives à la mission de Josias Glaser auprès des villes de Zurich et de Berne, pour réclamer la restitution des sommes versées par la ville de Strasbourg lors de la conclusion du traité d'alliance de 1588.

Instructions données à ce délégué. — Propositions soumises par lui aux villes de Zurich et de Berne. — Réponses faites par celles-ci. — Missive à elles adressée par le magistrat de Strasbourg relativement au même objet.

AA. 1850. (Liasse.) — 42 pièces papier en bon état.

1687. 1688. — Pièces et correspondance relatives aux démarches renouvelées, en 1687, par le magistrat de Strasbourg auprès des villes de Zurich et de Berne, pour se faire rembourser la somme de 70,000 florins que ces deux villes lui doivent, en vertu des stipulations du traité d'alliance de 1588.

Dénonciation de ce traité par le magistrat de Strasbourg. — Correspondance entre les trois villes liguées. — Intervention de Mgr. de Louvois. — Correspondance dudit magistrat avec M. Tambonneau, ambassadeur français en Suisse. — Lettre de créance et instructions données à l'ammeister Reisseissen, au conseiller Mockel et au secrétaire Frid, délégués de la ville de Strasbourg. — Rapports faits par ce dernier. — Projet de transaction. — Déclinatoire opposé par les Suisses.

AA. 1851. (Liasse.) — 21 pièces papier et une brochure imprimée en bon état.

1699. — Titres et pièces dont le magistrat de Strasbourg a muni ses délégués chargés, en 1699, de revendiquer de nouveau les sommes que lui doivent les villes de Zurich et de Berne, en vertu du traité d'alliance de 1588.

(Vide **AA.** 157. 191. 202. 242. 257. 260. 264. 269. 270. 277. 278. 286. 287. 288. 293. 296. 365. 445. 478. 555. 556. 558. 589. 615. 667. 706. 918. 1086. 1135. 1299.)

Relations de la ville de Strasbourg avec la France.

Règnes de Charles VI, Charles VII et Louis XI.

AA. 1852. (Liasse.) — 7 parchemins et 11 pièces papier en bon état; 1 sceau.

XIV[e] siècle — 1473. — Le roi Charles VI recommande au magistrat de Strasbourg une ambassade qu'il envoie en Allemagne, pour travailler au rétablissement de l'unité de la foi dans l'église catholique, ainsi que les ambassadeurs du roi de Castille qui se sont joints à ceux de la France. — Intervention de Sa Majesté en faveur du prévôt du val de Lièvre, afin de lui faire obtenir un délai pour s'acquitter envers ses créanciers de Strasbourg.

Conventions par lesquelles Charles VII et le dauphin Louis s'engagent à faire respecter par leurs troupes les possessions du comte palatin du Rhin Louis, celles de l'évêque Robert de Strasbourg et les villes et seigneuries de l'Alsace. (Invasion des Armagnacs.) — Correspondance de Sa Majesté avec le magistrat de Strasbourg et l'évêque, pour obtenir la mise en liberté d'un gentilhomme français nommé Mathelin de Lescouet. — Intervention du dauphin en faveur du même. — L'évêque informe le magistrat qu'il a élargi Mathelin de Lescouet en considération du roi de France. — Relation des négociations poursuivies par les délégués de Charles VII pour obtenir la mise en liberté de ce gentil-

homme. — Lettre de remercîment adressée au magistrat de Strasbourg par les autorités d'Épinal à propos de cet élargissement ; en même temps elles annoncent qu'un Strasbourgeois incarcéré à Épinal, sur la requête des parents de Mathelin de Lescouet, a été mis en liberté. — Ce dernier écrit à l'ammeister Albert Schalk que le roi a témoigné sa satisfaction de son élargissement et a reçu avec plaisir la lettre du magistrat de Strasbourg ; que Sa Majesté est actuellement dans le Dauphiné, entièrement soumis à son autorité, et que le dauphin continue de jouir des revenus de cette province comme par le passé ; que le roi Ladislas a envoyé des ambassadeurs auprès de Charles VII, pour demander la main de la princesse Madeleine sa fille. — Le roi de France annonce au magistrat de Strasbourg que le dauphin s'est révolté contre lui, et que s'il porte la guerre en Alsace c'est sans son aveu.

Le dauphin du Viennois demande au magistrat de maintenir Jean Münch en prison, jusqu'à ce qu'il ait dédommagé Pierre Rondeti, chambellan du prince, du tort qu'il lui a causé ; — il charge le seigneur de Varenne du soin de faire restituer les terres de Dehicourt, engagées à Michel Loups par le seigneur de Fénétrange, conseiller et chambellan du prince.

Le roi Louis XI accrédite auprès du magistrat de Strasbourg les ambassadeurs envoyés par lui auprès de l'empereur d'Allemagne.

Règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier.

AA. 1883. (Liasse.) — 2 parchemins et 22 pièces papier en bon état.

1494-1546. — Charles VIII demande l'appui des princes de l'Italie pour recouvrer le royaume de Naples. (1494.)

Gaspard Wolf annonce au magistrat de Strasbourg que les Français ont été chassés du royaume de Naples. (1503.)

François Ier remercie la ville de Strasbourg de la bienveillance qu'elle a témoignée à ses serviteurs et proteste de son amitié pour elle ; — il prie le magistrat de s'employer pour faire mettre en liberté un gentilhomme français pris par les impériaux et détenu à Brisach ; — il demande un sauf-conduit pour l'ambassadeur qu'il veut envoyer à la diète de Spire. — Le magistrat prie François Ier de faire restituer aux sieurs Ingold les marchandises qu'on leur a saisies à Lyon. — Réponse par laquelle Sa Majesté promet que justice sera faite. — Le roi écrit au magistrat que, par considération pour lui, il a fait mettre en liberté un marchand de Strasbourg nommé Wolf Conrad, arrêté à Troyes pour avoir déclamé contre la religion catholique, et le prie de faire défense à ceux de ses administrés qui voyagent en France de se permettre de pareilles attaques; — il dément l'assertion que la concentration de troupes à Brême se fasse pour son compte ; — il convient qu'il a envoyé 3000 écus en Allemagne, pour faire disperser des Anglais cantonnés dans la Frise ; — il donne au magistrat l'assurance que, loin de nourrir la discorde entre les états allemands, il désire, au contraire, leur bonne entente, et exprime sa satisfaction de ce que les protestants n'ont pas pris fait et cause pour les Anglais. — Le magistrat informe Jean Sturm, député des états protestants en France, de la saisie faite à Lyon de marchandises appartenant aux sieurs Ingold, et le charge de la remise au roi d'une lettre sollicitant la restitution de ces marchandises. — Réponse de Sa Majesté faisant droit à cette requête. — Le magistrat déclare à François Ier que Jean Sleidan n'est nullement le promoteur de la protestation que la ville de Strasbourg et d'autres états de l'Allemagne lui ont adressée contre les persécutions dont les réformés sont l'objet en Provence. — Instructions données aux députés strasbourgeois chargés d'intervenir auprès du roi en faveur des protestants. — Minute de la lettre adressée par le magistrat de Strasbourg à la reine de Navarre, relativement à l'édit de bannissement des religionnaires promulgué par François Ier. — Intervention du magistrat auprès du cardinal du Bellay en faveur des réformés de France. — Instructions données aux députés de l'alliance tétrapolitaine, chargés d'intercéder auprès du roi en faveur des protestants persécutés. — Le magistrat intervient auprès de Sa Majesté en faveur de Florent Wolf, pour lui faire restituer des chevaux qui lui ont été enlevés dans le duché de Bar ; — il prie le roi de faire mettre les héritiers de Jaques Welsinger, mort au service de la France, en possession de l'héritage laissé par le défunt. — Réponse faite par François Ier aux princes-électeurs et aux villes de l'empire qui lui ont proposé la convocation d'un concile général, dont il reconnaît l'utilité. — Israël Münckel prie le magistrat de réclamer au roi de France le paiement des 150,000 couronnes dues au comte palatin Jean-Casimir et pour lesquelles il s'est porté caution. — Remercîments adressés audit magistrat par Robert de la Marck de ce qu'il a mis à sa disposition maître Michel Her, qui a rétabli sa santé.

Règnes des rois Henri II et François II.

AA. 1884. (Liasse.) — 2 parchemins et 13 pièces papier en bon état.

1552-1559. — Le roi Henri II justifie auprès du magistrat de Strasbourg son intervention en Allemagne : celle-ci a pour but de soustraire ce pays à la tyrannie de la maison d'Autriche. — Mme de Vieilleville demande la mise en liberté de deux gentilshommes français nommés Bienassis et Léon le Cocq, conduits à Strasbourg après avoir été délivrés des mains de voleurs de grand chemin. — Intervention du roi Henri et du comte de Rogendorf en faveur des mêmes. — M. de Vieilleville, lieutenant du roi à Metz, fait savoir qu'il a donné ordre de rembourser la somme que cette ville doit au magistrat de Strasbourg. — Henri II justifie sa conduite auprès des princes-électeurs d'Allemagne. — Extrait du protocole du conseil des XIII au sujet de l'envoi d'une députation auprès du roi de France. – Compte des dépenses faites par les députés. — Lettre de sauvegarde délivrée à la ville de Metz et à ses sujets. — Le connétable Anne de Montmorency demande aux autorités de Strasbourg de la farine, du pain et du vin pour les troupes qu'il commande. — Le même accrédite auprès du magistrat son envoyé chargé de s'informer de la quantité de vivres que la ville pourra fournir à son armée. — Henri II remercie ledit magistrat de la bonne volonté qu'il a mise à approvisionner son armée, et accrédite le sieur Pélissier auprès de lui.

Mandat du roi François II, ordonnant aux habitants protestants de Metz de quitter la ville. — Version allemande de deux lettres de Sa Majesté, maintenant les dispositions de son mandat d'expulsion, et de la supplique du magistrat de Metz en faveur des protestants.

Règne du roi Charles IX.

AA. 1885. (Liasse.) — 50 pièces papier en bon état.

1561-1574. — Minute de la lettre d'intercession adressée au roi de France et à la reine-mère par le magistrat de Strasbourg en faveur de ses administrés qui ont prêté de l'argent au feu roi Henri II. — Réponses faites à ce sujet par Sa Majesté, la reine-mère, le roi de Navarre et le connétable Anne de Montmorency. — Plaintes formulées par le duc François de Guise de ce qu'il se publie à Strasbourg des libelles diffamatoires contre lui et la maison de Lorraine. — Le duc remercie le magistrat des explications qu'il lui a données à ce sujet, et exprime son désir de voir l'unité de la foi rétablie dans la chrétienté. — Le prince Louis de Bourbon fait ses remercîments pour l'accueil que sa belle-mère, Mme de Roye, et ses petits enfants ont reçu à Strasbourg. — Extrait d'une lettre adressée par le duc de Guise au cardinal de Lorraine, contenant des détails sur la marche des choses et annonçant que les forces catholiques sont intactes, tandis que celles des protestants ont été dispersées et leurs places de sûreté prises. — Avis donné à Catherine de Médicis des tentatives faites par le pape auprès de la république de Venise, pour la faire entrer dans une ligue offensive et défensive des princes catholiques, à la tête de laquelle se trouverait le roi d'Espagne. — M. d'Andelot demande au magistrat une avance de fonds, afin de pouvoir subvenir à l'entretien des troupes qu'il a recrutées pour le service de la France. — Articles de la capitulation de la ville de Bourges. — M. d'Andelot exprime sa reconnaissance pour l'asile accordé à Mme de Roye, sa sœur, réfugiée à Strasbourg avec les enfants du prince de Condé, et accrédite M. de Vesines auprès du magistrat. — Remercîments analogues adressés par le prince de Condé. — Ce dernier recommande à la ville de Strasbourg les sires de Passy et d'Houges, se rendant à la foire de Francfort. — Nouvelles politiques se résumant ainsi qu'il suit : la ville de Rouen a repoussé un assaut ; le prince de Vendôme a été blessé à l'épaule ; la garnison de Rouen a demandé une trêve, qui lui a été accordée ; les seigneurs de Montluc, de Burige et de Lude ont défait le gentilhomme huguenot, M. de Duras, qui avait levé un corps de 7000 hommes pour secourir le prince de Condé ; la reine-mère a fait offrir une capitulation honorable à la ville de Rouen, qui a demandé plus qu'on ne pouvait lui accorder ; cette place ne pourra plus tenir longtemps ; dès qu'on s'en sera emparé on se portera devant Dieppe ; mission d'un gentilhomme anglais à Paris, pour donner à la reine-mère l'assurance que c'est sans l'aveu de sa souveraine que des troupes anglaises ont débarqué en France ; les Anglais qui ont pris le Havre ont envoyé un millier d'hommes au secours de Rouen ; ceux-ci ont été surpris par le maréchal de Montmorency et le sire de Villebonne, qui en ont tué la moitié ; — l'armée commandée par M. d'Andelot fait mine de se diriger sur le Bassigny ; la reine d'Angleterre a été malade de la variole ; on dit qu'elle donne de nouveau quelque espérance au roi de Suède, qui la recherche en mariage ; il n'y a pas plus de huit mille Anglais en France ; mais ils seront renforcés par un corps de trois mille hommes ;

le baron des Adrets a défait M. de Ventabren et mis en déroute quatre mille hommes ; il se porte sur Lyon avec quatre mille piétons et six cents chevaux ; les Anglais, au nombre de six mille, ont fait une descente au Havre et à Dieppe ; le roi et la reine sont aux environs de Paris ; ils ont divisé leurs troupes, dont une partie sera envoyée à Lyon et l'autre en Champagne ou en Normandie ; les habitants de Bourges ont repoussé deux assauts, et les sires de Bricquemaut et de Brutil ont renforcé la garnison de quatre cents arquebusiers ; le prince de Condé se trouve à Orléans, où il attend des renforts ; les Anglais ont débarqué à Dieppe au nombre de trois mille hommes ; le duc d'Aumale s'est retiré sous Louviers ; le prince de Bouillon a embrassé le calvinisme, et occupe, avec le sire de Montgommery, à la tête de huit mille hommes, toute la Basse-Normandie ; les assiégeants de Bourges souffrent du manque de vivres, qui leur sont coupés par M. de la Rochefoucault.

La ville de Lyon prie les autorités de Bâle de s'employer auprès du magistrat de Strasbourg, pour qu'il se porte caution d'une somme de 400,000 livres, destinée au paiement de la solde des reîtres allemands. — Prière analogue adressée directement audit magistrat. — Le prince Louis de Bourbon demande la nomination d'experts, pour régler le compte des obligations que Mme de Roye, sa belle-mère, a contractées lors de son séjour à Strasbourg. — Réponse de l'amiral de Coligny à une lettre du magistrat relative au même objet. — M. d'Andelot remercie ce dernier de toutes les amabilités qu'il lui a faites, et accrédite M. de Francourt auprès de lui. — Les chefs du parti protestant en France: Louis de Bourbon, prince de Condé, l'amiral et le cardinal de Châtillon et le seigneur d'Andelot demandent à la ville de Strasbourg un prêt de 100,000 écus. — Copie du traité de paix de Lonjumeau. — Charles IX adresse, par l'entremise de M. de la Fontaine-Gandart et du docteur Sturm, une lettre au duc Casimir, lui déclarant ne pas être cause de ce que les 50,000 livres que lui doit le prince de Condé n'aient pas encore été payées. — Le roi remercie le magistrat d'avoir couvert de sa protection M. de la Fontaine, son conseiller, contre les violences du duc Casimir, qui voulait s'en prendre à sa personne à cause de la dette du prince de Condé. — Le comte Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, amiral de France, remercie le magistrat de Strasbourg de ce qu'il a accordé un refuge à son épouse et à ses enfants pendant la persécution religieuse, et sollicite encore la même faveur pour lui et sa famille. — Jean-George Schorp annonce que des soldats de l'armée du duc d'Aumale ont mis le feu à la ville de Wasselonne. — Claude de Lorraine, duc d'Aumale, déclare au magistrat de Strasbourg que les troupes qu'il commande ne sont pas destinées à agir contre cette ville ou l'empire d'Allemagne, mais qu'elles ont pour mission de soumettre les rebelles de France et de s'opposer au passage de ceux qui voudraient les secourir. — Rapport du capitaine Jérôme Wuest sur les forces du roi de France et celles du duc d'Aumale. — Ce dernier proteste de ses intentions pacifiques envers la ville de Strasbourg et l'empire. — Rapport d'Aristarque Mornhinwerg sur son entretien avec le capitaine Wuest au sujet des forces du duc d'Aumale. — Renseignements fournis par George Tausch sur la marche de ces troupes. — Rapport de David Braun sur leurs mouvements près de Wasselonne. — Le duc d'Aumale s'informe auprès du magistrat de Strasbourg si l'envoyé de la ville, arrêté à Saverne, a des motifs de plaintes contre les soldats, et, dans ce cas, offre de faire justice. — Les seigneurs du Châtelet, d'Haussonville et d'Esternay, se rendant avec le duc de Deux-Ponts à l'armée du prince de Condé, recommandent au magistrat leurs familles, qu'ils ont envoyées résider à Strasbourg. — Jean Karch de Metz, serviteur du landgrave de Hesse, sollicite l'intervention du magistrat de Strasbourg auprès du duc de Guise pour obtenir la mise en liberté de sa femme et de Diebold Oley, incarcérés à Pont-à-Mousson parce qu'ils ont assisté au prêche. — Intervention du magistrat auprès du roi de France en faveur des négociants Prechter, Ingold et Wolf, troublés dans leur commerce. — Le sire d'Haussonville accrédite auprès du magistrat Guerard Clerc, chargé de demander justice, en son nom, contre Dimanche du Boys, dont il a à se plaindre. — Réponse de Charles IX aux félicitations que lui ont adressées les ambassadeurs des princes allemands à l'occasion de son mariage avec la princesse Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, et du rétablissement de la paix en France. — Version allemande de la relation de l'entrée du roi à Paris, le 6 mars 1571. — Offres de service faites par le sire d'Haussonville à la ville de Strasbourg. — Imprimé intitulé : « Déclaration « du roy de la cause et occasion de la mort de l'admiral « et autres ses adhérens et complices, dernièrement « advenue en cette ville de Paris le XXIII jour du présent « moys d'aoust MDLXXII. » — Arrêt du parlement, ordonnant d'exposer le corps de Gaspard de Coligny en place de Grève et de le pendre au gibet de Montfaucon. — Réponse faite par la noblesse et les habitants de La Rochelle aux insinuations d'un délégué papiste relatives aux massacres de la Saint-Barthélemi. — Le duc Charles

de Lorraine intervient auprès du magistrat de Strasbourg, pour faire mettre la veuve de feu François-Sébastien Müntzer en possession de l'héritage du défunt. — Le roi Charles IX prie les autorités de Strasbourg de ne pas tolérer sur leur territoire des rassemblements d'émigrés français ou d'autres gens de guerre, et de leur fournir ni vivres ni munitions.

Règne du roi Henri III.

AA. 1886. (Liasse.) — 1 parchemin et 60 pièces papier en bon état.

1574-1587. — Henri de Bourbon remercie le magistrat de ses bons sentiments à son égard, et envoie le sieur de Hauteville à Strasbourg pour y régler ses comptes. — M. d'Haussonville demande l'intervention du magistrat pour obtenir le paiement de ce que lui doit le sieur Sturm. — Le duc d'Alençon expose audit magistrat les motifs qui l'ont porté à quitter la cour de son frère, et lui demande conseil. — Le prince de Condé sollicite de la ville de Strasbourg un prêt de 4000 florins. — Henri de Bourbon remercie le magistrat de ses bons procédés, et accrédite M. de Couvrelles auprès de lui. — Le cardinal de Guise promet de faire rendre justice aux héritiers de feu Jean Stœsser et de Balthasar Kœnig. — Copie de la lettre par laquelle le roi Henri de Navarre avise les autorités de Bâle des efforts faits par les ennemis de la religion réformée, pour obtenir l'abolition du dernier édit de pacification. — Réponse des autorités de Metz à la lettre d'intercession du magistrat de Strasbourg en faveur d'Adolphe Kirchhofer, créancier d'un libraire de Metz. — Le roi de Navarre accrédite auprès du magistrat de Strasbourg le sire de Bonnecourt, chargé de le mettre au fait des négociations qui ont amené la paix, et de le remercier de l'accueil qu'il a fait au prince de Condé et aux autres gentilshommes réformés. — Françoise de Bourbon exprime sa reconnaissance pour l'accueil que son fils a reçu à Strasbourg. — M. de la Roche-Guyon accrédite Jean de Haisse auprès de cette ville. — Le magistrat déclare à cet envoyé qu'il n'entend s'immiscer en aucune façon dans les troubles qui ont de nouveau éclaté en France. — Le gouverneur de Metz accrédite le secrétaire et interprête du roi auprès de la ville de Strasbourg. — M. Bauvet, conseiller du prince de Condé, fait savoir qu'il avisera au paiement des créanciers du prince. — Henri de Bourbon félicite la ville de Strasbourg d'avoir échappé au complot tramé contre elle, accrédite son secrétaire auprès du magistrat et exprime sa gratitude pour les bons offices qu'il en a reçus. — Lettre de recommandation délivrée par le comte palatin Jean-Casimir à M. de la Huguerie, envoyé par le prince de Condé à Strasbourg. — Propositions faites au magistrat par ce délégué. — Réponse de ce dernier. — Henri de Bourbon demande un délai pour s'acquitter envers ses créanciers; — il prie le magistrat de ne pas prêter l'oreille aux calomnies répandues contre lui et le roi de Navarre, et accrédite un gentilhomme chargé d'expliquer les causes qui les ont forcés à reprendre les armes. — Propositions faites à la ville de Strasbourg par le délégué du prince de Condé. — Détails sur la situation du roi de Navarre et du prince Henri de Condé. — Obligation de 8000 écus souscrite au profit du sieur Gebhart de Soleure par les seigneurs de Mandelot, de Bellièvre et de Fleury, au nom du roi de France. — M. d'Andelot demande au magistrat de la poudre à canon pour l'armée qu'il conduit en France. — Les autorités de Strasbourg invitent le magistrat d'Ulm à se concerter avec elles au sujet de l'envoi d'une députation auprès du roi de France. — Le roi de Navarre accrédite M. de Ségur auprès de la ville de Strasbourg. — Instructions données par Sa Majesté à M. de Ségur-Pardeilhan, son ambassadeur auprès des princes et états protestants de l'Allemagne. — Ce délégué informe le magistrat qu'il a pour mission de travailler à l'unité et à l'extension du protestantisme, et lui demande son concours. — Note constatant que, par décision du magistrat de Strasbourg, il a été délivré à Isaac Wicker deux lettres originales du roi de France, demandant qu'on empêche qu'Israël Münckel soit molesté par le duc Jean-Casimir. — Déposition faite par Michel Ellwein au sujet d'une alliance que l'évêque de Strasbourg est soupçonné d'avoir conclue avec la France. — Relation de la conspiration ourdie par Antoine Babbington pour délivrer la reine d'Écosse — Correspondance entre les villes de Strasbourg, d'Ulm, de Nuremberg, de Francfort et le comte palatin Jean-Casimir au sujet de l'envoi d'une députation auprès du roi de France.

AA. 1887. (Liasse.) — 54 pièces papier en bon état.

1587-1589 (suite). — Robert de la Marck, duc de Bouillon, invite le magistrat de Strasbourg à envoyer un homme de confiance dans son camp pour s'assurer *de visu* de la discipline de ses troupes; — il prie l'ammeister Wicker de lui envoyer soixante couvertures par un homme sachant le français; — il remercie les autorités de lui avoir permis de séjourner à Strasbourg et de loger dans une maison bourgeoise; — il fait savoir

que l'évêque Jean s'est rendu auprès des ligueurs pour les conduire dans le pays; — il fait ses offres de service au magistrat et lui recommande les malades et les blessés qu'il est obligé d'abandonner, le priant de les faire recevoir dans les hôpitaux de la ville; — il annonce l'arrivée de l'ennemi à Mutzig et à Molsheim; — il remercie le magistrat de l'assistance qu'il en a reçue, l'informe que l'ennemi avait l'intention de descendre dans la plaine pour l'attaquer, et qu'il a été obligé de renforcer ses troupes; — il s'excuse de ce qu'il a été dans la nécessité de loger ses troupes dans le village de Kirchheim; — il informe le magistrat qu'il a fait restituer les quatre chevaux enlevés d'une ferme appartenant à l'hôpital, lui demande un relevé détaillé des possessions de la ville, et se plaint des dispositions hostiles des paysans envers ses soldats; — il déclare ne pouvoir empêcher les excès commis par ses troupes si la ville ne leur fournit les vivres nécessaires; — il le prie de hâter l'expédition des vivres et des munitions qu'il a promis de lui fournir; — il annonce son intention de changer de quartiers. — Claude-Antoine de Vienne, seigneur de Clervant, écrit au magistrat qu'il veillera à ce que ses troupes causent le moins de dommages possible sur les territoires qu'elles traverseront pour se rendre en France. — Robert de la Marck remercie le magistrat pour les munitions qu'il lui a fournies, l'informe qu'il fera inspecter les bagages de ses troupes, afin de restituer tout ce qui aurait été soustrait, et l'engage à en faire autant pour les chariots qu'il a envoyés à Strasbourg. — Claude-Antoine de Vienne demande au magistrat quarante mille livres de pain, vingt mille livres de viande et vingt mille pots de vin par jour pour ses troupes, ainsi que de l'avoine pour mille à douze cents chevaux, et annonce qu'il se dirigera vers Schlestadt et Colmar; — il loue la discipline de ses troupes, et prie le magistrat de continuer ses fournitures, pour éviter les désordres que commet le soldat poussé par la nécessité; — il justifie M. de Malleroy, son frère, de l'accusation d'être l'auteur des troubles qui ont éclaté à Wasselonne, et demande des vivres pour l'armée. — M. de Malleroy demande au magistrat de lui fournir des vivres, pour empêcher les troupes de piller; — il le prie de lui faire donner un cheval des écuries de la ville, et de rechercher l'auteur du bruit qui l'accuse d'avoir fomenté des troubles à Wasselonne. — Obligation pour la somme de 4000 florins, souscrite au profit de la ville de Strasbourg par les capitaines suisses au service du roi de Navarre. — M. de Ségur-Pardeilhan prend congé du magistrat, parce qu'il ne veut plus être spectateur de la licence de la soldatesque, qu'il ne peut pas refréner. — M. de Clervant, Gaspard Krieg, les colonels Khyner et Dillmann prient le magistrat d'empêcher les déserteurs suisses de passer le pont de Saint-Arbogast pour prendre le chemin de Bâle. — Le roi de Navarre accrédite auprès du magistrat M. de Raux, chargé de lui exprimer le déplaisir que Sa Majesté a ressenti des désordres commis par l'armée sur le territoire de la république, son désir de les réparer autant que possible et ses sentiments affectueux pour la ville de Strasbourg. — M. de Ségur annonce sa prochaine arrivée dans cette cité, où il doit recevoir des nouvelles du roi de Navarre. — Ce souverain accrédite auprès du magistrat M. de la Rochechaudier; il le prie de surveiller les menées des ligueurs en Allemagne, qui tirent, dit-on, de l'argent de Francfort, et de l'avertir de tout ce qu'il apprendra. — Réponse du magistrat aux offres du roi de Navarre d'indemniser les sujets de la ville de Strasbourg des dégâts causés par les troupes levées en Allemagne, lors de leur passage pour se rendre en France. — Les villes de Sedan et de Jametz exposent leur détresse au magistrat de Strasbourg et lui demandent un secours en argent. — Relevé des villes qui, au moyen de collectes, sont venues en aide à ces deux cités. — Exposé des griefs fait par le roi Henri III contre le duc Henri de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, pour justifier l'assassinat de ces deux seigneurs. — Procuration donnée par Sa Majesté à MM. de Sillery et de Sancy pour contracter des emprunts en Suisse et en Allemagne. — Lettre de remercîment adressée par la ville de Sedan au magistrat de Strasbourg pour les secours qu'elle en a reçus. — Henri III rappelle au duc de Deux-Ponts la promesse qu'il lui a faite de l'assister de sa bourse et de sa personne. — Reconnaissance délivrée par MM. de Sillery et de Sancy pour une somme de 20,000 écus qu'ils ont reçue de la ville de Strasbourg. — Formulaire de cette reconnaissance. — Le comte palatin Jean, duc de Deux-Ponts, propose aux princes-électeurs de Saxe et de Brandebourg, au landgrave Guillaume de Hesse et à l'administrateur de Magdebourg une réunion pour concerter, avec les envoyés du roi de France, les mesures à prendre afin de venir en aide à ce souverain. — Traité conclu, le 3 avril 1589, entre le roi de France et le roi de Navarre. — M. de Sancy demande au magistrat de Strasbourg le passage sur le territoire de la ville pour des troupes levées en Allemagne. — Manifeste publié par le roi de Navarre au moment de se mettre en marche pour secourir Henri III, après sa réconciliation avec ce souverain.

AA. 1858. (Liasse.) — 1 parchemin et 28 pièces papier en bon état.

1589 (suite). — Le maréchal de Schomberg prie le duc de Deux-Ponts de s'employer auprès des états protestants de l'Allemagne, pour qu'ils fournissent au roi de France une somme de 300,000 livres, douze mille lansquenets et quatre cents chevaux d'artillerie. — Henri III accrédite M. de Sancy, chargé de contracter auprès de la ville de Strasbourg un emprunt destiné à la solde des troupes étrangères au service de Sa Majesté. — Mission analogue donnée à M. Brulart de Sillery. — Le magistrat de Berne appuie les démarches de M. de Sancy. — Lettre de créance donnée par le comte palatin Jean à Jean-Guillaume Volmar Rot, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Cet envoyé insiste auprès du magistrat pour qu'il contribue aux subsides demandés par le maréchal de Schomberg pour le roi de France. — Obligation pour la somme de 30,000 écus souscrite par MM. de Sillery et de Sancy au profit de la ville de Zurich. — Correspondance et mémoires relatifs aux emprunts négociés auprès de la ville de Strasbourg par M. de Sancy, ambassadeur de Henri III. — M. de Comminges annonce au magistrat que la ville de Marsal est tombée au pouvoir du roi, et que MM. de Longueville et de La Noue ont défait l'armée du duc d'Aumale et secouru la place de Senlis. — M. de Harlay, seigneur de Sancy, donne à M. de Fresnes l'autorisation de diriger sur Metz, Jametz et Sedan douze cents reîtres et mille lansquenets levés en Allemagne. — Négociations de M. de Fresnes pour obtenir du magistrat de Strasbourg le passage de reîtres sur le territoire de la ville et un prêt d'argent pour le roi de France. — Obligation pour une somme de 42,000 florins souscrite par M. de Sancy au profit de la ville de Strasbourg. — M. de Comminges annonce l'envoi de deux délégués pour contracter le prêt d'argent que le magistrat de Strasbourg veut bien faire à la ville de Metz. — M. de Laverière informe ce dernier que le désir manifesté par les habitants de Toul et de Verdun de se soumettre au roi n'est pas sincère, et que Sa Majesté désire faire arriver au plus vite les troupes levées en Suisse et en Allemagne; en même temps il exprime sa reconnaissance pour l'intérêt que la ville de Strasbourg prend aux affaires de la France. — Dietrich de Schomberg accuse réception de la farine et de l'avoine que le magistrat de Strasbourg lui a fournies; il promet de prendre les précautions voulues pour que les populations ne soient point molestées par ses troupes; il annonce que les Italiens et les Wallons, qui étaient cantonnés dans le pays de Trèves, ont traversé le Palatinat pour venir camper entre Fénétrange et Réchicourt. — M. Brulart de Sillery accrédite auprès du magistrat de Strasbourg M. de Fresnes, chargé d'opérer le passage des reîtres sur le territoire de la ville et de négocier un emprunt auprès de celle-ci. — Relevé des vivres fournis aux troupes allemandes sous les ordres de M. de Schomberg. — M. de Sillery remercie le magistrat de l'accueil favorable fait aux propositions concernant le service du roi, et annonce l'envoi de l'obligation pour la somme de 40,000 florins prêtée à Sa Majesté. — Le comte palatin Jean-Casimir s'emploie auprès du magistrat de Strasbourg, afin d'en obtenir un prêt de 6000 couronnes pour la ville de Genève.

Règne du roi Henri IV.

AA. 1859. (Liasse.) — 1 parchemin et 67 pièces papier en bon état.

1589-1591. — Henri IV remercie le magistrat de Strasbourg de lui avoir prêté une somme de 42,000 florins et lui envoie l'obligation y relative. — M. de Flavigny fait savoir que le frère de l'évêque Jean remplit auprès du prince de Parme une mission hostile à la ville de Strasbourg. — M. de Comminges mande au magistrat qu'il a donné main-levée à la femme de Jaques Ambroise, pour qu'elle puisse acquitter les dettes de son mari, surtout celles qu'il a contractées envers des bourgeois de Strasbourg. — Engagement pris par M. de Sancy, envers les trois états de la Basse-Alsace d'acquitter, au bout de quatre mois, le tiers du montant des fournitures de vivres et de munitions faites et à faire à l'armée durant le séjour qu'il fera dans cette province. — Henri IV demande à la ville de Strasbourg un prêt de 60,000 couronnes. — Les trois préposés à la tour aux pfennings attestent avoir versé à Nicolas de Harlay la somme de 20,000 florins. — M. de Comminges fait savoir que le duc de Lorraine, à la tête de quatre à cinq mille piétons et de douze cents chevaux, veut s'opposer au passage des troupes qui doivent entrer en France. — M. de Sancy exprime son étonnement de ce que le magistrat, après avoir accordé à l'armée du roi le passage sur le pont du Rhin, veuille retirer cette permission. — Engagement pris par Antoine de Moret, seigneur de Réau, de ne pas séjourner plus d'une nuit sur le territoire de la ville de Strasbourg avec les troupes qu'il conduit en France, et de payer tout ce qu'elles consommeront. — Ratification du traité conclu entre M. de Sancy et le magistrat de Strasbourg, pour le

passage des gens de guerre de M. de Réau sur les ponts et les terres de la ville. — MM. d'Averly et de Sandras demandent la permission pour les troupes du colonel Frantz de passer sur le pont du Rhin et de traverser Strasbourg, afin qu'elles ne soient pas obligées de séjourner sur le territoire de la ville. — Henri IV accrédite MM. de Sancy et de Réau auprès du magistrat de Strasbourg, et le prie de lui faire une avance de 20,000 à 25,000 écus pour secourir la ville de Genève, menacée par le duc de Savoie. — M. de Sancy exprime son déplaisir de ce que M. de Villermin n'a pas remboursé au magistrat les 20,000 florins que celui-ci a prêtés au roi et ne lui a pas non plus fait parvenir d'obligation pour cette somme; en même temps il demande que Rémi Cremser soit obligé de rendre les 1500 florins que M. de Réau lui avait versés pour les remettre au capitaine Scher; — le même fait valoir toutes sortes de raisons pour décider la ville de Strasbourg à faire une avance de fonds à son maître. — M. de Comminges annonce une victoire remportée par Henri IV sur le duc de Mayenne. — M. de Sillery prie le magistrat de consentir que les 20,000 florins versés à M. de Sancy soient employés à secourir la ville de Genève. — Ratification par le roi de l'emprunt de 42,000 florins qu'il a contracté auprès de la ville de Strasbourg. — Les autorités de Lyon demandent l'intervention du magistrat de Strasbourg pour obtenir l'élargissement de plusieurs marchands lyonnais, faits prisonniers à Franckenthal et conduits à Heidelberg, menaçant d'user de représailles envers les marchands allemands, si leur réclamation restait sans effet. — Excuses faites au roi de France par la ville de Strasbourg de ce qu'elle ne peut lui avancer les 60,000 couronnes qu'il lui a fait demander. — Correspondance échangée entre les villes de Strasbourg et de Bâle, les ducs de Wurtemberg, le roi de France et M. de Sancy au sujet du secours de 20,000 florins accordé à la ville de Genève. — M. de Sancy s'emploie auprès du magistrat pour lui faire accepter les propositions de M. de Schomberg, tendant à obtenir de nouvelles avances de fonds pour le roi. — Les autorités de Genève remercient la ville de Strasbourg de ce qu'elle leur a prêté 24,000 florins, et lui communiquent la relation de la victoire remportée par les Genevois sur le duc de Savoie. — Remercîments adressés au magistrat par Henri IV pour un prêt de 42,000 florins et les avances de fonds faites à la ville de Metz. — Sa Majesté accrédite auprès de la ville de Strasbourg le vicomte de Turenne, envoyé en Allemagne pour demander des secours aux princes protestants. — Gaspard de Schomberg remercie le secrétaire Hochfelder du bon accueil fait à ses enfants et de l'intérêt témoigné par le magistrat de Strasbourg à la ville de Metz; il le prie de remettre au porteur de sa lettre les faisans qu'il veut bien lui envoyer; il annonce que les cardinaux ne sont pas encore tombés d'accord sur le choix d'un pape, et qu'une troupe de gentilshommes florentins, bien équipés, se rend auprès du roi, sous la conduite d'un seigneur appelé Nasy; — le même s'informe si la ville de Metz a touché les 10,000 florins demandés; il prie le secrétaire Hochfelder de lui donner des renseignements sur le voyage des ducs de Lünebourg et de Holstein en France et de lui faire savoir s'il est vrai que la variole règne à Strasbourg; en même temps il mande que le duc de Parme est à Bruxelles, que le marquis del Guasto, général de cavalerie, restera à l'armée et que le fils du comte de Mansfeld a été tué en France. — Henri IV demande à la ville de Strasbourg un prêt de 20,000 à 25,000 écus pour secourir Genève, de nouveau assailli par le duc de Savoie. — Réponse de M. de Comminges à une lettre d'intercession du magistrat de Strasbourg en faveur de Wolf Grünewald et de Bernhard Brand, créanciers du nommé Ambroise de Metz. — M. de Sancy demande audit magistrat des fonds pour secourir Genève; — il prie le duc Louis de Wurtemberg et la ville de Strasbourg de le mettre en possession des sommes dont il a besoin pour faire la guerre au duc de Savoie, et fait valoir, à l'appui de sa demande, l'importance que l'issue de cette guerre a pour la France. — Obligation pour 20,000 florins souscrite par MM. de Sillery et de Sancy au profit de la ville de Strasbourg.

AA. 1860. (Liasse.) — 1 parchemin et 47 pièces papier en bon état.

1591 (suite). — Correspondance échangée entre le magistrat de Strasbourg, le comte palatin Jean-Casimir, la ville de Bâle et les ducs Frédéric et Louis de Wurtemberg au sujet des secours à fournir au roi de France contre la ligue. — M. Brulart de Sillery prie le magistrat de Strasbourg de se contenter de la caution fournie par le roi de France et la ville de Genève pour les 20,000 florins qu'il a prêtés, et de ne pas exiger encore celle de la ville de Berne; — il demande un délai pour le remboursement de cette somme. — M. de Comminges annonce que le roi assiège la ville de Chartres, et qu'il a l'intention de se porter en Champagne après la reddition de cette place; que Metz est réduit à toute extrémité; que le duc de Lorraine fortifie ses places de guerre; que le duc d'Epernon s'est

emparé de beaucoup de forts et de châteaux dans le Boulonnais. — Le vicomte de Turenne exprime au secrétaire Hochfelder sa reconnaissance de l'intérêt qu'il témoigne aux affaires de la France, annonce sa prochaine arrivée à Strasbourg, se loue de l'accueil qu'il a reçu de la part des princes protestants d'Allemagne, et déclare qu'il ne fixera l'itinéraire de l'armée qu'après avoir eu une entrevue avec le magistrat. — Réponse du secrétaire Hochfelder. — Henri IV demande le passage sur le territoire de la ville de Strasbourg pour un corps de reîtres que le maréchal de Schomberg a levé en Allemagne. — Même demande faite par le prince Chrétien d'Anhalt. — Le vicomte de Turenne sollicite également le passage pour son armée, et prie le magistrat de lui fournir des vivres et des logements; — il remercie le secrétaire Hochfelder de la faveur qu'il lui a faite et se recommande à ses bonnes grâces. — M. de Comminges prie le magistrat de s'employer auprès de ses créanciers pour en obtenir des délais de paiement. — M. de Fresnes recommande le porteur de sa lettre à Paul Hochfelder; il se lamente au sujet de la pauvreté de son parti, demande des secours pour la ville de Metz et annonce que l'armée ne passera pas sur le territoire de Strasbourg. — Henri IV accrédite M. de Sancy auprès de cette ville. — M. de Fresnes recommande aux soins du secrétaire Hochfelder la requête du roi de France, tendant à obtenir la permission de faire passer sur le pont du Rhin les troupes de M. de Schomberg, que le maréchal d'Aumont attend avec impatience à Langres, et annonce que le duc de Parme a levé le siège de Nimègue. — Obligation pour la somme de 6000 florins souscrite par Jean de Boys au profit de la ville de Strasbourg. — Gaspard de Schomberg demande le passage sur le pont du Rhin et la permission de séjourner une nuit sur le territoire de la ville de Strasbourg pour les troupes qu'il mène à Langres, et qui, après leur jonction avec celles du maréchal d'Aumont, doivent s'opposer au passage des soldats du pape. — M de Fresnes blâme la précipitation apportée par le magistrat à la prise de possession de la Chartreuse; il demande au secrétaire Hochfelder le renvoi des récépissés qu'il a délivrés pour une somme de 12,000 florins, et qui sont remplacés par l'obligation que M. de Turenne a souscrite; il le prie de le prévenir s'il apprend la convocation d'une assemblée à Nuremberg ou à Innsbruck. — M. de Boys annonce son arrivée à Kaiserslautern, où l'on attend le comte palatin Jean-Casimir pour se mettre en communication avec les chefs de l'armée qui a passé le Rhin et qui est campée aux environs de Kreuznach. — Le vicomte de Turenne demande le passage sur le territoire de la ville de Strasbourg pour six cents reîtres que le maréchal de Schomberg a levés en Allemagne, et qui doivent se rendre en Bourgogne. — Le comte Philippe de Hanau prie le magistrat de lui faire savoir s'il a permis aux troupes du maréchal de Schomberg de passer sur le pont du Rhin. — Ce dernier demande une attestation de ce passage, pour obtenir la libération des otages qu'il a laissés entre les mains du margrave Ernest-Frédéric. — Le vicomte de Turenne fait savoir à Paul Hochfelder qu'il se trouve avec son corps d'armée en Lorraine et qu'il a ordre de se rapprocher de Sainte-Menehould; il mande en outre que le roi a pris la ville de Noyon, malgré les efforts faits par le duc de Mayenne pour secourir cette place. — Henri IV remercie le secrétaire Hochfelder du zèle qu'il lui témoigne. — M. Joly informe ce dernier que l'armée venant d'Allemagne a rejoint le roi à Sedan; que Sa Majesté l'a conduite à l'ennemi, qui a refusé le combat; que le mariage de M. de Turenne avec Mlle de Bouillon a eu lieu; que l'armée est en marche vers la Normandie, pour activer le siège de Rouen, et que M. de Châtillon est décédé; — le même recommande à Paul Hochfelder le fils de Daniel Gaillot, qui poursuit en justice son mariage avec Suzanne, fille de Jean de Valais.

AA. 1861. (Liasse.) — 1 parchemin et 55 pièces papier en bon état; 1 sceau.

1592-1595 (suite). — Reconnaissance souscrite par Henri IV pour une somme de 12,000 florins, empruntée à la ville de Strasbourg. — Quittance délivrée par le sieur Gobelin pour cette même somme. — Le magistrat demande au roi du secours contre le duc de Lorraine. — M. de Comminges annonce la prochaine arrivée de de Mme de Schomberg à Strasbourg. — M. de Sillery promet au magistrat l'assistance du roi contre ses ennemis. — Relation du voyage fait par le secrétaire Hochfelder à Heidelberg et à Francfort, pour verser la part contributive de la ville de Strasbourg aux secours fournis au roi de France. — Henri de la Tour prie le secrétaire de la ville de provoquer de la part des membres du grand chapitre une prompte résolution relativement aux communications qui leur ont été faites; le même informe le docteur Lobetius qu'il se tient avec ses troupes en observation sur les frontières de la Lorraine, étant encore trop faible pour entrer en campagne, et qu'il se rendra auprès du roi pour l'engager à détourner le duc de Lorraine de son entreprise contre la ville de Strasbourg; il exprime l'espoir que le magistrat aura reçu

la ratification du roi touchant la cession de la Chartreuse, et recommande l'affaire des bijoux engagés par son beau-frère, le duc de Bouillon. — Reconnaissance souscrite par M. de Fresnes pour 3000 florins que le magistrat de Strasbourg lui a prêtés. — Réponse de ce dernier à la demande faite par l'envoyé français de fournir au duc de Bouillon des secours en hommes et en argent. — Le secrétaire Hochfelder proteste de son dévouement au duc. — Le magistrat prie M. de Fresnes, ambassadeur du roi en Allemagne, d'aviser à ce que Sa Majesté délivre la ratification de l'acte de cession qui met la ville de Strasbourg en possession de la Chartreuse, cession également consentie par la grande Chartreuse de Grenoble ; — le même sollicite l'intervention du roi, pour ne pas éprouver de la part du chapitre de ce dernier couvent d'opposition à la cession qui en a été faite à la ville de Strasbourg par contrat passé avec Sa Majesté. — Henri IV prie le magistrat de ne pas inquiéter la ville de Genève à cause de la caution qu'elle a fournie pour les 20,000 florins prêtés au roi. — Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, annonce au secrétaire Hochfelder qu'il a battu les troupes lorraines et défait des corps de cavalerie et d'infanterie qui voulaient les secourir. — M. de Turenne écrit au même qu'il est devenu proche voisin de Strasbourg par son mariage avec Mlle de Bouillon. — Le magistrat remercie le duc de Bouillon de lui avoir fait part de sa victoire ; — il le félicite de son mariage avec Mlle de Bouillon, et le prie de s'employer pour que la ville de Strasbourg obtienne la ratification royale du contrat passé pour la cession de la Chartreuse. — Henri de la Tour fait l'éloge des gouvernants de la république de Strasbourg, et donne au secrétaire Hochfelder l'assurance qu'il fera tous ses efforts contre l'ennemi commun ; — il fait savoir que le duc de Lorraine concentre ses troupes pour assaillir la ville de Strasbourg, et mande que, de son côté, il opérera une diversion en pénétrant dans la Lorraine ; en même temps il prie Hochfelder d'avertir le prince d'Anhalt de la marche de l'ennemi. — M. de Fresnes avertit le secrétaire de la ville qu'un Italien nommé l'Escot, qui était autrefois à la cour de France, et qui sert aujourd'hui d'espion à l'ambassadeur d'Espagne, doit se rendre à Strasbourg pour y fomenter des troubles ; — il lui manifeste son déplaisir de ce que le magistrat a licencié le régiment de Berne, et annonce le décès du duc de Parme, arrivé le 2 décembre à Arras ; — il le prie de s'employer auprès du magistrat pour obtenir la grâce d'un parent de René Graviset. — Le secrétaire Hochfelder blâme auprès du duc de Bouillon les fautes commises par les gouvernants de la ville dans la guerre épiscopale, et se plaint de ce que l'armée de la république et ses alliés causent plus de dégâts et de dommages que l'ennemi. — M. de Comminges écrit qu'il est informé que les conseillers du duc de Lorraine sont disposés à entrer en arrangement avec le magistrat de Strasbourg, parce qu'on craint l'arrivée de M. de Nevers avec quatre mille hommes et quatre canons ; — il annonce que le roi a pris Meung près d'Orléans, qui par cela se trouve bloqué. — Le capitaine Monnet fait savoir que le duc de Bouillon est disposé à secourir Strasbourg, et demande au magistrat de l'argent pour soutenir la guerre contre le duc de Lorraine. — Henri de la Tour écrit au secrétaire Hochfelder que la ville aurait dû jeter son armée en pays ennemi, et qu'il s'attend à avoir sur les bras toutes les forces du duc de Lorraine ; — il donne au même l'assurance de son amitié, lui écrit que l'enfant dont il lui parle sera le bienvenu et lui recommande l'affaire des bijoux engagés par feu son beau-frère à Strasbourg. — Paul Hochfelder critique l'incapacité de ceux qui conduisent la guerre, et annonce à Henri de la Tour une lettre du magistrat traitant des bijoux de la duchesse de Bouillon. — Le duc de Bouillon recommande le capitaine Monnet, chargé d'une mission à Strasbourg. — Proposition faite par cet officier de fortifier le passage des Vosges qui conduit de la Lorraine en Alsace. — Pouvoir donné par le secrétaire Hochfelder au docteur Lobetius et au sieur Graviset de toucher, d'un marchand nommé François de la Boe, la somme de 325 écus, destinée au capitaine Monnet. — M. de Fresnes fait ses adieux à Paul Hochfelder, le remercie des sentiments qu'il a toujours témoignés au roi et à la France, et le prie de demander au magistrat un délai pour le remboursement des sommes qu'il lui doit encore. — Réponse du secrétaire de la ville. — Transaction passée par Ulric Scheyd entre la veuve de feu le maréchal de Schomberg et les créanciers du défunt. — Le vicomte de Turenne adresse à Paul Hochfelder 1780 écus pour les convertir en espèces françaises. — M. de Fresnes demande que la solde des reîtres soit payée en écus et non en espèces lorraines. — M. de Comminges annonce que le roi a échappé à une tentative d'assassinat faite sur sa personne. — Correspondance de Paul Hochfelder avec le duc de Bouillon, touchant le traité passé entre la ville de Strasbourg et le roi au sujet de la Chartreuse, relativement au conciliabule que les ducs de Lorraine, de Mayenne et de Guise auront à Reims, aux événements de la guerre de Hongrie, à l'administration du margraviat de Bade et aux dessins du comte d'Haussonville sur

la Bourgogne. — M. de Sancy recommande au syndic Hochfelder ses trois fils, qu'il a l'intention d'envoyer à Strasbourg, et délivre des reconnaissances pour des sommes qu'il a reçues de la ville et du grand chapitre. — Henri IV demande au magistrat de Strasbourg le passage sur les terres de la république pour un régiment de lansquenets levé en Allemagne par le colonel Henri de Schomberg, et la permission pour celui-ci de faire des recrutements. — Le magistrat accorde au rhingrave Philippe-Othon le passage sur le territoire de la ville pour les troupes qu'il mène en France; mais lui déclare qu'il réprimera sévèrement tout acte de violence commis par la soldatesque. — Le rhingrave prie les autorités d'assigner des quartiers à ses troupes et de leur fournir des vivres à un prix raisonnable. — Henri IV accrédite M. de Sancy auprès de la ville de Strasbourg. — Charlotte de la Tremoille, veuve du prince de Condé, recommande au magistrat un gentilhomme chargé de faire un arrangement avec les créanciers du défunt. — Les autorités de Genève demandent un délai pour s'acquitter d'intérêts échus. — Reconnaissance pour la somme de 20,000 florins, souscrite par M. de Sancy au profit de la ville de Strasbourg. — Ce seigneur recommande au magistrat le capitaine Henri. — Protestation dudit magistrat contre l'accusation de s'être placé sous la protection du roi de France. — Lettre de créance donnée par M. de Comminges au sieur de Busselot, délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Henri IV se porte garant du traité conclu entre le margrave Jean-George de Brandebourg, administrateur de l'évêché de Strasbourg, et le cardinal de Lorraine, et s'engage à prendre les armes contre celui des contractants qui enfreindrait les conventions.

AA. 1862. (Liasse.) — 33 pièces papier en bon état.

1596-1599 (suite). — Jaques Bongars annonce au magistrat de Strasbourg que le roi de France a fait la paix avec la Lorraine, pour tourner ses armes contre l'Espagne; — il fait savoir que Sa Majesté a conclu un traité offensif et défensif avec la reine d'Angleterre contre le roi d'Espagne, et que le sieur Ancel a mission de passer un traité analogue avec les états de la Hollande; en même temps il exprime sa gratitude pour l'accueil qu'il a reçu à Strasbourg; — il mande que l'empereur est plus prompt dans l'attaque que le roi dans la défense. — Charlotte de la Trémoille réitère ses démarches pour être mise en possession des bijoux engagés aux créanciers de feu son époux. — Henri IV accrédite M. Ancel auprès de la ville de Strasbourg. — Stipulations des traités d'alliance conclus par le roi de France avec l'Angleterre et la Hollande. — Henri de la Tour recommande M. Ancel au magistrat, l'instruit de la mission dont cet envoyé est chargé et offre ses services auprès du roi, qu'il rejoindra incessamment. — M. Bongars fait savoir que Sa Majesté tente des démarches auprès des états d'Allemagne pour les faire entrer dans la ligue contre l'Espagne, et qu'elle prendra des mesures pour mettre fin aux poursuites dirigées par les religieux de la Chartreuse contre la ville de Strasbourg; — il annonce son mariage et demande la permission de faire venir un ministre français ou de le faire bénir par un de ceux de l'église de Strasbourg.— Réponse du magistrat à une lettre de M. de la Huguerie relative aux bijoux engagés par feu le prince de Condé. — Négociations de MM. Ancel et Bongars avec le magistrat de Strasbourg, à l'effet de faire entrer cette ville dans l'alliance conclue par la France avec l'Angleterre et les Pays-Bas. — M. Bongars prend congé du magistrat et lui annonce que le marquis de Pont-à-Mousson, fils du duc de Lorraine, recherche en mariage la sœur de Henri IV; — il fait savoir qu'il se rendra auprès de Sa Majesté et qu'il s'emploiera dans l'intérêt de la ville de Strasbourg. — Le magistrat informe l'ambassadeur français des intrigues que les chartreux mettent en œuvre à la cour impériale pour se faire restituer leurs biens, et le prie d'en informer M. Bongars, afin qu'il cherche à obvier à cet inconvénient. — Catherine de Bourbon recommande le fils de sa dame d'honneur, qui se rend à Strasbourg; — elle écrit à M. de Bèze qu'elle professe toujours la religion dans laquelle elle a été élevée. — Le secrétaire de Neufville mande que le sieur Gravisel sera payé de ce que lui doit la couronne de France.

AA. 1863. (Liasse.) — 35 pièces papier en bon état.

1601-1610 (suite). — Les autorités de Metz sollicitent la suspension des poursuites dirigées contre cette ville par le magistrat de Strasbourg, pour rentrer dans les sommes qui lui sont dues. — Ce dernier félicite le roi de France d'avoir échappé au complot tramé contre sa personne. — Henri IV remercie le magistrat de la lettre qu'il lui a écrite à l'occasion de la conspiration de Biron. — M. Bongars confirme la vive satisfaction que les félicitations du magistrat ont fait éprouver au roi. — M. Jundt remercie M. Bongars de ce qu'il lui a conservé sa bienveillance, et l'informe que l'empereur a nommé une commission pour juger les affaires de l'évêché; — il lui mande que les commissaires impé-

riaux ne sont pas encore arrivés et que le magistrat se met fort peu en peine de leur venue. — Louis de Lavalette, duc d'Épernon, fait ses offres de service à la ville de Strasbourg. — M. Bongars, résident du roi, prend congé du magistrat pour se rendre à Heidelberg et à Francfort. — Le magistrat remercie M. de Villeroy des services qu'il a rendus à la ville de Strasbourg, et lui recommande l'affaire de la Chartreuse. — Le même intercède auprès du roi en faveur du sieur Graviset. — Lettre par laquelle M. Bongars est prévenu de l'envoi du traité de Haguenau. — Ce résident donne l'assurance que les préparatifs de guerre faits par le roi de France ne sont pas dirigés contre l'empire et encore moins contre la république de Strasbourg. — Henri IV accrédite le duc d'Épernon auprès de cette ville. — Ce seigneur donne au magistrat l'assurance de la bienveillance de Sa Majesté et annonce sa prochaine arrivée. — Le magistrat remercie le duc d'Épernon de ses bons sentiments à son égard, déclare n'avoir jamais ajouté foi aux desseins qu'on prête au roi contre l'Alsace et lui recommande l'affaire de la Chartreuse. — Le duc annonce sa prochaine arrivée à Strasbourg; — le magistrat lui en exprime sa satisfaction et le remercie d'avoir fait présent d'armes à la ville. — Le cardinal Charles de Lorraine sollicite la levée de la saisie mise sur les revenus que le sieur Henning possède à Strasbourg. — M. de Montigny, gouverneur de Metz, annonce qu'il a été nommé lieutenant général, et manifeste le désir d'entretenir de bons rapports avec la ville de Strasbourg. — Le magistrat adresse ses condoléances à M. de Villeroy, à M. Bongars, au roi Louis XIII et au duc de Bouillon à l'occasion du décès de Henri IV.

Règne du roi Louis XIII.

AA. 1864. (Liasse.) — 1 parchemin et 58 pièces papier en bon état.

1612-1629. — Lettre de créance donnée par Louis XIII à M. Ancel, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Nouvelles se résumant ainsi qu'il suit : le maréchal de Lesdiguières est de retour à la cour ; le roi l'a très bien reçu et a pris son avis sur les articles présentés par les députés des états réunis à Loudon ; — de la résolution que Sa Majesté prendra au sujet de ces articles dépendra le repos de la France ; — les courtisans portent envie à la fortune de M. de Luynes ; — la question de secourir Ferdinand II a été agitée dans le conseil du roi ; mais on croit que Sa Majesté cherchera à rétablir la paix par sa médiation ; — le duc de Bouillon a levé une compagnie de cent chevaux dont il a nommé capitaine Barthélemi Schmid ; — M. de Vaubecourt et d'autres officiers du roi ont reçu ordre de se tenir prêts à répondre au premier appel ; — le comte de Boulay a quitté la cour à regret ; — les catholiques espèrent que M. de Lesdiguières embrassera leur parti, pour faire confirmer son mariage par le pape. — Articles proposés au roi à Loudon par le prince de Condé et les réformés. — M. de Flavigny annonce à l'ammeister Pierre Storck que la santé de la reine est rétablie ; que le maréchal de Lesdiguières et M. de Châtillon s'efforcent d'obtenir de l'assemblée de Loudon des conditions avantageuses pour ceux de la religion ; que M. de Marescot, en attendant les ordres du roi, met la ville de Metz en état de défense ; que Sa Majesté se prépare à agir ; que le comte de Vaudemont lève cinq à six mille hommes pour l'évêque Léopold, et qu'il opère de forts recrutements dans la Basse-Bourgogne. — Nomination de Josias Glaser au poste de secrétaire du conseil des XV de la ville de Strasbourg. — Nouvelles se résumant comme suit : le roi de France a donné le gouvernement de Boulogne à M. de Combalet ; les catholiques ont désarmé les réformés à Orthez, où le château tient encore ; ceux de la religion ont arrêté le président et les conseillers catholiques à Castres ; le comte de Saint-Paul a pris la ville de Fronsac en Guyenne ; M. de Mayenne est à Blaye, malade de la fièvre ; on croit qu'il épousera M[lle] de Combalet ; M. de Lesdiguières a refusé la dignité de connétable ; le duc d'Angoulême écrit d'Allemagne qu'il a conseillé, à l'occasion de la bataille de Prague, à l'empereur et au roi de Bohême de faire la paix, et que ces souverains y paraissent disposés. — Le magistrat de Strasbourg proteste auprès de M. Joly de son dévouement au roi de France. — M. Persot donne à la ville de Strasbourg l'assurance de la protection de Sa Majesté pour le cas où elle serait menacée dans ses privilèges et franchises. — M. Joly engage le magistrat à envoyer un homme de confiance auprès de lui pour l'entretenir des affaires de la ville ; il lui communique des nouvelles et le renseigne sur les levées opérées en Lorraine. — Obligation de 50,000 livres, au profit de la ville de Strasbourg, remise par Louis XIII à Josias Glaser. — Sa Majesté accrédite auprès de cette dernière MM. Bréart et Guichard, envoyés en Allemagne. — Henri de Schomberg informe le magistrat qu'il est chargé de lever huit mille lansquenets, le prie de lui permettre le passage et de faire des recrutements sur le territoire de la république. — Intervention du roi de France en faveur de Henri Henning de Lyon, en contestation avec

Abraham Beinheim de Strasbourg pour affaire de négoce. — Réponse faite à ce sujet. — Louis XIII accrédite M. de Marescot auprès de la ville de Strasbourg. — Réponse faite aux propositions de ce délégué. — Lettre de créance délivrée par le roi à M. de la Haye, délégué auprès du magistrat de Strasbourg, auquel il offre la protection de Sa Majesté. — Réponse faite à cette offre. — Le magistrat instruit le margrave de Bade des offres de Louis XIII et lui communique sa réponse. — Minute de la lettre par laquelle le docteur Wolf est prévenu de l'arrivée d'une ambassade française à Strasbourg et informé de l'objet de sa mission. — M. de Flavigny avise l'ammeister Storck de la prochaine arrivée dans cette ville de M. de la Haye ; il recommande ce gentilhomme et le déclare digne de toute confiance. — Le margrave Frédéric de Bade remercie le magistrat de lui avoir fait part de l'arrivée d'une ambassade à Strasbourg et de l'objet de sa mission. — Le comte de Fürstenberg annonce à M. de Strahlendorf l'arrivée de l'ambassadeur français, M. de la Haye, à Strasbourg et l'offre faite par lui au magistrat de la protection du roi de France. — Le duc de Wurtemberg fait également ses remercîments de ce qu'il a été instruit de l'arrivée d'une ambassade française à Strasbourg ; il conseille au magistrat de surveiller attentivement le pont du Rhin, et lui annonce que la ville de Nuremberg a été sommée par l'empereur de verser une forte contribution pour l'entretien de l'armée catholique. — Les autorités d'Ulm remercient le magistrat de leur avoir donné communication des propositions faites par M. de la Haye à la ville de Strasbourg ; elles se chargent d'en instruire le magistrat de Nuremberg. — Le comte Herrmann-Adolphe de Solms, administrateur de l'évêché, remercie le magistrat de la communication des propositions faites par l'envoyé français, et lui adresse l'extrait d'une lettre mentionnant les bruits qui courent en France sur les dangers dont est menacée la ville de Strasbourg. — Le comte de Fürstenberg informe l'empereur de l'arrivée d'une ambassade française dans cette cité et des offres qui lui ont été faites. — Le landgrave Louis de Hesse écrit qu'il a transmis en haut lieu la communication qu'il a reçue du magistrat de Strasbourg. — Nouvelles reçues par Jean-Daniel de Botzheim et se résumant ainsi qu'il suit : le camp français n'est pas établi à Steinbidersdorf, cette localité est, au contraire, occupée par cent cavaliers sous les ordres de M. de Tilly ; l'armée du roi de France, forte de vingt mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, est commandée par MM. de Marillac et de Coutures et campe à Verdun ; Sa Majesté demande trois places importantes en Lorraine, savoir : Houdoncastel, Clermont et Stenay ; un sieur de Fiquelmont a livré la place de Malatour au roi, qui la fait fortifier ; les affaires vont bien en Italie et dans les Pays-Bas ; à Badonviller le temple a été fermé, et l'on a enjoint aux réformés originaires du comté de Salm d'embrasser le catholicisme ou de quitter le pays dans l'année. — Le grand prieur de Toulouse recommande au magistrat le révérend père Hersent, qui passera par Strasbourg pour visiter quelques villes d'Allemagne. — Extraits des protocoles de la chambre des XIII, relatifs aux offres de secours faites par le roi de France à la ville de Strasbourg. — Le secrétaire Phélipeaux promet au magistrat le secours de Sa Majesté si Strasbourg était attaqué par les impériaux. — Réponse faite à ce sujet. — Louis XIII prie le magistrat d'user de son influence sur les habitants de Marlenheim, pour qu'ils acquittent les dîmes dont ils sont redevables envers l'église collégiale de Haslach.

AA. 1868. (Liasse.) — 34 pièces papier en bon état.

1630. 1631 (suite). — Louis XIII réitère son intercession auprès du magistrat de Strasbourg en faveur de Henri Henning de Lyon, en contestation avec Abraham Beinheim. — Articles du traité d'alliance signé, le 23 janvier 1631, au camps de Bærwalde entre la France et la Suède. — Gaston d'Orléans accrédite M. de la Mairie auprès du magistrat de Strasbourg. — L'électeur George-Guillaume de Brandebourg exprime à Louis XIII la confiance qu'il viendra au secours des opprimés d'Allemagne. — L'électeur Jean-George de Saxe remercie Sa Majesté de ses bons sentiments envers l'Allemagne et la prie d'y persévérer. — Le roi de France proteste de sa bienveillance envers la ville de Strasbourg. — Le magistrat remercie le cardinal de Richelieu de ses dispositions favorables à son égard ; — il accrédite Josias Glaser auprès de Louis XIII, et l'autorise à signer une obligation pour les fonds que Sa Majesté veut bien avancer à la ville de Strasbourg. — Instructions données à ce délégué pour toucher ces fonds. — Compte des dépenses faites par lui dans l'accomplissement de sa mission. — Nouvelles politiques se résumant ainsi qu'il suit : le frère du roi a quitté la Lorraine et s'est retiré à Besançon ; la reine-mère s'est rendue à Bruxelles, où elle a été bien reçue ; Louis XIII a déclaré au duc de Lorraine qu'il n'agréait pas le mariage de son frère Gaston avec la fille du duc de Vaudemont, et qu'il désapprouvait les armements faits par Son Altesse pour le compte de l'empereur ; le roi dirige une partie de ses troupes vers la frontière ; le duc de Lorraine se rendra

incessamment à Haguenau, pour prendre possession de la charge de lieutenant de l'empereur en deçà du Rhin; on prête à ce prince l'intention de s'emparer des places qui appartiennent au comte de Sarrebrück, ainsi que des biens de l'église dont il jouit dans son comté, dans ceux de Deux-Ponts et de Hanau et dans l'évêché de Strasbourg. — Le cardinal de Richelieu assure le magistrat des bonnes grâces du roi et de son propre concours pour les lui conserver. — Modèle de la commission donnée par Gaston d'Orléans à ceux qu'il charge de lever des troupes pour faire la guerre au cardinal. — Le magistrat remercie le roi de sa bienveillance et de sa libéralité envers la ville de Strasbourg. — Relation de la mission remplie par Josias Glaser à la cour de France, et reconnaissance signée par lui pour la somme de 50,000 livres tournois. — Recréditif donné par Louis XIII à Josias Glaser, dont il fait l'éloge ; en même temps il s'excuse de n'avoir pu lui verser toute la somme demandée par le magistrat. — Mémorial présenté à l'électeur de Saxe par M. de l'Isle, ambassadeur français, en vue du rétablissement de la paix. — Instructions données à M. de Charnacé, chargé de conclure un traité d'alliance entre la France et la Ligue catholique d'Allemagne. — Copie de la correspondance échangée entre M. de l'Isle et le commissaire impérial Wolf d'Ossa, au sujet des appréhensions manifestées par les autorités de Spire à l'approche du roi de Suède. — Louis XIII annonce au magistrat de Strasbourg que le siège de Moyenvic se fait avec succès, et l'assure de sa protection. — Gustave-Adolphe prie le roi de France d'engager l'électeur de Bavière à se séparer de ses ennemis ; — il invite Sa Majesté à envoyer ses délégués aux conférences convoquées pour traiter de la paix.

AA. 1666. (Liasse.) — 38 pièces papier en assez mauvais état.

1631-1634. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec MM. Maguin et de la Grange aux Ormes, ambassadeurs de Louis XIII.

Message adressé par le magistrat aux échevins des corporations d'arts et métiers pour leur soumettre les propositions suivantes, faites à la ville de Strasbourg par l'ambassadeur français, M. Maguin, au nom du roi : conclusion d'une alliance plus étroite entre la république et Sa Majesté; passage accordé aux troupes françaises sur le pont du Rhin et à travers la ville; fourniture par le magistrat de vivres et de munitions à l'armée, contre paiement. — Réponse faite à ces propositions. — Réplique de l'ambassadeur. — Missive par laquelle le magistrat remercie le roi et le prie d'accueillir favorablement les résolutions prises à l'endroit de ses propositions. — Louis XIII annonce au magistrat la prise de Moyenvic et lui donne l'assurance de son appui. — Allocution adressée par l'ambassadeur français aux conseillers et députés de Strasbourg : il y fait ressortir les dispositions amicales dont le roi est animé à l'égard de cette ville et dont Sa Majesté a témoigné en empêchant le duc de Lorraine de mettre à exécution ses desseins hostiles, et en faisant évacuer le territoire de la république par les troupes de ce prince et l'armée française; en même temps M. Maguin annonce que le roi a donné les ordres nécessaires pour faire rembourser au magistrat ce qui lui est dû par la ville de Metz. — Réponse faite à cette allocution. — Prière adressée par le maréchal d'Effiat au magistrat, de fournir les matériaux nécessaires à l'établissement d'un pont de bateaux sur le Rhin. — Condoléances faites par le magistrat au comte de la Suze, à l'occasion du décès du maréchal d'Effiat. — Version allemande de la lettre de créance délivrée par le roi à M. de la Grange aux Ormes auprès du magistrat de Strasbourg, et de celle donnée par le duc Gaston d'Orléans à M. de la Mairie, délégué auprès du même. — Allocution adressée par l'ambassadeur français au magistrat : il y expose le désir du roi de maintenir ses bons rapports avec la ville de Strasbourg, réitère les offres de service faites par ses prédécesseurs, MM. de l'Isle et Maguin, proteste de la volonté de Sa Majesté de sauvegarder la liberté et l'autorité de la république, dénonce les intentions hostiles de la maison d'Autriche contre les princes alliés de la France et fait ressortir les services rendus par Louis XIII aux Hollandais, au duc de Mantoue et aux Grisons. M. de la Grange démontre en outre les avantages qui sont résultés pour l'Allemagne et la ville de Strasbourg de la conclusion de la paix entre la Suède et la Pologne, et appelle l'attention sur les efforts faits par le roi pour rétablir la paix générale ; il exprime l'espoir que la ville restera inébranlable dans son attachement à Sa Majesté, et l'engage à entrer dans l'alliance conclue entre la France et la Suède, sans cependant faire de traité particulier avec cette dernière puissance. — Le magistrat signale à M. de la Grange les entreprises méditées par le duc de Lorraine contre les bailliages de Wasselonne et de Marlenheim, et le prie d'intervenir auprès du roi pour qu'il en empêche l'exécution. — Le magistrat demande l'assistance de la France contre les Lorrains et d'autres troupes ennemies menaçant la ville de Strasbourg. — Le maréchal de la Force manifeste à M. de la Grange la satisfaction qu'il éprouverait si le roi lui donnait l'ordre de secourir Strasbourg. — Le magistrat

informe l'ambassadeur de l'arrivée des troupes lorraines à Wasselonne et du danger qui en résulte pour la ville de Strasbourg; en même temps il lui recommande la lettre adressée au roi pour lui demander des secours; — il fait part à M. de la Grange de l'arrangement qu'il a conclu avec le duc de Lorraine, l'informe de la prise de Spire et de Germersheim par les Espagnols et demande son intervention pour rentrer dans ce qui lui est dû par la ville de Metz. — L'ambassadeur, jugeant sa présence à la cour plus utile aux intérêts de la ville que son séjour à Strasbourg, demande l'assentiment du magistrat à son départ. — Louis XIII fait promettre, après le décès du roi de Suède, aide et assistance à ses généraux. — Lettre de créance du roi à l'usage de M. de la Grange aux Ormes auprès du magistrat de Strasbourg. — Exposé des conditions auxquelles, par suite de conventions faites entre la Suède et la France, les villes de Colmar, Schlestadt, Marckolsheim, Türckheim, Munster, Thann, Kaisersberg, Rouffach et Guebwiller sont placées sous la protection de cette dernière puissance. — Observations adressées à ce sujet par le magistrat de Strasbourg aux résidents suédois et français.

AA. 1867. (Liasse.) — 42 pièces papier en mauvais état.

1631-1633. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec M. de l'Isle, ambassadeur français en Allemagne.

Lettre de créance donnée par Louis XIII à M. de l'Isle, délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Exposé fait par cet envoyé de la marche à suivre pour aboutir au rétablissement de la paix. — Lettres de créance du magistrat à l'usage de M. de l'Isle auprès du roi et du cardinal de Richelieu. — Réponse de Son Éminence. — Recréditif donné par Sa Majesté à cet ambassadeur, chargé d'assurer la ville de Strasbourg de ses bonnes grâces et de son appui. — Remercîments du magistrat. — M. de l'Isle instruit les autorités de Strasbourg de l'objet de la mission dont il est chargé auprès des princes de l'empire d'Allemagne, et qui a principalement pour but de détacher de l'Espagne la Ligue catholique, afin de faciliter le rétablissement de la paix; il demande le concours du magistrat. — Réponse de ce dernier et procès-verbal rédigé par la chambre des XIII sur ces communications. — Memorandum remis à M. de l'Isle, ayant rapport à un prêt d'argent que le roi a fait au magistrat, au remboursement de ce qui est dû à celui-ci par la ville de Metz, à l'alliance conclue, en 1588, entre Strasbourg, Berne et Zurich et aux hostilités qui ont eu lieu entre les troupes strasbourgeoises et des cavaliers sous les ordres de M. de Harancourt. — M. de l'Isle recommande sa famille à la sollicitude du magistrat, auquel, en même temps, il fait part de l'invasion de Tilly sur le territoire de Nuremberg et de l'attaque dirigée par lui contre les Suédois à Bamberg. — Le magistrat envoie à M. de l'Isle une lettre du duc Charles de Lorraine, et s'informe auprès de lui du lieu où séjourne le roi, vers lequel il veut envoyer une députation. — L'ambassadeur porte à la connaissance du magistrat les conditions imposées par Louis XIII au duc de Lorraine, pour le mettre dans l'impossibilité de nuire, à l'avenir, à la ville de Strasbourg; il lui adresse la lettre par laquelle le roi le remercie de son intention de le faire saluer par une députation; il annonce le départ du maréchal d'Effiat pour l'Allemagne, afin de mettre plusieurs places situées sur le Rhin sous la protection royale. — Réclamations diverses faites par le magistrat et recommandées aux soins de M. de l'Isle. — Missives par lesquelles cet ambassadeur signale au comte de Salm, gouverneur de Saverne, les procédés des généraux allemands comme le principal obstacle au rétablissement de la paix; il dénonce les attaques dirigées par le commissaire général d'Ossa contre le comte de Hanau, le margrave de Bade-Durlach, le duc de Wurtemberg et le comte de Horn près de Wiseloch; il fournit des renseignements sur l'occupation du Gürtlerhof par le résident suédois. — Réponse faite par le comte de Salm. — Félicitations adressées par le magistrat à Louis XIII au sujet de sa victoire remportée sur le duc de Montmorency. — Le comte de Salm demande l'intervention de M. de l'Isle pour faire surseoir au siége de Benfeld, et le prie de lui faire parvenir ses lettres par l'entremise du receveur du Bruderhof. — Le magistrat annonce à M. de l'Isle l'occupation de Saverne et de Dachstein par des troupes lorraines et la prise de Haguenau par les impériaux; en même temps il mentionne les mesures appliquées aux couvents, dans l'intérêt de la défense de Strasbourg. — M. d'Arbois, ex-commandant lorrain de Dachstein, se plaint auprès de M. de l'Isle des mauvais traitements qu'il a subis de la part du capitaine chargé de le convoyer jusqu'à Saverne. — Recommandation faite par M. de l'Isle au magistrat de se prémunir contre les entreprises que les impériaux, favorisés par le décès du roi de Suède, pourront tenter contre la ville de Strasbourg et l'Alsace, et d'éviter de fournir à la population catholique des motifs de plainte justifiés. — Le magistrat expose, en réponse à des propositions faites par M. de l'Isle, les difficultés que rencontre le recrutement de troupes en Suisse, fait appel au secours de Louis XIII, et déclare que la démolition

de la commanderie de Saint-Jean et du couvent de Sainte-Marguerite a été nécessitée par l'établissement de nouvelles fortifications. — Recréditif du magistrat à l'usage de M. de l'Isle auprès du roi. — Le magistrat rapporte à Louis XIII que Saverne et Dachstein ont passé au pouvoir du duc de Lorraine, par suite d'un accord qu'il a fait avec le comte de Salm ; que les impériaux se sont emparés de Haguenau par stratagème et que, dans l'intérêt de la sécurité de la ville de Strasbourg, on a fait évacuer et démolir les couvents de Saint-Jean et de Sainte-Marguerite, ainsi que la maison de l'Ordre Teutonique. — Exposé fait au roi par les religieux de ces maisons des motifs de leur déplacement. — Le magistrat remercie le roi de sa sollicitude pour la ville, répond à diverses propositions de Sa Majesté, la félicite de ses succès en Lorraine, s'engage à se conformer aux mesures défensives arrêtées par les états protestants, et assure que c'est pour des motifs de cette nature qu'il a fait démolir des couvents, sans que par là il ait été porté atteinte à l'exercice du culte. — Lettre par laquelle les états protestants assemblés à Heilbronn et à Francfort expriment à Louis XIII leur reconnaissance pour son appui et ses conseils et lui demandent des subsides en argent.

AA. 1868. (Liasse.) — 54 pièces papier en mauvais état.

1634-1636. — Suite de la correspondance qui précède.

Le magistrat fait savoir à M. de l'Isle que le commandant français de Haut-Barr a pris les paysans révoltés de Westhausen sous sa protection, et le prie d'intervenir auprès du maréchal de la Force, pour qu'il interdise aux troupes cantonnées à la Wantzenau et dans le Kochersberg toute entreprise préjudiciable à la ville de Strasbourg. — L'ambassadeur demande la restitution du cheval et des pistolets que le bailli de Marlenheim a fait confisquer au boucher Walter Schuler de Küttolsheim. — Le magistrat félicite M. de l'Isle de son heureuse arrivée à Paris, lui annonce que le colonel de Babinghausen a été fait prisonnier par les impériaux et conduit à Brisach, et lui recommande la défense de ses droits de propriété sur le bailliage de Kochersberg. — M. de l'Isle exprime ses regrets de la captivité de M. de Babinghausen. — Le magistrat informe cet ambassadeur de la marche opérée par Jean de Werth, à travers la vallée de la Kinzig, vers le passage du Rhin, et de la retraite du rhingrave Othon-Louis en deçà de ce fleuve. — M. de l'Isle demande des vivres pour les troupes concentrées autour de Strasbourg. — Ordonnance du roi, confirmant l'exemption du logement des gens de guerre accordée à la noblesse de la Basse-Alsace et pièces y relatives. — Ordre donné par le duc Eberhard de Wurtemberg au major Forcius de retirer ses troupes de la Wantzenau, et au commandant de Dettwiller de faire restituer les chevaux et les bestiaux que ses soldats ont enlevés aux habitants de cette commune ; il lui recommande, en même temps, de maintenir la discipline. — Prière faite au magistrat par le major Forcius de lui fournir des vivres. — Réclamations adressées par le magistrat à M. de l'Isle contre le logement militaire. — L'ambassadeur expose les dangers dont les troupes impériales menacent Strasbourg et offre à la ville la protection de l'armée du maréchal de la Force, si toutefois on veut lui fournir des vivres. — Réponse faite à ce sujet. — Félicitations adressées au roi à l'occasion des victoires remportées par lui. — Lettre de créance à l'usage de M. de l'Isle, chargé par Louis XIII de féliciter le magistrat de sa fermeté, de l'assurer de la bienveillance royale et de l'exhorter à rester fidèle à la confédération jusqu'à la conclusion d'une paix générale. — Le magistrat sollicite les bons offices du feldmaréchal de Rantzau auprès du roi ; — il se plaint à M. de l'Isle de ce que les troupes du cardinal de la Valette ont mis le feu à la maison commune de Barr, et tué ou blessé les gens accourus pour éteindre l'incendie. — M. de l'Isle accepte les excuses faites par le magistrat parce qu'il n'a pas fourni toute la quantité de céréales demandée, et l'exhorte à bien approvisionner la ville ; — le même annonce, dans une allocution, que le roi concentre ses troupes près de Strasbourg, tant pour protéger cette ville que pour sauvegarder les intérêts et la liberté de toute l'Allemagne, et que Sa Majesté a convié la reine de Suède et le roi d'Angleterre à une action commune pour le rétablissement de la paix ; en même temps l'ambassadeur fait ressortir les défectuosités du traité de paix conclu à Pirna, exhortant le magistrat à seconder l'œuvre entreprise par Louis XIII. — Le magistrat remercie le roi de France de sa protection, énumère tous les services qu'il a rendus à l'armée sous les ordres du cardinal de la Valette, pour reconnaître la bienveillance royale, et expose les raisons qui l'ont forcé à conclure un traité avec le général Gallas et empêché de satisfaire à toutes les demandes du duc Bernhard de Saxe et du cardinal. — Copie des missives adressées à ce sujet à ces deux généraux. — Remercîments adressés par le magistrat pour les communications du roi touchant le congrès convoqué à Cologne, et prière adressée à Sa Majesté de mettre un frein à la licence de la soldatesque. — Passeport mis par la ville de Strasbourg à la

disposition des plénipotentiaires se rendant à Cologne pour traiter du rétablissement de la paix. — Assurance donnée par Louis XIII au magistrat qu'il fera veiller aux intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion du traité de paix. — M. de l'Isle donne les mêmes assurances au nom des plénipotentiaires, et demande le passage pour des céréales destinées à la garnison de Haguenau.

AA. 1869. (Liasse.) — 39 pièces papier en bon état.

1632. — Relevés du pain de munition fourni par la ville de Strasbourg à l'armée française. — Louis XIII écrit au roi de Suède qu'il verrait avec satisfaction qu'on convoquât une assemblée en vue du rétablissement de la paix, et qu'il y enverrait ses délégués ; — il accrédite M. Maguin auprès du magistrat de Strasbourg, et l'informe qu'il se rendra pour quelque temps à Paris. — Réponse par laquelle le magistrat remercie le monarque de la communication qu'il lui a faite de son voyage à Paris, de la bienveillance qu'il témoigne à la ville de Strasbourg, et surtout de sa promesse de sauvegarder les intérêts de cette cité lors de la conclusion des prochains traités. — Propositions faites au sénat par l'ambassadeur français, M. Maguin, et se formulant comme suit : Louis XIII prendra en main les intérêts de la ville lors de la conclusion du prochain traité de paix ; celle-ci devra déclarer par écrit que, tout en honorant le roi de Suède, elle restera fidèlement attachée à la France ; elle ne devra pas conclure de traité pouvant compromettre ses libertés et franchises, et assurer aux troupes de Sa Majesté le passage sur le pont du Rhin, en le refusant à ses ennemis ; enfin, la ville devra prendre en considération que le roi a fait évacuer l'Alsace aux troupes lorraines et retirer sa propre armée pour soulager cette province ; en dernier lieu, Sa Majesté offre de faire rentrer le sénat dans ce qui lui est dû par la ville de Metz. — Le comte Philippe-Wolfgang de Hanau implore le secours de Louis XIII contre le seigneur de Harancourt, qui a mis le bourg de Willstett au pillage. — Le magistrat de Strasbourg prie ce monarque de compléter la somme d'argent qu'il a promis d'avancer à cette ville. — Le roi accrédite M. de la Grange aux Ormes auprès de celle-ci. — Melchior de l'Isle engage les protestants, au nom du roi, à ne pas abuser de leurs avantages et d'en profiter, au contraire, pour faire la paix avec les états catholiques de l'Allemagne. — M. de la Grange se fait l'organe des sentiments bienveillants du roi pour la ville de Strasbourg, expose la politique suivie par ce souverain pour arriver au rétablissement d'une paix durable en Allemagne, recommande au magistrat de ne contracter aucune alliance sans le conseil de Sa Majesté et d'assurer à ses armées le passage sur le pont du Rhin et sur le territoire de la république. — Le magistrat charge M. de Persode de la remise de lettres adressées au maréchal de la Force et à M. de la Grange, et le prie de lui faire parvenir leurs réponses ; — il annonce au roi de France que le duc de Lorraine menace d'envahir l'Alsace, et implore son secours. — M. de Persode écrit au docteur Leitersperger qu'il a expédié les lettres qu'on lui a adressées et fait ses offres de service. — Le magistrat annonce au roi qu'il est entré en arrangement avec le duc de Lorraine ; — il remercie M. de Persode de ses services et s'engage à l'indemniser de ses déboursés ; — il exprime au maréchal de la Force sa gratitude pour les bons offices qu'il a rendus à la ville auprès du roi, et l'informe de l'accommodement de son différend avec le duc de Lorraine. — Louis XIII fait savoir au magistrat qu'il a chargé les maréchaux de la Force et d'Effiat de s'employer auprès du duc Charles de Lorraine, afin de l'amener à se contenter de la réparation qui lui est offerte pour des violences que des soldats de la ville ont commises, sur le pont du Rhin, contre des gens de guerre au service du duc. — M. de Persode mande au magistrat que le maréchal d'Effiat s'arrêtera à Metz jusqu'à ce que l'armée se soit retirée, que le roi concentre de grandes forces en Picardie et que le maréchal de Marillac a eu la tête tranchée en place de Grève, le 10 mai 1632. — Lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg est averti de fortes concentrations de troupes autour de Metz, et des dispositions prises par le roi de France pour envahir l'Allemagne, après avoir passé une inspection générale de son armée. — Louis XIII exprime sa satisfaction de l'accommodement qui s'est fait entre le duc de Lorraine et la ville de Strasbourg, et annonce qu'il a donné des ordres pour que celle-ci rentre dans ce qui lui est dû par la ville de Metz. — Le magistrat remercie M. de Persode des soins donnés par lui à l'expédition de sa correspondance, et reçoit de celui-ci des renseignements sur la marche de l'armée française vers l'archevêché de Trèves et l'annonce de la présence du roi en Picardie, à la tête d'une forte armée ; — il remercie Sa Majesté de son intervention auprès du duc de Lorraine et de l'ordre de remboursement donné à la ville de Metz ; en même temps il la met au fait de ses négociations avec le roi de Suède. — M. Bouthillier informe Josias Glaser que le roi a chargé M. de l'Isle de réitérer au magistrat l'assurance de ses sentiments affectueux pour la ville de Strasbourg. — Louis XIII

demande à cette dernière des vivres et des munitions pour l'armée du maréchal d'Effiat, envoyée en Allemagne au secours de ses alliés ; — il s'engage à prendre en main les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion du traité de paix, et charge M. de l'Isle de tenir le magistrat au courant des débats préliminaires.

AA. 1870. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1633. — Le magistrat de Strasbourg félicite le cardinal de Richelieu du rétablissement de sa santé et accrédite M. de Belle-Isle auprès de lui. — Ce dernier exprime l'étonnement du roi de ce que le duc de Lorraine ait pris possession de Saverne et de Dachstein, et de ce que le maréchal Horn ait permis cette usurpation ; — il met le magistrat sur ses gardes contre le duc Charles, l'exhorte à surveiller les impériaux, qui menacent la ville, et lui conseille d'en expulser les gentilshommes et officiers autrichiens. — Louis XIII accrédite M. de Belle-Isle auprès du magistrat de Strasbourg. — L'ambassadeur français M. Guron, envoyé auprès du duc de Lorraine pour s'informer des motifs qui portent ce prince à faire des armements, avertit les comtes de Saarbrück, de Hanau, de Deux-Ponts, le magistrat de Strasbourg, les généraux commandant l'armée devant Haguenau et le chancelier Oxenstiern que les forces lorraines se composent de huit mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et que le duc n'attend que des renforts pour envahir leurs territoires et attaquer les Suédois à Haguenau et à Brisach. — M. de l'Isle expose les raisons pour lesquelles le roi fait la guerre au duc de Lorraine, et exhorte le magistrat, au nom de Sa Majesté, à ne pas se laisser entraîner à des actes de persécution religieuse par les succès des Suédois, qui peuvent facilement se changer en revers. — Documents relatifs au traité d'alliance conclu par Louis XIII, à Heilbronn, avec la reine Christine de Suède et les états protestants de l'Allemagne : Propositions soumises par l'ambassadeur français aux états de l'empire. — Réponse faite par les délégués de ces états. — Les députés strasbourgeois demandent des instructions. — Message adressé par le magistrat aux maîtres et échevins des corporations d'arts et métiers, afin d'avoir leur avis sur l'utilité ou l'inconvénient qu'il peut y avoir pour la ville de Strasbourg à entrer dans l'alliance de Heilbronn. — Instructions données au secrétaire de la ville. — François-Rodolphe Ingold et Jean-Frédéric Schmid, délégués de la ville de Strasbourg à Heilbronn, exposent les raisons qui militent en faveur d'une alliance avec la France. — Copie et version allemande du traité de Heilbronn. — Traité d'alliance conclu, le 5 septembre 1633 à Francfort, entre la France, la Suède et les états protestants de l'Allemagne. — Version allemande d'une lettre datée de Paris, dans laquelle il est question des projets de Louis XIII sur l'Alsace et la ville de Strasbourg. — M. de Feuquières informe le magistrat que le roi ne veut pas qu'il soit troublé, par la garnison de Saverne, dans la possession des bailliages que la couronne de Suède lui a octroyés ; mais que Sa Majesté entend qu'on y rétablisse la religion catholique et que ses armes figurent de nouveau aux endroits d'où elles ont été enlevées. — Louis XIII prie le magistrat de fournir, contre paiement, des vivres au commissaire général de son armée. — Plaintes adressées au roi de France par le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade-Durlach et la ville de Strasbourg au sujet des maux que la Ligue catholique fait subir aux alliés de la France, depuis leur défaite à la bataille de Nœrdlingen. — Proclamation adressée par le duc Charles aux états généraux de Lorraine et du Barrois.

AA. 1871. (Liasse.) — 60 pièces papier en bon état.

1634. — Contestations entre le gouvernement français et le magistrat de Strasbourg au sujet du droit de possession sur le bailliage du Kochersberg, cédé à cette ville par la couronne de Suède, en dédommagement des sacrifices qu'elle s'est imposés pour la cause du protestantisme :

Correspondance échangée par le magistrat avec MM. de Saint-Simon et de Pesselières, gouverneurs de Saverne, de Feuquières, ambassadeur du roi à Francfort, Aiguebonne, gouverneur de Haguenau, Jean-Gaspard Bernegger, délégué de la ville à la cour de France, le cardinal de Richelieu, M. de la Grange, M. de Hepp, résident suédois à Paris, le maréchal de la Force, Jaques Lœffler, député de la Ligue protestante à Francfort. — Extraits des délibérations du sénat et du conseil des XXI. — Instructions données au secrétaire Bernegger. — Mémoires. — Requêtes adressées au roi.

AA. 1872. (Liasse.) — 50 pièces papier en bon état.

1634. — Suite des documents qui précèdent.

AA. 1873. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1634-1638. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec les gouverneurs et commandants de Saverne :

Lettre de créance par laquelle le magistrat accrédite Gaspard Bernegger auprès de M. de Saint-Simon. — Réponse aux informations prises par ce commandant au sujet du droit de possession sur le Kochersberg. — Le magistrat demande la compensation des dommages causés par des cavaliers suédois ; — il réclame la restitution du bétail que des soldats de la garnison de Saverne ont enlevé au forestier de l'Elmerforst ; — il prie M. de Nantillier de ne pas le troubler dans son droit de possession sur le village de Weyersheim. — Cet officier écrit au magistrat que les habitants de cette localité se sont plaints de ce que des soldats de la ville aient voulu les forcer à y amener du foin, alors que leur village, ainsi que le Kochersberg, est placé sous la protection du roi, et le prie d'ajourner toute discussion jusqu'au retour de M. de Saint-Simon. — Le magistrat déclare au gouverneur de Saverne que c'est sans son consentement que les troupes cantonnées dans le bailliage du Kochersberg font battre le grain, pour le mener en ville. — M. Buire demande la permission de s'approvisionner de poivre, d'huile et d'épices à Strasbourg ; — il proteste contre l'intention qu'on lui prête de vouloir empêcher l'approvisionnement de cette ville. — Le magistrat demande la dispense de l'impôt de la dîme pour les vignes que les habitants de Zehnacker possèdent dans la banlieue de Knœrsheim ; — il sollicite le libre passage pour du sel que doit lui amener Valentin Staubitz de Fénétrange, et l'exemption des impôts extraordinaires en faveur de ses sujets du Kochersberg et ceux d'autres bailliages. — Réponse faite par M. de Folleville, qui déclare que le sel à destination de Strasbourg n'a pas été arrêté, mais vendu par les marchands à M. d'Aiguebonne. — Le même demande que la ville lui cède de l'avoine. — Le magistrat demande que le régiment de Steinkallenfels s'éloigne de la ville de Bœrsch. — Réponse faite à ce sujet. — Enquête sur l'assassinat de Samuel Patriarche et d'autres violences commises par le commandant de Saverne et ses cavaliers dans le village de Dossenheim. — Explications données par le commandant sur cette affaire. — Plaintes produites par plusieurs habitants de Dossenheim à cette occasion. — M. de Folleville proteste contre le dessein qu'on lui prête de piller le village de Dabo. — Le magistrat recommande aux soins de M. Wunderlich les plaintes contre M. de Folleville et le comte de Chabot, qu'il adresse à la cour. — Rapport de Gaspard Bernegger sur sa mission auprès du commandant de Saverne, pour demander la restitution de porcs enlevés à des bouchers strasbourgeois. — Le secrétaire de la ville déclare à M. de Folleville que la somme offerte par lui pour dédommager ces derniers est insuffisante. — Démenti donné à l'assertion du délégué de la ville, que le plus beau des chevaux enlevés à Dossenheim se trouve encore dans les écuries de M. de Folleville. — Ce commandant somme le magistrat d'interdire aux habitants de Dossenheim d'approvisionner ceux de Bouquenom. — Le magistrat se plaint des hostilités exercées par la garnison de Saverne envers les sujets de la ville de Strasbourg, et de l'enlèvement de porcs au détriment de ses bouchers. — Conditions mises à la restitution de ces porcs. — Défense faite aux habitants de Wasselonne et de Marlenheim de fournir des vivres à la garnison de Saverne. — Engagement pris par les bouchers strasbourgeois de fournir quinze cents livres de poudre au commandant de Saverne, en échange de leurs porcs. — Mission donnée au trompette Jean Faber de retirer 100 ducats, déposés par lesdits bouchers à Saverne.

AA. 1874. (Liasse.) — 40 pièces papier en bon état.

1638. — Suite de la correspondance qui précède.

M. de Folleville invite le secrétaire Bernegger à se rendre à Saverne, pour s'entendre avec lui sur son différend avec la ville de Strasbourg ; — il accrédite le major de la garnison de Saverne auprès du magistrat. — Quittance délivrée par ce dernier pour 85 pistoles d'Espagne, versées par M. de Folleville à titre de dédommagement pour les dégâts causés par ses troupes sur les terres de la ville de Strasbourg. — Lettre de créance et instructions à l'usage du secrétaire Bernegger, délégué auprès de M. de Folleville. — Le prévôt de Romanswiller informe le bailli de Marlenheim de l'attaque dont les habitants de Dabo ont été l'objet de la part de la garnison du château de Haut-Barr. — La comtesse Anne de Linange se plaint des vexations que lui fait subir le commandant de Saverne ; elle demande à être comprise dans le traité conclu par la ville de Strasbourg avec cet officier français, et réclame la mise en liberté de deux de ses sujets, détenus au château de Haut-Barr. — M. de Folleville avise le magistrat de l'envoi de 50 pistoles et de la signature par lui du traité conclu. — Intervention du magistrat de Strasbourg auprès du commandant de Saverne en faveur de la comtesse de Linange, à laquelle il donne avis de sa démarche. — Rapport de Gaspard Bernegger sur sa mission auprès de M. de Folleville, pour réclamer la restitution de porcs enlevés à des bouchers strasbourgeois. — Conventions faites entre le gouverneur de Saverne et le magistrat de Strasbourg. — Ce dernier

accorde aux habitants de Wasselonne et de Marlenheim la permission de fournir des vivres à la garnison de Saverne. — Le magistrat annonce à M. des Noyers que M. de Folleville lui a donné satisfaction touchant ses griefs ; — il accrédite Gaspard Bernegger auprès de M. de Pesselières. — Celui-ci annonce au magistrat sa nomination aux fonctions de gouverneur de Sarrebourg, de Phalsbourg et de Saverne, et témoigne de son désir d'entretenir des rapports de bon voisinage avec lui. — M. de Folleville informe le magistrat qu'il est appelé à la cour pour donner des renseignements sur le pays, et accrédite son major auprès de lui. — Memorandum à l'usage de Gaspard Bernegger, envoyé en mission auprès des commandants français. — Rapport fait par ce délégué. — M. de Pesselières proteste de ses bonnes dispositions envers la ville de Strasbourg. — Intervention du magistrat auprès de ce gouverneur en faveur de Philippe Kobenhaupt, qui doit recueillir une succession à Saverne. — Le magistrat déclare à M. de Pesselières qu'il ne saurait absoudre le major Schmid, vu la gravité de la faute commise par lui ; — il le prie de faire restituer au porteur de sa lettre les deux chevaux qui lui ont été enlevés et vendus au major de la garnison de Saverne ; — il lui demande la permision pour le notaire Nicolas Fornarius de procéder à l'inventaire de la succession de feu Jaques de Landsperg, qui se trouve entre les mains de Mlle de Boisse. — Le bailli de Wasselonne dénonce les excès commis par les soldats du capitaine Schorr. — M. de Pesselières demande la restitution des objets que ce bailli a fait saisir à des soldats. — Le magistrat écrit au gouverneur qu'il a ordonné au bailli de Wasselonne d'entretenir des rapports de bon voisinage et de convenir avec lui des mesures à prendre contre le brigandage des Lorrains ; — il lui recommande les bouchers strasbourgeois qui envoient leurs porcs à la glandée dans les bois de Herrenstein et de Neuwiller. — Le bailli François Kœnig dénonce le vol d'un âne, commis par la garnison du château de Haut-Barr au détriment d'un habitant de Wangen.

AA. 1878. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1639. — Suite de la correspondance qui précède.

M. de Pesselières exprime son déplaisir des froissements qui se sont produits entre les garnisons de Bouxwiller et de Herrenstein. — Le magistrat demande l'exemption du logement militaire pour la maison que Jean-Guillaume de Kippenheim possède à Neuwiller. — M. de Pesselières soumet à l'examen du secrétaire Bernegger les lettres de sauvegarde que M. de Bulach a obtenues du roi. — Explications données à ce sujet et communication faite au gouverneur des nouvelles suivantes : le général Bannier a passé l'Elbe et est arrivé à Hambourg, où il a rejoint les troupes du comte palatin ; on lui suppose l'intention de se diriger sur Erfurt. Cinq régiments de l'électeur de Saxe ont passé à l'armée suédoise ; les hostilités entre les Liégeois et le général de Piccolomini s'accentuent de plus en plus ; les Hollandais paraissent vouloir empêcher que des troupes impériales établissent leurs quartiers d'hiver dans le pays de Clèves ; le duc de Weimar fait de grands progrès dans la Franche-Comté. — M. de Pesselières se plaint de ce que le magistrat, non content de lui avoir refusé des céréales, lui crée des entraves alors qu'il en demande à la noblesse. — M. Desfontaines, major de la garnison de Saverne, prie le secrétaire Bernegger d'exprimer au magistrat sa reconnaissance pour la protection qu'il lui a accordée. — Le magistrat intervient auprès de M. Desmare, commandant du château de Haut-Barr, pour qu'il n'inquiète pas Thomas Voltz, qui a acquis le droit de bourgeoisie à Strasbourg, et pour qu'il traite les sujets de la comtesse de Linange avec moins de rigueur. — Réponse faite à ce sujet. — Déposition des bouchers strasbourgeois contre le meunier du moulin dit *Pappelmühle* et le prévôt de Lupstein, accusés d'être de connivence avec l'ennemi et d'avoir livré à un parti lorrain un convoi de bêtes à cornes. — Le magistrat, répondant aux plaintes de M. de Pesselières, l'informe des motifs de l'incarcération de ces deux accusés, et lui annonce ensuite leur mise en liberté. — Le gouverneur proteste contre la détention de plusieurs de ses mousquetaires à Lupstein. — Le magistrat déclare à M. de Pesselières qu'il n'a jamais été troublé dans la jouissance des dîmes de Truchtersheim, de Pfettisheim, de Dingsheim et de Griesheim, et qu'il ne pense pas que le roi l'ait chargé de l'inquiéter à ce sujet ; en même temps il affirme ses droits à la dîme du Kochersberg. — M. de Pesselières répond que, sans un ordre du roi, il ne saurait revenir sur la défense qu'il a faite de servir ces dîmes au magistrat ; — il fait savoir qu'on a fort mal reçu à Saverne des soldats du duc de Weimar qui voulaient y vendre du blé ; — il demande que le boulanger de Dossenheim soit obligé de restituer les grains qu'il a achetés à des maraudeurs lorrains, qui les avaient volés au prévôt de Friedolsheim ; — il avise le magistrat de la restitution de deux bœufs au boucher en faveur duquel il est intervenu. — Le magistrat demande l'intervention du gouverneur, pour faire restituer aux bouchers strasbourgeois soixante-quatre bœufs que des soldats weimariens leur ont enlevés. — M. de Pesselières déclare ne pas

connaître les auteurs du vol de raisins commis au préjudice du nommé Wolf ; — il prie le magistrat de permettre aux habitants du Kochersberg de retirer les céréales qu'ils ont mis à l'abri dans la ville de Strasbourg, et de les protéger contre les persécutions de MM. de l'Isle et de Wildenstein. — Le magistrat informe M. de Pesselières qu'il ajournera toute action contre les habitants du Kochersberg jusqu'au retour de M. de Brisac ; — il le prie de faire restituer ce que les soldats du capitaine Schorr ont enlevé dans la commune de Holtzheim. — Le gouverneur intervient en faveur du sieur Boulu, auquel le châtelain de Wasselonne a fait saisir ses meubles ; il se plaint du traitement infligé par ledit châtelain au prévôt d'Otterswiller, demande une copie du traité conclu entre la ville de Strasbourg et M. de Folleville, et prie le magistrat de le faire avertir par ses administrés des incursions faites dans le pays par les Lorrains. — Exposé d'actes de violence commis à Dossenheim. — Liste des localités dans lesquelles le magistrat a placé des sauvegardes. — Rapport sur la mission dont Jean-Michel Ichart a été chargé auprès du commandant de Saverne. — Justification d'Ulric Bittlinger, accusé d'avoir vendu des céréales aux commissaires français, avec pièces à l'appui.

AA. 1876. (Liasse.) — 55 pièces papier en fort mauvais état.

1640-1642. — Suite de la correspondance qui précède.

Le magistrat exprime l'espoir que M. de Pesselières n'agira pas contrairement à l'intention qu'avait le roi en accordant des lettres de sauvegarde aux villages qui dépendent de la ville de Strasbourg. — Le gouverneur de Saverne intervient en faveur des habitants du Kochersberg, pour qu'ils ne soient pas molestés par leurs créanciers ; — il accuse les paysans de Dossenheim de prêter aide et assistance aux ennemis ; — il s'engage à faire restituer ce qui a été enlevé au messager de la ville ; — il exprime son étonnement de ce que le magistrat ait permis que l'ammeister Mueg fasse enlever par des soldats de la ville des grains à M. de la Plante, officier du roi. — Le magistrat prie M. de Pesselières de faire lever la saisie apposée, à la réquisition du major Schmid, sur les revenus que l'ammeister Mueg possède à Crastatt. — Excuses faites par le bailli du Kochersberg au sujet de l'apposition de cette saisie. — Le gouverneur répond que la saisie en question a été apposée par ordre de M. de Belesbat, parce que l'ammeister Mueg a fait incarcérer, de son autorité privée, le prévôt de Schnersheim ; — il déclare n'avoir aucune connaissance d'actes de violence commis par ses soldats envers des bouchers faisant paître leurs porcs dans les bois de Neuwiller ; — il se plaint des saisies apposées par les officiers ministériels de Strasbourg sur les biens des habitants du bailliage du Kochersberg. — Le magistrat s'engage à faire une enquête minutieuse sur les saisies contre lesquelles réclame M. de Pesselières, et se fait l'organe des plaintes formulées par le châtelain de Wasselonne, de ce que le major Schmid lui détient sa part des revenus seigneuriaux dans les villages de Neugartheim et d'Ittlenheim. — Rapport de Jean-François Kœnig, bailli de Wasselonne, sur l'apposition de ces saisies. — M. de Pesselières demande au magistrat un sauf-conduit pour le prévôt de Schnersheim. — Réponse favorable. — Missives échangées entre le magistrat et le gouverneur au sujet d'une rixe entre les habitants de Wangen et des soldats de la garnison de Saverne. — M. de l'Isle réclame des indemnités pour le dommage que M. de la Plante a causé à l'ammeister Mueg, en faisant vendanger par des soldats les vignes que celui-ci possède à Neugartheim. — Le magistrat intervient auprès de M. de Pesselières en faveur de l'ammeister Mueg, auquel M. de la Plante conteste son droit de propriété sur des terres sises à Neugartheim. — Le gouverneur intercède en faveur des chanoines de l'église collégiale de Saint-Léonard, auxquels on a mis, avec la permission du magistrat, saisie sur les revenus de la dîme de Düppigheim et d'Entzheim. — Le magistrat réclame le prix d'un bœuf enlevé à Pierre Kam par des soldats de la garnison de Saverne. — Réponse faite à ce sujet. — Le même demande l'intervention de M. de Pesselières auprès de M. de la Plante, pour qu'il ne trouble pas l'ammeister Mueg dans la jouissance d'une cour colongère qu'il possède à Neugartheim ; — il le prévient de son intention de faire percevoir la dîme à Schnersheim et dans d'autres localités du bailliage du Kochersberg. — M. de Pesselières fait savoir au magistrat que les contestations entre l'ammeister Mueg et M. de la Plante ont été vidées en justice, et réclame pour les chanoines de Neuwiller la paisible jouissance de la dîme de Schnersheim. — Missive échangée entre M. de Pesselières et le magistrat au sujet du droit de jouissance de cette dîme. — Le gouverneur décline la responsabilité de l'apposition d'une saisie sur les revenus de l'ammeister Mueg à Crastatt, et déclare qu'elle a été ordonnée par M. de Belesbat. — M. Maillette réclame pour les habitants de Schnersheim la faculté de disposer librement des grains qu'ils ont mis à l'abri dans la ville de Strasbourg, et demande pour quels motifs on les a

saisis. — Refus du magistrat de s'expliquer à ce sujet. — Ce dernier prie M. Desfontaines de lui faire savoir si le trompette lorrain fait prisonnier a pris du service. — M. Desfontaines répond que ce trompette ne veut plus retourner auprès du duc Charles. — Le magistrat informe M. de Pesselières des actes de violence qui ont été commis à Brechlingen par des soldats placés sous ses ordres, et qui ont provoqué des représailles de la part des habitants de cette commune et des mercenaires de la ville y cantonnés. — M. Desfontaines déclare avoir ignoré que le foin enlevé par ses cavaliers à Duntzenheim était la propriété du sieur Kœnig ; en même temps il fait savoir qu'il ajournera ses réclamations touchant le cheval que les habitants de Brechlingen ont tué à un de ses hommes, jusqu'au retour de M. d'Oysonville. — Le magistrat prie M. Desfontaines d'engager les soldats qui ont repris à des maraudeurs lorrains le bétail que ceux-ci avaient enlevé aux habitants de Duntzenheim, à se contenter d'une juste récompense. — Réponse faite à ce sujet. — M. Maillette prie le magistrat d'ajourner la perception de la dîme de Schnersheim jusqu'à ce que ses contestations à ce sujet avec les chanoines de Neuwiller aient reçu une solution. — Le magistrat informe M. de Villevivier des circonstances dans lesquelles le cheval d'un de ses cavaliers a été blessé à Brechlingen, et le prie de faire restituer à Richard Fourrier de Wasselonne les deux chevaux qui lui ont été enlevés. — MM. de Pesselières et Desfontaines demandent la permission pour un capitaine malade de se faire soigner à Strasbourg. — Réponse favorable faite par Gaspard Bernegger. — Les administrateurs du bailliage d'Illkirch se plaignent auprès de M. de Pesselières des violences commises par des cavaliers sur la personne d'un habitant d'Ittenheim, et de leurs vols sur la grande route. — Réponse faite à ce sujet. — Le capitaine Cudot réclame la restitution de 10 pistoles, enlevées par des habitants d'Ittenheim à un cavalier de sa compagnie. — Justification de ces habitants.

AA. 1877. (Liasse.) — 47 pièces papier en fort mauvais état.

1643-1649. — Suite de la correspondance qui précède.

M. de Pesselières déclare n'avoir aucune connaissance de l'enlèvement de porcs par des soldats au détriment de marchands strasbourgeois. — Le magistrat intervient auprès de ce gouverneur, pour faire restituer aux habitants de Marlenheim les chevaux qui leur ont été enlevés par des soldats de la garnison de Bitche, auxquels le lieutenant de Saint-André les a repris. — M. de Pesselières se plaint de ce que les habitants de Schiltigheim ont favorisé la désertion de treize cavaliers de l'armée du duc d'Enghien ; — il déclare que c'est du consentement de M. de Guébriant qu'on a fourragé pour l'armée sur les terres de la ville de Strasbourg. — M. de Preverange réclame trois chevaux établés à Lampertheim et appartenant à M. de Launay. — Le magistrat répond à ce sujet, et se plaint en même temps de ce que les cavaliers du capitaine Brand enlèvent journellement à Mommenheim, Schwingolsheim, Wingersheim, Krautweiler et Waltenheim des porcs appartenant à des bouchers strasbourgeois. — M. de Preverange engage le magistrat à envoyer, à cette occasion, quelqu'un à Saverne pour reconnaître les coupables. — Le magistrat prie M. de Pesselières de faire restituer ce que des soldats français ont enlevé à un marchand de Strasbourg près de la Wantzenau. — Réponse faite à ce sujet. — Le bailli Frédéric Billicum prie le magistrat, au nom de M. de Pesselières, de recueillir la déposition de Jean-Jaques Obergefall, incarcéré à Strasbourg, sur les vols et les meurtres commis par Diebold Borner. — Le magistrat informe M. de Pesselières qu'eu égard à son intercession, il a fait lever la saisie apposée sur la dîme de Northeim, et le prie de faire indemniser les habitants de Dettwiller des dommages qu'ils ont éprouvés. — Le gouverneur mande au magistrat qu'il a fait des efforts inutiles auprès de M. d'Arnault, pour qu'il dispense les villages qui dépendent de la ville de Strasbourg du logement militaire, et annonce la prochaine arrivée de trois mille à quatre mille hommes venant de France. — Le magistrat demande à M. de Pesselières la libre sortie de Westhofen des vins appartenant aux églises et aux hôpitaux de Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — L'administrateur du bailliage de Marlenheim intervient auprès de M. de Pesselières en faveur du curé de cette commune, pour qu'il le fasse payer par ses débiteurs du Kochersberg. — Plaintes formulées par le magistrat au sujet des nombreux vols commis par les maraudeurs. — Assurance donnée par M. de Pesselières qu'il fera son possible pour réprimer ces méfaits, et prière faite par lui au magistrat de lui permettre de tirer des bêtes à cornes de la ville. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat demande à M. d'Orville de faire respecter le territoire de la ville de Strasbourg par les troupes qui traverseront la montée de Saverne pour entrer dans le pays. — M. de Pesselières informe le secrétaire Bernegger de la prochaine arrivée du duc d'Enghien à Saverne, et le prie de lui faire fournir de l'avoine et du vin ; — il fait savoir qu'il est intervenu

auprès de la comtesse de Hanau en faveur des bourgeois de Strasbourg. — Le magistrat se plaint au gouverneur de ce que les troupes venant de France établissent leurs quartiers sur le territoire de la république, et lui envoie copie des lettres de sauvegarde accordées par le roi. — Réponse faite à ce sujet. — Le bailli Billicum met le secrétaire Bernegger au fait des mauvais traitements que le châtelain de Wasselonne inflige aux habitants du Kochersberg. — Requêtes adressées par ces derniers à M. de Pesselières. — Enquête faite à la suite de l'accusation portée contre André Daul, prévôt de Schnersheim, d'avoir rendu mère une servante et de s'être ainsi rendu coupable d'adultère. — M. Maillette, prévôt de la principauté de Phalsbourg, sollicite auprès du magistrat la levée de la saisie apposée sur les biens d'André Daul. — Démarche analogue faite par Frédéric Billicum, bailli de Saverne. — Réponse adressée à ce dernier par le secrétaire Bernegger. — Autorisation donnée au bailli de Schnersheim de poursuivre l'action intentée à André Daul. — Revendication par M. de Pesselières du droit de juridiction sur cet accusé. — Réponse du magistrat. — Intervention du gouverneur auprès du secrétaire Bernegger en faveur de Jaques Schæffer, prévôt de Rangen, condamné à une amende par le châtelain de Wasselonne. — Le magistrat demande la restitution de deux chevaux enlevés par des soldats au prévôt de Fürdenheim ; — il intervient auprès de M. de Pesselières en faveur de Thomas Voltz que le commissaire de Saverne empêche de rentrer ses récoltes. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat s'excuse de ce qu'il ne peut fournir les céréales demandées par M. de Pesselières. — François Kœnig demande l'intervention du magistrat pour se faire payer 40 ducats que lui doit le gouverneur de Saverne.

AA. 1878. (Liasse.) — 25 pièces papier en bon état.

1634-1649. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec les commandants de Schlestadt :

Le magistrat demande à M. de Hoquincourt, commandant de Schlestadt, des renseignements sur les opérations des armées belligérantes. — Le commandant écrit au magistrat que, par égard pour son intercession, il fera restituer les armes saisies à un bourgeois de Strasbourg ; — il fait savoir que le duc Charles a établi ses quartiers à Thann, dans l'intention de pénétrer en Lorraine, et que le maréchal de la Force attend des renforts qui doivent le mettre en état de rejeter le duc et le comte de Gallas au-delà du Rhin ; — il demande le concours des autorités de Strasbourg pour se saisir de déserteurs. — Le magistrat fait remettre un déserteur entre les mains du commandant, et lui mande que le duc d'Angoulême et le maréchal de la Force sont à Lunéville. — M. de Hoquincourt demande la permission de s'approvisionner à Strasbourg et promet, par contre, de faciliter les transactions commerciales. — Le magistrat prie M. de Camps, commandant intérimaire, de laisser passer des vins qui ont été saisis à Schlestadt. — Conditions mises à la délivrance de ces vins. — M. de Camps déclare que M. de Hoquincourt usera de représailles envers le magistrat de Strasbourg, parce qu'il défend de tirer des céréales de la ville. — M. de la Perche fait savoir au magistrat, en réponse à son intercession en faveur d'un marchand de Strasbourg, que celui-ci a déposé de son plein gré de l'argent pour le paiement de la rançon de soldats faits prisonniers en escortant un convoi. — M. de Montausier annonce la mise en liberté de deux bateliers strasbourgeois qui avaient été détenus à Guémar. — Le magistrat prie le commandant de Schlestadt de relâcher les garçons bouchers qu'il a fait arrêter, et de leur rendre l'argent et les bœufs qu'on leur a saisis. — Réponse faite à ce sujet. — M. de la Perche accrédite un officier auprès du magistrat. — Celui-ci prie le commandant d'intervenir auprès de la commune de Scherwiller, pour qu'elle acquitte les arrérages de rentes qu'elle doit au stettmeister Zorn de Plobsheim ; — il demande compte des procédés employés à l'égard de la femme de Nicolas Segemüller, qu'on a arrêtée et obligée à payer deux pistoles, parce que le gainier Jean-Michel Kachler a mal exécuté une commande que M. de la Perche lui a faite. — Remercîments faits à M. de Hoquincourt de ce qu'il a accordé la demande que le sieur Flach lui a présentée.

AA. 1879. (Liasse.) — 96 pièces papier en assez bon état.

1635. 1636. — Pièces diverses.

Passeport délivré par le prince Ferdinand, infant d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas et de la Bourgogne, au duc de Neubourg, comte palatin du Rhin. — Le magistrat de Strasbourg accrédite le comte de Rantzau auprès du roi de France ; — il informe le prince de Condé que l'armée du duc de Lorraine, renforcée des troupes de Jean de Werth, se dirige vers les montagnes, que le général Gallas a passé le Rhin au-dessus de Spire, qu'il a défait le duc de Deux-Ponts et s'est rendu maître de Germersheim, Lauterbourg, Neubourg et d'autres lieux ; — il annonce au même que le duc de Lorraine a ravagé l'Alsace, que Jean de Werth et Gallas ont l'intention de se joindre à lui pour rentrer en

France, et exprime la joie que lui cause l'arrivée du prince dans le voisinage de Strasbourg. — Henri de Bourbon, prince de Condé, remercie le magistrat de ses renseignements sur les mouvements des troupes du duc Charles de Lorraine, le prie de le tenir au courant de ce qu'il apprendra et lui promet aide et assistance de la part des armées du roi; — le même annonce qu'il se rendra à la cour, et réitère à la ville de Strasbourg l'assurance de l'appui de Sa Majesté. — Le cardinal de la Valette informe le magistrat de son arrivée sur la frontière, lui offre son secours et fait l'éloge de l'énergie qu'il a déployée pour le soutien de la cause commune. — Louis XIII exhorte le magistrat à persévérer dans son attachement à la Ligue de Heilbronn, et accrédite le vicomte de Roussille auprès de lui. — Instructions données à ce délégué, chargé de maintenir l'alliance entre le roi et la ville de Strasbourg et d'engager celle-ci à ne pas conclure de traités particuliers. — Propositions faites dans ce sens au magistrat. — Ordonnance royale, enjoignant à tous les officiers et commandants français en Allemagne de prêter leur appui au colonel Antoine de Batillé, pour lui assurer la possession et la jouissance des villages de Dangolsheim, Schnersheim et Küttolsheim, qui lui ont été concédés par la couronne de Suède, en récompense de ses services. — Louis XIII accrédite M. Bartole auprès de la ville de Strasbourg, et exhorte celle-ci à rester fidèle à la confédération. — M. de Hoquincourt déclare au magistrat qu'il maintiendra sa défense d'amener des vins à Strasbourg aussi longtemps qu'on empêchera la sortie des blés de la ville. — Le magistrat intercède auprès du roi en faveur de Jean-Jérôme Stephan, schultheis de Francfort, incarcéré à la Bastille. — Louis XIII prie le magistrat de Strasbourg de venir en aide aux villes de Schlestadt et de Colmar par des envois de céréales. — Extrait d'une lettre adressée par le maréchal de la Force à M. de l'Isle, portant que le campement de Gallas près de Vic a retenu le maréchal de ce côté, que le général impérial a battu en retraite sans accepter la bataille, que les Lorrains ont été défaits et chassés des places qu'ils occupaient, que le comte de Soissons se trouve sur la frontière du Bassigny avec vingt-cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux, et que sous peu les choses changeront de face. — Louis XIII accrédite le sieur Bartole auprès du magistrat de Strasbourg. — Celui-ci adresse ses plaintes au cardinal de la Valette, parce que ses soldats ont mis le feu à Barr et au village de Geispolsheim; — il fait ses excuses au roi de ce qu'il ne peut fournir les vivres demandés par le cardinal de la Valette, et prie Sa Majesté de ne pas perdre de vue les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion de la paix; — il réitère ses supplications pour obtenir l'élargissement de Jean-Jérôme Stephan. — Le roi demande le concours du magistrat pour le sieur Schmidberg, chargé de lever un régiment de deux mille hommes en Alsace. — Instructions données à M. Bartole, chargé d'engager le magistrat à ne pas conclure de traité particulier avec l'empereur. — Louis XIII accrédite M. de l'Isle auprès de la ville de Strasbourg et exprime à celle-ci ses bons sentiments. — Le magistrat répond aux propositions de M. Bartole, il remercie le roi de l'affection constante qu'il lui témoigne et des efforts qu'il fait pour établir une paix générale et durable; il explique les motifs qui l'ont porté à conclure un traité avec le comte de Gallas, et prie Sa Majesté de lui faire savoir quand commenceront les préliminaires de la paix, pour qu'il puisse prendre des mesures en conséquence. — Communication faite par M. Bartole de ses instructions au magistrat. — Conventions conclues par ce dernier avec le cardinal de la Valette: ce général s'engage à protéger les récoltes, à condition qu'on permette l'entrée en ville aux officiers et aux soldats munis de permissions, et qu'on fournisse, contre paiement, des vivres à l'armée. — Le magistrat se plaint auprès du cardinal de ce que des mousquetaires ont incendié Berstett, et le prie de réprimer les excès de la soldatesque. — Réponse faite à ce sujet. — Les autorités de Strasbourg protestent de leur désir d'éviter tout ce qui pourrait donner de l'ombrage au roi; elles avisent Sa Majesté de leurs négociations avec le lieutenant général de Gallas; elles s'excusent de n'avoir pu faire droit à toutes les demandes du cardinal de la Valette et du duc de Weimar, et lui recommandent les intérêts de la ville, à l'occasion de la conclusion de la paix. — Réponse faite par le cardinal de la Valette aux députés strasbourgeois chargés de lui présenter les respects du magistrat et de lui recommander les intérêts de l'Alsace. — Lettre de créance par laquelle Son Éminence accrédite M. Bartole auprès du magistrat. — Le magistrat remercie le cardinal de ses offres et se met à sa disposition. — Lettre de créance donnée par le magistrat à ses délégués auprès du cardinal de la Valette. — Conventions conclues entre ce dernier et la ville de Strasbourg. — Le cardinal recommande Josias Glaser auprès du magistrat. — Le magistrat s'excuse de ce que, à cause de la grande agglomération de réfugiés en ville et sur son territoire, il ne peut fournir les céréales demandées par le cardinal de la Valette. — M. Fabert exprime le déplaisir éprouvé à ce sujet par Son Éminence, déplore, en son nom, les excès commis

par la soldatesque, promet leur répression et la protection des récoltes, fait prévoir la prochaine reddition de Saverne et, comme conséquence, l'évacuation du pays par l'armée. — Le magistrat demande au cardinal des saufs-conduits pour les marchands qui veulent visiter la foire de Saint-Jean à Strasbourg. — Original et copie du sauf-conduit délivré. — Permission accordée d'acheter des céréales en ville, à l'usage de l'armée française. — Excuses faites au sujet du retard mis à leur livraison. — Indication des fournisseurs et compte des sommes versées pour leur paiement par le trésorier français. — Instructions données aux délégués strasbourgeois, chargés d'exposer au cardinal de la Valette les raisons qui empêchent la ville de lui fournir des céréales. — Lettre de créance du magistrat qui accrédite le lieutenant-colonel Kugler auprès de Son Éminence. — Excuses faites au sujet du retard apporté par les délégués de la ville à l'accomplissement de leur mission auprès du cardinal. — Lettres de créance données par celui-ci à MM. Fabert et de Thou, ses délégués auprès du magistrat. — Offres de service faites à la ville par Son Éminence. — Exposé des raisons pour lesquelles le magistrat ne saurait fournir des céréales à l'armée. — Observations faites à ce sujet. — Le magistrat exprime au cardinal de la Valette et au duc Bernhard de Saxe les appréhensions que lui font éprouver les dispositions peu favorables dont ils semblent animés ; il justifie sa conduite par la situation difficile que les événements ont faite à la république de Strasbourg. — Prière adressée au cardinal d'exempter Wolfisheim du logement militaire. — Son Éminence prie le magistrat de lui fournir des céréales et de la farine. — Conditions mises à cette fourniture. — Le magistrat se plaint auprès du cardinal de ce que ses troupes, qui mettent le feu à beaucoup de villages dépendant de la ville, aient récemment encore réduit Berstett en cendres. — Le cardinal se plaint de ce que le magistrat ne lui a pas fourni les céréales promises ; il fait observer que si les récoltes ont été entravées, ce n'est pas par le fait de ses troupes et déclare qu'il se pourvoira ailleurs. — Le cardinal annonce son départ avec l'armée qu'il commande. — Le magistrat s'excuse auprès de ce général de ce qu'il est entré en négociation avec l'empereur.

AA. 1880. (Liasse.) — 42 pièces papier en bon état.

1637. — Le magistrat de Strasbourg fait à Louis XIII le tableau de l'état déplorable dans lequel les violences et les actes de brigandage de la soldatesque ont mis l'Alsace; il écrit à Sa Majesté que les gens de la campagne se réfugient par milliers en ville, où, faute de secours suffisants, le plus grand nombre périt de misère, et il demande qu'on porte remède à ces calamités. — Instances faites dans le même sens auprès du cardinal de Richelieu, du père Joseph, du duc Bernhard de Weimar et du maréchal de Rantzau. — Plaintes élevées par la noblesse de la Basse-Alsace auprès du roi, du cardinal de Richelieu et du duc Bernhard au sujet de l'oppression que l'armée française exerce sur le pays. — Lettres de recommandation, instructions et passeport donnés au secrétaire Bernegger, envoyé à la cour de France pour exposer la situation de l'Alsace et solliciter des secours. — Relation du voyage de ce délégué et correspondance entretenue par lui avec le négociant Henri Meiger pendant la durée de sa mission. — Minute de la requête adressée par Bernegger au père Joseph. — Mémoire du même sur l'état intérieur de la France en 1637.

AA. 1881. (Liasse.) — 51 pièces papier en bon état.

1637. 1638 (suite). — Lettre de recommandation auprès de la ville de Strasbourg donnée par Louis XIII à MM. de Villarceaux et d'Orgères, chargés de l'intendance de la justice, de la police et des finances en Alsace. — Intervention du roi auprès du magistrat, pour que les religieux du couvent de Moyenmoutier soient remis en possession des biens que leur détiennent quelques habitants de Strasbourg. — Réponse du magistrat, exposant à Sa Majesté que les biens en question étant possédés à titre de don obtenu de la couronne de Suède, cette affaire n'est pas de son ressort. — Le duc de Saxe-Weimar informe les autorités de Strasbourg qu'il prendra des mesures pour remédier aux maux dont souffre l'Alsace, et qu'il maintiendra une discipline telle que les cultivateurs ne seront pas troublés dans leurs travaux. — Louis XIII demande l'autorisation pour la garnison de Haguenau de s'approvisionner de céréales à Strasbourg. — Nouvelles politiques communiquées au magistrat et se résumant ainsi qu'il suit: les Espagnols ont recherché l'alliance du sultan ; celle-ci leur a été refusée, grâce à l'influence du comte de Cesy, auquel on a offert le concours des forces ottomanes pour le roi de France; le duc de Rohan a rendu le fort de France aux Grisons, qu'il a réconciliés avec les Français; les Espagnols se sont décidés à entrer dans la Valteline; les Français ont fait une descente dans l'île de Sainte-Marguerite, où il ne reste plus que le grand fort royal à prendre; des galères de Naples et de Gênes,

montées par deux mille hommes, se portent au secours de ce fort; don Francesco de Milo est arrivé à Lucerne, d'où il se rendra à Bâle; le duc d'Alcala est mort, et le comte d'Ognate retourne en Espagne. — M. de Chavigny proteste de son dévouement au magistrat de Strasbourg. — Passeport délivré par le roi à Gaspard Bernegger. — Louis XIII accrédite M. de l'Isle auprès de la ville de Strasbourg, rejette les désordres commis en Alsace sur l'armée du duc de Saxe-Weimar, et fait savoir qu'il est intervenu auprès de ce général pour qu'il les fasse cesser. — Le magistrat remercie le roi de son intention de sauvegarder les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion de la paix, et des ordres qu'il a donnés pour faire cesser les excès des gens de guerre. — M. d'Orgères dissuade le magistrat d'employer la force armée contre les maraudeurs, vu que la situation de l'Alsace est plus tolérable que celle d'autres provinces d'Allemagne, et que le meilleur boulevard de la ville de Strasbourg est la bienveillance du roi. — Réponse par laquelle le magistrat déclare ne vouloir rien entreprendre contre Sa Majesté; mais qu'il entend protéger le pays et soustraire l'habitant de la campagne aux violences du soldat. — Ledit magistrat fait l'exposé de l'état misérable du pays, informe le roi des mesures de sécurité qu'il a prises, et le prie de retirer une partie de ses troupes de la province. — Les autorités de Haguenau se plaignent des violences commises par le gouverneur français de cette ville et par ses soldats, et prient le magistrat de Strasbourg d'intervenir en leur faveur auprès de M. de l'Isle. — Louis XIII écrit au cardinal Ginetty, ambassadeur du pape, qu'il n'a pas envoyé ses députés à Cologne, parce que le roi de Hongrie refuse de leur délivrer des saufs-conduits. — Nouvelles transmises au magistrat et se résumant comme suit : le cardinal de la Valette s'est rendu maître de Landrecy; M. de Châtillon a pris plusieurs places sur la frontière du Luxembourg et assiège La Ferté; Piccolomini se rend à Namur; l'accommodement du comte de Soissons avec la cour est chose conclue; le comte Henri de Nassau a investi la ville de Bréda, tandis que le prince d'Orange campe à Rammekens; le roi de France est entré en Picardie avec huit mille hommes, commandés par le maréchal de la Force. — Le magistrat de Strasbourg intercède auprès de Louis XIII en faveur des habitants de Haguenau, molestés par leur gouverneur; — il sollicite la protection du père Joseph contre les injustes accusations des munitionnaires; — il se plaint auprès du roi des exigences des commandants de l'armée. — Sa Majesté fait savoir que, voulant soulager l'Alsace autant que possible, elle a donné ordre au régiment Schmidberg de prendre ses quartiers ailleurs. — Remercîments adressés à ce sujet par le magistrat, qui, en même temps, exprime sa gratitude de ce que le roi veuille comprendre la ville de Strasbourg dans le futur traité de paix, et le prie de mettre un terme aux excès commis par les gens de guerre. — Désignation par le duc Bernhard de Saxe-Weimar des localités devant servir de quartiers aux soldats malades. — Les communes de Küttolsheim et de Dangolsheim demandent à être placées sous la protection de la ville de Strasbourg. — Daniel Frommer dénonce au magistrat un vol de chevaux, commis par des soldats français au détriment des jardiniers strasbourgeois. — Le magistrat demande l'assistance de M. de Folleville contre ces voleurs. — Ce dernier prie le comte de Chabot, commandant de la cavalerie légère à Phalsbourg, de faire restituer les chevaux enlevés par ses hommes. — M. de l'Isle charge M. de Folleville, lieutenant-colonel du régiment de la Perche, d'assister le trompette et les officiers de la ville chargés du recouvrement des chevaux enlevés. — Missives échangées entre le magistrat et l'évêque de Mende au sujet de cette affaire. — Les autorités de Strasbourg reprochent au commandant de Saverne ses hostilités envers leurs sujets, et menacent de porter leurs plaintes devant le roi. — Le magistrat se plaint à Louis XIII et au père Joseph du comte de Chabot et de M. de Folleville; — il réclame à ce dernier un cheval et des céréales enlevés par ses gens à des habitants de Dossenheim. — Jaques Mundinger, Michel Pennig, Jean Egell, Jean Bernhard et la veuve Schmid prient le magistrat de leur faire restituer les chevaux qu'ils ont fournis pour des corvées. — Requête analogue de Christophe Haubenstricker. — Désignation des chevaux enlevés à des bourgeois de la ville par les hommes du comte de Chabot et indication de leur valeur. — Pierre Wunderlich informe le secrétaire Bernegger que M. des Noyers lui a donné l'assurance que ces bourgeois seront indemnisés de la perte de leurs chevaux dès qu'on enverra de l'argent en Alsace. — Conventions faites entre la ville de Strasbourg et M. de Folleville, gouverneur de Saverne.

AA. 1882. (Liasse.) — 73 pièces papier en bon état.

1637-1644. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec les autorités de Haguenau, les gouverneurs et commandants de cette ville :

Lesdites autorités dénoncent au magistrat les exactions et les violences auxquelles elles sont en butte de la part de la garnison française, et le prient d'inter-

venir en leur faveur auprès de M. de l'Isle. — Réponse faite à ce sujet. — Échange ultérieur de missives entre les deux villes sur le même objet.

Le magistrat se plaint auprès de M. d'Aiguebonne de ce qu'un cantinier de son armée a dévasté une maison sise à Haguenau et appartenant à Sébastien Gambs, bourgeois de Strasbourg; — il intervient auprès de M. de Rasilly en faveur de Marc Schedler, auquel on a enlevé pour 8000 écus de bétail; — il lui recommande la maison que Sébastien Gambs possède à Haguenau. — M. de Rasilly témoigne son étonnement de ne pas avoir reçu de réponse à différentes réclamations, entre autres à celles qui avaient trait aux poursuites exercées contre le nommé Kærcher, pour avoir acheté du métal de cloche à Haguenau avec le consentement de M. d'Oysonville; — il informe le magistrat, qu'ayant appris que Kærcher n'avait pas le droit de faire cette acquisition, il lui en a remboursé le prix. — George-Frédéric Mueg, bailli de Herrenstein, annonce que des cavaliers français ont pillé le village de Dettwiller. — Le magistrat prie M. de Rasilly de donner les ordres nécessaires à la sûreté des porcs que Marc Schedler envoie à la glandée dans les bois de Drusenheim et d'Offendorf; — il autorise le gouverneur à faire des achats de grains dans les villages dépendant de la ville; — il lui recommande Jean-Jaques Edelmann et Emmanuel et Élie Gastelius, qui ont un héritage à recueillir à Haguenau. — M. de Rasilly somme le magistrat de mettre en liberté le juif Lazarus. — Appel fait à la protection des autorités de Strasbourg par un juif arrêté à la réquisition de Jean-Charles Zorn. — Intervention de M. de Rasilly et du magistrat de Haguenau en faveur de ce détenu. — Réponse des autorités de Strasbourg. — Le magistrat fait savoir qu'il a obligé Christophe Meister à payer 20 écus au trompette en faveur duquel M. de Rasilly est intervenu. — Ce dernier prie le magistrat de ne pas prendre à son service le docteur Theus, qui a quitté Haguenau sans permission; il intercède en faveur de la femme d'un trompette. — Le magistrat informe M. de Rasilly qu'il a admis le docteur Theus comme pensionnaire à l'hôpital. — Le gouverneur demande la permission de tirer de la ville de Strasbourg des pelles, des pieux et des céréales. — Le magistrat prie le baron d'Oysonville de retirer les troupes logées à Geispolsheim et à Kirchheim. — M. de Villeneuve demande que les habitants de Wasselonne soient tenus à dédommager le cavalier dont ils ont tué le cheval. — Le magistrat demande au commandant de Haguenau la restitution des moutons que ses soldats ont enlevés à Jodoque Zips et le châtiment des coupables. — M. de Breviande, commandant de Haguenau, demande le passage en franchise pour des vins qu'il a achetés à Strasbourg; — il écrit au magistrat que, par considération pour lui, il a fait mettre Jean Schott en liberté; — il demande la permission de faire passer par la ville du bétail acheté à Kehl. — M. de Rasilly intervient en faveur du sujet strasbourgeois qui est contrevenu aux règlements en achetant de la fonte. — Le magistrat déclare à M. de Rasilly qu'il ne saurait tolérer que ses sujets de la Wantzenau lui servent d'espions. — Le gouverneur prie le magistrat de diriger sur Haguenau quelques soldats malades de l'armée du maréchal de Guébriant qui se trouvent à Strasbourg; — il déclare n'avoir aucune connaissance de plaintes formulées par les habitants de Geudertheim au sujet de désordres que ses troupes y auraient commis. — Le magistrat exprime son étonnement au sujet d'une lettre discourtoise que M. de Rasilly lui a écrite, et lui donne des éclaircissements sur une rixe qui a eu lieu entre des soldats et des habitants de Reichstett. — Déposition faite sur cette affaire par les soldats qui y sont impliqués, et copie de la lettre y relative, par laquelle M. de Rasilly a froissé le magistrat. — Plaintes adressées à ce gouverneur touchant le pillage de Kilstett par des hommes de la garnison de Haguenau. — Le magistrat remercie M. de Rasilly d'avoir fait restituer au fils du sieur Bischoff ce qui lui a été enlevé, et l'autorise à s'approvisionner de vin et d'avoine à Strasbourg. — Réponse du gouverneur. — Échange de missives entre M. de Rasilly et le magistrat au sujet du meurtre commis sur un soldat par les habitants de Reichstett. — Le gouverneur prie le magistrat de faire parvenir au cardinal de Mazarin une lettre dans laquelle il se loue des procédés de la ville de Strasbourg à son égard. — Relation des excès commis dans cette ville par des cavaliers français. — Le bailli de la Wantzenau fait savoir que des soldats de la garnison de Haguenau ont emmené prisonniers plusieurs habitants de Hœhnheim et de Suffelweyersheim. — Philippe Lescher, commissaire à Haguenau, fait part au bailli de la Wantzenau des motifs pour lesquels des cavaliers ont emmené prisonnier Diebold Wirt de Suffelweyersheim. — M. de Rasilly défend aux habitants de Brumath de mettre leurs céréales à l'abri ailleurs qu'à Haguenau. — Le magistrat remercie le gouverneur d'avoir pris en considération sa recommandation en faveur de la ville de Wissembourg, et lui fait savoir qu'il a laissé passer en franchise de droits les vins qu'il a achetés à Strasbourg. — M. de Rasilly prie le magistrat de faire remise au lieutenant Stolz de l'amende de 100 écus, à laquelle il a

été condamné pour vol d'un cheval commis par son valet. — Réponse indiquant les raisons pour lesquelles cette peine a été infligée. — Le magistrat réclame l'extradition de Thomas Voltz de Wingersheim. — M. de Rasilly informe le magistrat des mesures qu'il a prises pour se saisir du paysan qu'il lui a signalé ; — il intervient en faveur de l'intendant de l'archevêque de Trèves, qui réclame une rente en vins, due par le village de Mittelbergheim. — Réponse du magistrat.

AA. 1883. (Liasse.) — 48 pièces papier en bon état.

1644-1648. — Suite de la correspondance qui précède.

Ordre donné par M. de Rasilly aux habitants de la Wantzenau de travailler à des terrassements entrepris près de Drusenheim pour la sécurité du pays. — Le magistrat indique les motifs pour lesquels il ne saurait permettre que ses sujets soient employés à de pareils travaux. — Le gouverneur recommande au magistrat l'épouse du sieur Niedheimer, plaidant contre Jérôme-Christophe Papst. — Le magistrat dénonce à M. de Rasilly les injures proférées par des soldats sous ses ordres contre les autorités de Strasbourg, et l'informe qu'au lieu de les punir lui-même, il les remettra entre ses mains. — Missives échangées à ce sujet entre le bailli de Wasselonne, le magistrat et M. de Rasilly. — Ordre donné par ce dernier aux habitants des villages riverains du Rhin de s'opposer au passage de ce fleuve par l'ennemi. — Le magistrat informe ce gouverneur qu'il a enjoint aux habitants de Gambsheim de mettre leurs bateaux en sûreté, pour que la garnison d'Offenbourg ne puisse pas s'en servir. — M. de Rasilly demande la permission de retirer des avoines qu'il a achetées à Strasbourg. — Louis de Bourbon prie le magistrat de permettre l'achat en ville de denrées et de diverses choses nécessaires à l'armée. — Le bailli de la Wantzenau dénonce des désordres commis à Kilstett par des soldats français. — Le commandant du château de la Wantzenau demande, à ce sujet, des ordres au major Blaise de Mülnheim. — Relevé des dégâts causés à Kilstett. — Le bailli de la Wantzenau dénonce le vol d'un cheval, commis au préjudice de Valentin Knab, et fait savoir au magistrat que Nicolas Schwab a blessé mortellement, sans préméditation, George Schouber de Gambsheim. — M. de Rasilly demande l'extradition de quelques cavaliers, détenus à Strasbourg pour avoir commis des désordres à Gambsheim, afin de les punir exemplairement ; — il prie le magistrat de lui renvoyer, si l'on parvient à s'en saisir, un faucon qui s'est envolé ; — il demande la permission d'enlever des avoines et des céréales qu'il fait acheter à Strasbourg. — Le magistrat demande communication des papiers trouvés sur François Grassel, arrêté à Haguenau ; — il se plaint des désordres commis à Bischofsheim par les soldats escortant des convois de M. de Rasilly. — Celui-ci promet de prendre des informations à ce sujet, se plaint des obstacles apportés à ses approvisionnements et prie le magistrat de faire arrêter deux déserteurs qui se sont réfugiés à Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat demande la restitution d'un cheval enlevé à Christmann Wey de Reichstett et vendu pour 5 pistoles à un lieutenant de la garnison de Haguenau ; — il autorise M. de Rasilly à s'approvisionner d'avoines en ville ; — il demande l'autorisation pour André Günter de retirer de Haguenau des meubles provenant d'un héritage. — M. de la Treille proteste contre les arrestations faites à Strasbourg de sujets de la landvogtei de Haguenau, qui sont débiteurs de Strasbourgeois ; — il adresse au magistrat copie d'une lettre de menaces de deux bourgeois de Strasbourg, qui se disent les tuteurs de Mme Weitz et déclarent qu'ils useront de représailles si l'on brûle la maison que le sieur Weitz possède à Kutzenhausen ; — il exprime l'espoir qu'on n'entravera pas la juridiction des intendants en prenant fait et cause pour ce dernier, convaincu de trahison. — Jean-Henri Bosch et Philippe Mangold intercèdent auprès du commandant de Haguenau, pour qu'il épargne les biens que Mad. Weitz mère possède à Kutzenhausen, et sollicitent l'appui du magistrat de Strasbourg. — Celui-ci intercède en faveur de ladite dame, innocente des méfaits commis par son fils. — M. de la Treille demande le renvoi d'un de ses soldats qui s'est engagé au service de la ville de Strasbourg. — Satisfaction donnée à cette demande. — Les députés du Bruderhof informent M. de la Treille que, sur ses sollicitations, ils ont accordé de bons émoluments au curé desservant les communes de Schæffolsheim et de Lingolsheim. — Le magistrat recommande au commandant de Haguenau Tobie Goll, qui se rend dans cette ville pour prendre possession de terres qui ont été hypothéquées ; — il lui recommande également le trompette chargé de recouvrer six chevaux, enlevés à Daniel Voltz et Jean Fiquet par des soldats du régiment de Fleckenstein et vendus à vil prix à Haguenau. — M. de la Treille demande au bailli de Kilstett la restitution de cinq têtes de bétail que ses administrés ont enlevées à Weitbruch, et qui appartiennent à des officiers français. — Renseignements transmis à ce sujet par le magistrat de Strasbourg au commandant de Haguenau.

AA. 1884. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1638. — Instructions données au délégué strasbourgeois envoyé auprès de M. d'Haligre, commissaire du roi; celui-ci, de son côté, fait ses offres de service à la ville. — Remercîments adressés à ce seigneur, avec prière de demander au roi un ordre interdisant à tous les gouverneurs d'exiger de nouveaux droits de péage pour les marchandises amenées en ville. — M. d'Haligre accuse réception des lettres que le magistrat de Strasbourg, le comte de Hanau et la noblesse de la Basse-Alsace ont adressées au roi pour obtenir des sauvegardes, et fait savoir qu'il a chargé M. Bernegger de leur exprimer ses sentiments à cet égard. — Le même se plaint de ce qu'on lui a refusé l'entrée de Wasselonne. — Excuses faites à ce sujet par le magistrat, qui, en même temps, communique les mesures qu'il a prises pour assurer la sécurité du pays et se plaint des nouveaux droits de péage exigés par les commandants français. — Sauf-conduit délivré par le magistrat à M. d'Haligre. — Instances réiterées faites auprès de ce seigneur pour obtenir du roi l'interdiction de lever de nouveaux droits de péage. — Louis XIII écrit au magistrat qu'avant de répondre à sa lettre, il veut s'informer des motifs qui ont porté le comte de Chalance à lui refuser la permission de mettre des garnisons dans les châteaux de la ville, dans ceux du comte de Hanau et de la noblesse de la Basse-Alsace. — Lettre de M. de Chavigny conçue dans le même sens. — Correspondance de M. d'Haligre avec le secrétaire Bernegger, l'ammeister Ringler et le magistrat pour obtenir la permission de tirer de la poudre de la ville. — Le magistrat s'excuse de ne pouvoir satisfaire à cette demande. — Relevé des approvisionnements qui se trouvent dans les magasins des fabricants de poudres de Strasbourg. — Ordonnance de Louis XIII interdisant aux officiers commandant en Alsace de percevoir aux passages de Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne, Schlestadt, Sainte-Marie-aux-Mines, Illhæusern, Guémar et Colmar d'autres droits que ceux établis d'ancienne date. — M. d'Haligre demande un état indicatif des anciens droits de douane perçus aux différents péages de l'Alsace. — Réponse faite à ce sujet. — Les autorités de Strasbourg interviennent auprès de M. des Noyers pour faire obtenir satisfaction aux bourgeois dont les gens du comte de Chabot on enlevé les chevaux. — Procès-verbal de l'enquête faite sur les anciens droits acquittés aux péages d'Alsace. — Relevé des péages établis dans cette province et sur la frontière lorraine. — Le magistrat envoie à M. d'Haligre copie des lettres adressées par les états d'Alsace à Louis XIII pour l'éclairer sur la question des sauvegardes demandées. — Certificats délivrés par les officiers du régiment de Boyon, attestant les dernières volontés de René de Cornuailles, dit de Rozières, tué à la bataille de Wittenweyer. — Le vicomte de Turenne prie le magistrat de faire délivrer par Pierre Triponnet le dépôt que le défunt lui a confié. — Réponse faite à ce sujet. — M. de Chessenay s'engage à faire ratifier par le vicomte de Turenne la quittance qu'il a délivrée à Pierre Triponnet, contre délivrance du dépôt de feu René de Cornuailles. — Le magistrat félicite Louis XIII de la naissance du dauphin; — il intercède auprès de Sa Majesté en faveur de Martin-André Kœnig, en procès avec la princesse de Salm.

AA. 1885. (Liasse.) — 57 pièces papier en bon état.

1639 (suite). — Le cardinal de Richelieu proteste de son amitié pour la ville de Strasbourg. — Louis XIII remercie le magistrat de ses félicitations à l'occasion de la naissance du dauphin. — Plaintes adressées à Sa Majesté au sujet de l'enlèvement opéré par M. de la Perche, près de Marckolsheim, de bestiaux appartenant à des bouchers de Strasbourg; — il justifie auprès de M. d'Haligre la punition infligée au sieur Gretzinger, pour être contrevenu au règlement qui interdit aux habitants de la ville de loger des étrangers dans leurs maisons sans autorisation préalable. — Jaques Brasy de Badonviller dénonce des propos menaçants tenus par le duc de Lorraine contre la ville de Strasbourg. — M. d'Haligre demande de laisser passer des blés destinés à la subsistance des garnisons voisines de Strasbourg. — Nomination de M. de Belesbat à l'intendance d'Alsace. — Lettre de Louis XIII recommandant ce fonctionnaire au magistrat de Strasbourg. — Ce dernier écrit à Sa Majesté qu'il ne fera aucune difficulté pour laisser passer par la ville les céréales achetées en Suisse pour ravitailler les places d'Alsace. — M. d'Haligre prend congé du magistrat, et exprime l'espoir que les bonnes relations établies par lui seront continuées par son successeur. — Le magistrat exprime au comte de Guébriant et à M. de Choisy ses regrets de ce que leur court séjour en ville ne lui ait pas permis de remplir ses devoirs envers eux; — il se plaint au roi des incursions que les Lorrains font sur les terres de la ville, et prie Sa Majesté d'y porter remède. — Mémorial à l'usage du secrétaire Bernegger, délégué auprès de MM. de Guébriant et de Choisy, pour leur exposer les dommages causés à l'Alsace par le séjour de l'armée du duc de Saxe-Weimar et demander un allégement des charges

imposées à cette province. — Félicitations adressées à Henri d'Orléans, duc de Longueville, lors de son arrivée en Alsace. — Le duc remercie le magistrat et offre son appui à la ville. — Le magistrat prie ce général de ménager le territoire de la république. — Le maréchal de Guébriant fait savoir que l'armée du roi ne s'arrêtera pas longtemps dans ce pays. — M. de Choisy décline la responsabilité du séjour prolongé de l'armée du duc de Saxe-Weimar en Alsace. — Le magistrat prie le roi et le cardinal de Richelieu de sauvegarder les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion du futur traité de paix, et recommande sa requête à MM. de Chavigny et des Noyers. — M. de Belesbat demande qu'il soit ordonné aux meuniers de la ville de moudre trois cents sacs de blé à l'usage des places de la Basse-Alsace. — Le magistrat invite le duc de Longueville à retirer les gens de guerre logés dans les villages de Blienschwiller, Nothalten et Zell, conformément à l'exemption accordée par le roi aux sujets de la ville de Strasbourg. — Le duc répond que des ordres ont été donnés pour satisfaire à cette réclamation. — Le magistrat se plaint à M. de Belesbat de ce que M. de Montausier a fait saisir deux bateaux chargés de vins, appartenant à des bourgeois de Strasbourg, et le prie de s'employer pour que ces bateaux soient relâchés et que pareil fait ne se reproduise plus. — Projet de gouvernement de l'Alsace soumis par Josias Glaser à Louis XIII. — M. de Choisy demande qu'il lui soit loisible de faire remplacer les huit mille pains qu'il a laissés en ville et qui ont été distribués aux habitants, et prie le magistrat de donner aux meuniers et aux boulangers des ordres en conséquence. — Intercession du magistrat auprès du duc de Longueville, à l'effet d'obtenir un sauf-conduit pour des vivres que Balthasar Kraut et Wolfgang Utz veulent faire venir de Wissembourg. — Le magistrat demande l'intervention de M. de Belesbat pour obtenir la satisfaction qu'il réclame à M. de Montausier. — Les députés de Strasbourg prient Louis XIII de sauvegarder les intérêts de cette ville dans le futur traité de paix. — Assurances données à ce sujet par Sa Majesté et M. de Chavigny. — Pièces et correspondance relatives à l'enlèvement, par la garnison de Brisach, de soixante-quatre têtes de bétail, au détriment de bouchers strasbourgeois, et aux altercations qui s'ensuivirent entre le magistrat et l'auditeur général George Wœlcher, déclarant ce butin de bonne prise.

AA. 1886. (Liasse.) — 44 pièces papier en assez bon état.

1640 (suite). — Rapport du secrétaire Bernegger sur sa mission auprès du résident Mockel, au sujet des calamités résultant pour l'Alsace des marches et contre-marches de l'armée du duc de Saxe-Weimar, et sur les démarches faites par lui à Brisach pour obtenir la restitution des bestiaux enlevés aux bouchers strasbourgeois. — Les communes du Kochersberg se plaignent auprès du gouverneur de Saverne des saisies apposées sur les biens que leurs habitants possèdent à Strasbourg et dans les localités dépendantes de cette ville. — Lettre d'intercession adressée par M. de Pesselières au magistrat en faveur desdites communes. — M. de Belesbat exhorte le magistrat à délivrer leurs revenus aux ecclésiastiques et à lever les saisies apposées sur les biens des sujets épiscopaux. — Le magistrat justifie auprès de l'intendant la perception des revenus du Kochersberg, alléguant que ce bailliage fait partie des donations qu'il a reçues de la couronne de Suède; — il demande à M. de Chavigny une audience pour M. de Polhelm, chargé de lui faire entendre les plaintes provoquées par le marquis de Montausier; — il remercie le roi de ses généreuses intentions envers la ville de Strasbourg, et accrédite M. de Polhelm auprès de lui; — il somme M. de Belesbat de lui faire obtenir satisfaction pour les procédés insolents dont le marquis de Montausier a usé à son égard; — il fait appel à la justice du roi contre le marquis, qui, sous prétexte de s'indemniser de droits de péage, qui ne lui sont pas dus, a saisi pour 10,000 florins de bétail à des bouchers de Strasbourg; en même temps il adresse ses plaintes à ce sujet au cardinal de Richelieu et à MM. de Chavigny et des Noyers. — Mémorial à l'usage du délégué strasbourgeois, chargé de porter à la cour les plaintes du magistrat contre le marquis de Montausier. — Ledit magistrat informe le baron d'Oysonville qu'il a permis qu'on tire des céréales de la ville, et se plaint auprès de ce seigneur des offenses de M. de Montausier. — Le baron écrit à M. de l'Isle que ce dernier est prêt à donner satisfaction au magistrat, qui fera bien de saisir cette occasion. — Le magistrat s'excuse de ne pouvoir fournir la poudre et les mèches demandées par M. d'Oysonville. — Ce seigneur blâme la conduite du marquis de Montausier et excuse M. de Belesbat de ce qu'il n'a pas encore pu faire justice. — Le magistrat se plaint à M. d'Oysonville des calomnies que le capitaine de la Perche a répandues contre lui à la cour, et le prie d'en détruire l'effet en faisant connaître la vérité; — il remercie le baron de s'être occupé de cette affaire, et déclare ne pas avoir

chargé son agent à Paris de se plaindre de la perception des droits au péage de Brisach. — Intercession de Grégoire Biccius, doyen de la faculté de droit à Strasbourg, en faveur de l'étudiant Jean-Philippe Pfauth, arrêté à Brisach par ordre du lieutenant général d'Oysonville. — Le magistrat expose à cet officier général toutes sortes de raisons pour le dissuader de lever la dîme militaire sur les terres de la république. — M. d'Oysonville fait savoir qu'il a donné ordre à M. d'Erlach de relâcher l'étudiant Pfauth, mais de ne pas renoncer à la perception de la dîme sans autorisation du roi. — Le magistrat adresse ses remercîments pour cette mise en liberté, et demande que les sujets de la ville ne soient pas molestés par la perception de la dîme militaire. — M. d'Oysonville cherche à démontrer que les terres provenant de la donation suédoise sont soumises à l'impôt de la dîme, et fait savoir que M. d'Erlach a l'intention de lever cet impôt dans les bailliages de la ville. — Louis XIII félicite le magistrat de sa constance et de sa fermeté et l'exhorte à y persévérer. — Ce dernier informe M. de Belesbat qu'il a fait incarcérer, à la requête de M. de l'Isle, André Daul, schultheis à Schnersheim. — Rapport du secrétaire Bernegger sur l'entrevue qu'il a eue avec M. de l'Isle pour lui annoncer la résolution du magistrat de remettre André Daul en liberté. — Permission accordée par M. d'Erlach aux bouchers de Strasbourg d'envoyer leurs porcs à la glandée dans les forêts de Mahlberg et de Lahr. — Le magistrat se plaint auprès de M. d'Oysonville de ce qu'on a enlevé des porcs à des bouchers strasbourgeois, malgré les lettres de sauvegarde qu'ils avaient obtenues; — il assure aux ministres du roi que tous ses actes ne tendent qu'à la conservation des bonnes grâces de Sa Majesté; — il charge M. de Polhelm d'exposer aux ministres français que la ville de Strasbourg n'a envoyé ses députés à Ratisbonne que pour faire agréer sa neutralité par l'empereur et les états. — Marc Schedler, Gaspard Rieser et Charles Klein sollicitent l'intervention du magistrat pour obtenir la restitution des porcs qui leur ont été enlevés. — Ce dernier se plaint auprès de M. d'Oysonville de ce qu'il n'a pas encore été fait droit aux réclamations des bouchers de Strasbourg, et de ce que la chancellerie de Brisach exige un florin d'or par semaine pour chaque centaine de porcs qu'ils envoient à la glandée. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat remercie le roi de France de l'avoir instruit de son intention d'entamer des négociations en vue du rétablissement de la paix. — Lettre de créance donnée au secrétaire Bernegger, délégué auprès de MM. de Choisy et de Guébriant.

AA. 1887. (Liasse.) — 47 pièces papier en mauvais état.

1641 (suite). — Le magistrat réitère ses instances auprès du baron d'Oysonville pour faire rendre aux bouchers de Strasbourg les bestiaux qui leur ont été enlevés. — Le baron répond qu'il a fait punir les auteurs du méfait et exprime son étonnement de la réclamation des bouchers contre l'impôt que la chancellerie de Brisach leur applique. — Le magistrat expose au roi les raisons pour lesquelles il a envoyé des députés à Ratisbonne, prie Sa Majesté de ne pas oublier les intérêts de la ville lors de la conclusion du traité de paix et demande justice contre les officiers dont il a à se plaindre; — il charge M. de Polhelm de remettre des lettres au roi et aux ministres, et de solliciter un ordre enjoignant aux officiers commandant en Alsace de respecter le territoire de la république; — il recommande à MM. de Chavigny et des Noyers les intérêts de la ville, et se plaint des procédés de certains officiers envers les habitants. — M. d'Oysonville fait savoir qu'il a laissé passer les blés appartenant aux sieurs Karcher et Frid de Strasbourg. — Le magistrat remercie cet officier général de l'avis qui l'informe qu'une partie de ses troupes descendront le Rhin, et le prie de veiller à ce que celles-ci ne molestent pas les sujets de la ville établis de l'autre côté de ce fleuve. — Le major de Mülnheim mande qu'il a livré passage aux troupes et aux convoïs du quartier-maître Mœrschhæuser. — L'enseigne Martin Barth, commandant à la Wantzenau, informe le lieutenant-colonel Kugler qu'il a été avisé de l'arrivée de troupes françaises, venant de Saverne et de Haguenau. — Le magistrat justifie auprès de M. d'Oysonville le commandant du fort qui a fait tirer un coup de canon sur les troupes du quartier-maître Mœrschhæuser à leur approche du pont du Rhin. — Plaintes formulées à ce sujet par M. de l'Isle. — Le magistrat informe le margrave Guillaume de ce qui s'est passé lors du passage du Rhin par les Français. — L'enseigne Barth annonce au lieutenant-colonel Kugler l'arrivée dans la Wantzenau de troupes françaises devant se rendre à Offenbourg. — Le magistrat se plaint auprès du baron d'Oysonville des procédés du quartier-maître Mœrschbæuser. — Le baron demande la permission pour M. de Rasilly, gouverneur de Haguenau, de faire vendre à Strasbourg le butin qu'il a fait en pays ennemi; — il avise le magistrat du passage d'une partie de ses troupes, qui descendront le Rhin. — M. de l'Isle recommande au porte-enseigne Barth de le prévenir du passage des troupes venant de Haguenau et de Saverne, et de veiller aux bateaux confiés à sa garde; — il fait savoir que le baron d'Oysonville l'a

prié de demander le passage sur le Rhin pour ses troupes. — Le baron se plaint de ce qu'on a refusé le passage à ses troupes et qu'on a fait feu sur elles, et déclare que le quartier-maître Mœrschhæuser a agi d'après ses ordres; — il refuse de laisser passer, à l'avenir, des céréales sur le Rhin près de Brisach, à moins qu'il ne lui soit prouvé qu'elles ne sont pas destinées à l'ennemi; — il écrit qu'il fera juger par un conseil de guerre deux bourgeois de Strasbourg qui, malgré sa défense, voulaient se rendre à Offenbourg; — il consent, par considération pour le magistrat, à faire restituer deux chevaux enlevés au maître de poste de Lichtenau; — il demande la permission de retirer de l'avoine qu'il a fait acheter à Strasbourg. — Explications données par le docteur Walter Diedenheim, en réponse à la lettre par laquelle le baron d'Oysonville demande que le magistrat lui retire sa protection, parce qu'il a manqué à l'engagement pris de se constituer prisonnier à Saverne après le sac d'Oberkirch. — M. d'Oysonville fait savoir qu'il a élargi les deux Strasbourgeois arrêtés à Brisach, et demande qu'on cesse les achats de blé en Suisse; — il déclare qu'il ne peut pas tolérer que le trompette de la ville de Strasbourg traverse ses quartiers pour se rendre à Offenbourg; — il exprime son étonnement de l'arrestation, à Strasbourg, d'un émissaire envoyé auprès de lui pour affaires concernant le service du roi; — il prie le magistrat d'engager le docteur Diedenheim à se constituer prisonnier à Saverne; — il mande qu'il n'a pas réussi à retrouver les chevaux enlevés à des Strasbourgeois. — Le magistrat félicite le duc de Lorraine de son rétablissement dans ses états. — M. de Bassompierre recommande le magistrat à ce prince. — Ordre du roi, interdisant au major général d'Erlach et au baron d'Oysonville de surcharger de contributions les terres de la république. — Sa Majesté recommande audit baron l'équité envers la ville de Strasbourg. — Le duc de Lorraine proteste de ses bonnes intentions envers cette cité. — Remercîments adressés à ce sujet. — Son Altesse exprime au marquis de Bassompierre le désir de le voir. — Le baron d'Oysonville se plaint amèrement du maître de poste de Strasbourg, qui se permet de retenir les lettres qui lui sont adressées. — Le magistrat lui envoie la lettre d'excuse du maître de poste, et fait savoir qu'il a enjoint au jeune Stædel de restituer l'argent qu'il a reçu pour faire des recrutements, sous peine d'être banni de la ville. — Le baron d'Oysonville intervient en faveur des habitants du Kochersberg, afin qu'ils ne soient pas poursuivis pour dettes.

AA. 1888. (Liasse.) — 47 pièces papier en assez mauvais état.

1641 (suite). — Réponse du magistrat de Strasbourg à une lettre du baron d'Oysonville, relative à l'échange de Jean de Werth contre Gustave Horn. — Le magistrat demande au duc de Lorraine un passeport et une escorte pour les délégués chargés de lui amener les attelages que la ville de Strasbourg lui a promis; — il se plaint auprès de M. d'Oysonville de ce qu'un enseigne a dépouillé les vignes de l'ammeister Mueg à Neugartheim, et de ce que M. de Pesselières exige des contributions des terres que ledit ammeister possède dans cette commune; — il dénonce au même le pillage exercé à Dettwiller par une troupe de cavaliers; — il le prie de relâcher les postillons qu'il a fait arrêter à Brisach et de délivrer les lettres saisies; — il adresse la même prière au major général d'Erlach; — il demande l'intervention des autorités de Bâle dans cette affaire. — Réponse faite par M. d'Oysonville à ces réclamations, ainsi qu'aux plaintes du magistrat à propos des désordres commis par des cavaliers dans les villages dépendant de la ville. — Jaques-Frédéric Bœcklin et Gaspard Bernegger annoncent qu'ils ont été dévalisés par des soldats français près de Lorenzen; ils donnent la liste des objets qui leur ont été enlevés, ainsi qu'aux cavaliers de la ville qui les accompagnaient et à un ouvrier sellier qui s'était joint à eux. — Le magistrat dénonce au duc de Lorraine l'attentat dont ses députés envoyés auprès de Son Altesse ont été l'objet, et demande satisfaction. — Passeport délivré par M. de l'Isle aux députés strasbourgeois envoyés auprès du duc de Lorraine. — Le secrétaire Bernegger informe M. de Saint-Aubin de l'attaque dirigée par les gens de M. de Pesselières, à Lorenzen, contre lui et les autres députés strasbourgeois. — Refus fait par Jean-Dietrich de Gornetz de rendre les harnachements des chevaux enlevés à ces derniers et à leur escorte. — Lettre par laquelle M. de l'Isle prie le baron d'Oysonville de faire obtenir prompte satisfaction des mauvais traitements infligés par M. de Pesselières aux députés strasbourgeois. — Le magistrat déclare qu'il ne peut soumettre son conflit avec le gouverneur de Saverne au jugement d'un conseil de guerre, et demande la restitution des objets enlevés et la punition des coupables. — Le même reproche à M. de Pesselières l'affront fait à ses députés et demande satisfaction. — Celui-ci cherche à se justifier et déclare qu'il se mettra en garde contre le mauvais vouloir du magistrat. — La mère de Jean-Dietrich de Gornetz, dit Steis, informe le bailli de Herrenstein que M. de Pesselières a fait cher-

cher les harnachements des chevaux enlevés à Lorenzen. — Le magistrat demande la protection de M. d'Erlach contre le gouverneur de Saverne. — Le schultheis de Wasselonne fait part au bailli François Kœnig des menaces proférées contre cette ville par M. de Pesselières, et de la défense faite par lui aux habitants du bailliage de Gougenheim d'y amener des céréales; en même temps il mande que les Français se sont partagé les chevaux enlevés, après leur avoir coupé la queue et la crinière à la française. — Le curé de Dossenheim écrit au magistrat que cinq cents cavaliers sont sortis de Saverne, pour enlever de force les céréales achetées par les Français à Wasselonne et à Marlenheim. — M. d'Erlach décline toute intervention dans le conflit entre le magistrat et M. de Pesselières. — Plaintes formulées par M. d'Oysonville de ce que les autorités de Strasbourg, par représailles du traitement infligé à leurs députés, ont fait saisir les céréales achetées pour l'armée dans les bailliages de Marlenheim et de Wasselonne. — Protestation du magistrat contre cette accusation. — Copie d'une lettre dans laquelle on renouvelle les plaintes contre M. de Pesselières au sujet de l'affront fait aux députés strasbourgeois. — Le baron d'Oysonville consent à la restitution de tout ce qui a été enlevé à ces derniers, ainsi qu'au maintien du maître de poste dans ses fonctions, et promet de relâcher le postillon arrêté; — il propose au magistrat de porter son différend avec M. de Pesselières devant un conseil de guerre. — Le duc Charles de Lorraine offre à la ville de Strasbourg l'appui de ses forces et de celles de l'empereur, pour le cas où elle voudrait venger l'attentat commis contre ses députés par la garnison de Saverne. — Le baron d'Oysonville demande que le magistrat lui délivre les céréales séquestrées à Marlenheim et à Wasselonne.

AA. 1889. (Liasse.) — 30 pièces papier en assez bon état.

1641 (suite). — Instructions données aux députés chargés de porter les plaintes du magistrat de Strasbourg contre M. de Pesselières à la cour de France. — Mémoires et pièces justificatives.

Le gouverneur de Saverne demande compte au magistrat de la séquestration de céréales achetées pour la subsistance des troupes. — Le résident suédois Mockel envoie une lettre de recommandation destinée aux députés strasbourgeois envoyés auprès de l'ambassadeur Grotius. — Le baron d'Oysonville informe le magistrat que M. de Pesselières propose de soumettre leur conflit au jugement d'un conseil de guerre, et le remercie de la levée du séquestre qui avait été mis sur les grains achetés pour l'armée. — M. Stella fait savoir que le différend avec M. d'Oysonville est en voie d'arrangement, et offre au magistrat ses services dans son conflit avec M. de Pesselières. — Le résident Mockel envoie une lettre de recommandation à l'usage des députés à la cour de France. — M. de Pesselières écrit au secrétaire Bernegger que, sur la recommandation de M. de Saint-Aubin, il est prêt à lui faire restituer ce qui lui a été enlevé à Lorenzen, et annonce que les Lorrains ont reçu l'ordre d'envahir le territoire de Strasbourg. — Gaspard Bernegger refuse la restitution offerte, et déclare qu'il ne saurait séparer ses intérêts de ceux de ses maîtres. — M. de Rasilly, gouverneur de Haguenau, porte à la connaissance du cardinal de Richelieu les services qu'il a reçus de la république de Strasbourg. — Le magistrat adresse ses condoléances au cardinal à l'occasion de sa maladie, le remercie de l'accueil fait à ses députés et lui recommande le mémoire exposant les griefs de la ville de Strasbourg.

AA. 1890. (Liasse.) — 34 pièces papier en bon état.

1642 (suite). — Lettres de créance données par le magistrat de Strasbourg aux seigneurs Rœder de Dierspurg et Bœcklin de Bœcklinsau et au secrétaire Bernegger, ses délégués auprès du roi de France, de ses ministres et des conseillers d'état. — Les délégués annoncent leur arrivée à Bâle et font part de l'entretien qu'ils ont eu avec M. Stella au sujet de l'objet de leur mission; en même temps ils mandent qu'ils ont appris que les Anglais prennent des mesures pour étouffer la rébellion en Irlande et pour rétablir le comte palatin dans ses états; — ils annoncent leur arrivée à Genève et à Lyon et manifestent l'intention d'aller à la rencontre du roi, tandis que le secrétaire Bernegger se rendra auprès de M. de Polhelm à Paris. — Le magistrat charge ses députés de prier le roi et le cardinal de Richelieu de ne pas oublier les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion du futur traité de paix. — Les autorités de Haguenau sollicitent l'appui des députés strasbourgeois auprès du roi, afin d'en obtenir aide et assistance pour cette ville. — Instructions données à cet effet et réponse faite aux suppliants. — M. de l'Isle envoie au secrétaire Bernegger une lettre de recommandation, adressée par M. de Rasilly au cardinal de Richelieu en faveur des députés de la ville de Strasbourg; il lui rappelle les recommandations concernant la conclusion du traité de paix; il le prie de lui rapporter un livre de droit: «la Pratique» de Bouthillier. — Le duc de Lorraine proteste de son désir de vivre en bonne intel-

ligence avec la ville de Strasbourg, et demande l'intervention du magistrat pour faire rentrer chez lui un trompette qu'il suppose être prisonnier des Français. — Lettre de change tirée par les députés strasbourgeois sur la maison Herwart de Lyon. — Le magistrat interdit à ses députés de suivre la cour jusqu'en Catalogne. — Rapport fait par ces derniers sur leurs audiences chez le cardinal de Richelieu et MM. de Chavigny et de la Barde. — Les députés font savoir qu'ils ont été obligés de suivre la cour jusqu'à Narbonne, et qu'ils ont remis à M. de Chavigny un mémoire par lequel ils prient le roi de sauvegarder les intérêts de la ville de Strasbourg lors de la conclusion de la paix. — M. de Rasilly fait l'éloge des procédés observés par les sujets de la république envers ses soldats, et promet de contrebalancer par ses rapports ceux de M. de Pesselières. — Rapport des députés sur leur voyage à Moulins et à Roanne, leur audience chez le roi et sur l'entretien que M. de Polhelm a eu avec M. de la Barde au sujet du conflit entre la ville et M. de Pesselières. — Le magistrat défend à ses députés de suivre le roi, s'il devait sortir du royaume pour se rendre en Espagne ou en Italie, et leur recommande de chercher à obtenir de Sa Majesté l'assurance que les intérêts de la ville ne seront pas négligés dans les négociations pour le rétablissement de la paix. — M. de Polhelm donne à M. Bernegger des détails sur le duel qui a eu lieu entre le maréchal de camp de Rantzau et le baron de Degenfeld, entre le colonel Vitinghof et le jeune de Rantzau, qui a été tué; il lui fait savoir que la défaite de Piccolomini ne s'est pas confirmée et lui demande des nouvelles de son voyage. — Les députés annoncent leur arrivée à Narbonne et mandent que le roi a invité tous les ambassadeurs étrangers à se rendre à Béziers. — Le magistrat exprime sa satisfaction de l'accueil fait par le roi à ses députés et recommande à ceux-ci les intérêts de la ville.

AA. 1891. (Liasse.) — 35 pièces papier en fort mauvais état.

1642 (suite). — Instructions données aux députés strasbourgeois, chargés de porter à la cour de France les plaintes de la ville contre le comte de Chabot, le commandant de Châtel-sur-Moselle, le capitaine de la Perche et le marquis de Montausier. — Le magistrat adresse ses griefs contre ce dernier à M. des Noyers et le prie d'accorder une audience à M. de Polhelm, chargé d'affaires de la ville de Strasbourg; — il donne des instructions à ses délégués. — Le secrétaire Bernegger met M. de Polhelm au courant de l'état des affaires de la ville à la cour. — Indications de ce dernier sur la marche à suivre par les députés dans leurs négociations. — Gaspard Bernegger annonce son prochain retour. — Les sieurs Herwart de Lyon font savoir que les députés sont sur leur retour, et renvoient des paquets qui leur avaient été adressés. — Le magistrat s'informe des résultats que M. Stella a obtenus à la cour. — Lettre par laquelle Louis XIII exprime à M. de l'Isle ses regrets de ce qui est arrivé aux délégués strasbourgeois envoyés auprès du duc de Lorraine, le charge d'assurer le magistrat de sa bienveillance et de l'informer que des saufs-conduits seront délivrés aux délégués de tous les alliés de Sa Majesté, pour se rendre au lieu où se tiendront les conférences pour le rétablissement de la paix; le roi fait en outre savoir que ses plénipotentiaires ont ordre de défendre les intérêts de la ville de Strasbourg comme ceux de la couronne de France. — M. de l'Isle donne au secrétaire Bernegger le conseil de ne pas tant hâter son départ et d'insister davantage pour obtenir satisfaction contre M. de Pesselières. — Le baron d'Oysonville demande la permission de faire enlever des céréales qu'il a achetées au bailli d'Erstein; — il fait défense aux habitants du Kochersberg de payer la dîme à d'autres qu'aux ecclésiastiques de l'évêché de Strasbourg; — il délivre un passeport à Georges Goll, syndic de cette ville; — il accrédite son délégué auprès du magistrat. — Recréditif délivré à cet envoyé. — Plaintes formulées par les autorités de Strasbourg de ce que deux capitaines français ont établi leurs quartiers à Geispolsheim et à Kirchheim. — Le magistrat se plaint auprès de M. de Vautorté des excès commis par la soldatesque, et le prie d'agir auprès du maréchal de Turenne pour qu'il éloigne ses troupes de la province d'Alsace; — il adresse également des plaintes au baron d'Oysonville de ce que la garnison de Saverne a saccagé le village de Zehnacker et enlevé des blés à Dettwiller; — il demande le châtiment des coupables et la restitution des céréales. — Le baron informe le magistrat qu'il a fait défense à ses cavaliers de fourrager sur les terres de la ville, et se déclare prêt à faire droit à ses réclamations. — Remercîments faits à ce sujet. — Réponse du baron d'Oysonville à l'offre du magistrat de servir de médiateur dans ses contestations avec le colonel Bamberger, au sujet des contributions de guerre et de la dîme militaire à percevoir. — Instructions données aux délégués de la ville auprès du baron. — Ce dernier demande satisfaction pour le meurtre d'un de ses cavaliers, tué par l'officier de garde à l'une des portes de la ville. — Réponse par laquelle le magistrat déclare que

l'officier se trouvait en cas de légitime défense. — M. d'Oysonville consent à faire remise de la dîme militaire aux habitants de la Wantzenau et de Lampertheim, à condition que ces villages fourniront cinquante chariots de foin et trente de paille à la garnison de Haguenau; — il prie le magistrat de ne pas apporter d'obstacle à l'achat de bateaux et de provisions dont il a besoin; — il déclare qu'il se plaindra au roi si on l'empêche d'acheter des bateaux; — il demande la permission de faire des achats de blé et d'avoine.

AA. 1892. (Liasse.) — 35 pièces papier en bon état.

1643 (suite). — Le magistrat de Strasbourg félicite le cardinal de Mazarin de sa nomination à la dignité de premier ministre du roi, et lui adresse ses condoléances au sujet du décès du cardinal de Richelieu; — il prie Louis XIII de ne pas oublier les intérêts de la république dans les instructions qu'il donnera à ses plénipotentiaires; — il recommande ces intérêts à M. de Chavigny; — il prie M. des Noyers de lui faire obtenir pour ses délégués à l'assemblée de Munster une copie authentique du sauf-conduit délivré aux alliés du roi; — il remercie M. de la Barde de l'accueil qu'il a fait aux députés strasbourgeois et lui recommande M. de Polhelm, chargé de présenter ses plaintes à la cour au sujet des mauvais traitements que les officiers français infligent aux sujets de la république. — Josias Glaser annonce au baron d'Oysonville l'envoi du mémoire qu'il lui a promis. — Le maréchal de Guébriant recommande au magistrat le colonel Russwurm, qui réclame l'argent laissé par un major de son régiment, décédé à Strasbourg. — Réponse faite à la lettre de recommandation du maréchal. — Josias Glaser félicite M. d'Oysonville de la prise d'Ueberlingen, et lui annonce l'envoi d'un mémoire intitulé : « Règlement d'état de la province d'Alsace ». — Les autorités de Metz prient le magistrat de Strasbourg de délivrer la succession de feue dame Marie Zimmer à ses héritiers. — Ce dernier sollicite du maréchal de Guébriant des mesures pour assurer la sécurité du commerce et surtout celle du service des postes; — il informe le maréchal qu'il a laissé sortir de la ville les vivres et les munitions demandés par M. de l'Isle, et exprime ses regrets de ce que les devoirs de la neutralité ne lui permettent pas de fournir des bateaux. — Le maréchal de Guébriant envoie les passeports nécessaires à la sûreté des courriers et des postillons. — Le magistrat recommande aux autorités de Metz les intérêts des héritiers de feu Wolfgang Harnister, en contestation avec ceux de feu Jean Charpentier; il réclame les intérêts des sommes dues par la ville de Metz, et prie les autorités de souscrire à la cession qu'il a faite aux héritiers Charpentier d'une partie de la dette contractée par cette cité envers la ville de Strasbourg. — Le cardinal de Mazarin remercie le magistrat de sa lettre de félicitation et lui promet ses bons offices auprès du roi. — Le magistrat demande au capitaine de Laperière, commandant à Willstett, le passage pour Jean-Louis Wurmser et pour des vins appartenant à la dame de Lützelbourg; — il sollicite du roi le renouvellement de l'ordre qui exempte le territoire de la république de toutes charges militaires; — il prie le cardinal de Mazarin d'appuyer cette requête; — il demande l'intervention du maréchal de Guébriant pour obtenir la restitution des meubles et du bétail saisis par le commandant de Willstett à Nicolas de Schauenbourg; — il prévient cet officier de sa démarche et l'engage à ne pas disposer des objets saisis avant la décision du maréchal. — Réponse faite à ce sujet. — Lettre adressée par M. de la Grange au docteur en droit Leitersperger, pour contester les droits des héritiers de feue Marie Zimmer. — Ordre de Louis XIII, enjoignant aux officiers français commandant en Alsace de respecter les terres de la république de Strasbourg et celles provenant de la donation suédoise. — Le magistrat félicite le comte de Brienne et M. Le Tellier de leur nomination à la dignité de secrétaires d'état, et prie ce dernier de lui faire obtenir le renouvellement de l'ordre général; — il recommande les intérêts de la ville à M. de Chavigny, désigné par le roi pour prendre part aux négociations entamées en vue du rétablissement de la paix, et le prie de lui faire obtenir une copie authentique du passeport à l'usage des députés; — il écrit dans le même sens au cardinal de Mazarin. — Le capitaine de Laperière déclare ne pouvoir restituer les objets saisis sans ordre du maréchal de Guébriant. — Le magistrat informe M. de la Grange qu'il a fait mettre le sieur Joly et consorts en possession de l'héritage de feue Marie Zimmer.

Règne du roi Louis XIV.

AA. 1893. (Liasse.) — 39 pièces papier en bon état.

1643. — Lettres de condoléance adressées par le magistrat de Strasbourg à Louis XIV, à la reine régente et au duc d'Orléans à l'occasion du décès de Louis XIII. — Le maréchal de Guébriant demande la permission pour le major Eberstein de passer avec ses troupes

sous le pont du Rhin. — Le magistrat prie le commandant de Willstett d'accorder le passage aux radeaux de bois que les habitants de la vallée de la Kinzig amènent à Strasbourg. — Louis XIV fait défense aux officiers français commandant en Alsace de molester les sujets de la ville de Strasbourg et de loger des gens de guerre dans les villages qui en dépendent. — Le magistrat remercie le cardinal de Mazarin des faveurs qu'il lui a fait obtenir, et le prie de délivrer l'Alsace de l'armée du maréchal de Guébriant; — il fait appel à l'appui de MM. de Chavigny et des Noyers pour obtenir le renouvellement de l'ordre général. — Copie de cet ordre, portant exemption de toutes charges militaires en faveur du territoire de la république de Strasbourg. — Le maréchal de Guébriant remercie le magistrat de ce qu'il a laissé passer les troupes hessoises sous le pont du Rhin. — M. Le Tellier remercie le magistrat des félicitations qu'il lui a adressées lors de sa nomination au poste de secrétaire d'état, et envoie la confirmation des exemptions accordées à la république de Strasbourg sous le règne de Louis XIII. — Le roi ordonne à M. d'Erlach, gouverneur de Brisach, et à M. d'Oysonville de respecter le privilège d'exemption accordé à la ville de Strasbourg. — Le magistrat réitère auprès de la reine-mère et du cardinal de Mazarin ses griefs contre M. de Pesselières. — Réponse de Gaston d'Orléans et de Henri de Bourbon, prince de Condé, aux lettres de condoléance que le magistrat leur a adressées à l'occasion du décès de Louis XIII. — Le maréchal de Guébriant recommande au magistrat son munitionnaire, chargé de se fournir en ville du pain nécessaire à l'armée. — Le magistrat intervient auprès des autorités de Metz, pour faire obtenir à Balthasar Bischof ce qui lui est dû par un bourgeois de cette ville; — il informe le maréchal de Guébriant qu'il a autorisé son munitionnaire à faire cuire cent mille livres de pain en ville, et le prie de ne pas permettre que les sujets strasbourgeois soient molestés; — il accrédite son agent auprès du roi de France; — il prie le maréchal de Guébriant de parer au désordre et à la confusion que ses officiers et ses soldats causent au pont du Rhin en s'y présentant en foule. — Le maréchal demande qu'il lui soit loisible de laisser ses céréales et ses farines en dépôt, et que l'entrée en ville soit permise aux gens et aux voitures du roi. — Le magistrat de Strasbourg accrédite ses délégués auprès du maréchal; — il lui fait savoir qu'il n'a pas interdit à son munitionnaire de déposer des céréales en ville, mais qu'il ne saurait permettre qu'on établît à Strasbourg un magasin de vivres pour l'armée du roi. — Le maréchal de Guébriant demande pour ses vivandiers la permission de s'approvisionner en ville; — il prend des mesures pour faire repousser les soldats qui se présentent au pont du Rhin sans être munis de passeports. — Le magistrat se plaint de ce que les gens du maréchal ont saisi des bateaux chargés de marchandises, appartenant à des bourgeois de Strasbourg, et de ce qu'un lieutenant de dragons, cantonné à Fegersheim, a fait enlever à des bouchers de la ville trois chevaux et un bœuf; — il remercie le maréchal de l'accueil qu'il a fait à ses délégués, et lui demande justice contre les quartiers-maîtres de son armée qui, avec l'assistance de cavaliers démontés, ont enlevé cinquante chevaux à Wasselonne et établi leurs quartiers dans les villages d'Ittenheim et de Handschuhheim; — il sollicite l'appui des ministres auprès de la reine, pour obtenir l'éloignement de l'armée du maréchal de Guébriant. — Ce dernier fait savoir qu'il chargera le prévôt général de remédier aux désordres qui se produisent au pont du Rhin. — Le magistrat accrédite auprès des princes un délégué chargé de demander l'éloignement des troupes du maréchal de Guébriant; — il prie ce dernier de faire entendre au comte de Wittgenstein que le dépôt placé par feu le major Hoffmann entre les mains d'un bourgeois de Strasbourg, et réclamé par la sœur du défunt, ne saurait lui être délivré que contre caution, et qu'il ferait bien d'accepter les 1000 écus qu'on lui offre pour l'indemniser des frais d'enterrement qu'il a payés; — il proteste contre l'allégation suivant laquelle des grains et des fourrages provenant de villages étrangers à la ville y auraient été mis en sûreté, et se plaint des excès commis par la soldatesque; — il adresse des réclamations au maréchal de Guébriant, parce que ses soldats ont livré trois mauvais bidets en remplacement des cinquante chevaux qu'ils ont enlevés aux sujets de la ville; — il le prie de nouveau d'intervenir auprès du comte de Wittgenstein et de faire restituer le cheval qu'un lieutenant a pris à Laurent Scheffer.

AA. 1894. (Liasse.) — 46 pièces papier en assez bon état.

1643 (suite). — Le cardinal de Mazarin remercie le magistrat de ce qu'il a permis le passage sous le pont du Rhin aux troupes de la landgrave de Hesse; il promet que la reine usera de son autorité pour empêcher le duc de Lorraine de s'en venger, et que Sa Majesté enjoindra à M. de Pesselières de mettre un terme à ses mauvais procédés envers la ville de Strasbourg. — Le magistrat réitère ses instances auprès du gouvernement français pour obtenir l'éloignement de l'armée du ma-

réchal de Guébriant; — il se plaint auprès de ce dernier des excès commis par ses troupes et du logement de gens de guerre dans le bourg de Dorlisheim. — Le maréchal demande qu'on lui désigne les quartiers-maîtres qui ont enlevé des chevaux, et fait savoir que les villages d'Ittenheim et de Handschuhheim lui ont été assignés pour quartiers, le premier comme dépendant de Benfeld et le second de Dachstein; — il écrit qu'il a donné ordre de restituer les chevaux enlevés et qu'il parlera au comte de Wittgenstein de l'affaire concernant son major défunt. — Le magistrat accrédite ses délégués auprès du major général Jean-Bernhard Œbmen; — il informe le maréchal de Guébriant qu'il a permis de tirer de la ville les céréales demandées par lui, et se plaint des dégâts commis dans les vignes par les soldats. — Le maréchal fait savoir au magistrat que le comte de Wittgenstein réclame le dépôt fait à Strasbourg par feu le major Hoffmann, pour couvrir les frais d'enterrement et acquitter les dettes laissées par le défunt au régiment. — Le magistrat s'excuse auprès des généraux allemands de l'armée de M. de Guébriant de ce qu'il ne peut fournir que mille rézaux de blé, et les prie d'intervenir auprès du maréchal pour qu'il ne donne pas suite à ses menaces. — Ce dernier mande qu'il a ordonné la recherche des céréales qui ont été enlevées à Northeim et à Kirchheim; — il s'informe du régiment auquel appartient le lieutenant Reinhold, qui a enlevé un cheval à un postillon; — il fait savoir qu'il a donné au maître de poste l'avis de munir ses gens de lettres de sauvegarde; — il annonce que le comte de Wittgenstein se contente des 1000 écus qui lui ont été offerts; — il se plaint des difficultés qu'éprouvent ses officiers à se procurer en ville ce dont ils ont besoin, et demande la permission de faire acheter des céréales par son munitionnaire. — Le magistrat consent à fournir de l'orge à l'armée française; — il se plaint de l'établissement de quartiers militaires à Fürdenheim et du sac de ce village. — Le maréchal de Guébriant demande le passage sur le pont du Rhin pour des prisonniers de guerre revenant de la Bavière; — il charge M. de l'Isle de prévenir le magistrat de son intention d'employer des moyens cœrcitifs, si on lui refuse la permission de faire acheter des céréales. — M. de Saint-Aubin écrit au secrétaire Bernegger, pour qu'il engage les autorités de Strasbourg à offrir un présent à M. de Chavigny. — Missives échangées entre le magistrat et le maréchal de Guébriant au sujet de la permission demandée par celui-ci d'approvisionner son armée de céréales. — Le magistrat réitère ses plaintes à propos des dégâts commis dans les vignes par les soldats et demande la répression de pareils désordres. — Instructions données à Gaspard Bernegger, envoyé auprès du major général de Rosen. — Le cardinal de Mazarin expose la nécessité de la présence de l'armée du maréchal de Guébriant en Alsace, et informe le magistrat de Strasbourg qu'il a donné ordre d'observer une discipline sévère. — Gaston d'Orléans annonce que le roi a ordonné le déplacement de l'armée, et donne à la ville l'assurance des bonnes grâces de Sa Majesté. — Lettre de créance et instructions données à Gaspard Bernegger, délégué auprès du maréchal de Guébriant. — Lettre d'accompagnement de l'horloge astronomique dont la ville de Strasbourg fit cadeau à M. de Chavigny. — Description de cette horloge. — Instructions données aux délégués strasbourgeois envoyés auprès de M. d'Oysonville à Brisach. — Copie de la lettre par laquelle le cardinal de Mazarin exhorte le major général d'Erlach à secourir l'armée du maréchal de Guébriant, vaincue à Tuttlingen après le décès de son généralissime. — Lettre de créance donnée au secrétaire Bernegger, délégué auprès du maréchal de Turenne. — Recréditif du maréchal. — Rapport fait par ce délégué sur sa mission. — Le magistrat dénonce au maréchal de Turenne les menaces que le duc de Lorraine lui a faites, parce qu'il a permis aux troupes hessoises le passage sous le pont du Rhin et se recommande à sa protection; — il implore l'assistance du roi, des princes et des ministres contre les actes d'hostilité dont la république est l'objet de la part du duc Charles. — Le duc d'Orléans rassure le magistrat. — Celui-ci réclame auprès du maréchal de Turenne la restitution des chevaux enlevés par des hommes de son armée aux habitants du Kochersberg.

AA. 1898. (Liasse.) — 47 pièces papier en assez bon état.

1644 (suite). — Le maréchal de Turenne promet à la ville de Strasbourg son secours contre les entreprises du duc de Lorraine. — Le magistrat met le maréchal au fait des mesures qu'il a l'intention de prendre contre les excès de la soldatesque. — Réponse faite à ce sujet. — Le même dépêche le trompette de la ville, Jean Bender, vers le commandant des troupes françaises à Dangolsheim, pour se plaindre de ce que des soldats du régiment de Roncherolles ont voulu établir de force leurs quartiers à Wangen, et pour lui présenter l'ordonnance du roi qui exempte le territoire de la république du logement des gens de guerre. — Correspondance relative à cette affaire, échangée entre les autorités de Strasbourg, l'abbesse de Saint-Étienne, le maréchal de Turenne, MM. de Monbason et Libot et le major général

de Rosen. — Henri de Bourbon assure le magistrat de ses bonnes grâces et lui promet son appui à la cour. — Louis XIV, le duc d'Orléans, le cardinal de Mazarin et M. de Brienne promettent à la ville de Strasbourg aide et assistance contre le duc de Lorraine. — M. Libot écrit au maître de poste de Strasbourg que les Bavarois ont l'intention d'attaquer la Suisse, et que le maréchal de Turenne a témoigné son mécontentement de ce qu'on a refusé de recevoir ses troupes à Wangen. — Le baron d'Oysonville recommande au magistrat la veuve et les enfants de feu M. de l'Isle. — Louis XIV demande la permission de faire opérer des recrutements sur le territoire de la république de Strasbourg. — M. d'Oysonville prie le magistrat de faire remise au major Schord de l'amende de 80 livres qu'il a encourue pour avoir assisté au prêche de la religion réformée. — Instructions données aux délégués envoyés auprès du vicomte de Turenne à Benfeld. — Louis XIV écrit au baron d'Oysonville qu'il confirme le traité qui a été conclu par la ville de Colmar, en 1635, avec feu le roi son père, et qui exempte cette cité de la dîme militaire et la décharge de toute imposition et contribution extraordinaire. — Lettre du comte de Brienne conçue dans le même sens. — Le roi fait savoir au magistrat de Colmar qu'il a chargé ses ambassadeurs de prendre soin des intérêts de la ville. — Le magistrat de Strasbourg délègue Sébastien Rœder, Marc Otto et Gaspard Bernegger auprès du maréchal de Turenne, pour lui exposer ses griefs au sujet des dégâts commis par les troupes, et principalement par le régiment irlandais cantonné à Bischheim et à Hœhnheim; il le prie d'aviser, faute de quoi, on interdira toute sortie d'approvisionnements de la ville et l'on pourvoira le mieux possible à la sécurité de la république. — Instructions données à ces délégués. — Le cardinal de Mazarin se réfère au sieur Mogg, député de la ville de Strasbourg à la cour, pour attester les soins qu'il a donnés aux intérêts de cette cité et la bienveillance toute particulière que la reine porte à celle-ci. — Le magistrat déclare au maréchal de Turenne que c'est par considération pour lui qu'il a permis la sortie de céréales de la ville; — il le prie de faire restituer à George Hebding, boucher de Strasbourg, les chevaux et le bétail que des soldats ont enlevés d'une métairie qu'il possède dans la Forêt-Noire. — Le maréchal demande la permission de faire enlever des céréales achetées à Strasbourg par le baron d'Oysonville. — Réponse faite à ce sujet, et prière adressée au maréchal d'interdire aux soldats de couper des blés. — Le magistrat sollicite des saufs-conduits pour des bouchers qui ont des bestiaux aux pâturages de Weyersheim.

AA. 1896. (Liasse) — 55 pièces papier en assez mauvais état.

1644 (suite). — Le maréchal de Turenne demande la permission pour le régiment de Fleckenstein de s'approvisionner à Strasbourg. — Correspondance du maréchal avec le magistrat à l'effet de se procurer des céréales. — Ce dernier se plaint au roi des exigences des munitionnaires de l'armée. — M. Libot s'excuse de son long silence et envoie des lettres de sauvegarde. — Le magistrat informe M. de Rasilly des actes de violence commis par quatre cavaliers à Strasbourg et de l'incarcération de deux d'entre eux; — il prie le cardinal de Mazarin de réitérer à la régence de Brisach et à M. d'Oysonville l'ordre d'exempter le territoire de la république de contributions militaires; — il sollicite l'appui de MM. de Chavigny et des Noyers, pour obtenir du roi le renouvellement de l'ordre d'exemption en faveur du territoire de la ville de Strasbourg; — il félicite Louis XIV de ses victoires, lui expose la triste situation faite à l'Alsace par les continuelles incursions des troupes et les excès qu'elles commettent, et se plaint des atteintes portées à ses droits sur les terres provenant de la donation suédoise. — Mémorandum à l'usage de M. de Polhelm, accrédité auprès des ministres français. — Plaintes formulées par M. de Rasilly au sujet des mauvais traitements infligés par des paysans de Hœnheim à un cornette et un cavalier de sa compagnie de chevau-légers. — Le même demande justice de l'assassinat commis sur un de ses soldats à Saint-Arbogast. — Le magistrat traite ce prétendu assassinat de pure invention, et fait savoir au gouverneur de Haguenau que les deux cavaliers incarcérés à Strasbourg ont été relâchés; — il écrit au maréchal de Turenne qu'il n'a pu délivrer toute la quantité de céréales demandée par lui, parce que, sur un ordre de M. d'Oysonville, les gouverneurs de Saverne et de Haguenau ont interdit aux paysans, sous peine de mort, d'amener des grains à Strasbourg. — Ordre donné par le directeur de l'arsenal de Brisach de faire l'acquisition d'outils, de mèches, de poudre, de blés et de farines. — Le maréchal de Turenne demande la permission de s'approvisionner de grains en ville et de les faire moudre. — Mémoire exhortant les villes impériales à envoyer des députés à l'assemblée de Munster, et exposant, en même temps, que le roi de France ne cherche qu'à remettre les affaires de l'empire dans l'état où elles étaient avant 1618, et que celui-ci et l'Espagne sont dans un tel état d'épuisement, qu'il n'y a aucun danger pour lesdites villes à se joindre au bon parti. — Louis de Bour-

bon demande la permission de tirer des céréales, des munitions et du matériel de guerre de la ville de Strasbourg. — George-Frédéric Mueg, bailli de Herrenstein, signale au magistrat les dommages causés au village de Dettwiller par le passage des troupes de M. d'Arnauld. — Spécification des réquisitions faites dans cette localité. — Lettre de créance de Louis de Bourbon à l'usage de M. de Tracy, son délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — M. Libot s'excuse auprès du secrétaire Bernegger de ce qu'il n'a pas encore envoyé les lettres de sauvegarde demandées ; il lui fait savoir que les Bavarois se sont retirés de devant Hohentwiel, et demande la mise en liberté du sieur Heilmann, incarcéré à Strasbourg. — Le maréchal de Turenne annonce qu'il a forcé l'ennemi à évacuer le pays, en abandonnant ses bagages et une partie de son artillerie, et qu'il se rapprochera de Strasbourg ; il prie le magistrat de permettre aux officiers et aux cantiniers de s'approvisionner en ville, tout en interdisant l'entrée de celle-ci aux soldats qui ne seraient pas munis de passeports. — Henri de Bourbon demande la permission pour MM. de Tracy et de Champlâtreux de faire l'acquisition en ville de denrées et d'objets nécessaires à l'armée. — Louis XIV engage la ville de Strasbourg à envoyer des députés à Munster. — M. Martin, secrétaire de M. Girard, annonce à Gaspard Bernegger l'envoi du passeport demandé au prince de Condé, qui, de son côté, recommande son pourvoyeur, chargé d'acheter quelques denrées en ville. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat se plaint au duc d'Enghien de la suppression du service des postes entre Strasbourg et Spire, et demande le maintien des maîtres de poste et de leurs commis ; — il recommande au duc le sieur Kraut, qui désire rétablir le service des postes supprimé, et demande des passeports pour des marchands strasbourgeois qui veulent se rendre à la foire de Francfort. — Jean-François Kœnig, administrateur du bailliage de Wasselonne, dénonce le meurtre commis sur un homme de la garnison que la ville de Strasbourg entretient dans cette localité par trois soldats du corps cantonné à Westhofen. — Le magistrat s'adresse au maréchal de Turenne pour obtenir justice de cet attentat. — Le maréchal demande qu'on lui désigne les auteurs du méfait, afin de les punir. — M. de Silhon proteste de son dévouement à la ville de Strasbourg. — Louis XIV accrédite M. Stella de Morimont auprès du magistrat. — Le cardinal de Mazarin annonce à ce dernier que le roi a nommé M. Stella résident à Strasbourg et exempté le bailliage de la Wantzenau des contributions militaires ; le ministre félicite, en même temps, le magistrat de sa résolution d'envoyer des députés à Munster et lui promet son appui auprès de Sa Majesté. — Passeport délivré par le duc d'Enghien aux postillons faisant le service entre Strasbourg et Spire. — Le magistrat demande des indemnités à M. d'Arnauld pour les dommages causés à Dettwiller. — M. de Brienne fait savoir que le roi, en considération des services rendus par le magistrat à l'armée du duc d'Enghien, a exempté le bailliage de la Wantzenau des charges militaires. — Lettre de Sa Majesté conçue dans ce sens. — M. Stella de Morimont annonce sa nomination au poste de résident. — Le bailli de Herrenstein demande des instructions à l'occasion d'un passage de troupes venant de Phalsbourg. — Le même prie le secrétaire Bernegger de faire restituer à ses administrés les chevaux qui leur ont été enlevés par des cavaliers.

AA. 1897. (Liasse.) — 53 pièces papier en bon état.

1644 (suite). — Instructions données à Gaspard Bernegger, délégué auprès du duc d'Enghien et du vicomte de Turenne, pour leur présenter les plaintes du magistrat au sujet des déprédations commises dans le pays par la soldatesque et des entraves apportées au commerce et à la navigation, et pour les prier, en même temps, de remédier aux désordres qui se sont introduits dans le service des postes. — Le magistrat se plaint à Louis XIV des charges que les commandants français en Alsace font peser sur le peuple, du logement des gens de guerre qu'ils imposent aux possessions de la ville et de la noblesse, ainsi que des entraves mises à l'exercice de ses droits sur les donations qu'il a reçues de la couronne de Suède ; il supplie Sa Majesté de remédier à ces maux ; — il adresse les mêmes plaintes à MM. de Chavigny et des Noyers ; — il sollicite l'appui du cardinal de Mazarin pour obtenir le renouvellement de l'ordre général protégeant l'Alsace ; — il demande au comte de Brienne des lettres de sauvegarde pour les villages. — Notanda sur le voyage du secrétaire Bernegger, envoyé en mission auprès du maréchal de Turenne à Spire. — Lettre de créance donnée à ce délégué, chargé d'offrir le vin d'honneur au duc d'Enghien. — Le magistrat réclame auprès du duc, parce que les passeports délivrés pour la sûreté des marchandises ne mentionnent ni les céréales ni les munitions de guerre. — Missive de Gaspard Bernegger, faisant ressortir le préjudice que cette exception cause aux marchands strasbourgeois. — Le magistrat accrédite son secrétaire auprès du duc d'Enghien, et se plaint de ce que des bouchers de Strasbourg ont été arrêtés, avec

leur bétail, au passage du Rhône, malgré les passeports délivrés par M. d'Erlach et l'ambassadeur français ; — il s'excuse de ne pouvoir fournir les blés demandés par M. de Tracy ; — il demande au major général de Rosen la punition d'un cavalier qui a tué un soldat de la ville ; — il réclame au lieutenant-colonel du régiment de Tracy six chevaux enlevés aux habitants de Marlenheim et de Northeim. — Le maréchal de Turenne avise le magistrat des mesures qu'il a prises contre les maraudeurs. — Le magistrat exprime au maréchal son étonnement de ce que, malgré l'exemption accordée par le roi, on ait assigné au régiment de Mazarin le bailliage de la Wantzenau pour y établir ses quartiers d'hiver. — M. Stella de Morimont annonce sa prochaine arrivée en Alsace, et prie Gaspard Bernegger de le mettre au fait des usages observés pour la réception des personnes envoyées par le roi, afin qu'il puisse s'y conformer. — Réponse faite à ce sujet. — Ordre donné au bailliage de la Wantzenau de fournir deux cent cinquante rézaux de céréales. — Le maréchal de Turenne prie le magistrat de lui céder des grains pour en faire du pain de munition. — Note diplomatique remise par M. Stella de Morimont aux autorités de Strasbourg, portant que le roi de France n'a pris les armes que pour forcer la maison d'Autriche à faire la paix ; que Sa Majesté approuve la résolution prise par le magistrat d'envoyer des députés aux conférences de Munster, et qu'elle accorde au bailliage de la Wantzenau l'exemption des charges militaires. — Réponse faite par le magistrat. — Ce dernier consent à fournir des céréales au maréchal de Turenne, et lui demande l'exemption du logement militaire et de contributions en faveur de la commune de Geispolsheim ; — il remercie M. Liotos, lieutenant-colonel du régiment de Tracy, de la restitution des chevaux enlevés à Marlenheim et à Northeim ; — il prie le vicomte de Turenne de le délivrer des importunités du lieutenant-colonel du régiment de Mazarin, qui prétend s'établir de force à Geispolsheim, et de faire un règlement prescrivant les fournitures que les habitants devront faire aux soldats logés chez eux. — il exprime à M. de Silhon sa reconnaissance de ses bons offices à la cour ; — il prie M. de Loménie de Brienne d'intervenir auprès de M. d'Erlach, gouverneur de Brisach, pour qu'il ne rende pas illusoires, par des ravages et des exécutions militaires, les avantages accordés par le roi au bailliage de la Wantzenau ; — il remercie la reine Anne d'Autriche du contenu de la note diplomatique que M. Stella de Morimont lui a remise ; — il exprime sa gratitude au cardinal de Mazarin, qui a fait obtenir au bailliage de la Wantzenau l'exemption des charges militaires, et lui expose ses griefs contre M. d'Erlach. — Copie de la lettre par laquelle Louis XIV ordonne à ce dernier de respecter l'exemption accordée à la Wantzenau. — Instructions données à ce sujet à M. Stella de Morimont. — Ce résident intercède auprès du magistrat en faveur d'un soldat de la ville nommé Colber, qui, par mégarde, a tué un habitant de Bœrsch. — Le magistrat se plaint à la reine, au cardinal de Mazarin, à M. Le Tellier et au comte de Brienne de ce que le lieutenant-colonel de Berghammer veut établir ses quartiers d'hiver à Geispolsheim ; — il exprime au duc d'Enghien sa gratitude pour les nombreuses preuves de bienveillance qu'il a données à la ville de Strasbourg, et lui recommande l'affaire que son courrier lui expliquera de vive voix.

AA. 1098. (Liasse.) — 64 pièces papier en bon état.

1645. (suite). — Le cardinal de Mazarin exprime ses regrets d'avoir donné des motifs de plainte à la ville de Strasbourg, et fait espérer que lors de la prochaine campagne l'armée s'établira en des lieux où elle n'incommodera pas les alliés du roi. — Lettre de Louis XIV, ordonnant au maréchal de Turenne de donner satisfaction au magistrat de l'infraction commise par le lieutenant-colonel de Berghammer à Geispolsheim. — M. de Brienne transmet à M. Stella le blâme de Leurs Majestés, provoqué par les excès commis dans le bailliage de la Wantzenau. — Le docteur George Goll prie le magistrat de lui procurer, par l'entremise de M. de Polhelm, des lettres de sauvegarde pour sa personne et pour ses gendres. — Le magistrat adresse au maréchal de Turenne la prière d'exécuter les ordres du roi, en faisant déloger les troupes du lieutenant-colonel de Berghammer de Geispolsheim, de Friedolsheim et de Flexbourg. — Le maréchal, se fondant sur des précédents qui établissent que les terres provenant de la donation suédoise ont toujours servi au logement des gens de guerre, refuse de faire droit à la réclamation du magistrat. — Celui-ci intervient auprès du maréchal en faveur des habitants de Wissembourg, écrasés par les charges que le régiment de Schœnbeck fait peser sur eux ; — il lui fait observer que si le village de Geispolsheim a subi autrefois la charge du logement des gens de guerre, c'était avant l'octroi de l'ordre du roi qui en dispense les terres de la ville, et lui réitère la prière de se conformer à cet ordre. — Le maréchal prie le magistrat de lui fournir des céréales. — Rapport du secrétaire Bernegger sur sa mission auprès de M. d'Erlach à Brisach, pour réclamer contre la perception de

la dîme militaire dans la Wantzenau. — Relevé des dommages éprouvés et des charges subies par ce bailliage. — M. d'Erlach fait savoir qu'il a chargé le secrétaire Bernegger de sa réponse. — Le commissaire Hoff prie le magistrat de ne pas s'opposer à la livraison des céréales provenant de la dîme militaire perçue à la Wantzenau. — Le maréchal de Turenne charge M. Schmidberg d'acheter deux mille rézaux de blé et de faire confectionner deux cents harnais et construire seize chariots à Strasbourg. — Correspondance du magistrat avec le cardinal de Mazarin et MM. Le Tellier et de Brienne au sujet des infractions commises par les généraux aux ordres du roi, qui exemptent le territoire de la ville de Strasbourg du logement des gens de guerre et des impositions militaires; prière adressée à ces dignitaires de remédier à cet état de choses. — Relevé des maisons incendiées à Niederhausbergen le 28 mars 1645. — Dépositions faites par les témoins oculaires de cet incendie. — Le magistrat prie le cardinal de Mazarin de faire donner l'ordre aux généraux de l'armée qui doit traverser l'Alsace pour se rendre en Allemagne, de respecter le territoire de la ville de Strasbourg, et de recommander les intérêts de cette cité aux plénipotentiaires français à Munster. — Mémorial à l'usage du sieur Gerauld, secrétaire de M. Stella de Morimont, chargé de porter les griefs du magistrat contre MM. d'Erlach et Berghammer à la cour de France, et de solliciter du roi un ordre protecteur du territoire de la république. — Minute de procurations données par M. Stella à son secrétaire et à Sébastien Cramoisy, imprimeur et libraire du roi. — Le magistrat félicite M. de Vautorte de sa nomination aux fonctions d'intendant de l'armée, et le prie de veiller à la sûreté de la navigation sur le Rhin; — il intercède auprès de ce fonctionnaire en faveur de la ville de Wissembourg, ruinée par les charges de guerre. — Réponse faite par l'intendant, qui exempte ladite ville du logement militaire contre paiement d'une contribution annuelle de 6000 florins. — Le magistrat demande à M. de Tracy la punition du cavalier qui a mis le feu à Niederhausbergen et une augmententation des indemnités allouées à ce village; — il écrit dans le même sens au maréchal de Turenne, et le prie de faire relâcher les habitants de Marlenheim et de Wasselonne, qui, après avoir amené du pain au régiment Schœnbeck, ont été retenus avec leurs chevaux et leurs voitures. — M. de Vautorte demande la permission de tirer des céréales de la ville. — Réponse faite à ce sujet. — L'intendant se plaint de ce qu'on veuille l'obliger à se fournir de céréales chez un marchand qui demande des prix trop élevés. — Le magistrat dénonce à M. Stella un colonel français qui a établi de force ses quartiers à la Wantzenau; — il proteste contre la déclaration de nullité d'une procuration que M. Stella a fait expédier par la chancellerie de la ville. — Louis de Bourbon demande la permission pour M. de Pesselières de s'approvisionner à Strasbourg. — M. de Marcin demande l'extradition de trois cavaliers, emprisonnés pour avoir maraudé sur le territoire de la république et s'engage à les punir. — Le magistrat exprime au duc d'Enghien le plaisir qu'il éprouve de son retour en Alsace, et recommande les sujets de la ville à sa protection; — il accrédite le secrétaire Bernegger auprès du duc et lui fait savoir qu'il a satisfait à toutes les demandes de son munitionnaire. — M. Molé recommande au magistrat son commis, chargé d'acheter des céréales à Strasbourg.

AA. 1899. (Liasse.) — 62 pièces papier en bon état.

1645 (suite). — Ordonnance de M. de Vautorte, interdisant aux commandants de place de percevoir d'autres droits de péage que ceux établis d'ancienne date. — Minute de la lettre de créance donnée par le magistrat à ses délégués auprès du duc d'Enghien. — Le magistrat informe M. Molé de Champlâtreux qu'il a permis la sortie de la ville des céréales demandées par lui; — il annonce à M. de Brienne le décès de M. Stella de Morimont et lui recommande les intérêts des créanciers du défunt. — Le cardinal de Mazarin prie le magistrat de prendre soin des papiers laissés par feu M. Stella, et de les remettre à la personne que le roi désignera. — Lettre par laquelle Louis XIV demande la remise de ces papiers entre les mains de M. de Virolles, intendant à Brisach. — George-Frédéric Mueg, bailli de Herrenstein, fait l'exposé des dégâts causés à Dettwiller par le passage de l'armée du duc d'Enghien. — Ce prince demande la permission de se faire approvisionner à Strasbourg. — Lettre de créance à l'usage du secrétaire de M. de Vautorte, délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Le roi exprime à ce dernier ses regrets du décès de M. Stella de Morimont, accrédite auprès de lui M. Gerauld, secrétaire du défunt, chargé de dresser l'état des dettes laissées par lui et de remettre les lettres de sauvegarde accordées aux villages dépendant de la ville de Strasbourg. — Le duc d'Enghien demande la permission de tirer de la ville des céréales et des farines pour la subsistance de son armée. — Réponse faite à ce sujet. — M. de Brienne écrit que les créanciers de feu M. Stella seront satisfaits dès qu'on aura constaté la validité de leurs prétentions, et

prie le magistrat de faire lever le séquestre mis sur les papiers du défunt et de les remettre à MM. Gerauld et Triponnet, chargés de les envoyer à Paris. — Le secrétaire Bernegger signale à M. de Vautorte un munitionnaire qui a quitté la ville sans régler ses comptes avec les boulangers qu'il avait employés, et lui envoie les livres qu'il a fait acheter et relier pour lui. — L'intendant informe le magistrat qu'il a délivré un passeport au sieur Zugwolf, et le prie d'ordonner aux meuniers de mettre plus de diligence à fournir la farine destinée à l'armée du duc d'Enghien. — Le magistrat remercie M. de Vautorte de ce qu'il a délivré un passeport au sieur Zugwolf, excuse les meuniers, qui sont empêchés par le manque d'eau, et se plaint du commandant de Pforzheim, qui se permet d'arrêter les postillons et d'ouvrir les paquets et les lettres. — Réponse de l'intendant. — Nomination par le roi de M. de Varennes La Chapelle au commandement de Spire. — Le magistrat félicite le duc de Longueville de ce qu'il a été nommé chef de l'ambassade envoyée à Munster, et accrédite Ernest Heuss auprès de lui ; — il prie M. de Baussan de donner des ordres pour que les propriétés des Strasbourgeois à Herrlisheim et à Offendorf soient exemptées de la dîme militaire. — M. de Vautorte demande la permission de tirer des céréales de la ville et de faire enlever les outils qui y ont été confectionnés pour le compte du duc d'Enghien. — Lettre de créance donnée au secrétaire Bernegger, délégué auprès du duc à Spire. — Rapport fait par ce délégué sur sa mission. — Le magistrat accrédite Gaspard Bernegger auprès de MM. de Tracy et Molé de Champlâtreux ; — il sollicite de ce dernier quelques secours en argent pour les habitants de Dettwiller, afin de les indemniser des dommages qui leur ont été causés par le passage de l'armée du duc d'Enghien ; — il accrédite Martin-André Kœnig auprès de ce prince, pour l'assurer de son dévouement, et le prie d'intervenir auprès de M. d'Espenan, à l'effet d'en obtenir le paiement des 1700 livres qu'il doit à un batelier strasbourgeois, et pour le faire renoncer à la perception de droits de péage trop élevés ; — il informe le maréchal de Turenne qu'il recevra les céréales demandées, et se plaint de ce que des soldats de son armée ont enlevé cent cinquante chevaux à des sujets de la ville de Strasbourg ; — il prie le lieutenant-colonel du régiment de Tracy de faire respecter le domicile de Jean-Guillaume de Kippenheim à Neuwiller ; — il intercède auprès de M. de Vautorte pour faire exempter les habitants de Wissembourg du logement de deux régiments de cavalerie, auxquels le maréchal de Turenne a assigné cette ville pour y établir leurs quartiers. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat reproche au lieutenant-colonel du régiment de Turenne, commandant à Westhofen, d'avoir menacé le bailli de Marlenheim de faire maltraiter les sujets strasbourgeois réfugiés dans cette localité, s'il ne les en expulse pas, et l'informe qu'il a engagé ceux-ci à chercher à s'entendre avec lui. — Le commandant demande qu'on oblige les réfugiés à fournir aux troupes ce qui est juste et raisonnable. — Le magistrat prie cet officier de faire respecter la maison que la famille de Mülnheim possède à Westhofen ; — il déclare au maréchal de Turenne qu'il ne saurait permettre, sans rompre la neutralité, que le régiment de Schœnbeck établisse ses quartiers d'hiver sur les terres provenant de la donation suédoise. — Réponse faite par le maréchal. — Le magistrat sollicite l'intervention du cardinal de Mazarin pour faire payer les créanciers de feu M. Stella de Morimont. — Ordres du maréchal de Turenne, assignant aux troupes leurs quartiers d'hiver et fixant leur solde. — Le magistrat prie le maréchal de remplacer le sieur Odenheimer, maître de poste à Spire, par le sieur Krebs, son prédécesseur. — Lettre de créance à l'usage du secrétaire Heuss, délégué auprès du duc de Longueville, pour se plaindre des procédés des troupes françaises qui ont pris leurs quartiers d'hiver en Alsace. — Plaintes adressées par le magistrat à M. de Polhelm, à la reine, au cardinal de Mazarin et au duc d'Enghien contre les officiers français en général et le maréchal de Turenne en particulier, parce qu'il a fait mettre le feu à la Wantzenau et qu'il a logé le régiment de Schœnbeck sur les terres provenant de la donation suédoise. — Le colonel de Schœnbeck menace les habitants de Geispolsheim d'une exécution militaire s'ils ne rentrent pas dans leurs foyers. — Relevé des officiers et soldats du régiment de Schœnbeck cantonnés à la Wantzenau et dans le bailliage de Geispolsheim. — Le colonel de Schœnbeck intime aux habitants de Reichstett et de Suffelweyersheim l'ordre de rentrer dans leurs foyers, pour remplir leurs obligations, faute de quoi leurs habitations seront incendiées. — Les plénipotentiaires français interviennent auprès du maréchal de Turenne, pour faire exempter le territoire de la république de Strasbourg du logement des gens de guerre.

AA. 1900. (Liasse.) — 60 pièces papier en assez bon état.

1646 (suite). — Le magistrat prie M. Herwart d'user de son crédit pour que les créanciers de feu M. Stella de Morimont soient satisfaits. — Le cardinal de Mazarin

promet de s'employer à cet effet. — Le docteur Imlin prie M. de Vautorte de porter remède aux inconvénients qui résultent pour le commerce du différend qui existe entre les maîtres de poste Odenheimer et Krebs. — Rapport sur cette affaire adressé à M. de Saint-Aubin. — M. de Vautorte informe le docteur Imlin que le maréchal de Turenne consent au remplacement d'Odenheimer par Krebs, et le prie de s'employer pour que M. Giraut obtienne la permission de tirer des céréales de la ville. — M. Mogg de Colmar écrit au secrétaire Bernegger que l'intendant Baussan est cause de ce que le colonel de Schœnbeck a établi ses quartiers d'hiver sur le territoire de la ville de Strasbourg. — Lettre de créance donnée par le magistrat au sieur Zeissolff, délégué auprès du maréchal de Turenne. — Le maréchal exprime ses regrets des incommodités causées par le régiment de Schœnbeck, dont les quartiers ont été établis dans les villages dépendant de la ville par suite d'une nécessité absolue, et fait savoir qu'il a donné ordre à quatre compagnies du régiment de Mazarin de se rendre à Wangen; — il charge le maître de poste de Strasbourg de dire au magistrat qu'il tâchera d'obtenir un ordre de la cour qui lui permette d'établir ses quartiers en Lorraine. — Ce dernier remercie le maréchal de ses bonnes intentions et le prie de refréner l'insolence de la soldatesque. — Le cardinal de Mazarin informe le magistrat du succès des démarches qu'il a faites en sa faveur auprès de Leurs Majestés, et lui mande qu'il a réitéré à M. de Turenne l'ordre de ménager le territoire de la république de Strasbourg. — M. de Vautorte écrit à M. de Varennes qu'il est disposé à rétablir le sieur Krebs dans ses fonctions de maître de poste. — M. de Baussan informe le magistrat du crime d'adultère commis par le prévôt de Schnersheim, et demande que cette affaire soit renvoyée devant les officiers du roi, le délit n'ayant pas été commis sur le territoire de la ville. — Réponse faite à ce sujet. — Minute du passeport et lettre de créance délivrés au secrétaire Bernegger, chargé de porter à la reine régente les plaintes du magistrat de ce que les lieutenants-colonels de Schœnbeck et de Berghammer ont établi leurs quartiers d'hiver sur le territoire de la république. — Lettre de menaces adressée par le colonel de Schœnbeck au schultheis de Geispolsheim. — Lettres de créance à l'usage de Gaspard Bernegger auprès du cardinal de Mazarin, du duc d'Enghien, du maréchal de Turenne, de M. Le Tellier, du duc d'Orléans et du prince de Condé. — Instructions données au même. — Correspondance du magistrat avec son délégué au sujet de sa mission à la cour de France. — Celui-ci annonce son arrivée à Lyon, où il est retenu par une fluxion de poitrine; il se loue de l'accueil qu'il a reçu à Genève; il fait mention de bruits d'après lesquels le pape aurait offert de rétablir les Barberini dans leurs dignités et des troubles qui auraient éclaté à la cour de France; il fait part ensuite de son arrivée à Paris, du décès de M. de Polhelm, du départ probable de M. de Turenne pour l'Allemagne, accompagné de Josias Glaser en qualité de conseiller; il annonce le voyage du cardinal de Mazarin à l'abbaye de Royaumont; il écrit qu'il y a peu d'espoir pour les créanciers de feu M. Stella de Morimont d'être payés, et envoie copie de la lettre adressée par François-Egon de Fürstenberg à M. de Polhelm au sujet de la custodie de Strasbourg, revendiquée par ce prélat. — M. Zeissolff mande à un de ses collègues que le colonel de Schœnbeck refuse de quitter ses quartiers avant d'avoir reçu les contributions demandées aux habitants de Geispolsheim. — Henri de Bourbon accuse réception de la lettre que le secrétaire Bernegger lui a remise, et promet de recommander à Leurs Majestés les intérêts de la ville de Strasbourg. — Le docteur Imlin transmet des instructions à Gaspard Bernegger, qui ne devra quitter la cour qu'après en avoir reçu l'ordre; — il lui fait savoir que l'horloge destinée à M. Le Tellier est prête et que le magistrat n'est pas pressé de remplacer son agent à Paris; en même temps il lui recommande les intérêts des créanciers de feu M. Stella de Morimont. — Le magistrat remercie M. Doringenberg des bons offices qu'il a rendus à M. Bernegger dans ses négociations et principalement auprès du maréchal de Turenne. — Louis XIV recommande au magistrat Josias Glaser, envoyé par lui à Munster. — Lettre par laquelle les plénipotentiaires interviennent auprès du colonel de Schœnbeck, pour qu'il avise à l'entretien de ses troupes sans fournir des motifs de plainte à la ville de Strasbourg.

AA. 1901. (Liasse.) — 66 pièces papier en bon état.

1646 (suite). — Nicolas Jundt transmet à Gaspard Bernegger l'ordre de rester à la cour de France jusqu'à ce qu'il en soit rappelé. — Ordre de Louis XIV, enjoignant au maréchal de Turenne de faire déloger le régiment de Schœnbeck et de respecter le territoire de la république de Strasbourg. — M. Le Tellier envoie le double de la dépêche adressée à cette occasion au maréchal. — Le magistrat prie le vicomte de Courval, commandant de Mayence, de donner main-levée pour des marchandises saisies à des négociants strasbourgeois se rendant à la foire de Francfort; — il écrit dans le même sens à

M. de Vautorte. — Le docteur Imlin mande à un collègue que les négociations avec le maréchal de Turenne au sujet du logement des gens de guerre n'ont pas encore abouti, et que le magistrat lui a fait présent d'un cheval et offert le vin d'honneur. — Le magistrat prie le maréchal de décharger la petite ville de Wangen du logement de trois compagnies de cavalerie. — M. Doringenberg proteste de son dévouement à la ville de Strasbourg. — M. Zeissolff annonce le départ du régiment de Schœnbeck, qui, avant de quitter Geispolsheim, a réclamé une contribution de 3500 écus. — Ordre donné par le maréchal de Turenne à ce régiment de transférer ses quartiers à Otterswiller près de Saverne, après avoir reçu la somme de 3500 écus du magistrat de Strasbourg. — Ce dernier consent à fournir encore pendant quatre jours le pain et le vin audit régiment; — il charge son délégué à la cour de porter ses plaintes au cardinal de Mazarin de ce qu'on exige de lui le paiement de 3500 écus pour faire déloger le régiment de Schœnbeck. — Le cardinal réitère au maréchal de Turenne l'ordre de ne pas cantonner ses troupes dans les villages qui dépendent de la ville de Strasbourg. — Le magistrat proteste contre l'immixtion du vicomte de Courval dans ses droits de juridiction. — Acte constatant que le lieutenant-colonel Berghammer a fait un dépôt d'argent entre les mains du capitaine Dümler. — Testament dudit officier. — Inventaire d'obligations laissées par lui. — Extrait des protocoles du sénat de la ville relatif à la succession de feu le lieutenant-colonel Berghammer. — Les autorités de Wissembourg remercient le magistrat de Strasbourg de son intervention en leur faveur auprès de M. de Vautorte, et font savoir que celle-ci a porté ses fruits. — Le maréchal de Turenne annonce le départ du régiment de Schœnbeck et prie le magistrat de lui fournir pendant quelque temps encore quatre cents rations de pain par jour, et de verser à Wissembourg la somme convenue entre eux. — Le cardinal de Mazarin charge M. de Brienne de l'expédition de nouvelles lettres de sauvegarde pour la ville de Strasbourg. — Recréditif donné par ce dernier à Gaspard Bernegger. — Lettre de Louis XIV, exprimant ses regrets de ce que les nécessités de la guerre aient forcé le maréchal de Turenne de faire prendre aux troupes leurs quartiers sur le territoire de la république, et informant le magistrat qu'il a fait expédier de nouvelles lettres de sauvegarde et qu'il prendra soin des intérêts de la ville de Strasbourg à Munster. — Le magistrat prie le maréchal de Turenne de faire lever la saisie apposée à Mayence sur des marchandises appartenant à des Strasbourgeois. — Le maréchal répond que si le sieur Curtius n'est pas payé des 900 écus qui lui sont dus, il ne pourra se dispenser d'exécuter l'ordre qu'il a reçu de la cour de faire saisir les marchandises descendant le Rhin. — Propositions d'accommodement avec le sieur Curtius faites par le magistrat. — Ce dernier prie le maréchal de réitérer l'ordre qui enjoint au vicomte de Courval de lever la saisie mise sur des marchandises appartenant à des Strasbourgeois. — M. de la Chapelle demande la permission pour le lieutenant de dragons Christophe Troter d'emmener de la ville quelques soldats qu'il a recrutés, et menace de faire arrêter, en cas de refus, les bateaux et marchandises qui passeront dans son commandement. — Réponse faite à ce sujet. — Enquête sur le recrutement opéré par le lieutenant Troter. — L'intendant Baussan exprime son étonnement de ce qu'on ait voulu percevoir à Strasbourg des droits de déchargement pour des vins provenant des dîmes perçues par le roi. — Réponse du magistrat. — Celui-ci demande l'intervention de M. de Vautorte, pour faire obtenir au batelier Jean-Théobald Ulrich une somme de 830 florins que lui doit M. d'Espenan, commandant de Philippsbourg. — Les plénipotentiaires français à Munster prient le vicomte de Courval de ne plus mettre de saisie sur les bateaux de Strasbourg, parce qu'il est dû quelque argent à un chanoine de Mayence. — M. de Vautorte écrit à M. Triponnet que les marchandises saisies à Mayence seront livrées dès que le beau-frère de M. Curtius aura été payé. — Le magistrat remercie M. de Vautorte de ce qu'il a fait obtenir au batelier Ulrich ce qui lui était dû, et propose un arrangement avec le sieur Curtius. — M. de la Chapelle demande que ceux qui ont reçu de l'argent du lieutenant Troter pour s'enrôler soient obligés de le rembourser, et sollicite la permission pour le chirurgien Philippe Hess de rentrer en ville. — Réponse faite à ces demandes. — Les plénipotentiaires français à Munster recommandent Josias Glaser au magistrat de Strasbourg. — M. de Vautorte demande la permission de retirer de la ville des céréales qu'il y a fait acheter. — Le magistrat accorde cette demande, et prie l'intendant d'intervenir auprès du vicomte de Courval pour qu'il ne moleste pas ses administrés par des saisies de bateaux et de marchandises. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat signale à M. de Vautorte les difficultés causées à la navigation du Rhin par les représailles que le baron de Millendonck, président de la chambre impériale, exerce contre les Brabançons, à la suite de la perte d'un procès; il prie l'intendant de remédier à cet inconvénient. — Mémoire relatif à cette affaire et réponse faite par M. de Vautorte. — Le magistrat se plaint

auprès de M. de la Chapelle, commandant à Stollhofen, des violences commises par ses troupes contre les habitants de la Wantzenau, et des actes arbitraires de l'un de ses lieutenants, qui a établi de force ses quartiers à Kilstett et fait bâtonner un soldat au service de la ville de Strasbourg. — Louis XIV recommande au magistrat les intérêts de Jean Helissant de Paris, lequel réclame à Jean-George Turck, marchand de Strasbourg, une somme de 6000 livres. — Le magistrat se plaint auprès de la reine-mère de ce que M. de Varennes, commandant à Spire, se fait l'exécuteur d'une sentence qui autorise le baron de Millendonck à user de représailles envers les Brabançons; — il prie le roi de donner des ordres pour que les bateliers strasbourgeois soient préservés des effets de ces représailles.

AA. 1902. (Liasse.) — 49 pièces papier en assez mauvais état.

1647 (suite). — M. de Baussan accuse les habitants de la Wantzenau de favoriser le passage des ennemis, et menace de les traiter en conséquence, si le magistrat ne les en empêche pas. — Réponse de ce dernier, rejetant la faute sur les paysans d'outre-Rhin. — Lettre de condoléance adressée par le magistrat au duc d'Enghien à l'occasion du décès de son père, le prince de Condé. — Réponse du duc. — Louis XIV informe le magistrat qu'il fait don à M. de Silhon de la succession de feu le lieutenant-colonel Berghammer, échue à Sa Majesté par droit d'aubaine, et le charge d'en faire la remise. — Le magistrat avise M. de Silhon de cette donation, et promet de faire toute diligence pour le mettre en possession de l'héritage du défunt. — Remercîments faits par M. de Silhon. — Le cardinal de Mazarin recommande les intérêts de ce dernier au magistrat. — Procuration donnée à M. de Charlevoix, lieutenant du roi à Brisach, pour recueillir la succession Berghammer. — M. de Vautorte demande la permission de faire emmener de Strasbourg des étoffes destinées à la garnison de Philippsbourg. — Le capitaine Adolphe Dümler informe le magistrat que feu le lieutenant-colonel Berghammer a fait un testament en sa faveur, et le prie de sauvegarder ses droits. — Inventaire de cette succession. — Extrait des protocoles du sénat y relatif. — M. de Silhon prie le magistrat de seconder M. de Charlevoix, qu'il constitue son mandataire, dans la conclusion d'un arrangement avec le capitaine Dümler. — Communication faite à M. de Silhon de la transaction passée. — Pièces diverses relatives à cette affaire de succession. — Réponse faite par le magistrat à Josias Glaser, chargé par le roi de réclamer le remboursement d'une somme d'argent avancée jadis par feu Louis XIII à la ville de Strasbourg. — Le magistrat informe le major général de Rosen qu'il consent à ce que des bateliers de Strasbourg fassent passer le Rhin à ses troupes; — il promet au maréchal de Turenne le châtiment des habitants de Schiltigheim, qui ont tué deux cavaliers et blessé un autre; — il lui envoie l'enquête faite à ce sujet et offre des dédommagements; — il lui écrit que, loin de protéger les déserteurs de son armée, il les fera, au contraire, rechercher; — il lui fait savoir qu'il a mis à la disposition de M. de Vautorte les bateaux demandés. — Quittances pour droits acquittés à la Hohwart et à Graffenstaden par les voituriers qui ont transporté les vins du roi venant de Schlestadt. — Le magistrat demande l'appui de M. de Tracy pour faire accepter par le maréchal de Turenne le règlement pour l'entrée en ville des officiers, des soldats et des vivandiers, ainsi que pour la sortie des vivres et des denrées. — M. de Baussan demande le châtiment d'un soldat de la ville qui a tué le cheval d'un cavalier français. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat accrédite ses délégués auprès du maréchal de Turenne; — il se plaint des dégâts commis par ses soldats et le prie de remédier à ces désordres. — Le maréchal accuse des paysans, sujets de la ville, d'avoir tué deux de ses cavaliers et blessé un troisième et demande satisfaction. — Le magistrat s'engage à faire justice des coupables, et envoie les chevaux et les effets des cavaliers. — Quittance délivrée au prévôt de Schiltigheim pour la somme de 500 écus, versée à titre de dédommagement pour le méfait commis par les habitants de cette commune. — Le maréchal prie le magistrat de seconder son secrétaire Hertzgen et le capitaine Wilknitz dans la recherche d'un déserteur.

AA. 1903. (Liasse.) — 31 pièces papier en assez bon état.

1647 (suite). — Instructions données à Gaspard Bernegger, délégué auprès du maréchal de Turenne. — M. de Tracy certifie avoir reçu de la ville de Strasbourg quarante mille rations de pain contre paiement. — Le magistrat charge le secrétaire Bernegger de porter au maréchal de Turenne ses plaintes au sujet des actes de violence commis par les troupes et de demander qu'il les éloigne des environs de la ville; — il informe M. de Baussan que l'officier qu'il a envoyé auprès de lui, s'étant rendu coupable d'insolence, a été mis aux arrêts. — Le maréchal de Turenne annonce que ses troupes ont reçu l'ordre de départ. — Le magistrat prie le

maréchal de permettre aux bateliers de ramener les bateaux qui avaient été mis à sa disposition. — M. de Baussan intercède en faveur d'un cavalier de son régiment qui s'est rendu coupable d'un méfait à Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Reçu de quarante mille rations de pain délivré par le munitionnaire Rogier. — Le magistrat prie le maréchal de Turenne d'exempter la Wantzenau et Geispolsheim du logement des troupes. — M. de Vautorte demande la permission de tirer des céréales de la ville. — Le maréchal de Turenne dément l'intention qu'on lui avait prêtée de loger un régiment de cavalerie dans la Wantzenau. — M. Passage fait savoir à M. de Tracy qu'il a proposé le déplacement de l'armée, qui se fera si l'on n'a pas prochainement des nouvelles du maréchal de Turenne. — Louis XIV accrédite Josias Glaser auprès du magistrat de Strasbourg et demande le remboursement de la somme d'argent que feu son père a prêtée à cette ville. — Ordre donné à ce sujet à Glaser et sauf-conduit mis à sa disposition. — Négociations et correspondance relatives à cette affaire. — Mémoire du magistrat, démontrant que les 20,000 écus dont il s'agit étaient un don fait par Louis XIII à la ville de Strasbourg, pour la détacher de la maison d'Autriche et ne constituent pas un prêt.

AA. 1904. (Liasse.) — 59 pièces papier en assez bon état.

1648 (suite). — Négociations, correspondance et mémoires concernant la mission du secrétaire Bernegger à Paris, pour demander au roi le rappel de Josias Glaser, résident de Sa Majesté à Strasbourg, et pour solliciter l'abandon des 20,000 écus avancés à cette ville par feu Louis XIII, somme dont ce fonctionnaire devait réclamer le remboursement.

AA. 1905. (Liasse.) — 52 pièces papier en assez bon état.

1648. — Suite des mêmes documents.

AA. 1906. (Liasse.) — 53 pièces papier en bon état.

1648. — Renseignements fournis à la cour de France sur la prévôté de Saint-Pierre-le-Jeune, faisant partie des dons que la ville de Strasbourg a reçus de la couronne de Suède. — M. de Baussan demande au magistrat l'extradition de déserteurs. — Réponse faite à ce sujet. — Relevé des dégâts et des pertes causés à la ville de Strasbourg par les troupes françaises depuis 1636 jusqu'en 1648, et évalués à 97,660 livres. — Minute de la lettre par laquelle le magistrat informe M. de Lionne qu'il lui fait don d'une horloge astronomique. — Le magistrat sollicite l'appui de M. de Brienne pour obtenir l'abandon de la somme dont Louis XIII a gratifié la ville de Strasbourg; — il prie le maréchal de Schomberg d'intervenir auprès des autorités de Metz, pour leur faire acquitter des sommes qu'elles doivent depuis plus de cent ans à la ville de Strasbourg. — M. de Chavigny proteste de son dévouement à la ville de Strasbourg. — M. de Lionne remercie le magistrat de son présent, et lui donne l'assurance de son zèle à défendre les intérêts de la ville. — M. Herwart prévient ce dernier qu'il réservera pour le paiement des créanciers de feu M. Stella de Morimont ce qui restera de l'assignation donnée. — Le roi recommande au magistrat de faire rembourser les sommes prêtées par la maison Herwart à feu M. Triponnet. — Le magistrat écrit à Sa Majesté que les sommes prêtées par ces banquiers au défunt ne sortent pas des coffres royaux. — Louis XIV demande le passage sur le pont du Rhin pour le produit des salines de la Lorraine, contre acquittement des droits ordinaires. — Le magistrat se plaint auprès de M. de Baussan de ce qu'on réclame la dîme militaire aux habitants de Wasselonne qui possèdent des terres à Westhofen. — Réponse faite à ce sujet. — Les autorités de Strasbourg félicitent Son Altesse royale de Savoie d'avoir atteint sa majorité. — Jean-Frédéric de Gottesheim, administrateur de Saint-Mathieu et de Saint-Nicolas-aux-Ondes, se plaint de ce qu'on réclame la dîme pour du vin provenant des vignes que ces couvents possèdent à Westhofen. — Correspondance entre le magistrat et M. de Baussan au sujet de la dîme exigée desdits couvents et des habitants de Wasselonne, et à propos de l'accusation portée contre les gens de la Wantzenau, de Gambsheim et de Kilstett de livrer passage à la garnison d'Offenbourg. — Correspondance du magistrat avec Louis XIV, M. Herwart et les créanciers de feu Pierre Triponnet au sujet du partage de la succession du défunt. — Morand Schneller sollicite l'intervention du magistrat en faveur de son fils, emprisonné pour cause de désertion. — Le magistrat prie M. de Charlevoix de faire grâce au coupable. — Réponse faite à ce sujet. — Thomas Voltz de Rumolsweiler se plaint de ce qu'on veuille prélever la dîme militaire sur les biens qu'il possède à Singrist. — Intervention du magistrat auprès de M. de Baussan en faveur du plaignant. — Réponse de l'intendant. — M. de Tracy prie le magistrat, au nom du roi, de faire restituer les 40,000 livres déposées par Sa Majesté entre les mains de feu M. Triponnet pour servir au paiement de l'armée. — Réponse faite à ce sujet. — Le même demande la

restitution de 500 écus, payés de trop aux bateliers strasbourgeois pour avoir fait passer le Rhin à un corps de troupes de l'armée de Turenne. — Réponse du magistrat. — Les créanciers de feu M. Stella de Morimont réclament leurs dividendes. — Prière adressée à M. de Silhon pour qu'il dispose le cardinal de Mazarin à donner l'ordre de satisfaire lesdits créanciers. — Le magistrat prie M. Herwart de faire distribuer à ces derniers les 2000 livres qu'il tient à leur disposition. — M. Domilliers consent à surseoir aux poursuites contre Thomas Voltz de Singrist, pour laisser le temps au magistrat d'intervenir auprès de M. de Baussan à l'effet de le faire exempter de la dîme militaire.

AA. 1907. (Liasse.) — 31 pièces papier en bon état.

1649 (suite). — Le secrétaire de Wangen fait part au magistrat des menaces proférées par M. Domilliers contre cette ville. — MM. d'Erlach et de la Chapelle demandent le passage sur le pont du Rhin pour les équipages de l'armée française. — Réponse accordant cette demande. — M. de Baussan demande au magistrat de soutenir les prévôts du bailliage de Haguenau, afin qu'ils puissent forcer les paysans réfugiés à Strasbourg au paiement de leurs contributions de guerre. — Louis XIV fait don à la ville de Strasbourg des 20,000 écus qu'elle a reçus dans le temps de feu Louis XIII. — Remercîments adressés à ce sujet à Sa Majesté, ainsi que pour le puissant appui qu'elle a prêté à la ville de Strasbourg lors de la conclusion du traité de paix général. — Relation de la mission accomplie par le secrétaire Bernegger, en 1648, à la cour de France, au sujet de la réclamation faite par le roi d'une somme de 20,000 écus. — M. de Charlevoix s'informe du motif de l'arrestation faite à Strasbourg de l'un de ses bateliers, muni d'un passeport. — Réponse annonçant la mise en liberté du détenu. — Louis XIV prie le magistrat de rétablir les religieux de Saint-Jean dans la jouissance de leur bénéfice et de les aider dans la reconstruction de leurs maisons démolies. — Le magistrat demande à M. de Charlevoix l'exemption de la dîme militaire pour le village de Fürdenheim, propriété de l'ammeister régent Reisseisen. — M. Domilliers sollicite le passage en franchise de vins qu'il fait venir de Schlestadt pour la subsistance des troupes qui doivent retourner en France. — Le magistrat intervient auprès de M. de Vautorte en faveur des habitants de Fürdenheim, auxquels le commissaire Hoff réclame la dîme militaire. — Louis XIV prie le magistrat de Strasbourg de fournir, contre paiement, des céréales à la ville de Metz, menacée de disette. — Sa Majesté demande l'exemption de la contribution suédoise pour la veuve du colonel de Chambres. — Les plénipotentiaires français sollicitent pour M. de la Clavière la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg ; — ils prient M. d'Erlach de décharger l'évêché de toutes les impositions contraires à l'esprit du traité de paix et aux intentions du roi. — Les autorités de Metz demandent la permission d'acheter des grains à Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Lettre d'intercession de Louis XIV en faveur des héritiers de Roland Franck, en procès avec les seigneurs de Rathsamhausen. — Excuses faites par le magistrat auprès de M. Bouthillier de ce qu'il n'a pas pu fournir les céréales demandées par la ville de Metz. — M. de la Chapelle demande la permission de louer quelques pièces dans une maison bourgeoise de Strasbourg. — Intervention du magistrat auprès du gouverneur de Metz et de M. de Saint-Aubin en faveur du sieur Moschenrosch, procureur fiscal à Strasbourg, dont les meubles ont été saisis. — M. de Serignan écrit au magistrat qu'il a conseillé au capitaine de Courtray de demander à la cour une autre dotation que celle des meubles mis en sûreté à Metz.

AA. 1908. (Liasse.) — 43 pièces papier en bon état.

1650 (suite). — Louis XIV réitère son intercession auprès du magistrat de Strasbourg, afin qu'il vienne en aide aux religieux de Saint-Jean pour rebâtir leur église. — Le magistrat exprime ses regrets de ce qu'il ne peut faire sentir auxdits religieux les effets de la recommandation royale. — Correspondance du même avec MM. de Serignan, de Brienne et Le Tellier au sujet de la saisie faite par le capitaine de Courtray des meubles du procureur Moschenrosch. — Le roi ordonne à cet officier de se dessaisir de ces meubles, et charge le maréchal de Schomberg de veiller à l'exécution de cet ordre. — M. de Baussan prie le magistrat de faire délivrer à M. de Fleckenstein le dépôt que le capitaine Bœhm, récemment tué, a placé entre les mains d'un bourgeois de Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Le même demande la permission de déposer dans l'arsenal de Strasbourg des pièces d'artillerie et des munitions, provenant des villes de Saverne et de Haguenau, qu'il fait évacuer. — Réponse favorable faite par le magistrat. — Lettres de créance données par ce dernier à M. Beck, chargé de féliciter M. de Chavigny de son rappel aux affaires, et de présenter ses congratulations à MM. de Conti et de Longueville à l'occasion de

leur mise en liberté et de leur retour à la cour. — Lettre par laquelle le roi recommande au magistrat le comte d'Offremont, qui doit passer par Strasbourg pour se rendre en Allemagne. — Lettre de créance donnée par Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, à M. de Moirous, délégué auprès du magistrat de Strasbourg pour établir des rapports d'amitié entre cette ville et le comte. — Le magistrat félicite Louis XIV d'avoir atteint sa majorité. — La reine-mère remercie le magistrat d'avoir envoyé une députation à Metz pour lui renouveler l'assurance de son dévouement. — M. de Charlevoix sollicite la mise en liberté de M. de Bellegarde, lieutenant au régiment Desfournaux, arrêté à Strasbourg avec ses cavaliers pour avoir pillé un vivandier lorrain. — Réponse faite à ce sujet. — Le même demande le passage en franchise de céréales à l'usage de la garnison de Brisach. — Le magistrat accrédite Ernest Heuss auprès de MM. de Charlevoix et de Moirous. — Recréditif donné à ce délégué. — Louis XIV accrédite le sieur de Gravelle, en qualité de résident royal, auprès de la ville de Strasbourg. — M. de Charlevoix écrit au magistrat qu'il a été rappelé de son commandement de Brisach et lui fait ses adieux. — Réponse du magistrat. — Libelle lancé par le major général de Charlevoix contre la maréchale de Guébriant. — Remercîments faits par M. de Baussan pour les attentions dont il a été l'objet à Strasbourg. — Les autorités de Metz sollicitent en faveur de leurs administrés qui visitent la foire de Strasbourg l'exemption des droits établis pendant la guerre. — Réponse faite à ce sujet. — Louis XIV demande la permission pour Jean-Baptiste Pardy de faire des recrutements sur le territoire de la république de Strasbourg pour le compte du duc de Modène. — Félicitations adressées par le magistrat au roi, à la reine-mère, au cardinal de Mazarin et aux ministres d'état lors de leur arrivée à Metz. — Réponses de Sa Majesté et du cardinal. — Le magistrat proteste de son dévouement au duc d'Anjou, arrivé dans ses quartiers établis près de Strasbourg, et se recommande à sa protection. — Réponse du prince.

AA. 1909. (Liasse.) — 49 pièces papier en assez bon état.

1660-1667 (suite). — Copie de l'acte par lequel Louis XIV et le roi d'Espagne s'engagent, sous serment, à observer le traité de paix des Pyrénées. — Relevé des vaisseaux du roi à l'ancre dans le port de Toulon. — Articles du traité de paix conclu entre le roi de France et le duc de Lorraine. — Sa Majesté écrit au magistrat de Strasbourg qu'elle considère les félicitations qu'il lui a adressées à l'occasion de son mariage, non comme un simple acte de courtoisie, mais comme un témoignage de dévouement à ses intérêts ; — elle le remercie de ses félicitations à l'occasion de la naissance du dauphin et charge le syndic Frid, qui les lui a présentées, d'être l'interprète de sa bienveillance pour la ville de Strasbourg. — Remercîments adressés au duc de Savoie pour l'accueil favorable fait à la recommandation du magistrat en faveur du sieur Heel. — Exposé fait par le duc de Lorraine des motifs de son mariage avec Marie-Anne Pajot. — Le magistrat sollicite auprès du roi le paiement des créanciers de feu M. Stella de Morimont. — Copie de la lettre par laquelle Louis XIV charge M. de Gravelle d'informer l'électeur de Mayence qu'il ne visitera pas l'Alsace, afin de ne pas donner de l'ombrage à l'empereur, et de prier ce prélat d'expédier un courrier à Vienne, portant à Sa Majesté l'assurance que le roi, loin de vouloir profiter de ses embarras pour entreprendre quelque chose d'hostile contre l'empire, est plutôt disposé à la secourir contre les Turcs. — Le roi accrédite le sieur Frischmann, en qualité de résident royal, à Strasbourg; — il annonce l'heureux accouchement de la reine, qui a donné le jour à une princesse. — M. de Brienne charge le résident Frischmann de communiquer au magistrat les observations faites par Louis XIV au sujet des secours que l'empereur croit devoir fournir au pape, en vertu de la capitulation qu'il a conclue avec le saint-siége.— Le magistrat intercède auprès du roi, du duc de Mazarin et de M. de Lionne en faveur des créanciers de feu M. Stella de Morimont. — Requête de ces créanciers. — Liste nominative de ceux-ci. — Spécification des dettes laissées par le défunt. — Minute d'une obligation souscrite par lui en faveur du banquier Pierre Triponnet. — Relevé des papiers laissés par ce résident décédé. — Mémoire adressé par ses créanciers aux ministres du roi. — Copies et extraits de la correspondance échangée au sujet de cette affaire. — M. Herwart proteste de son dévouement au magistrat. — M. de Colbert avertit ce dernier que les troupes envoyées par le roi à Erfurt traverseront le territoire de la république. — Louis XIV tranquillise les autorités de Strasbourg sur les inconvénients de ce passage. — Lettre de créance donnée par Sa Majesté au résident Frischmann. — Le magistrat s'excuse auprès de ce dernier de ce qu'il ne peut mettre à la disposition du roi les canons demandés. — Pamphlet contre Louis XIV.

AA. 1910. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1672-1678 (suite). — Le magistrat accrédite le secrétaire Güntzer auprès de M. Poncet et lui recommande le conseiller Wurtz, en contestation avec la ville de Haguenau, qui détient des bois qu'il a achetés. — Contrat passé par le magistrat avec le munitionnaire français pour la fourniture de céréales. — Capitulation de la ville de Maëstricht. — Le magistrat se plaint auprès de M. de Louvois des violences commises par des cavaliers français contre des sujets de la ville; — il accrédite le secrétaire Güntzer auprès du maréchal de Turenne, de M. de Vaubrun et de M. du Fay. — Fragment d'une relation des faits qui se sont passés en 1674, lors de l'occupation de la Wantzenau par l'armée du maréchal de Turenne. — Passeports délivrés par le marquis de Vaubrun et le maréchal de Turenne aux bateaux qui font le trajet entre Strasbourg et Mayence et retour. — Le magistrat demande à M. Chauvet une escorte pour le transport de vins provenant de la dîme de Barr; — il prie M. du Fay de faire restituer les marchandises enlevées à des Strasbourgeois ou de leur procurer une indemnité; — il demande justice à M. de Turenne pour David Nessmann et Jean Wagner, dévalisés par des cavaliers français; — il prie le marquis de Vaubrun de faire relever le libraire Rauch, intentionné de revenir à Strasbourg, du serment de fidélité qu'il a prêté à la ville de Colmar; — il lui demande l'exemption des charges de guerre en faveur du village de Meisenheim, propriété du sieur Wurmser; — il excuse le bailli de Wasselonne auprès de M. de Vaubrun de ce qu'il n'a pas pu fournir les chevaux que lui a demandés un munitionnaire pour chercher des farines à Sarrebourg; — il remercie le marquis de sa bienveillance pour la ville de Strasbourg; — il le prie d'exempter des contributions de guerre les biens que le sieur Friederich possède à Kippenheim; — il écrit au bailli de l'Ortenau que, quoiqu'il ne sache pas si l'armée française a l'intention de s'emparer du pont du Rhin ou d'effectuer son passage sur un autre point, il a pris des mesures de précaution et fera tout ce que lui commandent ses devoirs envers l'empereur et son attachement à l'empire. — Le duc Charles de Lorraine demande que des blessés de son armée soient admis à l'hôpital de Strasbourg. — Le magistrat demande à M. de Montclar la mise en liberté de Jean Wolff, détenu à Haguenau; — il accrédite le sieur Hammerer auprès de M. de Gravelle, ambassadeur français.

AA. 1911. (Liasse.) — 22 pièces papier en assez bon état.

1674-1679 (suite). — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec M. de la Grange, intendant à Brisach :

Missives adressées par le magistrat à M. de la Grange pour obtenir le paiement des mèches saisies, lors de la prise de Seltz, dans l'habitation du sieur Wide, bourgeois de Strasbourg. — Le magistrat réclame l'indemnité qui, par ordre du maréchal de Luxembourg et de M. de Montclar, revient aux marchands strasbourgeois dont les chariots et les marchandises ont été saisis à Haguenau; — il démontre à l'intendant l'impossibilité de prendre des passeports pour les marchandises à Brisach et à Philippsbourg, et le prie d'autoriser l'emploi de passeports délivrés à Strasbourg; — il demande la mise en liberté d'un messager de la ville, fait prisonnier en portant des lettres à Sainte-Marie-aux-Mines. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat prie M. de la Grange de dispenser les villages qui dépendent de la ville de la contribution aux frais d'entretien des quartiers d'hiver. — Réponse favorable faite par l'intendant. — Ce dernier informe le syndic Frid que l'argent saisi sur des marchands strasbourgeois, munis seulement d'un passeport délivré par l'ennemi, a été déclaré de bonne prise. — Le magistrat se fait l'organe des plaintes élevées par le stettmeister Joham de ce qu'on a requis ses sujets de Mundolsheim de fournir une vache pour la subsistance des troupes; — il fait savoir à M. de la Grange que les habitants de Rust n'ont pris aucune part au vol de trois chevaux commis à Elsenheim, et supplie humblement de ne pas brûler leur village; — il demande que les villages appartenant à Jean de Dettlingen soient exemptés de la contribution à l'entretien des quartiers d'hiver. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat remercie M. de la Grange de ce qu'il veut aviser aux moyens de soulager les habitants des localités où sont établis les quartiers d'hiver; en même temps il demande quelles mesures il doit prendre relativement aux 18 deniers à fournir en nature de pain, et s'informe si les détachements commandés pour travailler aux fortifications devront se contenter de 2 sols et demi par jour et par homme. — Il sollicite la mise en liberté des deux fils du lieutenant du château de Fleckenstein, arrêtés comme espions à Wissembourg et incarcérés à Brisach. — Le syndic Güntzer prie M. de la Grange de faire élargir les habitants de Rust qu'on a emprisonnés, et s'engage à faire obtenir un dédommagement à ceux qui ont été volés. — Le magistrat exprime l'espoir que, la paix étant rétablie,

les habitants de Barr seront déchargés de toute contribution de guerre; — il sollicite la mise en liberté d'un de ses messagers, incarcéré à Fribourg, et remercie M. de la Grange de ses procédés.

AA. 1912. (Liasse.) — 56 pièces papier en bon état.

1679-1683. — Nouvelles politiques communiquées par M. Jalon de Metz au syndic Güntzer et se résumant ainsi qu'il suit:

Le roi d'Angleterre a dissous le parlement et fait arrêter mylord Montaigu; — lord Duras a été dangereusement blessé. — Le roi de Suède a fait un brillant accueil aux ambassadeurs de l'électeur de Brandebourg, chargés de conclure un traité de paix avec Sa Majesté. — On a refusé aux ambassadeurs hollandais, à la cour de France, le rang accordé à ceux des souverains. — — La reine a été avertie que la main de Mademoiselle sera demandée par le roi d'Espagne. — Le mariage du dauphin avec la fille du duc de Bavière est regardé comme une affaire conclue. — L'Espagne a des velléités de déclarer la guerre au Portugal. — L'Angleterre demande à la France des secours contre les parlementaires. — M. Jalon demande au syndic Güntzer des détails sur la capitulation de Strasbourg, et lui annonce le départ du roi de Vitry pour se rendre, avec sa cour, en Alsace; — il l'informe de l'ouverture de l'assemblée du clergé aux Augustins et de la nomination probable de M. de Catinat au poste de gouverneur de Casal. — Le même écrit qu'il a appris que le débordement du Rhin a causé de grands dégâts à la citadelle et au fort qu'on construit à Kehl; — il mande que le parlement de Paris a fait des remontrances au roi, à propos de l'acceptation par Sa Majesté de la régale aux conditions posées par le clergé; — il communique l'extrait d'une lettre donnant des détails sur une incursion des troupes françaises en Flandre et sur les préparatifs de guerre faits par ce pays; — il annonce que les Français ont enlevé une place forte aux Turcs; — il communique les faits suivants: le roi a suspendu l'action de la chambre royale en matière de poursuites, jusqu'après règlement définitif des affaires par l'assemblée de Francfort; — le père Maimbourg a quitté la société de Jésus avec la permission du roi; — le pape a révoqué le vicaire général que le père Oliva, général des jésuites, avait nommé en mourant, et a placé cette société sous la direction d'un cardinal, jusqu'à l'élection d'un nouveau général; — Mme de Miromesnil est décédée à Châlons; — on parle beaucoup de la mort du roi d'Espagne; — il est question d'une alliance des rois de Suède et de Danemark et de l'électeur de Brandebourg avec Louis XIV; — le nommé Maillard, auditeur des comptes, a été décapité pour avoir trempé dans une conspiration contre le roi; — le duc de la Ferté, gouverneur de Metz, dans la personne duquel il s'est opéré, au physique et au moral, un remarquable changement, a conquis la faveur de Sa Majesté; — détails sur le siège de Luxembourg; — les inondations ont causé pour cinquante millions de dégâts en Hollande et la perte de deux grands bâtiments de guerre; — Louis XIV a nommé trois nouveaux échevins catholiques; on suppose que cela s'est fait à l'instigation de Mgr. de Louvois, qui brigue le chapeau de cardinal pour son frère l'archevêque de Reims; — détails sur la prise du château d'Aremberg par le brigadier Bertillac; — il est question de remplacer le prince de Parme par la reine-mère d'Espagne dans le gouvernement des Pays-Bas; — le roi a créé pour cinq millions de rentes sur l'hôtel de ville de Paris; — des lettres de Hollande, adressées au maréchal de Navailles, annoncent que plus de cent mille personnes ont péri par suite des inondations, et que les ports de Dunkerque et de Calais ont été fortement endommagés; — M. Duquesne a reçu l'ordre de faire la chasse aux corsaires algériens; — le villes de Luxembourg et de Namur sont dans la détresse; — la France et l'Espagne ayant accepté la médiation du roi d'Angleterre, il a été conclu un traité en vertu duquel cette première puissance renonce à toutes ses prétentions contre la seconde, moyennant la cession à elle faite du Luxembourg; — le roi de France consent à renoncer aux revendications qu'il peut faire à l'empire, à condition que le *statu quo* soit maintenu; — la conclusion du traité de paix entre la France et l'Espagne se confirme; — des ingénieurs et des matelots ont été envoyés à Nieuport et à Ostende sous prétexte de remettre à flot des vaisseaux du roi, mais en réalité pour lever les plans des fortifications; — la Hollande ne pourra pas réparer dans vingt ans les dommages que lui ont causés les inondations; — on établit un cordon sur la Moselle pour intercepter les communications avec le Luxembourg; — le bruit court que M. de Créqui se rendra à Metz; — le roi a refusé de signer un édit portant défense aux ministres réformés, sous des peines sévères, d'épouser une fille de la religion qui n'eût l'âge de quarante ans; — il se fait de grands mouvements de troupes, et l'on croit que, la médiation du roi d'Angleterre entre la France et l'Espagne n'ayant pas abouti, comme on l'avait annoncé, Louis XIV assiégera Luxembourg; — Sa Majesté a quitté Paris et les troupes se concentrent autour de Metz; — les Espagnols forment un corps de huit mille

hommes pour le jeter dans le Luxembourg; — M. Macheux remplace M. Bazin dans l'intendance des trois évêchés; — le maréchal de Créqui est arrivé à Longwy, et toutes les troupes sont en marche pour empêcher le prince d'Orange de secourir le Luxembourg; — à Paris on ne doute plus que la guerre contre l'Espagne n'éclate; — mesures prises en vue de cette éventualité; — M. Duquesne fait merveille dans l'Archipel; — entretien du roi avec la dauphine au sujet de la défection du duc de Bavière. — M. Jalon annonce au secrétaire Güntzer que le roi a levé le siège de Luxembourg pour ne pas tirer avantage des embarras de la maison d'Autriche, aux prises avec les Turcs en Hongrie, et relate ce qui suit: Louis XIV offre au roi d'Espagne trente millions pour la cession du Luxembourg; — les décisions du clergé français ont brouillé la France avec Rome; — on a découvert à Strasbourg des tonneaux pleins d'armes, introduits en ville par des particuliers; — le roi ne veut plus se servir de réformés sur ses vaisseaux; — les commissaires hollandais ont déclaré légitimes les prétentions de Sa Majesté sur Alost; — le roi d'Angleterre, choisi pour médiateur, a déclaré l'échange de cette ville contre Luxembourg avantageux pour l'Espagne; — le prince de Parme est remplacé dans le gouvernement des Pays-Bas par le marquis de Grana; — le bataillon de marins a quitté Metz pour se rendre à Saverne et à Strasbourg; — le roi est très satisfait de son clergé, qui, conformément à l'esprit de l'église gallicane, a déclaré que le pape n'a aucun pouvoir sur le temporel des rois; qu'il ne peut relever les sujets du serment de fidélité qu'ils ont prêté à leur souverain; que son autorité est au-dessous de celle des conciles; que ses décrets et ordonnances ne sont pas infaillibles s'ils n'ont pas la sanction de l'église assemblée en concile; — Sa Majesté désire que ces préceptes soient enseignés dans tout le royaume; — le parlement de Metz a enregistré trois édits du roi, dont le premier ordonne que les malades de la religion réformée soient visités à l'agonie par les lieutenants généraux et les curés, pour les exhorter à se convertir au catholicisme, dont le second laisse aux enfants de ladite religion, âgés de sept ans, le choix du culte, et dont le troisième est relatif aux déclarations du clergé de France touchant la puissance ecclésiastique et celle du pape; — les trois ordres se sont réunis à Metz et ont décrété, avec l'assentiment du roi, la construction de casernes, afin de remédier aux charges que le continuel passage de troupes fait peser sur le peuple; — le prince de Parme a quitté les Pays-Bas pour ne pas partager le gouvernement avec le marquis de Grana; — le prince-évêque de Strasbourg est décédé à Cologne; — renseignements contradictoires sur les dispositions du roi d'Espagne à céder le Luxembourg à la France; — les ambassadeurs français ont reçu l'ordre de s'opposer à la prétention des ambassadeurs espagnols d'avoir le pas sur eux; — la maison du roi se dirige du côté de l'Allemagne: les gardes du corps prendront leurs quartiers à Metz, les mousquetaires à Nancy, d'autres troupes seront dirigées sur Toul et Verdun; — le roi a ordonné le rétablissement du pont à Mouzon; — on prête au roi la communication suivante faite à sa cour: les Turcs ont envahi la Hongrie avec de grandes forces; l'empereur a arrêté la marche de ses troupes vers le Rhin et rappelé celles qui devaient couvrir Constance, les villes frontières et Philippsbourg; — le marquis de Louvois a quitté Paris pour se rendre à Metz; — quatre docteurs de la Sorbonne ont été exilés à Quimper-Corentin, pour avoir critiqué ouvertement la déclaration du clergé de France; — on a formé quatre camps en Flandre et quatre autres depuis Metz jusqu'au Rhin; — on travaille activement aux fortifications de Thionville, et il est question de la démolition de celles de Fribourg. — Détails sur la cour de France et les rapports de celle-ci avec Rome. — Renseignements sur la marche des affaires dans le Luxembourg et sur les mouvements des troupes impériales qui se rendent en Hongrie. — M. Jalon fait la description des réjouissances qui ont eu lieu à Paris à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne; il fournit des détails sur les couches de la dauphine et transmet les nouvelles suivantes: il arrive tous les jours de nouvelles troupes à Metz, ainsi que des jeunes gentilshommes, dont le nombre dépasse déjà deux mille cinq cents, et qui seront répartis entre Metz, Strasbourg, Brisach et Fribourg; — le marquis de Boufflers a quitté Metz pour se rendre à Paris; — le camp de la Sarre a été levé; — le régiment de M. du Gast s'est rendu dans le comté de Chiny; — le marquis de Rodes, grand maître des cérémonies, est tombé en disgrâce à la cour; — on prépare activement l'artillerie de campagne; — les habitants qui professent la religion réformée sont principalement accablés de charges militaires et les jeunes gentilshommes appartenant à ce culte, qui se trouvent à Metz, sont l'objet de toutes espèces de vexations, pour les forcer à rentrer dans le giron de l'église catholique; — détails sur la cour de France; — M. Duquesne a rallié les escadres qui devaient le rejoindre et se trouve devant Alger; — l'accommodement s'est fait entre la France et Rome, et il y aura sous peu une promotion de cardinaux dont feront probablement partie les évêques de Meaux et de Gre-

noble ; — on aperçoit une comète à Metz ; — l'électeur de Bavière fait des préparatifs pour fêter l'heureux accouchement de la dauphine de France ; — le comte de Lobkowitz a quitté Munich, fort mécontent de ce que l'électeur a refusé le passage aux troupes impériales devant se rendre en Tyrol ; — le pacha de Bude a pris Onak et Patek et fait sa jonction avec Teckely devant Kaschau ; — M. de Louvois a fait un voyage d'inspection à Metz ; il a empêché qu'on n'établit dans cette ville un impôt sur le vin ; il a donné l'assurance que les édits et déclarations promulgués à Sedan n'y seraient pas appliqués aux réformés ; — on a découvert une conspiration tramée par des Espagnols contre le duc de Milan ; — la concentration des troupes à Metz inspire des appréhensions dans le Luxembourg et à Namur ; — le roi a l'intention de tirer à l'avenir les officiers de l'armée de l'école des cadets ; — M. de Louvois a témoigné son mécontentement de l'état dans lequel il a trouvé les fortifications de Sarrelouis, et donné ordre de faire le procès aux officiers des eaux et forêts ; — M. Duquesne a brûlé les bâtiments des corsaires dans le port d'Alger et incendié la moitié de la ville ; — on parle d'un voyage que M. de Louvois doit faire en Alsace ; — le roi se rendra à Chartres pour faire ses dévotions à la Sainte-Vierge, en reconnaissance de la naissance du duc de Bourgogne ; — Sa Majesté ira à Turin, où M. de Stoup est entré avec deux mille Suisses, qui occupent la citadelle ; — la ville de Genève a pris l'alarme en apprenant ce voyage ; car elle a supposé que le duc de Savoie et l'évêque avaient cédé au roi leurs droits sur cette république ; — de Turin le roi se rendra à Genève et de là à Metz, et sommera les Espagnols de lui donner l'équivalent du comté d'Alost ; — les troupes en garnison à Metz partiront pour les quartiers d'hiver ; — il arrive continuellement des jeunes gentilshommes dans cette ville, qui molestent beaucoup les habitants et ravagent les vignes ; — renseignements sur les mouvements des troupes dans le pays messin ; — détails sur une inspection de douze mille hommes passée par l'électeur de Bavière ; — le roi a dépêché M. de la Raudière à Liége, pour chercher à accommoder le différend qui existe entre cette ville et l'électeur de Cologne ; — on a emprisonné un serviteur du comte de Mansfeld à la Bastille, par représailles de la détention de M. du Fayet à Vienne ; — le bruit court que l'empereur traite avec Teckely ; — on suppose que la cavalerie qui quittera l'Alsace se rendra devant Pignerol ; — le duc de Savoie a vendu son duché au roi de France ; — le roi d'Angleterre s'emploie auprès de l'Espagne pour la décider à donner satisfaction aux prétentions de Louis XIV sur le comté d'Alost ; — la cour de France ne s'occupe que de fêtes ; — on se défait de la plus grande partie des chevaux d'artillerie ; — renseignements sur les mouvements des troupes dans le pays messin et détails sur le siége d'Alger ; — une partie des cadets qui sont à Metz partiront pour Longwy ; — les troupes bavaroises s'exercent à la petite guerre autour de Munich ; — les affaires en Hongrie vont très mal ; — on fait diverses suppositions sur les motifs pour lesquels l'archevêque de Reims se rend à Sedan ; — le père oratorien du Breuil et le sacristain de l'hôpital de Saint-Denis ont été arrêtés à Paris, pour avoir répandu des écrits jansénistes ; — le roi est plein d'ardeur pour la destruction du jansénisme ; — M. Demarest, beau-frère de M. de Colbert, est décédé ; — les jésuites ont obtenu la permission de s'établir à Troyes en Champagne ; — détails sur la cour de France ; — le régiment de dragons qui a passé par Verdun prendra ses quartiers d'hiver dans la Basse-Alsace ; — mesures prises par Louis XIV pour faire valoir ses prétentions sur le comté d'Alost ; — on croit la guerre inévitable, si l'empereur et le roi d'Espagne n'exécutent pas le traité de Francfort ; — il est question de nouvelles propositions soumises par les plénipotentiaires français à ceux de l'empire ; — le roi a concentré des forces considérables en Savoie, et l'on croit qu'il tournera ses efforts contre l'Italie pour ne pas effaroucher la Hollande et le roi d'Angleterre ; — Sa Majesté a conquis dans la dernière guerre deux mille cinq cents pièces de canon ; — elle a établi des équipages d'artillerie à Brisach et à Strasbourg pour opérer sur le Rhin, à Mézières et à Charleville pour opérer sur la Meuse, à Tournay pour opérer sur l'Escaut et à Besançon pour opérer dans la Franche-Comté ; — elle a rendu ses bonnes grâces au comte de Vermandois ; — elle a rappelé ses plénipotentiaires de Francfort ; — une armée turque de deux cent mille hommes a établi ses quartiers d'hiver en Hongrie, pour reprendre les hostilités au printemps ; — on a fermé le temple à Nîmes, et les députés envoyés à la cour par les réformés pour les justifier des imputations calomnieuses répandues sur leur compte ont été arrêtés ; — le roi a passé la revue de ses troupes à Saint-Germain et a inspecté ensuite une machine hydraulique ; — MM. de Saint-Romain et du Harlay, plénipotentiaires de la France aux conférences de Francfort, sont arrivés à Metz ; — le comte de Roye a été mis à la disposition du roi de Danemark, qui avait demandé un général français pour commander son armée ; — le roi d'Espagne est rétabli d'une indisposition ; — de l'argent en barres, venant des Indes, est arrivé à Madrid ;

— l'Espagne consent à la convocation d'un congrès pour régler ses différends avec la France; mais Louis XIV n'y est pas disposé; — l'ambassadeur espagnol a demandé l'intervention du roi d'Angleterre afin d'obtenir un délai pour ce règlement; — le roi de France a accordé un mois de prolongation pour l'arrangement tant des affaires des Pays-Bas que de celles de l'empire; — on travaille à Montpellier à la démolition du temple des réformés; — le duc de Savoie a renoncé à son mariage avec l'infante du Portugal, pour épouser la sœur de la reine d'Espagne; — l'infante épousera le prince de la Roche-sur-Yon ou, à son défaut, le duc de Vermandois; — on dit que le duc de Bavière s'est déclaré pour l'empereur; — M. de Pommereuil, prévôt des marchands de Paris, a été révoqué de ses fonctions et remplacé par M. de Fourchy; — M. du Harlay a été nommé à l'intendance de la Normandie en remplacement de M. Le Blanc; — dix-mille hommes de cavalerie ont été envoyés en Franche-Comté; — les conseillers et les officiers de la cour de Vienne emportent ce qu'il y a de plus précieux, désespérant de pouvoir faire la paix avec les Turcs; — l'empereur a dépêché le comte de Wallendorf auprès des princes et Électeurs de l'empire pour les convoquer à Ratisbonne; — on attend l'arrivée du comte de Kaunitz à Munich; — il est question de la démolition des fortifications d'Aremberg; — M. de Rantzau est brouillé avec Mademoiselle, qui lui a renvoyé tous ses présents; — le roi d'Espagne refuse de se soumettre à un arbitrage; — le duc de Holstein a été fait amiral; — le conseiller Wæs a été nommé chancelier de Gueldre; — le roi d'Espagne a donné ordre d'affermer les droits de douane dans les Pays-Bas espagnols; mesure qu'il a l'intention d'appliquer également à son royaume; — les marquis de Croisy et de Fuente ont échangé des lettres hautaines à l'occasion de l'entrée des troupes dans le Luxembourg; — l'ambassadeur anglais à Madrid n'a pas tenu compte de l'insinuation qui lui a été faite de quitter son poste; — le prince Robert d'Angleterre est décédé; — le roi de France a réuni un conseil, composé de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, pour juger plusieurs trésoriers accusés de malversations; — la voûte du vieux château de Saint-Germain s'est écroulée en plein jour, sans causer d'autre accident; — les intendants du royaume ont presque tous été changés; — le prince Charles de Lorraine est à toute extrémité; — le temple de Montpellier a été rasé et M. de Noailles a fait incarcérer cinq pasteurs, dont l'un a exprimé son étonnement de l'application de pareilles mesures, alors qu'il y a encore cent quatre-vingt mille familles de la religion réformée en France; — on dit que le temple de Montauban sera également rasé; — la maréchale de Rochefort a été nommée à l'abbaye de Montmartre avec Mme d'Harcourt pour coadjutrice; — il sera établi un camp le long de la Saône, qui sera commandé par le roi et le dauphin; on en augure quelque dessein sur le Milanais ou sur Genève; — Sa Majesté a communié le 24 janvier et touché trois cents malades; — le comte de Soissons épousera Mlle de Beauvais; — on a expédié de Verdun à Longwy plusieurs voitures chargées des manteaux du régiment d'infanterie du dauphin; — des affûts de canon ont été transportés à Charleville; — on expédie toutes sortes de denrées à Luxembourg, et le roi fait approvisionner d'avoine la nombreuse cavalerie cantonnée dans le comté de Chiny; — il est question de doter la ville de Strasbourg d'un parlement, duquel ressortira toute l'Alsace; — les Liégeois sont toujours encore en conflit avec leur archevêque, et il faudra que le roi y mette ordre; — le marquis de Lambert opère la démolition du château d'Aremberg, et il est question de faire subir la même opération à quelques forteresses du comté de Chiny; — les ambassadeurs vénitiens ont formulé des plaintes de ce que des employés de l'intendance française ont, en cherchant à frauder la douane de la république, blessé et tué plusieurs douaniers; — les princes et les électeurs de l'empire ont refusé de se rendre à Ratisbonne et à Prague, prétextant la nécessité de veiller à la sécurité de leurs propres états; — le duc Charles de Lorraine a été appelé au commandement de l'armée impériale en Hongrie; — le sultan a refusé une audience au comte Albert de Caprera, ambassadeur extraordinaire de l'empereur auprès de la Porte; — explication des motifs pour lesquels le temple de Montpellier a été démoli. — M. Jalon fait au syndic Güntzer les communications suivantes: le marquis de la Fresselière, lieutenant général d'artillerie, a embrassé la vie monastique; — M. de Chavigny, gouverneur de Strasbourg, sera appelé en la même qualité à Casal et remplacé par M. de Catinat; — le terme fixé par le roi pour la conclusion de la paix avec l'Allemagne et l'Espagne étant expiré, on est dans l'attente de l'accueil que Sa Majesté fera à la demande faite par l'empire d'un nouveau délai; — il est question d'un voyage du roi à Compiègne; — on tient la réconciliation de l'empereur avec la France pour assurée: l'empire abandonne au roi tout ce qu'il possède en Alsace, y compris la ville de Strasbourg, et l'Espagne lui cède le duché de Luxembourg en compensation du comté d'Alost; — on dit que le maréchal de Schomberg et son fils commanderont les troupes que Louis XIV envoie au secours de

l'empereur contre les Turcs; — il est question d'envoyer des vaisseaux dans les Dardanelles pour faire diversion à la guerre de Hongrie; — le duc du Vexin, fils de Mme de Montespan, est décédé; — le duc de Noailles est à toute extrémité; — M. de Bussy-Rabutin poursuivra à Paris le procès qu'il a intenté à Rivière, le ravisseur de sa fille, Mme de Coligny; — l'ambassadeur du roi de Suède à Munich n'a reçu de cette cour que des assurances de bonne entente; — un chanoine de l'évêché de Bamberg a soumis à l'acceptation de l'électeur de Bavière un traité fixant les limites des deux pays; — on croit que ce prince épousera la princesse de Hanovre; — le marquis de Créqui épouse la fille du maréchal d'Aumont; — l'électeur de Cologne a demandé du secours à Louis XIV contre les Liégeois; — le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas espagnols, a convoqué les états de Flandre pour leur demander l'argent nécessaire à l'entretien des troupes; — l'arrivée de M. de Montbron, envoyé du roi, à Dinant a fort ému les habitants de Liège et de Namur; — détails sur les négociations pour le rétablissement de la paix; — le cardinal de Bissy a exhorté, dans le dernier consistoire, le pape et les cardinaux à faire la paix avec la France; — un arrêt du conseil remet aux hôpitaux le revenu des églises réformées; — un autre érige en titre d'office les fonctions d'avocat, et permet que les charges des présidents, des juges et des conseillers soient vendues par leurs créanciers; — Mme la chancelière est décédée; — détails sur les divertissements de la cour de Versailles; — il a été conclu un traité entre l'empereur et l'électeur de Bavière, en vertu duquel, moyennant versement par ce prince de huit à dix millions et la réunion de ses troupes à celles de Sa Majesté, il sera nommé au commandement de l'armée du Haut-Rhin; — l'empereur emploie tous les moyens pour susciter des ennemis à la France; — le pape a fait signifier à la reine Christine de Suède par le cardinal Azolini qu'il lui retire la pension annuelle qu'il lui avait faite; — réponse spirituelle de la reine; — on a délivré à des cadets de Metz et de Cambrai, ainsi qu'à des officiers hors service, des commissions de recrutement; — le sultan a conclu un traité avec la Hongrie, en vertu duquel le comte Teckely est appelé au trône de ce pays; — le roi de Pologne a offert sa médiation dans le différend de Louis XIV avec l'Espagne et l'Empire; — le roi a gratifié Mme d'Harcourt de l'abbaye de Montmartre; — M. d'Artagnan, major au régiment des gardes, a été envoyé à Metz en qualité d'instructeur; — on fabrique des engins de guerre à Nancy, Verdun et Thionville; — des cadets qui se sont battus en duel ont été pendus par ordre du roi; — une armée de quarante mille hommes campe près de Versailles; — on la croit destinée à opérer dans les Pays-Bas; — une autre armée de quinze mille hommes prendra la route de Metz; — le duc de la Rochefoucault, accusé du crime d'empoisonnement, a été arrêté; — on a brûlé à Paris deux empoisonneuses; — le roi sévit contre les duellistes; — un complot tramé pour faire tomber la ville de Mons en Hainaut au pouvoir des Français a été découvert, deux ecclésiastiques et deux officiers qui y avaient trempé ont été exécutés; — le marquis de Grana a conféré avec l'empereur sur les affaires de Hongrie et sur les événements qui se passent sur le Rhin; — il est question d'un voyage de Louis XIV à Strasbourg, après qu'il aura visité les camps établis sur la Saône et sur la Sarre, ainsi que les fortifications de Longwy et de Sarrelouis; — les préparatifs de guerre se continuent en Bavière; — l'électeur voudrait établir une union entre les cercles de Bavière, de Souabe et de Franconie, mais ne rencontre qu'opposition et difficultés; — on demande une somme de 600,000 florins aux états assemblés à Munich pour lever de nouvelles troupes; — il règne un grand calme en France, tandis que les voisins de ce pays se remuent beaucoup; — les Hollandais auront à se repentir de l'alliance qu'ils ont conclue contre la France, si les affaires de l'Allemagne se gâtent; — la doctrine de l'infaillibilité du pape, enseignée à la Sorbonne et à l'université, cause de l'inquiétude aux évêques et au parlement; — on dit que le saint père veut accorder la régale au roi, à l'exception de celle de l'évêché de Pamiers; — la reine et le dauphin observent scrupuleusement le carême; — le roi visitera le camp de Châlons, réunissant cinquante mille hommes que le dauphin commandera; — le voyage de Sa Majesté à Compiègne a jeté l'alarme dans les Pays-Bas, au point que les habitants de Mons ont inondé les environs de cette place; — la Bavière et l'empire font des préparatifs de guerre; — il arrive journellement des troupes à Metz, destinées, à ce que l'on assure, à se rendre au camp établi sur la Saône; — le marquis de Villars a été nommé ambassadeur en Danemark, en remplacement de M. de Montargis; — M. de Navailles a été choisi comme gouverneur du duc de Chartres; — le duc de la Roche-Guyon servira d'aide de camp au duc de Villeroi, et son fils portera le mousquet dans le régiment du roi; — on arme quatre vaisseaux et deux brûlots à Brest; — dès l'arrivée de M. de Villeroi à Metz, on fera partir les troupes qui occupent cette ville, pour former le camp de la Sarre; — après le départ de ces troupes il n'est resté à Metz que trois bataillons, qui travaillent

aux fortifications, et les bourgeois montent la garde; — on a découvert un complot, ourdi par la garnison de Fribourg pour livrer cette ville aux impériaux; — des cadets de Metz ont maltraité un lieutenant qui voulait les empêcher de se porter à des voies de fait contre un bourgeois de la ville; — le roi a ordonné à tous les gouverneurs de se rendre, sans retard, à leur poste; — le roi d'Espagne est dangereusement malade; — la Sorbonne a attribué au saint-siége une autorité supérieure à celle des conciles et a reconnu son infaillibilité en matière de foi; — il est question d'envoyer le marquis de Vardes à Rome en qualité d'ambassadeur; — Mgr. Ranucci est arrivé à Marseille, apportant de la part du pape les langes bénits pour le duc de Bourgogne, dont les dents commencent à pousser.

AA. 1913. (Liasse.) — 36 pièces papier en bon état.

1682. — Renseignements sur les événements politiques transmis au syndic Güntzer par M. Beck, agent de la ville de Strasbourg à Paris :

Communication des propositions faites aux conférences de Francfort par MM. de Saint-Romain et de Harlay, plénipotentiaires du roi de France. — Détails sur les opérations du maréchal d'Humières en Flandre, sur les ravages qu'il y a exercés, sur l'occupation de la ville de Thuin par M. de Montal et sur une rencontre entre des Français et des Espagnols. — Nouvelles se résumant ainsi qu'il suit : la France enverra trois vaisseaux de guerre en Amérique, sous le commandement de M. Gabaret; — on s'attend à ce que l'ambassadeur français en Suède soit rappelé de ce pays, où ses nationaux sont mal vus, tandis que les Hollandais y sont en faveur depuis la conclusion d'un traité d'alliance entre les deux nations; — le roi de Danemark réclame à la ville de Hambourg le remboursement de 250,000 écus; — le manque d'argent empêche les levées de troupes en Saxe et dans presque tous les autres cercles de l'Allemagne; — les corps qui assiègent Luxembourg ont été renforcés de trois bataillons; — le roi de France a adressé à l'ambassadeur espagnol un mémoire contenant des propositions de paix ; — la chambre de l'arsenal a fait exécuter une femme pour crime d'empoisonnement et condamné Mme de Dreux au bannissement perpétuel; — un auditeur de la chambre des comptes a été envoyé à la Bastille pour négligence dans l'exercice de ses fonctions ; — le conseiller de Houssaye a été condamné à la restitution de 200,000 écus; — M. de Bâville, maître des requêtes, a été nommé à l'intendance du Poitou; — le chevalier de Léry a débarqué à Marseille, apportant la confirmation de la conclusion de la paix avec les Tripolitains, qui ont rendu à la liberté deux cents esclaves chrétiens ; — le duc de Mantoue a quitté Venise moribond ; on croit qu'il a traité de la cession de ses états à la France ; — M. de Catinat a fait prêter le serment de fidélité aux habitants et feudataires de Montferrat ; — la citadelle de Strasbourg sera bientôt en état de défense ; — le blocus de Luxembourg continue ; — le roi d'Angleterre remplace son ambassadeur à Paris par un seigneur écossais ; — le roi a octroyé la survivance de la charge de grand chambellan au vicomte de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, et une pension de 10,000 livres au duc de Saint-Aignan ; — détails sur l'expédition française contre Alger; — l'empereur envoie des secours considérables dans le Milanais ; il a chargé le comte d'Esterhazi de négocier avec les mécontents de la Hongrie ; — le retour du duc de Lorraine à la cour impériale y cause des jalousies ; — les Français et les Espagnols repoussent la médiation du roi d'Angleterre ; — l'ambassadeur d'Espagne répond par une fin de non-recevoir aux griefs produits par la France ; — Louis XIV, de son côté, fait déclarer que le blocus de Luxembourg ne sera levé qu'après qu'il aura reçu pleine satisfaction ; — le banquier Boyer a été pendu pour banqueroute frauduleuse, et Mme de Dreux a subi la même peine en effigie pour empoisonnement ; — la forteresse de Mont-Louis près de Perpignan est achevée. — Contestations entre les ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome, au sujet de la préséance. — M. de Breteuil remplacera l'abbé Morel, résident du roi de France auprès du duc de Mantoue, et remplira les fonctions d'intendant de justice à Casal et à Montferrat. — Conflit survenu entre le maréchal d'Humières et le prince de Barbançon, gouverneur de Namur, par suite des empiètements de ce dernier sur les terres du roi. — Naufrage, près de Mardick, d'un vaisseau chargé de pièces d'artillerie à destination de Fontarabie. — Départ de M. de Boufflers et de ses troupes pour Bayonne. — L'ambassadeur français en Espagne a mis le roi en demeure de rembourser au duc de Mantoue les sommes qu'il lui doit ; — le comte de Giovinazzo occupera le poste d'ambassadeur à Rome ; — les Gênois rasent les fortifications de Savone ; — le roi établit des magasins à Aqui, ville épiscopale du Montferrat ; — l'ambassadeur français ayant été bâtonné à Venise, a demandé et obtenu satisfaction. — Acceptation par le clergé de la déclaration royale concernant la régale. — Détails sur la réception faite à l'ambassadeur du Maroc à la cour de France. — Le procès pendant entre le duc de

Mazarin et le comte de la Suze, au sujet du droit de propriété sur le comté de Ferrette, sera jugé prochainement. — Nomination de surveillants des mœurs des jeunes abbés fréquentant l'université. — L'Allemagne, faute d'argent et déchirée par la discorde, n'arme que sur le papier. — Opérations contre Alger. — Exécution du nommé Maillard, auditeur des comptes, et bannissement de la femme dite la Violette, accusée d'avoir empoisonné son mari. — Translation dans les Petites-Maisons de prisonniers devenus fous à la Bastille et dans les prisons de Vincennes. — Vérification par le parlement de l'édit du roi portant aliénation de cinq millions de livres de rentes, assis sur l'hôtel de ville de Paris. — Réponse faite par le roi au comte de Mansfeld, qui a demandé, au moment de son départ, la restitution de Strasbourg et de Casal. — Achat du comté de Tonnerre par le marquis de Louvois, et du comté de Grignon par le premier président. — Le duc de Bavière a adhéré à la ligue provoquée par le margrave de Brandebourg contre la France, tandis que les princes du Rhin, les ducs de Brunswick et l'évêque de Munster voudraient éviter la guerre. — Les Hollandais sollicitent l'intervention du roi d'Angleterre, pour obliger Louis XIV à restituer ce qu'il a pris à l'empire et à l'Espagne. — Un arrêt de la cour de Metz a placé la principauté d'Aremberg sous la souveraineté de la France. — Mesures prises pour l'amortissement des rentes. — Rappel du comte de Lauzun à la cour. — Augmentation de la cavalerie et départ de troupes pour Metz. — Ordre donné au maréchal de Créqui de se rendre dans son gouvernement. — Mesures prises pour empêcher le ravitaillement de Luxembourg. — Expulsion de l'Italie du procureur général de l'Ordre de Saint-Antoine. — Le marquis de Grana, ambassadeur de l'empereur, se rendra en Flandre pour prendre le commandement de l'armée — Le duc de Parme, qui n'est pas dans les intérêts de l'Espagne, quittera probablement cette province; — le brigadier Bretillac s'est emparé, par surprise, du château d'Aremberg; — le roi a nommé le comte de Montlevrier-Colbert gouverneur de Tournay; — on a commencé les travaux du port d'Ambleteuse. — Arrêt du parlement de Toulouse, déterminant la distance qui doit séparer les temples des églises catholiques. — Négociations du duc d'Estrées, ambassadeur du roi de France à Rome, avec le pape au sujet des questions suivantes, soulevées par le clergé français : moyens à employer pour ramener les hérétiques au sein de l'église ; réforme de la morale selon les règles prescrites par les conciles et les saints pères; subordination du clergé régulier aux évêques, en vue du maintien de la discipline. — Le maréchal de Créqui s'est rendu dans son gouvernement de Lorraine, pour y organiser un corps d'armée de quinze à seize mille hommes, qui devra se rendre à Luxembourg. — Dispositions prises par le maréchal d'Humières en Flandre. — Détails sur le conflit qui a surgi entre les pères jésuites et l'université au sujet de la possession du collège du Mans. — La chambre de l'arsenal a fait exécuter un meunier pour crime d'empoisonnement. — Le roi d'Angleterre a fait, sur les instances de Louis XIV, mettre en liberté le comte de Kœnigsmarck, accusé d'avoir fait assassiner un gentilhomme. — Les Anglais ont coulé le vaisseau algérien appelé *Les Canaries*. — Le roi, ayant appris qu'une armée turque avait envahi la Hongrie et ne voulant pas profiter des embarras de l'empire, a levé le blocus de Luxembourg et rappelé le maréchal de Créqui avec ses troupes. — Teneur de la déclaration présentée au parlement par le clergé de France, portant que nulle puissance ecclésiastique n'a pouvoir sur la souveraineté des rois, et ne saurait affranchir les peuples du serment de fidélité qu'ils leur doivent; que le pape n'est infaillible que de concert avec les conciles ; que ceux-ci sont placés au-dessus de la puissance du pape, qui, à lui seul, ne peut déterminer les articles de foi. — Détails sur l'arrivée de la duchesse de Portsmouth à Paris. — M. de Saint-Amant a été envoyé au Maroc en qualité d'ambassadeur extraordinaire; — le duc de Savoie a envoyé des troupes contre ses sujets rebelles ; — la maréchale de la Mothe sera gouvernante des enfants du dauphin ; — le clergé régulier est au désespoir par suite de la déclaration contre l'infaillibilité du pape; — l'archevêque de Lyon proteste contre son exclusion de l'assemblée du clergé; — l'empereur du Maroc a pris Tlemcen et avance avec une forte armée vers Alger; ses délégués sont encore en Provence; — un bâtiment expédié par M. Duquesne a amené quatre-vingts esclaves à Marseille, qui seront suivis de vingt autres; — le maréchal de Créqui a fait savoir au gouverneur de Luxembourg qu'il pourra faire passer sur les terres du roi tout ce dont il a besoin, en acquittant les droits; — le roi d'Angleterre est intervenu pour faire lever le blocus de Luxembourg; — M. de Boufflers est revenu de Bayonne sans attaquer Fontarabie, ce qui est le signe d'une réconciliation avec les Espagnols; — Louis XIV a envoyé de magnifiques ornements d'église à la cathédrale de Strasbourg et a fait rendre ceux que les luthériens en avaient enlevés; — les Génois redoutent la guerre, d'autant plus que l'apaisement se fait du côté des Pays-Bas; — le fils du

maréchal de Schomberg a soumis le traité conclu avec le comte palatin à la ratification du roi; on espère que d'autres princes suivront son exemple; — à l'arrivée du marquis de Grana en Flandre, le prince de Parme s'est retiré; — on suppose que le duc de Juliers sera nommé gouverneur général des Pays-Bas catholiques; — M. Amelot se rend à son poste d'ambassadeur à Venise; — M[me] la dauphine a fait don à Notre-Dame d'Œttingen, en Bavière, d'une couronne et d'un sceptre d'or couverts de pierreries. — Déclaration du roi, portant que la principauté de Dombes ne relève point de la couronne et que Sa Majesté n'y exerce que le droit de protection. — Nomination de M. Duquesne au commandement de l'expédition contre Alger. — Le marquis de Grana se fait aimer dans son gouvernement, et repousse les prétentions du roi de France sur Alost. — Mesures défensives prises par Sa Majesté. — Nomination de M. Labarre à la vice-royauté du Canada, en remplacement du marquis de Frontenac. — On fait le procès à des trésoriers de l'armée, coupables de concussion. — Doléances du pape au sujet de l'attitude du clergé de France. — Le canal qu'on fait passer par la forêt d'Orléans avance rapidement; — on a ressenti des secousses de tremblement de terre à Troyes, à Auxerre, à Provins et à Tonnerre; — l'ambassadeur hollandais à Londres a offert à M. de Bouillon la médiation de la Hollande, de concert avec celle du roi d'Angleterre, dans les conflits entre la France et l'Espagne; — on a ressenti un tremblement de terre à Metz, à Orléans et à Saint-Cloud; — la cour passera l'hiver à Versailles; — les levées pour augmenter la cavalerie ont été contremandées, parce que l'on suppose que les Allemands n'entreprendront rien contre la France; — les Espagnols ont permis au duc de Mantoue de transporter l'artillerie de Casal dans sa capitale; — on élève de nouvelles fortifications autour de Casal; — le duc de Saxe a l'intention de s'emparer d'Erfurt, qui est au pouvoir de l'électeur de Mayence; — le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg ont expédié à Paris la ratification des traités qu'ils ont conclus avec Louis XIV; — le prince d'Orange veut interdire la chasse à tous ceux qui ne sont pas nobles; il est en conférence, à Bruxelles, avec le marquis de Grana, pour préparer les moyens de faire la guerre à la France; — la duchesse d'Angoulême est décédée à l'âge de quatre-vingts ans; — les intendants de province ont reçu l'ordre de dresser la liste des jeunes nobles pauvres, le roi voulant se charger de faire à ses frais leur éducation militaire; — Sa Majesté a également créé des écoles de marine et d'artillerie; — on fait de nouveau des levées en France, et l'on établira des camps à Landau, sur la Sarre, dans le comté de Chimai et en Flandre. — Détails sur le conflit entre Rome et le clergé de France. — Renseignements sur la marche des affaires à la diète de Ratisbonne et aux conférences de Francfort. — Le marquis de Grana poursuit avec une grande énergie le relèvement des Pays-Bas, et les troupes du prince d'Orange sont en bon état; — le roi d'Angleterre a déclaré qu'en cas de rupture de la paix il garderait la neutralité. — Détails sur les mouvements des troupes françaises, dont une partie est dirigée sur Strasbourg, où elles établiront un camp. — Le Milanais est occupé par seize mille hommes, qui pourront facilement se joindre à l'armée que l'empereur envoie dans le Tyrol, ce qui fait croire à la guerre dans ce pays. — Mesures prises pour rétablir la paix religieuse en France. — Injonction faite aux provinciaux des ordres religieux de ne plus recevoir d'obédience de Rome. — Détails sur la cour de France. — Dissolution, par ordre du roi, de l'assemblée du clergé français. — Prière faite au roi par cette assemblée d'ordonner aux intendants des provinces de seconder ses efforts pour convertir les huguenots. — Le conseil d'état a rendu un arrêt ordonnant la destruction des temples dans le Béarn. — Exposé des raisons pour lesquelles cette mesure n'a pas été appliquée aux îles d'Oléron et de Ré. — Le roi d'Espagne est paralysé d'un côté. — Le duc de Savoie est grièvement malade. — Les prêtres par lesquels on a remplacé les curés exilés à Pamiers mènent une vie fort scandaleuse. — Les Turcs veulent nommer Tekely voïvode d'une partie de la Hongrie; — le duc de Saxe prendra lui-même le commandement des troupes en cas de guerre; — le canal de la Bruche près de Strasbourg est achevé; — la dauphine a donné le jour à un prince, qui a reçu le titre de duc de Bourgogne. — Détails sur les réjouissances qui ont eu lieu à Paris à cette occasion et sur les faveurs qui ont été accordées. — Renseignements sur la cour de France. — Apparition de la peste à Alger. — Décès du marquis de Saint-Maurice, gouverneur de la Savoie. — Mécontentement des Vénitiens contre le pape, qui veut enlever à leurs ambassadeurs les franchises dont ils jouissent à Rome et leur donner des évêques de son choix. — L'accord entre la France et le saint-siège est à peu près fait. — Renseignements sur les belligérants en Hongrie. — Détails sur la cour de France.

AA. 1914. (Liasse.) — 30 pièces papier en bon état.

1682 (suite). — Il a été fait défense aux mousquetaires de fréquenter l'opéra; — le prince Guillaume de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, s'est rendu à Paris pour se préparer à recevoir les ordres; — un arrêt du conseil d'état a supprimé le temple de Châteaudun. — Renseignements sur l'expédition contre Alger. — Précautions prises en Italie contre la peste. — La naissance du duc de Bourgogne a été fêtée à Strasbourg et en Flandre. — Transport à Abbeville de fonctionnaires accusés de concussion. — On a levé une compagnie de cuirassiers sous le nom du duc de Bourgogne. — L'attitude des commissaires impériaux à l'assemblée de Francfort et à la diète de Ratisbonne tend à prouver que Sa Majesté est plus portée à faire la guerre à la France qu'aux infidèles. — Le prince d'Orange a voulu faire croire à une conspiration ourdie contre sa vie. — Les troupes françaises ont levé leur camp et sont rentrées dans leurs garnisons. — On fait occuper la principauté d'Orange par deux régiments de dragons. — Négociations poursuivies par l'ambassadeur français à Constantinople dans l'intérêt des transactions commerciales. — Découverte d'une conspiration à la cour de Savoie. — Démolition de l'enceinte de la ville d'Orange. — Essai fait aux Invalides d'un canon à longue portée. — Défense faite par le pape à la reine Christine de faire célébrer à Rome la naissance du fils du roi de Suède. — On dirige beaucoup de troupes sur Pignerol et Casal. — Cent quarante bateaux transportent incessamment, sur le canal de la Bruche, les pierres nécessaires au revêtement des nouvelles fortifications de Strasbourg; les dépenses pour la construction de ce canal ont été très considérables, mais il en résultera, entre autres avantages, celui qu'on pourra, à l'avenir, bâtir les maisons dans cette ville en pierres, tandis qu'actuellement elles sont pour la plupart construites en bois. — Détails sur le voyage de Mgr. de Louvois en Alsace. — Octroi de lettres de noblesse à la nourrice du duc de Bourgogne. — Détails sur l'expédition contre Alger. — Le soulèvement des mécontents en Hongrie est attribué en grande partie à l'influence des ministres protestants que l'empereur avait fait mettre sur les galères espagnoles, et qui plus tard ont été délivrés par l'amiral hollandais Ruyter. — Détails sur la guerre de Hongrie et sur la panique qui règne à Vienne et met l'empereur dans la nécessité d'implorer le secours de la France. — Récriminations du prince d'Orange contre les mesures appliquées à la ville de ce nom. — Les Génois appréhendent une guerre avec la France, qui leur demande la restitution des terres confisquées au duc de Fiesque. — Le roi d'Espagne a dépêché un ambassadeur extraordinaire auprès de Louis XIV pour le féliciter de la naissance du duc de Bourgogne. — Les dépenses faites en France pour de nouvelles fortifications se montent à vingt-deux millions. — On prétend que l'empereur pousse les princes italiens à se liguer contre la France. — Les états généraux ont chargé leur ambassadeur près du roi d'Angleterre de solliciter l'intervention de Sa Majesté dans les différends entre la France, l'Espagne et l'empire. — Refus de l'amiral français de saluer la flotte espagnole dans la baie de Cadix. — Les états du Languedoc ont alloué au roi 2,400,000 livres. — Refus de Sa Majesté d'incorporer les jésuites à l'université de Paris. — Le rappel des délégués français siégeant aux conférences de Francfort est probable. — Armement de quatre vaisseaux pour relever le chevalier de Léry devant Alger. — Départ de M. de Boufflers pour Metz, afin de s'opposer au passage des Espagnols sur les terres du roi. — Permission accordée à Sa Majesté par la duchesse de Savoie de faire opérer des recrutements dans ses états. — Arrivée de M. Duquesne à Paris. — Exploration par M. de la Salle du cours du Mississipi. — Différend entre le Portugal et la Savoie. — Mesures défensives prises par les Génois. — Établissement par Louis XIV d'un quartier d'hiver près de Savone. — Activité déployée en Italie pour l'armement de vaisseaux et l'approvisionnement des magasins. — Envoi de troupes à Montpellier, pour empêcher que des troubles n'éclatent à l'occasion de la démolition du temple protestant. — Vérification par le parlement de déclarations du roi, permettant à ceux de la religion de vendre leurs biens et leur interdisant la prière, le chant et la lecture en l'absence du ministre. — Le frère de M. de Saint-Foy a été arrêté en Normandie pour avoir favorisé l'évasion de beaucoup de huguenots et l'entrée dans le royaume de livres défendus. — Le chevalier de Tourville a reçu mission d'armer six vaisseaux dans le port de Rochefort. — Deux capitaines de vaisseaux français se sont emparés, dans le port d'Alicante, d'un bâtiment hollandais chargé de contrebande de guerre pour les Algériens. — Le temple de Montpellier a été rasé en douze heures. — Le duc de Noailles a envoyé des troupes dans les Cévennes pour empêcher le prêche. — Une flotte de trente vaisseaux a paru dans la Méditerranée. — L'ambassadeur français auprès de l'empereur du Maroc n'a pas encore pu rejoindre son poste, à cause de la guerre entre ce monarque et son neveu. — Proposition faite au pape par les partisans de l'Espagne de se liguer avec les princes de l'Italie. — Décès du comte palatin Robert

à Londres. — Armement de la tour d'Ambleteuse entre Calais et Boulogne. — Détails sur la cour de France. — Démarches faites auprès du duc de Savoie pour l'engager à épouser l'infante de Portugal. — Ordre donné aux officiers de marine et aux matelots de rester à leur poste. — Armements faits pour l'expédition d'Alger. — Mesures de défense prises par le Milanais, les Génois et les Vénitiens. — Scandale produit par l'enlèvement de Mlle de Mazarin par le marquis de Richelieu. — Détails sur le mariage du comte de Soissons avec Mlle de Beauvais. — Le parlement de Guyenne a dépêché un commissaire à Nérac pour sévir contre les ministres de la religion. — Déplaisir éprouvé par les princes d'Italie de la dissolution de l'assemblée de Francfort. — Retour à Paris des délégués français qui avaient assisté à cette assemblée. — Détails sur la cour de France.

AA. 1918. (Liasse.) — 73 pièces papier en bon état.

1683 (suite). — Prise d'un vaisseau tunisien par un corsaire français. — Plaintes formulées par la république de Venise contre M. Amelot, ambassadeur du roi de France. — L'empereur a quitté Vienne, où règne la consternation, pour se rendre à Ratisbonne, dans l'intention de disposer la diète à la guerre contre la France. — Décès du chancelier d'Angleterre. — Intervention de Sa Majesté britannique auprès des états généraux des Pays-Bas, pour décider le roi d'Espagne à donner satisfaction à Louis XIV. — Envoi de troupes napolitaines dans le Milanais, où les Espagnols craignent une attaque. — Occupation de l'Alsace et de la Flandre par une grande partie des troupes françaises. — Requête adressée au roi par les huguenots du Bas-Languedoc, pour obtenir la liberté de conscience et le rétablissement de leur culte. — Le secrétaire du comte de Mansfeld, incarcéré à la Bastille, a été remis en liberté. — Arrestation de prêtres et de laïques. — Ordres sévères donnés par Mgr. de Louvois de poursuivre les concussionnaires. — Satisfaction donnée par le roi aux plaintes de la république de Venise contre son ambassadeur. — Soulèvement des habitants du Mans contre ceux de la religion. — Destruction de temples protestants. — Arrestation du marquis de Flamarens pour s'être battu en duel. — Négociations en vue d'un accommodement entre la France et l'Espagne. — Découverte faite à Toulouse d'une imprimerie clandestine dans une maison de béguines. — Indulgences accordées par le pape pour procurer de l'argent à la Hongrie. — Conseil donné par le cardinal Bichi de faire appel au secours de la France contre les infidèles. — Déclarations du roi portant dispense d'âge pour les gens de justice, révocation des exemptions accordées aux pères de famille ayant dix ou douze enfants, et attribution aux hôpitaux des legs faits aux pauvres de la religion réformée. — Retour de M. Bertelot, qui avait été envoyé à Lisbonne pour proposer, de la part du roi, au prince régent et à la reine deux princes français pour la main de l'infante. — Départ de M. de Chanly pour la Bourgogne, afin de faire le choix d'un lieu propre à l'établissement d'un camp. — Activité apportée à l'organisation de la marine. — Conférences tenues par M. de Louvois avec des officiers et des munitionnaires. — Détails sur l'expédition contre Alger. — Départ prochain du comte de Mansfeld de Paris, pour se rendre à son poste d'ambassadeur en Espagne. — Promulgation d'un nouveau règlement du service des postes. — Description d'une course de chevaux anglais qui a eu lieu devant le roi. — Armement de quinze vaisseaux de guerre dans le port de Brest. — Énumération des bâtiments composant la flotte envoyée contre Alger. — Le roi de Pologne offre sa médiation entre la France et l'empire. — Établissement d'un magasin de farines à Dinan. — Il est question d'établir un camp sur la Somme. — Perspective d'un prochain conclave, par suite de l'état maladif du pape. — Convocation des états du Portugal pour délibérer sur le mariage de l'infante. — Le duc de Savoie a vendu les deux vaisseaux qu'il avait fait construire pour trafiquer avec le Portugal. — On parle d'une ligue entre l'empereur, le roi de Pologne et le duc de Bavière pour la défense de la Hongrie, et d'une alliance ménagée par l'évêque de Strasbourg entre le roi de Danemark, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Munster pour s'opposer aux ducs de Brunswick. — Démarches faites par les Hollandais pour gagner l'électeur de Brandebourg à leurs intérêts. — Détails sur les conditions de paix faites aux Algériens. — Nomination de M. le comte de Roye au commandement de l'armée danoise. — Explications données à Louis XIV par les Génois au sujet de leurs armements. — Prise de bâtiments français par les Tripolitains et les Algériens. — On accuse les juifs de Marseille et d'autres villes de Provence d'intelligence avec ces derniers. — Détails sur les armements faits à Toulon et à Marseille. — Déclaration du roi, portant que si un ministre laisse entrer un catholique converti dans le temple, il sera interdit et le temple rasé. — On a roué vif un jeune homme de dix-sept ans, après lui avoir coupé le poignet et percé la langue, pour avoir tué son père. — Négociations entamées en vue de la conclusion d'un mariage entre le prince George de Danemark et la fille du duc

d'York. — Condamnation, par le parlement de Toulouse, d'une jeune fille relapse, nommée Paulet, à une forte amende et au bannissement perpétuel. — L'arrivée de l'évêque de Strasbourg, qui espère succéder aux bénéfices dont jouit l'archevêque de Cologne, est attendu à Paris. — Renseignements sur l'état de santé du roi d'Espagne. — Départ de M. de Saint-Romain pour son poste d'ambassadeur en Portugal. — Armements faits à Brest et à Rochefort. — Mesures prises par le gouverneur de Luxembourg, qui a une forte garnison à sa disposition, pour soutenir un siége. — Approvisionnement des magasins de vivres de Narbonne, de Toulon et de Marseille. — Défaite de l'armée impériale, sous le commandement du prince Charles, par les Turcs; détresse de Vienne, qui sera probablement assiégé et que son gouverneur, le prince de Windischgrætz, a abandonné; attitude fière de l'empereur, qui, malgré ses revers, dicte les conditions de la paix avec la France. — Conspiration tramée en Écosse pour rendre la royauté élective. — Détails sur la situation intérieure de l'Angleterre. — Prétentions élevées par le duc de Fiesque contre la république de Gênes. — M. de Saint-Mars-Colbert a amené d'Alger à Toulon sept cent treize esclaves. — On mande que l'empereur, ne se sentant pas en sûreté à Linz, s'est rendu à Passau; que le grand vizir, à la tête d'une armée de plus de deux cent mille hommes, campe en vue de Vienne avec trois cents pièces de canon; qu'on a brûlé les faubourgs de la ville, pour que les infidèles ne s'en rendissent pas maîtres. — On a envoyé des dragons dans les Cévennes pour châtier les religionnaires qui ont pratiqué leur culte. — Départ du prince de Conti et du prince Eugène de Savoie pour la Hongrie, sans l'autorisation du roi. — Décès de la reine de France. — Demandes de secours contre les Turcs faites à Louis XIV par l'envoyé du roi de Pologne et le nonce du pape. — Indemnité de guerre demandée par la France au dey d'Alger. — Description du convoi funèbre de la reine. — Reprise des hostilités contre Alger. — Armements faits par la république de Venise pour résister, le cas échéant, aux Turcs. — Détails sur le siége de Vienne. — Il a été tenu un conseil de guerre à Fontainebleau, et l'on fait en Alsace et en Flandre des préparatifs qui semblent dirigés contre Luxembourg. — Détails sur le bombardement d'Alger. — Le maréchal d'Humières concentre ses troupes sous les murs de Tournay. — Le roi s'attend à de la résistance de la part du prince d'Orange, tout en comptant sur les sympathies des Pays-Bas, fort las de la guerre. — Le baron de Hatzfeld a été dépêché par Sa Majesté auprès du marquis de Grana, pour lui déclarer que s'il ne remet pas entre les mains de celle-ci ce qu'elle regarde comme ses possessions en Flandre, ou leur équivalent, l'armée française entrera dans ce pays le 1er septembre. — Détails sur le commandement et la force de cette armée. — Le roi est tombé de cheval et s'est démis le bras. — Déclaration faite par les protestants des Cévennes, portant que, quoi qu'il arrive, ils ne cesseront pas de s'assembler pour prier Dieu. — Cotisation faite par les dames romaines pour soutenir la guerre contre les Turcs. — Envoi de huit régiments anglais en Danemark. — Les Hollandais appréhendent la guerre avec la France et l'Angleterre. — La flotte espagnole a paru dans la Méditerranée à la grande joie des Gênois. — Campement près de Bois-le-Duc de huit mille Hollandais, envoyés au secours des Espagnols. — Détails sur la cour de France. — Relation du combat qui a eu pour résultat la levée du siége de Vienne. — Les flottes française et danoise ont jeté l'ancre près de l'île de Bornholm, pour empêcher la Suède de faire entrer des troupes en Poméranie. — Les gouverneurs de place en Flandre, présents à Paris, ont reçu ordre de se rendre à leur poste. — Efforts faits par le prince d'Orange pour décider les provinces et les villes à faire la guerre. — Détails sur l'expédition d'Alger. — Mesures défensives prises par le marquis de Grana. — Décès de l'empereur du Japon. — Les Iroquois ont recommencé la guerre contre les Français du Canada. — Détails sur la levée du siége de Vienne. — Arrogance des Gênois depuis la présence de la flotte espagnole dans la Méditerranée. — L'armée du maréchal d'Humières sera incessamment renforcée; — la garnison de Mons a enlevé du bétail jusqu'aux barrières de Valenciennes. — Mesures prises par le roi pour sauver le crédit de la caisse des emprunts. — Rappel de M. Duquesne. — Renseignements sur les opérations des Français en Flandre. — La fortune laissée par M. Colbert est évaluée à vingt-huit millions. — Avènement de don Pedro au trône du Portugal. — Envoi de troupes françaises en Italie. — Détails sur la force des corps d'armée commandés par MM. de Boufflers et de Hatzfeld et sur les travaux de défense exécutés par ce dernier à Alost. — Amnistie accordée aux Cévenols. — Détails sur une rencontre entre des troupes françaises et des troupes espagnoles. — Appel à la résistance aux Français adressé par le marquis de Grana à la ville de Bruxelles et aux cités frontières. — Prise de deux petits châteaux dans le Luxembourg par les Espagnols. — Défense faite par le maréchal d'Humières aux Flamands de payer les contributions que leur demande le marquis de Grana. — Hostilités exercées dans les Pays-Bas et le Luxem-

bourg, quoique la guerre ne soit pas déclarée. — Difficultés faites par certaines villes des Pays-Bas de fournir des secours aux Espagnols. — Déclaration pacifique adressée par Louis XIV aux états généraux. — Le roi répond aux plaintes formulées par l'ambassadeur espagnol au sujet des violences commises par les troupes françaises dans les villages dépendant de Maestricht, en désavouant ces excès. — Siège de Courtrai par le maréchal d'Humières. — Propositions d'accommodement faites par Louis XIV aux Espagnols. — On mande que les états généraux ont décidé de demander le concours de la ville d'Amsterdam à une levée de seize mille hommes, à placer sous le commandement du prince d'Orange ; — que l'empereur a informé ces états qu'il ne saurait fournir des secours aux Espagnols ; — que la ville de Dixmude s'est rendue sans coup férir à M. de Montclar ; — que M. Duquesne est arrivé à Toulon avec son escadre ; — que Caprera a quitté le service de l'empereur. — Détails sur la marche des événements en Hongrie. — La flotte hollandaise, au nombre de trente-deux voiles, se trouve à Gœteborg. — Les propositions d'accommodement du roi ont porté la consternation dans le parti orangiste. — Ordre donné aux troupes françaises de rentrer dans leurs quartiers d'hiver. — Mesures prises par le grand duc de Toscane pour résister aux Espagnols. — État chancelant de la santé du pape. — Trêve de six mois demandée par Tekely au roi de Pologne. — Efforts faits par le nonce du pape pour mettre un terme à la guerre dans les Pays-Bas. — Le voyage du prince d'Orange à Amsterdam a changé la face des choses et provoqué la résolution de faire une levée de trente mille hommes. — Les réformés du Vivarais et des Cévennes sont ruinés par l'entretien des garnisaires. — Refus fait par le roi d'Angleterre de fournir des secours aux Espagnols. — Ordre donné par le roi à M. de Chamilly de faire visiter les fortifications de Strasbourg à l'ingénieur impérial chargé d'en surprendre les secrets. — Amnistie accordée aux religionnaires du Languedoc. — Bulle d'excommunication lancée par le pape contre les dames romaines, à cause de leur toilette indécente. — Préparatifs de revanche faits par les Turcs. — Mésintelligence entre les Allemands et les Polonais. — Retour des troupes chrétiennes dans leurs quartiers d'hiver. — Démarches faites par plusieurs princes allemands auprès de l'empereur, pour empêcher la perte de Tekely et des protestants de Hongrie. — Expulsion du grand prieur de Vendôme d'Angleterre. — Les troupes cantonnées en Alsace ont reçu ordre de partir pour le Luxembourg. — Mauvais traitements infligés par les Espagnols aux prisonniers français. — Ravages exercés par les Valaques en Bosnie et en Albanie. — Refus fait par la plupart des princes protestants d'Allemagne de secourir l'empereur contre les Turcs, à moins que Sa Majesté ne rétablisse Tekely et les autres religionnaires de Hongrie dans leurs biens et dignités. — Relevé des personnes emmenées en captivité par les Turcs et énumération des villes, bourgs et villages brûlés par eux. — Le maréchal de Créqui est à Metz, et prêt à se mettre en campagne avec vingt-cinq mille hommes. — Occupation de l'Alsace par un corps de quinze mille hommes. — Préparatifs d'une nouvelle expédition contre Alger. — On mande que le duc de Bavière commandera l'armée qui sera envoyée sur le Rhin ; — que l'empereur cherche à faire la paix avec les Turcs ; — que les Hollandais et les Espagnols ont perdu l'espoir d'obtenir des secours du roi d'Angleterre ; — que la guerre entre la France et l'Espagne est imminente ; — que M. de Créqui a investi Luxembourg et que le maréchal d'Humières mettra le siège devant Bruges et Oudenarde. — Naissance du duc d'Anjou. — Mécontentement des états généraux au sujet de la déclaration de guerre publiée par le marquis de Grana. — Détails sur le bombardement de Luxembourg.

AA. 1916. (Liasse.) — 67 pièces papier en bon état.

1684 (suite). — Armement de quatre frégates, destinées à empêcher les courses des vaisseaux d'Ostende sur les côtes de France. — Détails sur les ravages exercés en Flandre par les troupes françaises. — Déclaration de guerre faite à la Savoie par le gouverneur de Milan. — Tentatives faites par le pape pour organiser une ligue des princes d'Italie contre les Turcs. — Déclaration par laquelle le collège des électeurs à la diète de Ratisbonne a signifié au collège des princes qu'il voulait traiter de la paix avec la France. — Description de la cérémonie dont fut entourée la déclaration de guerre faite par le roi d'Espagne à Louis XIV. — Retour de M. de Montal de son expédition en Flandre, où il a brûlé cinquante villages. — Destruction par l'ennemi de sept villages près de Valenciennes. — Ingratitude de l'empereur envers le roi de Pologne. — Maladie du pape. — Ravages exercés par la garnison de Mons sur le territoire français, jusqu'aux portes de Péronne. — Préparatifs de guerre faits à Toulon. — Mécontentement des habitants de Vienne, qu'on oblige à s'approvisionner pour un an, en leur faisant défense de quitter la ville. — On évalue à trente-cinq mille hommes l'armée que l'empereur pourra mettre en campagne. — Assurances pacifiques données par M. d'Avaux

aux états généraux des Pays-Bas. — Détails sur une rencontre entre une partie de la garnison de Chimai et un corps de cavalerie française. — Décès de la reine de Portugal. — Les ducs de Saxe et de Bavière désapprouvent la déclaration de guerre faite par l'Espagne à la France. — Enregistrement de la déclaration du roi légitimant ses enfants naturels. — Intention manifestée par le roi d'Angleterre d'observer la neutralité. — Départ du maréchal de Créqui de Metz pour se porter devant Luxembourg. — Marche de troupes vers le Roussillon et la Catalogne. — Relation d'un combat entre deux vaisseaux français et trois corsaires algériens. — On mande que deux courriers français ont été dévalisés près de Maestricht ; — que les troupes du roi font des incursions jusque dans le duché de Gueldre ; — que M. de Montaigne s'est rendu à Bayonne pour former un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes, qui devra entrer en Espagne du côté de la Navarre ; — que le chevalier de Tourville a mis à la voile pour Alger ; — qu'on arme à Toulon et à Brest des vaisseaux destinés à opérer contre les Espagnols dans la Manche ; — que les Français résidant dans les pays espagnols sont traités avec rigueur ; — que les troupes impériales ne peuvent plus subsister dans leurs quartiers d'hiver en Hongrie ; — que les états de Hollande, à l'exception de la ville d'Amsterdam, ont voté une levée de seize mille hommes ; — que le maréchal de Créqui est retourné à Metz, après avoir été empêché par le froid d'établir le blocus de Luxembourg ; — que le maréchal de Schomberg est appelé au commandement de l'armée de Catalogne ; — que les Espagnols concentrent des troupes dans cette province et font des incursions dans le Roussillon. — Nouvelles se résumant comme suit : la république de Venise est vivement sollicitée d'entrer dans la ligue contre les Turcs ; — l'électeur de Brandebourg revendique plusieurs seigneuries de la Silésie ; — l'archevêque de Cologne attend l'arrivée de M. de Choiseul pour le mettre à la tête de ses troupes ; — le roi d'Angleterre a permis aux Espagnols de recruter huit mille hommes dans ses états ; — le comte de Chiverny a été envoyé à Vienne en qualité d'ambassadeur extraordinaire. — Copie des propositions faites par M. d'Avaux aux états généraux des Pays-Bas. — L'envoyé du marquis de Grana, chargé de demander des secours aux ducs de Brunswick, a échoué dans sa mission ; — on a incendié tous les villages du duché de Limbourg, parce que leurs habitants procuraient des vivres à la garnison de Luxembourg ; — Le maréchal de Bellefonds s'est rendu à Bayonne pour prendre le commandement de l'armée qui doit opérer en Navarre ; — la république de Gênes arme ; — Venise ne consent à entrer dans la ligue contre les Turcs qu'à la condition d'une suspension d'armes entre la France et l'Espagne ; — le prince d'Orange use de toute son influence pour décider les états généraux à enrôler des troupes étrangères ; — le sultan a été étranglé par les janissaires, qui l'ont remplacé par son frère Soliman ; — le roi de Danemark a une forte armée sur pied ; — l'électeur de Cologne fait des levées de troupes. — Dissensions entre la ville d'Amsterdam et les états généraux. — Irritation du pape, provoquée par les empêchements que les ministres de l'empereur apportent à la conclusion de la paix avec la France. — Les maladies déciment les troupes impériales à Vienne et dans la Basse-Autriche ; — les Espagnols ont tenté d'entrer en France du côté de Bayonne, mais ont été repoussés par les Basques. — Bombardement de la ville de Fontarabie. — Destruction de nombreux villages par les belligérants. — Projet de paix entre la France et l'Espagne, élaboré par l'assemblée de La Haye. — Les pachas de Candie, de la Morée et d'autres parties de l'empire turc ont déployé l'étendard du prophète pour appeler les musulmans à la guerre sainte. — La ville de Cologne, menacée de la mise au ban de l'empire, est entrée dans l'alliance des princes conclue à Soest ; — le prince d'Orange a décidé les états généraux à accorder de nouveaux secours aux Espagnols. — Tentative d'assassinat commise par un ancien juge nommé Van Banck sur la personne du bourgmestre régent d'Amsterdam. — Dévastation du pays aux environs de Moulins et de Malines par M. de Montal. — Relevé nominatif des officiers généraux de l'armée française. — Abdication de la duchesse de Savoie en faveur de son fils. — Inquiétudes ressenties par les états généraux au sujet des armements faits par l'archevêque de Cologne et la ligue de Soest. — La ville d'Oudenarde est presque réduite en cendres ; — le roi de Pologne a retiré toutes ses troupes de la Hongrie ; — les levées ordonnées par l'empereur ne se font qu'avec difficulté. — Détails sur une incursion du maréchal de Bellefonds en Espagne, et sur une expédition du marquis d'Aligre dans le pays de Gueldre. — Séditions à Constantinople et à Bude. — Le pape désire le rétablissement de la paix entre l'Empire et la France, afin de pouvoir se tourner contre les infidèles. — Susceptibilités éveillées par les armements du roi de Danemark. — Menaces de guerre faites par le gouverneur de Milan au duc de Savoie. — Résolution du cercle de Franconie de ne mettre que quatre régiments à la disposition de l'empereur et de réserver le reste de ses troupes pour sa propre défense. — Ordre envoyé à

Marseille de presser l'armement de trente galères. — Mission donnée au pacha de Bude de négocier la paix ou une trêve entre la Porte et l'empereur. — Préparatifs faits par le maréchal de Bellefonds pour assiéger Barcelone — Nouvelles propositions soumises par M. d'Avaux aux états généraux des Pays-Bas. — Investissement de la ville de Luxembourg par les troupes du maréchal de Créqui. — Décision prise par l'Espagne de ne pas faire de concession à la France. — Excuses faites par les ducs de Brunswick à l'empereur de ce qu'ils ne sauraient envoyer de secours en Flandre, étant menacés eux-mêmes par le roi de Danemark et l'électeur de Cologne. — Détails sur les armements maritimes de la France. — Mécontentement des Hollandais au sujet de mesures prises par le prince d'Orange sans l'assentiment des états généraux. — Instances faites par le roi d'Espagne pour obtenir la permission de lever des troupes en Angleterre. — Détails sur le siège de Luxembourg. — Méfaits commis par les bandits dans le royaume de Naples. — L'évêque de Strasbourg a fait reconnaître l'électeur de Cologne par le chapitre et les états du diocèse de Munster. — Refus du duc de Bavière de secourir l'Espagne. — Le maréchal de Bellefonds pénètre en Catalogne sans éprouver une grande résistance. — Retour de M. de Tourville d'Alger, où il a conclu la paix. — Épouvante des habitants de Mons à l'approche d'une armée de quarante mille hommes. — Des incendiaires ont mis le feu à la ville de Metz. — Combat livré par le maréchal de Bellefonds aux Espagnols, commandés par M. de Bournonville. — Exposé des griefs de Louis XIV contre la république gênoise et détails sur le bombardement de la ville de Gênes. — Description du combat livré au Pont-Major en Catalogne et détails sur le siège de Gérone. — Résolution prise par les états de la Hollande d'accepter la neutralité offerte par le roi de France. — Reddition de la ville de Luxembourg. — On mande que le duc Charles de Lorraine a remporté une grande victoire sur les infidèles; — que le roi de Danemark est maître des états du duc de Holstein; — que le chevalier de Tourville a fait une descente dans l'île de Corse. — Acceptation par l'empereur d'une trêve de vingt ans avec la France. — Licenciement de l'armée du maréchal de Créqui. — Détails sur la situation intérieure de l'Espagne. — Évacuation de la Flandre par les troupes hollandaises. — Opérations de la flotte française. — Désordres à Liége; soumission de cette ville à l'électeur de Cologne. — Évacuation de Gênes par les Espagnols. — Siége de Bude. — Marche du roi de Pologne vers la Moldavie. — Prétention du roi de Danemark au droit de protection sur la ville de Hambourg. — Les états généraux de Hollande arment trente-six vaisseaux, en prévision d'une attaque de la part de l'Angleterre. — Ordre donné au maréchal de Schomberg de se porter avec vingt mille hommes sur le Rhin. — Envoi de troupes françaises en Catalogne. — Siége de Campredon par les Français. — Entrée du généralissime vénitien dans les Dardanelles. — Acceptation par Louis XIV de la médiation du pape entre la France et la république de Gênes. — Détails sur les opérations militaires en Hongrie. — Présence du maréchal de Schomberg à Strasbourg. — Remise faite par le roi du tiers des contributions dues par les Pays-Bas espagnols. — Efforts faits par les Turcs pour secourir la ville de Bude, devant laquelle le prince Eugène de Savoie a été blessé mortellement. — Mésintelligence entre les états généraux et le prince d'Orange. — Liste des nouveaux régiments d'infanterie créés par le roi de France. — Évacuation des pays espagnols par les troupes françaises. — Détails sur le siége de Bude. — Irritation des Gênois contre les Espagnols, qui, après les avoir entraînés dans la guerre avec la France, les ont lâchement abandonnés. — Efforts faits par le pape pour entretenir la guerre contre les Turcs. — Refus des Polonais de continuer la campagne contre les infidèles. — Mésintelligence entre l'empereur et le roi de Pologne. — Affliction du pape à cause de l'insuccès du siége de Bude. — Mésintelligence entre le duc de Bavière et le duc Charles de Lorraine. — État déplorable des régiments impériaux. — Ordres donnés pour l'échange des prisonniers entre la France et l'Espagne.

AA. 1917. (Liasse.) — 22 pièces papier en bon état.

1685 (suite). — Le roi d'Espagne destitue le gouverneur de Fontarabie, pour avoir fait tirer le canon sur des vaisseaux français qui voulaient se réfugier dans ce port. — Efforts faits par l'empereur pour obtenir la paix avec les Turcs, afin de pouvoir recommencer la guerre avec la France. — Détails sur le conflit de cette dernière avec la république de Gênes. — État maladif du pape. — Défense faite aux vaisseaux de Rotterdam d'entrer dans les ports de France. — L'envoyé d'Alger remet des présents à Louis XIV. — Réduction de l'armée hollandaise, opérée par les états généraux contre le gré du prince d'Orange. — Négociations poursuivies par Tekely pour rétablir la paix entre la Porte et la Pologne. — Expédition contre l'Italie préparée en France. — Démarche faite par le prince d'Orange pour se réconcilier avec le roi d'Angleterre. — Relations

établies par Louis XIV avec le royaume de Siam. — Expédition projetée contre les corsaires de Tripoli. — Accueil fait par le roi de Danemark aux calvinistes. — Conditions imposées par Louis XIV aux Génois pour leur accorder la paix. — La flotte des Indes cherche un refuge dans le port de la Havane, pour se soustraire aux flibustiers. — Promesse faite par le roi d'Espagne de prêter son concours à l'armée catholique contre les infidèles. — Décès du roi d'Angleterre. — Démêlés entre l'archevêque de Cologne et cette ville. — Annonce faite au prince d'Orange par Jacques II de son avènement au trône d'Angleterre. — Préparatifs faits à Gênes pour le voyage du doge à Paris. — Allégresse des Génois au sujet de la conclusion de la paix. — Préparatifs faits à Venise pour la prochaine campagne contre les Turcs. — Évacuation du territoire de Gênes par les troupes espagnoles. — Désertion d'une grande partie des troupes envoyées par les princes de l'empire au secours de l'empereur, pour faire la guerre en Hongrie. — L'électeur de Brandebourg établit ses quartiers d'hiver dans le duché de Mecklembourg. — Départ prochain de deux escadres, dont l'une devra mettre à la raison les corsaires de Tripoli et l'autre transporter des troupes au Canada. — Inquiétudes causées en Espagne par le retard de l'arrivée de la flotte des Indes. — Accusations portées à la cour de Vienne contre le duc Charles de Lorraine, à cause de l'insuccès de la dernière campagne. — Préparatifs faits pour le couronnement du roi d'Angleterre. — Actes de condescendance du pape envers Louis XIV, pour en obtenir des secours contre les Turcs. — Prise de possession par l'électeur de Brandebourg de quelques îles sur l'Oder. — Échec infligé aux Polonais par les Turcs et les Tartares. — Formation de plusieurs camps en France. — Arrivée à Paris d'un ambassadeur de l'empereur du Maroc, pour conclure un traité perpétuel avec la France. — Le nonce du pape remercie le roi d'avoir accordé la paix aux Génois, et prie Sa Majesté de rendre Dixmude et Courtrai aux Espagnols. — Faits divers.

AA. 1918. (Liasse.) — 47 pièces papier en assez bon état.

1683-1699. — Correspondance diverse :

Mgr. de Louvois prévient M. de la Grange que le roi veut être reçu sans cérémonies dans les villes de son gouvernement qu'il visitera. — Avis de cette disposition donné au magistrat de Strasbourg. — Le maréchal de Schomberg réclame les intérêts d'une somme de 5000 florins, à lui cédée par les barons de Dalberg, intérêts à servir par le magistrat de Strasbourg. — Raisons alléguées par ce dernier contre l'application à cette ville de l'arrêté du 30 janvier 1685, ordonnant que les affaires soient traitées en langue française. — Lettre par laquelle M. Heiss, chargé d'annoncer au roi les fiançailles de la princesse Marie-Sophie-Élisabeth, rend compte à Son Altesse électorale de l'accomplissement de sa mission. — Plaintes adressées par le magistrat à l'intendant d'Alsace, au sujet des obstacles apportés par la garnison du fort Saint-Louis au passage des bateliers qui descendent le Rhin. — M. de la Grange renvoie au magistrat une requête des prévôts et greffiers du corps des marchands, réclamant le paiement de leurs appointements, avec ordre de faire droit aux suppliants. — Ordre donné par le roi au préteur royal Obrecht, au stettmeister Joham de Mundolsheim, au syndic Güntzer, à l'ammeister Reisseisen et à M. de la Grange, intendant d'Alsace, d'opérer une vérification générale des dettes de la ville de Strasbourg. — Invitation faite, par la commission instituée à cet effet, aux créanciers de la cité de produire leurs titres. — Exposé des griefs de l'empire contre la France, adressé aux membres de la diète de Ratisbonne. — M. de Rosen exprime l'espoir que le magistrat ne s'opposera pas à l'acquisition qu'il veut faire d'une maison à Strasbourg. — Conventions en vertu desquelles le magistrat s'engage à fournir au munitionnaire général de l'armée française quatre mille rézaux de blé, à 12 livres le rézal. — Mgr. de Louvois écrit au préteur Obrecht que le roi interdit au magistrat de rendre, à l'avenir, des sentences qui permettent à des époux divorcés pour cause d'adultère de se remarier. — M. de Barbézieux prévient ledit magistrat que Sa Majesté lui retire la connaissance des affaires matrimoniales et lui défend de dissoudre des mariages. — Lettre de recommandation de M. de Chamlay à l'usage de M. de Klinglin auprès du magistrat. — Relevé des grains fournis par la ville de Strasbourg au munitionnaire du Pille en 1693. — Ordre donné au magistrat par M. Baudouin de fournir à M. Tourtier, commissaire aux vivres, quinze mille sacs de farine. — Quittance délivrée pour cette fourniture. — Reconnaissances signées par MM. de Bois et Darville pour neuf mille six cent vingt-cinq rézaux de céréales fournis par le magistrat. — M. de la Grange prie ce dernier de ne pas percevoir de droits pour les grains que les directeurs des hôpitaux de Landau et de Philippsbourg tirent de la ville de Strasbourg. — Relevé des grains emmagasinés par des particuliers, et spécification des quantités qu'ils peuvent fournir pour le service du roi. — Le magistrat demande l'intervention

de M. de Barbézieux pour faire restituer par M. du Pille les céréales mises à sa disposition en mars 1693. — Correspondance relative à des fournitures de grains demandées à la ville de Strasbourg pour le munitionnaire général des armées du roi. — M. de la Grange prie le magistrat de fournir gratuitement une voiture, pour conduire aux frontières de l'Alsace des dames qui vont rejoindre leurs maris en Provence. — Remercîments adressés par M. de Lorge à M. de la Bastie et au magistrat pour la réception faite à son épouse. — Ce dernier informe M. de Barbézieux qu'il a l'intention d'envoyer une députation vers le roi, pour lui faire exprimer sa joie de ce que, par suite des stipulations du traité de Ryswick, la ville de Strasbourg reste unie à la France. — Réponse du ministre, exprimant la satisfaction de Sa Majesté, qui cependant dispense la ville de cette démarche. — Le magistrat se plaint auprès du maréchal de Lorge d'insinuations malveillantes qui lui ont été faites contre la population de Strasbourg. — Relevé des terres attribuées à la France par les chambres de réunion, et que Louis XIV offre de rétrocéder à l'Allemagne. — Spécification des lettres de change tirées par M. du Pille sur M. Bertin, conformément aux conventions faites par lui avec M. de Klinglin, syndic du roi à Strasbourg. — Copie de ces conventions. — Quittance donnée par le magistrat pour toutes les fournitures qu'il a faites à M. du Pille. — Relevés des grains fournis par la ville et les fondations pour le service du roi, et de ceux mis en sûreté chez des bourgeois par des gens de la campagne. — Louis XIV accrédite M. de Chamoy auprès de la diète de Ratisbonne. — Le magistrat félicite M. de Chamillard de sa nomination à la charge de contrôleur général des finances. — M. de Chamillard écrit au magistrat que le roi, par égard pour les privilèges dont jouit Strasbourg, ne veut pas que la maison acquise dans cette ville par M. de Bellecroix soit exemptée du logement des gens de guerre; — il répond aux plaintes formulées par le magistrat contre M. de la Bastie, en l'exhortant à la conciliation. — Le magistrat intervient auprès du ministre en faveur du nommé Papelier, assigné, contrairement aux franchises de la ville de Strasbourg, devant les tribunaux de Lyon. — M. de Voisin se fait l'interprète de la satisfaction que le roi a ressentie de la réception faite à l'électeur de Bavière lors de son passage à Strasbourg.

Règnes de Louis XV et de Louis XVI.

AA. 1919. (Liasse.) — 55 pièces papier en assez bon état.

1715-1766. — Protestations de bienveillance adressées au magistrat par le duc d'Antin. — Missives échangées entre le maréchal d'Huxelles, Mgr. d'Armenonville et le magistrat de Strasbourg, au sujet de la confirmation par Louis XV de la capitulation accordée à cette ville. — Lettre de recommandation de M. de la Houssaye à l'usage de M. de Wurmser auprès du préteur royal de Klinglin. — Le magistrat félicite Mgr. d'Armenonville, ministre secrétaire d'État, de ce que la province d'Alsace a été maintenue au département d'affaires de sa Grandeur et se recommande à sa protection. — Réponse du ministre. — Remercîments adressés par le magistrat à M. Neff, conseiller d'État du roi à Colmar, pour les preuves de bienveillance qu'il lui a données. — Réponse. — Louis XV ordonne à M. du Bourg, commandant en Alsace, de faire célébrer, par des réjouissances publiques, la prise de la ville et du château de Saint-Sébastien. — Lettre de recommandation adressée au magistrat de Strasbourg par Son Altesse royale Mme Elisabeth-Charlotte en faveur de M. Friderici. — Réponse du magistrat. — Protestations de dévouement faites au magistrat par M. Barbaut. — Annonce faite à MM. d'Huxelles, de Morville et de Harlay du décès de M. de Klinglin. — Réponses faites par ces personnages. — Regrets exprimés par le magistrat à Mgr. d'Armenonville lorsqu'il a été relevé de l'administration du département de la province d'Alsace. — Instructions données par ce ministre au premier président relativement à la jouissance par les curés royaux de la dîme novale. — Prière adressée par le magistrat au cardinal de Fleury de se faire l'interprète auprès du roi de la joie qu'il a ressentie en apprenant la naissance du dauphin. — Le même remercie MM. d'Angervilliers et de Feydau d'avoir provoqué la décision par laquelle le roi maintient les privilèges de la ville relatifs à la navigation du Rhin, et écarte les injustes prétentions des bateliers de Vieux-Brisach. — Copie d'une lettre de M. d'Angervilliers informant le maréchal du Bourg que le roi a accordé au stettmeister de Wurmser la permission de marier sa fille aînée au baron de Wreede. — Le maréchal de Berwick témoigne sa satisfaction du maintien de la ville de Strasbourg dans la jouissance de ses privilèges et franchises. — M. Rieder remercie le magistrat de lui avoir confié le soin de ses affaires pendantes au conseil souverain d'Alsace. — M. de Klinglin donne au

magistrat l'assurance qu'il défendra de son mieux les intérêts de la ville à la cour. — Le magistrat remercie Mgr. d'Aguessau de son appui pour maintenir les droits de juridiction de la ville de Strasbourg; — il félicite M. de Breteuil de son retour à la cour et se recommande à sa protection. — M. Andrieux écrit au magistrat qu'il lui fera part de la décision que prendra Sa Majesté relativement aux droits sur le cuivre et les cartes, que le contrôleur général a l'intention d'établir à Strasbourg. — Correspondance du magistrat avec les ministres au sujet de la mesure appliquée au jeune Cossa, fils d'un négociant de Strasbourg, qui, étant en apprentissage à Nancy, a été porté sur la liste des jeunes gens devant tirer au sort pour servir dans la milice de la Lorraine. — Lettres échangées entre le magistrat et M. de Klinglin au sujet du rétablissement de ce dernier après une maladie. — Le maréchal de Bellisle fait savoir que le roi trouve inutile l'envoi d'une députation à la cour pour veiller aux affaires de la ville de Strasbourg. — Le magistrat remercie M. de Klinglin, premier président au conseil souverain d'Alsace, de l'accueil gracieux qu'il a fait au stettmeister de Bock lorsqu'il a prêté le serment de foi et hommage. — Réponse du président. — Lettre circulaire des présidiaux, invitant le magistrat de Strasbourg à faire cause commune avec eux pour revendiquer leurs droits, lésés par la couronne. — Réponse faite à ce sujet. — Pension de 800 livres accordée par le magistrat à M. Andrieux. — Remercîments de celui-ci. — Le duc de Choiseul approuve les comptes de gestion des deniers patrimoniaux et de ceux de l'Œuvre Notre-Dame, et informe le préteur royal de Gayot que le roi a assigné à M. Courchetet d'Esnans, conseiller honoraire au parlement de Besançon, une pension de 2000 livres sur la caisse municipale de Strasbourg. — M. de Mackau rend compte de ses démarches pour obtenir l'approbation des plans dressés par l'architecte Blondel, et pour faire accueillir les réclamations du magistrat au sujet de l'école d'équitation.

AA. 1920. (Liasse.) — 58 pièces papier en assez bon état.

1767-1786 (suite). — Ordre du maréchal de Contades d'expulser les Gênois de la ville et du territoire de Strasbourg. — Missives de M. Andrieux concernant le contrat passé pour les 24,000 livres prêtées au roi par la ville de Strasbourg pour l'établissement des lignes et fortifications de Wissembourg.

Correspondance du préteur royal de Gayot avec l'ammeister régent Franck: le préteur informe l'ammeister qu'il n'a pas encore été pris de décision au sujet des bateliers; il émet l'avis qu'il serait inopportun de soulever la question de l'admission des ammeisters dans la commission nommée par le roi pour la régie des biens des ci-devant jésuites, et approuve le présent offert à M. de Dietrich; — il remercie l'ammeister de l'intérêt qu'il lui témoigne ainsi qu'à son frère; — il fait savoir que M. Regnard examine les pièces de procédure criminelle qui lui ont été remises, et qu'il a présenté la requête en cassation des arrêts rendus par la cour de Colmar en matière de police des arts et métiers; — il se montre satisfait des réparations entreprises aux bâtiments de l'hôpital des pauvres; — il exprime sa gratitude pour l'avance de 10,000 livres qu'il a reçue de l'ammeister, et annonce l'envoi de l'arrêt du conseil d'État qui prononce sur les appels reçus à la cour de Colmar contre des jugements rendus par la chambre des XV de Strasbourg; en même temps il conseille d'adresser des remercîments au duc de Choiseul, qui, en cette circonstance encore, a maintenu les privilèges de la ville; — il demande le renvoi d'un mémoire et de pièces adressés au ministre par le sieur Hagen, réclamant des sommes payées, à son préjudice, à des créanciers qui ne devaient pas le primer; mémoire et pièces communiquées au magistrat; — il communique ses observations sur le contenu de mémoires soumis à son appréciation, et qui traitent des projets suivants conçus par le magistrat: abolition de la mendicité, éclairage de la ville par des lanternes et création de nouveaux impôts; — il demande la recherche dans les archives de pièces concernant le Palatinat, remercie le magistrat de lui avoir communiqué la nouvelle marque appliquée aux cuirs, mande qu'il rencontre de grandes difficultés à sauvegarder les intérêts de la ville en ce qui concerne la navigation du Rhin, et prie l'ammeister de lui faire parvenir un mémoire sur le droit de péage; — il accuse réception de la lettre du duc de Choiseul relative à l'affaire du sieur Hagen, ainsi que des pièces concernant la suppression de la mendicité et l'établissement d'un éclairage public; — il exprime ses regrets au sujet des dissensions soulevées par la construction d'un nouveau bâtiment dans l'hôtel de Deux-Ponts et du décès de M. Sadoul, pour la famille duquel il sollicite la faveur de conserver la fourniture de la literie militaire; — il mande que, muni des pièces qui lui ont été transmises, il est à même de répondre, en connaissance de cause, au juif Cerf Beer, qui sollicite la permission d'habiter la ville; — il approuve l'ordonnance que le magistrat se propose de publier contre la création, par des Strasbourgeois, d'établissements à Kehl, émet

l'espoir que M. Larcher, conseiller au conseil souverain d'Alsace, qui se rendra à Strasbourg pour faire une enquête, y recevra un accueil plus cordial que celui qui fut fait à M. du Bourg dans les mêmes circonstances, et se met à la disposition de l'avocat général Wencker, intentionné de consulter les médecins de Paris; — il adresse à l'ammeister plusieurs édits et déclarations du roi, portant création de divers offices, et le prie de lui faire savoir si avant ou après 1681 quelques-uns d'entre eux ont trouvé leur application à Strasbourg ou provoqué des protestations; — il demande des renseignements sur le sieur Frid, qui a été premier professeur du corps d'artillerie en Danemark.

Le magistrat porte à la connaissance du duc de Choiseul sa délibération qui assure à la famille de feu M. de Mackau une pension de 2000 livres. — Missives par lesquelles le duc d'Aiguillon prévient le préteur royal que le roi a fait choix du sieur Barth, assesseur de la chambre des XXI, pour remplir une mission à Vienne, et accuse réception des observations du magistrat sur le contenu d'une lettre du margrave de Bade, traitant des droits des bateliers de Kehl.

Correspondance de M. Baron d'Autigny avec l'ammeister Franck au sujet de la confection des états de population, de questions financières, de l'application de l'alternative au choix des fonctionnaires, de l'abonnement contracté par la ville à titre de contribution aux charges de l'état, du maintien des priviléges et franchises dont elle jouit et d'affaires particulières.

M. Huguier remercie le magistrat de lui avoir confié la gestion de ses affaires à Paris. — Le maréchal de Contades remercie les directeurs de l'umgeld de ce qu'ils ont fait remise de l'amende encourue par son suisse. — Le préteur royal, M. Baron d'Autigny donne au magistrat l'assurance que M. Necker ainsi que le garde des sceaux maintiendront la ville de Strasbourg dans les droits dont elle a joui jusqu'ici, l'engage à multiplier cette année les étrennes à distribuer et le remercie de la contribution qu'il fournit aux frais de ses bureaux. — Le même correspond avec le magistrat au sujet de la nomination de fonctionnaires à des emplois devenus vacants à Strasbourg. — Rapports faits par l'avocat général Hold, envoyé par le magistrat à Paris pour y soigner les affaires de la ville. — Le maréchal de Contades remercie le stettmeister de Dietrich de ses communications relatives au rapport qu'il doit faire au magistrat sur l'état des finances de la ville. — Missives par lesquelles M. Gérard, préteur royal, accuse réception de pièces à lui adressées par le magistrat et fait savoir qu'il les a remises aux ministres. — M. Daudet de Jaussan envoie au magistrat deux exemplaires du compte rendu au roi par le directeur général des finances. — M. de Beauregard offre au magistrat de lui servir de chargé d'affaires. — M. de la Galaizière, intendant de la provinee d'Alsace, charge M. Boudhors de l'inspection des bâtiments. — Le maréchal de Stainville demande au chevalier de Pons, grand bailli de la préfecture de Haguenau, de le renseigner sur les dispositions des dix villes à défendre leurs droits et prérogatives, et notamment la faculté d'élire leurs magistrats.

Le magistrat remercie M. Poncet de l'accueil qu'il a fait à son secrétaire, et lui exprime ses regrets des incivilités qu'il a éprouvées de la part du commandant du fort de Kehl.

(Vide **AA.** 183. 253. 256. 370. 374. 445. 503. 529. 711. 820. 847. 848. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 1022. 1036. 1037. 1089. 1091. 1092. 1093. 1094. 1095. 1096. 1097. 1106. 1111. 1116. 1117. 1134. 1148. 1150. 1163. 1168. 1169. 1195. 1202. 1203. 1205. 1208. 1211. 1212. 1217. 1261.-1265. 1267. 1268. 1269. 1270. 1279. 1280. 1281. 1282. 1283. 1285. 1298. 1305. 1308. 1311. 1320. 1326. 1332. 1336. 1347. 1348. 1349. 1350. 1359. 1365. 1366. 1370. 1376.)

Cérémonies, entrées solennelles des princes, etc.

AA. 1921. (Liasse.) — 2 cahiers et 15 pièces papier en bon état.

1390-1485. — Préparatifs faits par le magistrat de Strasbourg pour le tournoi tenu dans cette ville en 1390.

Relevé des écuries désignées par les autorités pour y mettre les chevaux du duc Louis, du margrave de Bade, du duc Sigismond et de l'évêque Conrad de Busnang pendant le séjour de ces personnages à Strasbourg en 1449.

Organisation de courses de chevaux en l'honneur de l'empereur Frédéric III lors de sa présence à Strasbourg en 1471. — Documents relatifs à la réception faite à ce souverain par cette ville en 1473 et en 1485.

Règlement prescrit pour la tenue du tournoi célébré à Heidelberg en 1481.

Plaintes adressées par le magistrat de Strasbourg aux rois du tournoi des quatre cercles, au sujet de l'exclusion des chevaliers et des écuyers qui sont bourgeois de cette ville. — Réponse faite par les chevaliers assemblés à Heilbronn (1485).

AA. 1922. (Liasse.) — 3 cahiers et 18 pièces papier en bon état.

1492-1658. — Relation de la réception faite à l'empereur Maximilien Ier lors de ses visites à Strasbourg en 1492 et 1507.

Désignation des particuliers et des hôteliers qui devront mettre à la disposition d'hôtes princiers de la ville de Strasbourg des écuries pour y établer leurs chevaux.

Réception faite au légat du pape à Strasbourg en 1518.

Description du tournoi tenu à Prague en 1570.

Annonce faite par le comte palatin Frédéric-Casimir aux chanoines protestants du grand chapitre de Strasbourg de sa prochaine arrivée dans cette ville. — Liste des personnes de sa suite.

Description du cortège funèbre de l'empereur Maximilien II.

Documents relatifs à la réception faite à l'archiduc Léopold d'Autriche à Strasbourg en 1628.

Description de l'élection et du couronnement de l'empereur Léopold à Francfort en 1658.

Dispositions prises pour recevoir la reine douairière de France (probablement Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII) à Strasbourg.

AA. 1923. (Liasse.) — 5 pièces papier en bon état.

1682. — Organisation d'une députation chargée de complimenter Mgr. de Louvois à son arrivée à Strasbourg. — Projets de pétitions à lui adresser. — Déclaration faite par ce ministre aux réclamations du magistrat.

AA. 1924. (Liasse.) — 46 pièces papier en bon état.

1682-1786. — Documents relatifs à la célébration des fêtes et cérémonies ordonnées par le magistrat de Strasbourg à l'occasion de la naissance de princes et de princesses :

Relation des préparatifs faits pour célébrer l'accouchement de Mme la dauphine. — Lettre par laquelle le roi informe M. de Chamilly de cet événement et lui ordonne, ainsi qu'aux officiers de justice et à ceux du corps municipal de la ville, d'assister au *Te Deum* qui sera célébré; en même temps il lui enjoint de faire organiser les réjouissances publiques usitées en pareille circonstance.

Lettre du roi ordonnant à M. de Loubanie, commandant en chef en Alsace, de faire célébrer le *Te Deum* et organiser des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne.

Lettres analogues adressées à M. de Chamilly lors de la naissance du prince des Asturies et de celle du duc de Bretagne.

Lettres analogues adressées à M. le comte du Bourg lors de la naissance du duc d'Anjou, lors de l'accouchement de la reine et lors de la naissance du dauphin; congratulations présentées par le magistrat de Strasbourg à l'occasion de ce dernier événement.

Lettre analogue adressée au comte du Bourg lors de la naissance d'un second fils du roi.

Lettres analogues adressées au chevalier de Saint-André lors de la naissance de la fille du dauphin et lors de celle de son fils.

Missives échangées entre M. Gayot et le magistrat de Strasbourg au sujet de l'emploi à faire des sommes que les villes du royaume destinent à fêter la naissance du duc de Bourgogne.

Ordre donné par le roi au chevalier de Saint-André de faire organiser des réjouissances publiques et célébrer le *Te Deum* à l'occasion des événements suivants: convalescence du dauphin; naissance du duc d'Aquitaine; naissance du duc de Berry; naissance du troisième fils de la dauphine; accouchement de cette princesse.

Ordre pareil donné au maréchal de Contades lors de la naissance du dauphin; correspondance du marquis de la Salle avec M. de Ségur et le magistrat de Strasbourg au sujet de cet événement.

Ordre pareil donné aux autorités lors de la naissance d'un second fils du roi, et correspondance échangée à ce sujet entre le maréchal de Ségur, le préteur royal Gérard, M. de Flachslanden et le magistrat de Strasbourg.

Lettre par laquelle M. de la Salle informe ce dernier que le roi l'a chargé de le représenter en qualité de parrain du prince dont Mme la princesse palatine de Deux-Ponts vient d'accoucher.

AA. 1925. (Liasse.) — 83 pièces papier en bon état.

1703-1709. — Comptes des dépenses faites par la ville de Strasbourg à l'occasion de fêtes publiques,

notamment pour la réception du marquis de Chamillard et la naissance du duc d'Anjou.

AA. 1926. (Pièce.) — 1 pièce papier en assez bon état.

1704. — Mgr. de Chamillard transmet au magistrat l'ordre du roi de recevoir l'évêque de Strasbourg avec les mêmes honneurs qu'un maréchal de France.

AA. 1927. (Liasse.) — 1 parchemin et 11 pièces papier en bon état; 2 seaux.

1711-1715. — Pièces relatives aux cérémonies funèbres ordonnées à l'occasion du décès de Mgr. le dauphin et de celui du roi Louis XIV.

AA. 1928. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1722-1725. — Documents concernant le sacre de Louis XV et la célébration de l'anniversaire de sa naissance:

Lettre du roi, ordonnant au maréchal du Bourg de faire chanter le *Te Deum* et organiser des réjouissances publiques pour célébrer son couronnement.

Harangue adressée, à cette occasion, au roi par l'évêque de Soissons.

Comptes des frais occasionnés par des oratorios exécutés à Strasbourg pour célébrer l'anniversaire de la naissance du roi.

AA. 1929. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1725. — Pièces relatives au mariage de Louis XV avec Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, princesse de Pologne.

Annonce faite par le roi de son mariage au maréchal du Bourg. — Projet des dispositions à prendre pour la réception à Strasbourg de la princesse de Pologne, future reine de France, et du roi Stanislas avec sa cour. — Relation des fêtes et cérémonies qui ont eu lieu dans cette ville à l'occasion du mariage du roi très-chrétien avec la princesse de Pologne. — Détails sur la réception faite au roi et à la reine de Pologne et sur les frais qui en sont résultés. — Harangues adressées au couple royal.

AA. 1930. (Liasse.) — 90 pièces papier en bon état.

1725. — Comptes des dépenses faites par la ville de Strasbourg pour la célébration du mariage de Louis XV. — Pièces à l'appui. — Détails sur l'organisation des fêtes publiques.

AA. 1931. (Liasse.) — 59 pièces papier en bon état.

1727. — Comptes des dépenses faites par la ville de Strasbourg pour l'exécution d'un oratorio et l'organisation de fêtes publiques à l'occasion de l'accouchement de la reine.

AA. 1932. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1728. — Comptes des dépenses faites pour la réception à Strasbourg de la princesse de Hesse-Rheinfels, fiancée au duc de Bourbon.

AA. 1933. (Liasse.) — 10 pièces papier en bon état.

1729-1732. — Comptes des dépenses faites par la ville de Strasbourg, en 1729 et 1732, pour l'exécution d'oratorios à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi.

AA. 1934. (Liasse.) — 74 pièces papier en bon état.

1733-1752. — Comptes des dépenses faites par la ville de Strasbourg pour l'exécution d'oratorios à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi. — Frais occasionnés par le feu d'artifice tiré en 1736 pour le même motif.

AA. 1935. (Liasse.) — 80 pièces papier en bon état.

1740-1750. — États nominatifs des personnes invitées par MM. les scholarques de l'université à assister aux harangues prononcées à l'occasion de la fête du roi. — Exemplaires imprimés de ces harangues. — Comptes des dépenses faites pour un feu d'artifice.

AA. 1936. (Liasse.) — 64 pièces papier en bon état.

1741-1752. — Comptes des dépenses faites à l'occasion de la cérémonie annuelle accompagnant la prestation du serment de fidélité à la Constitution de la ville de Strasbourg (*Schwœrtag*). — Programme de cette solennité.

AA. 1937. (Liasse.) — 11 pièces papier en bon état.

1744. — Pièces relatives à la réception faite à Louis XV par la ville de Strasbourg et aux réjouissances publiques qui eurent lieu à cette occasion.

Minutes et copies des lettres échangées entre le comte d'Argenson, ministre secrétaire d'État, le préteur royal de Klinglin et le magistrat.

Relation de l'entrée solennelle de Louis XIV à Strasbourg en 1681, extraite des protocoles de la chambre des XIII, et extrait de la Chronique de Kœnigshofen, relatant la réception faite à Strasbourg au roi Sigismond en 1433, produits à l'occasion de l'entrée solennelle de Louis XV.

Description du cérémonial observé par le magistrat de Strasbourg lors de la réception de Sa Majesté.

Relation des solennités et des réjouissances publiques qui ont eu lieu lors de l'arrivée du roi à Strasbourg et durant son séjour dans cette ville.

AA. 1938. (Liasse.) — 30 pièces papier en bon état.

1744. — Listes nominatives des membres des corporations d'arts et métiers et des élèves du gymnase qui se sont organisés en corps de cavalerie et d'infanterie pour la réception du roi à Strasbourg.

AA. 1939. (Liasse.) — 69 pièces papier en bon état.

1744. — Mémoires pour fournitures faites à l'occasion de l'arrivée et du séjour de Louis XV à Strasbourg.

AA. 1940. (Liasse.) — 82 pièces papier en bon état.

1744. — Règlement pour les joutes (*Gænselspiel*) exécutées en l'honneur du roi. — Compte des dépenses faites pour cette réjouissance et pour le feu d'artifice tiré à la même occasion.

AA. 1941. (Liasse.) — 65 pièces papier en bon état.

1746-1756. — Correspondance du magistrat de Strasbourg avec M. Andrieux, du stettmeister de Wurmser et des ammeisters Richshofer et Faber avec le graveur Weiss à Paris, au sujet de l'exécution des estampes commémoratives des fêtes célébrées à Strasbourg à l'occasion de la présence de Louis XV. — Correspondance entre le magistrat et M. de Klinglin à propos du même objet et de diverses questions d'intérêt pendantes à Paris. — Missives échangées entre M. de Marigny, surintendant des bâtiments, et le magistrat de Strasbourg, sollicitant un portrait du roi.

AA. 1942. (Liasse.) — 47 pièces papier en bon état.

1752-1754 (suite). — Compte des recettes et des dépenses faites pour les estampes commémoratives, établi par MM. Barth et Hennenberg. — Pièces à l'appui.

AA. 1943. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

1745. — Compte des frais occasionnés par la réception à Strasbourg de la comtesse d'Argenson.

AA. 1944. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1747. — Pièces relatives à la réception faite par la ville de Strasbourg à la princesse Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne, fiancée au dauphin de France.

Relation de cette réception. — Décret de la chambre des XIII, assignant une somme de mille écus pour les cérémonies. — Description du cérémonial observé à l'arrivée et au départ de la princesse. — Minutes des harangues qui lui ont été adressées.

AA. 1945. (Liasse.) — 29 pièces papier en bon état.

1747. — États des dépenses faites par la ville de Strasbourg pour la réception de la dauphine.

AA. 1946. (Liasse.) — 148 pièces papier en bon état.

1747. — Suite des mêmes pièces et mémoires des fournisseurs.

AA. 1947. (Liasse.) — 38 pièces papier en bon état.

1765. — Pièces relatives aux cérémonies funèbres célébrées à Strasbourg à l'occasion de la mort du dauphin. — Compte des dépenses faites pour cette solennité.

AA. 1948. (Liasse.) — 37 pièces papier en bon état.

1768. 1769. — Description du cérémonial à observer par le magistrat à l'entrée en ville des princes du sang, des ministres et des évêques.

Relations des cérémonies qui ont eu lieu lors du passage du roi de Danemark à Strasbourg et à l'arrivée de Mgr. le duc de Chartres en cette ville. — Compte des dépenses faites pour la réception de ce prince. — Harangues adressées au roi de Danemark et au duc de Chartres.

AA. 1949. (Liasse.) — 4 pièces papier en bon état.

1770. — Listes nominatives des membres de la tribu de la Fleur qui se sont offerts pour aller à la rencontre du marquis de Paulmy, ministre du roi, lors de son arrivée à Strasbourg.

AA. 1980. (Liasse.) — 75 pièces papier en bon état.

1770. — Documents relatifs au passage à Strasbourg de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, dauphine de France.

Annonce faite par le duc de Choiseul de la prochaine arrivée de la princesse. — Relation détaillée des fêtes et cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion. — Minutes des harangues adressées à la princesse. — Correspondance du magistrat et de M. d'Autigny, préteur royal, avec le duc de Choiseul. — Listes nominatives des dames de la noblesse d'Alsace présentées à Mme la dauphine et des personnes de sa suite. — États de répartition de 2500 ducats aux bas-officiers de la princesse et des 50 louis qu'elle a fait donner à l'écuyer de la ville. — Compte des dépenses occasionnées par la construction et l'ameublement de la maison destinée à la cérémonie de la remise de Mme la dauphine et par les fêtes données en son honneur. — Pièces relatives à l'établissement d'une route à travers les banlieues de Hœrd et de Niederweyer, pour faciliter le voyage de Marie-Antoinette. — Indication de l'itinéraire suivi par la princesse depuis Vienne jusqu'à Strasbourg.

AA. 1981. (Pièce.) — 1 pièce papier en bon état.

1773. — Compte des frais d'illumination faits à l'occasion du passage du duc de Cumberland à Strasbourg.

AA. 1982. (Liasse.) — 15 pièces papier en bon état.

1774. 1775. — Pièces relatives à l'avènement et au sacre de Louis XVI et à la célébration de l'anniversaire de sa naissance.

Lettre du roi annonçant aux préteur, consuls et magistrat de Strasbourg le décès de son aïeul Louis XV et son avènement au trône.

Missive par laquelle le magistrat informe le préteur royal d'Autigny qu'à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi, le panégyrique de Sa Majesté a été prononcé dans la salle de l'université devant les hauts fonctionnaires de la ville. — Réponse du préteur royal.

Correspondance de M. Baron d'Autigny avec le magistrat, au sujet de la célébration du *Te Deum* et de l'illumination de la flèche de la cathédrale et des édifices publics à l'occasion du sacre du roi. — Ordre donné par Sa Majesté aux membres du conseil souverain d'assister au *Te Deum*. — Mandement publié à cette occasion par le cardinal de Rohan, prince-évêque de Strasbourg.

AA. 1983. (Pièces.) — 3 pièces papier en bon état.

1777. — Relation du séjour fait à Strasbourg par l'empereur Joseph II, sous le nom de comte de Falckenstein. — Numéro du journal annonçant l'arrivée de Sa Majesté.

AA. 1984. (Liasse.) — 3 brochures imprimées et 6 pièces papier en bon état.

1777. — Obsèques du maréchal de Saxe : Relation des honneurs funèbres rendus au comte Maurice de Saxe. — Discours prononcé à cette occasion. — Documents concernant la cérémonie de la translation des cendres du maréchal du Temple-Neuf à l'église Saint-Thomas.

AA. 1985. (Liasse.) — 13 pièces papier en bon état.

1778. — Solennités et fêtes organisées à Strasbourg pour célébrer l'heureux accouchement de la reine.

AA. 1986. (Liasse.) — 14 pièces papier en bon état.

1778-1784. — Décision prise par les directeurs des études de faire adresser au magistrat l'invitation d'assister aux solennités des écoles.

Revendication faite par les membres du petit sénat du droit d'assister aux cérémonies publiques.

Missives par lesquelles M. de la Salle et le maréchal de Contades informent le magistrat de Strasbourg que la cour a pris le deuil à l'occasion du décès des personnes princières suivantes : Louise-Amélie, princesse de Brunswick; Charles-Maximilien, prince de Saxe, frère de l'électeur ; la reine douairière de Suède; Christine, princesse de Saxe; Marie-Charlotte-Antoinette-Adélaïde, princesse de Savoie; Mademoiselle, fille du comte d'Artois ; Charles-Auguste-Frédéric, prince héréditaire de Deux-Ponts.

AA. 1987. (Liasse.) — 14 pièces papier en bon état.

1781. — Célébration de la fête séculaire de la réunion de la ville de Strasbourg à la France.

Programme des fêtes. — Correspondance échangée à cette occasion entre M. Gérard, conseiller d'État, le marquis de Ségur, M. de la Salle, M. Hennenberg et le magistrat.

AA. 1958. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1781 (suite). — Dispositions prises et ordres donnés pour la célébration de la fête séculaire.

Arrêté relatif au *Te Deum* qui devra être chanté. — Prescriptions pour les invitations à faire à cette solennité. — Arrêtés concernant les mariages dotés par la ville; la distribution du vin à faire à la garnison, à la bourgeoisie, aux manants, aux établissements religieux et de charité, aux ouvriers, aux employés et aux musiciens; l'illumination; les spectacles donnés gratis à la comédie française et au théâtre allemand. — Relevés des agents de police et des sentinelles chargés de maintenir l'ordre. — États des gratifications allouées et des dépenses imprévues.

AA. 1959. (Liasse.) — 24 pièces papier en bon état.

1781 (suite). — Présentation, conformément au décret rendu par la chambre des XXI, des candidats aux mariages dotés par la ville. — Listes nominatives des fiancés désignés par chaque tribu des corporations d'arts et métiers.

AA. 1960. (Liasse.) — 19 pièces papier en bon état.

1781 (suite.) — Relation des fêtes et réjouissances qui ont eu lieu pour célébrer l'anniversaire séculaire de la soumission de la ville de Strasbourg à la France. — Correspondance relative à l'exécution des médailles commémoratives frappées à cette occasion.

AA. 1961. (Liasse.) — 100 pièces papier en bon état.

1781 (suite). — Inscriptions proposées pour la médaille commémorative.

AA. 1962. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1781 (suite). — États de distribution des médailles. — Relevé général de leur emploi. — Calcul établissant leur coût et leur valeur.

AA. 1963. (Liasse.) — 23 pièces papier en bon état.

1781. — Pièces concernant la dotation faite à la maison des enfants trouvés et le paiement du prix d'apprentissage pour trente enfants, à l'occasion de la naissance du dauphin.

AA. 1964. (Liasse.) — 12 pièces papier en bon état.

1781-1789. — Annonce faite par le maréchal du Contades au magistrat du passage de M. le comte du Nord à Strasbourg.

Notes relatives à des députations envoyées vers différents grands personnages à leur arrivée en ville.

Avis donné au magistrat par le maréchal de Contades de l'arrivée du prince de Condé et du duc de Bourbon à Strasbourg.

Pièces relatives au deuil à prendre à l'occasion de la mort du dauphin.

Titres de divers discours prononcés par M. Le Laboureur à la rentrée du conseil souverain.

AA. 1965. (Liasse.) — 78 pièces papier en assez bon état.

1511-1631. — Invitations adressées au magistrat de Strasbourg de se faire représenter aux mariages célébrés entre : le duc Ulric de Wurtemberg et la comtesse palatine Sabine; — Egenolf de Ribeaupierre et la comtesse Marie d'Erbach; — le comte Philippe de Hanau et la comtesse Louise-Marguerite de Deux-Ponts; — le duc Jean-Guillaume de Saxe et la comtesse palatine Dorothée-Susanne; — le comte Philippe de Hanau et la comtesse Anne de Wiedt; — le comte Rudolf de Soulz et la comtesse Agathe de Hanau; — Paul Krousenegg et Anne, veuve du conseiller impérial Abraham Janeckhwitz; — le comte Philippe-Wolfgang de Hanau et la comtesse Jeanne d'Œttingen; — M. de Buwinghausen et Jeanne-Ursule de Conzin; — le conseiller aulique Jérôme d'Elvern et Amélie-Catherine de Wackenfels; — le conseiller aulique Conrad Hiltprandt et Marie-Régine von der Linden; — Aloïse Porta et Marie-Polixêne Löw, fille de l'agent de la ville de Strasbourg à la cour impériale; — Jean Scheffer et Dorothée-Marie Möser; — Jean-Jonas de Gilgenau et Hélène-Élisabeth Hoë; — le docteur Jean Hassio et Élisabeth Tüntzel; — Jean-Ernest Leitersperger et Gertrude Liechteisen; — le baron Jean de Reck et Régine-Madeleine d'Emphringen; — le docteur Clément Rudolf et Anne Gropler; — le baron Wolf de Lammingen et Barbe de Morimont; — le baron Charles Fuchs de Fuchsberg et Marie-Virginie de Fuchsberg; — le comte Wratislas de Fürstenberg et la comtesse Lavinia-Gonzaga de Novellara; — Bernhard-Neidhart de Gneisenau et Madeleine-Élisabeth Hoë; — le baron Wolf-Léopold de Stralendorf et Anne-Catherine de Rostrasova; — le conseiller Jean-Frédéric Breithaupt et Élisabeth-Jeanne Löw; — le

conseiller aulique Mélander et Sophie-Sidonie de Grünberg.

Réponses faites par le magistrat à ces invitations, et remercîments à lui adressés pour ses présents de noces.

Relation des délégués qui ont représenté le magistrat de Strasbourg aux noces du comte palatin Jean (1579).

AA. 1966. (Liasse.) — 64 pièces papier en bon état.

1636-1680 (suite). — Invitations aux mariages célébrés entre: le comte Jaques de Bitche et de Deux-Ponts et la comtesse Catherine de Honstein; — le conseiller aulique Antoine de Poppenroch et la baronne Barbe-Catherine de Sedlnizky; — le docteur Vincent Wöller et Marie-Catherine Goll; — le comte Philippe-Wolfgang de Hanau et Dorothée-Diane, veuve de Ribeaupierre; — Philippe-Louis de Nipperg et la fille de feu le major général Bernhard Schafelitzki de Muckendall; — Frédéric-Melchior de Remchingen et Marie-Salomé de Schornstetten; — le docteur Jean-Charles Mueg et Anne-Christine Goll; — Jean-Charles Grundtherr et Susanne Gammersfelder; — le comte Jean-Guillaume de Limbourg et Marie-Christine de Hohenlohe; — George-Jaques Pomer et Marie-Salomé Œlhafen; — le conseiller Emmanuel Reich et Anne-Barbe de Diedenheim; — Richard Goll et Anne-Marie Rup; — le comte Henri-Frédéric de Hohenlohe et sa cousine Éléonore-Madeleine de Hohenlohe; — le docteur George Vergenius et Susanne-Marguerite Gülchen; — le docteur Guillaume-Henri Goll et Anne-Rosine Stieber. — Délégation de Christophe Bœckel de Bœcklinsau aux noces du comte Jean-Reinhard de Hanau. — Congratulations faites par le magistrat à Louis XIV à l'occasion de son mariage. — Invitations aux noces célébrées entre: Tobie-Otto Tabor et Susanne-Ursule Sester, veuve de feu Daniel Braun; — le conseiller aulique François-Frédéric d'Andler et Pauline-Françoise de Ruxenstein; — le conseiller Jean-François Hottinger et Jeanne-Gertrude Aldenhofen; — le docteur Chrétien-Théodore Geilfus et Sabine-Catherine Epper; — le comte Philippe-Albert de Limbourg et la comtesse Dorothée-Marie de Hohenlohe; — le syndic Frédéric Binder et Anne-Catherine Willy. — Lettres de félicitation adressées par le magistrat de Strasbourg à l'empereur Léopold à l'occasion de ses mariages avec Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV d'Espagne (1666); avec Claude-Félicité, fille de l'archiduc Ferdinand d'Innsbruck (1673); avec Éléonore-Madeleine, fille de Philippe-Guillaume, comte palatin de Neubourg (1676). — Congratulations offertes par le magistrat au duc Charles de Lorraine à l'occasion de ses fiançailles avec Éléonore, veuve du roi de Pologne, et au prince d'Orange lors de son mariage avec la princesse d'York. — Remercîments de la duchesse Éléonore de Lorraine pour le présent qu'elle a reçu du magistrat. — Notification faite du mariage du dauphin de France avec la princesse Marie-Anne-Christine de Bavière. — Félicitations adressées par le magistrat à la régence bavaroise. — Remercîments de Louis XIV pour ces congratulations.

Réponses du magistrat aux invitations reçues, et remercîments à lui adressés pour ses présents de noce.

AA. 1967. (Liasse.) — 78 pièces papier en bon état.

1554-1789. — Notifications de décès faites au magistrat de Strasbourg et lettres de condoléance écrites par lui:

Notification des décès des ducs Antoine et François de Lorraine. — Condoléances faites par le magistrat à l'occasion des décès du comte palatin Frédéric II et du père du duc Henri-Jules de Brunswick. — Instructions données aux délégués strasbourgeois, chargés de présenter les condoléances du magistrat à l'électeur Frédéric IV au sujet du décès du comte palatin Jean-Casimir, son père. — Remercîments de Henri de la Tour pour les condoléances qu'il a reçues du magistrat. — Condoléances adressées au duc Jean-Frédéric de Wurtemberg à l'occasion du décès de son père; — au comte palatin George-Jean, ayant perdu sa fille Anne-Marie; — au comte Philippe-Wolfgang de Hanau au sujet du décès de son père, le comte Jean-Reinhard; — au landgrave de Hesse à l'occasion du décès de son père, Louis de Hesse; — au duc de Lorraine au sujet du décès de la mère de son épouse; — à la comtesse palatine Marie-Élisabeth à l'occasion du décès de son époux. — Notification du décès de la comtesse Jeanne de Hanau, et prière faite au magistrat de permettre son inhumation à l'église de Saint-Pierre-le-Vieux. — Condoléances adressées à la régence de Hanau-Lichtenberg lors du décès du comte Philippe-Wolfgang; — à la comtesse Barbe-Dorothée de Limbourg et à son fils, à l'occasion du décès de leur époux et père, le comte Joachim-Geoffroi; — à l'empereur au sujet du décès du roi romain Ferdinand II. — Réponse de Sa Majesté. — Notification faite par le comte palatin Léopold-Louis du décès de son fils. — Condoléances faites à Louis XIV à l'occasion du décès de Madame royale; — à la régence de Hanau-Lichtenberg lors du décès de George de

Fleckenstein ; — à l'empereur à l'occasion du décès de l'archiduc Sigismond et de celui du roi d'Espagne ; — aux comtes Jean, Joachim et Rudolf de Sintzendorf au sujet du décès du comte de Hardeck ; — au duc Eberhard de Wurtemberg à propos du décès du prince George-Chrétien de la Frise orientale. — Remercîments adressés par Louis XIV et son frère pour les condoléances que le magistrat leur a présentées à l'occasion du décès de la reine-mère ; — par Barthold Müller pour les condoléances reçues au sujet du décès de son fils. — Condoléances adressées à M. Möller, bourgmestre de Hambourg, lors du décès de son fils ; — à l'empereur Léopold à l'occasion du décès du prince impérial. — Notification du décès du fils du comte Philippe-Albert de Limbourg et de celui de l'épouse de François de Schwendi. — Condoléances adressées au margrave Léopold-Guillaume de Bade au sujet du décès de son frère, le prince Ferdinand-Maximilien. — Extrait des délibérations du conseil des XXI, au sujet des condoléances à adresser au comte Philippe de Hanau, le jeune, à l'occasion du décès de son épouse. — Remercîments adressés par le comte Philippe de Hanau, l'aîné, pour les condoléances qu'il a reçues du magistrat. — Condoléances faites à Louis XIV à l'occasion du décès du duc d'Anjou. — Réponse du roi. — Condoléances adressées à l'empereur Léopold à l'occasion du décès de l'impératrice Marguerite-Thérèse. — Réponse de Sa Majesté. — Condoléances faites par le magistrat à l'occasion du décès de l'impératrice Claude-Félicité ; — de celui du duc Charles de Lorraine ; — de celui du fils du duc de Brunswick-Wolfenbüttel ; — de celui du fils aîné du duc Antoine-Ulric de Brunswick-Lunebourg ; — de celui du duc Jean-George II de Saxe. — Remercîments de Mme Favier et de son fils pour les condoléances qu'ils ont reçues du magistrat au sujet du décès de leur époux et père, le président Favier — Condoléances faites par le magistrat à l'occasion du décès du père de Mgr. de Louvois (1685) ; — de celui de Mgr. de Louvois (1691) ; — de celui de Mme de Barbézieux ; — de celui de Mme de Corberon ; — de celui de M. le comte de Coigny ; — de celui du père de M. Machault, contrôleur général ; — de celui de l'oncle de M. de Paulmy ; — de celui du frère du maréchal de Balincourt ; — de celui du frère de Mgr. de Voisins ; — de celui du frère du préteur royal de Gayot. — Condoléances présentées par MM. de la magistrature perpétuelle à l'occasion du décès de M. de Belombre. — Notification faite par le magistrat au duc de Choiseul et au maréchal de Contades du décès de M. de Gayot fils, et lettre de condoléance adressée à M. de Gayot père. — Condoléances faites à M. de Spon, à M. de la Porte et au maréchal de Stainville. — Invitation aux obsèques de ce dernier, décédé en 1789, adressée au magistrat par le comte de Choiseul.

AA. 1968. (Liasse.) — 87 pièces papier en bon état.

1582-1730. — Lettres adressées au magistrat de Strasbourg pour l'inviter à servir de parrain à des nouveau-nés. Notification de naissances. Remercîments pour des invitations reçues.

Invitation faite au magistrat de tenir la fille du comte Philippe de Hanau, le jeune, sur les fonts baptismaux. — Notification faite de la naissance du fils du comte palatin Frédéric V. — Relevé nominatif des personnages qui ont assisté à un baptême princier qui a eu lieu à La Petite-Pierre en 1616. — Désignation du stettmeister Joachim de Berstett et de l'ammeister Pierre Storck, pour représenter le magistrat au baptême du fils du comte palatin Jean. — Félicitations adressées au roi de Bohême à l'occasion de la naissance d'un fils. — Notification de la naissance du fils du comte Philippe-Wolfgang de Hanau et de celui du comte Philippe-Ernest de Hohenlohe. — Invitation au baptême du fils du comte Philippe-Henri de Hohenlohe, adressée au magistrat. — Rapport fait par le docteur Pistorius, qui avait été chargé de représenter le magistrat à ce baptême. — Invitations faites à ce dernier aux baptêmes célébrés par le major général de Schœnbeck ; — par le comte Wolfgang-Frédéric de Hohenlohe ; — par le comte Jean de Nassau-Saarbrück. — Lettre de créance à l'usage des délégués devant représenter le magistrat au baptême célébré par le duc Charles de Lorraine. — Remercîments adressés par le magistrat pour l'invitation au baptême du fils du comte palatin Léopold-Louis. — Prière adressée au magistrat par le résident Frischmann de désigner un parrain à son enfant. — Félicitations adressées à Louis XIV à l'occasion de la naissance du dauphin (1661) et de celle d'une princesse (1662). — Invitation au baptême de la fille du duc Antoine Ulric de Brunswick-Lunebourg. — Remercîments du magistrat pour avoir été invité au baptême célébré par le comte Jean-Reinhard de Hanau. — Invitation faite au magistrat de tenir sur les fonts baptismaux les fils du comte palatin Adolphe-Jean et du comte Henri-Frédéric de Hohenlohe. — Congratulations adressées à Louis XIV à l'occasion de la naissance d'une seconde princesse. — Réponse de Sa Majesté. — Félicitations faites à l'empereur Léopold lors

de la naissance d'un prince impérial. — Réponse de Sa Majesté. — Échange de missives entre Strasbourg et Francfort au sujet de cet événement. — Invitations faites au magistrat de se faire représenter aux baptêmes célébrés par le comte Gustave-Adolphe de Nassau-Saarbrück ; — par le comte Guillaume-Henri de Limbourg; — par le comte Philippe-Albert de Limbourg; — par le comédien Pierre Schwartz ; — par le duc Ferdinand-Albert de Brunswick-Lunebourg. — Remercîments faits par Louis XIV pour les félicitations que le magistrat lui a adressées au sujet de ses conquêtes et à l'occasion de la naissance du duc d'Anjou. — Félicitations adressées à l'électeur palatin Charles-Louis, à l'occasion de l'heureux accouchement de sa fille la duchesse d'Orléans. — Lettre d'accompagnement du présent fait à la veuve du lieutenant-colonel de Haugwitz, dont le magistrat a tenu le fils posthume sur les fonts baptismaux. — Invitation faite au magistrat de servir de parrain au fils du comte Gustave de Hohenlohe. — Félicitations adressées au duc de Lorraine à l'occasion de la naissance d'un fils. — Remercîments de Mgr. de Chamillard pour les congratulations qu'il a reçues du magistrat lors de la naissance de son petit-fils. — Félicitations faites à M. de Cany, secrétaire d'État, au sujet de la naissance d'un fils. — Invitation adressée au magistrat de se faire représenter aux baptêmes célébrés par les comtes Louis, Charles-Auguste et Frédéric-Eberhard de Hohenlohe.

Réponses du magistrat aux invitations reçues et lettres d'accompagnement des présents de baptême faits par lui.

AA. 1969. (Liasse.) — 78 pièces papier en bon état.

1591-1699. — Lettres de remercîment et félicitations adressées par le magistrat de Strasbourg à des princes, des seigneurs et des fonctionnaires.

Remercîments du magistrat pour un gobelet en or et une voiture chargée de vins, dont le pupille du comte palatin Jean-Casimir lui a fait présent. — Félicitations adressées à l'empereur Mathias lors de son avénement au trône, et correspondance échangée à ce sujet entre les villes de Strasbourg et d'Ulm. — Congratulations offertes à l'électeur palatin Frédéric V à l'occasion de son mariage; — à l'archiduc Léopold lors de la prise de possession du gouvernement du Tyrol et d'une partie des pays autrichiens. — Réponse de ce prince. — Remercîments du vice-chancelier baron d'Ulm, seigneur d'Erbach, pour les vœux que le magistrat lui a adressés et les présents qu'il lui a envoyés aux bains de Griesbach. — Félicitations adressées à l'évêque Philippe-Christophe de Spire lors de sa nomination au siége archiépiscopal de Trèves; — à George-Frédéric de Greifenklau lors de son avènement à l'électorat de Mayence; — à Anselme-Casimir de Wambold, promu à la même dignité; — à la régence de Heidelberg à propos de la restitution du Bas-Palatinat; — au cardinal de Richelieu sur sa convalescence; — à l'empereur Ferdinand III lors de son avènement au trône; — à George de Fleckenstein lors de la prise de possession par ses pupilles de la succession de feu le comte Jean-Ernest de Hanau-Münzberg. — Don en argent fait au docteur George-Christophe Walther de Rothenbourg, qui a adressé au magistrat un exemplaire de son traité *de Privilegiis.doctorum*. — Félicitations présentées à Jean-Philippe de Schœnborn lors de sa nomination au siége archiépiscopal de Mayence ; — à l'électeur palatin Charles-Louis lors de son avènement au pouvoir. — Notification de l'abdication de la reine Christine de Suède. — Félicitations adressées à l'empereur Léopold au sujet du rétablissement de sa santé, et invitation faite aux communautés religieuses de célébrer cet événement par des actions de grâces. — Réponse de Sa Majesté. — Remercîments du comte de Kœnigsegg pour les congratulations que le magistrat lui a adressées lors de sa nomination aux fonctions de vice-président du conseil aulique, et plus tard à celles de vice-chancelier de l'empire. — Félicitations adressées au comte de Schwartzenberg, appelé à la présidence du conseil aulique ; — au comte Jean-Casimir de Linange, nommé président de la chambre de justice impériale; — au margrave Jean-Frédéric d'Onolzbach à l'occasion de son avènement au pouvoir. — Notification par l'abbé Bernhard-Gustave de Fulde du décès de son prédécesseur et de son entrée en fonctions; remercîments du même pour les congratulations qu'il a reçues du magistrat lors de sa nomination au cardinalat. — Félicitations adressées à Damian-Hartard von der Leyen, appelé au siége archiépiscopal de Mayence; — à l'archevêque Jean-Hugues de Trèves à l'occasion de sa nomination aux fonctions de juge à la chambre impériale de justice; — à François-Emerich Waldbot de Bassenheim lors de sa nomination à l'évêché de Worms. — Remercîments de Jean-Henri de Metternich pour les congratulations qu'il a reçues du magistrat lors de sa nomination à l'archevêché de Mayence. — Félicitations adressées à l'électeur de Mayence à l'occasion de son avènement. — Remercîments adressés par Anselme-François d'Ingelheim pour les congratulations qu'il a reçues du magistrat lors de sa nomination à l'archevêché de

Mayence; — par le baron d'Abell, appelé aux fonctions d'administrateur de la chambre de justice. — Congratulations offertes au duc Charles de Lorraine au sujet de sa nomination au grade de lieutenant-général. — Réponse du prince. — Remercîments de M. Le Laboureur pour la satisfaction que le magistrat lui a fait témoigner par le syndic Güntzer de sa nomination à la présidence du conseil souverain. — Félicitations adressées à M. de Boucherat, nommé chancelier; — à Louis XIV et au dauphin au sujet de la prise de Philippsbourg. — Réponses faites par le roi, le dauphin et Mgr. de Louvois. — Félicitations adressées à M. de Montelar de ce qu'il a été nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit; — à M. de Pontchartrain à propos de sa nomination à la charge de contrôleur général des finances, et plus tard à celles de secrétaire d'État et de chancelier de France; — à Mgr. de Louvois au sujet de différentes dignités qui lui ont été conférées; — à M. de Beauvilliers, lors de sa nomination à la charge de ministre d'État; — à MM. de Barbézieux et de Pomponne, appelés à la même dignité; — à M. de Chamillard, nommé contrôleur général des finances. — Réponses de ces dignitaires.

AA. 1970. (Liasse.) — 102 pièces papier en assez bon état.

1701-1747 (suite). — Félicitations adressées par le magistrat de Strasbourg à M. de Chamillard lors de sa nomination à la charge de secrétaire d'État; — à M. de Laubanie, nommé lieutenant-général; — à M. de Rosen, nommé maréchal de France; — à MM. de Vauban et de Chamilly, appelés à la même dignité; — à M. le comte du Bourg, investi du commandement de l'Alsace; — à Mgr. de Voisins, nommé ministre de la guerre, secrétaire d'État, et plus tard chancelier de France; — au maréchal d'Huxelles, nommé gouverneur d'Alsace et membre du conseil général et suprême de la régence; — à M. d'Aguesseau, nommé chancelier de France; — au maréchal de Villars, nommé président du conseil de guerre et membre du conseil général de la régence; — à M. d'Armenonville lors de la nomination de son fils au poste d'ambassadeur auprès des états généraux de Hollande; — à M. d'Argenson, nommé garde des sceaux et président du conseil des finances; — à M. Le Blanc, appelé aux fonctions de ministre secrétaire d'État au département de la guerre; — à M. Law, nommé ministre d'État et contrôleur général des finances; — à M. d'Angervilliers, nommé conseiller d'État; — à M. de Morville, gratifié de la survivance de la charge de M. d'Armenonville, secrétaire d'État; — à M. d'Armenonville, nommé garde des sceaux; — à M. Dodun, nommé ministre d'État et contrôleur général des finances; — au cardinal Dubois, nommé premier ministre; — à l'abbé de Ravanne, appelé au poste de conseiller d'État; — à M. le comte de Morville, élevé à la dignité de ministre des affaires étrangères et de directeur général des postes; — à M. de Corberon, nommé conseiller d'État et premier président du conseil souverain d'Alsace; — à Son Altesse sérénissime Mgr. le duc de Bourbon, appelé au poste de premier ministre; — à M. de Breteuil, nommé ministre secrétaire d'État; — à M. de Harlay, appelé à l'intendance d'Alsace; — à M. d'Armenonville au sujet de la distinction dont son fils, le comte de Morville, a été l'objet de la part du roi d'Espagne, qui lui a conféré l'ordre de la Toison d'or; — à M. de Breteuil, chargé du département de l'Alsace; — à M. d'Huxelles, nommé conseiller d'État; — à M. d'Aguesseau, chancelier de France, à l'occasion de son retour à la cour; — à M. Chauvelin, nommé garde des sceaux; — à M. Feydeau de Brou, chargé de l'intendance d'Alsace; — à M. Le Pelletier des Forts, nommé ministre; — à M. d'Angervilliers, appelé aux mêmes fonctions; — à M. de Broglie, chargé du commandement général de l'Alsace; — à M. d'Argenson, nommé ministre; — à M. de Broglie, chargé du commandement en chef des armées du roi en Allemagne; — au maréchal de Coigny, appelé au commandement en Alsace; — à M. d'Armenonville, nommé contrôleur général; — au maréchal de Coigny, revêtu de nouvelles dignités par le roi; — à M. de Klinglin, nommé premier président du conseil souverain.

Réponses faites aux lettres de félicitation du magistrat.

AA. 1971. (Liasse.) — 53 pièces papier en assez mauvais état.

1750-1768 (suite). — Lettres de félicitation adressées par le magistrat à M. de Machault, nommé contrôleur général; — à M. de Lamoignon, nommé chancelier; — à M. d'Argenson, lors de sa nomination au poste de secrétaire d'État; — à M. de Lucé, appelé à l'intendance d'Alsace; — à M. de Séchelles, nommé contrôleur général; — à MM. de Moras et de Boulogne, appelés aux mêmes fonctions. — Expression de regrets adressée par le magistrat au marquis de Paulmy à propos de sa démission des fonctions de ministre d'État. — Félicitations faites par le même au maréchal de Bellisle, nommé ministre de la guerre; — à M. de Crémille, promu au grade de lieutenant-général; — à MM. de Silhouette et Bertin, nommés contrôleurs généraux;

— à M. de Paulmy, chargé d'une ambassade extraordinaire à la cour de Pologne; — au maréchal de Maillebois, appelé au gouvernement de l'Alsace; — au maréchal de Broglie, chargé du commandement en Alsace; — à Mgr. Louis-Constantin de Rohan à l'occasion de sa nomination au cardinalat; — à M. de Choiseul, nommé ministre de la guerre; — à M. le duc d'Aiguillon, appelé au gouvernement de l'Alsace; — à M. de Bertin, nommé ministre secrétaire d'État et contrôleur général des finances; — au maréchal de Contades, chargé du commandement en Alsace; — à M. de Verdy, nommé contrôleur général; — à M. de Blair de Boisemont, appelé à l'intendance d'Alsace; — au maréchal de Balincourt, revêtu d'une nouvelle dignité; — à M. de Boug, nommé premier président du conseil souverain.

Réponses faites aux lettres de félicitation du magistrat.

AA. 1972. (Liasse.) — 91 pièces papier en assez bon état.

1768-1787 (suite). — Lettres de félicitation adressées par le magistrat à M. Baron d'Autigny, préteur royal, à l'occasion de son mariage; — au duc d'Aiguillon, nommé ministre des affaires étrangères; — au marquis de Monteynard, nommé ministre d'État; — à M. de la Porte, nommé maître des requêtes; — à M. du Muy, nommé secrétaire d'État au département de la guerre; — à M. de Miromesnil, nommé chancelier et garde des sceaux; — à M. Turgot, nommé ministre et contrôleur général; — à M. de Sartines, nommé ministre de la marine; — à M. Le Noir, nommé lieutenant-général de police à Paris; — à M. de Spon, appelé à la présidence du conseil souverain d'Alsace; — à M. du Muy, nommé maréchal de France; — à M. de Cluny, nommé contrôleur général; — à M. de Saint-Germain, nommé ministre d'État; — au prince de Montbarrey, nommé secrétaire d'État au département de la guerre; — au prince de Rohan, revêtu de la première dignité ecclésiastique du royaume; — à M. de Vogué, appelé au commandement de la Provence; — à M. de Mars, nommé commissaire des guerres; — à M. Gérard, syndic de la ville de Strasbourg, revêtu de nouvelles fonctions par le roi; — au prince de Montbarrey, nommé conseiller d'État; — à MM. de Vogué et de Montbarrey, nommés chevaliers des ordres du roi; — à M. de Ségur, nommé ministre de la guerre; — à M. Gérard, nommé conseiller d'État; — à M. de Montbarrey, revêtu de la dignité de grand d'Espagne; — à M. Omer Joly de Fleury, nommé conseiller d'État; — à M. de Ségur, nommé ministre d'État; — au maréchal de Contades, revêtu de nouvelles dignités; — à M. le stettmeister de Falkenhayn, nommé lieutenant-général; — à MM. de Ségur, de Castries et de Stainville, nommés maréchaux de France; — au marquis de la Salle, nommé chevalier des ordres du roi; — à M. d'Ormesson, nommé contrôleur général; à M. de Loménie de Brienne, appelé à la présidence du conseil des finances; — à M. de Montmorin, nommé ministre des affaires étrangères; — à M. de Lamoignon, nommé garde des sceaux; — à M. de Fourqueux, nommé contrôleur général; — à M. de Brienne, nommé premier ministre.

Réponses faites aux lettres de félicitation du magistrat.

AA. 1973. (Liasse.) — 79 pièces papier en bon état.

1714-1738. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1974. (Liasse.) — 111 pièces papier en bon état.

1739-1749. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1975. (Liasse.) — 139 pièces papier en bon état.

1750-1759. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1976. (Liasse.) — 91 pièces papier en bon état.

1760-1764. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1977. (Liasse.) — 71 pièces papier en bon état.

1765-1769. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1978. (Liasse.) — 94 pièces papier en bon état.

1770-1775. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1979. (Liasse.) — 70 pièces papier en bon état.

1776-1779. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1980. (Liasse.) — 70 pièces papier en assez bon état.

1780-1784. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

AA. 1981. (Liasse.) — 61 pièces papier en assez mauvais état.

1785-1789. — Souhaits de bonne année, adressés par le magistrat de Strasbourg aux ministres et aux grands dignitaires de l'État.

Réponses faites par ces personnages.

Nominations de députés aux états généraux ou provinciaux.

Assemblées provinciales.

AA. 1982. (Liasse.) — 133 pièces papier en bon état.

1515-1569. — Recès d'une assemblée tenue à Strasbourg, le jour de la Saint-Valentin 1515, par le magistrat et les délégués de l'évêque, pour délibérer sur les questions suivantes : Mesures à prendre pour l'arrestation des malfaiteurs; suppression des auberges tenues par les prévôts et les avoués; informations à recueillir sur le droit de chasse et de pêche de la commune de Marlenheim, afin de s'y conformer le cas échéant; réglementation de l'oisellerie; dispositions appliquées aux balances publiques; interdiction de l'usage des galettes de pavot; fixation d'une réunion pour s'occuper de l'accommodement d'anciennes dissensions.

Recès de l'assemblée provinciale convoquée à Haguenau pour le samedi après la Saint-Médard 1516 par le landvogt Jean-Jaques de Morimont, dans le but de s'entendre avec la ville de Strasbourg, les comtes de Bitche et de Hanau et les villes de la landvogtei sur des mesures défensives à prendre contre une agression éventuelle du seigneur de Geroldseck. — Instructions données aux délégués strasbourgeois.

Recès de l'assemblée tenue à Haguenau, le dimanche après Saint-Vit et Modeste 1516, par le landvogt Jean-Jaques de Morimont, l'évêque Guillaume de Strasbourg, le comte Reinhard de Deux-Ponts et de Bitche, le comte George de Deux-Ponts, seigneur d'Ochsenstein, les comtes Philippe et Louis de Hanau-Lichtenberg, Henri de Fleckenstein et les villes de Strasbourg, Haguenau, Colmar, Schlestadt, Wissembourg, Obernai, Landau, Kaisersberg, Munster dans la vallée de Saint-Grégoire, Rosheim et Türckheim, le clergé et la noblesse de ces cercles, pour conclure une alliance en vue de la défense du pays. — État de répartition du secours à fournir par chaque membre de la ligue. — Observations du magistrat de Strasbourg sur la teneur du recès.

Description de la manière d'établir une barricade de chariots (*Wagenburg*).

Recès des assemblées tenues à Haguenau, le lundi après la Fête-Dieu et le mercredi après la Saint-Médard 1517, par l'évêque de Strasbourg, le comte Reinhard de Deux-Ponts et de Bitche, la ville de Strasbourg et celles de la landvogtei, pour convenir des mesures défensives à prendre contre une agression éventuelle de François de Sickingen.

Recès de l'assemblée qui a eu lieu à Molsheim, le jeudi après Pâques de l'année 1519, entre l'évêque de Strasbourg, le landvogt Jean-Jaques de Morimont, le comte Reinhard de Deux-Ponts et de Bitche, le comte George de Deux-Ponts, seigneur d'Ochsenstein, les comtes Philippe et Louis de Hanau-Lichtenberg, Ulric de Ribeaupierre, les ganerbiens du château d'Ortenberg dans l'Obrechtsthal, les villes de Strasbourg, Haguenau, Colmar, Schlestadt, Obernai, Kaisersberg, Munster dans la vallée de Saint-Grégoire, Rosheim et Türckheim, pour organiser la défense contre une invasion des Français. — Correspondance échangée à ce

sujet entre le margrave de Bade, l'évêque Guillaume, le landvogt, le comte palatin Louis et le magistrat de Strasbourg.

Recès d'une assemblée tenue à Haguenau le jour de *Quasimodo* 1519, pour assurer la sécurité du pays.

Recès d'une assemblée convoquée dans la même ville, pour prendre des mesures contre le brigandage.

Recès de l'assemblée réunie à Molsheim, le jeudi après *Misericordia domini* 1519, et dans laquelle il a été décidé qu'on enverrait des délégations auprès du comte palatin Louis et de la régence d'Ensisheim, pour obtenir leur concours aux mesures défensives prises contre les Français. — Observations faites par le magistrat de Strasbourg et instructions données à ses délégués.

Recès de l'assemblée tenue à Haguenau, le 20 juin 1521, pour convenir des mesures défensives commandées par les circonstances. — Instructions données aux délégués strasbourgeois à cette réunion.

Documents relatifs à l'assemblée convoquée à Haguenau pour le 17 janvier 1525, à cause de la révolte des paysans. convocations faites par le landvogt, débats, recès, états de répartition des secours à fournir, instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg.

Recès de l'assemblée tenue à Haguenau, le 24 octobre 1528, pour prendre des mesures contre les meurtriers, les brigands et les incendiaires.

Instructions données par la régence d'Ensisheim à Melchior de Reinach et à Jean d'Andlau, ses délégués, chargés de négocier une alliance avec la ville de Strasbourg contre le roi de France. — Réponse de la régence à la déclaration faite par le magistrat.

Assemblée convoquée à Schlestadt pour le 20 mars 1537, en vue des mesures défensives à organiser contre les agressions des troupes françaises : instructions données à Martin Betscholt, délégué de la ville de Strasbourg; délibérations, répartition des secours à fournir par les membres de la ligue; recès.

Assemblée tenue, dans le même but, le 5 mars 1544, à Schlestadt : répartition des contingents à fournir; défense faite d'exporter des céréales.

Assemblées tenues à Strasbourg, le 26 mars, le 2 avril et le 26 octobre 1552, entre le magistrat de cette ville et les délégués de l'évêque, du grand chapitre et de différents états d'Alsace, pour organiser la défense contre les Français : débats, instructions à l'usage des délégués, ordres donnés par le magistrat de Strasbourg à ses baillis, recès.

Assemblée tenue à Strasbourg, le mercredi après *Quasimodo* 1553, pour protéger le pays contre des agressions venant du dehors : relevé des seigneurs et des villes qui ont pris part à cette réunion; instructions données aux délégués de la régence d'Ensisheim auprès du comte palatin Frédéric; refus de ce prince d'entrer dans l'alliance conclue en cette circonstance; recès.

Assemblées réunies à Strasbourg, le 19 avril et le 4 mai 1554, pour sauvegarder la sécurité publique, troublée par les maraudeurs : relevé des assistants; instructions données aux délégués strasbourgeois; recès.

Recès de l'assemblée convoquée à Strasbourg pour le 1er juin 1558, à cause des dangers dont les armées belligérantes menacent l'Alsace.

Assemblée tenue à Strasbourg, le 14 mars 1559, afin de parer aux calamités résultant pour le pays du passage des troupes françaises licenciées : rapport fait à la chambre des XXI sur l'organisation d'un conseil de guerre; relevé des délégués qui ont pris part à cette réunion; recès.

Recès de l'assemblée convoquée, en mars 1560, par les états d'Alsace, portant réglementation du débit de la viande, des monnaies et de la police.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, en mars 1564, pour délibérer sur les mesures à prendre en vue de la sécurité publique, si les cavaliers allemands sous le commandement du prince de Condé devaient passer par l'Alsace après leur licenciement. Liste nominative des délégués; instructions données à la députation envoyée auprès des commandants de ces troupes demandant le passage par le pays.

Recès des assemblées convoquées à Strasbourg pour le 3 décembre 1567 et le 27 novembre 1568 par les états d'Alsace, afin de parer aux dangers dont le pays est menacé par la concentration de troupes étrangères sur ses frontières. Liste nominative des délégués qui ont pris part à ces réunions.

Assemblée tenue à Strasbourg, le 19 février 1569, à cause du passage des troupes du duc d'Aumale par l'Alsace : lettre de convocation de l'évêque Jean; instructions données aux délégués envoyés auprès du comte palatin Wolfgang, du duc d'Aumale et du roi de France pour leur exposer la triste situation du pays et les prier de le ménager; appel fait à l'appui du comte Ernest de Solms, commandant du cercle du Rhin; réponse de ce dernier.

Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée convoquée pour le 14 février 1569, dans le but de faire évacuer l'Alsace par les troupes du duc d'Aumale. Appel fait au secours de l'empereur par les états de la province.

Lettre de convocation de l'évêque Jean à une assemblée devant se réunir, pour le même objet, le 17 mai 1569.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, le 13 juin 1569, pour délibérer sur les mesures propres à préserver l'Alsace, dans l'avenir, des calamités causées par les troupes étrangères. Liste nominative des assistants.

AA. 1983. (Liasse.) — 49 pièces papier en bon état.

1515-1558. — Lettre de convocation adressée au magistrat de Strasbourg par le landvogt Jean-Jaques de Morimont, pour l'inviter à prendre part à l'assemblée provinciale devant se réunir à Haguenau, le dimanche après la Saint-André 1515, à l'occasion de la destruction du château de Windstein par les Lorrains.

Instructions données aux delégués strasbourgeois à l'assemblée convoquée à Haguenau, pour le mercredi après la Sainte-Lucie et la Sainte-Odile 1515, en vue de la sécurité du pays. Considérations sur les questions débattues.

Convocations adressées par le landvogt au magistrat de Strasbourg pour les assemblées devant se réunir, pour le même motif, à Haguenau le 6 juin, le mercredi après la Saint-Ulric, le lundi après Saint-Mathieu, apôtre, de l'année 1516, le mercredi après la Toussaint 1516 et le mardi après la Trinité 1517. Ordre donné par Jean-Jaques de Morimont à ses administrés de lui remettre leurs armes, et invitation faite au magistrat de Strasbourg de prendre la même mesure.

Missives par lesquelles les autorités de Metz font savoir au magistrat de Strasbourg qu'elles n'ont rien appris de positif sur les bruits de guerre qu'on a répandus; mais que le roi de France arme et que l'amiral a quitté la Lorraine pour se rendre à Trèves.

Réponse faite par l'évêque Guillaume à une invitation du landvogt de prendre part à une assemblée provinciale convoquée à Haguenau.

Invitation adressée par la régence de la landvogtei au magistrat de Strasbourg de prendre part à l'assemblée qui devra se réunir à Haguenau, le 19 juin 1521, à cause de l'inimitié régnant entre la France et l'Empire.

Convocation d'une assemblée provinciale à Haguenau pour le lundi de la Pentecôte 1525, à cause de la révolte des paysans. Invitation faite au magistrat de Strasbourg d'y prendre part.

Convocations adressées au magistrat de Strasbourg par Jean-Jaques de Morimont et Gangolf de Geroldseck, landvogt de la maison d'Autriche, aux assemblées devant se réunir à Haguenau le 22 octobre et le 17 décembre 1528, le lundi après *Exaudi* 1529 et à Schlestadt après le dimanche *Judica* 1537, pour s'occuper des moyens propres à assurer la sécurité du pays.

Ordre donné par le magistrat de Strasbourg à Mathias Pfarrer, son délégué à l'assemblée tenue en 1542 à Schlestadt, de se renseigner sur les intentions de ses collègues relativement à l'entretien des contingents envoyés par les états d'Alsace en Hongrie.

Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à une assemblée convoquée pour le mardi après la Sainte-Lucie 1552, à cause de la cherté des grains.

Communication faite au magistrat de Strasbourg par l'évêque de Worms d'un mandat impérial relatif à la publication de la paix provinciale.

Réponse du magistrat de Strasbourg aux négociations de Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau, délégué impérial, dans le but d'obtenir des subsides pour le maintien de la paix et de la sécurité publique, et prière faite à l'empereur pour qu'il ménage la ville sous ce rapport.

Invitation faite au magistrat de prendre part à l'assemblée des états d'Alsace, convoquée par l'évêque Erasme à Strasbourg pour le 6 février 1553. — Instructions données aux délégués de la ville. — Déclaration faite par Henri de Fleckenstein, portant que ni lui ni le comte palatin Frédéric ne sauraient se faire représenter à cette assemblée.

Mandat impérial convoquant une assemblée provinciale à Thann pour le lundi après la Saint-Sébastien 1553.

Notification faite par l'évêque Erasme au magistrat de la convocation des états d'Alsace à Strasbourg pour le mardi après *Jubilate* 1554, et communication des excuses présentées par Bernhard de Schauenbourg, commandant à Thionville, au sujet des actes de maraudage commis par ses troupes.

Lettre de convocation adressée au magistrat par l'évêque Erasme pour l'inviter à prendre part à l'assemblée provinciale devant se réunir à Strasbourg le dimanche après la Toussaint 1558.

Minutes de la correspondance entretenue par le magistrat de Strasbourg avec les princes et les villes de l'empire, au sujet des armements faits par le roi de France.

AA. 1984. (Recueil.) — 19 pièces et cahiers papier en bon état.

1553-1562. — Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, en 1553, par les états d'Alsace, pour organiser les forces défensives contre l'invasion de l'étranger. Répartition des contingents à fournir par les alliés.

Recès de l'assemblée convoquée à Strasbourg par les

états d'Alsace pour le 5 mai 1554, afin d'appliquer des mesures répressives au maraudage. Relevé des délégués présents à cette réunion.

Convocation par l'évêque Erasme d'une assemblée des états provinciaux à Strasbourg pour le 11 septembre 1556, dans le but de concerter les mesures à prendre contre les incendiaires. Liste nominative des assistants.

Instructions données, le 27 août 1557, aux délégués dépêchés par l'évêque Erasme, le comte Gerlach d'Isembourg, vicaire du grand chapitre, le comte Jaques de Deux-Ponts, le comte Philippe de Hanau, Henri de Fleckenstein et le magistrat de Strasbourg auprès du baron Nicolas de Pollweiler, chargé de lever des troupes pour le compte de l'empereur: prière de ménager l'Alsace dans le cas où celles-ci devraient traverser cette province.

Lettre de créance et instructions données aux délégués des états de la Basse-Alsace, chargés de mettre le gouverneur de Lützelbourg et le commandant de Thionville en demeure de mettre un frein au maraudage exercé par leurs troupes dans le pays. Liste nominative des membres de l'assemblée tenue à ce sujet, le 21 avril 1558, à Strasbourg.

Recès de l'assemblée convoquée par les états de la Basse-Alsace à Strasbourg pour le 2 juin 1558, dans le but de préserver le pays des calamités qui seraient la suite d'une invasion de troupes étrangères. Rapport fait sur cette réunion par André Stemler. Relevé des assistants.

Instructions données à Henri de Fleckenstein, délégué à l'assemblée tenue à Strasbourg, le 29 juin 1558, en vue de sauvegarder la sécurité du pays. Organisation des forces défensives. Recès. Liste nominative des assistants.

Recès de l'assemblée des états de la Basse-Alsace, tenue à Strasbourg, le 7 novembre 1558, pour préserver le pays du passage des troupes françaises licenciées après la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Instructions données à André Stemler, délégué par le baron Henri de Fleckenstein à cette réunion. Relevé des assistants.

Recès de l'assemblée qui a eu lieu à Strasbourg, le 8 février 1559, pour nommer un commandant des troupes entretenues par les états de la Basse-Alsace. Liste nominative des délégués qui ont pris part à cette réunion.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, le 14 mars 1559, pour constituer un conseil de guerre en remplacement du commandant des troupes de la ligue provinciale. Relevé des assistants.

Recès de l'assemblée qui s'est réunie à Strasbourg le 6 mars 1560, pour réglementer l'achat et le débit de la viande et réformer les monnaies. Liste nominative des délégués présents à cette réunion.

Recès des assemblées tenues à Strasbourg le 27 mars et le 8 mai 1560 et le 15 décembre 1562 pour réglementer le commerce de la viande et des grains.

AA. 1988. (Liasse.) — 59 pièces papier en bon état.

1559-1581. — Lettre de convocation à l'assemblée devant se réunir à Strasbourg, le 6 février 1559, pour sauvegarder la sécurité du pays, adressée par Jean-Christophe de Fleckenstein, landvogt de la maison d'Autriche, au magistrat de Strasbourg.

Réclamation faite par George Zorn de Bulach de la somme qu'il a dépensée en escortant les cavaliers français quittant le pays.

Recommandation faite par l'évêque Érasme au magistrat de Strasbourg d'organiser un service de patrouilles pour purger le pays des maraudeurs et des vagabonds.

Mesures proposées à la chambre des XXI pour remédier à la cherté des grains. — Promulgation d'un nouveau règlement pour le commerce des céréales. — Adhésion de Nicolas de Pollweiler à ce règlement, qui devra être observé dans la landvogtei de Haguenau.

Communication faite par l'évêque Erasme au magistrat du règlement pour le commerce des grains établi par les états d'Alsace, avec prière de le faire imprimer.

Le prélat transmet des renseignements sur le licenciement de la cavalerie allemande au service de la France, et prie le magistrat d'envoyer un délégué à Saverne, afin de s'entendre avec lui sur les mesures à prendre pour le cas où ces troupes voudraient traverser l'Alsace.

Invitation adressée au magistrat de se faire représenter à l'assemblée provinciale convoquée par l'évêque Erasme à Strasbourg pour le mardi après le dimanche *Cantate*, afin de concerter des mesures contre les maraudeurs.

Invitation analogue à l'assemblée devant se réunir à Strasbourg le 20 septembre 1565, pour remédier à la cherté des grains. — Prière faite au magistrat de Strasbourg par les autorités de Schlestadt de les représenter à cette réunion.

Convocation adressée par l'évêque Erasme au magistrat de Strasbourg à l'assemblée fixée au 22 mars 1567,

à cause des conjonctures menaçantes. — Relevé des assistants.

Recès de l'assemblée de cercles convoquée à Fribourg en Brisgau, pour le 28 octobre 1567, par l'archiduc Ferdinand, à l'occasion de son avènement au gouvernement des possessions autrichiennes consistant dans le Sundgau, le Brisgau, le comté de Ferrette et la Forêt-Noire.

Invitation faite au magistrat de prendre part à l'assemblée convoquée par l'évêque Jean à Strasbourg, pour le 4 septembre 1569, à cause du passage par l'Alsace des troupes allemandes au service de la France.

Instructions données aux délégués de Strasbourg a l'assemblée convoquée dans cette ville pour le 4 septembre 1571, au sujet de la cherté des grains.

Correspondance de l'évêque Jean et de la régence de Saverne avec le magistrat de Strasbourg, à propos de l'assemblée provinciale convoquée dans cette dernière ville, pour le 27 mars 1572, en vue de la réforme des monnaies. Propositions faites par les délégués strasbourgeois.

Convocations par l'évêque Jean à Strasbourg d'assemblées provinciales, pour le jour de la Saint-Adolphe et le lundi après la Saint-Mathieu, apôtre, 1572. Invitations d'y prendre part adressées au magistrat.

Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée des états d'Alsace tenue, le 20 septembre 1572, pour organiser les forces défensives du pays.

Instructions à l'usage des délégués strasbourgeois à l'assemblée convoquée pour le 18 novembre 1573, au sujet de la réglementation du commerce des grains et de la viande et de la réforme des monnaies.

Instructions données aux délégués de Strasbourg à l'assemblée convoquée dans cette ville pour le 8 juin 1574, afin de faire la répartition des contingents à fournir par les états confédérés.

Déclaration faite par le duc Charles de Lorraine aux états d'Alsace, portant qu'il n'a aucune intention hostile envers la maison de Hanau-Lichtenberg.

Convocation par l'évêque Jean d'une assemblée provinciale à Strasbourg, pour le 6 septembre 1575, en vue de sauvegarder la sécurité du pays. — Invitation faite au magistrat d'y prendre part.

Instructions à l'usage des délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée convoquée par l'électeur palatin à Wissembourg, pour le 1er septembre 1577, afin de convenir des démarches à faire auprès du duc de Guise pour qu'il respecte le territoire de l'empire.

Instructions données aux délégués strasbourgeois à l'assemblée tenue à Schlestadt, le 2 août 1577, en vue d'une confédération des états d'Alsace.

Prière adressée par les autorités de Haguenau au magistrat de Strasbourg de les représenter à l'assemblée qui se réunira dans cette dernière ville le 10 octobre 1579, afin de prendre des mesures pour assurer la sécurité du pays. — Instructions à l'usage des délégués strasbourgeois.

Missive par laquelle le comte palatin Jean informe le magistrat de Strasbourg que les troupes concentrées en Bourgogne et près de Saverne descendront le Rhin pour se rendre dans les Pays-Bas, et fait savoir qu'il enverra ses délégués aux assemblées qu'on croira devoir convoquer à ce sujet.

Convocation par l'évêque Jean d'une assemblée provinciale à Strasbourg, pour le 8 décembre 1579, afin de prendre des mesures propres à empêcher le passage des bandes étrangères à travers l'Alsace. — Instructions données aux délégués strasbourgeois. — Procès-verbal des séances. — Excuses faites par le comte palatin Jean de ce qu'il n'a pu prendre part à cette réunion.

Procès-verbal de l'assemblée tenue à Strasbourg le 8 février 1580. — Liste de répartition des contributions de guerre à fournir par chaque état de l'Alsace. — Relevé des quittances délivrées pour les versements effectués. — Commission de membre du conseil de guerre à l'usage de Jean-Théobald de Hohensaxen.

L'évêque Jean informe le magistrat de Strasbourg qu'il a nommé George de Windeck commandant des forces de la ligue provinciale. — Commission délivrée à cet officier. — Serment prêté par lui.

Le comte palatin Jean-Casimir demande communication des conventions faites par la ville de Strasbourg avec d'autres états, pour sauvegarder la sécurité de l'Alsace.

Lazare de Schwendi informe le magistrat de Strasbourg que la régence autrichienne l'a engagé à prendre part à la prochaine assemblée provinciale, et fait ressortir l'importance que ladite régence attache au maintien de l'alliance défensive conclue entre les états d'Alsace ; il exhorte le magistrat à contribuer au résultat désiré.

Rapport fait au conseil des XXI sur les mesures à prendre pour mettre la ville de Strasbourg à l'abri d'une attaque du duc de Guise.

Réponse de la ville de Haguenau à la communication du remplacement de George de Windeck dans son commandement.

AA. 1986. (Recueil.) — 52 pièces papier en bon état.

1571-1653. — Assemblées provinciales tenues à Strasbourg le 4 septembre et le 3 novembre 1571, pour réglementer le commerce des grains et réformer les monnaies. — Recès.

Recès de l'assemblée qui a eu lieu à Strasbourg le 27 mars 1572, au sujet de la réforme des monnaies.

Recès de l'assemblée des états provinciaux convoquée à Strasbourg pour le 2 août 1572, dans le but de conclure une alliance pour préserver l'Alsace de l'invasion de troupes étrangères. — Organisation des forces défensives et répartition des contingents à fournir par les membres de cette ligue.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, pour le même objet, le mercredi après la Saint-Mathieu 1572. — État de répartition des contingents.

Recès des assemblées convoquées à Strasbourg pour les mois de mai, de juin et de novembre 1573, au sujet de la réforme des monnaies, de la réglementation du commerce des grains et de la viande. — Liste nominative des délégués.

Recès de l'assemblée qui a eu lieu à Strasbourg, le 21 mai 1574, pour prendre les mesures de précaution commandées par l'approche de troupes étrangères de l'Alsace. — Relevé des états qui se sont fait représenter.

Recès des assemblées tenues à Strasbourg le 10 octobre et le 8 décembre 1579, pour le même objet. — État nominatif des assistants.

Assemblée convoquée à Strasbourg, en 1580, par les états d'Alsace, pour conclure une alliance défensive contre les invasions des troupes étrangères. — États de répartition des contingents à fournir par les membres de la ligue. — Liste nominative des délégués. — Recès.

Recès de l'assemblée tenue à Colmar, en novembre 1591, pour sauvegarder la sécurité du pays.

Copie de l'acte d'alliance dressé à Ensisheim, en 1593, entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, le cardinal André, le duc Frédéric de Wurtemberg, les villes de la landvogtei de Haguenau, celles de Colmar, Schlestadt, Kaisersberg, Munster dans la vallée de Saint-Grégoire et Turckheim, pour parer aux troubles qui ont éclaté dans l'évêché de Strasbourg à la suite de l'élection du successeur de l'évêque Jean de Manderscheid, décédé.

Recès des assemblées tenues, le 28 avril et le 19 juillet 1605, par les états de la Basse-Alsace dans l'hôtel épiscopal de Strasbourg, pour prendre des mesures contre le vagabondage et les entreprises des maraudeurs et des bohémiens.

Recès des assemblées convoquées à Strasbourg, pour les mêmes motifs, le 15 septembre et le 9 octobre 1610, le 2 juillet 1611, le 21 mai 1614 et le 13 juin 1615.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, le 7 mars 1617, par les états de la Basse-Alsace, et dans laquelle ceux-ci ont accordé aux troupes venant de France le passage sur le pont du Rhin, tout en recommandant des mesures de précaution contre l'accumulation des gens de guerre dans le pays.

Recès de l'assemblée qui s'est réunie à Haguenau le 12 juin 1617, pour prendre les mesures de sûreté commandées par le passage de troupes étrangères.

Recès de l'assemblée convoquée à Strasbourg, pour le 18 octobre 1622, par les états de la Basse-Alsace, interdisant l'exportation des céréales, réglant la perception des redevances et prescrivant des mesures contre le vagabondage.

Recès des assemblées tenues à Strasbourg le 1er août et le 11 octobre 1623, pour opérer la réforme des monnaies.

Recès de l'assemblée convoquée à Haguenau, pour le 11 octobre 1624, par les états de la Basse-Alsace, afin de délibérer au sujet du nouvel impôt établi par la ville de Strasbourg sur le vin, la bière et les céréales, de rédiger un règlement monétaire et faire des prescriptions pour le débit de la viande.

Recès de l'assemblée réunie à Schlestadt, le 24 avril 1625, pour organiser les moyens de résistance aux invasions des troupes étrangères en Alsace. — Liste nominative des délégués présents à cette réunion.

Recès de l'assemblée convoquée à Strasbourg, pour le 13 août 1625, par l'évêque Léopold, afin de débattre la question d'utilité de l'établissement d'un impôt foncier, destiné à faciliter l'entretien des forces défensives du pays, et pour obvier à l'introduction d'une trop grande quantité de monnaie de billon étrangère. — Liste nominative des assistants.

Recès de l'assemblée tenue à Obernai le 20 novembre 1625, pour réorganiser les forces défensives du pays et faire la répartition des contributions de guerre à fournir par les états de la Basse-Alsace.

Recès des assemblées convoquées par le grand chapitre à Strasbourg pour le 24 avril 1626 et le 29 octobre 1627, dans le but de concerter des mesures de sûreté à opposer aux concentrations de troupes étrangères sur les frontières de l'Alsace. — Liste nominative des signataires des conventions faites à ce sujet.

Recès de l'assemblée tenue à Obernai, le 17 octobre 1626, par les états de la Basse-Alsace, pour constituer un fonds de réserve, destiné à la défense du pays, pour stipuler la somme pour laquelle chaque état devra y contribuer, et, en même temps, pour traiter les questions suivantes : accommodement des contestations soulevées entre la noblesse et les villes au sujet du droit de préséance ; protestations à faire contre l'élévation par les villes de Haguenau et d'Obernai de leurs droits d'entrée, et contre le pesage de la viande pratiqué par elles ; faculté laissée aux états d'exporter leurs céréales et de frapper, à volonté, des pièces de trois batz ; accommodement des différends entre Frédéric de Landsperg et la ville de Strasbourg ; admission de la marche de Marmoutier au droit de vote et de session. — Liste nominative des assistants.

Recès de l'assemblée qui a eu lieu à Molsheim le 7 mars 1631, et dans laquelle les états provinciaux ont promulgué la défense d'introduire dans le pays du billon de mauvais aloi, réglementé la procédure, proposé de rechercher les moyens pour maintenir le prix des céréales dans de justes limites, et établi la marche à suivre dans les cas de confiscation des biens appartenant à des personnes condamnées pour sorcellerie. — Signatures des assistants.

Assemblée tenue à Strasbourg le 26 décembre 1631, par les états de la Basse-Alsace, qui y ont fixé les prix du vin et des vivres de toute nature, ainsi que celui de la main-d'œuvre.

Conventions faites, le 11 mars 1637, entre les délégués de la ville de Strasbourg et ceux de la noblesse pour protéger les agriculteurs et les travaux des champs. — Ordres donnés aux officiers et soldats chargés de cette mission.

Recès de l'assemblée tenue à Strasbourg, le 17 novembre 1650, par les états de la Basse-Alsace, pour prendre des mesures contre les maraudeurs et les troupes licenciées qui infestent le pays. — Signatures des membres de cette réunion.

Recès de l'assemblée convoquée à Strasbourg pour le 8 novembre 1652, afin de concerter les moyens défensifs à opposer à une invasion éventuelle des troupes lorraines en Alsace. — Répartition des contingents à fournir par les membres de la ligue formée dans ce but. — Signature des contractants. — Prolongation de cette alliance décidée dans une réunion tenue le 11 février 1653.

AA. 1987. (Liasse.) — 32 pièces papier en bon état.

1581-1583. — Règlement à l'usage des troupes qui forment le contingent que la ville de Strasbourg a l'obligation de fournir pour la défense du pays.

Prière faite par l'évêque Jean au magistrat de Strasbourg de lui indiquer les noms des membres du conseil de guerre, ainsi que des capitaines à son service et à celui des villes de Haguenau, Schlestadt, Obernai et Rosheim.

Le questeur de Haguenau prie le magistrat de Strasbourg de payer à Jean-Henri de Heydeck ses émoluments de membre du conseil de guerre.

L'évêque Jean envoie au magistrat la commission du capitaine Cronberg pour qu'il y appose son sceau ; — il communique au même l'appel fait par la régence autrichienne à la ligue des états de la Basse-Alsace, pour qu'elle prenne les mesures commandées par l'attitude menaçante de la France, et convoque, à ce sujet, une assemblée à Strasbourg pour le 5 juin 1582. — Ajournement de cette réunion au 18 du même mois. — Procès-verbal des séances.

Convocation par l'évêque d'une assemblée provinciale à Strasbourg pour le 9 juillet 1582, à l'effet de purger le pays des maraudeurs et des mendiants. — Le prélat approuve les mesures de précaution proposées par le magistrat de Strasbourg contre l'invasion de troupes étrangères, et l'invite à envoyer un délégué à Saverne pour prendre part à un conseil de guerre ; — il transmet des renseignements portant que des troupes françaises, au nombre de trois mille hommes, ont ravagé la seigneurie de Bitche et font mine de vouloir passer la montée de Saverne ; en même temps il indique les mesures prises à ce sujet.

Le landvogt Nicolas de Pollweiler prie le magistrat de Strasbourg de payer à Jean-Henri de Heydeck ses émoluments et le montant des dépenses qu'il a faites en se rendant à Saverne dans l'exercice de ses fonctions.

Quittances délivrées par le colonel George de Windeck, le capitaine Jean-Frédéric de Cronberg, Jean-Théobald von der Saxen et André Spielmacher, ce dernier au nom d'Euchère Baumann, membres du conseil de guerre, pour émoluments que le magistrat de Strasbourg leur a fait payer.

Convocation par l'évêque Jean d'une assemblée à Strasbourg pour le 30 septembre 1583, en vue de la prolongation de l'alliance défensive conclue en 1580 par les états d'Alsace. — Instructions données aux délégués strasbourgeois. — Objections faites par ceux-

ci à cette prolongation. — Plaintes formulées par l'évêque de ce que le but de la réunion n'a pas été atteint.

Procès-verbaux des délibérations du magistrat de Strasbourg sur des propositions faites et des délibérations prises dans des assemblées provinciales tenues en 1580, 1581 et 1583.

Recès de l'assemblée des cercles qui a eu lieu à Worms, le 1er février 1583, au sujet de la guerre dans les Pays-Bas, de la réforme des monnaies, de la perception et de la réduction des contributions de guerre. — Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à cette réunion. — Motifs allégués par les tuteurs de Jean de Hohenfels pour ne pas acquitter sa part de contribution aux charges de guerre.

Instructions données aux délégués du cercle du Haut-Rhin à l'assemblée devant se réunir, les 17 et 27 février 1583, à Cologne, au sujet de la guerre dans les Pays-Bas et de la réforme des monnaies.

AA. 1988. (Liasse.) — 30 pièces papier en assez bon état.

1583. — Documents relatifs aux troubles soulevés à Cologne par les innovations religieuses de l'archevêque Gebhard Truchsess.

Projet de missive à adresser à l'empereur par les électeurs palatin, de Saxe et de Brandebourg, pour informer Sa Majesté des innovations introduites dans l'archevêché de Cologne. — Mécontentement manifesté par Rodolphe II à l'électeur palatin Louis à ce sujet. — Sommation faite par le délégué impérial à l'archevêque Gebhard de résigner ses dignités. — Réponse du prélat. — Reproches adressés par l'électeur Auguste de Saxe au duc Frédéric de Saxe, chorévêque à Cologne, sur son attitude hostile envers l'archevêque et ses adhérents. — Extrait d'une lettre de la ville d'Aix-la-Chapelle, faisant au comte palatin Jean l'énumération des troupes espagnoles et autres qui entourent cette cité, et l'informant qu'on leur prête l'intention de placer, suivant les circonstances, l'évêque de Liège sur le siège archiépiscopal de Cologne. — Missive dénonçant au duc Guillaume de Juliers la violation du territoire de l'empire par les troupes espagnoles, et le priant de protester à ce sujet auprès du duc de Parme. — Copie de la justification adressée par l'archevêque Gebhard aux états de l'électorat de Cologne, repoussant les accusations qui lui prêtent des connivences avec le duc d'Alençon et priant lesdits états de faire respecter son autorité. — Copie du bref par lequel le pape Grégoire XIII exhorte l'archevêque Gebhard à revenir de ses erreurs. — Instructions données aux délégués dépêchés par l'électeur palatin Louis, les comtes palatins Jean-Casimir, Richard et Jean, le duc Louis de Wurtemberg, Guillaume, Louis et George, landgraves de Hesse, auprès du grand chapitre de Cologne, pour rétablir la concorde entre les capitulants et l'archevêque. — Rapport du comte palatin Jean sur l'insuccès de cette mission, et proposition faite par lui à l'électeur Louis de convoquer une assemblée des états à Worms ou dans une autre ville. — Réponse ultérieure faite par le grand chapitre aux députés envoyés vers lui. — Copie de la missive par laquelle l'archevêque Gebhard remercie l'électeur palatin d'avoir envoyé ses délégués à l'assemblée de Cologne, et lui indique les raisons qui l'ont porté à établir sa résidence en Westphalie, le priant, en même temps, de convoquer les états à Francfort ou ailleurs pour le 17 mars. — Extrait du rapport fait par les délégués strasbourgeois à l'assemblée de Cologne, indiquant les causes pour lesquelles cette réunion n'a pas abouti et donnant des détails sur la célébration du mariage de l'archevêque Gebhard avec la comtesse Agnès de Mansfeld à Bonn. — Exhortations adressées par l'empereur à l'électeur palatin Louis, pour qu'il contribue au maintien de la paix religieuse en refusant son appui à l'entreprise de l'électeur de Cologne. — Protestation contre les innovations religieuses entreprises par l'archevêque Gebhard, adressée à l'électeur palatin par le grand chapitre de Cologne. — Invitation faite par le comte palatin Jean-Casimir au conseil secret de la ville de Strasbourg, de dépêcher auprès de lui une personne de confiance pour recevoir des communications qui ne sauraient être confiées au papier. — Missive par laquelle l'électeur palatin annonce au duc Jean-Casimir la convocation d'une assemblée des cercles à Worms pour le 17 mars, et l'invite à y prendre part. — Réponse du duc. — Appel fait par l'archevêque Gebhard à l'assistance de la ville de Strasbourg. — Convocation à l'assemblée de Worms adressée au magistrat de Strasbourg par l'électeur palatin. — Réponse du magistrat. — Prière faite à ce dernier par l'électeur palatin de le renseigner sur les décisions prises par la réunion tenue le 3 mars à Heidelberg, au sujet des affaires de Cologne. — Le doyen et le grand chapitre de cette ville dénoncent à la noblesse et aux états de la Westphalie le mariage de l'archevêque Gebhard et les innovations religieuses qu'il a entreprises, les exhortant à défendre énergiquement les droits de l'archevêché, et de rester attachés aux constitutions de l'empire. — Réponse faite par le duc Henri de Saxe, archevêque de Brême, à l'invitation d'envoyer ses délé-

gués à l'assemblée des cercles de la Westphalie convoquée à Arnsberg.

AA. 1989. (Liasse.) — 29 pièces papier en bon état.

1583. — Missive par laquelle le baron Charles de Waldbourg informe le comte palatin Richard que le duc Frédéric de Saxe et les Espagnols assiègent le château de Helckerot, qui leur oppose une vigoureuse résistance, annonce l'arrivée du duc Ernest de Bavière à Cologne, et fait savoir qu'on a prêché pour la première fois dans l'église des franciscains à Bonn. — L'archevêque Gebhard annonce à l'électeur palatin son arrivée à Arnsberg, lui donne des détails sur l'assemblée réunie dans cette ville, lui exprime ses espérances et le prie de lui communiquer le recès de l'assemblée de Worms. — Propositions soumises par le prélat aux états assemblés à Arnsberg. — Réponse faite par ces états. — Excuses faites par la ville de Haguenau de ce qu'elle ne peut envoyer de délégués à l'assemblée de Worms. — Instructions données aux représentants de la ville de Strasbourg à cette assemblée. — Procès-verbal des séances de l'assemblée de Worms, rédigé par les délégués strasbourgeois. — Recès de cette assemblée. — État nominatif des assistants. — Le représentant de l'archevêque Gebhard remercie l'électeur palatin de ce qu'il a convoqué l'assemblée de Worms, et recommande à la bienveillance de celle-ci l'œuvre entreprise par ce prélat. — Prière faite par les délégués à l'assemblée de Worms au duc Louis de Wurtemberg pour qu'il appelle le cercle de la Souabe aux armes. — Appel fait par les mêmes à l'appui de l'archevêque de Brême, à celui des états de la Westphalie et du duc Jules de Brunswick. — Communication faite à l'assemblée de Worms des résolutions prises par l'électeur palatin au sujet des affaires de Cologne. — Rapport du comte Herrmann-Adolphe de Solms sur la mission dont il a été chargé par l'archevêque Gebhard auprès de l'électeur palatin Louis. — Avis émis par les conseillers de l'empereur, présents à Cologne, sur les mesures à prendre par le grand chapitre pour combattre l'entreprise de l'archevêque Gebhard. — Le comte palatin Jean-Casimir demande à la ville de Strasbourg un prêt de 10,000 florins pour l'archevêque de Cologne, et envoie une reconnaissance du prélat pour cette somme. — Modèle de quittance à délivrer par le fondé de pouvoirs de l'électeur palatin pour les contributions de guerre payées par les états soutenant la cause de l'archevêque Gebhard. — Réponse de la ville de Strasbourg à la demande de subsides et d'artillerie faite par le colonel des troupes du cercle du Rhin. — Le comte palatin Jean-Casimir demande le versement du prêt de 10,000 florins, sollicité antérieurement par lui, et remercie le magistrat de Strasbourg des subsides qu'il a fournis. — Réponse de ce dernier. — Plaintes formulées par les électeurs de Saxe et de Brandebourg et l'électeur palatin Louis, de ce que les moyens proposés par l'empereur, en vue de la réconciliation de l'archevêque avec le grand chapitre de Cologne, aient été rendus impraticables par l'excommunication et la destitution prononcées contre ce prélat, et exposé fait par ces princes à Sa Majesté des conséquences fâcheuses qui résulteront pour sa dignité et les droits de l'empire d'un pareil empiètement de l'autorité papale.

AA. 1990. (Liasse.) — 1 parchemin et 38 pièces papier en bon état.

1583. — L'archevêque Gebhard remercie le magistrat de Strasbourg de son appui et le prie de mettre l'architecte Daniel Speckle à sa disposition. — Le comte palatin Jean-Casimir remercie le magistrat pour l'acompte de 4000 florins qu'il en a reçu, et envoie quittance pour les 6000 florins devant compléter le prêt de 10,000 florins consenti; il le prie d'envoyer un délégué à Franckenthal pour prendre part à un conseil de guerre et transmet le renseignement suivant, émanant de Paris: le nommé Mondragon traite avec plusieurs gentilshommes français pour faire une levée de deux mille arquebusiers, destinés à surprendre la ville de Cologne; il promet 25,000 écus aux chefs et prend l'engagement de décider le prince de Parme à se rapprocher de cette cité, sous prétexte de mettre le siège devant Bonn ou une autre place; Mondragon lui-même doit s'embarquer avec quatre mille hommes sur la Moselle pour coopérer à la prise projetée. Ce plan a été combiné de concert avec quelques chanoines du grand chapitre. — Le comte palatin Jean-Casimir demande au magistrat de l'artillerie et des arquebusiers, le prie de mettre à sa disposition Jean Wicker, pour lui servir de trésorier, et accrédite ses délégués auprès de la ville de Strasbourg, à laquelle ils font des communications sur les opérations des troupes et la marche des événements. — Le comte palatin Richard prie le magistrat de mettre à la disposition du comte palatin Jean-Casimir l'artillerie et l'argent déposés à Strasbourg par les cercles. — Correspondance relative à la réclamation faite par le comte Ernest de Solms et l'archevêque Gebhard des pièces d'artillerie et des sommes

d'argent déposées par les cercles à Strasbourg et à Francfort. — Le comte palatin Richard fait au magistrat de Strasbourg les communications suivantes: les princes-électeurs de Mayence et de Trèves ont accordé aux troupes françaises le passage sur leurs territoires; le duc d'Alençon s'est enfui des Pays-Bas et son frère de la Pologne; les malcontents se sont battus avec les Anglais et les Suisses; on cherche à conclure une trêve entre les états généraux et l'Espagne, pour permettre au duc de Parme de secourir plus efficacement l'archevêque de Cologne; on prétend que les subsides votés par l'assemblée d'Augsbourg seront mis à la disposition du duc de Bavière. — Réponse du comte palatin Jean-Casimir à la défense que l'empereur lui a faite d'appeler des troupes étrangères sur le territoire de l'empire et au reproche d'avoir, de concert avec le comte palatin Jean, voulu empêcher l'élection d'un nouvel archevêque à Cologne. — Le comte palatin Jean-Casimir remercie le magistrat de Strasbourg de l'hospitalité qu'il a accordée à son épouse et à sa fille, ainsi que d'un prêt de 25,000 florins qu'il veut bien lui faire, et en garantie duquel le prince engage le bailliage de Lautern, de la vaisselle d'argent et des tapisseries. — Relevé de ces objets. — Le même communique au magistrat la correspondance des comtes palatins Richard et Jean avec l'électeur Louis au sujet des fonds déposés par les états à Francfort et à Strasbourg, et démontre qu'il serait opportun d'employer cet argent, pour qu'il ne tombe pas entre les mains des adversaires, et de percevoir ce qui est dû par les états retardataires; — il annonce que des troupes levées pour son compte ont forcé le passage que leur avait refusé la régence d'Ensisheim, et prie le magistrat de Strasbourg de les laisser passer par son territoire; — il recommande au magistrat d'entretenir de bonnes relations avec ses conseillers pendant son absence. — Communication faite par ces derniers du mémoire dans lequel le prince, leur maître, expose les raisons qui l'ont porté à prendre en main la défense de l'archevêque Gebhard de Cologne. — Missive par laquelle le duc de Wurtemberg se justifie auprès de l'empereur au sujet de sa participation aux affaires de Cologne, et proteste de son désir de contribuer au maintien de la paix dans l'empire. — Remercîments adressés au magistrat de Strasbourg par les anciens du conseil de la ville de Nuremberg, pour les communications qui leur ont été faites sur les troubles soulevés par l'archevêque Gebhard. — Mandat impérial faisant savoir à l'électeur palatin Louis que si les partisans de ce prélat ne déposent pas les armes, le ban de l'empire sera prononcé contre eux, et ordonnant à ce prince de se porter au secours de la ville de Cologne. — La régence de Lautern remercie le magistrat de Strasbourg de ce qu'il a fourni des boulets au comte palatin Jean-Casimir, transmet des renseignements sur la marche des événements et fait savoir que les états des Pays-Bas ont offert à l'archevêque Gebhard un subside mensuel de 50,000 florins. — L'archevêque Ernest de Cologne écrit aux princes-électeurs de Mayence et de Trèves qu'il se fera représenter à l'assemblée convoquée à Francfort pour le 23 septembre, en vue d'un accommodement avec Gebhard Truchsess et ses adhérents. — Louis Culmann, Éric-Volmar de Berlepsch et Dietold de Winterfeld font savoir à l'électeur palatin Louis que l'évêque de Liège, sur l'invitation des archevêques de Mayence et de Trèves, a déclaré vouloir se faire représenter à l'assemblée de Francfort, et demandent des instructions au prince. — Communications faites au magistrat de Strasbourg par la régence de Lautern sur les opérations du comte palatin Jean-Casimir et la marche des événements. (Vide AA. 743-826.)

AA. 1991. (Liasse.) — 52 pièces papier en bon état.

1585-1591. — Convocation par le comte palatin Jean-Casimir des états provinciaux à Wissembourg pour le 27 avril 1585, afin de débattre les mesures à prendre pour préserver le pays d'une invasion de troupes françaises et pour empêcher le passage de celles qui ont été recrutées en Allemagne pour le service de l'étranger. — Désignation des états convoqués. — Acceptation par le magistrat de Strasbourg de l'invitation à cette réunion.

Réponse du comte palatin Jean à la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg l'informe qu'il se fera représenter à l'assemblée de Worms et lui indique les questions qu'il y soulèvera.

Communication faite par ledit magistrat à Jean-Philippe de Kettenheim et Nicolas Fuchs, ses délégués à l'assemblée de Worms, des instructions données par le comte palatin Jean à ses représentants. — Procès-verbal des débats de cette assemblée.

Invitation faite au magistrat de Strasbourg par le comte palatin Jean-Casimir d'envoyer ses délégués à la réunion qui aura lieu à Heidelberg le 24 mai 1585, pour s'entendre sur les mesures défensives reconnues nécessaires par l'assemblée de Worms. — Ajournement de cette réunion.

Convocation par l'évêque Jean d'une assemblée des états d'Alsace à Schlestadt pour le 31 mars 1586,

motivée par les conjonctures menaçantes. — Prière faite au magistrat de Strasbourg par les autorités de Haguenau de les représenter à cette réunion. — Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg. — Mémoire adressé à l'assemblée de Schlestadt par les chanoines protestants du grand chapitre, dénonçant les mesures coërcitives provoquées contre eux par l'évêque Jean et ses adhérents, et récusant la compétence de ladite assemblée pour connaître des accusations dont ils sont l'objet. — Recès de cette réunion.

Convocation par l'évêque Jean d'une assemblée provinciale à Schlestadt, pour le 15 mai 1587, en vue de la sécurité du pays. — Instructions données au stettmeister de Kettenheim, à l'ammeister Schütterlin et à Paul Hochfelder, délégués de la ville de Strasbourg à cette réunion.

Instructions données au stettmeister de Kettenheim et à Michel Theurer, délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée tenue à Colmar en décembre 1588.

Assemblée des états d'Alsace, réunie à Colmar en janvier 1589, et dans laquelle ont été discutées l'organisation des forces défensives, la prohibition des monnaies de mauvais aloi et les mesures à prendre pour parer aux conséquences des troubles survenus au sein du grand chapitre de Strasbourg. — Refus du magistrat de cette ville d'adhérer à une ligue à établir sur les bases de celle qui fut conclue par les états d'Alsace en 1580. — Adhésion de la noblesse à l'alliance projetée.

Convocation par la régence d'Ensisheim d'une assemblée provinciale à Colmar, pour le 17 avril 1589, en vue de la protection du pays et de la réforme des monnaies. — Instructions données aux délégués de ladite régence. — Extrait d'une lettre de l'évêque Jean, s'excusant de ce qu'il ne peut se faire représenter à cette assemblée et transmettant son avis sur la réforme monétaire. — Les autorités de Haguenau prient le magistrat de Strasbourg de les représenter dans cette réunion. — L'évêque de Bâle s'excuse de ce qu'il ne peut y envoyer de délégués. — Copie d'une ordonnance du magistrat de Strasbourg, prohibant les monnaies lorraines de mauvais aloi. — Communication faite au comte Philippe de Hanau du vote émis par les délégués de la Basse-Alsace au sujet des monnaies lorraines. — Rapport de Michel Theurer sur les débats de cette assemblée.

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée tenue à Colmar, le 30 septembre 1589, pour conclure une alliance défensive entre les états d'Alsace.

Convocation par le cardinal André, gouverneur des pays autrichiens antérieurs, d'une assemblée provinciale à Colmar, pour le 9 octobre 1589, en vue de la conclusion d'une nouvelle alliance entre les états d'Alsace. — Projet de cette alliance..

Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée réunie à Colmar, les 14 et 15 octobre 1589, pour conclure une alliance défensive entre les états d'Alsace. — Procès-verbal des séances.

Extrait du recès de l'assemblée qui a eu lieu le 20 mars 1590 à Offenbourg, pour conclure une alliance défensive entre la noblesse.

Lettre de convocation à une assemblée provinciale devant se réunir à Colmar, le 10 avril 1590, au sujet de la conclusion d'une alliance défensive adressée au magistrat de Strasbourg par le cardinal André. — Ajournement de cette réunion.

Convocation par le cardinal André d'une assemblée provinciale à Colmar, pour le 4 août 1591, au sujet de la demande adressée par le vicomte de Turenne de faire traverser le pays aux troupes allemandes enrôlées au service du roi de Navarre. — Instructions données aux délégués strasbourgeois. — Propositions faites dans cette assemblée. — Rapport de Michel Theurer sur ses séances.

Instructions à l'usage de ce dernier, délégué de la ville de Strasbourg à l'assemblée convoquée à Colmar en septembre 1591. — Rapport de Michel Theurer. — Recès.

La régence d'Ensisheim invite le magistrat de Strasbourg à l'assemblée convoquée à Colmar pour le 23 novembre 1591, et l'exhorte à ne pas se séparer des autres états dans la question des mesures défensives à prendre pour assurer la sécurité du pays. — Communication faite au magistrat par les autorités de Colmar du résultat de cette réunion.

AA. 1992. (Liasse.) — 40 pièces papier en bon état.

1593-1599. — Instructions données au docteur Hartlieb, envoyé par la ville de Strasbourg à Worms pour prendre part à des délibérations ayant pour objet la conclusion d'une alliance défensive entre les états d'Alsace.

Réponse des conseillers de l'électeur palatin à la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg a signalé aux princes réunis en assemblée à Heidelberg les atteintes portées aux droits d'Aix-la-Chapelle, et a demandé la permission pour les villes libres de l'empire de prendre part aux délibérations de la réunion.

Lettre de créance donnée par l'électeur Frédéric au

docteur Lœfenius, son délégué auprès de la ville de Strasbourg.

Acte d'alliance défensive dressé par les états des cercles du Rhin, réunis en assemblée à Heilbronn. — Délibération du magistrat de Strasbourg au sujet de la proposition faite à cette ville, par l'électeur palatin et d'autres princes protestants, d'entrer dans cette alliance. — Observations du magistrat et du grand chapitre de Strasbourg sur les stipulations de cet acte d'alliance. — Satisfaction exprimée par l'électeur Frédéric de l'adhésion dudit magistrat à la ligue.

Questions relatives au perfectionnement et à l'augmentation des moyens défensifs de la ville de Strasbourg, soumises à une commission nommée *ad hoc*.

Proposition faite par le comte palatin Jean à l'électeur palatin de provoquer la déclaration de l'administrateur de l'archevêché de Magdebourg, relativement à sa participation aux dispositions du recès de l'assemblée de Heilbronn. — Réponse de l'électeur.

Communication faite par le comte palatin Jean au magistrat de la missive par laquelle l'électeur palatin informe l'administrateur de l'archevêché de Magdebourg, que l'assemblée convoquée à Strasbourg pour négocier avec M. de Sancy au sujet des affaires du grand chapitre a été prorogée jusqu'au 20 janvier 1595, et invite le prélat à s'y faire représenter.

Le comte palatin Jean écrit à l'électeur palatin qu'il enverra ses délégués à l'assemblée de Strasbourg et qu'il se conformera au recès de Heilbronn.

Le magistrat de Strasbourg expose à l'électeur palatin les inconvénients et les dangers qui résulteraient pour le pays si le passage par le pont du Rhin était fermé, et lui transmet des renseignements sur les mouvements de l'armée de Mansfeld. — Minute de la missive portant à la connaissance du margrave de Bade les observations faites à l'électeur palatin au sujet de la fermeture du passage du Rhin.

L'électeur palatin Frédéric fait savoir au magistrat de Strasbourg qu'il ne saurait ajourner l'assemblée des princes convoquée à Heidelberg, en vue de la conclusion d'une alliance défensive.

Projet d'organisation de cette ligue, débattu dans l'assemblée réunie à Heidelberg en mars 1595. — Rapport de Paul Hochfelder, délégué de la ville de Strasbourg, sur les débats de cette réunion.

Le comte Henri de Castel dénonce à l'évêque de Würzbourg les violences commises dans les villages de Steinbach et de Haut et Bas-Albersheim par des troupes de l'armée de Mansfeld, et demande aide et assistance, en se fondant sur le recès de l'assemblée des cercles tenue à Nuremberg.

Annonce faite à l'électeur palatin par Joachim-Frédéric, administrateur de l'archevêché de Magdebourg, et George-Frédéric, margrave de Brandebourg, de leur prochaine arrivée à Heidelberg, pour prendre part à l'assemblée des princes devant s'y réunir le 2 juin 1595. — Missive de l'électeur palatin portant ce fait à la connaissance de l'administrateur de l'évêché et du grand chapitre de Strasbourg. — Instructions données à Paul Hochfelder, délégué de la ville à cette réunion. — Rapport fait par lui sur son voyage et sur les débats de l'assemblée. — Instructions demandées par le même au sujet des honneurs à rendre au margrave de Brandebourg et à l'administrateur de l'archevêché de Magdebourg lors de leur arrivée à Heidelberg.

Les autorités de la ville d'Aix-la-Chapelle prient le magistrat de Strasbourg d'intervenir en leur faveur auprès des états protestants, pour qu'ils les protègent contre les atteintes portées à leurs droits.

Rapport de Joseph Jundt sur les délibérations de l'assemblée tenue à Colmar, au mois d'août 1597, au sujet de la réforme des monnaies.

La régence d'Ensisheim s'informe si le magistrat de Strasbourg serait disposé à participer à une prolongation de la ligue défensive entre les états d'Alsace.

Convocation à une assemblée provinciale devant se réunir à Colmar, le 9 septembre 1597, pour délibérer sur la réforme des monnaies, adressée au magistrat de Strasbourg par la régence d'Ensisheim. — Relevé des assistants. — Prière faite audit magistrat par les autorités de Haguenau de les représenter à cette réunion. — Prorogation de cette assemblée jusqu'au 18 novembre. — Missive de la régence d'Ensisheim contremandant cette prorogation.

Déclaration faite par le magistrat de Strasbourg à l'évêque de Worms, touchant sa part contributive aux secours votés par l'assemblée tenue dans cette ville pour la défense du territoire.

AA. 1993. (Liasse.) — 62 pièces papier en bon état.

1601-1611. — Invitation adressée au magistrat de Strasbourg par la régence d'Ensisheim de prendre part à l'assemblée provinciale convoquée à Colmar, pour le 25 juin 1601, dans le but de conclure, entre les états d'Alsace, une alliance défensive sur les bases de celle de 1580. — Instructions données aux délégués strasbourgeois. — Procès-verbal des séances. — Prière adressée au magistrat par le margrave Jean-George de

Brandebourg, administrateur de l'évêché de Strasbourg, de le mettre au fait des décisions prises à Colmar.

Convocation par la régence d'Ensisheim d'une assemblée des états d'Alsace à Colmar pour le 13 septembre 1601, et prière faite au magistrat de Strasbourg d'y envoyer ses délégués. — Missive par laquelle le margrave Joachim-Frédéric de Brandebourg prie ce dernier de contribuer à l'ajournement de cette assemblée jusqu'à l'accommodement du différend qui a éclaté au sein du grand chapitre. — Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg à l'assemblée du 13 septembre. — Procès-verbal des séances.

Le magistrat de Strasbourg s'excuse de ce qu'il ne peut se faire représenter à l'assemblée qui devra se réunir à Colmar le 1er novembre 1601, et transmet ses propositions par écrit.

Convocation à l'assemblée fixée au 11 novembre 1611 à Colmar, adressée par la régence d'Ensisheim au magistrat de Strasbourg.

Antoine Schott informe Joseph Jundt, secrétaire de la ville de Strasbourg, que l'assemblée tenue à Colmar, en vue de l'organisation d'une alliance défensive à l'instar de celle de 1580, est restée sans résultat, par suite de l'absence des représentants de la plupart des états convoqués.

Procès-verbal des débats qui ont eu lieu, en 1602, entre les députés des états d'Alsace, au sujet de l'opportunité d'organiser un service de patrouilles pour assurer la sécurité publique. — Refus du magistrat de Strasbourg de s'associer à cette mesure.

Les commissaires des états alliés du Haut-Rhin annoncent leur prochaine arrivée à Strasbourg et demandent audience au magistrat.

Exposé des propositions faites par les états réunis en assemblée à Colmar, le 8 février 1603, pour conclure une alliance défensive. — Missive par laquelle ces états demandent l'adhésion de la ville de Strasbourg à cette alliance. — Déclaration faite par le magistrat à ce sujet; il informe, en même temps, le comte Jean-Reinhard de Hanau des motifs qui l'ont empêché de prendre part à cette réunion.

Convocation par la régence d'Ensisheim d'une assemblée à Colmar pour le 18 février 1603, motivée par les troubles survenus dans l'évêché de Strasbourg. — Invitation de s'y faire représenter adressée au magistrat de cette ville.

Le comte Jean-Reinhard de Hanau, le gouverneur et les conseillers de la landvogtei de Haguenau prient l'évêque et la régence de Saverne de convoquer une assemblée provinciale pour prendre des mesures contre les maraudeurs et les vagabonds. — Convocation de cette assemblée à Strasbourg pour le 25 février 1605. — Procès-verbal de la séance.

Convocation par la régence épiscopale de Saverne d'une assemblée à Strasbourg, pour le 12 juillet 1605, à l'effet d'organiser un service de patrouilles, destinées à battre le pays.

Assemblée convoquée dans le même but par le landvogt de l'Ortenau à Offenbourg pour le 17 octobre 1605. — Extrait des protocoles de cette ville concernant les obligations imposées aux états alliés.

Convocation par l'évêque et la régence épiscopale de Saverne d'assemblées provinciales à Strasbourg, pour le 16 juin et le 18 novembre 1606, afin de débattre les mesures propres à purger le pays des mendiants et des maraudeurs. — Protestation de Haguenau, d'Obernai et de Rosheim contre les atteintes portées par la noblesse de la Basse-Alsace, dans cette dernière assemblée, au droit de vote des villes.

Convocation par la régence épiscopale de Saverne d'assemblées provinciales à Strasbourg, pour le 23 septembre et le 18 octobre 1610, afin d'organiser un service de patrouilles à l'intérieur et prendre des mesures contre les dangers du dehors. — Appel fait au secours de l'évêque contre les excès commis par la soldatesque.

Missives échangées entre les représentants du grand chapitre et de la ville de Strasbourg et ceux de la landvogtei de Haguenau et des comtes de Hanau, en vue de l'accommodement du conflit survenu entre le corps de la noblesse et les villes au sujet du droit de vote de ces dernières dans les assemblées des états de l'Alsace. — Communication faite par la régence épiscopale au magistrat de Strasbourg des déclarations de la noblesse et des villes de la landvogtei.

Déclaration des états de la Basse-Alsace relativement aux propositions formulées dans l'assemblée tenue à Fribourg en Brisgau, pièce adressée à la régence autrichienne. — Réponse de celle-ci.

Minute du rapport fait par les préposés aux patrouilles de la ville de Strasbourg sur les moyens dont on dispose pour protéger la campagne et les récoltes. — Prescriptions réglant ce service.

Le magistrat de Strasbourg propose à l'évêque et à la régence épiscopale la convocation d'une assemblée des états, afin de prendre des mesures contre l'établissement éventuel dans le pays de places de revue et d'inspection pour des troupes étrangères. — Réponse de la régence, annonçant la convocation, dans ce but, d'une assemblée à Strasbourg pour le 11 juillet 1611.

Missive par laquelle la régence d'Ensisheim fait savoir

au magistrat de Strasbourg qu'elle n'a aucune connaissance de l'approche de troupes étrangères.

Prescriptions faites par le landvogt de l'Ortenau pour transmettre aux membres de l'assemblée tenue en juin 1611, à l'effet d'organiser un service de patrouilles, le recès de cette assemblée. — Réglementation de ce service.

Convocation par la régence d'Ensisheim d'une assemblée à Colmar, pour le 22 janvier 1612, dans le but de renouveler l'alliance défensive conclue entre les états d'Alsace en 1580. — Instructions données aux délégués de la ville de Strasbourg.

La régence épiscopale de Saverne annonce la prochaine arrivée à Strasbourg d'un délégué, chargé de concerter avec le magistrat les mesures à prendre contre une bande de malfaiteurs établie dans la forêt de Reichstett.

AA. 1994. (Liasse.) — 63 pièces papier en bon état.

1612-1620. — La régence d'Ensisheim informe le magistrat de Strasbourg que l'assemblée qui avait été convoquée à Colmar pour le 22 janvier 1612 s'est séparée sans atteindre son but, parce que plusieurs états ne s'y étaient pas fait représenter, et qu'elle a fixé le 18 mars pour une nouvelle réunion dans la même ville. — Ajournement de celle-ci par suite du décès de l'empereur.

La régence épiscopale de Saverne s'informe si le magistrat de Strasbourg serait disposé à faire, conformément aux dispositions du recès de l'assemblée du 12 juillet 1611, battre le pays par des patrouilles, pour le purger des maraudeurs, des mendiants et des vagabonds. — Ordonnance de police rendue à ce sujet par le magistrat.

Renseignements sur les délibérations d'une assemblée tenue à Colmar en 1612, transmis par Balthasar de Weytersheim au docteur Leitersperger de Strasbourg.

Convocation par l'évêque Léopold d'une assemblée provinciale à Strasbourg pour le 12 juin 1615. — Recès prescrivant le service des patrouilles.

Instructions données aux délégués des états de la Basse-Alsace, chargés de négociations auprès des commandants de troupes étrangères demandant le passage par le pays pour se rendre en France.

La régence d'Ensisheim expose au magistrat de Strasbourg la nécessité de conclure une alliance entre les états d'Alsace, pour sauvegarder la sécurité du pays. — Le comte Jean-Reinhard de Hanau écrit dans le même sens à l'ammeister Stædel. — Minute de la missive par laquelle le magistrat porte la proposition de la régence d'Ensisheim à la connaissance de l'électeur palatin, du comte palatin Louis et du margrave de Bade. — Minute de la lettre informant la régence de la communication faite à ces princes, dont le magistrat déclare vouloir attendre la réponse avant de se prononcer. — Correspondance échangée sur l'objet en question entre ledit magistrat, la régence autrichienne et les princes susnommés.

Convocation par la régence d'Ensisheim d'une assemblée à Colmar, pour le 15 mai 1616, en vue de la conclusion d'une alliance défensive entre les états d'Alsace. — Communication de cette convocation faite par le magistrat de Strasbourg à l'électeur palatin, au comte palatin Jean et au margrave de Bade. — Réponses de ces princes. — Rapport du délégué strasbourgeois sur les délibérations de l'assemblée, que le magistrat communique à l'électeur palatin. — Rapport fait par les députés du comte de Hanau-Lichtenberg, chargés de représenter le corps de la noblesse dans cette réunion, sur l'accomplissement de leur mission.

Lettre de créance à l'usage du docteur Leitersperger, délégué par le magistrat de Strasbourg auprès de la régence d'Ensisheim.

Réponse du comte palatin Jean à la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg lui fait savoir que l'assemblée tenue le 15 mai à Colmar n'a pas abouti.

La régence épiscopale de Saverne, répondant à l'appel du magistrat de Strasbourg, annonce qu'elle s'associera au service des patrouilles qui se fera pour protéger les foires et les récoltes.

Excuses faites par le magistrat de Strasbourg et le margrave George-Frédéric de Bade de ce qu'ils ne peuvent prendre part à l'assemblée convoquée par la régence d'Ensisheim à Colmar pour le 1er août 1616.

Missive par laquelle cette régence prie le magistrat de Strasbourg de déclarer, dans le courant d'un mois ou de six semaines, s'il est disposé à prendre part à de nouvelles délibérations ayant pour but l'organisation d'une ligue défensive entre les états d'Alsace. — Réponses du magistrat, de l'électeur palatin, du comte palatin Jean et du margrave de Bade, auxquels ledit magistrat a fait part de cet appel, portant qu'ils ne sauraient entrer dans les vues de la régence.

Instructions données à Jean-Sébastien Leitersperger, délégué de la ville de Strasbourg à l'assemblée provinciale tenue à Haguenau le 31 mai 1617.

Convocation par l'évêque Léopold d'une assemblée des états à Haguenau pour le 11 juin 1617. — Exposé

des questions à débattre. — Instructions données au délégué de la ville de Strasbourg.

Minutes de lettres adressées par le magistrat de Strasbourg à l'évêque Léopold et au comte de Hanau, pour leur exposer la nécessité de faire battre le pays par des patrouilles. — Fixation par la régence épiscopale des époques auxquelles ce service devra se faire.

Informations prises par le magistrat de Strasbourg auprès du duc de Lorraine sur la marche de l'armée du marquis de Spinola. — Réponse du duc Henri, faisant savoir qu'il a été avisé que le marquis est à la tête de vingt-cinq mille hommes, dont il ignore l'itinéraire, et pour lesquels on ne lui a pas demandé l'autorisation de passer sur son territoire. — Missives échangées sur le même sujet entre le magistrat et la régence épiscopale. — Lettre de l'archiduc Albert d'Autriche, portant que la ville de Strasbourg n'a rien à craindre du marquis de Spinola et assurant le magistrat de sa protection.

Le comte Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg propose la convocation d'une assemblée des états d'Alsace, à cause de la concentration de troupes étrangères sur les bords du Rhin. — Le magistrat de Strasbourg expose au comte les raisons pour lesquelles il juge cette mesure inutile, et écrit dans le même sens au comité de la noblesse.

AA. 1998. (Liasse.) — 41 pièces papier en bon état.

1621-1668. — Convocation par la régence épiscopale de Saverne d'une assemblée provinciale à Haguenau, pour le 12 septembre 1621, à cause des troubles qui agitent l'empire. — Instructions données au délégué de la ville de Strasbourg.

Décision prise par le corps de la noblesse d'envoyer une députation auprès du comte de Hanau-Lichtenberg, pour lui exposer la nécessité d'une alliance défensive entre les états de la Basse-Alsace, et pour s'informer si la ville de Strasbourg est disposée à en faire partie.

Mesures proposées par le magistrat de Strasbourg à la régence épiscopale pour sauvegarder la sécurité du pays, au lieu et place d'une alliance défensive qui n'a pu être conclue.

Explications demandées par le magistrat à l'archiduc Léopold au sujet de bruits qui attribuent à Son Altesse une ordonnance interdisant à ses sujets de vendre des céréales à Strasbourg. — Réponse de l'archiduc. — Réplique du magistrat demandant l'abrogation de la défense. — Missive par laquelle la régence épiscopale informe le magistrat des mesures qu'elle a prises pour obliger les censitaires de la ville de Strasbourg à payer leurs redevances en grains.

Convocation par ladite régence d'une assemblée à Strasbourg, pour le 17 octobre 1622, à l'effet de régler l'exportation des grains.

Approbation donnée par la régence épiscopale à la décision prise par l'assemblée tenue, au mois de janvier 1623, relativement à la continuation du service des patrouilles.

Convocation par la même régence d'une assemblée à Strasbourg pour le 21 juillet 1623, au sujet de la réforme des monnaies. — Extrait du protocole de la chambre des XXI relatif aux débats de cette assemblée. — Publication du recès par la landvogtei de Haguenau.

Le docteur Schmidt annonce au chancelier de la régence épiscopale que le magistrat de Strasbourg se fera représenter à la prochaine assemblée qui se réunira pour régler la question monétaire.

Le magistrat de Strasbourg expose à la régence épiscopale les raisons qui nécessitent la prochaine convocation d'une assemblée devant s'occuper de la réglementation des monnaies. — Convocation de cette assemblée à Strasbourg pour le 8 octobre 1623. — Spécification des questions à soumettre aux délibérations des délégués. — Évaluation des espèces d'or et d'argent. — Recès.

Copie de l'acte d'alliance conclu, en 1625, entre les états de la Basse-Alsace.

Recès de l'assemblée provinciale tenue à Strasbourg, le 17 novembre 1650, pour convenir des mesures propres à sauvegarder la sécurité du pays.

Propositions à soumettre à l'assemblée devant se réunir à Strasbourg, en 1652, dans le but de conclure une alliance défensive entre les états de la Basse-Alsace sur les bases de celle de 1580.

Le comte palatin George-Jean écrit au magistrat de Strasbourg qu'on lui a donné connaissance du recès de la dernière assemblée, en vertu duquel il est loisible à chaque état de retirer les troupes fournies par lui pour assurer la sécurité du pays; il déclare que dans ces conditions et avec ses seules forces il lui est impossible de défendre les passages du côté de la Lorraine, et demande que le contingent strasbourgeois soit laissé à sa disposition.

Correspondance du magistrat de Strasbourg avec la régence épiscopale à propos des mesures à prendre contre les incursions des troupes lorraines en Alsace. — Ordres donnés à ce sujet aux baillis de la ville.

Missives échangées entre les mêmes relativement aux mesures de police prises contre les bohémiens.

La régence de Bouxwiller déclare vouloir s'associer aux efforts du magistrat de Strasbourg pour assurer la sécurité des routes; elle fait part des dispositions favorables manifestées à ce sujet par le gouverneur de Bitche, et propose de faire une démarche auprès du duc de Lorraine, pour qu'il mette un frein à la licence de ses troupes. — La régence épiscopale indique les raisons qui rendent cette démarche inutile, et envoie l'avis analogue émis par le corps de la noblesse et une lettre du colonel lorrain Franck.

Documents relatifs à la mission du syndic Frid auprès de l'électeur palatin, du duc de Wurtemberg, des margraves de Bade et de Bade-Durlach pour négocier une alliance défensive entre les états du cercle du Rhin.

AA. 1996. (Liasse.) — 53 pièces papier en bon état.

1787. — Documents concernant l'assemblée des notables du royaume convoquée en 1787 et les prérogatives de la ville de Strasbourg.

Correspondance du magistrat avec Mgr. de Ségur et M. de Gérard, préteur royal, et mémoires relatifs aux questions suivantes soumises aux délibérations de cette assemblée:

Établissement des assemblées provinciales. — Impositions territoriales. — Remboursement des dettes du clergé. — Répartition de la taille. — Réglementation du commerce des grains. — Substitution d'une prestation en argent à la corvée en nature. — Reculement des barrières douanières. — Culture du tabac. — Droit de timbre.

AA. 1997. (Recueils.) — 2 cahiers papier en bon état.

1787. — Collection des mémoires présentés à l'assemblée des notables.

Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale d'Alsace.

AA. 1998. (Liasse.) — 38 pièces papier en assez mauvais état.

1788. — Correspondance échangée entre le magistrat de Strasbourg, M. Cromer, préteur royal de Landau, MM. de Brienne, Necker, de Crolbois et de Gérard, pour demander en faveur de cette première cité et des dix villes de la landvogtei de Haguenau le droit de nommer des députés aux états généraux, et pour solliciter le rétablissement des anciens états d'Alsace. — Mémoires relatifs aux mêmes objets.

États généraux.

AA. 1999. (Liasse.) — 39 pièces papier dont une partie en fort mauvais état.

1789. — Lettres du roi pour la convocation des états généraux à Versailles le 27 avril 1789. — Règlement fait par Sa Majesté pour l'exécution de ces lettres de convocation aux prochains états généraux dans la province d'Alsace.

Arrêté du magistrat, convoquant les électeurs de Strasbourg pour la nomination de représentants chargés de rédiger le cahier des vœux du tiers-état et de désigner les députés aux états généraux.

Extrait des registres de MM. les préteur, consuls et magistrat de la ville de Strasbourg, relatif à la réunion du sénat et des XXI en assemblée générale, le 23 mars 1789, dans la salle de la tribu du Miroir, pour présider à ladite opération. — Description de la tenue de cette réunion. — Procès-verbaux de l'élection des représentants des corporations d'arts et métiers, du convent ecclésiastique (assemblée générale des pasteurs de la ville), du chapitre de Saint-Thomas, de l'université, des privilégiés ou personnes jouissant du droit de résidence à Strasbourg sans avoir la qualité de bourgeois, des manants et des communes de la Robertsau et du Neuhof.

Minute du rapport fait par le magistrat au préteur royal sur cette assemblée.

Lettre par laquelle le magistrat expose au garde des sceaux, M. le comte de Puységur, la manière dont les formes prescrites pour l'élection des députés à l'assemblée nationale ont été observées à Strasbourg, en raison de la constitution particulière de cette ville, et demande des instructions relativement à la prétention des corporations religieuses protestantes de nommer des représentants particuliers.

AA. 2000. (Liasse.) — 31 pièces papier en assez bon état.

1789. — Arrêté du magistrat du 7 avril 1789, ordonnant la nomination d'une commission chargée de recevoir les doléances et les propositions faites, en vue du bien public, par les délégués des tribus. — Nomination, par les représentants de la bourgeoisie, des membres de cette commission. — Procès-verbaux des séances tenues par elle.

Procès-verbal de l'élection des députés à l'assemblée nationale.

AA. 2001. (Liasse.) — 21 pièces et cahiers papier en assez bon état.

1789. — Rapport fait à M. de Gérard, conseiller d'État, préteur royal de la ville de Strasbourg, sur la rédaction du cahier des vœux du tiers-état et sur l'assemblée générale tenue pour délibérer sur sa teneur et élire deux députés aux états généraux. — Réponse du préteur. — Lettre d'accompagnement du cahier des vœux envoyé à M. de Gérard. — Exemplaires de ce cahier.

Vœux particuliers émis par plusieurs représentants de la bourgeoisie, par le corps des manants, celui des maîtres perruquiers, par la tribu des bateliers, les aubergistes et les ferblantiers.

AA. 2002. (Liasse.) — 49 pièces papier en bon état.

1789. — Instructions données aux députés de la ville de Strasbourg à l'assemblée nationale.

Minute de la lettre par laquelle les représentants de la bourgeoisie informent ces députés de l'issue de l'assemblée générale, tenue par le sénat et les XXI en vue de la réorganisation du magistrat.

Règlement du roi pour le paiement des dépenses faites par les assemblées des bailliages et les sénéchaussées à l'occasion de la convocation des états généraux.

Extrait du procès-verbal du conseil des XXI du 18 avril 1789, portant que le magistrat de Strasbourg a fixé provisoirement les émoluments de ses députés aux états généraux à trente livres par jour, et qu'il leur alloue une somme de huit cents livres pour frais de voyage et dépenses imprévues.

Rapport fait, le 2 juin 1789, aux représentants de la bourgeoisie par les sept commissaires nommés pour conférer avec la députation du magistrat sur la partie du cahier des doléances qui concerne les intérêts particuliers de la ville de Strasbourg.

Arrêté du magistrat du 8 juin 1789, autorisant les assemblées des représentants de la bourgeoisie. — Procès-verbaux des séances de ces réunions. — Propositions et réclamations qui s'y sont produites.

Correspondance de M. de Crolbois, chargé d'affaires de la ville de Strasbourg à Paris, avec le magistrat : cet agent écrit que M. Necker a annoncé l'ouverture des états généraux pour la fin d'avril, et mande le décès du baron de Wurmser et le soulèvement de la population de Nancy contre les juifs; — il informe le magistrat de l'accueil qu'il a fait à MM. de Türkheim et Schwendt, ses députés, qui ont exprimé leurs sentiments de gratitude pour les soins qu'on a pris à leur endroit; — il fait part de la prochaine réunion des états généraux, qui s'ouvriront par une procession, et mande qu'une émeute a éclaté, le 27 et le 28 avril, au faubourg Saint-Antoine; — il écrit au magistrat qu'il a pris un abonnement pour lui au bulletin qui sera publié dès l'ouverture des états généraux; — il annonce le décès du dauphin et fait savoir que l'émeute est déchaînée à Paris et à Versailles, que l'autorité est peu respectée et que le tiers-état s'est constitué en assemblée nationale.

AA. 2003. (Liasse.) — 65 pièces papier en assez bon état.

1789. — Correspondance de MM. de Türkheim et Schwendt, députés de la ville de Strasbourg aux états généraux et à l'assemblée nationale, avec les représentants de la bourgeoisie et le magistrat.

Les députés écrivent au magistrat, sous la date du 9 mai, qu'ils se sont rendus à Versailles, le 26 avril, pour faire leur cour aux ministres et prendre possession de leurs quartiers ; ils mandent qu'on a adopté un costume uniforme pour tous les députés du tiers-état, consistant en un habit noir, un manteau de soie court et un chapeau retroussé des trois côtés, sans ganse ni bouton; — ils font mention de l'oubli dont la ville de Strasbourg a été l'objet lors de l'appel fait des députations du tiers-état pour être présentées au roi, et joignent à leur lettre copie de la réclamation qu'ils ont adressée à ce sujet au comte de Puységur, secrétaire d'État au département de la guerre, pour obtenir le rang qu'ils croient devoir réclamer dans l'assemblée du Tiers de la province d'Alsace ; ils font la description des cérémonies dont on a entouré l'ouverture des états généraux, exposent les principes sur lesquels ils comptent s'appuyer pour défendre les droits et les intérêts de la ville de Strasbourg et demandent des instructions. — Réponse faite par le magistrat. — MM. de Türkheim et Schwendt annoncent l'envoi des discours prononcés à l'ouverture des états généraux, indiquent l'attitude prise par les députés des divers ordres, font des vœux pour que la scission que celle-ci dénote ne porte pas préjudice au bien du royaume et à l'accomplissement des intentions du roi, et expriment leurs regrets de ce que Strasbourg n'ait obtenu qu'une représentation imparfaite, à laquelle on reproche d'être une députation irrégulière, représentant le Tiers seul et formant partie intégrante du bailliage de Haguenau, dont les deux ordres supérieurs sont représentés. — M. de Türkheim fait à ses commettants la description de la cérémonie de l'ouverture des états généraux, et les informe des

moyens tentés pour arriver à une entente entre les trois ordres, qui se tiennent éloignés les uns des autres dans un sentiment de méfiance mutuelle; il exprime sa satisfaction de ce que les conférences entre les représentants de la bourgeoisie ont été fixées, et espère que les administrateurs feront droit aux doléances qui demandent un prompt remède. — Réponse des représentants de la bourgeoisie. — Communication faite par ceux-ci à M. de Türkheim de détails sur leurs conférences avec la députation du magistrat. — Les députés informent les représentants de la bourgeoisie des difficultés qu'éprouve la vérification des pouvoirs des membres de l'assemblée des états généraux, et leur adressent copie de la lettre écrite à ce sujet par le roi aux trois ordres, la protestation de M. de Crillon et deux imprimés intitulés : « Ouverture faite par les commissaires du roi aux commissaires des trois ordres, à la conférence tenue chez M. le garde des sceaux, le 4 juin 1789. » — « Adresse présentée au roi par les députés des communes, le 6 juin 1789. » — Les députés joignent à ces pièces la note qu'ils ont adressée à M. de Puységur pour l'engager à prévenir, par son intervention, un conflit entre les représentants de la commune et ceux du magistrat de Strasbourg. — Extraits de lettres adressées à M. de Türkheim par M. Henneberg, membre du conseil des XIII, et M. Metzler, substitut des avocats généraux, appuyant sur la nécessité de l'envoi d'un commissaire royal à Strasbourg, pour maintenir l'accord entre le magistrat et les représentants de la bourgeoisie. — Annonce faite par les députés à leurs commettants de la constitution des états généraux en assemblée nationale. — Arrêté pris, le 21 juin 1789, par les représentants de la bourgeoisie, approuvant les démarches faites pour obtenir la nomination, par le roi, d'un commissaire chargé de présider à leurs conférences avec le magistrat. — Communication faite par MM. de Türkheim et Schwendt de la délibération de l'assemblée nationale du 17 juin 1789 et de l'extrait du procès-verbal du 20 du même mois, enregistrant l'empêchement apporté à l'entrée des députés dans la grande salle nationale pour y siéger, et le serment du Jeu-de-Paume qui en a été la conséquence. — Rapport sur la séance tenue par l'assemblée nationale dans l'église paroissiale de Saint-Louis. — Les députés annoncent la fusion des trois ordres des états généraux, décrivent l'allégresse publique provoquée par ce fait, et transmettent des exemplaires des arrêtés pris par l'assemblée nationale dans la séance du 23 juin et du discours prononcé par le roi dans cette même séance. — Adresse envoyée, à cette occasion, par des citoyens de Strasbourg aux états généraux. — Les députés font ressortir les conséquences avantageuses qui résulteront pour les intérêts de la bourgeoisie de Strasbourg de la nomination du baron de Dietrich aux fonctions intérimaires de préteur royal, et mandent que l'assemblée nationale a procédé au choix de ses officiers; en même temps ils communiquent le mémoire instructif remis, de la part du roi, au comité de subsistance des états généraux par le directeur général des finances. — Brevet portant que durant la maladie de M. de Gérard, préteur royal, M. le baron de Dietrich s'occupera, en qualité de commissaire du roi, des affaires administratives de la ville de Strasbourg. — Missive par laquelle le magistrat de Strasbourg se justifie auprès du comte de Ségur des griefs produits contre lui par les représentants de la bourgeoisie, au sujet de sa manière de traiter les vœux émis par cette dernière. — Les députés informent leurs commettants des troubles qui ont éclaté à Paris et leur annoncent la prise de la Bastille par le peuple; ils joignent à leur lettre le discours tenu par le roi dans la séance de l'assemblée nationale du 15 juillet. — Relation de ce qui s'est passé dans la capitale pendant la mémorable journée du 14 de ce mois. — M. de Türkheim justifie les démarches qu'il a faites auprès des ministres dans l'intérêt de ses commettants, démarches blâmées par le magistrat; il fait valoir de puissantes raisons pour décider celui-ci à être conciliant avec ses administrés, et démontre l'impossibilité de maintenir l'ancien ordre de choses établi à Strasbourg. — Minute d'un projet de déclaration des droits de l'homme. — Réponse du magistrat. — MM. de Türkheim et Schwendt demandent des renseignements sur les troubles qui ont éclaté à Strasbourg; ils communiquent aux représentants de la bourgeoisie le procès-verbal de la séance de l'assemblée nationale du 23 juillet, ainsi que la lettre adressée par l'ambassadeur anglais au comte de Montmorin, pour protester contre les allégations qui prêtent à l'Angleterre des intentions hostiles envers la France; ils joignent à cette lettre la réponse y faite par le duc de Liancourt, président de l'assemblée nationale, auquel elle avait été communiquée. — Relation des troubles qui ont éclaté à Strasbourg le 19 juillet et du sac de l'hôtel de ville, adressée par les représentants de la commune à MM. de Türkheim et Schwendt. — Ces députés accusent réception des dépêches qui leur ont annoncé l'émeute populaire dont la ville de Strasbourg a été le théâtre, expriment leurs regrets des pertes que celle-ci en a éprouvées, font part de leurs démarches auprès du comte de Saint-Priest, pour obtenir un sursis au jugement prononcé par le magistrat contre les coupables, et

envoient copie de la lettre de ce ministre, portant que le roi entend qu'il soit sursis à l'exécution du jugement prononcé contre Christophe Gambs, bourgeois de Strasbourg; en même temps ils mandent que l'assemblée nationale s'occupe de la rédaction de la constitution; — ils annoncent le changement de ministère opéré par le roi; — ils décrivent l'enthousiasme avec lequel tous les ordres, toutes les provinces, toutes les villes et tous les individus ont renoncé, en faveur du peuple, dans la séance du 4 août de l'assemblée nationale, à leurs privilèges et droits particuliers, événement dont le souvenir sera perpétué par une médaille et en l'honneur duquel il sera chanté un *Te Deum* dans la chapelle du roi; ils envoient, en outre, copie de la déclaration qu'ils ont faite en ces circonstances et expriment la conviction qu'en présence de ces renonciations unanimes, la ville de Strasbourg et la province d'Alsace ne pourront guère se soustraire à l'adoption d'un régime qui sera appliqué uniformément à toute la France. — Minute de la lettre d'accompagnement de l'adresse envoyée par le magistrat de Strasbourg à l'assemblée nationale, informant, en même temps, MM. de Türkheim et Schwendt de l'esprit d'insurrection qui s'est emparé de tous les bailliages de la ville. — Adresse envoyée par la commune de Strasbourg à l'assemblée nationale pour déclarer sa renonciation «à tous les privilèges qui auraient pu ou «pourraient l'exempter d'aucune des charges communes «de l'état, même à tout ce qui dans son régime viendrait à contrarier les intérêts de la nation.» — Les représentants de la commune signalent aux députés de Strasbourg l'action bienfaisante exercée par M. de Dietrich, grâce à laquelle le calme intérieur se rétablit; en même temps ils indiquent les mesures qui ont été prises pour régler le prix des denrées et relatent les excès commis par la garnison, qui a forcé les prisons et pillé les maisons des marchands de vin, des brasseurs, des boulangers et des charcutiers. — Lettre relative aux mêmes objets adressée par le magistrat à MM. de Türkheim et Schwendt. — Ledit magistrat déclare à ces députés que, le corps de la magistrature perpétuelle, avec lequel il devait concerter la déclaration à faire à l'assemblée nationale, s'étant démis de ses dignités et offices, avec l'intention de décider les conseillers de ville et les collèges des échevins à suivre son exemple, il doit laisser le soin de s'acquitter de cette tâche à la nouvelle administration. — M. de Türkheim exprime ses regrets des événements qui ont troublé Strasbourg et sa satisfaction de ce que le magistrat a fait droit à la plupart des vœux émis par la commune; il engage les représentants de cette dernière à activer leur travail pour jeter les bases de la nouvelle constitution, afin qu'il puisse le soumettre à la sanction du roi et de l'assemblée nationale, et fait savoir que presque toutes les députations de France ont nommé des suppléants en cas de décès; il engage Strasbourg à en faire autant et propose d'adresser, à l'avenir, les lettres expédiées par lui et son collègue uniquement au magistrat, qui les portera à la connaissance des représentants de la commune. — Réponse des députés aux lettres du magistrat des 5, 8 et 11 août, annonçant les troubles qui ont éclaté à Strasbourg et dans ses bailliages, ainsi que la démission des autorités constituées. — Le magistrat fait part aux députés de la réformation de la constitution de la ville, et leur annonce l'envoi de déclarations d'adhésion à la suppression des privilèges, rédigées différemment, leur laissant le soin de choisir celle qu'ils jugeront devoir présenter à l'assemblée nationale. — Ceux-ci expriment leur embarras relativement au choix qu'on leur abandonne, et prient le magistrat de désigner lui-même celle des déclarations dont il faudra faire usage; ils communiquent, en même temps, la teneur d'un mémoire dans lequel M. Necker expose ses plans financiers à l'assemblée nationale, et font savoir que celle-ci a commencé ses débats sur la constitution et terminé la rédaction des droits de l'homme. — Le magistrat de Strasbourg expose à ses députés sa manière de procéder, pour mettre la constitution locale en harmonie avec les principes devant servir de base à l'organisation municipale des villes et des communes du royaume.

AA. 2004. (Liasse.) — 92 pièces papier en bon état.

1789. 1790 (suite). — Les députés de Strasbourg engagent le magistrat à insérer dans sa déclaration d'adhésion aux arrêtés du 4 août un article demandant le maintien de la situation religieuse, conformément aux traités qui ont donné l'Alsace à la France; ils font savoir que les juifs demandent un état civil dans tout le royaume, et que l'assemblée nationale délibère sur l'organisation du pouvoir législatif; ils attendent eux-mêmes l'installation du nouveau magistrat pour lui adresser leurs hommages. — Réponse faite à cette lettre. — M. de Türkheim remercie le magistrat de sa nomination aux fonctions de membre de la première chambre d'administration. — Le magistrat informe les députés des raisons qui l'ont porté à substituer le versement anticipé des contributions de la commune à la souscription volontaire proposée par un membre de l'assemblée nationale pour venir en aide au trésor. —

Les députés accusent réception des dépêches des 31 août et 7 septembre, et informent le magistrat que l'assemblée nationale, après avoir déclaré terminée la discussion sur les questions de la permanence ou de la périodicité de ses séances, de son unité ou de sa division, de la nécessité du consentement royal aux actes du corps législatif et du caractère absolu ou suspensif de ce consentement, a fixé ces bases essentielles par l'arrêté dont il lui fait part. — Les mêmes communiquent des détails sur les débats de l'assemblée nationale à propos de l'effet du veto suspensif du roi, de l'inviolabilité de sa personne et de l'hérédité de la couronne dans la maison de Bourbon, de mâle en mâle, suivant l'ordre de primogéniture, et demandent des instructions sur la question suivante: les députés de Strasbourg doivent-ils se joindre à ceux de la noblesse et du clergé, dans le cas où ceux-ci protesteraient contre les arrêts du 4 août, et doivent-ils appuyer les mémoires des princes d'empire possessionnés en Alsace et s'opposant aux mêmes arrêts? — ils annoncent le prochain envoi du mémoire dans lequel ils posent le principe de droit et font l'historique de la soumission de l'Alsace et particulièrement de Strasbourg, et font savoir qu'ils ont profité de l'impression favorable produite par l'hommage patriotique que le magistrat a fait au roi de l'avance des impositions de l'année courante, pour recommander la ville et ses privilèges à la protection des ministres. — Le magistrat, en réponse à la lettre des députés du 29 août, par laquelle ils font connaître l'embarras que leur cause le choix entre les deux actes de renonciation de la commune de Strasbourg à ses prérogatives, soulève la question de savoir si les circonstances exigent et s'il est de l'intérêt de la ville de faire remettre à l'assemblée nationale un acte de renonciation quelconque? et répond par la négative, en se fondant sur les titres sacrés qui doivent garantir les droits et privilèges de la cité; — le même donne aux députés des instructions au sujet de l'application qui pourrait être faite de l'arrêté concernant la tolérance religieuse à l'état constitutionnel de la religion en Alsace; il répond relativement à leur demande s'ils doivent continuer à soutenir que la constitution de la ville forme déjà une vraie assemblée provinciale, et réclamer la continuation du régime distinct de celle-ci ou souscrire au régime nouveau des assemblées provinciales, qui lui fera jouer, selon toute apparence, un rôle marquant dans l'assemblée future des états d'Alsace. — MM. de Türkheim et Schwendt informent le magistrat de l'accueil qu'a reçu de l'assemblée nationale la réponse du roi à la demande qui lui a été faite de sanctionner les arrêtés du 4 août et jours suivants; ils insistent sur la nécessité pour la ville de Strasbourg de faire connaître ses vœux relativement à ces arrêtés et aux premiers articles de la constitution, et annoncent qu'il s'est formé à Paris une société de gens riches, qui a proposé à l'assemblée nationale d'ouvrir une souscription générale pour tout le royaume, portée au centième et même au soixante-quinzième denier de la valeur de toutes les propriétés foncières et mobilières. — Exposé fait par M. de Türkheim des raisons qui le portent à déposer son mandat de député. — Les députés écrivent au magistrat que M. Necker s'est rendu au sein de l'assemblée nationale, pour lui exposer la triste situation financière du pays et proposer des mesures propres à y remédier; — ils expriment leur étonnement de ce que la société patriotique qui s'est formée à Strasbourg ne les ait pas choisis pour organes de ses offres généreuses et dignes d'éloges, et annoncent que le roi, la reine, Monsieur et Madame ont fait le sacrifice de leur vaisselle plate, qui a été portée à la monnaie pour en fabriquer des espèces, dont la rareté augmente chaque jour. — Le magistrat, répondant à la lettre des députés du 18 septembre, leur ordonne de se joindre aux représentants de la noblesse et du clergé, dans le cas où ceux-ci feraient opposition aux décrets du 4 août, pour maintenir les droits de la ville de Strasbourg tels qu'ils sont, sans qu'il puisse être question de rachat ou d'indemnité; en même temps il exprime sa satisfaction de l'accueil fait par les ministres à l'offre de verser les impôts par anticipation. — Les députés font savoir aux autorités de Strasbourg que l'assemblée nationale, sur l'exposé fait par le ministre des finances de l'état alarmant du trésor royal et de la nécessité pressante d'y remédier, s'est prononcée pour la contribution du quart du revenu de chaque citoyen, sur sa seule déclaration, sans serment ni contrainte, et communiquent les décrets sur la gabelle et les impositions; — ils mandent que l'assemblée nationale a adopté le projet de décret relatif aux propositions du ministre des finances; — ils annoncent l'envoi d'une adresse oratoire, composée par M. de Mirabeau et destinée à faire agréer l'impôt extraordinaire au peuple; — ils font savoir qu'on exige la sanction du roi pour tous les principes de la constitution admis jusqu'à ce jour, quoiqu'ils ne présentent pas encore d'ensemble, qu'on va discuter incessament deux projets présentés par M. Thouret, qui ont pour objet l'organisation des départements et des communes du royaume et les amendements provisoires de la justice criminelle, et mentionnent un décret qui porte que tout particulier,

corps, communauté et gens de mainmorte pourront, à l'avenir, prêter de l'argent à terme fixe, avec stipulation d'intérêts suivant le taux déterminé par la loi, sans entendre cependant rien innover dans les usages des différentes places de commerce. — Relation des événements qui ont lieu à Paris les 5 et 6 octobre 1789, et qui ont ramené dans la capitale le roi et sa famille. — Annonce faite par M. de Türkheim de son retour à Strasbourg. — M. Schwendt exprime ses regrets du départ de M. de Türkheim, dont il fait l'éloge, et déclare qu'il remplira son mandat aussi longtemps qu'il jouira de la confiance de la commune; il fait savoir que dans un des rapports adressés au comité des finances, on a cité l'université de Strasbourg comme portée sur les états de dépense au compte du roi pour une somme annuelle de 9600 livres, et prie le magistrat de lui dire s'il est vrai que Sa Majesté fait annuellement don d'une pareille somme à cet établissement d'instruction. — Réponse du magistrat. — M. Schwendt annonce le transfert de l'assemblée nationale à Paris; il fait savoir qu'il a présenté à celle-ci la déclaration du magistrat relative aux décrets du 4 août, que les réserves faites sur les droits locaux et territoriaux de la ville de Strasbourg ont provoqué quelques murmures; il offre de se charger du soin de faire imprimer cette déclaration. — Réponse du magistrat. — Le député de la commune annonce l'envoi de la seconde partie du rapport du comité de constitution sur l'établissement des assemblées administratives et des nouvelles municipalités, et demande des instructions pour pouvoir produire le vœu particulier du magistrat sur cet objet; — il fait savoir que l'assemblée nationale s'est réunie, le 19 octobre 1789, à l'archevêché et indique les mesures prises pour sa sécurité; — il décrit les troubles qui ont éclaté à Paris le 21 octobre, sous prétexte de la rareté du pain, et mande l'assassinat d'un boulanger, qui en a été la conséquence, et la résolution prise de proclamer la loi martiale contre les attroupements; — il envoie un exemplaire de la loi martiale, décrétée le 21 octobre par l'assemblée nationale et sanctionnée par le roi, et donne des détails sur l'exécution de deux malheureux, dont l'un a participé au meurtre du boulanger et l'autre a voulu provoquer une émeute; — il informe le magistrat des démarches qu'il a faites, conjointement avec M. Levrault, pour obtenir qu'on délivre des armes à la garde nationale de Strasbourg et des observations du ministre à ce sujet; — il annonce qu'il est accordé à cette dernière quatre mille fusils, y compris ceux qui lui ont déjà été remis précédemment; — il rend compte des obstacles que les députés des communes de la province d'Alsace ont été sur le point d'apporter à la concession des armes, et de ses protestations auprès du ministre contre les soupçons injustes et injurieux qu'on a cherché à faire naître contre la population de Strasbourg; il demande si ce fait ne changera rien à la détermination du magistrat de rendre sa déclaration publique par la voie de la presse, et transmet ses observations sur la difficulté de défendre les anciens droits de la ville; — il communique l'arrêté suivant, pris par l'assemblée nationale dans sa séance du 2 novembre 1789: «Les biens ecclésiastiques sont à «la disposition de la nation, sous la surveillance et «d'après les instructions des provinces, à la charge par «elle de pourvoir aux frais du culte, à l'entretien des «ministres et aux besoins des pauvres.»

«Il ne pourra être affecté à la dotation d'aucune «cure moins de 1200 livres, non compris le logement «et un jardin.»

M. Schwendt porte le décret suivant à la connaissance du magistrat:

«En attendant l'époque rapprochée où l'assemblée «nationale s'occupera de régler le pouvoir judiciaire, «les parlements continueront leurs vacances, et ceux «qui auraient repris leurs fonctions se remettront en «état de vacance; les chambres de vacation connaîtront «dans cet intervalle de tous procès, et tous autres tri«bunaux continueront leurs fonctions; le président se «transportera dans la journée chez le roi pour le prier «de donner et d'envoyer sans retard les ordres à ce «nécessaires.»

M. Schwendt remercie les représentants de la commune de leurs témoignages de confiance et proteste de son dévouement aux intérêts de ses commettants; — il fait part du décret rendu par l'assemblée nationale, à la suite de la dénonciation faite de l'inexécution par plusieurs tribunaux, et notamment par celui de Marseille, du décret sur la procédure criminelle; — il annonce la remise au comité féodal, pour lui faire connaître les dispositions particulières du magistrat, de la note qui lui a été adressée, ainsi que d'une copie de la déclaration et de la capitulation de la ville, et fait savoir qu'il a l'intention de se référer aux moyens développés dans le mémoire de l'évêque de Strasbourg et du corps de la noblesse, pour soutenir les droits que leur attribuent les traités de Münster et de Ryswick; — il mande que l'assemblée nationale a décrété une nouvelle division du royaume, laquelle substituera aux provinces des départements, au nombre de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq; il voit dans cette mesure un avantage pour l'Alsace; — il annonce que M. Thouret,

député de Rouen, a été porté à la présidence de l'assemblée nationale, et que celle-ci a décrété que chaque ville, bourg et village aurait une municipalité ; — il émet la supposition que le magistrat a été avisé par une lettre du ministre que le roi veut bien prendre à son compte une somme de 18,000 livres, qui sera imputée sur les impositions de la ville, pour être employée à acquitter une partie des consommations dues par la garnison aux aubergistes et cabaretiers ; — il fait savoir que l'assemblée nationale a pris un arrêté imposant aux titulaires de bénéfices et de biens ecclésiastiques l'obligation de faire, dans le délai de deux mois, la déclaration de leurs possessions et revenus par-devant les officiers municipaux, et il ajoute que le comité de constitution a proposé de diviser l'Alsace en deux départements ; — il exprime le désir d'avoir à sa disposition un exposé, rédigé en français, de l'état actuel de la magistrature à Strasbourg, y compris tous les collèges, tant pour ce qui concerne la juridiction que l'administration de la ville et le mode des élections ; — il écrit qu'il a remis au comité judiciaire et à celui des rapports copie des mêmes pièces précédemment adressées au comité féodal ; — il annonce que le garde des sceaux a communiqué à l'assemblée nationale un arrêt du parlement de Metz, portant enregistrement du décret qui proroge ses vacances, avec protestation motivée par le défaut de liberté tant de l'assemblée que du roi et avec appel au peuple, et, en même temps, l'arrêt du conseil d'État qui casse cet arrêté ; — il mande que les membres du parlement de Metz qui ont concouru à cette délibération seront appelés à la barre de l'assemblée nationale, pour y rendre compte de leur conduite, et informe le magistrat que les députés continuent à déterminer les bases de la représentation dans les assemblées élémentaires et nationales ; comme les représentants de chaque province sont convoqués pour aviser provisoirement à la division du royaume et des provinces en départements, ceux d'Alsace sont convenus de laisser subsister la division naturelle en Haute-et Basse-Alsace, et de désigner Colmar et Strasbourg pour chefs-lieux des deux départements, qui seront divisés en sous-districts. — Minutes des réponses faites par le magistrat aux lettres que M. Schwendt lui a écrites sous les dates des 1er, 2, 3, 6, 12 et 13 novembre. — Ce député adresse au magistrat le mémoire de M. Necker sur la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale. — Réponse faite à ce sujet. — M. de Türkheim expose aux représentants de la commune les raisons qui l'engagent à déposer son mandat. — Réponse du magistrat à la lettre que M. Schwendt lui a adressée sous la date du 12 octobre, pour demander de plus amples instructions relativement au rapport des commissaires chargés de dresser le plan pour l'organisation des assemblées provinciales et des municipalités. — M. Schwendt demande des instructions pour ses conférences avec le comité de constitution des municipalités ; — il transmet des renseignements sur les travaux de ce comité ; — il informe le magistrat de l'accueil flatteur fait par l'assemblée nationale aux nouveaux efforts de la commune de Strasbourg pour venir en aide au trésor, et envoie l'extrait du procès-verbal de la séance y relatif, ainsi que la lettre de remercîment de l'assemblée, et demande des instructions touchant la question du reculement des barrières douanières ; — il écrit au magistrat que, quoique pénétré de la justesse de ses réflexions concernant l'ancienne constitution de Strasbourg et les titres sur lesquels elle est fondée, et malgré les vœux émis par la commune dans son cahier des doléances, il doute qu'on fasse une exception en faveur de la ville de Strasbourg, vu la résolution de l'assemblée nationale de subordonner toutes les considérations particulières au principe de l'unité des formes dans l'institution des corps et l'exécution des lois ; — il fait savoir que l'assemblée nationale a adopté le travail du comité de constitution sur l'organisation et le fonctionnement des municipalités, et que les décrets y relatifs seront présentés à l'acceptation du roi ; que le même comité a annoncé l'achèvement, à bref délai, de ses travaux pour l'organisation judiciaire ; en même temps le député mentionne les démarches qu'il a faites en vue du remplacement de M. de Türkheim ; — il adresse au magistrat le projet de décret sur les finances, fait savoir que celui qui concerne les municipalités a été accepté par le roi et va être mis en exécution, et envoie la lettre du garde des sceaux relative à l'élection du remplaçant de M. de Türkheim ; — il transmet la collection des décrets sur les municipalités avec l'instruction y jointe, et mentionne la motion tendant à ce que tout citoyen actif, réunissant les conditions d'éligibilité prescrites, soit admis à tout emploi civil et militaire, sans distinction de culte et de profession ; — il fait savoir qu'il demande inutilement la parole depuis huit jours pour proposer que lors de l'installation de la nouvelle municipalité, les officiers municipaux, chargés jusqu'à présent des fonctions judiciaires, continuent provisoirement à administrer la justice, en attendant que l'ordre judiciaire soit réglé ; — il proteste contre les calomnies dont il a été l'objet dans une lettre anonyme adressée au magistrat, et lui envoie le plan du comité de consti-

tution pour l'organisation du pouvoir judiciaire ; — il annonce que l'assemblée nationale a décrété l'admission des non-catholiques à tous les emplois civils et militaires et à tous les grades des assemblées administratives, et qu'il ne pourra être exigé de personne d'autres conditions d'éligibilité que celles portées par les décrets rendus, n'entendant rien préjuger quant à ce qui concerne les juifs, sur l'état desquels elle se réserve de prononcer ; — il écrit que le comité de constitution active beaucoup ses travaux pour terminer la division des provinces en départements, districts et cantons, et il demande qu'on mette à sa disposition les éléments nécessaires à l'application de cette mesure à l'Alsace. — Réponse du magistrat. — M. Schwendt mande que l'assemblée nationale a décrété, sur la proposition du comité de constitution, que dans les provinces où les officiers municipaux réunissaient les doubles fonctions d'administrateurs et de juges, ceux qui vont être élus d'après les formes prescrites par les décrets sur les municipalités exerceront la justice jusqu'à l'établissement du nouvel ordre judiciaire ; en même temps il fait savoir que la demande adressée par lui au comité de constitution, pour obtenir qu'on diffère l'établissement de la nouvelle municipalité à Strasbourg jusqu'à l'époque où l'on introduira le nouvel ordre judiciaire, a été déclarée inadmissible. — Le magistrat adresse à M. Schwendt des exemplaires d'un mémoire justificatif de la conduite de MM. de Dietrich père et fils, en réponse aux bruits absurdes répandus sur leur compte, avec prière de les répandre parmi ses collègues de l'assemblée nationale. — Réponses du magistrat aux lettres de M. Schwendt des 9, 22 et 28 décembre 1789. — Ce dernier écrit au magistrat qu'il a répondu à ses intentions en donnant de la publicité au mémoire justificatif de MM. de Dietrich, rend compte de ses opérations financières avec le trésor royal, concernant le versement fait par anticipation des impositions de 1790, émet la supposition que le magistrat a reçu les décrets sur l'organisation des municipalités, et demande avec instance d'être mis à même de rendre compte à l'assemblée nationale du résultat de cette opération à Strasbourg ; — il rapporte que dans la division du district de cette ville on a désigné pour chefs-lieux de canton Geispolsheim, Oberschæffolsheim, Molsheim, Wasselonne et Oberhausbergen. — Réponse faite par le magistrat. — M. Schwendt retourne à ce dernier une liste de questions relatives à l'organisation des municipalités avec les réponses en marge ; il fait savoir qu'il n'a pas encore été rendu de décret prescrivant le costume, mais que le comité de constitution propose de le rendre uniforme pour tous les corps administratifs et de choisir celui des maîtres des requêtes, qui consiste en habit noir, manteau noir, cravate et cheveux longs, sans aucune distinction pour personne, et donne des détails sur la division décrétée pour l'Alsace ; — il indique les causes qui ont fait échouer ses efforts pour obtenir que les officiers municipaux chargés des fonctions judiciaires fussent autorisés à les exercer jusqu'à l'introduction du nouvel ordre judiciaire, et communique la note qu'il a remise à ce sujet au comité de constitution. — Réponse du magistrat. — Le député fait part à celui-ci de la remise au président de l'assemblée nationale de l'état énumérant les détenus de la maison de force de Strasbourg, et lui rend compte de l'entretien qu'il a eu avec le garde des sceaux au sujet des doutes émis dans la dépêche du 30 janvier : le ministre a déclaré que ce n'est pas l'ancien magistrat qui doit continuer à exercer les fonctions judiciaires, mais bien ceux qui composeront ce corps élu d'après les règles prescrites par les décrets sur l'organisation des municipalités. — Minute de la lettre par laquelle le magistrat annonce à M. Schwendt l'élection de M. de Dietrich aux fonctions de maire de Strasbourg. — Le député strasbourgeois accuse réception du procès-verbal de l'élection de M. de Dietrich, envoie l'adresse de l'assemblée nationale au peuple français et prie le magistrat de lui donner, sans retard, de la publicité ; il annonce l'abolition des ordres monastiques. — Propositions faites par M. Schwendt pour se faciliter les moyens de toucher ses appointements. — Extrait d'une lettre du même, mettant un effet de 3500 livres à la disposition du corps municipal. — Remboursement des frais d'un voyage à Strasbourg réclamé par M. de Crolbois. — La municipalité charge M. Schwendt de plusieurs paiements pour le compte de la ville, et l'avise de son refus de faire droit à la réclamation de M. de Crolbois. — Réponse du député, à laquelle est joint le bordereau des mandats remis par lui au trésor royal, à titre d'acompte sur le montant de la contribution patriotique de la ville de Strasbourg. — M. de Crolbois annonce le décès de M. Fenouillet du Closey, avocat de la ville de Strasbourg à Paris, et offre de présenter un successeur. — Extrait d'une lettre adressée par M. Schwendt à la municipalité, pour lui conseiller de dresser un état de ses charges locales et des revenus qui lui restent après les suppressions opérées par l'assemblée nationale, et lui demander le relevé des honoraires dus à M. du Closey et les fonds nécessaires au paiement de divers objets. — Le député rend compte de ses pourparlers avec M. de Crolbois au sujet des

frais de voyage réclamés par lui. — Réponse faite à ce sujet par le corps municipal. — Extrait d'une lettre de M. Thomassin, officier municipal, demandant qu'il soit remis à M. Schwendt, pour le mettre à même d'établir le chiffre des indemnités auxquelles a droit la ville de Strasbourg, un état exact des dettes de celle-ci, de l'emploi des fonds empruntés, des arrêtés du conseil qui ont autorisé les emprunts, un état des revenus tels qu'ils existaient avant la révolution, un état des revenus actuels, un bordereau indiquant les pertes que la ville a faites ou éprouvera encore, et enfin un aperçu des dépenses annuelles. — Compte rendu par M. Schwendt de l'emploi des sommes qui lui avaient été confiées, et prière faite par ce député de lui envoyer de nouveaux fonds et de lui faire servir régulièrement ses appointements, dont il a besoin pour vivre après que la révolution l'a dépouillé de tout; il indique les décharges opérées par le département de la guerre en faveur des villes. — Réponse de la municipalité. — M. Schwendt accuse réception de la somme de 3000 livres qui lui a été adressée en assignats et coupons; — il écrit à la municipalité qu'il est urgent qu'elle fasse liquider par le département ses dîmes inféodées, ainsi que les indemnités pour la suppression des droits de douane et la cession de bâtiments à l'état, et demande un relevé des dettes de la ville; — il communique le résultat des débats qu'il a soutenus au sein du comité du commerce et de l'agriculture, pour défendre les intérêts de la ville de Strasbourg relativement au transit et à l'entrepôt des marchandises. — Le corps municipal adresse à M. Schwendt ses remercîments pour le zèle qu'il a apporté à la défense des intérêts de la ville, laquelle a reçu avec satisfaction la nouvelle que l'assemblée nationale lui accorde une avance de 400,000 livres sur les indemnités qui lui ont été attribuées; en même temps il indique à ce député la manière de lui faire parvenir cette somme, et accepte son offre de se charger du recouvrement des rentes à toucher par la commune à Paris. — M. Schwendt adresse à la municipalité l'état des rentes et des arrérages touchés par lui et l'exhorte à presser la liquidation de ses dîmes inféodées et des indemnités à réclamer par la ville.

AA. 2005. (Liasse.) — 22 pièces papier en bon état.

1789. — Nouvelles à la main datées de Paris :

Détails sur les débats et les travaux des états généraux et de l'assemblée nationale du 14 mai au 1er novembre 1789.

Messages des villes.

AA. 2006. (Liasse.) — 1 parchemin et 26 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle-1777. — AALEN. Les autorités de cette ville prient le magistrat de Strasbourg d'intervenir en leur faveur auprès de la diète de Ratisbonne, pour en obtenir une réduction de leurs contributions matriculaires (1681).

AIX. Le magistrat demande des renseignements sur quelques-uns des privilèges et franchises de la ville de Strasbourg (1777).

AIX-LA-CHAPELLE. Le magistrat recommande les intérêts de Jean Mulart aux autorités de Strasbourg; — il répond à la lettre d'intercession de ces dernières en faveur de Herrmann Baumgartner et de Sonntag Waldt, réclamant à Guillaume de Bahlen la somme de 350 écus; — il demande leur intervention dans le différend soulevé entre Dietrich Hillensperg et ses curateurs, par l'intention de celui-ci d'épouser la fille du négociant Jean Nessel; — il expose la situation difficile dans laquelle se trouve la ville d'Aix-la-Chapelle; — il intervient en faveur de François Krassel, en contestation avec Guillaume Glocker. — Le magistrat de Strasbourg recommande le docteur Antoine Wolf aux autorités d'Aix-la-Chapelle (14e siècle à 1623).

ALBERSBACH. L'administrateur de cette commune demande la permission de faire acheter des céréales à Strasbourg (1571).

ALTENSTEIG. Les autorités de cette localité sollicitent la même permission (1572).

ANVERS. Le magistrat prie le comte de Hanau-Lichtenberg de remettre en liberté le nommé Pisbudel et de lui restituer les vins qu'il lui a saisis (15e siècle).

AA. 2007. (Liasse.) — 24 parchemins et 26 pièces papier en assez bon état.

1528-1688. — Augsbourg. Le magistrat répond à la lettre que les autorités de Strasbourg lui ont écrite relativement aux contestations entre les héritiers de feu Jean Knobloch et le docteur Sigismond Gryn, au sujet d'un héritage; — il fournit les renseignements demandés sur la taxe des médicaments à Augsbourg; — il fait savoir que c'est par inadvertance que l'acte de mariage des conjoints Jean Seibelt et Marguerite Kabler a été délivré sans être muni du scel de la chancellerie; — il répond à la lettre des autorités de Strasbourg relative aux contestations entre Jean Schott et le libraire Jean Schwartzenbach; — il demande la permission pour maître Diebold, pasteur à l'église Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg, de prêcher à Augsbourg jusqu'à la Pentecôte; — il adresse ses remercîments pour cette permission; — il recommande Wolfgang Kraftberger, qui a un héritage à recueillir à Strasbourg; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de cette ville en faveur de Jean Popart, en contestation avec la mère de Walter Tyrel; — à celle qui concerne le différend entre l'imprimeur Wendelin Rihel et le relieur Christophe Riedlinger, d'une part, et Egenolf Hayd, leur débiteur, d'autre part; — il intervient en faveur de George Schissler, réclamant la succession délaissée à Strasbourg par les parents de sa femme Suzanne Hærler. — Le magistrat de cette ville répond à la lettre par laquelle les autorités d'Augsbourg le prient de s'employer pour obtenir la confirmation et l'extension des libertés accordées aux marchands allemands en France. — Le magistrat d'Augsbourg s'emploie pour Jean Tucher et George Willer, en contestation avec Martin Strasser, leur débiteur; — il demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg; — il répond aux informations prises par les autorités de cette ville sur le compte de Vit Mœringer, et à leurs lettres d'intercession en faveur de Nicolas Herrenberger, qui élève des prétentions contre le capitaine George Berlin, et de Jean Kugelin, qui réclame son patrimoine à son frère Gall; — il écrit qu'il a fait restituer à Adam de Berstett tout ce qui lui a été dérobé par George Schiller et ses complices, et envoie le relevé des sommes volées; — il recommande des bourgeois d'Augsbourg, d'Ulm et de Nuremberg, composant une députation envoyée à Paris et réclamant des sommes d'argent à eux dues par Israël Winckel et George Obrecht de Strasbourg; — il s'emploie en faveur de Jean Scheub et de Simon Zimmermann, de Léonard Wegmann, notaire, de Léonard Wegmann, tisserand, et de Christophe Engeler, qui ont des successions à recueillir à Strasbourg; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de cette ville en faveur de Martin Horngacher, incarcéré à Augsbourg; — il se fait l'interprète des réclamations des négociants Jean Raymund et consorts contre le nouveau tarif de douane qu'on leur a appliqué à Strasbourg; — il réclame le paiement de ce que Nicolas Albrecht et son père doivent à des bourgeois d'Augsbourg. — Le magistrat de Strasbourg demande justice pour Thomas Kau, auquel feu Marc-Christophe Merer, bourgeois d'Augsbourg, a escroqué une forte somme d'argent. — Le magistrat de cette ville fait savoir que l'empereur a nommé le baron de Somigliano résident auprès de lui, et s'informe des droits et prérogatives dont un pareil fonctionnaire jouit à Strasbourg; — il donne avis de la déclaration qu'il a faite au docteur Stœsser relativement à la demande d'assistance que la ville de Strasbourg lui a adressée; — il décrit la réception qu'il compte faire à la princesse palatine, se rendant en France auprès du dauphin. — Remercîments du magistrat de Strasbourg pour l'accueil que l'avocat Frédéric Binder a reçu à Augsbourg. — Prière faite par le même aux autorités de cette ville, pour qu'elles interviennent afin que Jean-Claude Schogget délivre à Jean-George Stecher une obligation de 550 florins d'or qui lui revient.

AA. 2008. (Liasse.) — 1 parchemin et 44 pièces papier en bon état.

1475-1781. — Bade. Le magistrat signale aux autorités de Strasbourg Sébastien Ott, qui a blessé la fille de l'aubergiste Schmolzer, et les prie de l'incarcérer si l'on parvient à se saisir de sa personne; — il demande la permission pour Anne Schleiffer, nommée sage-femme à Bade, de quitter Strasbourg; — il sollicite l'admission de Daniel Lamb et de George Schmidt à l'hôpital de cette ville (1561-1654).

Bale. Le magistrat recommande Jaques Linder et ses sœurs Catherine et Marguerite, revendiquant l'héritage de feu Jaques Giesbrecht, décédé à Strasbourg (1583).

Benfeld. Le magistrat demande aux autorités de Strasbourg quelle peine il doit infliger au garçon boucher Conrad de Kenzingen, incarcéré pour voies de fait commises pendant la tenue de la foire franche; — il indique l'emploi auquel est destiné le bois de construction déposé dans l'habitation de Louis Zorn, et demande que celui-ci soit tenu à l'observation des règlements. — Le secrétaire Jean Brechter fait savoir

que l'obligation de réparer la brèche faite à la porte appelée Niederthor, incombe à Stephan d'Uttenheim. — Le schultheis George Schwend demande l'ajournement de l'audience fixée pour juger les contestations du magistrat de Strasbourg avec George Ringlin et Gaspard Gerhart, de Colmar. — Le magistrat de Benfeld refuse d'admettre Jodoque Beringer au droit de bourgeoisie; — il demande la fourniture des matériaux nécessaires à la construction d'un déversoir des eaux de la rivière dite Mühlbach; — il fournit des renseignements sur les contestations entre Martin Sitz et Antoine Scheffer; — il sollicite le passage en franchise des bois qu'il a achetés à Zell am Hammerspach pour la réparation de ses ponts; — il envoie aux autorités de Strasbourg une idiote pour la faire transporter à Ulm; — il intervient auprès de la justice de Beblenheim, pour faire lever la saisie mise sur les biens de Jaques Hartmann à la réquisition de Kurin Vix; — il demande que l'exécuteur des hautes œuvres de Strasbourg soit mis à sa disposition; — il sollicite l'appui des autorités de cette ville dans ses contestations avec Philippe Bœcklin et Walter Baumann, au sujet de l'incarcération d'un voleur; — il réclame le remboursement de 100 florins avancés par des habitants de Benfeld pour la rançon de Christophe Thomann de Strasbourg (1483-1593).

Bergbietenheim. Les autorités de cette commune et celles de Dangolsheim, Dahlenheim et Beblenheim prient le magistrat de Strasbourg de fixer une audience pour le jugement de leurs contestations avec les habitants de Flexbourg. — Le magistrat de Bergbietenheim fournit des renseignements sur le compte de Valentin Gross; — il répond aux lettres d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Julienne Hag, à laquelle on a saisi un vignoble, et de Mathieu Bettbür, en contestation avec le docteur Othon Landerschlott au sujet de quelques biens-fonds (1555-1589).

Bergheim. Le magistrat sollicite l'intervention des autorités de Strasbourg pour faire cesser les poursuites dirigées par Nicolas Stock contre Jean Küffer devant la cour de Rothweil; — il intercède pour Christophe de Molsheim, qui a tué Jean Kannengiesser, et qui est en contestation avec Bastien Kammerer au sujet de l'indemnité qu'il doit payer aux enfants de sa victime; — il recommande Martin Menlich, ayant à recueillir la succession de feu Jean Menlich, décédé à Strasbourg (1480-1565).

Biberach. Le magistrat prend des informations sur Bernhard Blochholtz de Bühel, qu'il détient en prison et qui a avoué avoir assassiné, dans la forêt de Haguenau, Jean Becker de Strasbourg et volé une coupe en argent à Berthold Vischer; — il intervient en faveur des héritiers de feu George Seegmel, décédé à Strasbourg, qui revendiquent la succession laissée par le défunt (1488-1629).

Bischofsheim près Rosheim. Le magistrat fournit des renseignements sur les contestations entre Günther de Landsperg et Philippe Ingold au sujet d'une pièce de terre (1572).

Bobenhausen. Le magistrat recommande les parents de feu Henri Schnyder, qui revendiquent l'héritage de leur fils, décédé à Strasbourg (1531).

Borg. Le magistrat déclare qu'il fera droit aux réclamations produites contre Burckard Zrolheus, pour avoir manqué à une promesse de mariage (1555).

Bouxwiller. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de faire procéder à l'audition des témoins qui doivent déposer dans le procès pendant entre Philippe Bock et Wendelin Metziger (1537).

Brackenheim. Le magistrat fait savoir que Nicolas Franck ne saurait, en raison de sa pauvreté, se charger des enfants mineurs laissés par feu son fils, décédé à Strasbourg (1571).

Bregenzer-Wald. Les autorités de cette commune recommandent Sigismond Kauffmann, revendiquant l'héritage de feu son fils, décédé à Strasbourg (1475).

AA. 2009. (Liasse.) — 35 pièces papier en bon état.

1395-1664. — Brettheim. Le magistrat prend des informations auprès des autorités de Strasbourg relativement à la succession laissée par feu Kilian Hœchel, décédé à Bar-le-Duc; — il s'emploie en faveur de Louis Rottweyler, sollicitant une pension en qualité d'ancien guillelmite; — il demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1536. 1557. 1561).

Brisach. Le magistrat fait savoir aux autorités de Strasbourg que la régence autrichienne a fixé une audience pour juger le différend entre les villes de Brisach et de Bâle; — il envoie la déposition de deux témoins, constatant les conventions faites entre le chevalier Pierre de Saint-Dié et Hamann Bœschœlin, pour le transport, par ce dernier, de seize foudres de vin à Mayence; — il prie les autorités de Strasbourg de s'employer pour que le chevalier Gosse Engelbrecht rende Henri Nefe à la liberté; — il témoigne ses regrets s'il devait se confirmer que l'Alsace a été envahie par de nombreuses troupes qui menacent Strasbourg; — il recommande Fridolin Vœgely, qui désire entrer au ser-

vice de cette ville; — il annonce l'envoi de bois; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Waldtmüller, dont les biens ont été confisqués, et à celle concernant Mathieu Buchler, en contestation avec les tuteurs de sa belle-fille; — il sollicite le passage en franchise d'un bateau chargé de charbon, appartenant à Othmann Renner; — il demande un sauf-conduit pour la femme de Prothasius Wœlfflin, afin qu'elle puisse se rendre auprès de son fils malade à Strasbourg; — il prie les autorités de cette ville d'envoyer un ingénieur à Brisach pour examiner le nouveau pont jeté sur le Rhin, et de faire tenir à Jaques Schefer un sauf-conduit qu'il envoie pour lui; — il répond à la lettre d'intercession desdites autorités en faveur de George Pauler, sommé de démolir un moulin qu'il a fait construire; — il intervient en faveur de la femme de Henri Schilling, qui réclame le bien que le père de son mari a légué au couvent de Saint-Jean dans l'île Verte; — il sollicite la mise en liberté de Nicolas Herbst, incarcéré à Strasbourg; — il fournit des renseignements sur les contestations de Jacobée Wunder avec George Haller de Hallerstein et les autres créanciers de feu son fils Hartmann Wunder; — il s'excuse de ne pouvoir fournir à la ville de Strasbourg le bateau demandé pour être employé à la réparation du pont du Rhin; — il sollicite le passage en franchise de cordages qu'il a fait acheter à Strasbourg; — il demande la permission de faire visiter le pont du Rhin par ses ingénieurs; — il intervient en faveur de la fille de feu Jean Metzger, en contestation avec Philippe Werlin au sujet de son patrimoine; — il prend des informations sur Jean Nicolas de Wangen, incarcéré à Brisach; — il s'emploie pour Martin Wagner, faisant valoir des prétentions contre les héritiers de feu Jaques de Colmar, dont il avait été l'économe (1397-1586).

Bruges. Le magistrat intervient auprès des autorités de Strasbourg en faveur d'un pèlerin fait prisonnier sur le Rhin par Louis de Lichtenberg (1395).

Bühl. Le magistrat sollicite l'admission de Jean Kling à l'hôpital de Strasbourg (1664).

AA. 2010. (Liasse.) — 49 pièces papier en assez bon état.

1396-1695. — Calw. Le magistrat répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Michel Missbach, revendiquant l'héritage de feu Nicolas Huter (1557).

Cassel. Les conseillers du landgrave de Hesse-Cassel transmettent des renseignements sur les contestations entre Jean-Hesse Amweld et Guillaume de Schachten, au sujet d'une somme de 100 florins due par ce dernier (1537).

Colmar. Le magistrat répond à une lettre des autorités de Strasbourg, sollicitant un sursis pour Petermann de Kaysersberg, actionné par un bourgeois de Colmar; — il prie lesdites autorités de remettre entre les mains de son envoyé François Thurand, atteint d'aliénation mentale et détenu à Strasbourg; de prévenir Jean de Ravensbourg qu'il lui est échu un héritage à Colmar, et d'envoyer une copie du traité conclu par les seigneurs d'Oberkirch avec les princes, seigneurs et villes alliés. — Les délégués des villes impériales de Colmar, Schlestadt, Wissembourg, Munster, Obernai, Kaysersberg et Türckheim demandent l'intervention du magistrat de Strasbourg, afin de faire obtenir à la ville de Rosheim un délai pour le paiement de rentes qu'elle doit à des Strasbourgeois. — Le magistrat de Colmar demande des renseignements sur Nicolas Hartung, incarcéré dans cette ville; — il prie les autorités de Strasbourg de fixer un jour pour juger, en qualité d'arbitre, le différend survenu entre lui et Jean de Krenkingen, et d'envoyer Nicolas Weydlich à Colmar pour chercher son beau-père tombé malade dans cette ville; — il demande justice pour Pierre Trach contre le nommé Springlin; — il intervient en faveur de Henri Langenfelt, cité en justice à Strasbourg par Jean Erb; — il signale des mouvements de troupes dans le Hegau; — il demande la communication par écrit des aveux faits par un criminel incarcéré à Strasbourg, qui s'est reconnu coupable, entre autres méfaits, de l'assassinat de Marguerite Buheler de Brisach; — il intervient en faveur de Jean Mattistel, injurié par Nicolas Zuricher de Strasbourg, et de la veuve de Jean Schmid, pour qu'on lui permette de retirer une chaîne en argent engagée par son fils à la corporation des serruriers; — il fait savoir que le messager de Strasbourg, chargé de dépêches pour Besançon, est tombé malade à Colmar et a été remplacé par un autre; — il prend des informations sur le compte d'un valet nommé Pierre de Merten, incarcéré sous l'inculpation du vol de deux bagues; — il recommande Jean Hurst, qui élève des prétentions contre Pierre Schiffmann et la veuve de Jean Zoll, et demande satisfaction pour Jean Moler, victime d'une mystification de Martin Luntsch; — il intervient en faveur de Diebold Rœmer, en contestation avec un bourgeois de Strasbourg au sujet d'une vente de blé; — il sollicite le passage en franchise de cent pioches qu'il a fait acheter; — il réclame pour Jean Dürr le bien appartenant à sa femme Marguerite; — il indique

les raisons pour lesquelles il a expulsé la femme de feu Balthasar Glasser; — il intervient en faveur de Beat Henslin, réclamant aux héritiers de Diebold Hass la part de la succession du défunt revenant aux enfants de sa fille; — il demande une copie du règlement prescrit aux messagers de la ville de Strasbourg; — il intercède pour Sixt Müller, banni de cette ville; — il demande la permission d'acheter du blé à Strasbourg et de l'y faire moudre; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Diebold Kest, demandant la restitution de la somme versée par lui pour être admis comme pensionnaire à l'hôpital de Colmar; — il fait part de la mort subite, dans cette ville, d'un messager strasbourgeois; — il fait savoir qu'Ulric Lentz se rendra à Strasbourg pour s'entendre avec Jean Mor au sujet de la succession de feue Anne Seckler; — il recommande Chrétien Ehinger, ayant un héritage à recueillir à Strasbourg; — il donne avis de la déclaration en faillite de Jean Schwæbel, dont la femme a sollicité le maintien de leur droit de bourgoisie à Strasbourg; — il intervient en faveur de Michel Huguet, auquel les frères Jean-George et Bastien Brand ont fait saisir une somme de 600 florins; — il demande la fourniture de mille rézaux de céréales; — il accrédite Jean-Henri Mogg auprès de la ville de Strasbourg; — il sollicite l'assistance de cette ville contre les prétentions de la France sur la landvogtei de Haguenau. — Réponse faite aux plaintes formulées par le magistrat de Colmar, de ce que les monnaies nouvellement frappées dans cette ville n'ont pas cours à Strasbourg. — Le magistrat de Colmar recommande ses intérêts au syndic Frid. — Les autorités de Strasbourg prient le magistrat de Colmar de les renseigner sur la nature du conflit qui a surgi entre André de Gottesheim et les bateliers de cette ville (1396-1695).

AA. 2011. (Liasse.) — 2 parchemins et 26 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle — 1597. — COLOGNE. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de faire publier une ordonnance qu'il a promulguée contre la falsification du vin; — il répond à la lettre par laquelle lesdites autorités demandent la vente de trois maisons sises à Cologne au profit des nommés Godeschale et Nicolas; — il demande justice, ainsi que l'archevêque de Cologne, pour le seigneur de Dicka, qui prétend avoir été dépouillé d'une valeur de mille florins en or et en bijoux dans une auberge de Strasbourg. — L'archevêque Henri intervient en faveur de Jean Kloyt, auquel le nommé Heinzelmann doit le prix d'un cheval. — Le magistrat de Cologne donne l'assurance qu'il fera son possible pour faire restituer à François Hagen de Strasbourg ce qui lui a été pris; — il s'emploie pour le pasteur de Wœllersheim, revendiquant la succession de son frère, décédé à Strasbourg, et pour l'abbé Henri von der Ær, réclamant à Conrad Landsperger le prix de la pension de son fils, qui avait été son élève; — il demande la permission pour Arnold Scholl d'enlever mille rézaux de céréales qu'il a achetés à Strasbourg; — il recommande Eberhard Sudermann et Dietrich Plœger, créanciers de George et Wynand Schott; — il répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg demandent la levée de la saisie que Dietrich Hürdt a fait mettre sur les propriétés que la veuve et les enfants de feu Guillaume Prechter possèdent à Cologne; — il répond aux plaintes élevées par les poissonniers de Spire au sujet des entraves mises à Cologne au commerce du poisson salé; — il s'emploie pour la veuve de feu Guillaume Kæff, réclamant à Jérémie Müller de Strasbourg le paiement d'une dette; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville en faveur d'André Junth et du nommé Diebold, poursuivis pour falsification de vins; — il prie les autorités de Strasbourg de charger leurs délégués à la diète de Ratisbonne de prendre en main les intérêts de la ville de Cologne (14e siècle — 1597).

CONSTANCE. Le magistrat de Strasbourg prie les autorités de Constance de veiller à ce que les marchands jouissent de la sécurité que doivent leur procurer les saufs-conduits. — Le magistrat de Constance s'informe des déclarations faites par l'empereur aux députés des villes relativement à la doctrine de Luther; — il annonce le départ de Martin Bucer de Constance pour se rendre auprès du landgrave de Hesse à Cassel, et une réunion d'officiers à Donauwœrth; — il fait savoir qu'il est question de lever trois régiments, et demande des renseignements sur la procédure suivie par la chambre de justice impériale en matière religieuse; — il déclare ne pouvoir relever de son droit de bourgeoisie Samuel Wurst, qui veut transférer son domicile à Strasbourg; — il accrédite auprès de cette ville Marc Blarer, chargé de lui rembourser 4000 florins; — il répond à la lettre d'intervention des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Hollinger, réclamant à Laurent Vœlckhis de Constance le paiement d'une dette contractée par son fils (1425-1561).

AA. 2012. (Liasse.) — 24 pièces papier en assez bon état.

1387-1686. — **Dambach.** Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de s'employer auprès de Jean d'Alb, pour qu'il s'arrange à l'amiable avec Henri de Werdenberg; — il demande justice pour le directeur de son hôpital contre Volmar Egstein; — il refuse d'exempter Jean Ber du paiement des droits de succession pour un héritage qui lui est échu; — il intercède pour Jean Bachmeyer, incarcéré à Strasbourg; — il demande le consentement des administrateurs de cette ville au rachat d'une rente qui leur est due par la commune de Dambach; — il intervient en faveur de Thomas Kürssner et de Stephan Brun, pour leur faire obtenir le paiement de ce qui leur est dû par Dietrich Treger de Strasbourg (1387-1561).

Danzig. Le magistrat se déclare prêt à satisfaire aux réclamations de la veuve et des héritiers de feu Arbogast Merckwiller, pour lesquels les autorités de Strasbourg ont intercédé auprès de lui (1525).

Deux-Ponts. Les conseillers du duc demandent une prolongation du terme échu pour le paiement d'une somme de 4000 florins, avancés par la ville de Strasbourg au comte palatin Jean. — Le magistrat intervient en faveur de Jean Knepperlin et de sa femme, revendiquant un héritage (1571).

Diessenhofen. Le magistrat répond à la lettre de recommandation des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Riff, créancier d'Ulric Erlach (1479).

Dinkelsbühl. Le magistrat adresse aux autorités de Strasbourg une expédition de l'enquête faite pour établir la parenté de Léonard Gentner avec Jean Dorsch, décédé dans cette ville, et dont Gentner réclame l'héritage (1572).

Dortmund. Réponse faite par les autorités de Strasbourg à la lettre par laquelle le magistrat de Dortmund se plaint de ce que l'empereur veut mettre une garnison dans cette ville, et manifeste l'intention d'introduire des changements dans l'exercice de la religion protestante (1628).

Durlach. Le magistrat communique aux autorités de Strasbourg les signaux employés par les incendiaires; — il sollicite l'admission de Catherine Hempelin à l'hôpital de cette ville; — il annonce l'ajournement de la foire de Durlach (1563. 1648. 1668).

Düsseldorf. Le magistrat répond aux plaintes élevées contre Christophe Clebat, qui a manqué à la promesse de mariage qu'il a faite à la fille de Jean Burkart de Strasbourg; — il sollicite un don pour la construction d'un temple évangélique (1561. 1686).

AA. 2013. (Liasse.) — 2 parchemins et 26 pièces papier en bon état.

XIVe siècle. — 1652. — **Ensisheim.** La régence autrichienne prie le magistrat de Strasbourg de faire publier une convocation des créanciers des barons de Morimont; — elle fixe le jour pour la vente à l'encan des biens de ces seigneurs, et en demande également la publication; — elle exprime sa reconnaissance pour la communication de journaux; — elle demande l'avis du magistrat de Strasbourg sur l'opportunité de la convocation des états provinciaux, afin de convenir des mesures à prendre pour assurer la sécurité du pays; — elle adhère à l'adjonction d'une personne impartiale à la commission chargée de juger le différend entre les communes d'Oberhausen et de Niederhausen; — elle répond à la lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg sollicite pour Christmann Klüpffel le maintien de son ancien prix de fermage (1579-1652).

Erfurt. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de s'employer auprès du seigneur d'Ochsenstein, prévôt de la cathédrale, pour qu'il ne fasse pas saisir l'avoir des habitants d'Erfurt à cause de ses prétentions envers l'archevêque de Mayence; — il écrit que le margrave Guillaume de Misnie l'a fait mettre au ban de l'empire par la cour de Fritzlar, à la suite d'un conflit qu'il a eu autrefois avec Henri de Lengefeld; — il demande le règlement d'une différence de compte résultant du cours des espèces monétaires versées pour acquitter une somme de 5000 florins (14e siècle à 1598).

Esslingen. Le magistrat recommande Jean Büttelin, incarcéré à Strasbourg, à l'indulgence des autorités de cette ville; — il demande une copie des statuts de la corporation des forgerons et des serruriers; — il prie lesdites autorités de faire inventorier la succession de feu le docteur George Hoffmann, et intervient auprès d'elles en faveur d'Apollonie Laistmacher, réclamant à Wendelin Jung de l'argent qu'il aurait trouvé dans une maison en démolition; — il fait savoir que la régence wurtembergeoise s'oppose à l'installation d'un prédicateur à Fayhingen et demande conseil; — il communique la réponse qu'il a faite à la lettre que la noblesse réunie à Gœppingen lui a écrite au sujet des mesures appliquées aux nonnes du couvent de Sainte-Claire; — il remercie la ville de Strasbourg de lui avoir fourni des céréales; — il s'emploie en faveur de la veuve de feu Vit Koch, de son vivant armurier, en contestation avec Jaques La Roche au sujet d'une fourniture d'armes à feu; — il demande à être exempté du paie-

ment des arrérages de contributions qu'on lui réclame, au nom de l'assemblée des villes tenue à Ulm; — il intervient en faveur de George Riet et des enfants de Burkard Schlœgel, revendiquant l'héritage de feue Anne Seitz (1475-1642).

ETTENHEIM. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de s'employer auprès du bailli d'Ettenheim pour qu'il reste en fonction ; — il intervient en faveur de Jean Zimbermann et de Henri Grin, cités devant la cour de Rothweil par Jean-Diebold Rebstock. — L'avoué d'Ettenheim fait part des dissensions qui ont surgi entre lui et le bailli de Geroldseck et des représailles qui s'en sont suivies de part et d'autre, et demande des instructions. — Le magistrat d'Ettenheim intervient en faveur de Jean Kurtz et de Henri Bœsch, auxquels le tonnelier Eberhart de Strasbourg réclame une somme d'argent qu'ils prétendent ne pas lui devoir ; — il fait part d'un différend survenu entre lui et les autorités de Lahr au sujet d'une question de péage ; — il demande la fixation d'une audience pour juger les contestations entre lui et le bailli Jaques Myssbach (1475-1517).

ETTLINGEN. Le magistrat s'emploie pour Grégoire Studlin et son beau-père Jean Sluttembach, revendiquant la succession de feu André Widembenn, décédé à Strasbourg ; — il appuie la demande de Wendelin Cratz, tendant à ce que sa nièce, qui se trouve chez son beau-père à Strasbourg, soit remise entre ses mains et qu'on délivre à celle-ci la fortune qui lui revient du chef de sa mère défunte ; — il prie les autorités de Strasbourg de faire vendre le mobilier revenant à Barbe Cratz et d'envoyer le produit de cette vente à son tuteur (1475-1563).

AA. 2014. (Liasse.) — 2 parchemins et 56 pièces papier en assez bon état.

1501-1650. — FRANCFORT. Le magistrat s'emploie pour Jean Berst, réclamant une somme de 25 florins à Jaques Fritag de Strasbourg ; — il prie les autorités de cette ville de faire annoncer la foire qui se tiendra à Francfort pendant le carême ; — il déclare ne pas vouloir contracter de nouvelles alliances et entend rester fidèle à l'empire comme par le passé ; — il demande communication du règlement imposé aux droguistes de Strasbourg ; — il intervient pour faire obtenir à Jean Weiss le paiement de ce que lui doit Jaques Walstat ; — il répond aux plaintes formulées par les pelletiers de Strasbourg contre les courtiers en peaux de Francfort ; — il annonce la prorogation de la foire jusqu'à la Saint-Martin ; — il remercie les autorités de Strasbourg de ce qu'elles ont fourni un cheval au serviteur d'Adolphe de Glaubourg ; — il demande une copie du testament de feue Marguerite Intz ; — il prend des informations pour savoir si feu Jaques Nuss, décédé à Francfort, a laissé des parents à Strasbourg ; — il répond à la supplique de la veuve de feu Michel Fossart, tendant à ce que ses contestations avec les créanciers du défunt soient portées devant le petit conseil de Strasbourg ; — il répond à la lettre par laquelle les autorités de cette ville le prient de faire lever la saisie mise sur dix-huit tonneaux de sel appartenant à George Vogel ; — il communique auxdites autorités une supplique d'Erhard Schnell, tendant à obtenir le remboursement de 459 florins que lui doit Jérémie Müller de Strasbourg ; — il répond à la prière faite par les autorités de cette ville de lever la saisie que Barthélemi Riedle a fait mettre sur une somme d'argent que George Hartmann de Francfort doit à Charles Erythræ ; — il demande des renseignements sur l'itinéraire suivi par le roi de Pologne pour se rendre dans ses états ; — il fait savoir qu'en considération de la recommandation des autorités de Strasbourg, il permet à Jean André d'exercer son industrie à Francfort pendant la foire du carême ; — il s'informe des honoraires payés aux médecins de Strasbourg et de la taxe des médicaments ; — il reconnaît avoir reçu la somme de 18,000 florins, montant de la part contributive de cette ville aux frais de guerre contre les Turcs ; — il annonce la convocation d'une assemblée de villes à Heilbronn ; — il prie les autorités de Strasbourg d'envoyer un délégué aux conférences qui se réuniront à Mayence pour accommoder le différend qui a surgi entre la ville de Francfort et les ganerbiens du château de Leutheim ; — il s'emploie pour faire délivrer à la femme Hélène Mogh, délaissée par son mari, l'avoir qu'elle possède à Strasbourg ; — Francfort, Ulm et Nuremberg remercient les autorités de Strasbourg de la communication des rapports du docteur George Heher, solliciteur à la cour de Prague. — Le magistrat de Francfort répond par une fin de non-recevoir à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg demandent pour Reinhard Odino une copie authentique du contrat de mariage passé entre Ulric Geder et Hélène Honn ; — il informe la ville de Nuremberg de son intention de rétablir le service de messageries entre Francfort et Cologne ; — il annonce la tenue prochaine d'une assemblée des états de l'empire à Francfort. — Réponse du magistrat de Strasbourg aux informations prises par les autorités de Francfort, pour savoir si les états protestants doivent payer les

arrérages de rentes dont ils sont débiteurs envers des couvents ou des ordres religieux. — Communication faite au magistrat de Strasbourg des pièces du procès pendant entre Gaspard de Wedgis et la ville de Francfort. — Le magistrat de cette cité remercie les autorités de Strasbourg de leur avis concernant la perception des sommes à payer aux Suédois à titre d'indemnité; — il s'informe de la formule employée par la ville de Strasbourg dans sa correspondance avec les princes-électeurs; — il se plaint des charges que lui imposent le logement et l'entretien des troupes suédoises; — il fait savoir qu'il est disposé à verser par anticipation sa part contributive de 10,000 rixdalers à l'indemnité suédoise; — il communique une lettre de la landgrave de Hesse, demandant l'abolition d'impôts dont son pays a été grevé pendant la guerre; — il communique le recès de l'assemblée de Nuremberg et demande l'avis du sénat de Strasbourg sur la question d'entretien de la garnison de Franckenthal.

AA. 2018. (Liasse.) — 37 parchemins et 15 pièces papier en bon état.

XIV[e] siècle. — 1692. — FRIBOURG EN BRISGAU. Le magistrat demande l'appui de la ville de Strasbourg pour les couvents de Fribourg contre les prétentions de l'abbé de Gengenbach; — il déclare au margrave Bernhard de Bade qu'il prend fait et cause contre lui et pour le duc Frédéric d'Autriche; — il dénonce au sénat de Strasbourg, qui l'avait prié de cesser ses hostilités envers Jean d'Offenbourg dit Flügus, les actes d'inimitié et de violence que celui-ci a commis à l'égard de la ville de Fribourg; — il expose les causes de son différend avec le margrave Bernhard de Bade, et prie la ville de Strasbourg de se faire représenter à l'assemblée qui se réunira à Brisach en vue d'un accommodement; — il demande aide et assistance contre le gouverneur de la Bourgogne; — il exprime le désir d'obtenir communication du règlement imposé aux orfèvres de Strasbourg; — il intervient en faveur de Jean Steger, réclamant sa femme, qui a quitté le domicile conjugal pour se réfugier à Strasbourg; — il fixe une audience pour juger le différend entre les béguines de Sainte-Barbe d'Offenbourg et Frédéric de Stauffenberg; — il décrit des troubles qui ont éclaté à Fribourg à la suite d'une rixe entre les domestiques de l'évêque et des artisans, dont l'un a été tué; — il s'emploie pour faire obtenir justice au nommé Zibli contre son débiteur Lienhard Mor; — il demande les bons offices du sénat de Strasbourg pour amener un arrangement entre lui et Heintzmann Wœpplinger, et le prie de faire remettre entre les mains de Jean Locker les deux orphelins confiés à Jean Bach, qui néglige leur éducation; — il fait savoir qu'il enverra un délégué à l'assemblée qui se réunira à Lahr pour réconcilier le comte palatin et le margrave de Bade avec les habitants d'Ettenheim; — il prie les autorités de Strasbourg d'empêcher l'envoi de livres et d'écrits luthériens à Fribourg; — il recommande la cause soutenue par Ulric Frauenfeld contre Onofrius Brand et Louis Bruder; — il intervient en faveur de Constance Poleck, élevant des prétentions sur une partie de la succession de feu Diebold Baldner; de Robert Seyler, demandant compte à Jean Hiltprandt d'intérêts à lui confiés, et de Pierre Has, recherchant Blaise Bomer pour le même motif; — il recommande Marc Hoff, Jean Schlecht, Jean Wagner et Jean Sig, revendiquant l'héritage de feu Gervais Sutter, et Ulric Haid, réclamant une succession échue à son pupille Diebold Strobach; — il répond aux lettres par lesquelles les autorités de Strasbourg demandent satisfaction pour les injures que le secrétaire de la ville de Fribourg a faites à Gaspard Rebstock, et recommandent Martin Stœr, revendiquant l'héritage de feue Marguerite Tribelber; — il s'emploie pour aplanir les obstacles que rencontre le mariage de George Kegler avec Aurélie Schimpfer; — il expose les raisons qui s'opposent à ce que le procès pendant entre Martin Sester et Jaques Herb soit porté devant la juridiction de la ville de Strasbourg; — il communique les aveux faits par un criminel nommé George d'Epfig, et demande qu'on porte à sa connaissance ceux qu'on a tirés de Krummmaul, incarcéré à Strasbourg; — il intervient pour faire cesser une coalition d'ouvriers menuisiers de Strasbourg contre Roch Schaber de Fribourg; — il signale George Meyer, qui a enlevé la femme de Barthélemi Kron et s'est réfugié avec elle à Strasbourg; — il indique les raisons pour lesquelles la maison que George Zorn possède à Fribourg a été imposée; — il s'emploie pour Jean Bœtzel, faisant valoir des prétentions sur la succession de feu Jaques Bœtzel, décédé à Strasbourg; — il demande l'envoi d'un architecte de cette ville pour restaurer la cathédrale de Fribourg, frappée par la foudre; — il répond aux autorités de Strasbourg, intervenant pour faire obtenir à Ulric Lott le paiement d'intérêts arriérés que lui doit Christophe Hartung; — il demande la permission de faire examiner les nouveaux affûts de pièces de campagne adoptés par la ville de Strasbourg; — il intervient en faveur de Jean-Balthasar Ruch, créancier de Barthélemi Scheschatzki; — de Richard Roth, qui réclame des

vacations à Jean Hassmann; — du docteur George Meyer, demandant le remboursement de sommes confiées à George et Philippe Ingold; — d'Urbain Graff, auquel le docteur Gerbelius a fait saisir chevaux et voiture; — il prie les autorités de Genève de faciliter à des marchands de Fribourg l'achat de sel dans le Valais; — il fait savoir que la foire de Saint-Martin n'aura pas lieu à cause des maladies contagieuses qui règnent en Alsace et dans le Wurtemberg; — il intervient en faveur de Grégoire Frauenfeld, qui se prétend lésé par le magistrat de Strasbourg. — Les autorités de cette ville répondent à la lettre par laquelle le magistrat de Fribourg demande la restitution des pistolets confisqués à George Küffer; — elles s'emploient pour Ève-Barbe Frœlich, qui sollicite l'exécution d'un jugement qu'elle a obtenu, et pour Jean-Jaques Goll, créancier du baron de Neveu.

FRIBOURG EN SUISSE. Le magistrat demande pour l'organiste Claude Sébastian la compensation des pertes qu'il a subies à Strasbourg (1563).

AA. 2016. (Liasse.) — 50 pièces papier en bon état.

1398-1686. — GENGENBACH. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de mettre à sa disposition un homme compétent pour examiner une personne soupçonnée de sorcellerie; — il recommande les intérêts de Henri Fischer; — il revendique son droit de juridiction dans les contestations entre Antoine Fœrster et Jean Russ; — il réclame la restitution de fruits amenés par des habitants de Gengenbach à Strasbourg, et dont des revendeurs se sont emparés; — il demande l'ajournement de l'audience fixée pour accommoder le différend entre Jean Erbart de Winterthur et Pierre Schott; — il accrédite deux de ses membres auprès de la ville de Strasbourg; — il fait savoir qu'il a renvoyé l'affaire pendante entre François Schmitt et le nommé Vollrat devant la juridiction de ladite ville; — il prie les autorités de Strasbourg d'apposer leur sceau sur un contrat passé par l'abbé du couvent de Gengenbach avec cette ville; — il s'emploie pour Mathias Arbogast, qui réclame 10 florins à son frère Jaques; — il cite Jean Weber pour répondre aux réclamations élevées contre lui par Jaques Hexeimer; — il sollicite la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg; — il revendique son droit de juridiction dans le procès pendant entre Barthélemi Müller et Antoine Wüst; — il demande la permission d'acheter à Strasbourg des sabots pour pilotis; — il réclame le paiement de vacations dues à son secrétaire Philippe Schütz par Pierre Lorentz; — il sollicite le passage en franchise de céréales qu'il a achetées à l'abbé de Schwarzach. — Les autorités de Strasbourg interviennent pour que le moulin à papier établi par Philippe Hamerer et consorts sur le territoire de Gengenbach ne soit pas surchargé d'impôts. — Le magistrat de cette ville fait savoir qu'il laissera passer en franchise vingt bœufs destinés à l'hôpital de Strasbourg (1398-1686).

GERMERSHEIM. Le bailli sollicite la mise en liberté d'une femme nommée Claire, incarcérée à Strasbourg. — Le magistrat de Germersheim répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg interviennent en faveur de Salomon Rœder, réclamant à Nicolas Rœder des déboursés qu'il a faits pour lui; — il prie lesdites autorités de faire restituer à Christophe Conrad un cheval que l'aubergiste du Cerf a fait saisir (1398. 1556. 1561).

GERNSBACH. Le bailli prend des informations sur un jeune homme détenu dans cette ville. — Le magistrat de Gernsbach demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg; — il répond à la lettre de recommandation des autorités de cette ville en faveur de Hilaire Valk et de Jérôme Stoll, créanciers de Conrad Walther (1561-1573).

GMÜND (Schwäbisch). Le magistrat demande l'expulsion de Strasbourg de Conrad Henninger, qui s'y est établi après avoir quitté Gmünd en y laissant des dettes; — il remercie les autorités de Strasbourg, qui ont mis la veuve de feu Wolf Bulling, décédé dans cette ville, en possession de l'héritage du défunt; — il intervient en faveur de Jean Schmid, auquel on a saisi deux foudres de vin à Strasbourg; — il fournit des renseignements sur la succession de feu Michel Seiffart, objet de contestations entre le fils de Laurent Stainbuch et Martin Gebhard; — il prie les autorités de Strasbourg de faire publier une convocation des créanciers de François et Christophe Preunling (1528-1579).

GOSLAR. Le magistrat envoie au sénat de Strasbourg une copie du jugement rendu par la cour impériale dans le conflit entre la ville de Goslar et le duc Henri de Brunswick; — il correspond avec la ville de Strasbourg au sujet d'un prêt de 3000 florins qu'il en a reçu; — il sollicite des secours pour ses administrés, éprouvés par un incendie. — Réponse faite à ce sujet (1528. 1577. 1673).

GOTHA. Le magistrat recommande Jean Rymann, revendiquant l'héritage de feu Henri Steinmetz, décédé à Strasbourg (1398).

GRÜNSFELD. Le magistrat fait savoir, en réponse à une lettre des autorités de Strasbourg, que les tuteurs

de Martin Hofstetter ont satisfait aux obligations que celui-ci avait contractées envers Jean Missbach (1561).

GUEBWILLER. Le magistrat invite les parents de feu Jean Haid, décédé en cette ville, à venir s'entendre avec la veuve du défunt sur le partage de sa succession (1562).

GÜNZBOURG. Le magistrat informe les autorités de Strasbourg qu'il a fait restituer à Adam de Berstett tout ce qui lui a été dérobé par Jean Rasch, exécuté à Günzbourg (1573).

AA. 2017. (Liasse.) — 64 pièces papier en bon état.

1397-1499. — HAFFEN-EBERSTEIN. Le magistrat demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1563).

HAGUENAU. Le magistrat demande la fixation d'une audience à Strasbourg, pour juger le différend entre la veuve de Henri de Mülnheim et Gosse de Mülnheim; — il sollicite en faveur de la veuve de feu Walter Oleimann la remise des frais de procédure résultant des poursuites que Hitte de Mutensheim a dirigées contre elle devant la juridiction ecclésiastique; — il intervient pour arrêter l'action intentée par Jean d'Eckerich aux Karricher devant la cour impériale; — il se plaint de ce qu'on a exigé des droits d'octroi pour une charrette chargée de pain, qui a stationné pendant une nuit dans un des faubourgs de Strasbourg; — il sollicite pour ses administrés l'exemption des nouveaux droits appliqués aux vins; — il s'emploie pour faire restituer à Walter Zinsmeister les vaches et les moutons que Jean Barpfenning lui a enlevés; — il demande l'intervention des autorités de Strasbourg auprès des tribunaux ecclésiastiques, pour qu'ils cessent leurs poursuites contre les habitants de Haguenau; — il sollicite l'exemption des droits d'octroi pour Eberhard Koler; — il recommande Cunon Velleberg, en contestation avec Jean Gartner au sujet d'un héritage; — il sollicite une prolongation du sauf-conduit accordé à Jean Blochholtz, pour se rendre à Strasbourg à l'effet de se justifier; — il annonce des concentrations de troupes qui se font en Lorraine, en vue d'envahir l'Alsace; — il demande pour les habitants de Haguenau l'exemption des droits perçus au Zollkeller et à la Tour Blanche, ainsi que des frais d'emmagasinage à la douane; — il fait savoir que les seigneurs de Bitche rassemblent des troupes et que Louis de Lichtenberg a donné l'assaut à la ville de Soultz; — il indique le motif de ses démêlés avec l'abbé de Seltz; — il sollicite en faveur de Jean Spengler l'exemption des droits de douane pour quarante foudres de vin; — il s'informe du mode de locomotion dont se servira la députation que la ville de Strasbourg enverra auprès du roi romain à Francfort, et demande la permission pour les délégués de Haguenau de se joindre à elle; — il demande aux autorités de Strasbourg leur avis sur les concentrations de troupes qui se font dans le pays; — il recommande le bailli de Saarwerden; — il certifie l'authenticité de la procuration donnée à Nicolas Saltersag par les membres de sa famille; — il s'emploie pour Götzmann et Nicolas Saltersag, qui ont un héritage à recueillir à Strasbourg; — il demande que des prisonniers mis en liberté sur parole rentrent en captivité; — il réclame la restitution de la voiture, des chevaux et du vin que Luthold de Mülnheim a enlevés à Albert zum Baum et à Conrad Bender; — il sollicite l'exemption des droits pour un bourgeois de Haguenau, ramenant des tonneaux; — il prie les autorités de Strasbourg de s'employer, pour faire renoncer Jean de Lampertheim à ses réclamations au sujet de l'abatage d'arbres appartenant à sa femme. — Réponse du schultheis de Haguenau à une lettre d'intercession desdites autorités en faveur de prisonniers. — Le magistrat de Haguenau annonce que le seigneur de Bitche concentre des troupes, et que le même fait se produit en Lorraine, en vue d'une agression contre le comte de Salm; — il fixe une audience pour juger les contestations entre la femme d'Erhart Riff et Catherine Trill au sujet d'une succession; — il recommande Valentin Meiger et Henri Burlin; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Gerung, revendiquant un héritage à Haguenau; — il recommande les intérêts de Catherine Türlin, et demande qu'on recueille les dépositions des personnes qu'elle désignera; — il réclame la mise en liberté de Thomann Frisch, détenu par Diebold Wissenburger; — il fixe des audiences pour juger les contestations entre Thomann Frisch et Nicolas Frisch, et celles entre George Metz et la veuve de Nicolas Engwiler; — il demande que les débiteurs de Jean Husen soient obligés à s'acquitter envers lui; — il fait savoir qu'il a autorisé le secrétaire des échevins à délivrer les extraits des protocoles dont Barthélemi Mordel a besoin pour les produire en justice; — il intervient en faveur de Diebold Brotbeck, qui demande que ses contestations avec Jean Gerbott soient portées devant la juridiction de la ville de Haguenau; — Emerich Ritter, questeur de la préfecture de Haguenau, demande le passage en franchise de douze foudres de vin, destinés au comte palatin du Rhin, et prie les autorités de Strasbourg de lui faire savoir si elles sont

disposées à admettre ce prince dans le pacte conclu entre divers états, pour s'affranchir de la juridiction des tribunaux westphaliens. — Le magistrat de Haguenau intervient pour qu'il soit interdit à Jean Schoup de poursuivre André Espach devant la juridiction ecclésiastique ; — il s'emploie pour faire payer la femme de Gaspard de Waltenheim par ses débiteurs ; — il prie les autorités de Strasbourg de mettre l'exécuteur des hautes œuvres à sa disposition ; — il intervient pour faire lever la saisie apposée par la tribu des drapiers sur l'avoir de Hartlieb Schrotbanck, et pour empêcher que Bechtold Mördel poursuive Jean Gutjor devant les tribunaux ecclésiastiques ; — il réclame le paiement de ce qui est dû à Jean Wannemacher par un potier de Strasbourg ; — il se fait l'interprète des plaintes de Mathias Brucker et de Jean Mathis au sujet des poursuites que Jean Vogel dirige contre eux devant la juridiction ecclésiastique ; — il dénonce Jean Baumel, qui a vendangé les vignes que le bailli de La Petite-Pierre possède à Wangen, et demande que le vin ainsi volé soit restitué ; — il répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg appuient la demande de Jean Stern, tendant à ce que Conrad Zimbermann soit obligé de rendre ses comptes de tutelle et à délivrer le patrimoine de l'enfant de Jaques Strölin ; — il intervient pour faire cesser les poursuites intentées par Catherine Bysinger à Mathias Brucker devant la juridiction ecclésiastique. — Le questeur Emerich Ritter demande un sauf-conduit pour Jean Wissmann ; — il intervient, ainsi que le magistrat de Haguenau, pour faire payer Thomas Frisch par ses créanciers. — Le magistrat de Haguenau appuie la demande de Guillaume Ort, qui réclame la restitution d'un gage qu'il a donné aux frères Riff en garantie d'une dette de 108 florins.

AA. 2018. (Liasse.) — 60 pièces papier en bon état.

1500-1549. — Haguenau (suite). Le magistrat intervient pour faire obtenir à Diebold Hügel et à Jean Geisfell ce qui leur est dû par des habitants de Strasbourg ; — il s'emploie pour Jean Reimboldt, réclamant à André der Roller l'acquittement d'une dette ; — il recommande Jaques Schilteck et son beau-frère, revendiquant l'héritage de leur cousine ; — il réclame pour Conrad Zepfel le paiement de ce que lui doit Léonard Henninger. — Le questeur Emerich Ritter prie le magistrat de Strasbourg d'empêcher que Conrad Hilt, Jean Morsweiler et consorts actionnent les habitants de Weyersheim et de Gries devant les tribunaux ecclésiastiques. — Le magistrat de Haguenau demande une copie du règlement appliqué aux débits de vin à Strasbourg ; — il fait appel au concours des autorités de cette ville pour deux de ses conseillers, envoyés à la recherche de la caisse du couvent des carmes, dérobée par des garçons boulangers ; — il demande satisfaction pour Simon Hage, insulté par Henri Mütze ; — il intervient pour faire obtenir au frère Louis, supérieur du couvent des dominicains, ce qui lui est dû par Jérôme Weber ; — il réclame pour Barbe Essmeister une somme de 200 florins, lui revenant de la part de feu Gaspard Hoffmeister ; — il prend des informations sur la fille Ursule Riss, incarcérée à Haguenau pour crime d'infanticide ; — il demande que le tonnelier Vit décharge Jean de Spire des obligations qu'il a contractées en se portant caution pour lui ; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de la veuve de feu George Ernst, dont le fils s'oppose à la vente d'une maison qu'elle possède à Haguenau ; — il sollicite pour Valentin Mergarten, gravement malade, un délai pour régler ses contestations avec Jaques de Duntzenheim ; — il mande qu'il a fait incarcérer Adolphe Rapp de Haguenau, soupçonné d'avoir violé Christine Schwartz de Strasbourg, et demande qu'on lui envoie la déposition de cette femme ; — il s'emploie pour Jean Schertzheim, réclamant à George Müller le paiement d'intérêts arriérés ; — il sollicite la mise en liberté de George Vogt, incarcéré à Strasbourg, et la levée de la saisie que Wolf Schütterlin a mise sur des bois appartenant à Diebold Gotschalck ; — il prie les autorités de Strasbourg d'engager Diebold Kips à lui céder le bétail qu'il possède dans sa métairie près de Haguenau ; — il réclame la restitution des bijoux que Marguerite Schwalbach a dérobés à la veuve de feu Valentin Mergert, et qui ont été vendus à Strasbourg ; — il fait savoir que Vit Vogler est tombé malade à Haguenau et demande que ses parents le cherchent ; — il intervient en faveur des enfants de feu Bastien Lauwer, auxquels est échu l'héritage de leur grand'mère ; — il certifie que Bastien Neuferinger avait acquis le droit de bourgeoisie à Haguenau ; — il s'emploie pour que les parents de feu Ulric Crafftberger se chargent des enfants laissés par le défunt ; — il écrit que les administrateurs de l'hôpital de Haguenau sont disposés à faire une remise sur la somme que leur doit Jean de Sinsheim, et que Marguerite Wiprecht, par suite des mauvais traitements qu'elle a subis, refuse de cohabiter avec son mari ; — il correspond avec les autorités de Strasbourg au sujet des contestations de Florent Holderstock avec son débiteur Jean Wisbeck ; — il fournit des renseignements sur les troupes espagnoles qui

occupent la Lorraine; — il explique, à l'occasion du procès pendant entre Jean de Duntzenheim, tuteur des enfants de feu Kuel, et la veuve du défunt, les usages observés à Haguenau en matière de donations faites entre époux; — il s'excuse de ce qu'il ne peut rien faire pour Conrad Morand, poursuivi devant la cour de Rothweil pour contravention aux règlements de douane; — il sollicite le pardon de Thomas Crafftelbach, banni de la ville de Strasbourg; — il demande le passage en franchise de céréales appartenant à Ulric Hüttendorf et Jean Widler; — il s'informe des motifs qui ont fait bannir Mathias Schindler de la ville de Strasbourg; — il intervient en faveur de Barbe Alwelt, réclamant la part qui lui revient de la succession de feu son mari Kilian Silbernagel; — de Marguerite Häg, qui fait valoir des prétentions contre Balthasar Ruch; — de Jean Küchler, demandant l'exécution des conditions d'apprentissage qu'il a faites à George Sydler; — il répond à la sollicitation des autorités de Strasbourg en faveur de Martin Beinlin, incarcéré à Haguenau pour vol.

AA. 2019. (Liasse.) — 36 pièces papier en assez bon état.

1550-1577. — HAGUENAU (suite). Le magistrat cite Justin Ziegler, pour qu'il réponde aux accusations portées contre lui par Mathias Laubmann; — il prévient qu'il a dû incarcérer Jaques Schmalz pour inconduite, et prie les autorités de Strasbourg d'engager ses parents à le chercher; — il sollicite le passage en franchise de bois à son usage, et l'exemption de droits de mutation en faveur de Jérôme Klein; — il demande qu'il soit fait remise à Jean Sumerer de l'inventaire de la succession de feu Vendelin Dielmann; — il prie les autorités de Strasbourg d'engager l'altammeister Franck à retirer un enfant que son fils Simon a placé en pension chez David Reyther, qui, après le décès de sa femme, ne peut plus s'en charger; — il intervient en faveur de Grégoire Olmann, agissant en qualité de tuteur des enfants de feu Jean Schertzheim, en contestation avec Paul Reichart au sujet de la succession de l'aïeule de ses pupilles; — il sollicite le prononcé du jugement dans le litige pendant entre Madeleine Scheid et Jean Eberhart; — il fournit des renseignements sur Anna Mœn de Memmingen; — il fait savoir qu'il procédera à l'audition des témoins dans l'affaire pendante entre Adolphe Braun, tuteur de la veuve de feu Marc Irringer, et les créanciers du défunt; — il demande une copie du règlement imposé aux orfèvres de Strasbourg pour l'essai du titre de l'or et de l'argent; — il prie les autorités de cette ville de recueillir le témoignage des personnes qu'il leur désigne et dont Anne Hagenauer a besoin dans son procès avec Diebold Hug; — il s'emploie pour Arbogast de Hatten, en contestation avec dame Élise, épouse de Jean d'Esslingen, au sujet de la succession de sa femme défunte; — il demande une enquête sur des propos, inquiétants pour la ville de Haguenau, tenus par le gendre de l'aubergiste du Cheval noir à Strasbourg; — il intervient en faveur de Jean Reinbold, Philippe Schmid, Jean-André Greiff et Jérôme Capito, réclamant le remboursement des sommes qu'ils ont confiées aux banquiers Ingold; — il recommande Florent, Ulric et Balthasar Bischoff, revendiquant l'héritage de leur parent feu Meinrad Bischoff; — il se fait l'interprète des potiers d'étain de Haguenau, qui se plaignent de ce que leurs ouvriers les quittent, parce qu'ils se conforment au mandat impérial qui interdit les pratiques du compagnonnage, pour travailler de préférence à Strasbourg, où ces pratiques sont encore maintenues; — il sollicite le passage en franchise de planches destinées à la construction d'un nouveau poêle des boulangers; — il accrédite Philippe de Gottesheim, Roch Botzheim et André Scholl auprès de la ville de Strasbourg; — il s'emploie pour faire payer à Nicolas Keyser les rentes arriérées que lui doit Paul Hochstetter; — il intervient en faveur de Sébastien Sporer, réclamant son patrimoine; — il prie les autorités de Strasbourg de permettre aux frères Jaques et Félix Botzheim d'enlever les vingt foudres de vin qu'ils ont mis en dépôt dans cette ville; — il recommande Madeleine Falck, ayant un héritage à recueillir à Strasbourg; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville en faveur de la veuve et des enfants de feu Paul Hochstetter, pour que la saisie mise sur leur avoir par des créanciers de Haguenau soit levée; — il prie le sénat de Strasbourg d'assermenter Valentin Wendling et de l'envoyer à Mulhouse pour assister au renouvellement du bail d'un bien rentier; — il s'emploie pour faire obtenir à Gabriel Reiss le remboursement de 50 florins que lui doit Jaques Lapler; — il demande la levée de la saisie mise par Jean Eberhard sur une somme de 200 florins appartenant à Sébastien Sporer.

AA. 2020. (Liasse.) — 42 pièces papier en bon état.

1579-1657. — HAGUENAU (suite). Le magistrat intervient pour faire lever la saisie mise par Michel Hermann sur une hypothèque grevant le moulin dit Spitzmühl et appartenant à Melchior Stein et Ulric Weiss; — il demande la restitution de titres de rentes volés à la veuve de feu François Hanus, et qu'on dit avoir été

déposés à la chancellerie de Strasbourg; — il accorde à Martin Dillinger un délai pour acquitter ce qu'il doit à la monnaie de Haguenau; — il s'emploie pour Wendelin Nicolas, créancier de la faillite d'Adam et Jaques Mœsinger; — il répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Kindweiler, en exposant ses griefs contre celui-ci et en réclamant le paiement de l'amende qu'il a encourue; — il prie lesdites autorités de le faire représenter par les délégués qu'elles enverront à l'assemblée provinciale convoquée par l'évêque; — il communique les nouvelles suivantes: on concentre des troupes en France et en Lorraine; les villes de Schlestadt, Guémar et Benfeld sont menacées; l'évêque s'est allié avec le duc de Guise, dans un but de vengeance contre la ville de Strasbourg; le roi de France ne désire pas la guerre; les ambassadeurs de plusieurs puissances se trouvent à Paris; le duc de Savoie se rend à la cour d'Espagne, accompagné de forces considérables; le duc de Guise nourrit des projets contre l'Alsace. — Le magistrat de Haguenau exprime sa reconnaissance pour la communication de journaux; — il sollicite le passage en franchise de bois à son usage; — il se plaint de ce que les états voisins refusent d'accepter les pfennings strasbourgeois, qui sont la monnaie courante à Haguenau; — il fait savoir que la foire qui se tenait le jour de l'Invention Sainte-Croix n'aura pas lieu; — il demande l'avis du sénat de Strasbourg relativement aux secours extraordinaires contre les Turcs demandés par l'empereur à la diète de Worms; — il intervient en faveur de Jean-Jaques Waldeck, élevant des prétentions contre le tuteur de feu Jean-George Waldeck. — Excuses faites par les autorités de Strasbourg de ce qu'elles ne peuvent fournir les deux cents rézaux de céréales demandés par la ville de Haguenau. — Le magistrat de cette cité sollicite l'appui des députés strasbourgeois à Osnabrück, lors de la conclusion du traité de paix générale; — il demande au sénat de Strasbourg une attestation de l'état lamentable dans lequel se trouve la ville de Haguenau à la fin de la guerre de Trente Ans; — il sollicite l'appui dudit sénat, pour qu'il soit dispensé de loger une compagnie de cavalerie française, le remercie des intercessions qu'il a adressées en sa faveur aux villes impériales, et le prie de le recommander au duc de Lorraine et à l'archiduc Léopold-Guillaume; — il sollicite l'intervention des autorités de Strasbourg, afin d'obtenir un délai pour le paiement de sa part contributive à l'indemnité suédoise. — Le magistrat de Strasbourg réclame le montant d'une fourniture de poudre faite à la ville de Haguenau.

AA. 2021. (Liasse.) — 1 parchemin et 40 pièces papier en assez bon état.

1359-1690. — HALL. Le magistrat répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Martin Gebhard, revendiquant l'héritage de feu Michel Seiffart (1555).

HALL EN SOUABE. Le magistrat demande pour Élisabeth Schœnmann une copie authentique du testament de feue Marguerite Wilboth; — il réclame à Ambroise Eberhart, meunier au moulin dit Dinsenmühl à Strasbourg, les redevances qu'il doit en sa qualité de serf de la municipalité de Hall; — il fait savoir que la foire de Noël n'aura pas lieu; — il fournit des renseignements sur la succession Sturmkorb (1548-1660).

HAMBOURG. Le magistrat recommande George et Léonard Behaim, revendiquant l'héritage de leur frère Étienne, décédé à Strasbourg. — Les autorités de cette ville demandent que Jean-Joachim Koch soit obligé à donner satisfaction à leur université (1690).

HANAU. La régence prie le magistrat de Strasbourg de mettre un ingénieur à sa disposition (1663).

HASLACH. Le magistrat demande une expédition vidimée des privilèges de la ville de Strasbourg et envoie une copie des siens (1563).

HASSFURT. Le magistrat intervient en faveur des héritiers de feu N. Kamm, décédé à Strasbourg (1573).

HEIDELBERG. Le magistrat recommande Jean Veistenickel et ses frères et sœurs, revendiquant l'héritage de leur cousin Diemer, décédé à Strasbourg, et la veuve de Martin Vogt, ayant à recueillir la succession de feu Jean Kobel; — il communique le résultat de l'enquête faite pour découvrir les héritiers de feu Jean Wild, décédé à Strasbourg (1487. 1528. 1573).

HEILBRONN. Le magistrat demande une copie du règlement prescrit aux droguistes de Strasbourg. — Réponse faite par les autorités de Strasbourg aux plaintes formulées par le magistrat de Heilbronn contre les franciscains établis dans cette cité. — Ce dernier annonce l'ouverture de la foire de Heilbronn; — il demande l'autorisation pour Jean-Henri Sternberger d'accepter une place de professeur au gymnase de Heilbronn; — il recommande Jean-Henri Ried, ayant une succession à recueillir à Strasbourg; — il remercie les autorités de cette ville de lui avoir procuré une sage-femme, et les prie de mettre le professeur de mathématiques Reichelt à sa disposition; — il se déclare prêt à fournir les pistolets demandés par la ville de Strasbourg. — Réclamation de 200 livres d'intérêts, dus par la ville de Heilbronn à l'hôpital de Strasbourg.

— Le magistrat de Heilbronn intervient en faveur de bourgeois de cette ville, incarcérés à Strasbourg (1551-1689).

HERBOLZHEIM. Cette commune soumet le choix d'un bailli à l'approbation du magistrat de Strasbourg (1478).

HERRENBERG. Le magistrat répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Wolf Scharpach, en contestation avec Vit Wurster au sujet d'un héritage (1534).

HILSPACH. Le schultheis adresse au magistrat de Strasbourg une copie du testament de feu Jean Sant (1594).

HIPPOLYTE (SAINT-). Le magistrat intervient en faveur de Lux Weber, actionné par George Franck pour une dette de 22 florins ; — il réclame les contributions que Diebold Kest doit pour une maison qu'il possède à Saint-Hippolyte ; — il s'emploie pour Jaques Kübler, en contestation avec les héritiers de feu maître Lamprecht au sujet d'une redevance qu'on lui réclame ; — il sollicite la permission d'enlever des céréales achetées à Strasbourg à l'usage de ses administrés (1555-1563).

HORB. Le magistrat déclare que les habitants de cette localité n'ont jamais été les mortaillables de l'évêque Albert de Freising, comte de Hohenberg ; — il réclame la délivrance d'effets d'habillement séquestrés à Strasbourg ; — il demande la permission pour son maître-ouvrier de se renseigner dans cette ville sur le pilotage, en vue de la réparation de ses ponts (1359. 1527. 1584).

HORNBERG. Cette commune sollicite l'exemption du logement militaire (1688).

AA. 2022. (Liasse.) — 1 parchemin et 42 pièces papier en bon état; 1 sceau.

XIVe siècle. — 1687. — IÉNA. Le magistrat sollicite un don de la ville de Strasbourg pour la reconstruction d'une église (1687).

JESINGEN. Le magistrat adresse ses remercîments de ce qu'on lui a permis de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1571).

JULIERS. Le magistrat répond aux réclamations des autorités de Strasbourg en faveur de Conrad Lantzberger, auquel on a enlevé de l'eau-de-vie et des graines ; — il demande le concours desdites autorités pour la reconstitution de la communauté luthérienne (1686).

KAISERSLAUTERN. Le magistrat fournit des renseignements sur Jean Hornick ; — il demande à contracter un prêt de 1000 à 6000 florins auprès de la ville de Strasbourg (14e siècle. 1621).

KAPPEL. Le magistrat répond aux plaintes formulées par les autorités de Strasbourg au sujet de l'établissement, par les pêcheurs de Kappel, de barrages qui empêchent le poisson de remonter vers la Kinzig (1478).

KAYSERSBERG. Plein pouvoir donné par le magistrat à Jean Ulric, Conrad Bader et Urbain Ott pour comparaître devant le sénat de Strasbourg, chargé de juger un conflit qui s'est élevé entre la ville de Kaysersberg et le comte Jean de Lupfen. — Le magistrat de cette cité demande la fixation d'une audience pour juger les contestations entre le schultheis de Plobsheim et Jean Bichel ; — il sollicite la levée de la saisie que Henri Kœrbel a fait mettre sur l'avoir de Jean Peyer ; — il certifie que les vaches vendues par le boucher Pierre Murfa à un habitant de Strasbourg étaient saines ; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville en faveur des enfants et des héritiers de feu Stœffelin (1485. 1488. 1563).

KEMPTEN. Le magistrat s'emploie pour Luc Maurus, créancier de George de Haimenhofen ; — il fait remettre la somme de 25 florins, restant dus pour la pension d'étudiants qu'il avait envoyés à Strasbourg ; — il prie les autorités de cette ville de faire publier une convocation des créanciers de Jean Lerchlin (1523. 1554. 1590).

KENZINGEN. Le magistrat demande que les habitants de Herbolzheim comparaissent devant les arbitres nommés pour juger leur différend avec la ville de Kenzingen ; — il prie les autorités de Strasbourg de recueillir les dépositions des personnes que leur désignera Érasme Reinbolt, qui en a besoin pour soutenir un procès ; — il s'informe de la procédure à suivre dans l'instance pendante entre les communes de Herbolzheim et d'Endingen, au sujet de l'incarcération de Simon Sturtz dans la première de ces localités ; — il demande la permission pour Jean Œler de se joindre aux Strasbourgeois qui se rendront au tir de Munich ; — il signale le refus de Paul Œler de répondre en justice, et demande des instructions à ce sujet ; — il demande que des députés strasbourgeois viennent assister au renouvellement du magistrat de Kenzingen, et fait des rapports sur les contestations entre les communes d'Oberhausen et de Niederhausen, entre celles de Herbolzheim et de Broggingen ; — il répond à la lettre d'intercession écrite par les autorités de Strasbourg pour faire cesser les poursuites dirigées par Jaques Louber et Balthasar Schmidt contre Ursule Fründ ; — il émet son avis sur les réclamations du

châtelain de Kirnberg ; — il fait part de ses contestations avec les habitants de Bleicha au sujet d'un pré ; — il demande la permission pour la commune de Herbolzheim de recueillir des dons devant être employés à la reconstruction de son église ; — il déclare qu'il n'existe aucune cause de discorde entre lui et l'ancien bourgmestre Henri Scherer ; — il fait savoir que les habitants de Herbolzheim, pour lesquels les autorités de Strasbourg sont intervenues, ont causé de grands dommages aux propriétés de Jean Thenger et de George Dinckmar. — Le bailli de Kenzingen et de Kirnberg demande la restitution d'objets volés à Théophile Niefferlin par un individu incarcéré à Strasbourg (1472-1502).

KINZIG (Vallée de la). Le magistrat de Strasbourg prie le bailli de ne pas punir les paysans qui ont vendu des denrées à Jean Roth (1552).

KIPPENHEIM. Le magistrat répond à la lettre d'intercession du sénat de Strasbourg en faveur de Jean de Seckingen, auquel des habitants de Kippenheim ont fait saisir une rente ; — il demande la permission pour ses administrés et la commune de Haffen-Eberstein de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1534. 1563).

KIRCHHEIM. Le magistrat fait appel au concours de la ville de Strasbourg pour la réparation du temple de Jérusalem (1663).

KIRRWEILER. Le magistrat répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg le prient de ne pas attaquer en justice les biens que les dominicains de cette ville possèdent à Kirrweiler (1479).

KŒNIGSBERG. Le magistrat demande des détails sur la fin tragique de Balthasar Schlepper, décédé à Strasbourg (1579).

KORBACH. Le magistrat intervient en faveur des héritiers de feu Conrad Meyer, décédé à Strasbourg, en contestation avec Jean Schertzheimer au sujet de la succession du défunt (1561).

AA. 2023. (Liasse.) — 1 parchemin et 36 pièces papier en bon état.

1473-1698. — LAHR. Le magistrat de Strasbourg fait savoir aux autorités de Lahr qu'il a dénoncé à Diebold de Geroldseck la paix castrense qu'il avait conclue avec lui pour le château de Schuttern. — Le magistrat de Lahr s'emploie pour un colon d'Ottenheim, qui réclame la restitution d'un bateau qu'il a donné en gage au nommé Martzolf ; — il répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg interviennent en faveur du seigneur banneret de Schnersheim, réclamant une redevance à un colon de Lahr ; — il demande l'incarcération de Pierre Bintzmüller jusqu'après jugement de ses contestations avec un habitant de Lahr ; — il recommande Bastien Schneuwlin, revendiquant l'héritage de son grand-père feu Jaques Boll. — Les baillis de la seigneurie de Lahr demandent la permission pour les communes de Friesenheim, d'Oberweyer, de Heiligen-Zell, de Dinglingen et de Malberg de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1473-1563).

LAIBACH. Les états de Carinthie recommandent au magistrat de Strasbourg Jean Ungnad, baron de Sonneck et son fils (1555).

LANDAU. Le magistrat recommande Paul Serg, en contestation avec un habitant de Strasbourg au sujet d'affaires d'intérêt ; — il envoie la déposition des témoins entendus dans le procès pendant entre Jean Polthner et les héritiers de feu Sébastien Schwartz ; — il intervient en faveur de Wolf Schneider, se plaignant de ce que les chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune ont enfermé sa femme, qu'ils ont séduite, et réclamant une somme de 20 florins au chanoine Martin Volmar ; — il recommande Kyrem Wyhr, réclamant son patrimoine ; — il s'emploie pour le juif Samuel de Kitzingen, créancier de Valentin Seckler ; — il prie les autorités de Strasbourg de recueillir le témoignage de Jaques Hermann, pour être produit dans le procès pendant entre Égide Rielmann et Jean Rebstock ; — il intervient en faveur d'Égide Rielmann, agissant en qualité de tuteur de l'enfant de feu Bernhard May et réclamant à Michel Volland une somme d'argent due à son pupille ; — il demande la levée de la saisie mise par Jean Ganzart sur des créances revenant aux héritiers de feu Jean Rebstock ; — il appuie les tuteurs de la fille de feu Jean-Michel Weimar, qui réclament à Henri Kosmann des sommes d'argent qu'il a perçues pour le compte de leur pupille ; — il demande le paiement de la somme de 200 florins, due par la femme de Henri Kogmann à l'hôpital de Landau. — Le sénat de Strasbourg fait savoir qu'il a recommandé les intérêts de la ville de Landau à ses délégués à l'assemblée de Francfort. — Instructions données aux députés strasbourgeois envoyés à Landau, et remercîments faits pour le concours que les autorités de cette ville leur ont prêté. — Le magistrat de Landau sollicite le passage de céréales en franchise ; — il fait savoir qu'il a dû ajourner jusqu'à la Saint-Jean le paiement des pensions triennales, et prie les autorités de Strasbourg de refuser tout versement qui leur serait demandé avant ce terme ; — il signale l'enlèvement de chevaux par des cavaliers sous les ordres du major général d'Erlach, et sollicite l'inter-

vention des autorités de Strasbourg pour les faire rendre à leurs propriétaires; — il accrédite ses délégués auprès de ces dernières et envoie l'exposé de ses griefs contre le comte palatin. — L'administrateur de l'aumônerie de Landau demande la permission de fonder une bourse de 500 florins au collège de Saint-Guillaume pour des étudiants de cette ville. — Le magistrat de Landau exprime sa gratitude pour l'accueil fait à son syndic; — il s'emploie pour son schultheis Étienne Schœnlaub, actionné par la femme de Léonard Rœderer en paiement d'une somme de 400 florins; — il prie les autorités de Strasbourg de consentir à la nomination de Jean-Sigismond Brot au ministère de pasteur à Landau (1501-1698).

AA. 2024. (Liasse.) — 36 pièces papier en assez bon état.

1479-1777. — LANDSBERG. Le magistrat s'emploie pour Étienne Mair, créancier de Vit Vetzel (1573).

LAUTERBOURG. Le magistrat recommande Pierre Metzel, élevant des prétentions contre un bourgeois de Strasbourg; — il répond aux plaintes formulées par les autorités de cette ville de ce qu'on a exigé à Lauterbourg des droits d'escorte de Henri Brechter, et à leur recommandation en faveur de Jaques de Blumenau (1478. 1479. 1487).

LEIPZIG. Le magistrat intervient en faveur de Wolf Dietenheimer, en contestation avec Philippe et George Ingold au sujet d'une somme de 1200 florins; — il envoie aux autorités de Strasbourg des exemplaires imprimés de la confirmation par l'empereur Léopold du privilège qui autorise la ville de Leipzig à tenir trois foires annuelles, et les prie d'y donner de la publicité; — il communique la lettre de protection que Sa Majesté a accordée à cette ville contre ses créanciers; — il intervient pour faire délivrer aux héritiers de feu Michel Reinlin, de son vivant doyen de Saint-Pierre-le-Vieux, l'héritage du défunt (1573-1698).

LILLE. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de faire annoncer qu'il se tiendra une foire franche à Lille; — il demande des renseignements sur quelques-uns des privilèges de la ville de Strasbourg (1698. 1777).

LINDAU. Le magistrat demande la publication à Strasbourg de la convocation des créanciers du marchand Jean Gros; — il communique sa correspondance avec le duc de Wurtemberg, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, au sujet des dissensions qui ont éclaté entre lui et ses administrés, à la suite de la défense faite à un prédicateur de monter en chaire, et demande conseil aux autorités de Strasbourg. — Réponse faite par celles-ci (1597. 1627).

LINTZ. Le magistrat sollicite la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1557).

AA. 2025. (Liasse.) — 2 parchemins et 62 pièces papier en assez bon état.

XIVe siècle. — 1688. — MAGDEBOURG. Le magistrat accrédite son secrétaire Thomas Heuserer auprès de la ville de Strasbourg (1552).

MALINES. Le magistrat intervient en faveur de Téodéric Homberch de Duisbourg, retenu prisonnier à Andlau par le fait de Nicolas Weffelmann (14e siècle).

MANNHEIM. Intercession du magistrat de Strasbourg auprès des autorités de Mannheim en faveur de Jean-Guillaume Stædel, en contestation avec les héritiers de feu Jean-Jaques Jung au sujet d'une créance (1688).

MARBOURG. La régence hessoise intervient en faveur de Gaspard Pingerer et de Seifried Grossjohann, élevant des prétentions contre Jean Bacharach de Strasbourg, pour lequel ils se sont portés caution. — Le secrétaire de la ville de Marbourg accuse réception des secours que le magistrat de Strasbourg lui a adressés pour les incendiés d'Eisleben (1573. 1602).

MARMOUTIER. Le magistrat demande que Conrad Spiegel et Pierre Rebstock de Strasbourg déposent comme témoins dans le conflit qui a éclaté au sein de la commune de Willer im Loch, appartenant en partie au seigneur de Geroldseck et en partie au seigneur d'Eberstein (1475).

MAYENCE. Le magistrat s'emploie pour Jean Pfott, réclamant aux conjoints Holtzapffel le paiement de débours qu'il a faits en qualité de leur caution vis-à-vis du docteur Gaspard Kolb (1524).

MEMMINGEN. Le magistrat appuie la supplique de Michel Hurter et de Jaques Mayer, réclamant l'héritage de leur belle-sœur, décédée à Strasbourg, pour l'enfant de la défunte, élevé à l'hôpital de Memmingen; — il informe les autorités d'Ulm des préparatifs de guerre faits par l'empereur; — il accrédite son secrétaire George Meurer auprès de la ville de Strasbourg; — il intervient en faveur dudit secrétaire, auquel les administrateurs du collège de Strasbourg réclament 40 florins, restant dus pour rétribution scolaire de son fils Abraham; — il recommande les intérêts de la veuve de feu Mathias Hummel; — il annonce qu'il se fera représenter aux conférences convoquées pour juger le différend entre la ville de Strasbourg et le duc Jules de Brunswick; — il sollicite l'appui des députés strasbour-

geois à la diète de Ratisbonne, pour obtenir une diminution d'impôts (1532-1680).

Metz. Le magistrat s'emploie pour le sieur Hennequin, réclamant au nommé Tiechelm des marchandises déposées chez lui; — il porte à la connaissance des autorités de Strasbourg la défense qu'il a faite d'exporter des armes; — il répond à la lettre par laquelle lesdites autorités l'informent de l'emprisonnement de Jaques Hirtzberg, pour avoir tenté de dévaliser deux marchands messins, et demande la punition du coupable; — il exprime sa gratitude pour l'accueil fait à son secrétaire; — il intervient pour faire relever son serviteur Dietrich Fleysser du serment que le capitaine Gerhart de Hochfelden lui a imposé, et en vertu duquel il devrait se reconstituer prisonnier à Strasbourg. — Martin d'Ingenheim, secrétaire de la ville de Metz, fait savoir à Jean Meiger que l'évêque d'Augsbourg se trouve encore dans cette ville, où il attend le résultat obtenu par la députation que les princes ont envoyée auprès du roi de France et du duc d'Autriche et de Bourgogne; en même temps il mande que les Français se trouvent en nombre à Bar et sur la Meuse; — le même annonce l'arrivée d'une ambassade du roi de France à Bar; — il fait savoir que l'empereur a donné ordre à la ville de Metz d'envoyer son contingent à Cologne, pour aider à délivrer le roi romain de sa captivité, et demande si d'autres villes et les princes de l'empire ont également été appelés aux armes et ce qu'ils entendent faire; — il sollicite un secours en argent pour un soldat au service de la ville de Metz, qui s'est réfugié à Strasbourg après s'être sauvé de captivité; — il demande l'ajournement des conférences convoquées à Trèves, en vue de l'accommodement du conflit survenu entre la ville de Metz et le duc de Lorraine. — Martin d'Ingenheim mande que cette cité a l'intention d'envoyer une ambassade auprès du roi de France et prie les autorités de Strasbourg de lui indiquer le lieu où séjourne Sa Majesté; en même temps il fait savoir que l'évêque de Liége s'est emparé d'un convoi français, destiné à ravitailler cette place, et que le duc de Juliers et le gouverneur de Luxembourg ont l'intention de mettre le siége devant un château appartenant à Robert d'Arberg. — Le magistrat de Metz remercie les autorités de Strasbourg de ce qu'elles ont envoyé Jean de Seckingen et Bechtold d'Offenbourg aux conférences de Trèves. — Martin d'Ingenheim prie Jean Münch, secrétaire de la ville de Strasbourg, de lui faire savoir si l'empereur, accompagné d'une suite nombreuse, se trouve effectivement dans cette ville, ainsi qu'on en fait courir le bruit; — il demande des renseignements sur des concentrations de troupes qui se font, à ce qu'on dit, près de Strasbourg. — Liste nominative des seigneurs qui ont porté les armes contre l'évêque de Metz. — Le secrétaire de cette ville annonce que les Français se sont établis sur la Meuse. — Les sept préposés à la guerre de la ville de Metz font savoir que huit mille hommes, venant de la Flandre, ont passé pour se rendre dans la Haute-Bourgogne. — Le magistrat de Metz annonce qu'il a fait la paix avec le duc de Lorraine. — Martin d'Ingenheim écrit à Jean Meiger que Bernhard de Lützelbourg a déclaré la guerre à l'évêque de Metz et ravagé l'évêché; — il prie le secrétaire de la chancellerie de Strasbourg de lui faire connaître le lieu où séjourne actuellement le roi romain. — Le magistrat de Metz fournit des renseignements sur le nommé Ostermann; — il accrédite son secrétaire auprès de la ville de Strasbourg; — il s'emploie pour faire obtenir à Jean Martin un délai de ses créanciers; — il remercie les autorités de Strasbourg de l'envoi de la convocation à la diète de Worms et du recès de l'assemblée tenue à Esslingen; — il fait savoir qu'il a envoyé un délégué à Worms; — il demande que Simon Bessinger soit obligé à tenir les conventions qu'il a faites avec Didier Thomas; — il intervient en faveur de la veuve de feu Pierre Tinteville, réclamant une somme d'argent qu'elle a prêtée à Simon Bessinger; — il accrédite son délégué auprès de la ville de Strasbourg; — il répond à la lettre par laquelle les autorités de cette ville lui font savoir que Simon Bessinger a été condamné au bannissement, pour avoir détroussé des bourgeois de Metz; — il revendique son droit de juridiction sur Jean Gamaut; — il répond à la lettre de recommandation du sénat de Strasbourg en faveur de Martin Schæffer, élevant des prétentions contre plusieurs bourgeois de Metz, et demande une solution dans l'affaire pendante entre François d'Ingenheim et Jean Gamaut; — il sollicite un délai pour s'acquitter envers la ville de Strasbourg; — il se plaint de la dépréciation de ses monnaies; — il prend des informations sur le nommé Brigory qui a subitement disparu (14e siècle à 1634).

Minden. Le magistrat répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg sont intervenues pour faire obtenir au professeur Conrad Dannhauer ce qui lui est dû par les héritiers de feu David Frider (1649).

AA. 2026. (Liasse.) — 50 pièces papier en assez bon état.

1363-1686. — **Molsheim.** Le magistrat déclare n'avoir aucune connaissance du vol d'un cheval qu'Obrecht Peyger aurait commis au détriment du gen-

tilhomme Rüstelin Weissiger; — il fait savoir que Molsheim est menacé par le duc d'Autriche et la ville de Colmar, et demande des munitions de guerre; — il répond à la lettre d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Smid, dont l'avoir a été confisqué, et de Jaques Wisbach, contre lequel les enfants de feu Frédéric Brotbeck élèvent des prétentions; — il demande que Jean de Nuremberg s'abstienne d'actionner des bourgeois de Molsheim devant des tribunaux étrangers; — il indique les raisons pour lesquelles l'avoir de Nicolas Volksberg a été saisi; — il fournit des renseignements sur l'héritage revendiqué par Jean Menttel; — il répond à la lettre de recommandation du magistrat de Strasbourg en faveur de Vincent Strobel et de Jean Dingsheim, en contestation avec des habitants de Balbronn au sujet du douaire provenant de la femme défunte du nommé Pangratz; — il sollicite la permission de faire enlever les céréales que le chevalier Jean Bock veut bien céder à quelques habitants de Molsheim, et demande des explications sur la saisie faite par Melchior Sattler de la maison que Melchior Held possède dans cette ville; — il s'emploie pour faire obtenir à George Rittenbargh ce qui lui est dû par Wolf Wildermœr, et à Diebold Sifrid ce qu'il a à prétendre de Jean Schott, vicaire du grand chapitre de Strasbourg; — il recommande Prothasius Leger, créancier d'Onofrius Brand; — il déclare ne pouvoir casser le jugement rendu dans les contestations entre le nommé Wendling de Scheid et son débiteur feu Michel Dursch; — il consent à la restitution de biens-fonds, réclamés par Jean Schwend comme provenant de ses aïeux; — il fait inviter Jean Mothenheuser à assister au partage de la succession laissée par feu la femme de Barthélemi Keuffel; — il demande l'intervention des autorités de Strasbourg pour accommoder le différend soulevé entre les héritiers de feu Léonard Haller et ceux de feu Jean Conrad par l'abatage d'un arbre; — il fait savoir qu'il obligera Jean Jung de Ruelisheim et Blaise de Heiligenberg à s'acquitter envers Jaques Ingold; — il requiert le paiement de l'amende encourue par Abraham Conrad, pour voies de fait exercées envers feu Sixt Hardtmann; — il intervient afin de faire obtenir à la fille de feu Pertershanns une caution de Martin Deutschlin pour une rente annuelle qu'il doit lui servir; — il certifie que Reinbold Hoffmann a prêté le serment d'usage en renonçant à son droit de bourgeoisie à Molsheim; — il réclame pour Joachim Haffner le montant d'une fourniture de vins qu'il a faite à Adolphe Sommer; — il s'emploie pour l'aubergiste Jaques Bock, réclamant aux enfants de Jean Frowler le paiement d'une dette de 41 livres que celui-ci a contractée envers lui; — il proteste contre les frais d'escorte imposés aux habitants de Molsheim se rendant à Strasbourg; — il fait savoir qu'il procédera prochainement à la délimitation de la banlieue de Molsheim (1398-1686).

MONTBÉLIARD. Le magistrat sollicite l'intervention des autorités de Strasbourg, pour obtenir la mise en liberté de quelques-uns de ses administrés, faits prisonniers par le comte palatin à leur retour de la foire de Francfort, et la restitution des marchandises qui leur ont été enlevées (1363).

MOSBACH. Le magistrat répond aux lettres de recommandation écrites par les autorités de Strasbourg en faveur d'Anne Haffner, revendiquant l'héritage de feu Conrad Haffner, et de Nathanæl Butzer, élevant des prétentions à la succession de feu André Pallas (1529. 1563).

MUGGENSTURM. Le magistrat demande la permission pour ses administrés de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1563).

MULHOUSE. Le magistrat sollicite la mise en liberté d'Ulric Spies, incarcéré à Strasbourg (1478).

MUNDELHEIM. Les autorités répondent à la réclamation faite d'une somme de 45 florins, revenant à la fille de feu Jean Borst et provenant du prix de vente d'une maison que le défunt possédait à Mundelheim (1538).

MUNSTER DANS LA VALLÉE DE SAINT-GRÉGOIRE. Le magistrat prie le sénat de Strasbourg de laisser le pasteur Jérôme Meyer pendant quelque temps encore à sa disposition (1563).

MUTZIG. Le magistrat met les carrières de cette localité à la disposition de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg; — il répond aux autorités de cette ville, intervenant pour faire mettre Étienne Raum en possession d'un héritage qui lui est échu à Hermolsheim; — il intercède pour Jean Cast, auquel Étienne Rauch, de Dorlisheim, a fait saisir une somme d'argent. — Les autorités de Strasbourg font savoir que les villages d'Oberhausbergen, de Mittelhausbergen et de Plobsheim ont été exemptés de toute contribution à l'entretien des troupes cantonnées à Mutzig. — Le magistrat de cette ville se déclare prêt à payer les intérêts arriérés dus à Esther Trausch (1561-1678).

AA. 2027. (Liasse.) — 25 pièces papier en assez bon état.

1398-1680. — NAGOLD. Le magistrat intervient afin de faire obtenir à George Gensle des dédommagements pour les pertes qu'il a subies par suite d'un accident qui lui est arrivé sur le pont du Rhin (1663).

NANCY. — Protestations d'amitié adressées par les autorités de cette ville au magistrat de Strasbourg (1678).

NEUBOURG EN BRISGAU. Le magistrat annonce l'envoi du bois de chauffage demandé par la ville de Strasbourg; — il prend des informations sur un malfaiteur nommé Jaques Kelber; — il demande que Jaques Schnewlin soit obligé de payer ce qu'il doit à Martin Metzger (1528-1562).

NEU-REGENSBERG. Le magistrat recommande Nicolas Herbst, revendiquant l'héritage de feu Erhard Herbst, décédé à Strasbourg (1398).

NEUSTADT AN DER HAARDT. Le magistrat répond aux autorités de Strasbourg, recommandant Diebold Griesbach, qui réclame aux héritiers de feu Jean Salmen le paiement d'une dette contractée par le défunt; — il fournit des renseignements sur la succession de feu le père de Valentin Schiefferdecker, revendiquée par la femme de ce dernier; — il invite Joseph Brauwart et sa femme à assister au partage de la succession de feu Melchior Illi (1557-1661).

NIEDERMORSCHWIHR. Le magistrat intervient en faveur de George Braun, créancier du juif Judas de Türckheim (1561).

NIMÈGUE. — Le magistrat s'emploie pour un de ses administrés, fait prisonnier sur le Rhin (1395).

NŒRDLINGEN. Le magistrat intervient en faveur de Frédéric Berwig, actionné par le juif Jecklin; — il prie les autorités de Strasbourg de dépêcher deux membres de la corporation des gaîniers de cette ville à la foire de Francfort, pour aider à juger le différend survenu entre les gaîniers de Nœrdlingen et ceux d'autres cités; — il communique les noms de cinq malfaiteurs dont il a pu se saisir, et prie les autorités de Strasbourg de le prévenir si elles parvenaient à mettre la main sur des affiliés à cette bande; — il transmet les aveux faits par lesdits malfaiteurs; — il exprime sa gratitude pour les secours fournis par la ville de Strasbourg aux incendiés de Nœrdlingen; — il intervient pour faire payer à Antoine Kœbelin le montant d'une obligation souscrite par le grand chapitre de Strasbourg; — il sollicite l'appui des délégués strasbourgeois à la diète de Ratisbonne, pour obtenir une diminution d'impôts; — il exprime sa gratitude pour les efforts faits dans ce but (14e siècle à 1680).

NŒSEN EN TRANSYLVANIE. Le magistrat fait savoir que Timothée Fagii, sur lequel les autorités de Strasbourg ont demandé des renseignements, est décédé à Herrmannstadt (1577).

AA. 2028. (Liasse.) — 25 parchemins et 12 pièces papier en assez bon état.

1400-1556. NUREMBERG. — Réponses des burgraves aux informations prises par le magistrat de Strasbourg sur un chevalier de retour de sa captivité chez les infidèles. — Le magistrat de Nuremberg annonce l'exposition dans cette ville des insignes de l'empire, et promet des saufs-conduits à tous ceux qui iront les visiter; — il fait savoir que l'empereur Sigismond lui a confié la garde des insignes de l'empire, avec l'obligation de les exposer chaque année, et lui a accordé la permission de tenir une foire franche; — il dénonce les hostilités commises par les margraves Frédéric et Casimir de Brandebourg envers la ville de Nuremberg; — il demande que des délégués strasbourgeois prennent part aux conférences convoquées pour accommoder le différend qui a surgi entre lui et le comte palatin Philippe; — il donne avis du versement de 275 fl. qu'il a fait aux trésoriers impériaux pour le compte de la ville de Strasbourg; — il s'emploie pour faire rembourser à Jean Streit les droits de douane qu'il a dû payer pour des vins ayant passé le pont du Rhin; — il intervient en faveur de Jean Summer, auquel le juif Moïse Glaser, qu'on dit être incarcéré à Strasbourg, a escroqué des bijoux; — il prie les autorités de cette ville de faire procéder à l'audition des témoins qui devront déposer dans le procès pendant entre Étienne Geiger et l'évêque Weygand de Bamberg; — il adresse ses remercîments pour l'envoi de ces dépositions; — il demande la même opération pour servir dans l'affaire pendante entre George Schwartz et Jean Lochner; — il s'emploie pour Conrad Ruedt, qui réclame à Wendelin Wittprecht la somme de 117 florins; — pour les frères Welser, créanciers de Frédéric Rœsler; — pour Sébastien Degen, élevant des prétentions contre Léonard Kiefer; — il fait savoir, en réponse aux informations prises par la corporation des potiers d'étain de Strasbourg, qu'il a interdit de pratiquer les usages du compagnonnage; — il donne des détails sur l'installation d'un lazaret à Nuremberg; — il mande que l'ouvrier contre lequel Conrad Budler fait valoir des prétentions a quitté cette ville; — il répond aux réclamations élevées par Michel Maler contre Lucas Heuss et Jean Stopler au sujet d'une fourniture d'armes à feu; — il répond aux lettres d'intercession des autorités de Strasbourg en faveur des enfants de feu Léonard Strauch, revendiquant un héritage, et d'Antoine Hiesler, réclamant à Nicolas Lœtz le paiement d'une dette contractée par feu son fils; — il demande que Jean Schreiner soit obligé de payer ce qu'il doit à Jean Mayer.

AA. 2029. (Liasse.) — 25 parchemins et 21 pièces papier en assez bon état.

1560-1579. — Nuremberg (suite). Le magistrat intervient en faveur de la fille de feu Jean Pock, revendiquant l'héritage de son père, décédé à Strasbourg; — il répond aux informations prises par les autorités de cette ville sur des moulins construits à Nuremberg par Arbogast Grünewaldt; — il réclame satisfaction pour Gaspard Bernstain, envers lequel Thomas Feuchter s'est porté à des voies de fait; — il transmet des renseignements sur des ouvriers passementiers; — il s'emploie pour André Staudt, réclamant à Conrad Stengel une somme de 25 florins; — pour Jean Knauss, auquel Wolff Strobel doit 8 florins; — pour Jean Thomas et Gaspard Bischof, faisant valoir des prétentions contre Conrad Bischof; — il demande que l'édit impérial interdisant les pratiques du compagnonnage soit mis en vigueur à Strasbourg; — il sollicite le remboursement des droits de succession que Jean Stoltz et Léonard Khol ont été obligés de payer pour un héritage recueilli à Strasbourg; — il recommande Jérôme Behaim, auquel est échue une succession dans cette ville; — il prévient les autorités de Strasbourg de l'émission de fausses monnaies, et les remercie de leurs comunications sur les massacres de la Saint-Barthélemi à Paris; — il s'emploie pour faire obtenir justice à George Danner, qui accuse le valet Jean Burger de lui avoir soustrait des effets d'habillement contenus dans une malle; — il remercie le sénat de Strasbourg de lui avoir communiqué la justification des massacres de la Saint-Barthélemi, adressée par M. de Bellièvre, au nom du roi de France, à l'assemblée des états de la Confédération helvétique, réunie à Bade en Argovie; — il intervient en faveur de Jean Ringsgewand, élevant des prétentions contre plusieurs bourgeois de Strasbourg; — il annonce l'envoi du cuivre demandé à l'usage de cette ville, et s'excuse de ne pouvoir y joindre du salpêtre; — il indique les causes de l'incarcération de Charles Ebner; — il communique la réplique de Jean Leipold à la supplique adressée aux autorités de Strasbourg par les tuteurs des filles de feu Conrad Forch; — il demande que Jaques Klaiber soit obligé de payer ce qu'il doit a Érasme Geissler; — il intervient pour faire rembourser à André et Willibald Im Hof les sommes qui leur sont dues par Mathias et Isaac Wicker.

AA. 2030. (Liasse.) — 15 parchemins et 19 pièces papier en assez bon état.

1586-1650. — Nuremberg (suite). Le magistrat correspond avec les autorités de Strasbourg au sujet des modifications apportées par le recès de l'assemblée de Worms à la législation régissant la matière des saisies et arrêts; — il fait savoir qu'il a interdit la circulation des florins étrangers; — il remercie les autorités de Strasbourg de la protection qu'elles ont accordée à ses marchands, que l'évêque veut soumettre à de nouveaux droits de douane, et accrédite son secrétaire Ulric Rehlin; — il intervient en faveur d'André Servant, qui se plaint des droits d'octroi qu'il a dû payer pour des eaux-de-vie qu'il a fait passer par Strasbourg; — il fournit des renseignements sur le compte d'un étudiant nommé Christmann Oswald; — il se fait l'interprète des plaintes formulées par les marchands de Nuremberg au sujet des contraventions aux règlements commises par les bateliers de Strasbourg; — il communique le traité conclu par les villes hanséatiques avec l'électeur de Saxe, ayant pour objet l'établissement de nouveaux droits de douane; — il transmet copie de la lettre que le roi de Bohême lui a écrite relativement à l'investiture de fiefs octroyée aux comtes de Lœwenstein-Wertheim. — Le magistrat de Strasbourg s'informe des conditions auxquelles le colonel de Leubelfingen est entré au service de la ville de Nuremberg; — il fait savoir qu'il a interdit la vente de libelles diffamatoires; — il indique les raisons qui l'ont empêché jusqu'ici de s'acquitter envers la ville de Nuremberg. — Le magistrat de cette cité prie les autorités de Strasbourg de lui indiquer les formules qu'elles emploient dans leur correspondance avec des personnes de marque. — Réponse faite à ce sujet. — Le magistrat de Strasbourg exprime ses regrets au sujet du conflit qui a éclaté entre la ville de Nuremberg et le provincial de l'ordre des dominicains, et déclare qu'il se rangera du côté de cette dernière cité quant aux griefs formulés par les villes auprès des états de l'empire. — Le magistrat de Nuremberg demande l'avis des autorités de Strasbourg sur la manière de procéder à l'expulsion de trois capucins qui se sont introduits dans la maison de l'Ordre Teutonique; — il accrédite le syndic Nicolas Bühler auprès de la ville de Strasbourg. — Le magistrat de cette cité adresse aux autorités de Nuremberg une attestation de la parfaite honorabilité de Jean-George Notter, pour servir de réponse aux calomnies dont celui-ci est l'objet. — Le magistrat de Nuremberg demande l'intervention des autorités de Strasbourg auprès du colonel d'Ossa, pour obtenir la mise en liberté de plusieurs de ses administrés, faits prisonniers à Lichtenau et détenus à Haguenau. — Le magistrat de Strasbourg s'emploie pour Jean-George Kober,

ayant à récupérer une créance à Nuremberg; — il fait savoir qu'il ne se trouve pas dans les papiers laissés par feu l'avocat Schmid de pièces concernant cette ville et Wissembourg dans le Nordgau; — il donne son avis sur les procédés à employer pour extirper la secte dite Weigelianer, qui s'est établie à Nuremberg. — Le magistrat de cette ville communique une brochure réfutant les attaques dirigées contre l'organisation de son service des postes; — il annonce que les troupes suédoises évacueront Nuremberg, après avoir touché leur indemnité. — Correspondance échangée entre Strasbourg et Nuremberg au sujet de l'exécution du traité de paix conclu à Munster. — Le magistrat de Nuremberg écrit aux autorités de Strasbourg que le comte palatin Charles-Louis sollicite l'exemption de la contribution à l'indemnité suédoise, et s'informe de la réponse qu'elles feront à cette demande. — Réponse faite à ce sujet, ainsi qu'à la lettre qui détaille les négociations dont la forteresse de Benfeld est l'objet de la part des plénipotentiaires.

AA. 2031. (Liasse.) — 33 pièces papier en assez bon état.

1475-1637. — Oberkirch. Le magistrat répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean de Miltenberg, en contestation avec l'administrateur de la léproserie au sujet d'un acte de donation; — il certifie que les céréales achetées à Strasbourg sont à l'usage des habitants d'Oberkirch et d'Oppenau; — il sollicite l'admission d'Othmar Frischaar à la léproserie de Strasbourg (1561-1567).

Obernai. Le magistrat répond à la lettre par laquelle les autorités de Strasbourg ont demandé la levée de la saisie mise sur l'avoir de Frédéric Stösser par la fille de feu Pierre Thiebolt; — il s'emploie pour Jean Betzschel, actionné par Frédéric de Hausbergen devant le tribunal de Rothweil; — il revendique son droit de juridiction dans les contestations entre Lienhard Treier et Werlin de Dingsheim; — il demande que Nicolas Beingewant soit obligé de s'en tenir au jugement rendu dans ses contestations avec Jean Knecht, touchant la succession de feu le secrétaire de la ville de Schlestadt; — il intervient pour faire obtenir justice à Marguerite Stoub contre les frères Michel et Mathias Cun, et à Frédéric Schuler contre Jaques Botschuch; — il indique les raisons qui l'empêchent d'obliger les voituriers d'Obernai à transporter des vins pour le compte de Jean-Louis de Mülnheim; — il demande pour Lienhard Schumacher le paiement de ce qui lui est dû par Louis de Bissersheim; — il sollicite la permission de faire un achat de bois de chêne à Strasbourg; — il demande communication de l'ordonnance qui règle la vente de la farine dans cette ville; — il annonce aux autorités de Strasbourg la mise en liberté de Diebold Jerger; — il intervient pour faire lever le séquestre mis par Philippe Steinlin sur des céréales appartenant à Urbain Rech; — il indique les raisons qui l'ont porté à incarcérer ceux de ses administrés qui, pendant la guerre, avaient pris du service à Strasbourg; — il sollicite pour Diebold Glaser la permission de fréquenter cette ville, sans qu'il soit recherché pour le fait d'avoir renversé un prédicateur avec son cheval, qui avait pris le mors aux dents; — il intervient pour obtenir que Sébastien Müntzer renonce à actionner Conrad Graff, par lequel il prétend avoir été injurié; — il demande la restitution du cheval que Diebold Schaffner a saisi à Jean Odem; — il s'emploie pour faire obtenir à la femme de Wolff Voltz le paiement de ce que lui doit Paul Reichard; — il intervient en faveur de Jaques Bechtold, en contestation avec Nicolas Fuchs et Jean Minch, parce qu'ils lui ont vendu des terres sans indiquer les charges dont elles étaient grevées; — il s'emploie pour le potier d'étain Sébastien Gross, lésé dans ses intérêts, parce que les mandats et arrêts qui règlent les us et coutumes du compagnonnage ne sont pas observés à Strasbourg et dans d'autres villes; — il se fait l'interprète des plaintes formulées par son secrétaire André Lang, qui a réclamé inutilement à Samson Lichtensteiger une expédition du testament de feue Susanne Stündler, dont il a besoin pour soutenir son procès contre les héritiers de George Hanns; — il s'emploie pour Jean Anshelm, en contestation avec Nicolas Kuefer et son fils Samson, au sujet d'une rente annuelle qu'il a l'obligation de leur servir; — il demande que la femme de feu George Amon, de son vivant fondeur en métaux, soit obligée de faire réparer les pièces de fonte mal conditionnées que le défunt a fournies à la ville d'Obernai; — il revendique son droit de juridiction dans les contestations de George Hub avec sa partie adverse; — il intervient en faveur d'Adam Schmidt, en contestation avec le docteur Gaspard au sujet des honoraires demandés par celui-ci pour les soins qu'il a donnés aux affaires du pupille dudit Schmidt; — il notifie la nomination de Jean Bimpel aux fonctions de sous-avoyer. — Plaintes formulées par les autorités de Strasbourg au sujet des hostilités commises par les habitants d'Obernai contre ceux de Barr. — Les mêmes répondent à la lettre par laquelle le magistrat d'Obernai demande l'exemption

du logement des gens de guerre pour son sous-avoyer (1475-1637).

AA. 2032. (Liasse.) — 49 pièces papier en assez bon état.

1405-1673. — ŒHRINGEN. Le magistrat de Strasbourg s'emploie auprès des autorités d'Œhringen pour faire obtenir à Jean Wagner le paiement de la dette que l'étudiant Louis Schlecht, décédé dans sa maison, a contractée auprès de lui (1633).

OFFENBOURG. Le magistrat se déclare disposé à prêter le serment d'hommage à l'évêque de Strasbourg; — il prie les autorités de cette ville de mettre un architecte à sa disposition pour exhausser une tour. — Réponse des autorités d'Offenbourg, de Gengenbach et de Zell aux plaintes portées contre elles par le bailli Bernhard de Schauenbourg, au sujet de leur désobéissance et de leur mauvais vouloir à payer les impôts. — Le magistrat d'Offenbourg demande la levée de la saisie mise par Jean de Hochfelden sur l'avoir de Werner zum Dich. — Le secrétaire de la ville d'Offenbourg, George Uebelin, demande justice contre Henri Lützelmann, qui refuse de payer les intérêts qu'il lui doit. — Le magistrat de la même ville revendique son droit de juridiction dans le procès pendant entre Wendelin Buchbertter et Mathias Baldwin; — il recommande Bernhard Meiger, élevant des prétentions contre le vicaire Arbogast Elhart; — il demande que l'exécuteur des hautes œuvres de la ville de Strasbourg soit mis à sa disposition; — il exprime l'espoir que Jean Suner se désistera de ses prétentions envers la ville d'Offenbourg; — il fixe une audience pour juger le procès pendant entre Diebolt de Dingsheim et Jacobée Gredler; — il intervient pour faire obtenir à Agnès Vollmer le paiement de ce qui lui est dû par Conrad Meyer; pour faire rentrer la femme de Jean Ingweiler en possession des objets qui lui ont été dérobés; pour que le cordonnier Batt soit obligé de payer Jean Engelhardt; — il demande la permission pour Jean Dischinger et sa femme de vendre une maison qu'ils possèdent à Strasbourg; — il réclame pour les enfants de feu Jaques Trehlinger une somme de 50 florins, déposée à la monnaie de Strasbourg et provenant de la succession de leur père; — il s'emploie pour Mathias Aergerst, élevant des prétentions contre son frère Jaques; — il prie les autorités de Strasbourg de faire examiner par des gens compétents un jeune homme soupçonné de sorcellerie; — il s'excuse de n'avoir pas encore pu terminer les réparations que le conseil des XV a ordonné de faire au moulin dit Rossmühl; — il demande une enquête sur les propos tenus par Quirin Krutler sur le compte de Jean Rosenstock; — il s'informe du cours des monnaies lorraines à Strasbourg; — il demande l'assistance d'experts pour juger un différend survenu au sein de la corporation des cordonniers; — il consent à ce que la ville de Strasbourg tire des bois des forêts d'Offenbourg; — il demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg; — il cite Michel Zimmermann, pour répondre aux accusations portées contre lui par Jaques Otmann; — il prie les autorités de Strasbourg de recueillir les témoignages de l'ammeister Charles Lorcher et de Jean Gaspard de Bade, pour être produits dans le procès pendant entre Wolf-Dietrich Brandscheidt et Guillaume Bœcklin de Bœcklinsau; — il demande la restitution de l'arquebuse que le messager Jean Grüner a donnée en gage à l'aubergiste du Loup; — il s'emploie pour Roman Wey, créancier de Michel Ruef; — il prend des renseignements sur Raphaël Koch, qu'il détient prisonnier; — il indique les raisons pour lesquelles George Peyer a été incarcéré à Offenbourg; — il sollicite l'exécution du jugement qui condamne Jaques Roth à payer la somme de 500 florins à Salomon Riedinger; — il se plaint de ce que l'ammeister de Strasbourg a fait saisir un cheval à Gaspard Weyh (1405-1673).

ONOLZBACH. Le bailli intervient en faveur de Christophe Henninger, qui se plaint de ce que Martin Schmid, abusant de sa confiance, a vendu des marchandises reçues en dépôt sans lui en rembourser la valeur (1605).

OPPENAU. Les autorités sollicitent l'admission de Jaques Kessler et de sa femme à l'hôpital des lépreux de Strasbourg (1562).

OPPENHEIM. Le magistrat appuie les prétentions élevées par Jaques Kœbel contre Martin Flach (1528).

PFORZHEIM. Le magistrat s'emploie pour Jean Snider, qui réclame à Conrath zum Rust 10 florins; — il envoie aux autorités de Strasbourg la déposition faite par Jean Wirt dans le procès pendant entre celui-ci et George Beck; — il répond auxdites autorités, qui sont intervenues en faveur de dame Marina de Nippenbourg, réclamant à la veuve de feu Henri Liesch une obligation qui avait été déposée entre les mains du défunt; — il s'excuse de ce qu'il ne peut exempter Jean Esslinger de l'impôt dû pour une maison que celui-ci possède à Pforzheim; — il réclame les honoraires revenant à Jaques Wachter et à Britzius Bentzlin pour les soins qu'ils ont donnés à Michel Kayser pendant une maladie; — il intervient en faveur de la veuve de Michel Lachemeyer, revendiquant la succession de sa belle-sœur Marguerite Schwartzkopf, décédée à Stras-

bourg; — il demande la permission de s'approvisionner de céréales dans cette ville (1475-1626).

AA. 2033. (Liasse.) — 55 pièces papier en assez bon état.

1398-1600. — PRAGUE. Le magistrat s'emploie pour Jean Zambesky, en contestation avec le nommé Gothssold de Strasbourg, qui lui a fourni des feuilles de parchemin mal préparées (1488).

PRESBOURG. Le magistrat intervient en faveur d'Ursule, femme d'Étienne Gschmaltz, revendiquant l'héritage de la femme défunte de Jaques Reubel de Strasbourg (1600).

RATISBONNE. Le magistrat écrit aux autorités de Strasbourg pour faire délivrer à Wolf Hager et aux filles de feue Anne Hager les legs que feue Barbe Hager leur a laissés par son testament (1550).

RAVENSBURG. Le magistrat répond aux informations prises sur le compte de Jean Koch, qui a été chargé de remettre à un couvent deux boîtes à musc en argent; — il prie les autorités de Strasbourg de faire publier la convocation des créanciers de Gall Humpis (1475. 1548).

REUTLINGEN. — Le magistrat annonce la confirmation de ses privilèges et franchises par le roi romain Sigismond; — il intervient en faveur de Henri Heintzelmann et consorts, élevant des prétentions contre l'évêque de Strasbourg; — il sollicite la permission de faire passer sur le pont du Rhin des céréales qu'il a achetées en Alsace (1413. 1476. 1571).

RHEINFELDEN. Le magistrat indique les raisons pour lesquelles il a fait incarcérer le messager Conrad Suttel de Strasbourg (1531).

RHINAU. Le magistrat répond aux réclamations des autorités de Strasbourg, relatives à une eau appelée *Hapgiesen* (1478).

RIBEAUVILLÉ. Le magistrat invite Martin Eber à assister au partage de la succession de feu son frère Jean Eber; — il intervient en faveur de la veuve de feu Laurent Pfaff, qui a inutilement demandé à son gendre de s'entendre avec elle au sujet de l'héritage du défunt (1533. 1552).

RIEDLINGEN. Le magistrat s'emploie pour faire obtenir à la veuve de feu Antoine Galiss le paiement d'une somme de 21 florins, qui lui est due par un valet au service de la ville de Strasbourg; — il demande si la fille de Balthasar Lœrer a quelque objection à faire au mariage projeté de Conrad Rotter (1531. 1562).

RIQUEWIHR. Le magistrat répond à l'intercession des autorités de Strasbourg, tendant à faire lever la saisie mise sur l'avoir de Mathias Seger. — Jean de Nuneck, bailli de Riquewihr, intervient pour faire cesser les poursuites dirigées par Jean Snewel contre Jean Richenberg devant la cour de Rothweil. — Le même fixe une audience pour juger les contestations entre Jean-Jaques de Berckheim, d'une part, et Wendling de Molsheim et Jaques Hynen d'autre part. — Le magistrat de Riquewihr répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de George Meder, dont les biens ont été séquestrés (1477-1535).

ROSENFELD. Le magistrat recommande Severus Berschin, qui a une succession à recueillir à Strasbourg (1555).

ROSHEIM. Le magistrat demande justice pour Jaques Scherer, dont le fils a été fait prisonnier par le nommé Pfetzheim, qui, en outre, lui a enlevé son cheval; — il sollicite la cessation des poursuites que la religieuse Anne de Schœneck a intentées à son débiteur Hansemann Schnœd devant les tribunaux ecclésiastiques; — il demande la convocation de conférences pour régler ses obligations envers la ville de Strasbourg; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville, tendant à faire lever la saisie mise par Jean Hun sur des revenus de Jean Berlin; — il demande pour quelques-uns de ses administrés la communication du relevé des dettes de Jean Byssinger, qui leur a vendu des terres sans indiquer toutes les charges dont elles étaient grevées; — il prie le sénat de Strasbourg de juger le différend survenu entre Étienne Sœl et le juif Élias; — il s'emploie pour George Halder et Nicolas Metzger, revendiquant l'héritage de leur beau-père George Kuthel, décédé à Strasbourg; — il dénonce les menaces proférées par George Armbruster contre le boulanger Bernhard; — il fournit des renseignements sur le fils d'Étienne Treiger; — il intervient en faveur de la veuve de feu Jaques Krugmann, sollicitant le maintien du bail d'un pré, acquis par Henri Münch; — il déclare ne pas avoir qualité pour faire élargir Urbain Nœppel, incarcéré à la requête d'un de ses administrés; — il s'emploie pour faire obtenir à Bürckel Anstett le paiement de ce que lui doit Simon Zimmermann; — il fournit des renseignements sur les contestations entre George Ulrich et Nicodème Sachs, au sujet d'une redevance due par ce dernier au couvent des carmes déchaussés; — il sollicite la remise d'une partie de l'amende encourue par le fils de Jean Scher; — il intervient pour faire cesser les poursuites intentées par George Ulrich à Jean Keller; — il prie les autorités de Strasbourg de recueillir la déposition de George Halder, pour servir dans l'affaire pendante entre Diebold Veitel et Jean de

Trèves ; — il se fait l'interprète des plaintes du curé George Geyer, accusant Zix Schmid d'avoir troublé le service divin ; — il sollicite la levée de la saisie mise par Jean Braun sur une somme d'argent revenant à son frère Chrétien ; — il intervient en faveur de Bernardin de Geroldseck, en contestation avec le tuteur de ses enfants au sujet d'un immeuble sis à Rosheim ; — il demande la fourniture de tuiles pour renouveler la couverture d'une église ; — il cite Jean Gartner pour qu'il réponde aux plaintes produites contre lui par Jean-Michel-Simon Scher, en contestation avec son beau-frère Jean Silberzahn, au sujet d'affaires d'intérêt, et Bastien Zimmermann, coupable d'un délit ; — il démontre la validité des prétentions élevées par Maurice Gartner contre Jean Gartner ; — il fournit les renseignements demandés sur le compte de Jean Schrœtter ; — il demande la cessation des poursuites dirigées par la veuve de feu Nicolas Zein contre la ville de Rosheim devant la cour impériale; — il s'emploie pour Jean Capp, actionné par Abraham Held devant le tribunal de Rothweil (1398-1556).

AA. 2034. (Liasse.) — 21 pièces papier en bon état.

1398-1591. — Rothenbourg sur le Neckar. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de lui faire savoir si Conrad Haug s'est marié légitimement avec Brigitte Brendler dans cette ville ; — il demande l'annulation d'une cession de droits de succession, faite par Christophe Glock en faveur de Michel Khomann (1532. 1554).

Rothenbourg sur la Tauber. Le magistrat recommande Jean Brobst, Érasme Windtschneider, Louis Kurtz et leurs femmes, revendiquant l'héritage de Barthélemi Zeller, leur beau-frère, décédé à Strasbourg; — il s'emploie pour faire obtenir à Joseph Schmidt le paiement de ce que lui doivent Nicolas Engelmann et consorts (1551. 1573).

Rothweil. Le magistrat recommande Nicolas Gierig et Erhart Wetzel, qui désirent entrer au service de la ville de Strasbourg; — il prie les autorités de cette ville de le prévenir dans le cas où les troupes concentrées en Alsace et dans le Brisgau devraient se diriger vers la Souabe ; — il réclame le paiement de ce qui est dû par les administrateurs de l'hôpital de Strasbourg au comte Eglof de Wartemberg ; — il intervient en faveur d'Anne Vischer, ayant un démêlé matrimonial avec Jean Schneider ; — il répond à l'intercession des autorités de Strasbourg, tendant à faire lever le séquestre mis par le docteur Henri Koch sur l'avoir de George Hut ; — il demande communication des règlements appliqués aux orfèvres et aux potiers d'étain de Strasbourg. — Le secrétaire de la ville de Rothweil rappelle au sénat de Strasbourg que l'époque est venue à laquelle il a l'habitude d'accorder une gratification de 4 florins à chaque greffier du tribunal, pour la conservation de ses titres de privilèges, et lui indique les jours d'audience (1398-1551).

Rouffach. Le magistrat répond aux informations prises sur le compte d'un criminel incarcéré à Strasbourg et qui a commis un vol à Rouffach ; — il intervient pour faire payer par Melchior Freiss ou son garant Nicolas Hoffmann la somme de 51 florins due à Jean Cuntz ; — il fait savoir qu'il n'a pas connaissance d'un héritage laissé à Rouffach par un nommé Paul Vogler (1480. 1573. 1591).

AA. 2035. (Liasse.) — 32 pièces papier en assez bon état.

1380-1670. — Sarrebourg. — Le magistrat correspond avec les autorités de Strasbourg pour obtenir la mise en liberté d'un de ses administrés, détenu par Nicolas de Grostein ; — il sollicite l'admission du fils de Pierre Schuler à l'hôpital des lépreux de Strasbourg ; — il intervient en faveur du doyen et du grand chapitre de Sarrebourg, de Jaques Spindler, Frédéric Frauendienst et Jaques Hünerfaut, élevant des prétentions contre la veuve et les héritiers de feu André Bissinger ; — il annonce l'ajournement de l'audience qui avait été fixée pour juger les contestations entre Henri Bussener et Barthélemi de Stuhlingen, au sujet de la succession laissée par feue Jacobée Waffler (1380-1474).

Saverne. Le magistrat soumet au jugement du sénat de Strasbourg un différend qui a surgi entre deux de ses administrés ; — il demande communication des statuts de la corporation des drapiers et de celle des tuiliers, et s'informe du prix des tuiles; — il prie les autorités de Strasbourg de lui faire expédier une copie des règlements appliqués aux droguistes et aux bouchers ; — il cite Jean Ribelin, afin qu'il réponde à la plainte pour injures déposée contre lui par Jean Helff ; — il s'emploie pour Sybille Arbogast, réclamant à Diebold Schoner le paiement d'une somme de 200 florins ; — il cite Léonard Meyer pour répondre à la plainte portée contre lui par le juif Abraham, et Jean Wurmser, actionné par Étienne Kistner ; — il propose de fixer une audience pour juger les contestations qui se sont élevées entre Henri Würmlin et son cousin Barthélemi Würmlin, au sujet d'un compte de tutelle ; — il s'informe de la taxe de la viande de boucherie à

Strasbourg ; — il fait savoir que la foire d'automne n'aura pas lieu ; — il demande justice pour Henri Oberhæuser, injurié par Nicolas Ludwig (1479-1660).

SCHAFFHOUSE. Copie de la réponse faite par le magistrat de Strasbourg à la lettre de recommandation que les autorités de Schaffhouse lui ont adressée en faveur du maître de poste Nicolas Klingenfuss (1670).

SCHLACKENWALD. Le magistrat intervient pour faire délivrer à Jean Merckel son patrimoine, que ses tuteurs lui détiennent (1573).

SCHLACKENWERTH. Demande de secours adressée au magistrat de Strasbourg pour cette ville, réduite en cendres (1567).

AA. 2036. (Liasse.) — 41 pièces papier en assez bon état.

1380-1493. — SCHLESTADT. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg d'envoyer un délégué aux conférences qui auront lieu, sous la présidence du comte Henri de la Petite-Pierre, pour accommoder le différend survenu entre la ville de Schlestadt et Gosse Quinckner de Sarrebourg ; — il intervient pour faire cesser les poursuites dirigées par Nicolas de Winterthur contre Rodolphe Syfermann ; — il sollicite la restitution des vins que le chapitre de Saint-Thomas a fait saisir à Rüther Schimpfesack ; — il demande l'exemption pour ses administrés des nouveaux droits de douane établis à Strasbourg ; — il fixe une audience pour juger les prétentions que Guillaume Botzheim fait valoir contre cette ville ; — il sollicite la levée de la saisie mise sur les biens de Nicolas Appeter ; — il s'emploie afin de faire obtenir à Guillaume Botzheim une indemnité pour les dommages qu'il a éprouvés par suite de la guerre entre la ville de Strasbourg et Bourcard de la Petite-Pierre ; — il intervient pour obtenir que l'aubergiste Wœlfelin cesse d'actionner Nicolas de Herrlisheim et sa femme devant les tribunaux ecclésiastiques, et pour faire lever le séquestre mis par Ulric Bock sur une métairie appartenant à Conrad Müller ; — il prie les autorités de Strasbourg de ne pas permettre qu'Ulin Apt et Henri Schwob molestent les habitants de Schlestadt ; — il indique les raisons pour lesquelles il a fait saisir des céréales appartenant à Jean Eckstein et Henri Kistener ; — il s'engage à payer les termes qu'il doit à Nicolas Gebur ; — il annonce que des troupes se concentrent en Lorraine, et mande qu'on leur prête l'intention de pénétrer en Alsace par le val de Villé et de Lièpvre ; — il fait savoir à Bernhard Wurmser que le landvogt de la Bourgogne a l'intention d'établir un camp à Châtenois, et lui demande ce qu'il en pense ; — il sollicite la mise en liberté du nommé Hiltebrand, incarcéré à Strasbourg pour avoir été au service du duc de Bourgogne ; — il annonce la présence à Moyenmoutier de nombreuses troupes destinées à envahir l'Alsace ; — il fait savoir qu'il résulte d'informations prises que le passage par le val de Lièpvre pour pénétrer en Bourgogne n'est pas le plus sûr ; — il mande qu'il a amené Jean Kupfer à cesser ses poursuites contre Élise Nef ; — il recommande les intérêts de Jean Kleindienst ; — il transmet les aveux faits par George Saltzmann, incarcéré à Schlestadt pour fabrication de fausse monnaie ; — il s'emploie pour Nicolas de Schoppen, auquel Nicolas Huck a fait saisir cheval et voiture ; — il prie les autorités de Strasbourg de mettre leur exécuteur des hautes œuvres à sa disposition, et d'engager Guillaume zum Riet et Raimbold Vœltsch à s'en remettre à la décision du magistrat d'Offenbourg dans leur différend avec Michel Buss ; — il s'emploie pour la veuve de Pierre Küffer, en contestation avec Barthélemi Wirich, son gendre, au sujet d'une vente de biens faite par elle ; — il recommande Jaques Zimber, qui poursuit un procès à Strasbourg ; — il indique les raisons qui l'empêchent de délivrer des actes devant figurer dans le litige pendant entre Pierre Rebstock et la commune d'Ortenberg ; — il intervient pour faire cesser les poursuites dirigées par Jean Jœrger contre George de Thuse devant la cour de Rothweil ; — il indique les causes qui ont motivé l'incarcération du nommé Michel ; — il demande la cessation des poursuites intentées par Jean Franck à Gerhard Knoll devant la juridiction ecclésiastique ; — il recommande Nicolas Mundt, élevant des prétentions contre des bourgeois de Strasbourg ; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville en faveur d'Élisabeth Romersheim, réclamant à Jean Ulmann le terme échu de son douaire ; — il s'emploie pour ce dernier, auquel est échu un héritage à Strasbourg ; — il intervient en faveur de Jean Kleindienst, détenu pour dettes ; — il recommande Jean Buckler, en contestation avec des habitants de Strasbourg ; — il demande la fixation d'une audience pour juger le différend survenu entre Louis Kempf et George Schwendt ; — il prie le sénat de Strasbourg de rendre un jugement définitif dans le procès pendant entre le docteur Marx et Alexis Spirer.

AA. 2037. (Liasse.) — 35 pièces papier en assez bon état.

1500-1557. — SCHLESTADT (suite). Le magistrat demande justice pour la veuve de feu Michel Schweblin

et pour Nicolas Kentzinger, faisant valoir des prétentions contre des habitants de Strasbourg; — il demande communication des règlements imposés aux bouchers, aux droguistes et aux marchands qui fréquentent le marché hebdomadaire de Strasbourg; — il indique le jour d'une réunion de la corporation des tanneurs à Colmar; — il prie les autorités de Strasbourg de lui faire connaître les règles qu'elles appliquent à la constructiou des bâtiments; — il proteste contre l'action intentée par Wolf Merschwin, Stephan Rothschild et Léonard Syndel à Carolus Berner devant les tribunaux ecclésiastiques; — il s'informe des salaires payés aux charpentiers et aux tailleurs de pierre à Strasbourg; — il dénonce des concentrations de troupes qui se font aux environs de Saint-Dié, dans le dessein d'envahir l'Alsace; — il réclame les arquebuses et la poudre que la ville de Strasbourg consent à lui prêter; — il demande l'envoi d'un expert pour examiner un moulin qu'il a fait construire; — il recommande Louis Cunlin, élevant des prétentions contre Diebold Falck; — il demande communication du règlement appliqué aux bouchers de Strasbourg, et s'informe du prix de vente de la viande; — il fait savoir que les informations qu'il a prises sur le compte du fils de feu Jean-Mathias Kieffer, incarcéré à Strasbourg, n'ont pas fourni de nouvelles charges contre le détenu; — il mande que le docteur Jérôme Baldung se rendra, après avoir rempli à Schlestadt la mission dont l'empereur l'a chargé, à Strasbourg auprès de son cousin le peintre Jean Grien; — il met quatre cents hallebardes à la disposition de cette ville; — il répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur du docteur Paul Costentzer, auquel la veuve de feu Jean Meiger a fait séquestrer les biens qu'il possède à Schlestadt; — il demande que Theningen de Sigolsheim soit obligé de s'acquitter envers Jaques Otmann; — il prie les autorités de Strasbourg de recueillir les dépositions des témoins qui devront figurer dans le procès pendant entre Nicolas Reinagel et Jean Schott; — il sollicite la levée du séquestre mis, à la requête de l'abbé d'Altorf, sur des bijoux appartenant à Égide-Wolf Wendisch; — il prend des informations sur le compte de Jean d'Épinal et Louis Vogt, incarcérés à Strasbourg; — il s'emploie pour Balthasar Rauch, en contestation avec le directeur de la maison des orphelins de Strasbourg au sujet du rachat d'une redevance; — il demande la permission de s'approvisionner de sel dans cette ville; — il sollicite la levée de la saisie mise par le juif Hess sur une somme d'argent appartenant à Dominique Rheinauer, et l'autorisation d'enlever du sel qu'il a fait acheter à Strasbourg; — il prie le sénat de cette ville de faire prononcer le jugement dans l'affaire pendante entre Jaques Ostertag et les héritiers de feu Michel Schwencker; — il intervient en faveur de Nicolas Pfister, en contestation avec Adolphe Meng au sujet de la vente d'un vignoble; — il fournit des renseignements sur les nommés Jean leer den Becher et Wolf stürz den Becher, signalés comme dangereux; — il répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Christophe Beck, revendiquant l'héritage de feu sa sœur, femme de Jean Moritz; — il intervient pour faire régler le partage d'une succession entre Albert Wanner et Paul Jenner; — il transmet des renseignements sur le nommé Jean de Pont-à-Mousson, incarcéré à Schlestadt, lequel a avoué avoir forcé le tronc de l'église des dominicains à Strasbourg.

AA. 2038. (Liasse.) — 27 pièces papier en assez bon état.

1563-1686. — Schlestadt (suite). Le magistrat sollicite en faveur de la veuve de feu Sébastien Abend des délais pour s'acquitter envers ses créanciers de Strasbourg; — il s'emploie pour faire obtenir à Mathias Hug le paiement de ce que lui doit Nicolas Schyblin; — il signale l'aubergiste de la Fleur comme accapareur de grains, et demande des renseignements sur Marcolph Ackermann, incarcéré à Schlestadt et soupçonné de s'être évadé des prisons de Strasbourg; — il recommande l'héritier de feue Marguerite Wieland; — il intervient pour faire payer aux gourmets de Schlestadt le salaire que leur doit Denys Frantz; — il demande la permission de faire acheter des planches à Strasbourg; — il répond à l'intercession des autorités de cette ville en faveur des héritiers de feu Albert Wanner, auxquels on réclame le paiement des termes arriérés d'une redevance due à l'hôpital de Schlestadt; — il sollicite un sauf-conduit pour Jean Gugel; — il s'emploie pour faire obtenir à la veuve de feu George Bartenschlag, de son vivant instituteur, ce qui lui est dû pour frais de pension de Jean-Adolphe Kegel; — il appuie les prétentions élevées par la veuve de feu Laurent Gœttelmann contre Léonard Kau; — il prie les autorités de Strasbourg d'empêcher George Hellbeck d'actionner Étienne Ricklin devant le tribunal de Rothweil; — il communique les nouvelles suivantes: la guerre est déclarée au roi de France par la ligue dite chrétienne (détails sur l'organisation de cette ligue); les princes de la maison de Guise font de grandes levées; le roi de Navarre rejoindra le roi de France avec sept mille hommes de pied et quinze cents cavaliers; le prince de Parme

a remplacé la garnison qui occupait Bruxelles par dix-neuf compagnies; la ville de Nimègue s'est déclarée pour le roi; les noces du duc de Savoie ont été célébrées avec grande pompe à Saragosse. — Le magistrat de Strasbourg intervient en faveur de la veuve de feu Mathias Steltz, revendiquant un héritage, et de Philippe-Henri de Mülnheim et consorts, réclamant le prix d'une maison qu'ils ont vendue à la ville de Schlestadt. — Le magistrat de cette cité se plaint des charges de guerre qui pèsent sur elle; — il fournit des explications sur la succession de feu le père de Jonas Pfister, qui a donné son avoir à fonds perdus à Wendelin Kürrweiler.

AA. 2039. (Liasse.) — 2 parchemins et 45 pièces papier en assez bon état.

1398. — 1556. — SCHWEINFURT. Le magistrat demande communication des statuts des corporations des tailleurs et des bouchers; — il fournit des renseignements sur le nommé Jean de Schweinfurt, auquel Florent Wolf réclame 10 couronnes (1547. 1551).

SELTZ. Le magistrat intervient pour faire cesser les poursuites dirigées par Wendelin Schuster contre Nicolas Schuster devant la cour de Rothweil; — il s'emploie pour les fils de Wolf Jost, revendiquant l'héritage de feu leur grand'mère, décédée à Strasbourg; — il sollicite le passage en franchise de céréales qu'il a fait acheter pour la subsistance de ses administrés (1492. 1529. 1531).

SMALKALDE. Le magistrat recommande Henri Humann et Jean d'Eisenach aux autorités de Strasbourg; — il s'emploie pour Conrad et Henri Rossdorf et Jean Derrer, ayant à recueillir l'héritage de feu Nicolas Treger, décédé à Strasbourg (1398).

SOULTZ-LES-BAINS. Le magistrat répond à la lettre par laquelle le sénat de Strasbourg demande la levée du séquestre mis sur l'avoir de Jean Grün (1535).

SPIRE. Le magistrat se plaint de ce qu'on exige à Strasbourg des droits d'octroi de ses administrés; — il fait savoir que le bourgmestre Engel de Buckenberg a perdu le sceau de la ville, et prie les autorités de Strasbourg de faire opérer des recherches chez les orfèvres, changeurs et revendeurs; — il s'emploie pour faire obtenir justice à André Pfiffer et à Jean Riem, créanciers de plusieurs habitants de Strasbourg; — il sollicite la grâce de Jaques Egerdach, banni de cette ville; — il se déclare disposé à soumettre son différend avec Berthold Krantz à l'arbitrage du margrave de Bade et consent à une trêve; — il répond à la lettre que le sénat de Strasbourg lui a écrite au sujet des contestations entre Gaspard Knoblauch et Hanemann Kepler, et à celle relative au différend qui s'est élevé entre Nicolas Momenson et quelques habitants de Spire à propos d'un héritage; — il s'emploie pour faire payer par Bernhard Spiegel ce qu'il doit à Elisabeth Kœbel; — il recommande le voiturier chargé d'amener à George de Guntheim des matériaux pour en fabriquer des pièces d'artillerie; — il demande la permission d'acheter à Strasbourg des bois destinés à la fabrication d'arquebuses; — il s'informe des conventions faites avec l'évêque de Strasbourg touchant son entrée solennelle dans cette ville; — il demande des renseignements sur Jean Altrodt, incarcéré à Spire pour crime capital, et soupçonné d'avoir volé des effets d'habillement au serviteur de l'arquebusier Meiss de Strasbourg; — il intervient en faveur de la femme de Rasse Grantinger, incarcérée sur la réquisition de Conrad Steub pour avoir soustrait à Marie Schirmeyer une bourse contenant 22 florins; — il fait ses remercîments pour la transmission des dépositions de témoins dans le conflit entre le comte palatin du Rhin et la ville de Spire; — il réclame pour son administré Valentin Mey la compensation des pertes que, par suite d'un naufrage, deux bateliers de Strasbourg lui ont fait subir; — il correspond avec les autorités de cette ville pour aboutir à une solution amiable de la question du placement des marchandises en dépôt; — il intervient en faveur de Jean Pinger, réclamant son patrimoine; — il demande communication des ordonnances promulguées par les autorités de Strasbourg contre la falsification des épices et des drogues; — il sollicite la permission pour Jaques Kugler de lui fournir des bois de construction; — il appuie les réclamations des tuteurs d'Amélie Schieber, tendant à obtenir le paiement de ce que le couvent des carmes de Strasbourg doit à leur pupille; — il recommande Michel Strom, élevant des prétentions contre la veuve de Michel Saltzmann; — il fait savoir qu'il remet à Frédéric Mueg la peine qu'il a encourue (1439-1556).

AA. 2040. (Liasse.) — 50 pièces papier en bon état.

1534-1682. — SPIRE (suite). Le magistrat répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de George Momen, dont les biens ont été séquestrés à la réquisition du tuteur des enfants de feu Jaques Mussbach; — il s'emploie pour Jean Sighardt, réclamant à Abraham Conradt une somme de 22 florins; — il transmet l'exposé des motifs pour lesquels Laurent Jung et

l'économe du couvent de Maulbronn ont fait saisir l'avoir de Philippe Rucker; — il fait savoir qu'il n'a pas réussi à opérer l'arrestation de l'étudiant Henri Worner de Halberstadt; — il sollicite un délai de paiement pour Érasme Gabriel, débiteur de Michel Steffan; — il prend des informations sur Jean Munck; — il demande que le sénat de Strasbourg agisse en vue de l'établissement d'une entente avec les Hollandais pour le commerce du poisson salé; — il se plaint des entraves apportées à ce commerce par la ville de Cologne; — il demande communication du règlement d'après lequel la maison des orphelins de Strasbourg est administrée; — il sollicite la permission de faire enlever des bois qu'il a achetés à Kehl; — il s'emploie pour George Bien, auquel on a saisi des vins à Strasbourg; pour Ursule Haselhuber, réclamant à Jean Hetzel des titres et divers objets qu'il détient, et pour Vit Künlin et Barthélemi Kentler, demandant le paiement de frais de transport que leur doit Gerhard Platner de Cologne; — il annonce que la commission impériale nommée pour juger les troubles religieux qui ont éclaté à Aix-la-Chapelle se réunira à Cornely-Munster, et prie les autorités de Strasbourg d'y envoyer des délégués pour défendre les intérêts des villes; — il demande communication des statuts des maçons, tailleurs de pierre et selliers; — il répond à la lettre que les autorités de Strasbourg lui ont écrite en faveur de Vincent Rieflin, créancier de Hartmann Schmidt; — il demande la publication de la convocation des créanciers de Grégoire Riess; — il écrit qu'il n'a aucune connaissance d'enrôlements secrets faits par le comte de Mansfeld. — Les autorités de Strasbourg invitent les villes de Spire, de Schlestadt et de Rosheim à verser leurs contributions de guerre. — Le magistrat de Spire répond à l'intercession desdites autorités, tendant à faire lever la saisie mise sur des marchandises appartenant à Pierre Bex; — il se plaint de la répartition inégale des subsides à fournir pour l'entretien de la garnison de Franckenthal; — il donne avis de l'intention prêtée au roi de France de s'emparer de Strasbourg et de Spire, pour agir ensuite contre les états protestants de l'Allemagne (1563-1673).

STETTIN. Le magistrat exprime sa gratitude pour le don qu'il a reçu de la ville de Strasbourg, afin de l'aider à reconstruire l'église de Saint-Jaques (1682).

STOLLBERG. Le magistrat répond à la lettre de recommandation des autorités de Strasbourg en faveur de Gaspard Harleb, élevant des prétentions contre son frère Jean (1534).

STOLLHOFEN. Le magistrat demande la permission pour lui et les habitants de Sellingen de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1563).

STUTTGART. Le bailli fournit des renseignements sur les causes des contestations qui se sont élevées entre Jean Stœsser et George Thomann. — Le magistrat prie les autorités de Strasbourg d'attester que Catherine Hertel a été admise au droit de bourgeoisie dans cette ville (1556).

STRAUBING. Le magistrat sollicite le concours des autorités de Strasbourg pour opérer l'arrestation d'un ouvrier nommé Kox, qui a enlevé la femme de Mathias Puck (1535).

AA. 2041. (Liasse.) — 17 pièces papier en bon état.

XVe siècle. — 1667. — THANN. Le magistrat répond à la lettre de recommandation des autorités de Strasbourg en faveur de Bernhard Metz (1529).

THEUERN. Le magistrat demande la permission d'acheter des céréales à Strasbourg (1557).

THIONVILLE. Le magistrat s'informe de ce qu'il y a de fondé dans l'accusation portée contre Jean Paternostre, d'avoir vendu des harengs avariés à Strasbourg; — il remercie les autorités de cette ville d'avoir mis maître Melchior, architecte, à sa disposition (1517. 1537).

TOUL. Le magistrat sollicite la mise en liberté du seigneur de Hauteville, détenu au château de Nideck par le doyen Jean d'Ochsenstein; — il fait appel au secours de la ville de Strasbourg contre ses agresseurs (15e siècle).

TRÈVES. Le magistrat demande justice pour l'aubergiste Bastian contre le nommé Antoine de Marlenheim, son débiteur; — il accrédite ses délégués auprès de la ville de Strasbourg (1436. 1438).

TUBINGUE. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de faire savoir à la femme de Clément Wagner, en condition dans cette ville, que son mari a été exécuté et qu'elle peut recueillir ce qu'il a laissé. — Le sénat de l'université intervient pour faire payer à Étienne Metzger ce qui lui est dû par George Roller pour prix de sa pension. — Le magistrat justifie Gaspard Heim de l'accusation d'accaparer les grains, et sollicite le passage en franchise pour ceux qu'il a fait acheter à Schlestadt; — il s'emploie pour la femme de feu Thomas Distel, réclamant à l'étudiant Nicolas-Mathias Kniebs la somme de 35 florins; — il donne avis qu'en raison d'une maladie contagieuse qui sévit, il exigera des passeports en règle de tous ceux qui visiteront la foire de la Saint-Martin (1535-1667).

TÜRCKHEIM. Le magistrat sollicite l'élargissement de

Jean Hiltbrandt et des frères Conrad et Valentin Schwob, incarcérés à Strasbourg pour avoir été au service du duc de Bourgogne; — il donne des explications sur le conflit qui a surgi entre l'ancien ammeister Mathias Wicker et Louis Hegelin, au sujet du droit de propriété sur un vignoble; — il répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur du docteur Jean-Frédéric Schmid, réclamant les émoluments qui lui sont dus pour l'exercice des fonctions d'avocat de la ville de Türckheim (1475-1625).

AA. 2042. (Liasse.) — 33 pièces papier en bon état.

1416-1563. — Ueberlingen. — Le magistrat demande le concours des autorités de Strasbourg pour se procurer des renseignements sur la succession de l'orfèvre Vit Schrief, décédé en Angleterre (1548).

Ulm. Le magistrat fait savoir qu'il enverra une députation à Constance pour appuyer le délégué strasbourgeois; — il donne avis d'une concentration de troupes en Souabe, que l'on suppose destinées à opérer contre l'évêque de Strasbourg; — il recommande le fils de Guillaume Vetzer, désirant entrer au service de la ville de Strasbourg; — il remercie les autorités de Strasbourg de leurs bons offices en vue de la réconciliation de Gaspard Widergrien de Stauffenberg avec la ville d'Ulm, et les prie d'agir sur Jean Chunrath pour qu'il renonce à actionner cette cité devant le tribunal de Rothweil; — il exprime le désir de voir la ville de Strasbourg représentée aux conférences qui se réuniront à Munich pour juger le différend entre Ulm et le duc George de Bavière; — il envoie une convocation à l'assemblée qui se réunira, pour le même motif, à Stuttgart; — il prie les autorités de Strasbourg de mettre quelques habiles arquebusiers à sa disposition; — il les remercie d'avoir fait droit à cette requête; — il sollicite en faveur de la veuve de feu Thomas Schaidmacher un délai pour s'acquitter envers Gaspard Steinbach et Wolf Scherbach; — il dénonce des enrôlements et une concentration de troupes aux environs de Smalkalde, et prie les autorités de Strasbourg de lui communiquer leurs renseignements à ce sujet; — il demande à se concerter avec elles sur les mesures à prendre contre le brigandage, et à contracter un emprunt; — il signale des ouvriers potiers d'étain, pour qu'on leur refuse du travail à Strasbourg; — il fait savoir qu'il a refusé de délivrer à Jean Müller l'héritage d'Anna Schwartz, parce que celui-ci revient aux enfants de feu Pierre Schwartz; — il s'emploie pour Zimprecht Endelin, réclamant la succession de son frère David, tué devant Leipzig, et que détient le capitaine Jean Michel de Bade; — il s'informe du lieu où séjourne la fille de feu Mathias Schlœgel, à laquelle est échu l'héritage de son oncle feu Louis Schlœgel, décédé à Ulm; — il sollicite l'appui des autorités de Strasbourg pour Christophe Gienger, appelé dans cette ville afin de régler les contestations survenues entre les enfants de son frère décédé et la famille Ziegler de Barr; — il fait savoir qu'il a levé le séquestre mis, à la requête de Dominique Bourdon de Mantoue, sur une somme d'argent appartenant à Laurent de Wessenheim; — il recommande la personne que Thomann Leipheimer enverra à Strasbourg pour régler les affaires de son fils; — il prend des informations sur le compte de Barthélemi Rupp; — il appuie le dessein de Barthélemi Eiselin de se charger de l'enfant laissé par son fils et sa femme, les deux décédés à Strasbourg; — il s'emploie pour les frères Fingerlin, Martin Knopf et Jean Stenglin, faisant valoir des prétentions contre Pierre Seriger (1416-1563).

AA. 2043. (Liasse.) — 63 pièces papier en assez bon état.

1573-1660. — Ulm (suite). Le magistrat recommande Melchior Leipheimer, créancier de Léonard Wanner; — il prend des informations sur le compte de George Brock, soupçonné de s'être marié à Strasbourg, après avoir abandonné sa femme légitime Madeleine Manus; — il demande l'assistance de l'architecte strasbourgeois Daniel Speckle; — il transmet l'engagement pris par Valentin Heinrich d'acquitter la dette contractée par son fils auprès de Paul Vischer; — il prie les autorités de Strasbourg de délivrer à Brigitte Finck l'acte de décès de son mari, mort à l'hôpital de cette ville; — il exprime sa gratitude pour l'accueil fait aux hommes de l'art qu'il a envoyés à Strasbourg pour y visiter les édifices; — il correspond avec les autorités de cette ville au sujet de la prétention de l'archiduc Maximilien, qui veut lui imposer l'obligation de prêter le serment de foi et hommage pour un fief que la ville d'Ulm tient de la maison d'Autriche; — il recommande Lazare Zetzner, ayant un héritage à recueillir à Strasbourg; — il correspond avec les autorités de cette ville à propos du différend survenu entre lui et l'abbé de Kaisheim, parce que ce prélat a nommé administrateur de la trésorerie Melchior Wanner, qui ne jouit pas du droit de bourgeoisie à Ulm. — Correspondance entre les villes de Strasbourg, d'Ulm et de Nuremberg au sujet des présents de noce à faire aux barons de Lauingen et de Fuchs de Fuchsberg. — Le magistrat d'Ulm signale les

rigueurs employées par des seigneurs étrangers envers ceux de ses administrés qui sont leurs débiteurs, et s'informe de ce qui se pratique en pareille occurence à Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet. — Le même demande des renseignements sur la marche des négociations entamées en vue du rétablissement de la paix; — il transmet des détails sur les délibérations de l'assemblée des cercles de la Souabe tenue à Ulm, et fait des communications sur celle qui s'est réunie à Nuremberg; — il demande l'avis du sénat de Strasbourg sur la conduite à tenir par la ville de Leutkirchen, qu'on veut forcer à admettre des catholiques au droit de bourgeoisie. — Le magistrat de Strasbourg transmet son avis sur la demande de subsides pour la milice impériale faite à la ville d'Ulm; — il envoie une gratification à Jaques Ellrodius pour la dédicace d'un calendrier; — il déclare aux autorités d'Ulm que, quoique la ville de Strasbourg n'ait jamais prêté le serment de foi et hommage à aucun empereur ou roi romain, il n'entend pas les influencer sous ce rapport. — Le magistrat d'Ulm informe la ville de Gengenbach de sa résolution d'engager sa foi et de prêter hommage à l'empereur, et donne des détails sur la réception qu'il prépare aux commissaires chargés de recevoir ce serment (1573-1660).

Urach. Le bailli demande la permission pour les habitants de Dettingen et de Metzingen de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1571).

AA. 2044. (Liasse.) — 26 pièces papier en assez bon état.

1412-1679. — Vienne. Le magistrat fait savoir aux autorités de Strasbourg que les biens de Conrad Haug et de Michel Winckler ont été confisqués, parce que ces deux artisans appartiennent à la secte des anabaptistes; — il se déclare prêt à faire droit aux prétentions élevées par Luc Endt contre Michel Winckler, si toutefois celles-ci sont justifiées; — il fournit des renseignements sur la succession de feu Léonard Purgauer (1532. 1535. 1555).

Villingen. Le magistrat répond à l'intercession des autorités de Strasbourg en faveur de Jean Halm, condamné à mort pour crime de haute trahison; — il donne des explications sur les contestations des frères Martin et Conrad Stör avec Ulric Sattler, au sujet du prix de vente d'une maison; — il demande la permission d'acheter des céréales à Strasbourg à l'usage de l'hôpital de Villingen; — il répond aux réclamations élevées par Gall Brun contre Jaques Rapper et George Knobloch, au sujet d'une fourniture de hallebardes que ceux-ci devaient lui faire; — il annonce le décès de Laurent Ryss et invite ses héritiers à recueillir sa succession; — il s'emploie pour Mathieu Suppli et Jaques Hürt, réclamant aux sieurs Treyer et Koch le prix du transport de poudres (1532-1679).

Waldshut. Le magistrat recommande Ludi Lieberhenne, retenu prisonnier par Nicolas Bernhard Zorn de Bulach (1412).

Wantzenau. Le bailli Wirich de Berstett demande que l'exécuteur des hautes œuvres de Strasbourg soit mis à sa disposition (1479).

Weier. Le magistrat répond à la lettre que les autorités de Strasbourg lui ont écrite au sujet du partage d'une succession à laquelle la nommée Marie, leur pupille, doit participer.

Weil. Le magistrat, en contestation avec le prévôt de Saint-Thomas au sujet de la réformation du couvent des augustins à Weil, recommande ses intérêts aux autorités de Strasbourg; — il sollicite un secours pour la ville de Weil, incendiée et pillée par les Français (1487. 1649).

Weilheim. Le magistrat recommande Henri Moser et sa femme, revendiquant l'héritage de feu Jean Moser, décédé à Strasbourg (1487).

Weissenfels. Le magistrat indique les formalités à remplir pour faire délivrer à la veuve et à l'enfant de feu Pierre Bachmann la succession laissée par le défunt (1563).

Wels. Le magistrat fait savoir que les héritiers de feue Barbe Pernauer se rendront à Strasbourg pour recueillir sa succession (1534).

Wesel. Les autorités demandent la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg (1557).

Wetzlar. Le magistrat sollicite l'appui des autorités de Strasbourg pour la veuve de feu Mathias Bösbein, en contestation avec Samuel Erler au sujet de leurs droits communs sur une maison (1573).

Wimpfen. Le magistrat recommande son délégué, chargé d'accommoder le différend qui s'est élevé entre les héritiers de feu Mathias Strauss et ceux de feu Antoine Walther (1579).

AA. 2045. (Liasse.) — 30 pièces papier en assez bon état.

1500-1662. — Wissembourg. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de sommer Jean Volck, intendant des seigneurs d'Uttenheim, de remettre à ses maîtres la somme de 165 florins que la ville de Wissembourg lui a versée pour eux; — il demande s'il est vrai que Jean de Tratt est en pourparler avec le mar-

grave de Bade pour faire l'acquisition du bailliage de Sponheim; — il fait connaître les circonstances dans lesquelles deux bourgeois de Strasbourg ont été faits prisonniers, à ce qu'il suppose, par le seigneur de Randeck; — il remercie les autorités de Strasbourg de leurs conseils à l'occasion de son conflit avec le prêtre Jean Schmaltz; — il rend attentif aux dangers qu'on appréhende pour les députés des villes qui se rendront à l'assemblée de Spire; — il répond à la lettre d'intercession du sénat de Strasbourg en faveur d'Egmont Reisseissen, élevant des prétentions contre Reinfried Breitenacker, pour lequel il a plaidé contre les héritiers de feu Pierre Behaim; — il s'emploie pour faire obtenir à Dietrich Gerwer le paiement de ce qui lui est dû par Valentin Hesselbach; — il fournit des éclaircissements sur le procès pendant entre Henri Engelmann et Jean Schachinger, d'une part, et Jean-Christophe Breitenacker d'autre part, au sujet d'un fief; — il intervient en faveur de la veuve de feu Cyriaque Christmann, réclamant à la ville de Strasbourg le paiement d'une rente de 6 florins; — il indique les raisons pour lesquelles il ne saurait permettre à Guillaume Bruder de rentrer à Wissembourg, d'où il a été banni pour deux ans; — il cite Frédéric Peckher, pour qu'il se justifie d'avoir empêché Josse Braun et sa femme de se mettre en possession de l'héritage de feu Valentin Krebs; — il accrédite le notaire Jean Messerschmidt auprès de la ville de Strasbourg; — il recommande Jean de Wertheim, Jean Contz et David Rueff, revendiquant l'héritage de George Eissen, décédé à Strasbourg; — il demande que Lienhard Blanckenstein soit obligé de faire retourner à Wissembourg sa nièce Maria Klob, qu'il a retirée à ses tuteurs; — il prie les autorités de Strasbourg de charger leurs délégués à l'assemblée de Leipzig de l'excuser de n'y avoir pas pris part; — il sollicite leur appui pour ses réclamations contre les contributions demandées par le gouverneur français de Philippsbourg, et auprès de Jean Grossheinrich, pour en obtenir un délai de paiement; — il demande la permission de s'approvisionner de céréales à Strasbourg.

AA. 2046. (Liasse.) — 27 pièces papier en bon état.

1462-1687. — Wolfach. Le magistrat de Strasbourg avise les autorités de cette commune qu'un de leurs administrés a été placé dans l'hospice des aliénés (1687).

Worms. Le magistrat communique la lettre par laquelle les autorités de Francfort l'informent des démarches qu'elles ont faites pour écarter les entraves apportées au commerce de la morue; — il prie la ville de Strasbourg de se faire représenter à l'assemblée qui se réunira à Haguenau pour accommoder le conflit qui a éclaté entre lui et Philippe Marschalck, parce que celui-ci a maltraité et fait prisonniers des habitants de Worms; — il fait savoir que cette assemblée n'aura pas lieu; — il accrédite Jean Kress auprès de la ville de Strasbourg; — il annonce la nomination du comte palatin Louis au siège épiscopal d'Utrecht; — il demande des bois propres à la construction des affûts de canons; — il s'emploie pour le juif Salomon, réclamant à Antoine Scheppler la somme de 120 florins; — il dénonce les atteintes portées par l'évêque de Worms aux libertés religieuses des habitants de cette ville. — Le magistrat de Strasbourg recommande les intérêts de l'ammeister Daniel Ringler, en contestation avec les héritiers Walther. — Le magistrat de Worms s'informe de l'attitude que le sénat de Strasbourg prendra en face de la prétention de l'empereur de faire prêter le serment de foi et hommage aux villes impériales. — Réponse faite à ce sujet (1462-1659).

Würzbourg. Le magistrat prie les autorités de Strasbourg de faire délivrer à Nicolas Hoffmann et à Christophe Scherre une copie vidimée du testament de feu Martin Bussauer (1531).

Wyl. Le magistrat s'emploie pour faire restituer à la fille de Jean Dietrich un rosaire qui lui a été dérobé et acheté par Jean Kobelentz de Strasbourg (1488).

Yberichingen. Le magistrat intervient en faveur de Marguerite Hörmenni, revendiquant l'héritage de sa mère, décédée à Strasbourg (1529).

Yphoven. Le magistrat recommande Pierre Kessler et André Rosch, héritiers de feu Jean Franck, leur parent (1472).

Ysni. Les autorités annoncent qu'un incendie a réduit cette ville en cendres, et demandent des secours au magistrat de Strasbourg; — elles expriment leur gratitude pour les dons reçus (1631).

Zell. Le magistrat sollicite le passage en franchise, sur le pont du Rhin, d'une caisse contenant des livres et des effets d'habillement, appartenant au pasteur de la vallée de Norderach (1615).

APPENDICE.

Invasion du comte Ernest de Mansfeld en Alsace.

AA. 2047. (Liasse.) — 76 pièces papier en bon état.

1621. 1622. — Ernest de Mansfeld demande au magistrat de Strasbourg le passage sur le pont du Rhin pour son armée. — Le magistrat prie le comte de Hanau-Lichtenberg de s'employer auprès de ce général, pour qu'il renonce à faire passer ses troupes sur ce pont. — Réponse du comte Jean-Reinhard. — Prière faite au comte de Mansfeld d'user de ménagements envers les sujets de la ville de Strasbourg. — Avis donné aux régences de Saverne et d'Ensisheim, ainsi qu'au margrave George-Frédéric de Bade, de la demande faite par Mansfeld pour le passage de son armée. — Réponse de ces deux régences. — Le magistrat demande au comte de Mansfeld des saufs-conduits pour les délégués qu'il veut envoyer auprès de lui, et en reçoit des passeports pour ceux-ci et l'assurance de ses bonnes dispositions. — Instances faites par le comte, afin d'obtenir le passage demandé pour ses troupes. — Communication faite au magistrat de la lettre que le margrave George-Frédéric de Bade a écrite au comte de Mansfeld pour le faire renoncer au passage sur le pont du Rhin. — Remercîments adressés par le magistrat au margrave. — Le capitaine Lucas Hüttenheim prie l'ammeister Ulric Mürschel de lui faire délivrer de la poudre. — Le magistrat expose au comte de Mansfeld les raisons qui ont retardé l'envoi de délégués auprès de lui. — Instructions données à Pierre Emmanuel, dépêché auprès du comte à Lauterbourg. — Réponse faite par ce dernier aux ouvertures du délégué strasbourgeois. — Le magistrat demande à la régence de Saverne des renseignements sur l'armée de Mansfeld. — Réponse faite à ce sujet. — Reproches adressés par l'archiduc Léopold d'Autriche au magistrat de Strasbourg, parce qu'il prête aide et assistance au comte de Mansfeld. — Justification du magistrat. — Lettre de créance et instructions données par l'archiduc à Guillaume-Pierre de Landenberg, son délégué auprès du magistrat de Strasbourg. — Réponse faite par ce dernier aux négociations de l'envoyé de Son Altesse. — Fixation par la régence de Hanau-Lichtenberg d'un jour pour ouvrir des conférences à Strasbourg. — Adhésion du magistrat. — Le comte Jean-Reinhard de Hanau demande l'opinion de ce dernier sur le danger qui menace le pays. — Remercîments adressés par le magistrat pour les lettres de sauvegarde que le comte de Mansfeld a mises à sa disposition. — Le comte de Hanau-Lichtenberg et le corps de la noblesse sollicitent l'intervention du duc de Lorraine, pour préserver l'Alsace des calamités de la guerre. — Communication faite au magistrat de Strasbourg de la réponse du duc Henri à cette sollicitation. — Remercîments du magistrat pour cette communication, et déclaration faite par lui de vouloir prendre part à des conférences. — Le même se plaint auprès du comte de Mansfeld d'une agression dont des paysans ont été l'objet, aux portes mêmes de Strasbourg, de la part de cavaliers de son armée. — Le comte demande des explications à propos de la défense faite d'opérer des recrutements sur le territoire de la ville de Strasbourg. — Exposé des motifs qui ont provoqué cette défense. — Instructions données aux délégués strasbourgeois auprès du comte de Mansfeld. — Le magistrat de Strasbourg proteste auprès de l'archiduc Léopold contre les allégations qui l'accusent d'assister Mansfeld et d'autres ennemis de l'empereur, et déclare qu'il restera fidèle aux conventions qu'il a conclues avec Sa Majesté. — Communication faite de cette protestation à l'électeur de Mayence et au landgrave de Hesse-Darmstadt. — Ledit magistrat dénonce au comte de Mansfeld des actes de violence commis par ses troupes, le prie d'y mettre un terme et demande des lettres de sauvegarde pour les communes et les fermes qui dépendent de la ville de Strasbourg. — Le comte de Mansfeld exprime au marchand Nessel son déplaisir de ce que le magistrat de Strasbourg a refusé de lui fournir deux cents boulets. — Raisons alléguées pour justifier ce refus. — Le même envoie au magistrat des lettres de sauvegarde, avec recommandation de ne pas s'en servir pour fournir des armes, des munitions ou des vivres à ses ennemis. — Le magistrat de Landau sollicite la permission de se fournir d'armes à Strasbourg. — Le comte de Mansfeld

demande qu'on lui remette, à titre de représailles pour les confiscations faites au roi de Bohême, les sommes déposées par l'évêque de Spire entre les mains de Charles Gans, bourgeois de Strasbourg. — Réponse faite à ce sujet par le magistrat. — Lettre de créance donnée par le comte de Mansfeld à son secrétaire, délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Le comte Jean-Reinhard de Hanau convoque le magistrat de cette cité à des conférences qui devront se réunir à Wœrth. — Réponse de ce dernier. — Le duc Henri de Lorraine engage le magistrat de Strasbourg à seconder l'œuvre de pacification entreprise par lui. — Le comte de Mansfeld prie le magistrat de Strasbourg de faciliter à la ville de Landau l'acquisition d'armes à feu ; — il se justifie des accusations portées contre lui et donne des explications sur ses opérations stratégiques ; — il demande aux états d'Alsace des subsides en argent. — Réponse faite à ce sujet par le magistrat de Strasbourg. — La ville de Rosheim sollicite l'intervention de ce dernier auprès du comte de Mansfeld, qui lui a imposé une contribution de guerre de 100,000 florins. — Lettre d'intercession du magistrat. — Réponse du comte, communiquée aux autorités de Rosheim. — Plaintes formulées par le magistrat de Strasbourg au sujet des violences commises par les troupes de Mansfeld, et exposé des raisons qui le portent à rendre l'accès de la ville moins facile à la soldatesque. — Le comte de Mansfeld exprime ses regrets au sujet des excès qu'on lui a signalés, et engage le magistrat à ne permettre l'entrée en ville qu'aux hommes munis de passeports ; — il offre au magistrat son secours en cas de besoin. — Remercîments du magistrat.

AA. 2048. (Liasse.) — 61 pièces papier en bon état.

1622 (suite). — Le magistrat transmet au comte de Mansfeld une supplique du chapitre de Saint-Thomas en faveur des habitants d'Eckbolsheim et des témoignages favorables à l'appui. — Le comte demande la permission de loger des troupes dans les villages dépendants de la ville de Strasbourg. — Le colonel Megan, au service de Mansfeld, prie le magistrat de lui fournir des vivres. — Réponse faite à ce sujet. — Le duc Henri de Lorraine informe la régence de Bouxwiller de la marche des négociations entamées en vue d'un accommodement entre l'évêché et le comte de Mansfeld, et l'engage à indiquer à l'archiduc Léopold les clauses dont, dans son propre intérêt, elle désire l'insertion dans le traité à conclure. — Conditions posées par le comte de Mansfeld pour retirer ses troupes de l'Alsace. — Réponse faite à ce sujet par l'archiduc Léopold. — Le magistrat demande à Son Altesse des lettres de sauvegarde pour ses villages, bourgs, fermes et châteaux ; — il annonce au colonel Megan l'envoi de pain pour la troupe, et le prie de retirer les cavaliers cantonnés à Bischheim. — Le comte de Mansfeld exprime son déplaisir de ce que ses soldats rançonnent les habitants de Strasbourg, et demande qu'on lui livre les coupables dont on pourra se saisir, pour qu'il leur applique le châtiment mérité. — La régence de Saverne propose au magistrat de Strasbourg, au comte de Hanau et au corps de la noblesse la convocation de conférences, pour délibérer sur les moyens de rétablir la paix en Alsace. — Plaintes adressées par le magistrat de Strasbourg à l'archiduc Léopold et à la régence de Saverne au sujet du cantonnement de troupes impériales dans le bourg de Mittelbergheim, avec prière d'exempter les bailliages de la ville du logement des gens de guerre. — Le magistrat écrit à l'archiduc Léopold qu'il a été vivement affecté en apprenant qu'on accuse des bourgeois de Strasbourg d'avoir servi de guides à l'armée de Mansfeld ; — il demande qu'on lui signale les coupables pour statuer un exemple, exprime l'espoir que Son Altesse ne rendra pas responsable la population d'une grande ville du méfait de quelques-uns, et indique les causes qui rendent impossible le logement de troupes épiscopales dans les bailliages de la ville ; — il propose à l'archiduc de refuser, à moins de circonstances exceptionnelles, le passage sur le pont du Rhin aux troupes de Mansfeld, si Son Altesse, de son côté, consent à ne demander ce passage pour les siens que lorsqu'ils seront munis d'un passeport spécial. — Le margrave George-Frédéric de Bade informe le magistrat de l'arrivée dans le pays de troupes italiennes au service de l'évêque. — Ce dernier accorde les lettres de sauvegarde demandées par le magistrat, et promet de maintenir une discipline sévère, à condition que la ville de Strasbourg subviendra, le cas échéant, aux besoins des troupes épiscopales et qu'elle fera soigneusement garder le pont du Rhin, pour en empêcher le passage par les troupes de Mansfeld. — Remercîments adressés par le magistrat à Jean-Balthasar Schlegel, conseiller intime de l'archiduc Léopold, pour l'envoi de lettres de sauvegarde. — Offre faite par le comte de Mansfeld de mettre une garnison dans la ville de Strasbourg. — Réponse du magistrat. — La régence de Saverne exprime son déplaisir au sujet du cantonnement de troupes étrangères à Mittelbergheim et dans plusieurs autres localités de l'évêché. — Réponse faite par l'archiduc Léopold aux plaintes formulées, pour le

même motif, par le magistrat de Strasbourg. — Le margrave George-Frédéric de Bade fait savoir que le comte de Fürstenberg a établi son camp à Honau, élevant ainsi une barrière entre la ville de Strasbourg, le margraviat et les autres états protestants ; — il engage le magistrat à s'en plaindre à l'archiduc Léopold, et lui communique la lettre qu'il a écrite dans le même but à Son Altesse. — Réponse du magistrat. — Copie de la lettre de sauvegarde à l'usage de la ferme dite Niederweiherhof. — Lettre de reproches adressée par le comte de Mansfeld au magistrat de Strasbourg. — Réponse de celui-ci. — Le docteur Antoine Wolf proteste contre les accusations dont il est l'objet, et offre sa démission au magistrat. — Enquête faite au sujet de ces accusations et des griefs contenus dans la lettre du comte de Mansfeld. — Christophe de Wangen prie le magistrat de lui délivrer un passeport, pour qu'il puisse traverser le pont du Rhin et se rendre auprès de l'archiduc Léopold. — Le magistrat se plaint à Son Altesse de l'interception des passages tant sur terre que sur eau ; — il indique à Arnold d'Erwitten, lieutenant-colonel au service du comte Égon de Fürstenberg, les raisons qui l'ont empêché de saisir deux bateaux signalés comme servant de moyen de transport au comte de Mansfeld ; — il communique au margrave de Bade la lettre qu'il a écrite au lieutenant-colonel d'Erwitten, et lui fait savoir que le comte de Mansfeld s'est approché de Strasbourg à la tête de quatre mille hommes, demandant qu'on laisse passer les bateaux dont il a fait l'acquisition pour transporter les bagages de son armée. — Jean-Balthasar Schlegel adresse, au nom de la chancellerie archiducale, ses remercîments pour la gratification allouée par le magistrat de Strasbourg, à l'occasion de l'expédition de lettres de sauvegarde. — L'archiduc Léopold met des restrictions aux lettres de sauvegarde qu'il a accordées aux sujets de la ville de Strasbourg, recommande au magistrat les habitants fugitifs de l'évêché qui se sont placés sous sa protection, et demande son concours contre le comte de Mansfeld. — Le magistrat réitère ses réclamations au sujet de l'interception des passages, et indique à l'archiduc Léopold les raisons qui l'ont décidé à fournir des bateaux au comte de Mansfeld. — Communication faite de ces raisons au comte Égon de Fürstenberg. — Copie des lettres de sauvegarde délivrées par l'archiduc Léopold au magistrat de Strasbourg. — Le comte Égon de Fürstenberg exprime son étonnement de ce que ce dernier a fourni des bateaux au comte de Mansfeld sans lui en donner avis, fait ressortir les dangers qui auraient pu en résulter, et demande qu'on s'assure de ceux qui, près de la Robertsau, restent à la disposition du général ennemi. — Réponse faite à ce sujet. — Le lieutenant-colonel d'Erwitten, doutant que c'est du consentement du magistrat qu'on a fourni deux grands bateaux au comte de Mansfeld, fait savoir que ceux-ci se trouvent encore dans le périmètre des possessions de la ville de Strasbourg et demande leur saisie. — L'archiduc Léopold déclare que les fortifications établies à Wœrth et à Honau ont pour but d'empêcher le passage du Rhin par l'ennemi, et ne doivent porter ombrage ni à la ville de Strasbourg ni au margrave de Bade. — Son Altesse promet d'en retirer ses troupes si le magistrat se remet en possession des bateaux qu'il a fournis à Mansfeld, et fait ainsi disparaître le danger qu'il a créé ; — elle prévient le magistrat du cantonnement d'une partie de ses troupes dans le village de Dorlisheim, et manifeste le déplaisir qu'elle a éprouvé en apprenant que la ville de Strasbourg a fourni plusieurs voitures de munitions de guerre au comte de Mansfeld. — Le magistrat proteste contre la charge imposée au village de Dorlisheim par le logement militaire, alors que ses habitants ont été ruinés par les actes de violence et de rapine exercés par les garnisons de Molsheim et de Dachstein ; en même temps il justifie la fourniture de munitions faites au comte de Mansfeld par la force des circonstances. — Communication faite par le margrave George-Frédéric de Bade au magistrat de Strasbourg d'une lettre que l'archiduc Léopold lui a adressée, pour se plaindre du concours que cette ville a prêté à Ernest de Mansfeld, en lui fournissant des bateaux et des munitions de guerre. — Réponse justificative faite au margrave. — L'archiduc prévient le magistrat qu'une partie de ses troupes sera logée dans le bailliage de Barr ; il demande qu'on lui fournisse du pain, du vin et de l'avoine et promet de maintenir une forte discipline. — Réponse du magistrat. — L'archiduc, répondant à des plaintes formulées par ce dernier, au sujet des actes de violence et de rapine exercés par les troupes de Son Altesse dans les villages de Dorlisheim et de Scharrachbergheim, fait savoir qu'il a ordonné une enquête sur ces actes, qu'il avisera à la restitution de tout ce qui a été enlevé et qu'il évitera, autant que possible, d'imposer aux bailliages de la ville la charge du logement militaire. — Réponse du magistrat, qui, en même temps, expose les raisons pour lesquelles il ne laisse entrer en ville que cent soldats par jour.

AA. 2049. (Liasse.) — 54 pièces papier en bon état.

1622 (suite). — L'archiduc Léopold prie le magistrat de laisser enlever quatre-vingt-dix quintaux de plomb déposés à Strasbourg et destinés à la place de Brisach; Son Altesse fait, en même temps, savoir qu'elle a ordonné la visite des bateaux passant par la Wantzenau, pour empêcher que les habitants de Strasbourg ne fournissent des vivres et des munitions aux troupes de Mansfeld. — Le magistrat répond à l'archiduc qu'il a donné des ordres pour l'enlèvement du plomb, et qu'il a porté à la connaissance de ses administrés la mesure appliquée aux bateaux de passage par la Wantzenau, exprimant l'espoir que celle-ci ne sera que transitoire. — L'archiduc fait savoir au magistrat que les troupes logées à Dorlisheim ont été retirées en grande partie, et qu'il espère que les habitants pourront vaquer en sécurité à leurs travaux, et cela d'autant plus qu'il a donné ordre aux commandants qui occupent des quartiers dans le voisinage de ne pas les troubler; en même temps Son Altesse réclame pour ses cavaliers la faculté d'entrer dans la ville de Strasbourg aux conditions faites aux soldats de Mansfeld. — Réponse du magistrat. — L'archiduc demande le passage sur le pont du Rhin pour les bagages et la suite du colonel Paradis. — Réponse favorable faite à ce sujet. — Le magistrat avise l'archiduc Léopold de son consentement à laisser sortir de la ville mille rézaux de céréales, et se plaint de ce qu'on a enlevé aux habitants de Wasselonne cent trente têtes de bétail, occupé le passage près de Lichtenau, au grand détriment du commerce, attaqué les factionnaires de la ville de Strasbourg, arrêté ses messagers, auxquels on a enlevé les lettres, qui ont été ouvertes et déchirées, et fait défense aux sujets de l'évêché d'amener des vivres en ville; — il demande la révocation de cette défense, qui l'oblige à interdire l'exportation des grains, et satisfaction pour les autres griefs énoncés. — Réponse de l'archiduc. — Son Altesse prie le magistrat de prendre des mesures contre les déserteurs réfugiés à Strasbourg; — elle demande qu'on lui délivre deux cents quintaux de plomb. — Réponse du magistrat, qui, à cette occasion, réitère ses plaintes et rappelle les griefs précédemment énumérés. — Le comte de Mansfeld demande à la ville de Strasbourg 200,000 rixdalers, des vivres et des munitions pour son armée. — Réponse du magistrat. — Le colonel George-Jean de Pœblitz indique à ce dernier la force de l'armée de Mansfeld et lui transmet le relevé des vivres qu'il lui faut journellement. — Protestations du magistrat contre les contributions demandées, et prière faite au colonel de s'employer auprès de son général pour que la ville en soit exemptée. — Le magistrat sollicite, dans le même but, l'intervention du roi Frédéric de Bohême. — Le comte de Mansfeld demande la permission pour l'épouse du colonel de Beauvau de séjourner à Strasbourg, et transmet une lettre française interceptée. — Le colonel de Pœblitz déclare que l'intention du comte de Mansfeld n'est pas d'imposer à la ville de Strasbourg seule les contributions demandées par lui, mais bien de les répartir entre tous les états d'Alsace, ainsi qu'il en a fait la proposition antérieurement déjà. — Le magistrat écrit au comte de Mansfeld qu'il accorde sa protection à l'épouse du colonel de Beauvau, et propose de lui fournir du pain en échange des céréales mises en dépôt à Strasbourg par le roi de Bohême. — Remerciments adressés par le comte. — L'archiduc Léopold accuse réception de la lettre par laquelle le magistrat l'informe de la livraison de deux cents quintaux de plomb; il répond aux plaintes formulées par celui-ci au sujet des excès commis par la soldatesque et signale, de son côté, les insultes faites aux soldats des corps étrangers, surtout aux Italiens, qui viennent en ville. — Le roi Frédéric de Bohême demande la permission de faire acheter des bateaux à Strasbourg, et prie le magistrat de continuer à l'armée la fourniture de pain, s'engageant à la compenser par la cession de grains. — L'archiduc Léopold se plaint de ce que le magistrat a fait saisir des bateaux transportant des vivres et des munitions pour son armée et arrêter plusieurs soldats, auxquels on a enlevé leurs bagages. Son Altesse demande satisfaction pour ces actes. — Réponse du magistrat. — Lettre de créance donnée par l'archiduc Léopold à Dietrich de Wangen et à Jean-Jaques Koler, ses délégués auprès de la ville de Strasbourg. — Copie d'un message adressé au sieur Colinel à Lichtenau, annonçant la défaite du margrave de Bade et le siége de Haguenau par les troupes impériales, et communiquant les rapports faits sur la situation par des espions au service de l'archiduc Léopold. — Le magistrat écrit à Son Altesse qu'il a fait exécuter plusieurs cavaliers de la garnison de Strasbourg, pour avoir tué, près d'Illkirch, un trompette et un Italien, appartenant au régiment du colonel de Watteville, et cela quoique les coupables aient déclaré, pour leur justification, qu'ils se croyaient en droit d'exercer des représailles pour les cruautés commises par les impériaux à Scharrachbergheim; il fait observer à Son Altesse que si justice avait été faite de ces excès, des actes pareils à celui qu'il lui signale eussent été évités, et la prie d'aviser. — Le magistrat accorde à l'archi-

duc l'autorisation de transporter par la ville des convois de vivres et l'informe que, se conformant à son désir, il a fait incarcérer Gerhard de Ballikheim. — Le corps de la noblesse et le magistrat de Strasbourg font l'exposé de la situation que la guerre a créée au pays, et supplient l'archiduc Léopold de s'accommoder avec l'ennemi. — Communication faite de cet exposé au comte de Salm, gouverneur de l'évêché, pour qu'il intervienne dans le même sens auprès de Son Altesse. — Articles proposés pour la conclusion d'une trêve entre les belligérants. — Réponse faite à ces propositions par l'archiduc et le comte de Salm. — Messages adressés par le magistrat de Strasbourg et le corps de la noblesse au roi de Bohême, au comte Ernest de Mansfeld et au marquis de Montenegro en vue du rétablissement de la paix. — Réponses du marquis, qui transmet celle qu'il a reçue de l'archiduc, à la connaissance duquel il a porté les messages de la ville et de la noblesse, et du comte de Mansfeld. — Réponses des margraves de Bade, du duc de Wurtemberg, du duc de Lorraine et du comte de Hanau, qui ont également reçu communication de ces messages.

AA. 2080. (Liasse.) — 48 pièces papier en bon état.

1622 (suite). — Le magistrat refuse au colonel de Watteville la permission de s'approvisionner à Strasbourg. — L'archiduc Léopold demande de laisser passer par la ville des convois de vivres. — Le colonel de Watteville avise le magistrat de son cantonnement près d'Eschau, et lui fait des propositions touchant son approvisionnement. — Minute du message par lequel on supplie le roi de Bohême et le comte de Mansfeld de prendre une prompte résolution en vue du rétablissement de la paix. — Le magistrat de Strasbourg fait présent au roi de Bohême de six tonneaux de vin et de trente sacs d'avoine, et prie Sa Majesté de ménager les sujets de la ville; — il gratifie le comte de Mansfeld également d'un chargement de vin et d'avoine. — Lettre de remercîment du roi Frédéric. — Le magistrat expose à Sa Majesté et au comte de Mansfeld les raisons qui l'obligent à interdire l'entrée en ville à leurs troupes; — il informe les autorités d'Offenbourg de l'arrivée des généraux Mansfeld et Chrétien de Brunswick aux environs de Strasbourg, et fait savoir qu'il leur a refusé le passage sur le pont du Rhin. — L'archiduc Léopold accuse la ville de Strasbourg de prêter aide et assistance à l'armée de Mansfeld. — Réponse faite à cette accusation. — Le magistrat prévient le roi de Bohême et le comte de Mansfeld qu'il ne peut plus fournir de vivres à leur armée. — Sa Majesté exprime l'espoir que le magistrat la secondera dans la mesure de ses forces. — Le comte de Mansfeld prie ce dernier de fournir encore pour deux jours de vivres à son armée. — Prière faite au comte de Mansfeld d'user de ménagements envers les bailliages de la ville de Strasbourg. — Lettre de créance donnée par le duc Chrétien de Brunswick et de Lunebourg au lieutenant de Wahl, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Ce prince exprime ses regrets au sujet des dévastations commises par les troupes de Mansfeld, donne au magistrat l'assurance qu'il n'a rien de pareil à craindre de sa part et le prie de lui fournir des vivres contre paiement. — Excuses faites par le magistrat de ce qu'il ne saurait répondre à cette prière. — La ville fournit encore deux mille miches de pain à l'armée de Mansfeld. — Le magistrat prévient ce dernier et le roi de Bohême qu'il fera faire la chasse aux maraudeurs. — Décret de la chambre des XXI, interdisant aux habitants de la ville de faire le commerce de vivres avec les troupes. — Le commissaire général de Pœblitz demande au magistrat des vivres et deux ou trois roues d'affût. — Le duc Chrétien prie le magistrat de se saisir des soldats de son corps qui se trouvent à Strasbourg, et de leur intimer l'ordre de rejoindre leurs compagnies. — Réponse du magistrat. — Invitation faite à ce dernier de prendre part aux conférences convoquées à Haguenau, pour traiter des conditions auxquelles Mansfeld devra retirer ses troupes de cette ville. — Excuses faites par le magistrat de ce qu'il ne peut se rendre à cette invitation. — Minute du rapport fait à l'archiduc Léopold sur les négociations. — Appel fait par les autorités de Haguenau à l'intercession du comte de Hanau, en leur faveur, auprès de Mansfeld. — Le magistrat de Strasbourg communique aux autorités de Rosheim copie de la lettre d'intercession qu'il a adressée, sur leur demande, au comte de Mansfeld, pour obtenir que cette ville soit dispensée de fournir les soixante mille miches de pain et les 50,000 rixdalers que ce général lui demande à titre de contribution de guerre; — il intervient auprès du même pour qu'il consente à ce que le bourgmestre Bernhard Specht et le schultheis Ulric Dresch, qui se sont rendus à Strasbourg dans l'espoir d'y pouvoir emprunter le montant de la contribution de guerre imposée à la ville de Rosheim, restent sous sa protection. — Le comte de Mansfeld demande l'extradition de ces deux notables. — Réponse du magistrat, faisant savoir qu'on n'a pas pu les découvrir en ville. — Le roi de Bohême prie le magistrat de lui céder des armes. — Refus fait par celui-ci. — Le marquis de

Montenegro offre à la ville de Strasbourg son assistance contre Mansfeld. — Les autorités d'Obernai sollicitent du magistrat de Strasbourg un secours en argent, afin de pouvoir acquitter les 100,000 rixdalers que leur impose la capitulation accordée par Mansfeld.

AA. 2081. (Liasse.) — 47 pièces papier en bon état.

1622 (suite). — Lettres de sauvegarde accordées par le duc Chrétien de Brunswick aux sujets de la ville de Strasbourg. — Plaintes adressées par le magistrat au roi de Bohême de ce que ses soldats se présentent en nombre devant les portes de la ville pour en demander l'entrée, et si celle-ci leur est refusée se répandent dans les jardins, où ils ravagent tout; prière faite à Sa Majesté de mettre ordre à cet état de choses. — Lettre de créance donnée par le comte de Mansfeld au lieutenant-colonel de Lüstow, son délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Ledit comte demande que le magistrat s'abstienne d'opérer des recrutements parmi ses troupes. — Le magistrat déclare au comte de Mansfeld qu'il défendra le passage du Rhin contre quiconque voudrait le forcer; — il communique au comte de Hanau l'ordonnance par laquelle il interdit, en raison des calamités qui pèsent sur le pays, toute espèce de réjouissances, le priant d'en faire observer les dispositions par ses serviteurs qui résident en ville. — Le comte Jean-Reinhard de Hanau, proteste contre l'arrestation d'un de ses baillis, provoquée par un bourgeois de Strasbourg. — Le magistrat de cette ville, le comte de Hanau et le corps de la noblesse prient le comte de Lœwenstein de s'employer, pour que le comte de Mansfeld accorde à la ville de Haguenau des conditions plus douces que celles qu'il a posées pour retirer ses troupes. — Les mêmes états informent l'archiduc Léopold des négociations entamées entre la ville de Haguenau et Mansfeld, le prient de ne pas y apporter d'obstacle et de retirer également ses troupes de la landvogtei. — Le magistrat de Strasbourg prie don Corduba et le comte de Tilly de respecter son territoire et d'user de ménagements envers ses sujets. — Réponse du comte de Tilly. — Les trois états d'Alsace supplient l'archiduc Léopold de donner des ordres et de prendre des mesures qui permettent aux paysans de rentrer dans leurs foyers et de vaquer aux travaux de la campagne. — Réponse faite par le magistrat aux ouvertures de Jean-Erhard de Falckenstein, délégué de l'archiduc Léopold, et tendant à obtenir la permission de faire passer des convois par la ville de Strasbourg et sur le pont du Rhin, ainsi qu'à faire mettre à la disposition de Son Altesse trente ou quarante bateaux pour le transport de troupes. — Le magistrat de Haguenau demande à la ville de Strasbourg un prêt de 12,000 à 15,000 florins. — Le magistrat sollicite du comte d'Anholt des lettres de sauvegarde pour les propriétés que l'hôpital de Strasbourg possède près de Goldscheuer; — il remercie le comte de ce qu'il a accordé sa demande et lui fait présent de deux tonneaux de vin et de dix sacs d'avoine. — Remercîments adressés par le comte. — Le magistrat envoie au secrétaire du comte d'Anholt 6 rixdalers de gratification pour l'expédition de lettres de sauvegarde. — Remercîments pour ce don. — Renseignements demandés par le magistrat au bailli de la Wantzenau sur le lieu où séjournent l'archiduc Léopold et le marquis de Montenegro, auxquels il veut envoyer des présents. — Lettre d'accompagnement du cadeau adressé à l'archiduc, et consistant en un foudre et demi de vin et trente sacs d'avoine. — Remercîments adressés par Son Altesse. — Le magistrat de Haguenau prie le comte de Hanau d'intervenir en sa faveur auprès du comte de Lœwenstein, qui a reçu l'ordre de Mansfeld d'obliger cette ville de payer 20,000 ducats ou de faire emmener au camp douze bourgeois notables pour servir d'otages. — Le même charge Philippe Wilwesheim et Jean-Nicolas Breittenacker, anciens stettmeisters, de négocier un emprunt à Strasbourg. — Lettre d'accompagnement du présent envoyé par le magistrat au comte de Montenegro, et consistant en douze mesures de vin et dix sacs d'avoine. — Le magistrat de Haguenau informe les trois états d'Alsace qu'il s'est arrangé avec le comte de Mansfeld au prix de 150,000 florins, et demande leur intercession auprès de l'archiduc Léopold. — Réponse faite par son Altesse à cette intercession. — Christophe-Dietrich de Wangen fait savoir que l'archiduc Léopold a accueilli favorablement le présent du magistrat, et proteste de son dévouement à la ville de Strasbourg. — Le magistrat annonce à l'archiduc l'envoi de bateaux avec cinquante rameurs. — Les autorités de Haguenau sollicitent le secours du comte de Hanau, auquel elles font savoir que le comte de Mansfeld persiste dans ses exigences et demande l'envoi à Metz de 20,000 ducats et de six notables. — Lettre de créance de l'archiduc Léopold à l'usage de Jean-Erhard de Falckenstein, délégué auprès de la ville de Strasbourg. — Le comte d'Anholt envoie des lettres de sauvegarde au magistrat et demande la permission pour ses cantiniers de s'approvisionner en ville. — L'archiduc Léopold demande le passage sur le pont du Rhin pour ses troupes; — il renvoie, munies de sa signature, les conditions auxquelles le magistrat

accorde sa demande, et le prie de mettre à sa disposition des bateaux de transport; — il lui adresse ses remercîments après les avoir reçus. — Convocation par la régence de Saverne d'une assemblée à Strasbourg, afin de s'entendre sur l'organisation de patrouilles destinées à battre le pays pour assurer la sécurité des routes. — Correspondance échangée à ce sujet entre le magistrat de Strasbourg, l'archiduc Léopold et la régence épiscopale. — Recès de cette assemblée.

(Vide **AA**. 922. 923. 939.)

Nouvelles à la main.

AA. 2082. (Liasse.) — 70 pièces papier en bon état.

1682-1685. — Renseignements sur les événements du jour, et principalement sur la guerre dans les Pays-Bas, transmis par H. de Bilderbeck de Cologne au syndic Güntzer de Strasbourg et se résumant ainsi qu'il suit:

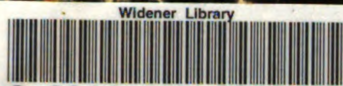
Réfutation par les états généraux des Provinces-Unies du dernier mémoire de l'ambassadeur anglais, et prière adressée par eux au roi d'Angleterre de chercher à maintenir la paix. — Conseil donné par le marquis de Grana au prince d'Orange d'éviter la guerre, parce qu'on ne peut compter sur l'Espagne. — Nouvelles venues d'Angleterre faisant espérer le maintien de la paix. — La ville de Liège a soumis les dernières propositions du résident français à l'appréciation de l'électeur de Cologne. — La ville de Luxembourg est serrée de près par les Français. — Rentrée en grâce du duc d'Argyle. — Désir des Algériens de faire la paix avec l'Angleterre. — Accueil favorable fait à Londres aux propositions de l'ambassadeur de Moscovie, tendant à la conclusion d'un traité de paix. — Renouvellement d'un pareil traité existant entre l'Angleterre et la Porte. — Équipement par cette première puissance de vingt-cinq vaisseaux à destination des Indes orientales. — Probabilité de la levée du siège de Luxembourg sur les instances du roi d'Angleterre, qui offre un équivalent à la France. — Renouvellement, par l'électeur de Brandebourg, de la saisie mise sur les biens que M. de Stratmann possède dans le duché de Clèves. — Mésintelligence entre les bourgmestres régents de Liège. — Arrivée de deux nouveaux régiments français à Dinant. — Mise aux arrêts, à Liège, du prince de Ligne et du duc de Norfolk, à la suite de démêlés entre eux. — Le commandant de cette même ville a saisi des imprimés expédiés par deux capitaines français, pour engager les déserteurs réfugiés à Maestricht à prendre du service dans le bataillon de Navarre. — Les Français fortifient un château situé à quatre lieues de Liège. — Le prince de Parme est revenu à Bruxelles, fort satisfait des procédés de la ville de Gand, qui lui a fait un don gratuit d'environ un million et de trente pièces de canon. — Rappel des troupes françaises des Pays-Bas. — Mission ayant pour but d'assurer la sécurité du cercle de Westphalie, remplie par le baron de Plettenberg, envoyé de l'évêque de Munster, auprès du duc de Juliers et de l'électeur de Cologne. — Versement d'une somme de 50,000 à 60,000 florins fait au comte de Valsatine à l'usage de la ville de Luxembourg. — Divergences d'opinions dans le conseil du prince de Parme, les Espagnols voulant pousser les choses à l'extrême contre les Français et les seigneurs flamands inclinant vers la modération. — Suppression, par le roi de France, des bureaux que l'électeur de Cologne a établis pour la perception du soixantième denier. — Exposé fait par l'évêque de Strasbourg à l'assemblée de Bonn des besoins de l'archevêché de Cologne, et de la nécessité de se procurer de l'argent pour l'entretien de la milice. — Version d'après laquelle les Français se seraient emparés du château de Safenbourg, propriété de la comtesse de la Marck. — Acceptation par le colonel d'Avila du gouvernement de Juliers. — Menaces employées par le colonel de Bobernaër pour se faire payer par le duc de Juliers les arrérages de ses appointements. — Réponse faite par le roi de France au mémoire que M. de Staremberg, ambassadeur hollandais, lui a présenté, portant qu'il ne saurait lever le siège de Luxembourg qu'après avoir obtenu des Espagnols satisfaction de ses justes prétentions. — Querelle, suivie de voies de fait, entre le prince de Chimay, gouverneur de Luxembourg, et don Ramon Cantelmo, mestre de camp italien. — Arrestation du sénéchal de Ligne, allant à la recherche du duc de Norfolk pour le provoquer. — Réponse des états généraux des Provinces-Unies à un mémoire menaçant de l'électeur de Brandebourg, qui accuse les Hollandais de lui avoir enlevé un vaisseau sur les côtes de Guinée; les états offrent à ce prince de lui donner satisfaction et lui déclarent que s'il tentait de se la procurer par la force, ils s'y opposeraient par les armes; levée de troupes faite par la ville de Liège en prévision de cette éventualité. — Commission donnée au colonel d'Avila de lever un régiment pour le compte de l'empereur. — Version d'après laquelle le duc de Parme retournerait en Espagne et le duc de Neubourg lui succèderait dans

son gouvernement. — Retour du baron d'Autel, ambassadeur d'Espagne, à Bruxelles après avoir été reçu en audience par l'électeur de Cologne. — Les députés de Liége ont reçu la réponse de leurs mandataires aux soixante-dix articles que leur a soumis l'électeur, et se disposent à s'en retourner sans que leurs négociations aient abouti; les mêmes ont reçu l'ordre de protester contre la perception du soixantième denier que Son Altesse veut introduire. — On écrit de Londres que l'intervention de l'électeur de Brandebourg, pour rétablir l'accord entre l'empire et la France empêchera probablement les armements projetés contre cette dernière puissance. — Le duc d'York est attendu à Londres; son épouse est enceinte. — Un des députés de Liége restera à Cologne, pour que les négociations ne soient pas entièrement rompues. — M. de Tambonneau, envoyé de France, a été reçu en audience par l'électeur de Cologne. — Rencontre entre des Français et des Espagnols devant Luxembourg. — Dépossession d'un gentilhomme liégeois pour avoir refusé de prêter hommage au roi de France; réintégration de ce seigneur dans ses biens, après qu'il se fut jeté aux pieds de Mgr. de Louvois; celui-ci a déclaré, à cette occasion, que sous peu tout le pays de Liége au-delà de la Meuse devra tomber au pouvoir du roi son maître. — Passage de troupes espagnoles sur le territoire français pour entrer dans le Luxembourg. — Ordre donné au maréchal d'Humières de se porter avec son armée en Flandre; avis donné de cet ordre au prince de Parme, qui déclare qu'il se conformera au traité de paix. — Renseignements reçus de Lille, portant que les troupes du maréchal d'Humières camperont aux environs de Soissons. — Mesures prises par les Français pour empêcher de ravitailler Luxembourg et de renforcer sa garnison. — Remercîments adressés par les états de Hollande au roi de Suède pour la promptitude qu'il a mise à ratifier le traité conclu avec lui. — Allocation d'une somme d'environ 180,000 écus faite par l'assemblée de Bonn à l'électeur de Cologne. — Départ du marquis de Grana de Madrid pour prendre le commandement de l'armée dans les Pays-Bas. — Accord entre la France, l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark, qui veut de nouveau faire valoir ses droits sur Hambourg. — Incarcération du comte de Kœnigsmark à Londres, en dépit du roi, qui appréhende des embarras à ce sujet. — Perception du soixantième denier dans le pays de Liége. — Décès de l'évêque de Strasbourg. — Résidence de M. de Tambonneau, ambassadeur de France, à la cour de l'électeur de Trèves. — Ratification, le 31 mars 1682, du traité conclu entre l'électeur de Cologne et cette ville, par lequel Son Altesse s'engage à fournir huit cents hommes. — Ordre donné par le roi de France au maréchal de Créqui de lever le blocus de Luxembourg, afin que l'empereur ait les mains libres pour combattre les Turcs. — Version d'après laquelle les conférences de Courtrai seraient rompues, et Louis XIV aurait soumis ses prétentions contre l'Espagne à l'arbitrage du roi d'Angleterre. — Le maréchal de Créqui a établi ses quartiers dans le comté de Chiny, rendant ainsi à la ville de Luxembourg son entière liberté. — Le prince de Parme a quitté Bruxelles, sans prendre congé, après son remplacement dans le gouvernement des Pays-Bas par le marquis de Grana. — Convalescence de l'électeur de Cologne, affecté de la gravelle. — Assemblée des états de Mons à Benrath; enlèvement par les Français de tous les bons chevaux de ce marquisat. — Mission des ambassadeurs hollandais à Londres, tendant à obtenir l'appui du roi d'Angleterre pour l'établissement d'une paix durable. — Résolution de l'Espagne d'affronter la guerre plutôt que de faire la moindre concession. — Déclaration faite par l'ambassadeur espagnol don Pedro Ronquillo à Sa Majesté britannique, portant que si elle ne fournit pas les huit mille hommes et les quarante vaisseaux qu'elle s'est engagée à mettre à la disposition du roi catholique pour soutenir l'indépendance des Pays-Bas espagnols, on s'en prendra aux intérêts que le commerce anglais a en Espagne. — Exhortations adressées par l'envoyé de l'électeur de Brandebourg à La Haye, au nom de son maître, aux états généraux d'éviter tout ce qui pourrait rallumer la guerre. — Réorganisation de la milice opérée par le marquis de Grana dans son gouvernement. — Remise faite au prince de Parme d'une somme de 50,000 écus. — Départ de l'électrice douairière, avec ses sœurs, de Cologne pour se rendre à Spa. — Pourparlers entre l'ambassadeur espagnol et le roi d'Angleterre au sujet du différend existant entre l'Espagne et la France, et que Louis XIV a soumis à l'arbitrage de Sa Majesté britannique. — Silence gardé par l'électeur de Cologne sur l'accueil qu'il réserve aux démarches que feraient les Liégeois pour se réconcilier avec lui. — Son Altesse a nommé Guillaume de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, au poste de gouverneur du pays de Liége. — Détails sur les tentatives faites pour réconcilier la ville de Liége avec l'électeur de Cologne. — Considérations sur la politique suivie par le roi d'Angleterre pour arriver à l'établissement d'une paix générale. — Rentrée en grâce auprès de Sa Majesté britannique du comte de Sunderland, ci-devant secrétaire d'État. — Voyage de l'ambassadeur d'Espagne à

Paris, pour régler le différend provoqué par les confiscations que son gouvernement et la France ont réciproquement pratiquées sur leurs nationaux. — Inspection passée par le marquis de Grana de la place de Mons et de sa garnison. — Mission de milord Feversham et de M. Graham en France pour complimenter, au nom du roi d'Angleterre, Louis XIV et le dauphin à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne. — Licenciement d'une partie de la garnison de Cologne, remplacée par mille hommes tirés du cercle de Westphalie. — Allocation par les provinces de Hollande d'une somme de 40,000 écus pour des travaux de rectification du Rhin. — Convocation par le roi de Suède des états de son royaume, pour leur demander les subsides nécessaires à l'entretien d'une armée de trente mille hommes en Allemagne. — Obstacles empêchant la réconciliation de la ville de Liège avec l'électeur de Cologne. — Prise de possession par le comte de Linange du comté de Brook, par suite du décès de son beau-père. — Passage par Cologne du comte de Mansfeld, envoyé extraordinaire à la cour de France. — Apparition d'une comète. — Allégresse régnant en Angleterre à l'occasion de la naissance d'une fille du duc de Norfolk, et en Hollande par suite de l'arrivée de la flotte des Indes, richement chargée. — Négociations en vue du rétablissement de la concorde entre l'électeur de Cologne et la ville de Liège. — Efforts faits à Berlin pour maintenir la paix dans la chrétienté; décès de M. de Jena, premier ministre de l'électeur de Brandebourg. — Réformes introduites par le marquis de Grana dans son gouvernement. — Détails sur les mouvements des troupes françaises dans les Pays-Bas. — Déclaration faite aux états généraux par l'ambassadeur du roi d'Espagne, portant que Sa Majesté est disposée à accepter la médiation du roi d'Angleterre, à condition que l'empereur et les autres alliés y prennent part; adhésion de l'empereur à cette condition. — M. de Tambonneau, envoyé du roi de France auprès de l'électeur de Cologne, déclare à ce prince que Sa Majesté veut avoir l'assurance qu'en cas de guerre il ne permettra pas aux troupes de l'empereur et de ses alliés d'établir leurs quartiers sur son territoire. — Détails sur un conflit entre la ville de Liège et l'électeur de Cologne. — Adhésion donnée par l'électeur de Saxe à l'alliance conclue entre l'empereur et les Provinces-Unies. — Décision prise par les états de Hollande, dans une assemblée tenue à La Haye, de faire une nouvelle levée de quinze mille hommes. — Refus du prince d'Orange d'accepter une invitation de l'ambassadeur anglais, parce que ce diplomate a déclaré qu'en cas d'une nouvelle guerre entre la France et les Provinces-Unies Sa Majesté britannique ne pourrait pas assister ces dernières. — Délibérations des états de Hollande sur la réponse à faire à cette déclaration. — Affermage par le marquis de Grana des revenus du roi d'Espagne dans les Pays-Bas pour la somme annuelle de 1,270,000 florins. — Ordre donné à l'ambassadeur hollandais à Vienne de demander avec instance à l'empereur de retirer ses troupes de la Frise orientale, où elles ont commis des déprédations. — Détails sur des troubles à Cologne. — Conclusion, à La Haye, d'une alliance secrète entre l'empereur, le roi d'Espagne et les Provinces-Unies; décision prise d'augmenter les équipages de mer. — Déclaration faite par M. d'Avaux, ambassadeur français à La Haye, et portant que la France peut compter sur l'appui de l'électeur de Brandebourg. — Ouvertures confidentielles faites par l'ambassadeur français à Londres, à des amis, sur l'intention de Louis XIV de chasser les Suédois de l'Allemagne. — Projet du roi de Danemark d'équiper trente-et-un vaisseaux; conjectures au sujet d'une alliance de ce souverain avec la France, qui lui fournirait un subside de 60,000 écus par mois. — Probabilité du blocus de la ville de Liège par l'électeur de Cologne, pour réduire cette cité à l'obéissance; subsides demandés, dans ce but, à l'archevêché. — Délibérations de l'assemblée de Düsseldorf pour réunir les moyens nécessaires à l'achèvement des fortifications de Juliers. — Voyage entrepris par le prince d'Orange à Grave, Breda et Maestricht, à l'occasion duquel il s'abouchera avec le marquis de Grana. — Désir de la cour de Berlin de voir la paix conclue entre l'empire et la France. — Intention prêtée à l'électeur de Cologne d'envoyer quinze cents hommes au secours de l'empereur contre les Turcs. — Ordination de l'évêque de Strasbourg, qui dira sa première messe à l'église de Saint-Géréon de Cologne et sera ensuite consacré évêque par le nonce Visconti. — Avis venant de Copenhague et portant que l'alliance offensive et défensive conclue entre le Danemark, la France et l'électeur de Brandebourg est uniquement dirigée contre la Suède. — Détails sur la révolte des Allemands du régiment espagnol de Wangenrel, en garnison à Mons. — Velléités du duc d'York de faire la guerre aux Hollandais. — Rappel de l'ambassadeur français demandé à Louis XIV par le roi et la république de Pologne, parce que ce diplomate s'est rendu coupable d'intrigues ayant pour but de détrôner le souverain de ce pays. — Résolution de l'électeur de Brandebourg de faire respecter le traité de Nimègue et de garder la neutralité. — L'évêque de Strasbourg a quitté Cologne

pour se rendre à Rheinberg. — Concessions faites par la ville de Liège à l'électeur de Cologne. — Dessein prêté aux Danois de s'emparer de quelques places dans la Frise orientale, et aux Français d'opérer du côté de l'Italie. — Énumération des dignités qui seront conférées au prince George de Danemark, fiancé à la princesse Anne d'York, à laquelle le roi fera un apanage de 20,000 livres sterling par an. — Suppositions touchant les intentions de la France et du Danemark de faire la guerre. — Intention prêtée au prince d'Orange d'acheter au roi d'Espagne quelques places en Flandre et en Brabant. — Démenti donné par l'envoyé de l'électeur de Brandebourg à la cour de Hanovre au bruit qui s'est répandu que les Français passeront le Rhin à Wesel. — Détails sur les troubles qui ont éclaté à Cologne. — L'évêque de Munster a subi l'opération de la taille. — L'évêque de Strasbourg est parti de Cologne pour se rendre à Molsheim, où il attendra le roi très-chrétien. — Négociations de l'ambassadeur hollandais auprès du roi d'Angleterre touchant la médiation de ce souverain. — Entrevue des ambassadeurs de France, du Danemark et de l'électeur de Brandebourg ayant pour objet, à ce que l'on suppose, le règlement des contingents à fournir par leurs souverains en cas de guerre. — Prière adressée par le roi de Suède aux Provinces-Unies de tenir prêts les secours qu'elles lui ont promis. — Réformes introduites par le marquis de Grana dans les Pays-Bas espagnols. — Rétablissement de la tranquillité en Flandre, où l'infanterie française est employée aux travaux de fortification. — Défiances envers l'électeur de Brandebourg se manifestant à la cour de France. — Demande en mariage de la princesse de Zell pour le prince de Nassau faite par une députation des provinces de Frise et de Grœningen. — Les troupes du cercle de Westphalie sont arrivées à dix lieues de Cologne et doivent prendre garnison dans cette ville. — Mécontentement soulevé à Cologne par l'arrestation de plusieurs habitants notables, et par la lenteur que les commissaires des communes mettent à remplir leur mission. — Détails sur la révolte de la garnison de Cologne; passage incognito par cette ville du prince de Condé et du prince Eugène, pour se rendre à l'armée impériale en Hongrie. — Avis reçu du décès de la reine de France. — Résolution prise par l'électeur de Brandebourg d'envoyer quinze mille hommes au secours de l'empereur. — Protestation de l'ambassadeur français à ce sujet. — Armement et augmentation de la flotte hollandaise. — Exécution du greffier Hasselmann à Cologne; départ de l'électeur de cette ville pour se fixer à Bonn. — Offre d'un traité de commerce faite par le roi de Pologne aux Provinces-Unies. — Nomination de l'électeur de Cologne au siège épiscopal de Munster. — Demande de secours contre les Turcs adressée par l'empereur à ce prince. — Alarme jetée dans les Pays-Bas par les mouvements des Français et les préparatifs qu'ils font à Dinant, Philippeville et autres lieux; succès remportés par eux sur les Espagnols. — Sommation faite par Louis XIV au marquis de Grana de donner satisfaction à ses justes prétentions. — Réponse de ce gouverneur et mesures de précaution prises par lui. — Hostilités commises par les Français dans les Pays-Bas espagnols. — Dispositions prises par le maréchal d'Humières en vue d'une expédition. — Alarme répandue dans le pays. — Recrutements opérés en Angleterre pour le compte du roi de Danemark. — Inquiétudes ressenties à la cour de Copenhague au sujet du mariage projeté de l'électeur de Brandebourg avec la princesse de Hanovre. — Attitude passive de l'Angleterre en présence des événements dans les Pays-Bas. — Note adressée par le roi de Suède à ses ambassadeurs auprès des puissances étrangères, pour justifier sa conduite envers ces derniers et constater l'impression favorable produite par l'apparition de la flotte hollandaise devant Gothenbourg. — Menace faite par les Français de tout réduire en cendres dans le Brabant, si les habitants ne paient pas les contributions qui leur ont été imposées. — Renforcement de la garnison de la ville de Bruxelles. — Appréhension d'un bombardement de Mons par les Français. — Arrivée de prisonniers français à Bruxelles. — Préparatifs faits en France en vue du siège de Mons. — Mesures défensives prises par cette place. — Maladie de l'évêque de Strasbourg. D'après des avis venus de divers côtés, ce prélat aurait entamé des négociations à Paris pour amener une alliance offensive et défensive entre la France et l'électeur de Cologne. — Les états de l'évêché de Munster ont refusé de fournir des subsides à Son Altesse électorale. — Ce prince déclare qu'il ne saurait fournir de secours à l'empereur contre les Turcs qu'après que Sa Majesté aura conclu la paix avec la France. — Refus des états du duché de Juliers de contribuer à de nouvelles levées de troupes. — Préparatifs de campagne faits par le marquis de Grana. — Cantonnement des troupes hollandaises, envoyées au secours des Pays-Bas espagnols, dans les villages entre Malines et Bruxelles. — Présence du prince d'Orange en Flandre. — Refus de la cour d'Espagne de consentir à la trêve proposée par la France. — Instances faites par l'envoyé de l'électeur de Bavière auprès de Son Altesse électorale de Cologne, pour qu'elle sépare ses intérêts de ceux de la France et se

joigne aux autres princes de l'empire, promettant qu'à ce prix son maître s'emploiera auprès du pape pour faire confirmer l'élection épiscopale de Munster. — Décision prise par le magistrat de Cologne de recevoir dans ses murs, contre le gré de l'électeur et de l'évêque de Strasbourg, non seulement les troupes brandebourgeoises et celles de Munster, mais aussi les contingents de tous les princes et états du cercle. — Réponse faite par les états généraux des Provinces-Unies aux états de Frise et de Grœningen, demandant qu'on accepte la paix avec la France aux conditions posées par le comte d'Avaux. — Présence de Louis XIV dans les environs de Mons. — Décès de la marquise de Maintenon. — Secours introduits par le capitaine Paul dans la ville de Luxembourg ; obstacle infranchissable opposé à l'entrée de quatre cents dragons et de soixante officiers dans cette place par la ligne de circonvallation établie par le maréchal de Créqui. — Conciliabule entre le prince d'Orange et le marquis de Grana à Wilworde.— Renseignements sur la force de l'armée française. — Exhortations adressées par l'empereur à la ville de Cologne, pour qu'elle se mette en état de défense et s'entende à ce sujet avec les maisons de Neubourg et de Hesse. — Arrivée à La Haye de l'envoyé de l'électeur de Brandebourg, chargé, à ce que l'on prétend, de pousser à la réconciliation entre la France et l'Espagne, à défaut de laquelle Son Altesse électorale se verrait forcée de joindre ses troupes à celles de l'électeur de Cologne, pour empêcher la jonction des corps d'armée de Brunswick-Lunebourg avec ceux des Espagnols. — Annonce faite par le prince de Waldeck aux états généraux des Provinces-Unies de la possibilité dans laquelle il se trouve, grâce à l'organisation de ses troupes, de se porter bientôt au secours de Luxembourg ; détails sur un assaut donné à cette ville par les Français. — Désertion d'Allemands faisant partie des troupes françaises qui occupent les camps établis en Hainaut et devant Luxembourg. — Départ de l'évêque de Strasbourg de Munster, où il n'a rien pu obtenir de ce qu'il demandait aux états. — Retour du prince d'Orange en Hollande après la conclusion d'une trêve ; licenciement de l'armée. — Campement du maréchal de Schomberg à Lessines ; bruits disant que ses troupes ont incendié vingt métairies entre Nieuport et Ostende. — Permission accordée aux troupes de l'électeur de Brandebourg de passer sur le territoire de Clèves pour se diriger sur Rheinberg. — Revue passée par l'électeur de Cologne de son armée, campée devant Zons ; indication de la force de cette armée. — Départ de celle-ci, renforcée par de la cavalerie brandebourgeoise, du camp de Zons pour s'établir sur la Meuse. — Arrivée en Hollande de neuf navires richement chargés, venant des Indes orientales. — Renseignements sur la force des armées ottomanes mises en campagne contre l'empereur, transmis aux états généraux par l'ambassadeur hollandais à Constantinople. — Infractions commises par les Français aux stipulations de la trêve conclue. — Enlèvement par des troupes françaises de tous les grains et du bétail des localités avoisinant Bruxelles. — Opposition faite par le magistrat de Cologne au départ des troupes brandebourgeoises en garnison dans cette ville. — Nomination du prince-abbé de Murbach, neveu de l'évêque de Strasbourg, à la dignité de grand prévôt de la cathédrale de Cologne, en remplacement du comte de Manderscheidt, décédé. — Résistance opposée par les habitants de Liége à l'établissement de nouveaux impôts. — Abolition par le marquis de Grana des droits d'entrée et de sortie à Bruxelles, pour éviter un soulèvement de la population. — Négociations entamées à l'effet d'obtenir le passage par la Franconie des troupes envoyées au secours de l'empereur par l'électeur de Cologne. — Intervention du roi de France dans le différend entre Son Altesse électorale et la ville de Liége, différend que Sa Majesté veut soumettre à l'arbitrage de l'évêque de Strasbourg. — Résolutions prises par l'assemblée du cercle de Westphalie au sujet de la répartition des secours à fournir à l'empereur. — Détails sur le différend entre l'électeur de Cologne et cette ville. — Les impériaux ont établi leurs quartiers dans diverses parties des Pays-Bas. — Influence exercée par le décès du roi d'Angleterre sur les débats de l'assemblée des états de Hollande réunie à La Haye. — Avis portant que Sa Majesté britannique a fait célébrer la messe à la chapelle royale de Whitehall, au grand déplaisir des habitants de Londres. — Refus des Français d'évacuer Courtrai et Dixmude avant le 4 mai. — Détails sur les délibérations de l'assemblée des états de Mons, réunie à Düsseldorf. — Supposition d'une intervention du roi de France dans le différend entre l'électeur et la ville de Cologne. — Renseignements sur la marche des troupes envoyées au secours de l'empereur en Hongrie. — Proposition faite d'augmenter les forces maritimes de la Hollande. — Accommodement du roi d'Angleterre avec le prince d'Orange. — Subsides, s'élevant à 50,000 écus, accordés à l'électeur de Cologne par l'assemblée des états de l'archevêché tenue à Bonn. — Réconciliation des princes d'Orange et de Nassau.


Widener Library
3 2044 105 533 046